

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

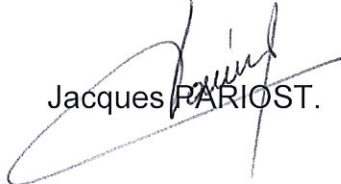
DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Jacques PARIOST.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,


Jacques PARIOST.



Le Président,


Daniel POMERET.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026020-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES :** Nathalie FAYE, **ANSE :** Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS :** Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES :** Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET :** Alain CHAMBRU, **CHARNAY :** Laurent DUBUY, **CHASSELAY :** Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES :** Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES :** Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES :** Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES :** Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS :** Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE :** Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL :** Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY :** Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES :** Alix ADAMO, **LOZANNE :** Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY :** Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES :** Frédéric BLANCHON, **MARCY :** Philippe SOLER, **MOIRÉ :** Raphaël GUTTY, **MORANCÉ :** Claire PEIGNÉ **POMMIERS :** René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES :** Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES :** Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE :** Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND :** Gérard CHARDON, **TERNAND :** Bernard DUMAS, **THEIZÉ :** Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT :** Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2026

Le procès-verbal du conseil communautaire vous a été transmis par mail le 6 Février 2026.

En l'absence d'observation, le procès-verbal du 28 janvier 2026 est adopté à l'unanimité.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE**

**DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026**

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026021-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),

Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)

Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),

Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),

Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Délégation n°15 - Commande publique - Passation d'un marché									
Réf.	N° Décision	Nature	Objet	Co-contractant	Début	Durée	Montant total (+ reconductions + avenants) (en € HT)	Impact financier de la décision	Budget
C26 .04		Contrat	Collecte des papiers	LA RECYCLERIE 01600 TREVoux	01/01/ 2026	12 mois	19 766,00 €	19 766,00 €	Budget déchets
C26 .01		Contrat	Aire de grands passages - Accord cadre à bons de commande pour la gestion administrativ e et technique de l'aire	GESTIONAIRE SASU 01100 ARBENT	01/02/ 2026	11 mois	20 000,00 €		Budget principal
C25 .49		Contrat	Service d'interconnex ion entre les différents sites de la CCBPD	MY TELECOM ENTREPRISES 69007 LYON	29/01/ 2026	60 mois	18 333,00 €	18 333,00 €	Budget principal
M25 .18	2026- 005	Marché	Service de location longue durée de vélos à assistance électrique	ECOMOUV 69800 SAINT PRIEST	20/01/ 2026	54 mois	210 159,00 €	210 159,00 €	Budget principal
		Contrat	Animation Projet Alimentaire Territorial	ARAG 69002 LYON	01/01/ 2026	12 mois	2 460,00 €	2 460,00 €	Budget principal
C26 .06		Contrat	Civrieux d'Azergues - Moe mur chemin de Mandru	TMI 71260 LUGNY	03/02/ 2026	23 mois	23 450,00 €	23 450,00 €	Budget principal

Délégation n°15 - Commande publique - Modifications d'un marché											
Réf.	N° Décision	Nature	Objet	Co-contractant	Début	Durée	Montant total (+ reconductions + avenants) (en € HT)	Impact financier de la décision	Autre impact	Bud get	
M23.13.01	2026-008	Marché	Extension siège CC - Lot 01 Terrasse ments, gros œuvre et façades en pierre - Avenant 2 - Travaux en plus et moins-values	Entreprise LEFORT 69400 GLEIZE	14/09/2023	21 mois	597 997,86 €	2 716,00 €		Princ ipal	
M24.08.07	2026-009	Marché	Travaux piscine - Lot 07 Murs rideaux et menuiseries extérieures - Avenant 4 - Travaux en moins-value	Groupement E.D.A. 38300 BOURGOIN JALLIEU MENUISERIE PROPONNET 38270 BEAUREPAIR E	23/08/2024	12 mois	913 448.88 €	-4 420,12 €		Princ ipal	
M22.013.01	2026-012	Marché	Exploitation des déchèteries - Lot 1 - Déclaration de sous-traitance modificative MS RECYCLAGE 69620 VAL D'OINGT	SUEZ RV CENTRE EST 69280 SAINTE CONSORCE	19/12/2022	48 mois	3 297 564,40 €	530 000,00 €	Durée de la sous-traitance modificative : durée totale du marché, soit 4 ans	Déc hets	
M23.26.02	2026-013	Marché	AC travaux voirie 2023/2027 - Lot 2 - Déclaration de sous-traitance SOLS CONFLUENCE 69390 VOURLES	EUROVIA LYON 69390 VERNAISON	18/07/2023	1 an recon ductible 3 fois, soit 48 mois	2 000 000 €/an	20 000,00 €	Durée de la sous-traitance : 1 an (reconduction n° 2)	Princ ipal	

Délégation n°15 - Commande publique - Résiliation											
C25.31		Contrat	Contrat pour la Diffusion de SMS groupés au profit du service Déchets	SFR ENTREPRISES	01/07/2025	12 mois	22/08/1905		Résiliation	Déc hets	

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Berger
Levrault

N° DEL2026-021
ID : 069-200040574-20260218-DEL2026021-DE

C23.28	Contrat	Contrat de location d'un bâtiment modulaire	PORTAKABIN 59637 WATTINGNIES	18/07/ 2023	36 mois	58 144,29 €	-22 470,00 €	Résiliation	Princi pal
C24.12	Contrat	Contrat de location d'une fontaine à eau	CULLIGAN MACON BRESSE 71000 SANCE	01/01/ 2024	36 mois	51 966,00 €	-15 878,50 €	Résiliation	Princi pal
C22-0070	Contrat	Contrat de location longue durée d'une Peugeot 308 SW	FREE2MOVE 78300 POISSY	31/10/ 2022	49 mois	34 610,49 €	-6 152,76 €	Résiliation	Princi pal
C23.20	Contrat	Contrat de service de maintenance connectée pour l'ascenseur du siège	OTIS 69570 DARDILLY	01/04/ 2023	44 mois	550,00 €	-180,00 €	Résiliation	Princi pal

Délégation 17 - Convention d'occupation ou de mise à disposition pour une durée inférieure à 12 ans

Réf.	Date de la décision	Objet	Bénéficiaire	Début	Montant du loyer	Observations
2026-010	27/01/2026	Location du Lot n°4 de La Buissonnière	2MC Menuiseries	28/01/2026	2 729,26 €	

Délégation 17 - Convention d'occupation ou de mise à disposition pour une durée inférieure à 12 ans

Réf.	Date de la décision	Objet	Bénéficiaire	Début	Montant du loyer	Observations
2026-010	27/01/2026	Location du Lot n°4 de La Buissonnière	2MC Menuiseries	28/01/2026	2 729,26 €	

Le conseil communautaire prend acte des décisions prises par le Président par délégation du conseil.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026022-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

INFORMATION EN CONSEIL – PRESENTATION ANNUELLE DE L'ETAT DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES – ANNEE 2025

Le Président expose que les articles 92 et 93 de la Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, imposent de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux.

Ces dispositions ont fait l'objet d'une codification à l'article L. 5211-12-1 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit que, chaque année, avant l'examen du budget, les EPCI à fiscalité propre doivent établir une présentation de l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros.

Il revient donc à l'établissement public d'établir un état récapitulatif des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus qui siègent au conseil communautaire.

Les indemnités devant figurer dans ce document sont uniquement celles relatives aux mandats et fonctions que les élus communautaires occupent en leur qualité de conseiller communautaire :

- Au titre de tout mandat ou toute fonction exercée au sein de l'établissement public,
- Au titre de tout mandat ou toute fonction exercée au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain,
- Au titre de tout mandat ou toute fonction exercée au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale,

Il est donc présenté le tableau annuel des indemnités perçues par les conseillers communautaires.

Le conseil communautaire prend acte de l'état annuel des indemnités perçues au titre des fonctions communautaires.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026023-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES :** Nathalie FAYE, **ANSE :** Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS :** Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES :** Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET :** Alain CHAMBRU, **CHARNAY :** Laurent DUBUY, **CHASSELAY :** Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES :** Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES :** Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES :** Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES :** Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS :** Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE :** Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL :** Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY :** Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES :** Alix ADAMO, **LOZANNE :** Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY :** Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES :** Frédéric BLANCHON, **MARCY :** Philippe SOLER, **MOIRÉ :** Raphaël GUTTY, **MORANCÉ :** Claire PEIGNÉ **POMMIERS :** René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES :** Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES :** Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE :** Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND :** Gérard CHARDON, **TERNAND :** Bernard DUMAS, **THEIZÉ :** Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT :** Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),

Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)

Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),

Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),

Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2026 – BUDGET PRINCIPAL

La Communauté de Communes perçoit les produits de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la cotisation foncière des entreprises.

Le taux de ces impôts doit être déterminé par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année. Ce délai est porté au 30 avril les années de renouvellement des exécutifs communaux et communautaires.

Pour l'exercice 2026, il est proposé au conseil communautaire de maintenir les taux votés en 2025 :

Taxe	Taux approuvés par l'assemblée délibérante
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1,29%
Cotisation foncière des entreprises	22,46%
Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires)	7,02%

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Reconduit pour l'exercice 2026 les taux votés en 2025,
- Fixe les taux de :
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties à 1,29%,
 - Cotisation foncière des entreprises à 22,46%,
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 7,02%.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,


Jacques PARIOST.



Le Président,


Daniel POMERET.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260226-DEL2026024-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),

Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)

Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),

Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),

Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2026 – BUDGET ANNEXE DECHETS

La Communauté de Communes perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Comme les autres impôts locaux, son taux est déterminé par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année. Ce délai est porté au 30 avril les années de renouvellement des exécutifs communaux et communautaires.

Il est proposé au conseil communautaire de maintenir en 2026 le taux approuvé en 2025, soit 7,77 %.

Il est rappelé qu'un budget annexe déchets a été créé spécifiquement en 2025 et que l'ensemble des recettes afférentes au service de gestion des déchets, y compris la TEOM, est imputé sur ce nouveau budget.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir le taux à 7,77 % pour l'exercice 2026.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260226-DEL2026025-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSÉ, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

FIXATION DU PRODUIT DE TAXE GEMAPI POUR L'ANNEE 2026 – BUDGET PRINCIPAL

La Communauté de Communes a instauré la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) pour le financement de cette compétence, conformément à l'article 1530 bis du Code général des impôts.

Le fonctionnement de cette taxe nécessite l'approbation par le conseil communautaire d'un produit annuel qui servira à l'administration fiscale dans la détermination des taux appliqués aux redevables.

Ce produit correspond au coût estimé par la Communauté de Communes de la gestion de la compétence au titre de l'exercice 2026. Pour rappel, celle-ci est assumée sur le territoire par différents syndicats intercommunaux et un établissement public de bassin.

Le produit proposé pour 2026 est en hausse de 2% par rapport à 2024 et 2025 et s'établit à 508 078 euros (contre 498 789 euros au cours des deux années antérieures).

Le conseil communautaire est appelé à fixer le produit de la taxe GEMAPI pour l'exercice 2026 à 508 078 euros.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer le produit de la taxe GEMAPI pour l'exercice 2026 à 508 078 euros.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026026-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

FONGIBILITE DES CREDITS

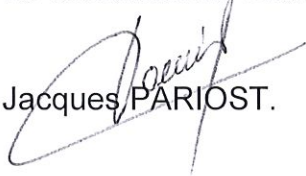
L'instruction budgétaire et comptable M57 permet à l'assemblée délibérante d'autoriser le Président à effectuer des virements de crédits entre chapitres, à l'exclusion des charges de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à procéder à des virements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles, pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour tous les budgets gérés par la Communauté de Communes.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

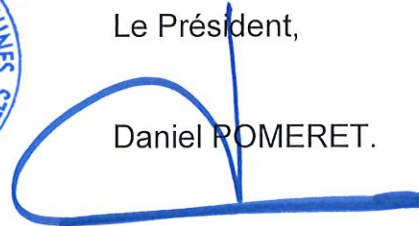
Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026027-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

AUTORISATIONS DE PROGRAMME POUR DEPENSES IMPREVUES EN SECTION D'INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL

Tel que mentionné dans le règlement financier, des autorisations de programme et d'engagement prévues dans le cadre de l'instruction M57 peuvent être votées par le conseil communautaire lors du Budget Primitif pour faire face à des événements imprévus, dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chaque section.

En cas d'événement imprévu, le Président peut ainsi affecter ces Autorisations de Programme (AP en investissement) ou Autorisations d'Engagement (AE en fonctionnement) à des opérations rendues nécessaires par cet événement. En l'absence d'affectation au cours de l'exercice, ces AP ou AE sont obligatoirement annulées en fin d'exercice.

Les crédits de paiement n'entrant pas dans le champ du mécanisme de « dépenses imprévues », ils ne peuvent pas faire l'objet d'exécution directe. Les crédits de paiement nécessaires à la couverture de ces AP ou AE proviennent de redéploiements via la fongibilité de crédits prévue par l'instruction budgétaire et comptable M57.

Préalablement à leur emploi, ils doivent être virés à un chapitre de dépenses réelles de la section concernée.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'ouvrir, pour le budget général, une autorisation de programme pour les dépenses imprévues à hauteur de 100 000 € pour la section d'investissement.

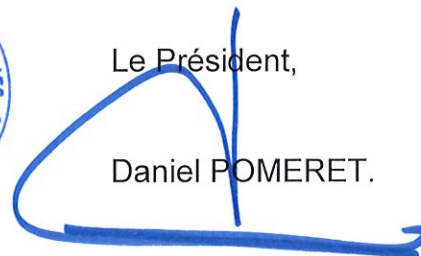
Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,


Jacques PARIOST.



Le Président,


Daniel POMERET.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026028-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES :** Nathalie FAYE, **ANSE :** Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS :** Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES :** Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET :** Alain CHAMBRU, **CHARNAY :** Laurent DUBUY, **CHASSELAY :** Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES :** Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES :** Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES :** Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES :** Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS :** Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE :** Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL :** Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY :** Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES :** Alix ADAMO, **LOZANNE :** Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY :** Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES :** Frédéric BLANCHON, **MARCY :** Philippe SOLER, **MOIRÉ :** Raphaël GUTTY, **MORANCÉ :** Claire PEIGNÉ **POMMIERS :** René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES :** Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES :** Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE :** Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND :** Gérard CHARDON, **TERNAND :** Bernard DUMAS, **THEIZÉ :** Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT :** Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025

Les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte financier unique. L'article L2311-5 du Code général des collectivités territoriales permet cependant de reporter de manière anticipée par délibération du conseil communautaire (sans attendre l'approbation du compte financier unique) et dans leur intégralité les résultats de l'exercice antérieur dès le vote du budget primitif.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- Une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable),
- Les états des restes à réaliser au 31 décembre 2025 établis par l'ordonnateur,
- Le compte de gestion, s'il a pu être établi ou une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

Il est proposé de valider la reprise anticipée des résultats de fonctionnement et d'investissement 2025 dans les budgets primitifs 2026 des budgets de la Communauté de Communes de la façon suivante. Il est également précisé que l'affectation définitive des résultats est débattue lors du vote des comptes financiers uniques lors d'un prochain conseil communautaire (et au plus tard avant le 30 juin 2026).

En application des délibérations n° DEL 2025-193 et DEL 2025-194 relatives à la clôture des budgets annexes des zones d'activité Les Bruyères à BAGNOLS, et Les Varennes à CHAZAY D'AZERGUES, il est précisé que les résultats budgétaires repris par anticipation seront intégrés au sein du budget primitif 2026 du budget principal.

I. Pour le budget principal :

Vu le tableau des résultats visés par le comptable en annexe, il est proposé au conseil communautaire d'effectuer une reprise anticipée des résultats selon les modalités suivantes :

**Budget
principal
70400**

Section de fonctionnement

	Recettes (A)	24 189 516,15
	Dépenses (B)	21 688 037,27

Résultat de l'exercice (C)

Report

Résultat cumulé (E = C + D)

10 542 807,39

Section d'investissement

Recettes (F)	17 482 165,28
Dépenses (G)	18 272 336,17
Résultat de l'exercice (H = F - G)	-790 170,89
Report n-1 (I)	-9 987 676,96
Résultat cumulé (J = H + I)	-10 777 847,85

Solde de clôture (K = E + J)**-235 040,46****Restes à réaliser**

Recettes (L)	4 492 166,46
Dépenses (M)	1 186 216,75
Solde des RAR (N = L - M)	3 305 949,71

Besoin de financement de l'investissement (O = J + N)**-7 471 898,14****Affectation provisoire du résultat**

Affectation au 1068 - Excédent de fonctionnement reporté en investissement	7 471 898,14
Affectation en D002 - Déficit de fonctionnement	0,00
Affectation en R002 - Excédent de fonctionnement	3 070 909,25
Affectation en D001 - Déficit d'investissement	10 777 847,85
Affectation en R001 - Excédent d'investissement	0,00

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la reprise du résultat telle que proposée.

II. Pour le budget annexe Déchets :

Vu le tableau des résultats visés par le comptable en annexe, il est proposé au conseil communautaire d'effectuer une reprise anticipée des résultats selon les modalités suivantes :

**Budget
déchets
70427**

Section de fonctionnement

Recettes (A)	7 482 741,21
Dépenses (B)	6 488 066,43
Résultat de l'exercice (C = A - B)	994 674,78

Report n-1 (D)

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026028-DE

Résultat cumulé (E = C + D)

994 674,78

Section d'investissement

Recettes (F)	359 540,66
Dépenses (G)	566 635,19
Résultat de l'exercice (H = F - G)	-207 094,53
Report n-1 (I)	0,00
Résultat cumulé (J = H + I)	-207 094,53

Solde de clôture (K = E + J)**787 580,25****Restes à réaliser**

Recettes (L)	0,00
Dépenses (M)	15 582,09
Solde des RAR (N = L - M)	-15 582,09

Besoin de financement de l'investissement (O = J + N)**-222 676,62****Affectation provisoire du résultat**

Affectation au 1068 - Excédent de fonctionnement reporté en investissement	222 676,62
Affectation en D002 - Déficit de fonctionnement	0,00
Affectation en R002 - Excédent de fonctionnement	771 998,16
Affectation en D001 - Déficit d'investissement	207 094,53
Affectation en R001 - Excédent d'investissement	0,00

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la reprise du résultat telle que proposée.

III. Pour le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière à ANSE :

Vu le tableau des résultats visés par le comptable en annexe, il est proposé au conseil communautaire d'effectuer une reprise anticipée des résultats selon les modalités suivantes :

**Budget La
Buissonnière
70420**

Section de fonctionnement

Recettes (A)	161 795,39
Dépenses (B)	182 371,95
Résultat de l'exercice (C = A - B)	-20 576,56
Report n-1 (D)	419 399,20
Résultat cumulé (E = C + D)	398 822,64

Section d'investissement

	Recettes (F)	
	Dépenses (G)	74 992,41
	Résultat de l'exercice (H = F - G)	-4 898,25
	Report n-1 (I)	133 357,16
	Résultat cumulé (J = H + I)	128 458,91

Solde de clôture (K = E + J)**527 281,55****Restes à réaliser**

	Recettes (L)	0,00
	Dépenses (M)	0,00
	Solde des RAR (N = L - M)	0,00

Besoin de financement de l'investissement (O = J + N)**128 458,91****Affectation provisoire du résultat**

Affectation au 1068 - Excédent de fonctionnement reporté en investissement	0,00
Affectation en D002 - Déficit de fonctionnement	0,00
Affectation en R002 - Excédent de fonctionnement	398 822,64
Affectation en D001 - Déficit d'investissement	0,00
Affectation en R001 - Excédent d'investissement	128 458,91

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la reprise du résultat telle que proposée.

IV. Pour le budget annexe la Babette à LES CHÈRES :

Vu le tableau des résultats visés par le comptable en annexe, il est proposé au conseil communautaire d'effectuer une reprise anticipée des résultats selon les modalités suivantes :

**Budget La Babette - Les
Chères
70425**

Section de fonctionnement

	Recettes (A)	43 639,96
	Dépenses (B)	43 639,99
	Résultat de l'exercice (C = A - B)	-0,03
	Report n-1 (D)	0,00
	Résultat cumulé (E = C + D)	-0,03

Section d'investissement

	Recettes (F)	11 100,77
--	--------------	-----------

Dépenses (G)	
Résultat de l'exercice (H = F - G)	-32 539,19
Report n-1 (I)	-11 100,77
Résultat cumulé (J = H + I)	-43 639,96

Solde de clôture (K = E + J) -43 639,99

Restes à réaliser

Recettes (L)	0,00
Dépenses (M)	0,00
Solde des RAR (N = L - M)	0,00

Besoin de financement de l'investissement (O = J + N) -43 639,96

Affectation provisoire du résultat

Affectation au 1068 - Excédent de fonctionnement reporté en investissement	
Affectation en D002 - Déficit de fonctionnement	0,03
Affectation en R002 - Excédent de fonctionnement	0,00
Affectation en D001 - Déficit d'investissement	43 639,96
Affectation en R001 - Excédent d'investissement	0,00

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la reprise du résultat telle que proposée.

V. Pour le budget annexe Les Bruyères à BAGNOLS :

Vu le tableau des résultats visés par le comptable en annexe, il est proposé au conseil communautaire d'effectuer une reprise anticipée des résultats selon les modalités suivantes et d'intégrer les résultats budgétaires au sein du budget principal :

**Budget Les Bruyères -
Bagnols
70424**

Section de fonctionnement

Recettes (A)	175 398,01
Dépenses (B)	86 217,06
Résultat de l'exercice (C = A - B)	89 180,95
Report n-1 (D)	49 770,89
Résultat cumulé (E = C + D)	138 951,84

Section d'investissement

Recettes (F)	86 217,06
Dépenses (G)	0,00

Résultat de l'exercice (H = F - G)	
Report n-1 (I)	
Résultat cumulé (J = H + I)	0,00

Solde de clôture (K = E + J) 138 951,84

Restes à réaliser

Recettes (L)	0,00
Dépenses (M)	0,00
Solde des RAR (N = L - M)	0,00

Besoin de financement de l'investissement (O = J + N) 0,00

Affectation provisoire du résultat

Affectation au 1068 - Excédent de fonctionnement reporté en investissement	
Affectation en D002 - Déficit de fonctionnement	0,00
Affectation en R002 - Excédent de fonctionnement	138 951,84
Affectation en D001 - Déficit d'investissement	0,00
Affectation en R001 - Excédent d'investissement	0,00

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la reprise du résultat telle que proposée.

VI. Pour le budget annexe Champ du Cruy à PORTE DES PIERRES DORÉES :

Vu le tableau des résultats visés par le comptable en annexe, il est proposé au conseil communautaire d'effectuer une reprise anticipée des résultats selon les modalités suivantes :

Budget Champ de Cruy - Porte des Pierres Dorées 70421

Section de fonctionnement

Recettes (A)	949 984,35
Dépenses (B)	944 211,56
Résultat de l'exercice (C = A - B)	5 772,79
Report n-1 (D)	90 998,14
Résultat cumulé (E = C + D)	96 770,93

Section d'investissement

Recettes (F)	716 616,87
Dépenses (G)	944 211,56
Résultat de l'exercice (H = F - G)	-227 594,69
Report n-1 (I)	-661 991,52
Résultat cumulé (J = H + I)	-889 586,21

Solde de clôture (K = E + J)**Restes à réaliser**

Recettes (L)	0,00
Dépenses (M)	0,00
Solde des RAR (N = L - M)	0,00

**Besoin de financement de l'investissement (O = J
+ N)****-889 586,21****Affectation provisoire du résultat**

Affectation au 1068 - Excédent de fonctionnement reporté en investissement	
Affectation en D002 - Déficit de fonctionnement	0,00
Affectation en R002 - Excédent de fonctionnement	96 770,93
Affectation en D001 - Déficit d'investissement	889 586,21
Affectation en R001 - Excédent d'investissement	0,00

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la reprise du résultat telle que proposée.

VII. Calcul du résultat anticipé pour le budget annexe le Maupas à THEIZÉ :

Vu le tableau des résultats visés par le comptable en annexe, il est proposé au conseil communautaire d'effectuer une reprise anticipée des résultats selon les modalités suivantes :

**Budget Le Maupas -
Theizé
70423**

Section de fonctionnement

Recettes (A)	943 398,03
Dépenses (B)	765 935,73
Résultat de l'exercice (C = A - B)	177 462,30
Report n-1 (D)	91 902,76
Résultat cumulé (E = C + D)	269 365,06

Section d'investissement

Recettes (F)	761 935,73
Dépenses (G)	765 935,73
Résultat de l'exercice (H = F - G)	-4 000,00
Report n-1 (I)	-411 935,73
Résultat cumulé (J = H + I)	-415 935,73

Solde de clôture (K = E + J)**-146 570,67**

Restes à réaliser

	Recettes (L)	
	Dépenses (M)	0,00
	Solde des RAR (N = L - M)	0,00

Besoin de financement de l'investissement (O = J + N)**-415 935,73****Affectation provisoire du résultat**

Affectation au 1068 - Excédent de fonctionnement reporté en investissement	
Affectation en D002 - Déficit de fonctionnement	0,00
Affectation en R002 - Excédent de fonctionnement	269 365,06
Affectation en D001 - Déficit d'investissement	415 935,73
Affectation en R001 - Excédent d'investissement	0,00

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la reprise du résultat telle que proposée.

VIII. Calcul du résultat anticipé pour le budget annexe Les Varennes à CHAZAY D'AZERGUES :

Vu le tableau des résultats visés par le comptable en annexe, il est proposé au conseil communautaire d'effectuer une reprise anticipée des résultats selon les modalités suivantes et d'intégrer les résultats budgétaires au sein du budget principal :

**Budget Les Varennes -
Chazay d'Azergues
70426**

Section de fonctionnement

	Recettes (A)	0,00
	Dépenses (B)	70 370,34
	Résultat de l'exercice (C = A - B)	-70 370,34
	Report n-1 (D)	413 701,54
	Résultat cumulé (E = C + D)	343 331,20

Section d'investissement

	Recettes (F)	70 370,34
	Dépenses (G)	0,00
	Résultat de l'exercice (H = F - G)	70 370,34
	Report n-1 (I)	-70 370,34
	Résultat cumulé (J = H + I)	0,00

Solde de clôture (K = E + J)**343 331,20**

Restes à réaliser

Recettes (L)	0,00
Dépenses (M)	0,00
Solde des RAR (N = L - M)	0,00

Besoin de financement de l'investissement (O = J + N)

0,00

Affectation provisoire du résultat

Affectation au 1068 - Excédent de fonctionnement reporté en investissement	
Affectation en D002 - Déficit de fonctionnement	0,00
Affectation en R002 - Excédent de fonctionnement	343 331,20
Affectation en D001 - Déficit d'investissement	0,00
Affectation en R001 - Excédent d'investissement	0,00

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la reprise du résultat telle que proposée.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
 Reçu en préfecture le 26/02/2026
 Publié le 26/02/2026
 ID : 069-200040574-20260218-DEL2026028-DE



Fait à Villefranche-sur-Saône, le 30 janvier 2026

SGC DE
 086 VILLEFRANCHE SUR SAONE
 69 route de RIOTTIER
 CS 60298
 69665 VILLEFRANCHE CEDEX
 TELEPHONE : 04 74 09 46 80

Comme

Affectation au 1068 - Excédent de fonctionnement reporté en investissement	7 471 898,14	222 676,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation en D002 - Déficit de fonctionnement	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation en R002 - Excédent de fonctionnement	3 070 909,25	771 998,16	398 822,64	0,00	138 951,84	96 770,93	269 365,06	343 331,20	0,00
Affectation en D001 - Déficit d'investissement	10 777 847,85	207 094,53	0,00	43 639,96	0,00	889 586,21	415 935,73	0,00	0,00
Affectation en R001 - Excédent d'investissement	0,00	0,00	128 458,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Affectation provisoire du résultat

Besoin de financement de l'investissement (O = J + N) -7 471 898,14 -222 676,62 128 458,91 -43 639,96 0,00 -889 586,21 -415 935,73 0,00

Recettes (L)	4 492 166,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses (M)	1 166 216,75	15 582,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des RAR (N = L - M)	3 305 949,71	-15 582,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Restes à réaliser

Solde de clôture (K = E + J) -235 040,46 787 580,25 527 281,55 -43 639,99 138 951,84 -792 815,28 -146 570,67 343 331,20

Recettes (F)	17 482 165,28	359 540,66	70 094,16	11 100,77	86 217,06	716 616,87	761 935,73	70 370,34	0,00
Dépenses (G)	18 272 336,17	566 635,19	74 992,41	43 639,96	0,00	944 211,56	765 935,73	0,00	0,00
Résultat de l'exercice (H = F - G)	-790 170,89	-207 094,53	-4 898,25	-32 539,19	86 217,06	-227 594,69	-4 000,00	70 370,34	0,00
Report n-1 (I)	-9 987 676,96	0,00	133 357,16	-11 100,77	-86 217,06	-661 991,52	-411 935,73	-70 370,34	0,00
Résultat cumulé (J = H + I)	-10 777 847,85	-207 094,53	128 458,91	-43 639,96	0,00	-889 586,21	-415 935,73	0,00	0,00

Section d'investissement

Recettes (A)	24 189 516,15	7 482 741,21	161 795,39	43 639,96	175 398,01	949 984,35	943 398,03	0,00	0,00
Dépenses (B)	21 688 037,27	6 488 066,43	182 371,95	43 639,99	86 217,06	944 211,56	765 935,73	70 370,34	0,00
Résultat de l'exercice (C = A - B)	2 501 478,88	994 674,78	-20 576,56	-0,03	89 180,95	5 772,79	177 462,30	-70 370,34	0,00
Report n-1 (D)	8 041 328,51	0,00	419 399,20	0,00	49 770,89	90 998,14	91 902,76	413 701,54	0,00
Résultat cumulé (E = C + D)	10 542 807,39	0,00	581 198,40	0,00	138 951,84	96 770,93	269 365,06	343 331,20	0,00

Section de fonctionnement

Budget principal	Budget déchets	Budget La Buissonnière	Budget La Babette - Les Chères	Budget Les Bagnols - Bruyères	Budget Champ des Pierres Dorées	Budget Le Maupas - Theizé	Budget Les Varennes - Chazay d'Azergues
70400	70427	70420	70425	70424	70421	70423	70426

AFFECTATION PROVISOIRE DES RESULTATS BUDGETAIRES 2025

BUDGET DECHETS - MONTANT DES RESTES A REALISES EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

Groupe Secteur (Cod)	Opération éq. (Code / Libellé)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code / Libellé)	Données		
				Somme de Mt Voté CP	Somme de Mt Reste engagé (Budg)	Somme de Mt Disponible
I	D	040	13911 - Etat et établissements nationaux	11 884,68	-	3 194,68
			13913 - Départements	834,00	-	2,00
			139158 - Autres groupements	2 281,32	-	2 281,32
			13916 - Autres établissements publics locaux	-	-	(562,00)
		Total 040		15 000,00	-	4 916,00
		041	238 - Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	20 000,00	-	20 000,00
		Total 041		20 000,00	-	20 000,00
		21	2113 - Terrains aménagés autres que voirie	8 000,00	-	5 240,00
			2138 - Autres constructions	5 000,00	-	3 141,20
			2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	10 030,33	-	(427 235,20)
			2188 - Autres	726 306,88	15 582,09	596 057,93
		Total 21		749 337,21	15 582,09	177 203,93
				784 337,21	15 582,09	202 119,93
				784 337,21	15 582,09	202 119,93
				109 220,08	-	109 220,08
		Total 021		109 220,08	-	109 220,08
		040	2811 - Terrains de gisement	147,00	-	(163,00)
			28128 - Autres agencements et aménagements de terrains	18 885,83	-	1,83
			281318 - Autres bâtiments publics	39 216,00	-	39 216,00
			28138 - Autres constructions	218,00	-	218,00
			28152 - Installations de voirie	88,00	-	-
			2815738 - Autre matériel et outillage de voirie	-	-	(836,00)
			281578 - Autre matériel technique	836,00	-	836,00
			28158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	322 596,59	-	269 780,59
			28171 - Terrains de gisement	31 803,00	-	6 362,00
			281838 - Autre matériel informatique	1 303,19	-	(524,47)
			28188 - Autres	184 906,39	-	12 087,11
		Total 040		600 000,00	-	326 978,06
		041	238 - Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	20 000,00	-	20 000,00
		Total 041		20 000,00	-	20 000,00
		10	10222 - FCTVA	40 617,13	-	(41 230,41)
		Total 10		40 617,13	-	(41 230,41)
		13	1316 - Autres établissements publics locaux	-	-	(4 818,82)
			1388 - Autres	14 500,00	-	14 500,00
		Total 13		14 500,00	-	9 681,18
				14 500,00	-	9 681,18
				784 337,21	-	424 648,91
				784 337,21	-	424 648,91
				1 568 674,42	15 582,09	626 768,84
				1 568 674,42	15 582,09	626 768,84
		Total I		1 568 674,42	15 582,09	626 768,84
		Total R		1 568 674,42	15 582,09	626 768,84
		Total général		1 568 674,42	15 582,09	626 768,84



Envoyé en préfecture le 26/02/2026
 Reçu en préfecture le 26/02/2026
 Publié le 26/02/2026
 ID : 069-200040574-20260218-DEL2026028-DE



Le Président
 Daniel POISSON

Restes à réalisés des recettes du BUDGET PRINCIPAL		RESTES A REALISES
4582	4582030 22R5028 CRECHE ANSE 2 SUB TX GEOTHERMIE-ADEME	15 000,00
	Total 4582030	15 000,00
	4582062 25R4904 CHASSELAY CONVENTION MANDAT 4581062-MAIRIE DE CHASSELAY	12 401,16
	Total 4582062	12 401,16
	4582063 25R5053 MARCY REMB CONVENTION MANDAT 4581063-MAIRIE DE MARCY SUR ANSE	31 548,99
	Total 4582063	31 548,99
	4582064 25R5027 ALIX CONVENTION MANDAT 4581064-MAIRIE DE ALIX	89 302,55
	Total 4582064	89 302,55
	4582065 25R5597 LUCENAY CONVENTION 4581065 RUE DU STADE-MAIRIE DE LUCENAY	24 000,00
	Total 4582065	24 000,00
	Total 4582	172 252,70
35	13 1323 22R3032 BELMONT 2 ARRETS RD70 PART DEPT-DEPARTEMENT DU RHONE COURS LIBE	41 925,00
	25R5662 MARCY - CONV DEPT RD70 RTE CHARNAY-DEPARTEMENT DU RHONE COURS	8 631,00
	25R5669 ALIX CONVENTION DEPT RD76 Ayme CHALUS-DEPARTEMENT DU RHONE COU	78 244,00
	25R6381 LOZANNE PARTICIPATION DEPT RD30-DEPARTEMENT DU RHONE COURS LIBE	6 959,00
	13241 25R6380 CHASSELAY - FDS CONCOURS TVX BELLE SISE-MAIRIE DE CHASSELAY	100 000,00
	Total 13	235 759,00
	Total 35	235 759,00
53	13 1328 22R5028 CRECHE ANSE 2 SUB TX GEOTHERMIE-ADEME	5 000,00
	Total 13	5 000,00
	Total 53	5 000,00

13

Restes à réalisés des recettes du BUDGET PRINCIPAL			RESTES A REALISES	
54	13	1321	24R4268 CRECHE CHAZAY DETR 2022 AC 2-ETAT	28 500,00
		1322	25R3321 CRECHE CHAZAY SUB REGION ACOMPTE-REGION RHONE ALPES	18 000,00
		1328	24R7109 CRECHE CHAZAY CAF-CAF DE VILLEFRANCHE	665 000,00
	Total 13			711 500,00
Total 54			711 500,00	
55	13	1321	21R1359 EPF SUBVENTION DSIL 2020 PHASE4-ETAT	70 638,43
			24R2743 EPF - DETR 2019 - PHASE 1 / ACOM(REPORT)-ETAT	41 262,16
			24R2749 EPF DSIL 2020 PHASE 3-ETAT	60 000,00
			24R2756 EPF SUB PHASE 5 DSIL-ETAT	134 414,70
			25R1555 EPF PHASE 2 DETR 2020-ETAT	41 800,00
			24R2751 EPF CAR 2019 SUBVENTION REGION(REPORT)-REGION RHONE ALPES	92 000,00
			25R0062 EPF SUB REGION CPER 21-27-REGION RHONE ALPES	1 200 000,00
	Total 13			2 090 115,29
Total 55			2 090 115,29	
57	13	1321	24R2648 SIEGE SUB DSIL 2024-ETAT	22 468,00
		1323	24R4264 SIEGE PACTE 2 SUB DEP(REPORT)-DEPARTEMENT DU RHONE COURS LIBER	29 069,67
	Total 13			51 537,67
Total 57			51 537,67	
58	13	1311	24R0392 PISCINE FONDS VERT ACOMPTE 1-ETAT	120 000,00
		1313	24R5685 PISCINE SUB PACTE 2-DEPARTEMENT DU RHONE COURS LIBER	360 000,00
	Total 13			480 000,00
Total 58			480 000,00	
59	13	1321	25R3132 CRECHE CHESSY DSIL 2025-ETAT	272 000,00
			25R5099 CRECHE CHESSY SUB FOND VERT PART PANNEAU-ETAT	24 001,00
	Total 13			296 001,00
Total 59			296 001,00	

213

Restes à réalisés des recettes du BUDGET PRINCIPAL				RESTES A REALISES
61	13	1321	25R3346 MOB PARC MULTIMODAL FDS VERT-ETAT	100 000,00
		1323	25R0315 MOB/TRANSPORT PACTE RHONE 2-DEPARTEMENT DU RHONE COURS LIBER	300 000,00
	Total 13			400 000,00
Total 61				400 000,00
63	13	13241	25R4902 MORANCE CONCOURS RD 30/BEAULIEU-MAIRIE DE MORANCE	50 000,00
	Total 13			50 000,00
Total 63				50 000,00
Total général				4 492 166,46

A Anse le 16 janvier 2026

Le Président,
Daniel POMERET



Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026028-DE



3/3

Restes à réalisés des dépenses du BUDGET PRINCIPAL

RESTES A REALISES

DISPONIBLE

20	2031	25D5671 TECH ETUDE/CONSEIL PISC-UGAP 25D6403 TEL INFO AMO SIG-IMPULS MAP	48 888,00 30 195,00 79 083,00	17 458,64
Total 20				
204	2041412	25D5670 ST JEAN CONCOURS FOSSILEA-MAIRIE DE SAINT JEAN DES VIGNES	25 000,00	
	20422	22D1684 SUBV ECO PASS PCAET 2022(REPORT)(REPORT)-PENAUD 22D3224 SUBV ECO PASS PCAET 2022(REPORT)(REPORT)-BOURBON 23D2862 SUB ECOPASS PCAET 2023(REPORT)(REPORT)-COHEN 25D1302 SUB ECOPASS PCAET 2025-ROUSSET 25D1307 SUB ECOPASS PCAET 2025-BOUILLER 25D1790 DD SUB ECOPASS PCAET 2025-DUMAIN 25D1801 DD SUB ECOPASS PCAET 2025-DELHERME 25D1807 DD SUB ECOPASS PCAET 2025-DELORME 25D1813 DD SUB ECOPASS PCAET 2025-DUBOIS 25D1816 DD SUB ECOPASS PCAET 2025-OSHCHEPKOVA 25D2721 DD SUB ECOPASS PLH 2025-DE MAGALHAES OLIVEIRA 25D2739 DD SUB ECOPASS PLH 2025-MOUNIER 25D2741 DD SUB ECOPASS PCAET 2025-GUYONNEAU 25D2883 DD SUB ECOPASS PCAET 2025-MALJOURNAL 25D3078 DD SUB ECOPASS PCAET 2025-COQUARD 25D3083 DD SUB ECOPASS PCAET 2025-GERIN 25D3310 DD SUB ECOPASS PLH 2025-PAIRE 25D3836 SUB ECOPASS PCAET 2025-PERNOD 25D3837 SUB ECOPASS PLH 2025-PALMAT 25D3841 SUB ECOPASS PLH 2025-MIRO 25D4300 SUB ECOPASS PCAET 2025-MOENNE 25D4301 SUB ECOPASS PCAET 2025-DELESTRA 25D4302 SUB ECOPASS PCAET 2025-FANDOS 25D4478 DD SUB ECOPASS PCAET 2025-CARDON 25D5120 DD SUB ECOPASS PCAET 2025-CHARREYRON 25D5121 DD SUB ECOPASS PLH 2025-ROBERT 25D5552 SUB ECOPASS PLH 2025-PAGES 25D5553 SUB ECOPASS PLH 2025-DUCHAMP	3 600,00 2 520,00 1 503,00 8 190,00 4 920,00 1 875,00 4 350,00 5 280,00 9 000,00 7 200,00 670,35 1 092,05 5 592,00 5 670,00 1 650,00 8 100,00 1 200,00 7 020,00 1 200,00 845,26 3 150,00 6 000,00 3 300,00 5 976,00 5 616,00 1 200,00 1 109,98 1 200,00	
	Total 20422		109 029,64	
	20423	25D4140 BORDELAN SUB ANSE RAMPE/PONTON-FEDERATION DEPARTEMENTALE PEC	15 000,00	
	Total 20423		15 000,00	
Total 204				

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026028-DE

Berger
Levrault

174

1

Restes à réalisés des dépenses du BUDGET PRINCIPAL

RESTES A REALISES

DISPONIBLE

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
 Reçu en préfecture le 26/02/2026
 Publié le 26/02/2026
 ID : 069-200040574-20260218-DEL2026028-DE



92

21	2121	25D2839 LA FLACHERRE RENOUVELLEMENT FORESTIER-OFFICE NATIONAL DES FORE	23 742,99
	Total 2121		23 742,99
	2128	25D5550 LA FLACHERRE LAMES DIRECTIONNELLES-PIC BOIS RHONE ALPES	830,89
	Total 2128		830,89
	21318	D202001103 FLACHERRE BALISAGE PARCOURS-MAISON FAMILIALE DES 4 VALLES	2 400,00
	Total 21318		2 400,00
	21533	25D4873 TEL INFO CABLAGE SALLE CHARDONNAY-IRELEM	708,00
	Total 21533		708,00
	21828	25D4771 VEHICULE RENAULT SCENIC DGS-UGAP	40 013,81
	Total 21828		40 013,81
	21838	25D5103 TEL INFO ECRAN PC STOCK-INMAC WSTORE	1 143,14
		25D5461 TEL INFO10 PC PORTABLES VIA CANUT-SCC FRANCE	5 832,00
	Total 21838		6 975,14
	21848	25D4627 ALSH VAL D'OINGT - BUREAU-MEUBLES IKEA FRANCE S.N.C.	193,98
	Total 21848		193,98
	2185	25D4734 ALSH CHASSELAY ACHAT TALKIE MOTOROLA-BOULANGER VILLEFRANCHE	507,00
	Total 2185		507,00
	2188	25D4930 TECH ACHAT COMPTEUR ROUTIER-STERELA	2 577,60
		25D5089 ALSH ST VERAND VIDEOE PROJECTEUR-BOULANGER PRO	399,00
		25D5482 ALSH LOZANNE TALKIE WALKIE-BOULANGER VILLEFRANCHE	249,96
	Total 2188		3 226,56
	Total 21		78 598,37

9 878,00

Restes à réalisés des dépenses du BUDGET PRINCIPAL

RESTES A REALISES

DISPONIBLE

4581	4581030	D202101568 CRECHE DE ANSE REDEVANCE D ARCHE(REPORT)-ETAT	1 931,29
		D202101743 CRECHE DE ANSE - PARTICIPATION R(REPORT)-SYND.ASS.CONFLUENT SA	35,60
	Total 4581030		1 966,89
	4581038	24D0664 FOIN POUR MULCH(REPORT)-JAY	200,00
		25D0063 FOURNITURE DE FOIN POUR MULCH-HARAS DE BOIS DIEU	1 001,00
		25D4645 DD BIODIV PLANTS SAISON 4-PEPINIERES LACHAZE	5 352,68
		25D4646 DD BIODIV TUTEURS BAMBOU S4-SOUFFLET VIGNE	562,38
		25D4647 DD BIODIV PROTECTION ANTI GIBIER-SODISAC	484,80
	Total 4581038		7 600,86
	4581062	25D3121 CHASSELAY 25.08 BELLE-SIZE/GD FOSSE 458-EIFFAGE ROUTE CENTRE EST V	9 439,80
		25D5598 CHASSELAY - BELLE SISE GD FOSSE-MAIRIE DE CHASSELAY	2 961,36
	Total 4581062		12 401,16
	4581063	25D1469 MARCY C25.10 MOE CENTRE BOURG-CALAD'ETUDES	624,00
		25D3823 MARCY M23.26.2-3 TX VOIRIE RTE CHARNAY-P-EUROVIA LYON VERNAISON	27 932,11
		25D5600 MARCY CONV RTE CHARNAY-MAIRIE DE MARCY SUR ANSE	2 992,88
	Total 4581063		31 548,99
	4581064	25D3869 ALIX M23.26.2-3 TX VOIRIE RD76 AYME CHAL-EUROVIA LYON VERNAISON	67 455,60
		25D5601 ALIX CONV AMGT RD76 AYME CHALUS-MAIRIE DE ALIX	21 846,95
	Total 4581064		89 302,55
	4581065	25D4517 LUCENAY M23.26.3-3 TP09-TX VOIRIE RUE DU-EUROVIA LYON VERNAISON	20 645,04
		25D5515 LUCENAY C25.47 MOE AMNGT RUE STADE-CALAD'ETUDES	1 044,00
		25D5602 LUCENAY CONV RUE STADE-MAIRIE DE LUCENAY	2 310,96
	Total 4581065		24 000,00
	Total 4581		166 820,45
20DOM	2051	25D3048 CRECHE CHAZAY LOG SURVEILL.ENERG-GROUPE CRIS	3 990,66
		25D3048 GYM CHAZAY LOG SURVEILL.ENERG-GROUPE CRIS	4 728,66
		25D3048 SIEGE LOG SURVEILL.ENERG-GROUPE CRIS	18 027,01
	Total 2051		26 746,33
	Total 20		26 746,33
21	21351	25D1063 SIEGE MOE 24.22 REAMENAGEMENT LOCAUX-HUMAN ARCHITECTES	45 433,12
		25D1064 SIEGE MOE 23.22 REAMENAGEMENT LOCAUX-ACOUSPHERE	2 144,97
		25D1065 SIEGE MOE 23.22 REAMENAGEMENT LOCAUX EXI-BERGA	14 115,50
		25D1066 SIEGE MOE 23.22 REAMENAGEMENT LOCAUX EXI-ECLISSE INGENIERIE	11 325,42
		25D1067 SIEGE MOE 24.22 REAMENAGEMENT LOCAUX EXI-NOVERGO	1 193,29
		25D4131 EX SIEGE - RENO BUREAU -CONTROLE TECH-ALPES CONTROLES VILLEFRANC	4 500,00
	Total 21351		78 712,30
	Total 21		78 712,30
Total 20DOM			105 458,63

230 553,84

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026028-DE

Berger
Levrault

105 458,63

Restes à réalisés des dépenses du BUDGET PRINCIPAL

RESTES A REALISES

DISPONIBLE

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
 Reçu en préfecture le 26/02/2026
 Publié le 26/02/2026
 ID : 069-200040574-20260218-DEL2026028-DE

9
 Berger
 Levrault
 4/6

44	21	25D4284 GYM. CHAT. 25.10 REMPL.EXTINC.-AP2MI	21568	3 468,05
		Total 21568		3 468,05
	Total 21			3 468,05
Total 44				
45	20	22D3317 ZA AMB RABLIERES 22.017 S4(REPORT)-SARL JDDBE BUREAU D'ETUDES	2031	4 674,24
		Total 2031		4 674,24
	Total 20			4 674,24
204	20422	24D3805 ECO AIDE AUX TPE 2024-A LEON MANGE		5 000,00
		24D5601 AIDE TPE 2024(REPORT)-CLICK AND POULETTE		2 093,00
		24D5614 AIDE AUX TPE(REPORT)-BOUCHERIE DUMAS		1 144,00
		24D5615 AIDE AUX TPE(REPORT)-COMME UNE EVIDENCE		4 539,00
		24D5879 AIDE AUX TPE(REPORT)-SARL POMMEZ		3 548,00
		25D3890 ECO AIDE AUX TPE 2025-ATELIER YUTORI		1 398,00
		25D3891 ECO AIDE AUX TPE 2025-DOLCE VITA		1 805,00
		25D4345 ECO AIDE AUX TPE 2025-COMPTOIR COLETTE		2 258,00
		25D4418 ECO AIDE AUX TPE 2025-OBOULO		5 000,00
		25D4419 ECO AIDE AUX TPE 2025-LE CEP VERT		5 000,00
		25D6376 AIDES AUX TPE 2025-L'INSTITUT DES PIERRES DOREES		5 000,00
		Total 20422		36 785,00
	Total 204			36 785,00
21	21328	25D4138 ECO LEGNY - REFEC FACADE TUDJU-GUELPA		8 008,60
		Total 21328		8 008,60
	2152	25D5521 ECO LEGNY POSE ARCEAUX VELOS-BERLIET LAURENT EURL		795,00
		Total 2152		795,00
	Total 21			8 803,60
23	2315	25D3485 AMBERIEUX 25.12- AMGT RUE PIANI-EIFFAGE ROUTE CENTRE EST VINDRY		265 844,72
		25D6439 AMBERIEUX 25.12- AMGT RUE PIANI SS TT-A2S		4 357,50
		25D6440 AMBERIEUX 25.12- AMGT RUE PIANI SS TT-MASSE ENVIRONNEMENT		6 034,09
		Total 2315		276 236,31
	238	25D3485 AMBERIEUX 25.12- AMGT RUE PIANI-EIFFAGE ROUTE CENTRE EST VINDRY		26 143,01
		Total 238		26 143,01
	Total 23			302 379,32
Total 45				

352 642,16

38 478,80

Restes à réalisés des dépenses du BUDGET PRINCIPAL

RESTES A REALISES

DISPONIBLE

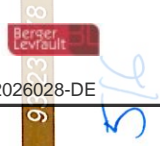
51	20	2031	25D3114 CRECHE MARCILLY 25.09 MOE AMENAG.-ART'CHITECT 25D3116 CRECHE MARCILLY 25.09 MOE AMENAGEMENT-CP2E 25D3117 CRECHE MARCILLY D'AZER. 25.09 MOE AMEN.-PHILIPPE NIEPCE 25D3118 CRECHE MARCILLY 25.09 MOE AMENAGEMENT-SARL EXACT ACOUSTIQUE 25D5599 CRECHE MARCILLY - C25.51 CT AMEN. LOCAUX-ALPES CONTROLES VILLEFRA	12 295,20 10 200,00 5 160,00 2 793,60 3 060,00 33 508,80 33 508,80
	Total 20			
	204	20421	25D2948 MAM CHAMELET 2E ACOMPT 25 % SUBVENTION-LES PTITES FRIPOUILLES CH 25D3010 MAM MARCY - AVANCE 50% SUBVENTION-MAM DES BOUTS'CHOUX	3 000,00 4 000,00 7 000,00 7 000,00
	Total 204			
	21	21318	25D2553 CRECHE ANSE PAPILLONS CREATION EP-AVENIR TOITURES 25D4435 CRECHE LES CHERES BARDAGE-GUELPA 25D4513 CRECHE ANSE 1 RPLT PLAN DE TRVL-MARTINON MSE	1 197,00 4 439,09 6 942,01 12 578,10
		Total 21318		
		21568	25D4284 CRECHE ANSE 1 25.10 REMPL.EXTINC.-AP2MI 25D4284 CRECHE PDPD 25.10 REMPL. EXTINCT-AP2MI	1 099,54 199,01 1 298,55
		Total 21568		
		21848	25D4623 CRECHE PDPD-INVESTISSEMENT STRUCTURE EXT-LES 3 OURS 25D4845 RPEI DOMAINE EQUIPEMENT TC LOZANNE-WESCO . 25D4845 RPEI DOMAINE EQUIPEMENTS-WESCO .	575,59 919,08 14,62 1 509,29
		Total 21848		
		2188	25D4513 CRECHE ANSE 1 RPLT LAVE VAISSELLE-MARTINON MSE	3 464,86 3 464,86 18 850,80
		Total 2188		
	Total 21			

Total 51 127 261 26 59 359,60

60	20	2031	25D4295 PISCINE OMBRIERE 24.17 MOE-NEPSEN	494,40 494,40 494,40
	Total 20			
	23	2313	25D4278 OMBRIERE PISCINE ARRET URGENCE-EIFFAGE ENERGIE SYSTAMES INFRA 25D5031 PISCINE SIGNALETIQUE OMBRIERES-THIVENT	660,82 7 600,80 8 261,62 8 261,62
	Total 23			

Total 60 9 875,02

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le 26/02/2026
ID : 069-200040574-20260218-DEL2026028-DE



Restes à réalisés des dépenses du BUDGET PRINCIPAL

RESTES A REALISES

DISPONIBLE

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
 Reçu en préfecture le 26/02/2026
 Publié le 26/02/2026
 ID : 069-200040574-20260218-DEL2026028-DE



E/f

61		2031	20 000,00
		24D3603 MOB PASSERELLE ANSE ST BERNARD-CC DOMBES SAONE VALLEE	
		25D1109 MOB POLE MULTIMODAL 24.29 MOE-SB INGE SAONE-BEAUJOLAIS	7 345,80
		25D4053 MOB 23.26.4-3 VO/LEGN Y VOIE VERTE-THIVENT	3 006,00
		25D5019 MOB 25.15 MOE VELOTAF 01-SB INGE SAONE-BEAUJOLAIS	15 062,40
		25D5020 MOB 25.15 VELOTAF 01 MOE-EXODE	2 628,00
		25D6375 MOB LEGNY-VO - MOE AMENAGT CYCL-SB INGE SAONE-BEAUJOLAIS	14 850,00
	Total 2031		62 892,20
	Total 20		62 892,20
21		2152	13 616,53
		25D4250 MOB 23.26.1-3 ANSE VOI POLE MULTI-THIVENT	
		25D5105 MOB- ARCEAUX VELO CCBPD-ASSOCIATION DE LA ROCHE	5 760,00
		25D5615 MOB POLE MULTI ANSE VOI ECLAIRAGE-SOBEGA	16 390,42
		25D5651 MOB CONV DEPART - MODES ACTIFS-DEPARTEMENT DU RHONE COURS LIBE	43 000,00
	Total 2152		78 766,95
	Total 21		78 766,95
62		2317	6 222,00
		25D3829 MARCY M23.26.2-3 TX VOIRIE RTE CHARNAY-P-EUROVIA LYON VERNAISON	
		25D3840 LOZANNE M23.26.2-3 TP08-TX VOIRIE LA SAU-EUROVIA LYON VERNAISON	14 359,68
		25D3870 ALIX M23.26.2-3 TX VOIRIE Ayme CHALUS PH-EUROVIA LYON VERNAISON	20 760,00
	Total 2317		41 341,68
	Total 23		41 341,68
Total 61			141 659,15
Total 62			84 099,94
Total général des restes à réalisés dépenses du budget général			1 186 216,75

A Anse le 16 janvier 2026

Le Président,
 Daniel POMERET



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ, **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET PRINCIPAL

VU

- la délibération 2026-006 du 28 janvier 2026 actant la tenue du débat sur les orientations budgétaires (DOB) 2026 ;
- l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- la proposition de reprise anticipée des résultats 2025,

L'approbation du budget primitif doit intervenir avant le 15 avril et dans les dix semaines qui suivent la tenue du débat sur les orientations budgétaires (DOB). Ce délai est porté au 30 avril les années de renouvellement des exécutifs communaux et communautaires.

Le budget principal présente un volume total de 52 681 k€ dont :

- 27 318 k€ en section de fonctionnement,
- 25 363 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

<i>Budget principal</i>	CREDITS VOTES 2026
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	3 905 961,26
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 948 942,64
014 - Atténuations de produits	5 393 001,30
65 - Autres charges de gestion courante	3 273 147,04
66 - Charges financières	456 517,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	20 977 569,24
023 - Virement à la section d'investissement	5 420 709,10
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	6 340 709,10
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	27 318 278,34
013 - Atténuations de charges	90 000,00

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	
73 - Impôts et taxes	7 387 492,00
731 - Fiscalité locale	6 859 448,91
74 - Dotations et participations	6 549 279,28
75 - Autres produits de gestion courante	37 875,00
77 - Produits spécifiques	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	23 585 086,05
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	180 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 553 192,29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	27 318 278,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	3 261 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	170 500,00
204 - Subventions d'équipement versées	220 000,00
21 - Immobilisations corporelles	44 770,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
TOTAL HORS OPERATION D'EQUIPEMENT	3 696 270,00
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - AP Travaux de voirie 2022-2025	3 854 146,91
36 - Piscine	0,00
37 - Aire de grand passage	0,00
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00
53 - AP Crèche d'Anse 2	0,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
56 - AP Réhabilitation du gymnase de Chazay	0,00
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00

60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
63 - Voirie - Giratoire BEAULIEU	0,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	8 558 704,07
4581 - Opérations sous mandat	463 595,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	12 718 569,07
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	680 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 777 847,85
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	1 186 216,75
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	25 362 633,67

10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 471 898,14
13 - Subventions d'investissement	551 125,67
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 518 811,30
4582 - Opérations sous mandat	487 923,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	14 029 758,11
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 420 709,10
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	6 840 709,10
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	4 492 166,46
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	25 362 633,67

La maquette budgétaire et une note explicative sont jointes en annexe.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2026 du budget principal tel que présenté.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.



**CCBPD
EPCI**

Numéro SIRET : 20004057400010
Poste comptable : SGC VILLEFRANCHE SUR SAONE

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	10
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	30
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	31
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	42
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	66
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	69
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	72
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	78

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	81
A1.01 - Opérations non ventilables	84
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	85
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	88
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	89
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	90
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	93
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	96
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	99
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	100
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	103
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	105
A1.908 - Fonction 8 - Transports	108
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	112
A2.01 - Opérations non ventilables	114
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	115
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	121
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	122
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	123
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	126
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	132
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	135
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	136
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	137
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	140
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	142
A2.938 - Fonction 8 - Transports	145

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	149
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	150
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	156
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	158



B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	162
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	163
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	165
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	167
B3.1 - Etat des provisions constituées	168
B3.2 - Etalement des provisions	169
B4 - Etat des charges transférées	175
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	176
B6 - Prêts	177
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	178
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	187
B7.3 - Etat des emprunts garantis	188
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	189
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	190
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	192
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	193
B7.8 - Autres engagements donnés	194
B7.9 - Autres engagements reçus	195
B8 - Subventions versées	200
B9 - Etat du personnel	201
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	202
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	203
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	204
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	205
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	206
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	208
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	209
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	210
D3 - Décisions en matière de taux	212
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	213
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	215
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	217
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	218
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	219

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A****Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	57452

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	298.47

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	365.13
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	410.52
3 Dépenses d'équipement brut / population	156.55
4 Encours de dette / population (2) (3)	250.48
5 DGF / population	41.01
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	37.89%
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	102.62%
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	38.13%
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	61.02%
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11.06%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****C1****RESULTAT DE L'EXERCICE N-1**

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	39 960 373,44	41 671 681,43	-1 946 348,45	A1 -235 040,46
Investissement	18 272 336,17	17 482 165,28	(3) -9 987 676,96	A2 -10 777 847,85
Fonctionnement	21 688 037,27	24 189 516,15	(4) 8 041 328,51	A3 10 542 807,39

RESTES A REALISER N-1

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 1 186 216,75	III + IV 4 492 166,46	B1 3 305 949,71
Investissement	I 1 186 216,75	III 4 492 166,46	B2 3 305 949,71
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)

TOTAL	A1 + B1	3 070 909,25
Investissement	A2 + B2	-7 471 898,14
Fonctionnement	A3 + B3	10 542 807,39

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 186 216,75
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
2000	Opération d'équipement n° 2000	105 458,63
44	Opération d'équipement n° 44	3 468,05
45	Opération d'équipement n° 45	352 642,16
51	Opération d'équipement n° 51	59 359,60
60	Opération d'équipement n° 60	8 756,02
61	Opération d'équipement n° 61	141 659,15
62	Opération d'équipement n° 62	41 341,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	79 083,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	149 029,64
21	Immobilisations corporelles (3)	78 598,37
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	166 820,45
4581030	Groupement de commande construction salle des fêtes d'Anse et crèche	1 966,89
4581038	Marathon de la biodiversité 2021 -2024	7 600,86
4581062	CHASSELAY - Belle Sise et Grand Fossé	12 401,16
4581063	MARCY - Route de Charnay	31 548,99
4581064	ALIX - Agmt RD76 Aymé CHALUS	89 302,55
4581065	LUCENAY - Rue du stade	24 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le 26/02/2026
ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 4 492 166,46
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	4 319 913,76
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	172 252,70
4582030	Groupement de commande construction salle des fêtes d'Anse et crèche	15 000,00
4582062	CHASSELAY - Belle Sise et Grand Fossé	12 401,16
4582063	MARCY - Route de Charnay	31 548,99
4582064	ALIX - Agmt RD76 Aymé CHALUS	89 302,55
4582065	LUCENAY - Rue du stade	24 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	13 398 569,07	20 870 467,21
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 186 216,75	4 492 166,46
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 10 777 847,85	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		25 362 633,67	25 362 633,67
		+	+
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	27 303 278,34	23 765 086,05
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 553 192,29
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		27 303 278,34	27 318 278,34
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		52 665 912,01	52 680 912,01

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022-12	AGRANDISSEMENT DU SIEGE	57	5 530 766,00
2022-14	AMELIORATION NIVEAU TECHNIQUE DE LA PISCINE	58	4 612 854,54
2018-007	BORDELAN	52	1 850 000,00
2019-008	CRECHE ANSE 2	53	2 758 025,63
2019-009	CRECHE CHAZAY 2	54	2 800 000,00
2023-15	CRECHE CHESSY 2	59	3 330 000,00
2019-010	ESPACE PIERRES FOLLES	55	12 280 000,00
2022-11	REHABILITATION GYMNASSE CHAZAY	56	2 122 574,92
2025-16	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	64	1 110 000,00
2022-13	VOIRIE 2022 - 2026	35	18 653 992,44
TOTAL			55 048 213,53
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	100 000,00
TOTAL GENERAL			55 148 213,53

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AE VOTEES****B2**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 325 068,40	207 398,97	247 500,00	247 500,00	454 898,97
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	429 018,70	192 814,64	320 000,00	320 000,00	512 814,64
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 284 782,97	267 200,07	2 399 688,87	2 399 688,87	2 666 888,94
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	16 723 245,36	351 982,62	6 026 785,20	6 026 785,20	6 378 767,82
Total des dépenses d'équipement		19 762 115,43	1 019 396,30	8 993 974,07	8 993 974,07	10 013 370,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 175 000,00	0,00	3 261 000,00	3 261 000,00	3 261 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 205 000,00	0,00	3 261 000,00	3 261 000,00	3 261 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	886 252,27	166 820,45	463 595,00	463 595,00	630 415,45
Total des dépenses réelles d'investissement		21 853 367,70	1 186 216,75	12 718 569,07	12 718 569,07	13 904 785,82

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	180 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	800 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		980 000,00		680 000,00	680 000,00	680 000,00

TOTAL	22 833 367,70	1 186 216,75	13 398 569,07	13 398 569,07	14 584 785,82
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	10 777 847,85
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 362 633,67
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	7 817 626,52	4 319 913,76	551 125,67	551 125,67	4 871 039,43
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	7 557 880,36	0,00	5 518 811,30	5 518 811,30	5 518 811,30
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 375 506,88	4 319 913,76	6 069 936,97	6 069 936,97	10 389 850,73
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 752 565,10	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 849 017,66	0,00	7 471 898,14	7 471 898,14	7 471 898,14
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 601 582,76	0,00	7 471 898,14	7 471 898,14	7 471 898,14
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	827 430,16	172 252,70	487 923,00	487 923,00	660 175,70
Total des recettes réelles d'investissement		21 804 519,80	4 492 166,46	14 029 758,11	14 029 758,11	18 521 924,57

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	9 166 524,86		5 420 709,10	5 420 709,10	5 420 709,10
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 050 000,00		920 000,00	920 000,00	920 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	800 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 016 524,86		6 840 709,10	6 840 709,10	6 840 709,10

TOTAL	32 821 044,66	4 492 166,46	20 870 467,21	20 870 467,21	25 362 633,67
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 362 633,67
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	6 160 709,10
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 717 090,56	0,00	3 905 961,26	3 905 961,26	3 905 961,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 626 358,62	0,00	7 948 942,64	7 948 942,64	7 948 942,64
014	Atténuations de produits	5 372 501,30	0,00	5 393 001,30	5 393 001,30	5 393 001,30
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 185 789,04	0,00	3 273 147,04	3 273 147,04	3 273 147,04
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		20 901 739,52	0,00	20 521 052,24	20 521 052,24	20 521 052,24
66	Charges financières	402 634,99	0,00	441 517,00	441 517,00	441 517,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		21 311 874,51	0,00	20 962 569,24	20 962 569,24	20 962 569,24

023	Virement à la section d'investissement (4)	9 166 524,86		5 420 709,10	5 420 709,10	5 420 709,10
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 050 000,00		920 000,00	920 000,00	920 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 216 524,86		6 340 709,10	6 340 709,10	6 340 709,10

TOTAL	31 528 399,37	0,00	27 303 278,34	27 303 278,34	27 303 278,34
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIcipe	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 303 278,34
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	120 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 618 355,00	0,00	2 660 990,00	2 660 990,00	2 660 990,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	7 418 664,86	0,00	7 387 492,86	7 387 492,86	7 387 492,86
731	Fiscalité locale	6 769 394,00	0,00	6 859 448,91	6 859 448,91	6 859 448,91
74	Dotations et participations (3)	6 297 782,00	0,00	6 549 279,28	6 549 279,28	6 549 279,28
75	Autres produits de gestion courante (3)	82 875,00	0,00	37 875,00	37 875,00	37 875,00
Total des recettes de gestion courante		23 307 070,86	0,00	23 585 086,05	23 585 086,05	23 585 086,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 307 070,86	0,00	23 585 086,05	23 585 086,05	23 585 086,05

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	180 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		180 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00

TOTAL	23 487 070,86	0,00	23 765 086,05	23 765 086,05	23 765 086,05
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 553 192,29
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	27 318 278,34
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 160 709,10
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	180 000,00	180 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 261 000,00	0,00	3 261 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	9 271 389,36		9 271 389,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	249 583,00	0,00	249 583,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	369 029,64	0,00	369 029,64
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	123 368,37	0,00	123 368,37
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	500 000,00	500 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	630 415,45	0,00	630 415,45
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		13 904 785,82	680 000,00	14 584 785,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**25 362 633,67****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 905 961,26		3 905 961,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	7 948 942,64		7 948 942,64
014	Atténuations de produits	5 393 001,30		5 393 001,30
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 273 147,04	0,00	3 273 147,04
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	441 517,00	0,00	441 517,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	920 000,00	920 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		5 420 709,10	5 420 709,10
Dépenses de fonctionnement – Total		20 962 569,24	6 340 709,10	27 303 278,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**27 303 278,34**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	4 871 039,43	0,00	4 871 039,43
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 518 811,30	0,00	5 518 811,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	500 000,00	500 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		920 000,00	920 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	660 175,70	0,00	660 175,70
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		5 420 709,10	5 420 709,10
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		11 050 026,43	6 840 709,10	17 890 735,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**7 471 898,14**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**25 362 633,67****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	90 000,00		90 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 660 990,00		2 660 990,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 387 492,86		7 387 492,86
731	Fiscalité locale	6 859 448,91		6 859 448,91
74	Dotations et participations (8)	6 549 279,28		6 549 279,28
75	Autres produits de gestion courante (8)	37 875,00	0,00	37 875,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	180 000,00	180 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	23 585 086,05		
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			3 553 192,29
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			27 318 278,34

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 833 367,70	1 186 216,75	55 148 213,53	13 398 569,07	13 398 569,07	3 904 146,91	9 494 422,16	14 584 785,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	191 456,00	79 083,00	0,00	170 500,00	170 500,00	0,00	170 500,00	249 583,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	269 494,00	149 029,64	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	369 029,64
21	Immobilisations corporelles	169 992,41	78 598,37	0,00	44 770,00	44 770,00	0,00	44 770,00	123 368,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	19 131 173,02	712 685,29	55 048 213,53	8 558 704,07	8 558 704,07	3 904 146,91	4 654 557,16	9 271 389,36
Total des dépenses d'équipement		19 762 115,43	1 019 396,30	55 048 213,53	8 993 974,07	8 993 974,07	3 904 146,91	5 089 827,16	10 013 370,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 175 000,00	0,00		3 261 000,00	3 261 000,00		3 261 000,00	3 261 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			100 000,00					
Total des dépenses financières		1 205 000,00	0,00	100 000,00	3 261 000,00	3 261 000,00	0,00	3 261 000,00	3 261 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	886 252,27	166 820,45	0,00	463 595,00	463 595,00	0,00	463 595,00	630 415,45
Total des dépenses réelles		21 853 367,70	1 186 216,75	55 148 213,53	12 718 569,07	12 718 569,07	3 904 146,91	8 814 422,16	13 904 785,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	180 000,00			180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	800 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'ordre		980 000,00			680 000,00	680 000,00		680 000,00	680 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								10 777 847,85	

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

Berser
Levrault

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	(RAR N-1 (BAP N-1 (Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								25 362 633,67

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		29 972 027,00	4 492 166,46	13 398 569,07	13 398 569,07	17 890 735,53
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 817 626,52	4 319 913,76	551 125,67	551 125,67	4 871 039,43
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	7 557 880,36	0,00	5 518 811,30	5 518 811,30	5 518 811,30
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 375 506,88	4 319 913,76	6 069 936,97	6 069 936,97	10 389 850,73
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 752 565,10	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 752 565,10	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	827 430,16	172 252,70	487 923,00	487 923,00	660 175,70
Total des recettes réelles		18 955 502,14	4 492 166,46	6 557 859,97	6 557 859,97	11 050 026,43
021	Virement de la section de fonctionnement	9 166 524,86		5 420 709,10	5 420 709,10	5 420 709,10
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 050 000,00		920 000,00	920 000,00	920 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	800 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre		11 016 524,86		6 840 709,10	6 840 709,10	6 840 709,10

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)**0,00****Affectation au compte 1068 (8)****7 471 898,14**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DÉL2026029-DE

Berser
Levrault

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée délibérante	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					25 362 633,67

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CCBPD - BUDGET GENERAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 833 367,70	1 186 216,75	55 148 213,53	13 398 569,07	13 398 569,07	3 904 146,91	9 494 422,16	14 584 785,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	191 456,00	79 083,00	0,00	170 500,00	170 500,00	0,00	170 500,00	249 583,00
2031	Frais d'études	177 000,00	79 083,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	80 583,00
2051	Concessions, droits similaires	14 456,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	269 494,00	149 029,64	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	369 029,64
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	50 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	25 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	18 396,97	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	186 097,03	109 029,64		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	199 029,64
20423	Privé : Projet infrastructure	15 000,00	15 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	169 992,41	78 598,37	0,00	44 770,00	44 770,00	0,00	44 770,00	123 368,37
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	23 742,99		0,00	0,00	0,00	0,00	23 742,99
2128	Autres agencements et aménagements	11 895,78	830,89		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 830,89
21318	Autres bâtiments publics	2 400,00	2 400,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
2152	Installations de voirie	756,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	708,00		0,00	0,00	0,00	0,00	708,00
21561	Matériel roulant	31 052,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	454,99	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	27 717,17	40 013,81		0,00	0,00	0,00	0,00	40 013,81
21838	Autre matériel informatique	49 418,03	6 975,14		20 750,00	20 750,00	0,00	20 750,00	27 725,14

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour informatique Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	(RAR N-1 Vote) III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00	193,98		0,00	0,00	0,00	0,00	193,98
2185	Matériel de téléphonie	6 321,68	507,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	2 007,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 976,76	3 226,56		8 520,00	8 520,00	0,00	8 520,00	11 746,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	19 131 173,02	712 685,29	55 048 213,53	8 558 704,07	8 558 704,07	3 904 146,91	4 654 557,16	9 271 389,36
Total des dépenses d'équipement		19 762 115,43	1 019 396,30	55 048 213,53	8 993 974,07	8 993 974,07	3 904 146,91	5 089 827,16	10 013 370,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 175 000,00	0,00		3 261 000,00	3 261 000,00		3 261 000,00	3 261 000,00
1641	Emprunts en euros	1 160 000,00	0,00		3 261 000,00	3 261 000,00		3 261 000,00	3 261 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			100 000,00					
Total des dépenses financières		1 205 000,00	0,00	100 000,00	3 261 000,00	3 261 000,00	0,00	3 261 000,00	3 261 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote
			I			II			III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	886 252,27	166 820,45	0,00	463 595,00	463 595,00	0,00	463 595,00	630 415,45
4581017	Les Verchères- Centre Bourg	134 520,26	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581023	RD30/chemin de la Combe Morancé	26 342,73	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581028	PCAET : AMI études techniques renforcées bâtiments publics	0,00	0,00		2 820,00	2 820,00	0,00	2 820,00	2 820,00
4581030	Groupement de commande construction salle des fêtes d'Anse et créche	1 966,89	1 966,89		0,00	0,00	0,00	0,00	1 966,89
4581038	Marathon de la biodiversité 2021 -2024	233 239,31	7 600,86		110 775,00	110 775,00	0,00	110 775,00	118 375,86
4581042	Démolition et désamiantage de l'ancienne caserne et du logement attenant - CHAZAY	14 568,90	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581046	Travaux réaménagement RD385 Route de Lyon -La Poste - LOZANNE	181,10	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581049	Aménagements sécurité route bois Alix - LACHASSAGNE	15 117,24	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581052	Reversement aux communes du fonds chene	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581057	amngt sécurité rue Crotay libération - Val d'Oingt	10 050,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581058	aménagement sécuritié RD134 commune Le Breuil	868,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581059	MORANCE Amgt BRUYERES -VAINES	36 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581060	ANSE Amgt Vigne des Garçons seteur 1-2	51 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581061	POMMIERS - Amgt ch. ST JEAN	50 997,72	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581062	CHASSELAY - Belle Sise et Grand Fossé	54 000,00	12 401,16		0,00	0,00	0,00	0,00	12 401,16
4581063	MARCY - Route de Charnay	70 000,00	31 548,99		0,00	0,00	0,00	0,00	31 548,99
4581064	ALIX - Agmt RD76 Aymé CHALUS	93 000,00	89 302,55		0,00	0,00	0,00	0,00	89 302,55
4581065	LUCENAY - Rue du stade	24 000,00	24 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
4581066	LOZANNE - La Sautière carrefour feux	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour informatique Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote III = I + II
4581067	LES CHERES - Aménagement de sécurité chemin de la Croix Marval	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
4581845	Aménagements voirie	50 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses réelles		21 853 367,70	1 186 216,75	55 148 213,53	12 718 569,07	12 718 569,07	3 904 146,91	8 814 422,16	13 904 785,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	180 000,00			180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	180 000,00			180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	16 671,04			67 472,31	67 472,31		67 472,31	67 472,31
13912	Subv. transf. Régions	5 143,92			13 014,92	13 014,92		13 014,92	13 014,92
13913	Subv. transf. Départements	158 021,64			88 065,44	88 065,44		88 065,44	88 065,44
13918	Autres subventions d'équipement transf.	163,40			11 447,33	11 447,33		11 447,33	11 447,33
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	800 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
2313	Constructions	800 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'ordre		980 000,00			680 000,00	680 000,00		680 000,00	680 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
2000	Domaine des communes		633 958,85	105 458,63	75 700,00	75 700,00	0,00	75 700,00
35	Travaux de voirie		4 383 705,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
35	Travaux de voirie	13	14 787 540,39	0,00	3 854 146,91	3 854 146,91	3 854 146,91	0,00
36	Piscine		78 643,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
37	Aire de grand passage		64 009,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
44	Sports		1 302 484,84	3 468,05	223 700,00	223 700,00	0,00	223 700,00
45	zones économiques		1 434 457,45	352 642,16	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
47	Interventions Foncières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50	Dechetteries		865 974,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51	Crèches		553 053,31	59 359,60	554 500,00	554 500,00	0,00	554 500,00
52	AP Bordelan		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52	AP Bordelan	007	1 300 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00
52	AP Bordelan	008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53	AP Crèche d'Anse 2		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53	AP Crèche d'Anse 2	008	2 758 025,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54	AP crèche de Chazay 2		0,00	0,00	205 143,30	205 143,30	0,00	205 143,30
54	AP crèche de Chazay 2	009	2 553 795,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles		0,00	0,00	435 468,87	435 468,87	0,00	435 468,87
55	AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	010	11 750 012,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
56	AP Réhabilitation du gymnase de Chazay		710,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
56	AP Réhabilitation du gymnase de Chazay	11	2 122 574,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57	AP Agrandissement du siège		0,00	0,00	336 642,79	336 642,79	0,00	336 642,79
57	AP Agrandissement du siège	12	5 154 123,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
58	AP Amélioration niveau technique de la piscine		0,00	0,00	450 852,20	450 852,20	0,00	450 852,20
58	AP Amélioration niveau technique de la piscine	14	4 162 002,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
59	AP crèche de Chessy 2		1 872,49	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
59	AP crèche de Chessy 2	15	35 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60	Piscine Aquazergues-Ombrières		601 554,20	8 756,02	0,00	0,00	0,00	0,00
61	Mobilité - Voies douces		602 517,48	141 659,15	1 024 550,00	1 024 550,00	0,00	1 024 550,00
62	Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus		249 009,34	41 341,68	320 000,00	320 000,00	0,00	320 000,00
63	Voirie - Giratoire BEAULIEU		178 373,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64	AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires		0,00	0,00	453 000,00	453 000,00	0,00	453 000,00
64	AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	16	20 308,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			55 593 866,25	712 685,29	8 558 704,07	8 558 704,07	3 904 146,91	4 654 557,16

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.2****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 35****LIBELLE : Travaux de voirie****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 13****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		100 000,00	14 787 540,39	a 0,00	3 854 146,91	b 3 854 146,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	5 040,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	5 040,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	960,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	50 000,00	960,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	14 781 540,39	0,00	3 854 146,91	3 854 146,91
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	14 757 895,56	0,00	3 854 146,91	3 854 146,91
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	23 644,83	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-3 854 146,91**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 52****LIBELLE : AP Bordelan****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 007****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		0,00	1 300 000,00	a	0,00	b	50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	1 300 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	1 300 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-50 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 52****LIBELLE : AP Bordelan****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 008****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		50 000,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 53****LIBELLE : AP Crèche d'Anse 2****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 008****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		300 000,00	2 758 025,63	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	250 000,00	96 573,07	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	50 000,00	308,40	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	50 000,00	1 783,42	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	50 000,00	2 592,24	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50 000,00	57 015,91	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	34 873,10	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	50 000,00	2 661 452,56	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	2 645 561,18	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	50 000,00	15 891,38	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 54****LIBELLE : AP crèche de Chazay 2****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 009****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		100 000,00	2 553 795,16	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	2 553 795,16	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	50 000,00	34 765,18	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	2 511 993,88	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	50 000,00	7 036,10	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 55
LIBELLE : AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 010****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		50 000,00	11 750 012,08	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	48 740,40	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	48 740,40	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00	11 701 271,68	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	383 612,13	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	11 069 338,62	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	50 000,00	248 320,93	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 56****LIBELLE : AP Réhabilitation du gymnase de Chazay
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 11****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		100 000,00	2 122 574,92	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	144 461,14	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	144 461,14	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00	1 978 113,78	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	1 969 505,08	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	50 000,00	8 608,70	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 57****LIBELLE : AP Agrandissement du siège****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 12****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		50 000,00	5 154 123,30	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	40 080,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	40 080,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	107 037,46	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	107 037,46	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	5 007 005,84	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	5 007 005,84	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 58
LIBELLE : AP Amélioration niveau technique de la piscine
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 14****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		0,00	4 162 002,34	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	384 567,08	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	384 567,08	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	3 777 435,26	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	3 625 201,74	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	152 233,52	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 59****LIBELLE : AP crèche de Chessy 2****AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 15****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	35 160,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	33 960,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	33 960,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 64
LIBELLE : AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 16****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	20 308,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 108,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	13 108,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2000
LIBELLE : Domaine des communes
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		633 958,85	a 105 458,63	75 700,00	b 75 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 127,60	26 746,33	0,00	0,00
2031	Frais d'études	33 780,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 347,60	26 746,33	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	446 328,65	78 712,30	75 700,00	75 700,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 227,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	3 972,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	281 951,27	0,00	62 700,00	62 700,00
21351	Bâtiments publics	42 452,52	78 712,30	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	718,42	0,00	3 000,00	3 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	8 984,10	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	18 952,86	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	22 099,26	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	19 193,03	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 968,63	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 809,56	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	152 502,60	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	66 784,46	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	85 718,14	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-181 158,63

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le 26/02/2026
ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 35
LIBELLE : Travaux de voirie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 383 705,02	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	36 600,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	36 600,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	3 294,33	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	3 294,33	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	360,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	360,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 343 450,69	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	4 304 968,30	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	38 482,39	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		157 912,60	c 235 759,00	6 959,00	d 6 959,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	157 912,60	235 759,00	6 959,00	6 959,00
1323	Subv. non transf. Départements	157 912,60	135 759,00	6 959,00	6 959,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	100 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**242 718,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : Piscine
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		78 643,17	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 959,60	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	13 216,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	1 315,60	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 428,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	62 683,57	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	62 683,57	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 37
LIBELLE : Aire de grand passage
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		64 009,88	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 009,88	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	53 684,55	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	756,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	9 569,33	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 44
LIBELLE : Sports
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 302 484,84	a 3 468,05	223 700,00	b 223 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 760,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 760,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	68 386,02	3 468,05	223 700,00	223 700,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 593,48	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	11 330,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	21 808,62	0,00	223 000,00	223 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	336,56	3 468,05	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	612,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	29 705,36	0,00	700,00	700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 222 338,82	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 222 338,82	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-227 168,05**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 45
LIBELLE : zones économiques
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 434 457,45	a 352 642,16	75 000,00	b 75 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 197,76	4 674,24	0,00	0,00
2031	Frais d'études	33 197,76	4 674,24	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	408 141,15	36 785,00	45 000,00	45 000,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	104 550,00	0,00	0,00	0,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	172 999,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	130 592,15	36 785,00	45 000,00	45 000,00
21	Immobilisations corporelles	61 569,59	8 803,60	20 000,00	20 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
21328	Autres bâtiments privés	10 360,81	8 008,60	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	27 777,42	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	17 159,50	795,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 682,80	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 589,06	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	931 548,95	302 379,32	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	10 913,32	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	855 271,17	276 236,31	10 000,00	10 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	39 221,45	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	26 143,01	26 143,01	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-427 642,16**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 47
LIBELLE : Interventions Foncières
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 50
LIBELLE : Dechetteries
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		865 974,12	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	865 974,12	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	11 542,90	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	273 189,25	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 804,80	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	579 437,17	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 51
LIBELLE : Crèches
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		553 053,31	a 59 359,60	554 500,00	b 554 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 855,20	33 508,80	42 000,00	42 000,00
2031	Frais d'études	10 855,20	33 508,80	42 000,00	42 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	21 000,00	7 000,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	21 000,00	7 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	520 811,71	18 850,80	162 500,00	162 500,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	5 982,68	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	20 611,20	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	304 099,09	12 578,10	114 300,00	114 300,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	0,00	0,00	0,00	0,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	369,71	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 118,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	538,80	1 298,55	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	190,80	0,00	0,00	0,00
21713	Terrains aménagés hors voirie (mise à di	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00
21721	Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)	2 970,00	0,00	0,00	0,00
217318	Autres bâtiments publics	57 166,65	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	750,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	44 794,81	1 509,29	18 750,00	18 750,00
2185	Matériel de téléphonie	718,39	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	80 501,58	3 464,86	23 650,00	23 650,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	386,40	0,00	350 000,00	350 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	386,40	0,00	350 000,00	350 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-613 859,60

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats de paiement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 52
LIBELLE : AP Bordelan
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 53
LIBELLE : AP Crèche d'Anse 2
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 009 625,00	c	5 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 009 625,00	5 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	149 625,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	180 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	680 000,00	5 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

5 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 54
LIBELLE : AP crèche de Chazay 2
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	205 143,30	b 205 143,30
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	205 143,30	205 143,30
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	205 143,30	205 143,30

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		233 250,00	c 711 500,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	233 250,00	711 500,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	71 250,00	28 500,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	162 000,00	18 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	665 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**506 356,70**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 55
LIBELLE : AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	435 468,87	b 435 468,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	435 468,87	435 468,87
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	435 468,87	435 468,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 329 051,71	c 2 090 115,29	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 329 051,71	2 090 115,29	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	576 932,71	348 115,29	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	632 119,00	1 292 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	120 000,00	450 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**1 654 646,42**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 56
LIBELLE : AP Réhabilitation du gymnase de Chazay
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		710,65	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	710,65	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	710,65	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 042 432,15	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 042 432,15	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 042 432,15	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 57
LIBELLE : AP Agrandissement du siège
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		0,00	a	0,00	b	336 642,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	336 642,79		336 642,79
2313	Constructions	0,00	0,00	336 642,79		336 642,79

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		682 082,33	c	51 537,67	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	682 082,33	51 537,67	0,00		0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	89 872,00	22 468,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	570 930,33	29 069,67	0,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	21 280,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-285 105,12

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 58
LIBELLE : AP Amélioration niveau technique de la piscine
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	450 852,20	b 450 852,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	450 852,20	450 852,20
2313	Constructions	0,00	0,00	450 852,20	450 852,20

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		720 000,00	c 480 000,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	720 000,00	480 000,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	300 000,00	120 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	240 000,00	360 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	180 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

29 147,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 59
LIBELLE : AP crèche de Chessy 2
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 872,49	a	500 000,00	b
			0,00		500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	484,94	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	484,94	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 387,55	0,00	500 000,00	500 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 387,55	0,00	500 000,00	500 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		23 998,20	c	0,00	d
			296 001,80		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	23 998,20	296 001,80	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	23 998,20	296 001,80	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-203 998,20

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 60
LIBELLE : Piscine Aquazergues- Ombrières
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		601 554,20	a 8 756,02	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 896,64	494,40	0,00	0,00
2031	Frais d'études	42 896,64	494,40	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	558 657,56	8 261,62	0,00	0,00
2313	Constructions	558 657,56	8 261,62	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-8 756,02**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 61
LIBELLE : Mobilité - Voies douces
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		602 517,48	a 141 659,15	1 024 550,00	b 1 024 550,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 713,60	62 892,20	0,00	0,00
2031	Frais d'études	34 713,60	62 892,20	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	173 896,67	78 766,95	1 019 550,00	1 019 550,00
2152	Installations de voirie	173 896,67	78 766,95	1 013 550,00	1 013 550,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	393 907,21	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	393 907,21	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 400 000,00	17 500,00	d 17 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	400 000,00	17 500,00	17 500,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	100 000,00	15 000,00	15 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	300 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-748 709,15**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 62
LIBELLE : Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		249 009,34	a 41 341,68	320 000,00	b 320 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	249 009,34	41 341,68	320 000,00	320 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	249 009,34	41 341,68	320 000,00	320 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		234 331,88	c 0,00	266 666,67	d 266 666,67
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	234 331,88	0,00	266 666,67	266 666,67
13258	Subv. non transf. Autres groupements	71 784,33	0,00	266 666,67	266 666,67
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	162 547,55	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-94 675,01**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 63
LIBELLE : Voirie - Giratoire BEAULIEU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		178 373,63	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	178 373,63	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	178 373,63	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		179 880,51	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	179 880,51	50 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	53 441,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	126 439,51	50 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**50 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 64
LIBELLE : AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	453 000,00	b
			0,00		453 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	418 000,00	418 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	418 000,00	418 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-453 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		29 972 027,00	4 492 166,46	13 398 569,07	13 398 569,07	17 890 735,53
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 817 626,52	4 319 913,76	551 125,67	551 125,67	4 871 039,43
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	120 000,00	2 500,00	2 500,00	122 500,00
1312	Subv. transf. Régions	31 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	360 000,00	360 000,00	0,00	0,00	360 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 453 849,86	795 085,09	275 000,00	275 000,00	1 070 085,09
1322	Subv. non transf. Régions	2 284 119,00	1 310 000,00	0,00	0,00	1 310 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 268 195,00	914 828,67	6 959,00	6 959,00	921 787,67
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	50 000,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	200 000,00	0,00	266 666,67	266 666,67	266 666,67
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 169 977,66	670 000,00	0,00	0,00	670 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	7 557 880,36	0,00	5 518 811,30	5 518 811,30	5 518 811,30
1641	Emprunts en euros	7 557 880,36	0,00	5 518 811,30	5 518 811,30	5 518 811,30
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 375 506,88	4 319 913,76	6 069 936,97	6 069 936,97	10 389 850,73
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 752 565,10	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 752 565,10	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 752 565,10	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	827 430,16	172 252,70	487 923,00	487 923,00	660 175,70
Total des recettes réelles		18 955 502,14	4 492 166,46	6 557 859,97	6 557 859,97	11 050 026,43
021	Virement de la section de fonctionnement	9 166 524,86		5 420 709,10	5 420 709,10	5 420 709,10
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 050 000,00		920 000,00	920 000,00	920 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	198,00		198,00	198,00	198,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	20 910,00		0,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 869,36		1 869,36	1 869,36	1 869,36
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	96 666,34		104 165,34	104 165,34	104 165,34
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	106 187,60		98 171,60	98 171,60	98 171,60
280422	Privé - Bâtiments et installations	19 964,78		39 613,78	39 613,78	39 613,78
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 120,00		5 844,60	5 844,60	5 844,60
28088	Autres immobilisations incorporelles	10 329,00		804,00	804,00	804,00
2811	Terrains de gisement	0,00		3 075,00	3 075,00	3 075,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11 699,14		2 855,46	2 855,46	2 855,46
28128	Autres aménagements de terrains	7 680,77		6 911,53	6 911,53	6 911,53
281318	Autres bâtiments publics	9 476,79		48 697,67	48 697,67	48 697,67
281328	Autres bâtiments privés	0,00		1 185,91	1 185,91	1 185,91
281351	Bâtiments publics	752,00		753,45	753,45	753,45
28138	Autres constructions	583 524,23		407 524,02	407 524,02	407 524,02
28152	Installations de voirie	9 621,69		9 311,50	9 311,50	9 311,50
2815731	Matériel roulant	0,00		311,00	311,00	311,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	30 598,01		30 147,79	30 147,79	30 147,79
28171	Terrains gisement (m.à dispo)	426,00		624,00	624,00	624,00
281721	Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00
281758	Autres inst., matériel, outil. techniques	169,27		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	4 745,88		4 586,40	4 586,40	4 586,40
281828	Autres matériels de transport	21 438,97		25 877,00	25 877,00	25 877,00
281838	Autre matériel informatique	28 404,48		23 324,43	23 324,43	23 324,43
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	29 584,21		54 582,19	54 582,19	54 582,19
28185	Matériel de téléphonie	5 265,05		49 565,97	49 565,97	49 565,97
28188	Autres immo. corporelles	47 368,43		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	800 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	800 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

Berser
Levrault

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'ordre	11 016 524,86		6 840 709,10	6 840 709,10	6 840 709,10

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		31 528 399,37	0,00	0,00	27 303 278,34	27 303 278,34	0,00	27 303 278,34	27 303 278,34
011	Charges à caractère général (3)	3 717 090,56	0,00	0,00	3 905 961,26	3 905 961,26	0,00	3 905 961,26	3 905 961,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 626 358,62	0,00		7 948 942,64	7 948 942,64		7 948 942,64	7 948 942,64
014	Atténuations de produits	5 372 501,30	0,00		5 393 001,30	5 393 001,30		5 393 001,30	5 393 001,30
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 185 789,04	0,00	0,00	3 273 147,04	3 273 147,04	0,00	3 273 147,04	3 273 147,04
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		20 901 739,52	0,00	0,00	20 521 052,24	20 521 052,24	0,00	20 521 052,24	20 521 052,24
66	Charges financières	402 634,99	0,00		441 517,00	441 517,00		441 517,00	441 517,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		410 134,99	0,00	0,00	441 517,00	441 517,00		441 517,00	441 517,00
Total des dépenses réelles		21 311 874,51	0,00	0,00	20 962 569,24	20 962 569,24	0,00	20 962 569,24	20 962 569,24
023	Virement à la section d'investissement	9 166 524,86			5 420 709,10	5 420 709,10		5 420 709,10	5 420 709,10
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 050 000,00			920 000,00	920 000,00		920 000,00	920 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		10 216 524,86			6 340 709,10	6 340 709,10		6 340 709,10	6 340 709,10
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

Berser
Levrault

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	dépenses gérées hors AE	Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									27 303 278,34

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 487 070,86	0,00	23 765 086,05	23 765 086,05	23 765 086,05
013	Atténuations de charges (2)	120 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 618 355,00	0,00	2 660 990,00	2 660 990,00	2 660 990,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 418 664,86	0,00	7 387 492,86	7 387 492,86	7 387 492,86
731	Fiscalité locale	6 769 394,00	0,00	6 859 448,91	6 859 448,91	6 859 448,91
74	Dotations et participations (2)	6 297 782,00	0,00	6 549 279,28	6 549 279,28	6 549 279,28
75	Autres produits de gestion courante (2)	82 875,00	0,00	37 875,00	37 875,00	37 875,00
Total des recettes de gestion des services		23 307 070,86	0,00	23 585 086,05	23 585 086,05	23 585 086,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		23 307 070,86	0,00	23 585 086,05	23 585 086,05	23 585 086,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 553 192,29
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	27 318 278,34
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		31 528 399,37	0,00	0,00	27 303 278,34	27 303 278,34	0,00	27 303 278,34	27 303 278,34
011	Charges à caractère général (4)	3 717 090,56	0,00	0,00	3 905 961,26	3 905 961,26	0,00	3 905 961,26	3 905 961,26
6042	Achats de prestations de services	651 677,00	0,00		653 700,00	653 700,00	0,00	653 700,00	653 700,00
60611	Eau et assainissement	40 300,00	0,00		30 720,00	30 720,00	0,00	30 720,00	30 720,00
60612	Energie - Electricité	137 984,35	0,00		162 550,00	162 550,00	0,00	162 550,00	162 550,00
60613	Chauffage urbain	115 625,65	0,00		124 000,00	124 000,00	0,00	124 000,00	124 000,00
60622	Carburants	9 050,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
60623	Alimentation	45 950,00	0,00		42 550,00	42 550,00	0,00	42 550,00	42 550,00
60628	Autres fournitures non stockées	37 780,00	0,00		16 900,00	16 900,00	0,00	16 900,00	16 900,00
60631	Fournitures d'entretien	22 900,00	0,00		21 200,00	21 200,00	0,00	21 200,00	21 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	88 970,00	0,00		114 300,00	114 300,00	0,00	114 300,00	114 300,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	6 450,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6064	Fournitures administratives	14 670,00	0,00		15 270,00	15 270,00	0,00	15 270,00	15 270,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 600,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	3 650,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	461 264,00	0,00		630 001,00	630 001,00	0,00	630 001,00	630 001,00
61221	Matériel roulant	8 300,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61351	Matériel roulant	10 200,00	0,00		9 600,00	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00
61358	Autres	49 500,00	0,00		42 400,00	42 400,00	0,00	42 400,00	42 400,00
61521	Entretien terrains	108 000,00	0,00		125 500,00	125 500,00	0,00	125 500,00	125 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	104 087,41	0,00		88 700,00	88 700,00	0,00	88 700,00	88 700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	434 307,85	0,00		386 860,26	386 860,26	0,00	386 860,26	386 860,26
615232	Entretien, réparations réseaux	39 392,10	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
61524	Entretien bois et forêts	19 710,00	0,00		19 930,00	19 930,00	0,00	19 930,00	19 930,00
61551	Entretien matériel roulant	14 500,00	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés	Vote)
			I					hors AE	III = I + II
6156	Maintenance	118 587,00	0,00		104 565,00	104 565,00	0,00	104 565,00	104 565,00
6161	Multirisques	132 100,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	8 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	143 702,61	0,00		202 848,00	202 848,00	0,00	202 848,00	202 848,00
6182	Documentation générale et technique	19 710,00	0,00		17 800,00	17 800,00	0,00	17 800,00	17 800,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur)	20 000,00	0,00		32 500,00	32 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 250,00	0,00		2 250,00	2 250,00	0,00	2 250,00	2 250,00
6188	Autres frais divers	65 035,00	0,00		61 600,00	61 600,00	0,00	61 600,00	61 600,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	5 100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
62268	Autres honoraires, conseils	36 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6231	Annonces et insertions	1 755,00	0,00		732,00	732,00	0,00	732,00	732,00
6232	Fêtes et cérémonies	45 320,00	0,00		55 250,00	55 250,00	0,00	55 250,00	55 250,00
6233	Foires et expositions	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	27 830,00	0,00		45 430,00	45 430,00	0,00	45 430,00	45 430,00
6237	Publications	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	23 700,00	0,00		6 830,00	6 830,00	0,00	6 830,00	6 830,00
6245	Transports de personnes extérieures	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	44 300,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	13 050,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	31 970,00	0,00		29 310,00	29 310,00	0,00	29 310,00	29 310,00
627	Services bancaires et assimilés	5 900,00	0,00		6 450,00	6 450,00	0,00	6 450,00	6 450,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	0,00		20 700,00	20 700,00	0,00	20 700,00	20 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	257 950,00	0,00		295 335,00	295 335,00	0,00	295 335,00	295 335,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	66 035,59	0,00		31 200,00	31 200,00	0,00	31 200,00	31 200,00
6288	Autres services extérieurs	111 427,00	0,00		112 480,00	112 480,00	0,00	112 480,00	112 480,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 400,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés	
								hors AE	Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	7 626 358,62	0,00		7 948 942,64	7 948 942,64		7 948 942,64	7 948 942,64
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	274 023,64	0,00		320 673,64	320 673,64		320 673,64	320 673,64
6218	Autre personnel extérieur	65 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	33 454,00	0,00		39 476,00	39 476,00		39 476,00	39 476,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20 924,00	0,00		21 937,00	21 937,00		21 937,00	21 937,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	91 230,00	0,00		95 660,00	95 660,00		95 660,00	95 660,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	14 996,00	0,00		13 163,00	13 163,00		13 163,00	13 163,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 056 181,00	0,00		2 132 716,00	2 132 716,00		2 132 716,00	2 132 716,00
64112	SFT, indemnité de résidence	70 435,00	0,00		65 438,00	65 438,00		65 438,00	65 438,00
64113	NBI	21 806,00	0,00		24 514,00	24 514,00		24 514,00	24 514,00
64118	Autres indemnités	442 022,00	0,00		483 067,00	483 067,00		483 067,00	483 067,00
64131	Rémunérations	2 243 694,00	0,00		2 194 684,00	2 194 684,00		2 194 684,00	2 194 684,00
64132	SFT, indemnité de résidence	37 550,00	0,00		65 548,00	65 548,00		65 548,00	65 548,00
64138	Primes et autres indemnités	179 117,00	0,00		211 796,00	211 796,00		211 796,00	211 796,00
6417	Rémunérations des apprentis	34 595,00	0,00		15 640,00	15 640,00		15 640,00	15 640,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	736 564,00	0,00		777 296,00	777 296,00		777 296,00	777 296,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	806 989,00	0,00		893 103,00	893 103,00		893 103,00	893 103,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	98 594,00	0,00		100 520,00	100 520,00		100 520,00	100 520,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	63 600,00	0,00		77 625,00	77 625,00		77 625,00	77 625,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	219 709,00	0,00		228 920,00	228 920,00		228 920,00	228 920,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	12 785,00	0,00		17 967,00	17 967,00		17 967,00	17 967,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	0,00		19 100,00	19 100,00		19 100,00	19 100,00
6478	Autres charges sociales diverses	60 609,00	0,00		110 192,00	110 192,00		110 192,00	110 192,00
6484	Congé pour difficulté opérationnelle	378,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	1 302,98	0,00		4 907,00	4 907,00		4 907,00	4 907,00
014	Atténuations de produits	5 372 501,30	0,00		5 393 001,30	5 393 001,30		5 393 001,30	5 393 001,30
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	5 363 001,30	0,00		5 363 001,30	5 363 001,30		5 363 001,30	5 363 001,30
73951	Fraction compensatoire TFPB et THRP	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés	Vote)
			I					hors AE	III = I + II
7398	Revers., restitutions et pré. divers	9 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 185 789,04	0,00	0,00	3 273 147,04	3 273 147,04	0,00	3 273 147,04	3 273 147,04
65311	Indemnités de fonction	194 443,20	0,00		204 443,20	204 443,20	0,00	204 443,20	204 443,20
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65313	Cotisations de retraite	34 582,29	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	34 582,30	0,00		69 164,59	69 164,59	0,00	69 164,59	69 164,59
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	1 332 787,00	0,00		1 242 776,00	1 242 776,00	0,00	1 242 776,00	1 242 776,00
6568	Autres participations	13 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	56 532,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	679 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65743	Subv.Fonct. fermiers et concessionnaires	1 153 700,00	0,00		1 152 470,00	1 152 470,00	0,00	1 152 470,00	1 152 470,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	537 258,25	0,00		459 483,25	459 483,25	0,00	459 483,25	459 483,25
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	118 404,00	0,00		125 810,00	125 810,00	0,00	125 810,00	125 810,00
65818	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6585	Intérêts moratoires	26 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		20 901 739,52	0,00	0,00	20 521 052,24	20 521 052,24	0,00	20 521 052,24	20 521 052,24
66	Charges financières	402 634,99	0,00		441 517,00	441 517,00		441 517,00	441 517,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	382 584,99	0,00		440 600,00	440 600,00		440 600,00	440 600,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 050,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	15 000,00	0,00		917,00	917,00		917,00	917,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	2 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		410 134,99	0,00	0,00	441 517,00	441 517,00		441 517,00	441 517,00
Total des dépenses réelles		21 311 874,51	0,00	0,00	20 962 569,24	20 962 569,24	0,00	20 962 569,24	20 962 569,24
023	Virement à la section d'investissement	9 166 524,86			5 420 709,10	5 420 709,10		5 420 709,10	5 420 709,10
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 050 000,00			920 000,00	920 000,00		920 000,00	920 000,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 050 000,00			920 000,00	920 000,00		920 000,00	920 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		10 216 524,86			6 340 709,10	6 340 709,10		6 340 709,10	6 340 709,10

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 487 070,86	0,00	23 765 086,05	23 765 086,05	23 765 086,05
013	Atténuations de charges (3)	120 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	90 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	30 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 618 355,00	0,00	2 660 990,00	2 660 990,00	2 660 990,00
7025	Taxes d'affouage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	3 240,00	0,00	6 240,00	6 240,00	6 240,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	691 000,00	0,00	738 900,00	738 900,00	738 900,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 519 500,00	0,00	1 480 500,00	1 480 500,00	1 480 500,00
706888	Autres	0,00	0,00	8 800,00	8 800,00	8 800,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 500,00	0,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	52 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	248 000,00	0,00	289 000,00	289 000,00	289 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	46 185,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	55 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 418 664,86	0,00	7 387 492,86	7 387 492,86	7 387 492,86
73211	Attribution de compensation	527 634,86	0,00	528 334,86	528 334,86	528 334,86
73221	FNGIR	4 435,00	0,00	4 400,00	4 400,00	4 400,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	4 441 300,00	0,00	4 402 850,00	4 402 850,00	4 402 850,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	2 445 295,00	0,00	2 451 908,00	2 451 908,00	2 451 908,00
731	Fiscalité locale	6 769 394,00	0,00	6 859 448,91	6 859 448,91	6 859 448,91
73111	Impôts directs locaux	5 025 236,00	0,00	5 065 718,69	5 065 718,69	5 065 718,69
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	644 462,00	0,00	676 686,15	676 686,15	676 686,15
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	305 907,00	0,00	308 966,07	308 966,07	308 966,07
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	498 789,00	0,00	508 078,00	508 078,00	508 078,00
73156	Versement mobilité	185 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	II	III = I + II
73158	Autres taxes transp,véhic,droits station	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731721	Taxe de séjour	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
731722	Taxe additionnelle à la taxe de séjour	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations (3)	6 297 782,00	0,00	6 549 279,28	6 549 279,28	6 549 279,28
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	958 806,00	0,00	958 806,00	958 806,00	958 806,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	1 471 003,00	0,00	1 397 452,85	1 397 452,85	1 397 452,85
744	FCTVA	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	37 428,00	37 428,00	37 428,00
7472	Participation régions	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7473	Participation départements	63 250,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
74748	Participation autres communes	16 470,00	0,00	13 470,00	13 470,00	13 470,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747818	Autres	167 945,00	0,00	334 419,00	334 419,00	334 419,00
747888	Autres	2 801 788,00	0,00	3 110 338,43	3 110 338,43	3 110 338,43
748312	D.C.R.T.P.	24 577,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	730 943,00	0,00	639 365,00	639 365,00	639 365,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	82 875,00	0,00	37 875,00	37 875,00	37 875,00
752	Revenus des immeubles	79 500,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	3 375,00	0,00	3 375,00	3 375,00	3 375,00
Total des recettes de gestion des services		23 307 070,86	0,00	23 585 086,05	23 585 086,05	23 585 086,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		23 307 070,86	0,00	23 585 086,05	23 585 086,05	23 585 086,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	180 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte resultat	180 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Total

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	V	Publié le 26/02/2026	Total
			I			II	III = I + II
Total des recettes d'ordre		180 000,00		180 000,00		180 000,00	180 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		3 311 000,00	717 242,79	0,00	0,00	0,00	610 422,20	1 662 643,30	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 261 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	220 600,00	0,00	0,00	0,00	159 570,00	530 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	336 642,79	0,00	0,00	0,00	450 852,20	1 055 143,30	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		12 990 709,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 471 898,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 518 811,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	510 468,87	1 282 645,00	4 624 146,91		12 718 569,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 261 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	10 500,00	0,00		247 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	45 000,00	125 000,00	100 000,00		320 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	455 468,87	1 033 550,00	0,00		2 399 688,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	10 000,00	0,00	4 174 146,91		6 026 785,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	113 595,00	350 000,00		463 595,00
RECETTES		0,00	0,00	155 423,00	623 625,67		14 029 758,11
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		7 471 898,14
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	17 500,00	273 625,67		551 125,67
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		5 518 811,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	137 923,00	350 000,00		487 923,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le 26/02/2026
ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		3 311 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	3 261 000,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00
RECETTES		12 990 709,44
106	Réserves	7 471 898,14
164	Emprunts auprès des états financiers	5 518 811,30

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		717 242,79	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	182 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	34 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	336 642,79	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	717 242,79
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 700,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 900,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	336 642,79
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.901****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		153 700,00	0,00	450 852,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	153 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	450 852,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		5 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 422,20
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	5 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 570,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 852,20
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	1 647 143,30	0,00	5 500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	478 300,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	30 900,00	0,00	5 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 055 143,30	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 662 643,30	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	482 300,00	
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 400,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 055 143,30	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		435 468,87	0,00	0,00	0,00	0,00	510 468,87
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	435 468,87	0,00	0,00	0,00	0,00	435 468,87
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
DEPENSES		0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	2 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	2 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 033 550,00	129 095,00	0,00	0,00	1 282 645,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 013 550,00	0,00	0,00	0,00	1 013 550,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 595,00	0,00	0,00	113 595,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00	135 103,00	0,00	0,00	155 423,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 103,00	0,00	0,00	137 923,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						838
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	4 624 146,91	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 174 146,91	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	623 625,67	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	273 625,67	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 624 146,91
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 174 146,91
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	623 625,67
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 625,67
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		5 824 518,30	2 987 177,79	0,00	0,00	41 100,00	4 393 018,25	4 073 672,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	818 293,00	0,00	0,00	35 000,00	1 125 373,00	570 715,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 800 677,00	0,00	0,00	0,00	2 133 332,00	2 937 432,00	0,00
014	Atténuations de produits	5 383 001,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	368 207,79	0,00	0,00	6 100,00	1 134 313,25	565 525,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	441 517,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		16 434 487,62	215 000,00	0,00	0,00	0,00	2 405 888,43	2 923 445,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	83 000,00	0,00	0,00	0,00	1 525 500,00	741 900,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 387 492,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 051 370,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 995 623,85	17 000,00	0,00	0,00	0,00	880 388,43	2 178 170,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 375,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	252 048,00	1 038 195,00	1 515 391,00	837 448,90		20 962 569,24
011	Charges à caractère général	0,00	81 830,00	257 100,00	649 798,00	367 852,26		3 905 961,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	43 760,00	221 928,00	357 217,00	454 596,64		7 948 942,64
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00		5 393 001,30
65	Autres charges de gestion courante	0,00	126 458,00	549 167,00	508 376,00	15 000,00		3 273 147,04
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		441 517,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	13 240,00	122 500,00	1 470 525,00	0,00		23 585 086,05
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		90 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	13 240,00	0,00	297 350,00	0,00		2 660 990,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 387 492,86
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	110 000,00	698 078,00	0,00		6 859 448,91
74	Dotations et participations	0,00	0,00	3 000,00	475 097,00	0,00		6 549 279,28
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00		37 875,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		5 824 518,30
661	Charges d'intérêts	441 517,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	5 383 001,30
RECETTES		16 434 487,62
731	Fiscalité locale	6 051 370,91
732	Fiscalité reversée	532 734,86
735	Fraction de TVA	6 854 758,00
741	D.G.F.	2 356 258,85
748	Autres attributions et participations	639 365,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 594 307,00	0,00	0,00	0,00	86 963,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	139 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	136 493,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	89 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	22 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	45 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	16 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	73 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	30 493,00	0,00	0,00	0,00	2 247,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 040 517,00	0,00	0,00	0,00	61 039,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	486 183,00	0,00	0,00	0,00	23 677,00
647	Autres charges sociales	156 521,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	86 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	83 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE





IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		305 907,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	276 607,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

Berser
Levrault

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.				
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports			
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 987 177,79
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 450,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 493,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 900,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 600,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 230,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 870,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 050,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 740,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 101 556,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	509 860,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 521,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276 607,79
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 600,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.931****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	41 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^o cpt prop. - Subvent ^o	0,00	0,00	0,00	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 100,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	47 696,00	17 125,00	0,00	485 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	132,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	17 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		259 493,00	17 400,00	630 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	94 000,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	74 500,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	5 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	4 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	38 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	996,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	30 979,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	13 923,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
657	Charges intervent ^o cpt prop. - Subvent ^o	0,00	0,00	620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		2 887 423,00	0,00	48 633,25	0,00	0,00	0,00	4 393 018,25
604	Achats d'études, prestations de services	419 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	419 600,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	95 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 970,00
613	Locations	23 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 300,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 248,00
618	Divers	33 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 300,00
621	Personnel extérieur au service	20 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 800,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
623	Pub., publications, relations publiques	380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,00
624	Transports biens, transports collectifs	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 350,00
627	Services bancaires et assimilés	3 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 950,00
628	Divers	216 260,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	256 375,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	46 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 117,00
641	Rémunérations du personnel	1 487 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 519 223,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	483 531,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	497 586,00
647	Autres charges sociales	1 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 296,00
648	Autres charges de personnel	2 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 310,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	48 133,25	0,00	0,00	0,00	685 258,25
658	Charges diverses de gestion courante	9 055,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 055,00
RECETTES		2 305 888,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 405 888,43
706	Prestations de services	1 480 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 480 500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
747	Participations	825 388,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	880 388,43

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	25 200,00	3 829 771,00	0,00	218 701,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 100,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 850,00	0,00	13 100,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	36 615,00	0,00	4 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 200,00	0,00	10 600,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 900,00	0,00	3 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 140,00	0,00	480,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 950,00	0,00	3 380,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 410,00	0,00	4 576,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 863 578,00	0,00	123 171,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	812 549,00	0,00	51 854,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 902,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 092,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	22 200,00	532 470,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 215,00	0,00	1 640,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 758 775,00	0,00	161 670,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	738 900,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 016 500,00	0,00	161 670,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 375,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 073 672,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	234 100,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 950,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 615,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 800,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 100,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 620,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 330,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 986,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 986 749,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	864 403,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 902,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 092,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	554 670,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 855,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	2 923 445,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	741 900,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 178 170,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 375,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains							
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain	
DEPENSES		0,00	116 558,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 660,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 894,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 666,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	116 558,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 900,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 830,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 750,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 240,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 240,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 048,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 750,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 894,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 666,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 458,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 240,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 240,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	260 232,00	0,00	0,00	88 326,00	104 700,00	131 770,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 570,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	90 100,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 200,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	3 544,00	0,00	0,00	2 109,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	94 440,00	0,00	0,00	61 137,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	34 794,00	0,00	0,00	25 080,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	344,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	93 500,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	100 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
747	Participations	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		453 167,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 038 195,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 570,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 100,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 100,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 653,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 577,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 874,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	344,00
655	Contributions obligatoires	168 242,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 242,00
656	Participations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	273 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	379 925,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 500,00
731	Fiscalité locale	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	524 603,00	0,00	0,00	0,00	243 044,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	215 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Études et recherches	0,00	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	4 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	2 727,00	0,00	0,00	0,00	5 752,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	80 087,00	0,00	0,00	0,00	169 395,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	30 951,00	0,00	0,00	0,00	67 621,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	408,00	0,00	0,00	0,00	276,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	354 847,00	0,00	0,00	0,00	289 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	354 847,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	204 728,00	543 016,00	0,00	0,00	1 515 391,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	6 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	175 528,00	0,00	0,00	0,00	391 408,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 180,00	0,00	0,00	27 180,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	4 550,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	29 200,00	0,00	0,00	0,00	41 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 760,00	0,00	0,00	12 960,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 479,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 482,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 572,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	684,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 076,00	0,00	0,00	508 076,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	316 050,00	510 628,00	0,00	0,00	1 470 525,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 550,00	0,00	0,00	291 550,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00	508 078,00	0,00	0,00	698 078,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	120 250,00	0,00	0,00	0,00	475 097,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820	821	822	823	824	825	828
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
DEPENSES		114 371,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 919,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	81 439,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	28 443,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	409,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 161,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	723 077,90	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	366 860,26	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	244 573,64	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	732,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	68 483,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	25 027,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	837 448,90
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	366 860,26
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 573,64
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	732,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 061,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 922,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 470,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	409,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 161,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9624382090	14/05/2025	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
6	10/03/2010	338 730,00	0,00	16 857,92	0,00	338 730,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 338 730,00	2 000 000,00	16 857,92	2 000 000,00	338 730,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					23 778 720,00									
1641 Emprunts en euros (total)					22 778 720,00									
10	CAISSE D'EPARGNE	08/08/2011	25/09/2011	25/12/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.53 %	4,530	4,610	EUR	T	P	O	A-1
11	CAISSE D'EPARGNE	08/08/2011	25/09/2011	25/03/2012	650 000,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,660	EUR	T	P	O	A-1
12	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/12/2011	30/03/2012	01/01/2013	2 458 120,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
13	CREDIT AGRICOLE	21/11/2011	25/02/2012	25/05/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.86 %	4,860	4,950	EUR	T	P	O	A-1
14	CAISSE D'EPARGNE	09/04/2013	25/06/2013	25/09/2013	700 000,00	F	Taux fixe à 4.48 %	4,480	4,560	EUR	T	P	O	A-1
15	CREDIT AGRICOLE	26/07/2013	04/09/2013	02/01/2014	1 400 000,00	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,580	EUR	T	P	O	A-1
16	SFIL CAFFIL	17/07/2006	31/07/2006	01/10/2006	500 000,00	F	Taux fixe à 3.87 %	3,870	3,980	EUR	T	P	O	A-1
21	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2006	25/12/2006	25/03/2007	300 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,030	EUR	A	P	O	A-1
25	CREDIT MUTUEL	03/11/2011	30/11/2011	31/12/2011	731 600,00	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,470	EUR	T	P	O	A-1
26	CREDIT AGRICOLE	22/06/2004	23/06/2004	30/07/2004	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.81 %	4,810	4,920	EUR	M	P	O	A-1
29	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/07/2016	01/11/2016	01/02/2017	500 000,00	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	T	P	O	A-1
30	CAISSE D'EPARGNE	21/09/2021	25/12/2021	25/03/2022	2 500 000,00	F	Taux fixe à 0.94 %	0,940	0,940	EUR	A	P	O	A-1
31	CAISSE D'EPARGNE	12/11/2024	12/11/2024	25/02/2025	2 389 000,00	F	Taux fixe à 3.18 %	3,180	3,220	EUR	T	C	O	A-1
4	CREDIT AGRICOLE	06/03/2010	01/03/2010	01/03/2011	400 000,00	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,930	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
7	SFIL CAFFIL	06/08/2010	08/10/2010	01/02/2011	25 000,00	F	Taux fixe à 2.56 %	2,560	2,590	EUR	T	P	O	A-1
763787G	CAISSE D'EPARGNE	27/11/2025	28/11/2025	10/12/2026	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2.53 %	2,530	2,550	EUR	X	F	O	A-1
8	SFIL CAFFIL	06/08/2010	08/10/2010	01/02/2011	225 000,00	F	Taux fixe à 2.56 %	2,560	2,590	EUR	T	P	O	A-1
9	CREDIT AGRICOLE	16/02/2011	11/04/2011	11/07/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	3,980	EUR	T	P	O	A-1
FOSSILEA 2025	CREDIT FONCIER DE FRANCE	26/05/2025	30/05/2025	30/08/2025	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.45 %	3,450	3,500	EUR	T	C	O	A-1
MON552034EUR	SFIL CAFFIL	07/02/2025	07/02/2025	01/06/2025	680 000,00	F	Taux fixe à 3.21 %	3,210	3,300	EUR	T	C	O	A-1
MON552035EUR	SFIL CAFFIL	07/02/2025	07/02/2025	01/06/2025	770 000,00	F	Taux fixe à 3.21 %	3,210	3,300	EUR	T	C	O	A-1
MON552036EUR	SFIL CAFFIL	07/02/2025	07/02/2025	01/06/2025	550 000,00	F	Taux fixe à 3.26 %	3,260	3,350	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 000 000,00									
6	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	10/03/2010	15/04/2010	15/04/2011	1 000 000,00	V	Euribor 12M + 0.45	1,680	1,700	EUR	A	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					23 778 720,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		14 609 291,45					3 209 702,54	436 699,88	0,00	64 668,95
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 270 561,45					3 147 862,54	427 712,20	0,00	59 265,30
10	N	0,00	A-1	384 280,28	5,73	F	Taux fixe à 4.53 %	4,610	59 888,31	16 400,09	0,00	204,10
11	N	0,00	A-1	259 968,03	5,98	F	Taux fixe à 4.58 %	4,660	38 548,86	11 250,74	0,00	140,85
12	N	0,00	A-1	428 858,96	1,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	209 700,76	19 341,54	0,00	9 856,64
13	N	0,00	A-1	420 698,17	6,15	F	Taux fixe à 4.86 %	4,950	59 076,38	19 380,10	0,00	1 708,66
14	N	0,00	A-1	337 133,50	7,48	F	Taux fixe à 4.48 %	4,560	38 714,70	14 459,22	0,00	185,68
15	N	0,00	A-1	712 378,52	7,75	F	Taux fixe à 4.5 %	4,580	75 739,23	30 790,85	0,00	7 003,03
16	N	0,00	A-1	26 504,03	0,50	F	Taux fixe à 3.19 %	3,280	26 504,03	429,58	0,00	0,00
21	N	0,00	A-1	20 657,73	0,23	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	20 657,73	832,41	0,00	0,00
25	N	0,00	A-1	279 056,13	5,75	F	Taux fixe à 4.4 %	4,470	43 629,17	11 565,15	0,00	0,00
26	N	0,00	A-1	129 988,05	3,66	F	Taux fixe à 4.81 %	4,920	33 213,16	5 526,56	0,00	0,00
29	N	0,00	A-1	207 827,34	5,83	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	33 892,10	1 692,22	0,00	247,20
30	N	0,00	A-1	2 190 384,62	25,23	F	Taux fixe à 0.94 %	0,940	74 763,06	20 589,62	0,00	15 191,34
31	N	0,00	A-1	2 269 550,00	18,90	F	Taux fixe à 3.18 %	3,220	119 450,00	70 747,25	0,00	6 647,39
4	N	0,00	A-1	130 474,76	4,17	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	24 122,89	5 127,66	0,00	3 471,41

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
7	N	0,00	A-1	7 492,19	4,83	F	Taux fixe à 2.56 %	2,590	1 422,86	178,22	0,00	25,46
763787G	N	0,00	A-1	2 000 000,00	0,94	F	Taux fixe à 2.53 %	2,550	2 000 000,00	50 600,00	0,00	0,00
8	N	0,00	A-1	67 426,83	4,83	F	Taux fixe à 2.56 %	2,590	12 806,04	1 603,84	0,00	229,16
9	N	0,00	A-1	539 548,97	10,28	F	Taux fixe à 3.92 %	3,980	42 399,94	20 532,10	0,00	4 276,59
FOSSILEA 2025	N	0,00	A-1	1 933 333,34	14,41	F	Taux fixe à 3.45 %	3,500	133 333,32	64 975,00	0,00	5 175,00
MON552034EUR	N	0,00	A-1	654 500,00	19,17	F	Taux fixe à 3.21 %	3,300	34 000,00	20 885,15	0,00	1 659,84
MON552035EUR	N	0,00	A-1	741 125,00	19,17	F	Taux fixe à 3.21 %	3,300	38 500,00	23 649,37	0,00	1 879,52
MON552036EUR	N	0,00	A-1	529 375,00	19,17	F	Taux fixe à 3.26 %	3,350	27 500,00	17 155,53	0,00	1 363,43
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		338 730,00					61 840,00	8 987,68	0,00	5 403,65
6	N	0,00	A-1	338 730,00	4,29	V	Euribor 12M + 0.45	2,660	61 840,00	8 987,68	0,00	5 403,65
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 609 291,45					3 209 702,54	436 699,88	0,00	64 668,95

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 609 291,45	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00			
Taux variable simple (total)					0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00			
Total					0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202.0	2	12/07/2023
L	2031.0	2	12/07/2023
L	2032.0	2	12/07/2023
L	2033.0	2	12/07/2023
L	204xx1	5	12/07/2023
L	204xx2	30	12/07/2023
L	204xx3	40	12/07/2023
L	2041512.0	15	12/07/2023
L	204XX	5	12/07/2023
L	2051.0	3	12/07/2023
L	2088.0	2	12/07/2023
L	2113.0	10	12/07/2023
L	2121.0	15	12/07/2023
L	2128.0	15	12/07/2023
L	21314.0	50	12/07/2023
L	21314.0	30	12/07/2023
L	21314.0	10	12/07/2023
L	21314.0	15	12/07/2023
L	21314.0	10	12/07/2023
L	21314.0	5	12/07/2023
L	21318.0	15	12/07/2023
L	21321.0	30	12/07/2023
L	21328.0	30	12/07/2023
L	21352.0	30	12/07/2023
L	2142.0	30	12/07/2023
L	2152.0	5	12/07/2023
L	215731.0	5	12/07/2023
L	215738.0	2	12/07/2023
L	21578.0	2	12/07/2023
L	2158.0	5	12/07/2023

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Délibéré au

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE				
L	21721.0		15		12/07/2023
L	21728.0		15		12/07/2023
L	21732x		30		12/07/2023
L	21742.0		30		12/07/2023
L	21752.0		5		12/07/2023
L	2175731.0		5		12/07/2023
L	2175738.0		2		12/07/2023
L	217578.0		2		12/07/2023
L	21758.0		5		12/07/2023
L	21782x		5		12/07/2023
L	21783x		2		12/07/2023
L	21784x		2		12/07/2023
L	21785.0		2		12/07/2023
L	21788.0		2		12/07/2023
L	2181.0		5		12/07/2023
L	21828.0		5		12/07/2023
L	21838.0		2		12/07/2023
L	21848.0		5		12/07/2023
L	2185.0		2		12/07/2023
L	2188.0		2		12/07/2023
L	2188.0		10		12/07/2023
L	2188.0		3		12/07/2023
L	Bien de faible valeur		1		12/07/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

SCLD

de Laverdun

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

Berser
Levrault

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 028		Intitulé de l'opération : PCAET : AMI études techniques renforcées bâtiments publics PCAET Fonds Chêne lots de 2 outils de mesure			Date de la délibération : 24/03/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	5 640,00	5 640,00		
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	2 820,00	2 820,00		
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	2 820,00	2 820,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	5 640,00	5 640,00		
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 030		Intitulé de l'opération : Groupement de commande construction salle des fêtes d'Anse et crèche			Date de la délibération : 26/05/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	100 158,21	1 966,89	0,00	1 966,89		
4581 Dépense nouvelle (5)	100 158,21	1 966,89	0,00	1 966,89		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	100 158,21	1 966,89	0,00	1 966,89		
RECETTES (b)	22 231,50	15 000,00	0,00	15 000,00		
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 231,50	15 000,00	0,00	15 000,00		

N° opération : 030		Intitulé de l'opération : Groupement de commande construction salle des fêtes d'Anse et crèche		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	22 231,50	15 000,00	0,00	15 000,00

N° opération : 038		Intitulé de l'opération : Marathon de la biodiversité 2021 -2024		Date de la délibération : 27/10/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	184 120,11	7 600,86	110 775,00	118 375,86	
4581 Dépense nouvelle (5)	184 120,11	7 600,86	110 775,00	118 375,86	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	184 120,11	7 600,86	110 775,00	118 375,86	
RECETTES (b)	161 145,75	0,00	135 103,00	135 103,00	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	161 145,75	0,00	135 103,00	135 103,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	161 145,75	0,00	135 103,00	135 103,00	

N° opération : 052		Intitulé de l'opération : Reversement aux communes du fonds chene		Date de la délibération : 01/01/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	2 820,00	2 820,00	

N° opération : 052		Intitulé de l'opération : Reversement aux communes du fonds chene		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	2 820,00	2 820,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	2 820,00	2 820,00

N° opération : 062		Intitulé de l'opération : CHASELAY - Belle Sise et Grand Fossé		Date de la délibération : 25/06/2025	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	41 598,84	12 401,16	0,00	12 401,16	
4581 Dépense nouvelle (5)	41 598,84	12 401,16	0,00	12 401,16	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	41 598,84	12 401,16	0,00	12 401,16	
RECETTES (b)	41 598,84	12 401,16	0,00	12 401,16	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	41 598,84	12 401,16	0,00	12 401,16	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	41 598,84	12 401,16	0,00	12 401,16	

N° opération : 063		Intitulé de l'opération : MARCY - Route de Charnay		Date de la délibération : 25/06/2025	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	38 451,01	31 548,99	0,00	31 548,99	
4581 Dépense nouvelle (5)	38 451,01	31 548,99	0,00	31 548,99	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 063		Intitulé de l'opération : MARCY - Route de Charnay		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a - c)	38 451,01	31 548,99	0,00	31 548,99
RECETTES (b)	38 451,01	31 548,89	0,00	31 548,89
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	38 451,01	31 548,89	0,00	31 548,89
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	38 451,01	31 548,89	0,00	31 548,89

N° opération : 064		Intitulé de l'opération : ALIX - Agmt RD76 Aymé CHALUS		Date de la délibération : 05/11/2025	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 697,45	89 302,55	0,00	89 302,55	
4581 Dépense nouvelle (5)	3 697,45	89 302,55	0,00	89 302,55	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	3 697,45	89 302,55	0,00	89 302,55	
RECETTES (b)	3 697,45	89 302,55	0,00	89 302,55	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 697,45	89 302,55	0,00	89 302,55	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 697,45	89 302,55	0,00	89 302,55	

N° opération : 066		Intitulé de l'opération : LOZANNE - La Sautière carrefour feux		Date de la délibération : 28/01/2026	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026 libération : 2026-02-26



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

N° opération : 066		Intitulé de l'opération : LOZANNE - La Sautière carrefour feux		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
RECETTES (b)				
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00

N° opération : 067		Intitulé de l'opération : LES CHERES - Aménagement de sécurité chemin de la Croix Marval		Date de la délibération : 18/02/2026	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
RECETTES (b)					
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	

N° opération : 845		Intitulé de l'opération : Aménagements voirie		Date de la délibération : 01/01/2025	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026 libération : 01/01/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

N° opération : 845		Intitulé de l'opération : Aménagements voirie		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****B6****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	10 018 712,25	9 765 463,82	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					10 018 712,25	9 765 463,82										268 389,33	75 949,84	
ALLIADE HABITAT	2023	P		CDC	76 500,00	72 155,68	13,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.75)	2,250	V	Livret A(Préfixé) + (-0.75)	0,950	A-1	EUR	1 623,50	4 442,07
ALLIADE HABITAT	2023	P		CDC	200 810,75	195 723,34	23,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	7 046,04	5 270,56
ALLIADE HABITAT	2024	P		CDC	0,00	0,00	38,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	2,600	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	1,300	A-1	EUR	0,00	0,00
ALLIADE HABITAT	2024	P		CDC	0,00	0,00	58,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	2,600	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	1,300	A-1	EUR	0,00	0,00
ALLIADE HABITAT	2024	P		CDC	0,00	0,00	58,83	A	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	A-1	EUR	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALLIADE HABITAT	2024	P		CDC	0,00	0,00	38,83	A	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	A-1	EUR	0,00	0,00
ALLIADE HABITAT	2024	P		CDC	0,00	0,00	38,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2019	P		CDC	242 043,25	224 501,78	33,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	A-1	EUR	7 880,01	1 233,97
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2019	P		CDC	238 626,75	229 031,21	53,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	A-1	EUR	7 061,29	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2019	P		CDC	198 855,50	184 443,95	33,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	1,860	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	A-1	EUR	6 473,98	1 013,80
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2019	P		CDC	113 340,50	105 046,51	33,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,810	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	3,460	A-1	EUR	3 634,61	597,07
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2019	P		CDC	101 035,25	96 909,43	53,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,810	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	3,460	A-1	EUR	2 952,68	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2019	P		CDC	84 195,75	78 034,50	33,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	1,810	V	Livret A(Préfixé) + 1.06	3,460	A-1	EUR	2 699,99	443,54
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2019	P		CDC	11 375,00	11 375,00	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2019	P		CDC	54 091,00	50 585,40	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	2,710	A-1	EUR	1 995,74	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2019	P		CDC	76 405,75	71 453,94	34,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	2,710	A-1	EUR	2 819,07	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2019	P		CDC	95 570,00	92 336,56	54,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	1,760	V	Livret A(Préfixé) + 1.01	2,710	A-1	EUR	2 757,49	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2020	P		CDC	322 418,00	307 315,98	34,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	7 068,27	3 684,36
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2020	P		CDC	240 858,25	234 546,34	54,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	0,800	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	2,000	A-1	EUR	4 690,93	660,03
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2020	P		CDC	193 688,75	182 026,71	34,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,500	A-1	EUR	2 730,40	2 821,61
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2020	P		CDC	144 692,75	140 900,94	54,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	0,800	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	2,000	A-1	EUR	2 818,02	396,51
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2020	P		CDC	50 375,00	50 375,00	34,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2021	P		CDC	209 769,25	207 167,56	55,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.46	0,960	V	Livret A(Préfixé) + 0.46	2,160	A-1	EUR	4 474,82	382,04
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2021	P		CDC	265 555,00	258 635,79	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	5 948,62	2 894,51
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2021	P		CDC	106 196,25	103 804,68	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	2,750	A-1	EUR	3 808,55	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2021	P		CDC	114 860,00	113 435,43	55,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.46	0,960	V	Livret A(Préfixé) + 0.46	2,160	A-1	EUR	2 619,29	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2021	P		CDC	94 241,50	92 119,15	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	1,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.05	2,750	A-1	EUR	3 379,81	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2021	P		CDC	156 353,25	154 414,06	55,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.46	0,960	V	Livret A(Préfixé) + 0.46	2,160	A-1	EUR	3 335,34	284,76
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2021	P		CDC	201 393,00	194 388,52	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,500	A-1	EUR	2 915,83	2 857,02
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2021	P		CDC	172 500,00	172 500,00	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,130	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	3 967,50	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2021	P		CDC	74 750,00	74 750,00	35,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2022	P		CDC	63 666,75	62 483,13	36,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	2,930	A-1	EUR	1 830,76	424,05
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2022	P		CDC	33 929,00	33 579,88	56,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	2,930	A-1	EUR	983,89	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2022	P		CDC	23 261,50	22 634,48	36,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,200	A-1	EUR	497,96	221,06
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2022	P		CDC	13 346,00	13 208,68	56,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	2,930	A-1	EUR	387,01	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2022	P		CDC	33 905,75	33 275,41	36,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	2,930	A-1	EUR	974,97	225,83

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2022	P		CDC	21 130,00	20 912,58	56,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	2,930	A-1	EUR	612,74	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2022	P		CDC	13 360,75	13 112,36	36,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	2,930	A-1	EUR	384,19	88,99
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2022	P		CDC	14 625,00	14 625,00	36,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2022	P		CDC	33 750,00	33 750,00	36,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,480	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	A-1	EUR	1 012,50	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2024	P		CDC	13 996,50	13 907,90	48,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	4,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	A-1	EUR	488,17	171,87
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2024	P		CDC	13 461,50	13 323,47	38,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	4,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	A-1	EUR	467,65	219,66
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2024	P		CDC	8 495,75	8 411,08	48,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	2,600	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	2,000	A-1	EUR	168,22	135,55
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2024	P		CDC	13 659,00	13 460,81	38,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	2,600	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	2,000	A-1	EUR	269,22	280,87
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2024	P		CDC	9 047,50	8 980,50	48,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	A-1	EUR	269,41	121,02
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2024	P		CDC	17 197,75	16 999,01	38,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	A-1	EUR	509,97	303,15

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

Berser
Levrault

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2024	P		CDC	0,00	0,00	48,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	4,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2024	P		CDC	0,00	0,00	38,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	4,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2024	P		CDC	0,00	0,00	38,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	4,110	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	2,810	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2025	P		CDC	0,00	0,00	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2025	P		CDC	0,00	0,00	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2025	P		CDC	0,00	0,00	59,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	2,750	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	2,750	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2025	P		CDC	0,00	0,00	59,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	2,750	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	2,750	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2025	P		CDC	0,00	0,00	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2025	P		CDC	0,00	0,00	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	V	Livret A(Préfixé) + 1.11	3,510	A-1	EUR	0,00	0,00
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2025	P		CDC	0,00	0,00	59,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	2,750	V	Livret A(Préfixé) + 0.35	2,750	A-1	EUR	0,00	0,00



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DEUX FLEUVES RHONE HABITAT -OFFICE PUBLIC DE L'HAB	2025	P		CDC	0,00	0,00	39,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	2,000	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	2,000	A-1	EUR	0,00	0,00
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2020	P		CDC	371 860,00	350 987,53	34,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,000	A-1	EUR	10 529,63	1 835,05
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2020	P		CDC	231 852,75	224 029,51	54,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	2,780	A-1	EUR	6 228,02	360,34
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2020	P		CDC	160 350,25	149 215,21	34,33	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,200	A-1	EUR	3 282,73	1 299,88
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2020	P		CDC	88 039,75	85 069,09	54,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	0,880	V	Livret A(Préfixé) + 0.38	2,780	A-1	EUR	2 364,92	136,83
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2022	P		CDC	676 210,75	663 829,04	36,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	1,530	V	Livret A(Préfixé) + 0.53	2,930	A-1	EUR	19 450,19	4 505,18
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2022	P		CDC	636 712,75	629 779,96	56,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.36	1,360	V	Livret A(Préfixé) + 0.36	2,760	A-1	EUR	17 381,93	679,32
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2022	P		CDC	278 525,75	271 017,95	36,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	2,200	A-1	EUR	5 962,39	2 646,87
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2022	P		CDC	270 478,50	267 533,42	56,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.36	1,360	V	Livret A(Préfixé) + 0.36	2,760	A-1	EUR	7 383,92	288,58
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2023	P		CDC	71 109,25	70 720,58	58,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.31	3,310	V	Livret A(Préfixé) + 0.31	2,010	A-1	EUR	2 340,85	401,54
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2023	P		CDC	110 886,25	109 631,24	38,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	2,600	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	1,300	A-1	EUR	2 850,41	1 308,33
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2023	P		CDC	172 360,25	171 418,15	58,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.31	3,310	V	Livret A(Préfixé) + 0.31	2,010	A-1	EUR	5 673,94	973,29
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2023	P		CDC	297 899,75	295 494,17	38,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	10 637,79	2 557,83



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2023	P		CDC	84 500,00	84 500,00	38,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2023	P		CDC	407 263,50	402 654,11	38,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	2,600	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	1,300	A-1	EUR	10 469,01	4 805,23
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2023	P		CDC	196 208,25	195 131,77	58,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	3,300	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	2,000	A-1	EUR	6 439,35	1 112,00
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2023	P		CDC	922 581,25	915 131,29	38,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	3,600	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,300	A-1	EUR	32 944,73	7 921,47
IMMOBILIERE RHONE ALPES SA D'HLM	2023	P		CDC	459 759,25	457 236,82	58,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	3,300	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	2,000	A-1	EUR	15 088,82	2 605,67
OPH Département du Rhone	2022	C		CREDIT AGRICOLE	400 155,75	386 817,23	28,26	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	5 802,26	13 338,53
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2024	P		CDC	14 625,00	14 625,00	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2024	P		CDC	0,00	0,00	80,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	1,800	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	1,800	A-1	EUR	0,00	0,00
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2024	P		CDC	0,00	0,00	40,08	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	1,100	V	Livret A(Préfixé) + (-0.4)	1,100	A-1	EUR	0,00	0,00
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2024	P		CDC	0,00	0,00	80,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	1,800	V	Livret A(Préfixé) + 0.3	1,800	A-1	EUR	0,00	0,00
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2024	P		CDC	0,00	0,00	40,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,100	A-1	EUR	0,00	0,00
TOTAL GENERAL					10 018 712,25	9 765 463,82											268 389,33	75 949,84

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.4****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Taxe GEMAPI	0,00	508 078,00	508 078,00	0,00
Taxe de séjour	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
Versement mobilité	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00
Total	0,00	798 078,00	798 078,00	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe GEMAPI

		Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
73136	Taxe Gémapi	508 078,00	
		Total	508 078,00
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
73136	Taxe Gémapi	508 078,00	
		Total	508 078,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjour

		Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
731721	Taxe de séjour	100 000,00	
		Total	100 000,00
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
731721	Taxe de séjour	100 000,00	
		Total	100 000,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Versement mobilité

		Reste à employer au 01/01/N	0,00
--	--	-----------------------------	------

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Besoin
Levraut

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Versement mobilité		
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
73156	Versement Mobilité	190 000,00
Total		190 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
73156	Versement Mobilité	190 000,00
Total		190 000,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.8****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.9****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					626 750,19
		Subvention de fonctionnement	Mission Locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais	Autre personne de droit privé	6 412,88
		Subvention de fonctionnement	Mission Locale Avenir Jeunes Villefranche Beaujolais	Autre personne de droit privé	49 779,18
		Subvention de fonctionnement	Initiative Beaujolais	Autre personne de droit privé	15 000,00
		Subvention de fonctionnement	ADIE	Autre personne de droit privé	4 000,00
		Subvention de fonctionnement	Comité organisateur du Tour du Beaujolais	Autre personne de droit privé	2 500,00
		Subvention de fonctionnement	Réseau Entreprendre	Autre personne de droit privé	4 000,00
		Promotion dénomination 'Pierres Dorées' Participation au salon de l'agriculture	Inter Beaujolais - ODG Crus du Beaujolais	Autre personne de droit privé	11 000,00
		Subvention de fonctionnement	Solidarité Paysans	Autre personne de droit privé	1 500,00
		Accueil de loisirs ados	Cap Générations	Autre personne de droit privé	48 133,25
		Espace de vie sociale	Cap Générations	Autre personne de droit privé	12 000,00
		Point info jeune	Cap Générations	Autre personne de droit privé	4 000,00
		Subvention de fonctionnement (1.10? par enfant)	RASED Anse	Autre personne de droit privé	4 340,60
		Subvention de fonctionnement (1.10? par enfant)	RASED Val d'Oingt	Autre personne de droit privé	1 380,50
		Plateforme Bip Bop	CCAS de Légny	Autre personne de droit public	5 000,00
		Participation statutaire 2026	EPCC Fossilea	Autre personne de droit public	440 000,00
		Subvention de fonctionnement	Territoires d'industrie	Autre personne de droit public	13 000,00
			Mission Locale Plateau Nord Val de Saône	Autre personne de droit privé	3 503,78
		Subvention de fonctionnement	Mission Locale Avenir Jeune Villefranche Beaujolais	Autre personne de droit privé	1 200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	0,80	19,80	13,60	5,00	18,60
Adjt adm	C	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Adjt adm Pal 1CI	C	3,00	0,80	3,80	3,80	0,00	3,80
Adjt adm Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	2,80	2,00	4,80
Attaché Pal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,00	1,87	21,87	11,71	7,16	18,87
Adjt tech	C	7,00	1,87	8,87	2,71	3,16	5,87
Adjt tech Pal 2CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent maitrise Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Pal 2CI	B	6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00

FILIERE SOCIALE (d)			10,00	3,20	13,20	6,60		
Educateur Jeunes Enfants	A		6,00	2,40	8,40	1,80		
Educateur j enfant CIEx	A		4,00	0,80	4,80	4,80		
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)			27,00	11,21	38,21	24,75	7,78	32,53
Auxiliaire puér CI N	B		11,00	7,68	18,68	10,32	5,78	16,10
Auxiliaire puér CI Sup	B		9,00	3,53	12,53	11,63	0,00	11,63
Infirmier soins gx	A		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier soins gx HCI	A		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puér	A		3,00	0,00	3,00	0,80	2,00	2,80
Puér HCI	A		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)			0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Techn. param CIN	B		0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE SPORTIVE (g)			1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS Pal 1CI	B		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)			16,00	16,36	32,36	18,13	11,83	29,96
Adjt ter anim Pal 2CI	C		2,00	4,26	6,26	6,06	0,00	6,06
Adjt ter animation	C		11,00	10,67	21,67	8,64	11,83	20,47
Animateur	B		3,00	1,43	4,43	3,43	0,00	3,43
FILIERE POLICE (j)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)			15,00	0,29	15,29	15,00	0,29	15,29
Grade non statutaire			0,00	0,29	0,29	0,00	0,29	0,29
Président			1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Vice Président			14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)			108,00	34,53	142,53	91,59	38,46	130,05

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	745	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	1103	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	368	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	3644	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	1102	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	368	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	432	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	449	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	1389	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Auxiliaire puér CI N	B	MS	1636	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Auxiliaire puér CI N	B	MS	491	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Auxiliaire puér CI N	B	MS	389	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
D.G.A.40 a 150 mille hab	A	OTR	901	0,00	343-1_343-3	CDD Contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Educateur Jeunes Enfants	A	S	1099	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur Jeunes Enfants	A	S	478	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur Jeunes Enfants	A	S	1416	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur Jeunes Enfants	A	S	461	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Grade non statutaire		OTR	510	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Puér	A	MS	1076	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	431	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien Pal 2CI	B	TECH	599	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				4 973,89		
Adjt tech	C	TECH	1101	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	332-23-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	23590	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	734	0,00	A Vacataire	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	2206	0,00	332-23-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur		OTR		0,00	332-23-1°	A
Animateur		OTR		0,00	332-23-2°	A
Animateur		OTR		0,00	A Vacataire	A
Apprenti		OTR		418,69	A APP-Contrat : Apprenti	A
Attaché	A	ADM	778	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	499	0,00	332-24	CDD Contrat à durée déterminée
Auxiliaire puér CI N	B	MS	389	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	826	0,00	332-24	CDD Contrat à durée déterminée

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Besler
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DÉL2026029-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Vacataire		OTR		4 555,20	332-23-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Vacataire		OTR		0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				4 973,89		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
10/05/2023 - DSP crèche Chazay	SLEA ACOLEA			62 620,00
29/05/2024 - DSP crèche Les Chères	LEA ET LEO SUD EST			48 100,00
29/05/2024 - DSP Piscine Aquazergues	S-PASS	AQUAZERGUES		620 000,00
01/08/2025 - DSP crèche Lucneay	SLEA ACOLEA			57 200,00
01/08/2025 - DSP crèche Morancé	SLEA ACOLEA			31 900,00
01/08/2025 - DSP crèche ST Vérand	SLEA ACOLEA			27 800,00
01/08/2025 - DSP crèche Légny	SLEA ACOLEA			77 500,00
01/08/2025 - DSP crèche Moiré	SLEA ACOLEA			87 600,00
01/08/2025 - DSP crèche Lozanne	SLEA ACOLEA			99 400,00
01/08/2025 - DSP crèche Pommiers	SLEA ACOLEA			40 350,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
24/01/2024 - Convention pluriannuelle d'objectifs	l'office de tourisme du Beaujolais			242 675,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais	01/01/2014	sans fiscalité propre	56 087,00
Syndicat de Rivières Brevenne Turdine	01/01/2014	sans fiscalité propre	4 454,00
Syndicat Mixte Bassain Versant de l'Azergues	01/01/2014	sans fiscalité propre	429 227,00
Syndicat Mixte du Beaujolais	01/01/2014	sans fiscalité propre	116 558,00
Syndicat Mixte du Bordelan	01/01/2014	sans fiscalité propre	9 900,00
ETPB Saône Doubs	01/01/2022	sans fiscalité propre	18 308,00
SYTRAL	01/01/2022	sans fiscalité propre	109 963,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
FOSSILEA	01/01/2025	sans fiscalité propre	440 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPCC	FOSSILEA	01/01/2025		SPIC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
budget annexe	ZA de la Babette Les Chères			20004057400101	SPA	oui
budget annexe	ZA la Buissonnière Anse			20004057400044	SPA	oui
budget annexe	ZA Champ du Cruy Portes des Pierres Dorées			20004057400051	SPA	oui
budget annexe	ZA du Maupas Theizé			20004057400077	SPA	oui
budget annexe	DECHETS	01/01/2025	13/11/2024	20004057400119	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-10 777 847,85	-10 777 847,85
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	3 305 949,71	3 305 949,71
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-7 471 898,14	-7 471 898,14

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	7 471 898,14	7 471 898,14
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-7 471 898,14	-7 471 898,14
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 441 000,00	3 441 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 340 709,10	6 340 709,10
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 899 709,10	2 899 709,10

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 441 000,00	I 3 441 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 261 000,00	3 261 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 261 000,00	3 261 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		180 000,00	180 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	180 000,00	180 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 340 709,10	III 6 340 709,10
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2741	Prêts aux collectivités et groupements	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		6 340 709,10	6 340 709,10
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	198,00	198,00
2804121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 869,36	1 869,36
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	104 165,34	104 165,34
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	98 171,60	98 171,60
280422	Privé - Bâtiments et installations	39 613,78	39 613,78
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 844,60	5 844,60
28088	Autres immobilisations incorporelles	804,00	804,00
2811	Terrains de gisement	3 075,00	3 075,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 855,46	2 855,46
28128	Autres aménagements de terrains	6 911,53	6 911,53
281318	Autres bâtiments publics	48 697,67	48 697,67
281328	Autres bâtiments privés	1 185,91	1 185,91
281351	Bâtiments publics	753,45	753,45
28138	Autres constructions	407 524,02	407 524,02
28152	Installations de voirie	9 311,50	9 311,50
2815731	Matériel roulant	311,00	311,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	30 147,79	30 147,79
28171	Terrains gisement (m.à dispo)	624,00	624,00
281721	Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)	0,00	0,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	4 586,40	4 586,40
281828	Autres matériels de transport	25 877,00	25 877,00
281838	Autre matériel informatique	23 324,43	23 324,43
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	54 582,19	54 582,19
28185	Matériel de téléphonie	49 565,97	49 565,97
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026 **Vote (2)**

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE



Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 420 709,10	5 420 709,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****D1****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
activité commerciale	Local commercial Legny			SPA

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00



Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	2 623 824,00	2,70	1,29	0,00	33 847,00	2,70
CFE	21 043 820,00	2,70	22,46	0,00	4 726 442,00	2,70
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

CCBPD - BUDGET GENERAL - BP - 2026

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTES :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026

Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),

A Anse, le 18/02/2026

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	
BAY Pascale	
BAZIN Michèle	
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas	
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier	
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESSE Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

DUPERRIER Thomas	
FADY Jean-François	
FAYE Nathalie	
FELIX Séverine	
FELIX Xavier	
FOUILLET Bruno	
GALLET Christian	
GASQUET Jean-Paul	
GAUTHIER GUDIN Régine	
GUTTY Raphaël	
HERAUD Nathalie	
HYVERNAT Jean-Paul	
JOVILLARD Sylvie	
LAFOND Jean-Luc	
LE CALVÉ Jean-Philippe	
LEBRUN Pascal	
LECCIA Olivier	
LEGLISE Gaëlle	
LEROY Bertrand	
MINGEARD Jean Louis	
MOINE Catherine	
NEYRA Marc	
OBERGER Geneviève	
PADILLA Thierry	
PAQUET Marie-Claire	
PARIOST Jacques	
PEIGNÉ Claire	
PERRIER Annick	
PERRIER Hervé	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/02/2026, et de la publication le 24/03/2025

A Anse, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026029-DE

Berser
Levrault

Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées

BUDGET PRIMITIF 2026

Rapport de présentation





Table des matières

I.	Préambule.....	3
II.	Présentation consolidée.....	5
	a. Section de fonctionnement.....	5
	b. Section d'investissement.....	6
	c. Principaux ratios financiers.....	6
III.	Budget principal.....	8
	a. Section de fonctionnement.....	8
	En recettes.....	8
	En dépenses.....	13
	b. Section d'investissement.....	19
	Investissements programmés.....	19
	Remboursement de la dette.....	19
	Modalités de financement.....	20
	Création et mise à jour des autorisations de programme.....	20
	Opérations pour compte de tiers.....	21
	c. Présentation synthétique par politique publique.....	22
	Administration & instances.....	22
	Agriculture, biodiversité & forêt.....	23
	Déchets (hors budget annexe).....	24
	Développement économique.....	24
	Domaine des communes.....	25
	Enfance-jeunesse.....	26
	Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture.....	26
	Equipements sportifs d'intérêt communautaire.....	27
	Gens du voyage.....	28
	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).....	28
	Habitat & urbanisme.....	28
	Mobilité.....	29
	Petite enfance.....	30
	Transition écologique.....	31
	Tourisme.....	31



Social & jeunesse	32
Voirie d'intérêt communautaire	32
d. Synthèse budgétaire.....	34
IV. Budget annexe déchets.....	36
a. Section de fonctionnement.....	36
En recettes	36
En dépenses.....	39
b. Section d'investissement.....	43
c. Synthèse budgétaire.....	45
V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière	46
a. Section de fonctionnement.....	46
En recettes	46
En dépenses.....	46
b. Section d'investissement.....	46
c. Synthèse budgétaire.....	47
VI. Budgets annexes de stock	49
a. Zone d'activités La Babette à Les Chères	49
b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées	50
c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé	51





I. Préambule

La séquence budgétaire qui s'ouvre doit être guidée par des principes intangibles :

Principes	Définition
Annualité	Le budget est voté pour une année civile, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. Les crédits ni engagés ni consommés en fin d'exercice sont annulés.
Unité	Le budget, document unique, recense l'ensemble des recettes et des dépenses de la CCBPD.
Sincérité	Le budget doit être élaboré sans omission, majoration ou minoration de recettes comme de dépenses.
Universalité	Le budget présente les recettes et les dépenses de façon distincte sans compensation ni contraction ni affectation entre elles garantissant la transparence de l'information financière.
Spécialité	Le budget est établi en qualifiant précisément la destination des dépenses. Le budget est présenté selon la nomenclature comptable applicable, par chapitre (ou opération d'équipement) et par article.
Equilibres	<p>Équilibre strict du budget primitif : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses, au global et au niveau de chaque section.</p> <p>Équilibre réel du budget primitif : le remboursement du capital de la dette dû au titre de l'exercice concerné doit être couvert par des ressources propres et ne peut, en aucun cas, être financé par un nouvel emprunt.</p> <p>Interdiction de déficit du compte administratif : le résultat déficitaire doit alors s'apprécier, tous budgets et toutes sections confondus, restes à réaliser inclus, dans la limite de 5% des recettes réelles de fonctionnement.</p>

Le budget primitif s'inscrira évidemment dans le respect de l'ensemble de ces principes et sera, par ailleurs, guidé par les orientations développées ci-après.

En 2026, l'organisation budgétaire de la CCBPD sera composée de :

- 3 budgets à caractère administratif,
- 3 budgets de stock pour la gestion des opérations d'aménagement et de commercialisation de zones d'activités.

	Budgets à caractère administratif (TTC et/ou HT)	Budgets de stock (HT)
Caractéristiques	<p>Ces budgets, dont le budget principal, portent les services à caractère administratif (SPA). Ils sont financés par la fiscalité prélevée sur le territoire et les dotations de l'Etat et d'autres recettes (tarif, location). En 2025, le service de gestion des déchets est isolé au sein d'un budget annexe propre.</p>	<p>Ces budgets ont vocation à porter des opérations d'acquisition foncière, de viabilisation puis de commercialisation. Ils doivent permettre d'isoler le coût de chaque opération permettant ainsi de calibrer un prix de vente et d'établir bilan financier propre à l'opération.</p>



		Ces budgets sont clôturés dès lors que l'ensemble des terrains est commercialisé. Les prix de vente sont évalués afin de permettre un équilibre minimum de l'opération d'aménagement.
Budgets concernés	Principal (TTC) Déchets (TTC) Hôtel d'entreprises la Buissonnière (HT)	La Babette (Les Chères) Champ de Cruy (Porte des Pierres Dorées) Le Maupas (Theizé) (HT)



II. Présentation consolidée

Hors budgets annexes de zones, les budgets primitifs 2026 de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) présentent les volumes suivants :

- 35 334 k€ en section de fonctionnement,
- 26 818 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
011 - Charges à caractère général	10 000k€	9 272k€	93%	10 876k€	9%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 647k€	7 490k€	98%	7 962k€	4%
014 - Atténuations de produits	5 373k€	5 372k€	100%	5 393k€	0%
65 - Autres charges de gestion courante	4 196k€	4 162k€	99%	3 294k€	-21%
66 - Charges financières	403k€	403k€	100%	457k€	13%
67 - Charges spécifiques	6k€	3k€	50%	1k€	-83%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	143k€	135k€	94%	10k€	-93%
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	27 768k€	26 837k€	97%	27 994k€	1%
023 - Virement à la section d'investissement	9 670k€			5 940k€	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	11 395k€	1 248k€		7 340k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0k€	0k€		0k€	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	39 163k€	28 085k€		35 334k€	
013 - Atténuations de charges	139k€	275k€	198%	110k€	-21%
70 - Produits des services et du domaine	2 644k€	2 692k€	102%	2 930k€	11%
73 - Impôts et taxes	7 419k€	7 449k€	100%	7 387k€	0%
731 - Fiscalité locale	11 591k€	11 917k€	103%	11 757k€	1%
74 - Dotations et participations	6 298k€	6 551k€	104%	6 549k€	4%
75 - Autres produits de gestion courante	2 399k€	2 491k€	104%	1 655k€	-31%
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	30 490k€	31 375k€	103%	30 390k€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	213k€	185k€		220k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	8 461k€	8 461k€		4 724k€	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	39 163k€	40 021k€		35 334k€	

Au sein de la section de fonctionnement, les volumes se répartissent entre :

- Le budget principal : 77%,
- Le budget annexe déchets : 22%,
- Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière : 1%.



b. Section d'investissement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 230k€	1 185k€	96%	3 316k€	170%
20 - Immobilisations incorporelles	1 335k€	403k€	30%	280k€	-79%
204 - Subventions d'équipement versées	429k€	245k€	57%	320k€	-25%
21 - Immobilisations corporelles	2 068k€	1 164k€	56%	2 871k€	39%
23 - Immobilisations en cours	17 210k€	14 886k€	86%	6 561k€	-62%
27 - Autres immobilisations financières	30k€	30k€	100%	0k€	-100%
4581 - Opérations sous mandat	886k€	489k€	55%	464k€	-48%
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	23 188k€	18 403k€	79%	13 812k€	-40%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 033k€	511k€		820k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 988k€	9 988k€		10 985k€	
RESTES A REALISER				1 202k€	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	34 208k€	28 902k€		26 818k€	

10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 642k€	5 386k€	95%	7 695k€	36%
13 - Subventions d'investissement	7 832k€	4 380k€	56%	556k€	-93%
16 - Emprunts et dettes assimilées	7 558k€	6 009k€	80%	5 519k€	-27%
4582 - Opérations sous mandat	827k€	563k€	68%	488k€	-41%
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	21 860k€	16 337k€	75%	14 258k€	-35%
021 - Virement de la section de fonctionnement	9 670k€			5 940k€	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	12 215k€	1 575k€		7 940k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	133k€	133k€		128k€	
RESTES A REALISER				4 492k€	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	34 208k€	18 045k€		26 818k€	

c. Principaux ratios financiers

Les ratios financiers des budgets présentent des disparités, le budget annexe déchets étant en épargne négative (déficit structurel). Il est précisé que l'équilibre du budget déchets en 2026 est permis par le report de fonctionnement excédentaire.

Les ratios financiers des deux autres budgets sont corrects.

L'épargne brute consolidée (hors budgets annexes de zones) s'établit à 2 396 k€ soit un taux à 8% plombé par l'épargne négative du budget déchets.

	Recettes réelles de fonctionnement	Dépenses réelles de fonctionnement	Epargne brute	Taux d'épargne brute	Remboursement du capital de la dette	Epargne nette	Taux d'épargne nette
Budget principal	23 585k€	20 978k€	2 608k€	11%	1 261k€	1 347k€	6%
Budget annexe déchets	6 930k€	7 243k€	-313k€	-5%	0k€	-313k€	-5%
Budget annexe La Buissonnière	164k€	62k€	102k€	62%	15k€	87k€	53%
CUMUL	30 679k€	28 283k€	2 396k€	8%	1 276k€	1 120k€	4%



Au regard de l'emprunt d'équilibre prévu au budget principal (ratio hors budgets annexes de zones), la capacité de désendettement consolidée théorique serait de 7,1 années à fin 2026 pour un encours de 16 945 k€.

	<i>Capital restant dû au 31/12/2025</i>	<i>+ Emprunt nouveau 2026</i>	<i>- Emprunt remboursé 2026</i>	<i>= Capital restant dû au 31/12/2026</i>	Capacité de désendettement
Budget principal	14 609k€	5 519k€	3 261k€	16 867k€	6,5
Budget annexe déchets	0k€	0k€	0k€	0k€	0,0
Budget annexe La Buissonnière	93k€	0k€	15k€	78k€	0,8
CUMUL	14 702k€	5 519k€	3 276k€	16 945k€	7,1





III. Budget principal

Le budget principal porte la majeure partie des politiques publiques de la CCBPD (à l'exclusion des déchets isolés au sein d'un budget dédié) :

- 27 318 k€ en fonctionnement,
- 25 333 k€ en investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES

DEPENSES

Fonctionnement		27 318k€	27 318k€
Fiscalité	7 387k€	3 896k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	6 859k€	7 959k€	Charges de personnel
Dotations et participations	6 549k€	5 393k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	2 661k€	3 273k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	38k€	457k€	Charges financières
Atténuations de charges	90k€	0k€	Charges spécifiques
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	180k€	920k€	Amortissements
<i>Résultat reporté n-1 (anticipé)</i>	3 553k€	5 421k€	Virement à l'investissement

Investissement		25 333k€	25 333k€
Virement du fonctionnement	5 421k€	1 100k€	20 - Immobilisations incorporelles
		320k€	204 - Subventions d'équipement versées
Subventions reçues	551k€	2 397k€	21 - Immobilisations corporelles
FCTVA	0k€	5 177k€	23 - Immobilisations en cours
Affectation de l'excédent de fonctionnement	7 472k€	10 778k€	Déficit reporté n-1 (anticipé)
Emprunt d'équilibre	5 519k€	3 261k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	920k€	180k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	500k€	500k€	Opérations patrimoniales
Opérations pour compte de tiers	458k€	434k€	Opérations pour compte de tiers
Restes à réaliser	4 492k€	1 186k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

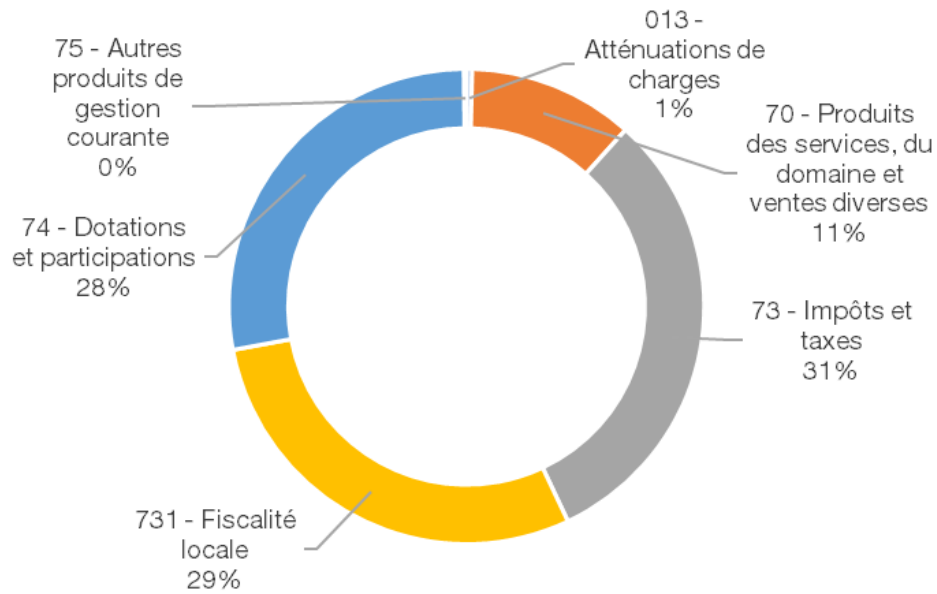
- Le budget comporte principalement des projets déjà engagés et se limite aux coûts partis, notamment en section d'investissement,
- Certaines variations en dépenses de fonctionnement sont à relativiser au regard des financements notifiés dans le cadre de plusieurs appels à projets,
- Les taux de fiscalité sont reconduits malgré la finalisation d'importants projets d'investissement avec pour certains des impacts en section de fonctionnement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :





▪ **Fiscalité**

La fiscalité représente 60% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Le budget a été élaboré sur la base d'une reconduction des taux 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,29%,
- Cotisation foncière des entreprises à 22,46%,
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 7,02%.

A titre illustratif, les taux pratiqués par les intercommunalités rhodaniennes sont les suivants (2024) :

Taux de fiscalité des intercommunalités du Rhône (2024)	CFE	FB	FNB	TH
CA de l'Ouest Rhodanien	25,01	2,67	10,85	9,09
CA Vienne Condrieu	25,89	-	13,98	7,81
CA Villefranche Beaujolais Saône	22,16	1,26	9,02	8,00
CC Beaujolais Pierres Dorées	22,46	-	6,54	7,02
CC de la Vallée du Garon	23,76	1,50	7,31	6,72
CC de l'Est Lyonnais	25,00		7,09	6,84
CC des Monts du Lyonnais	27,24	1,93	9,18	9,00
CC des Vallons du Lyonnais	22,92	0,36	7,32	6,98
CC du Pays de l'Arbresle	24,96		6,94	7,03
CC du Pays de l'Ozon	27,27		7,14	6,97
CC du Pays Mornantais	26,11	3,80	12,14	12,75
CC Saône-Beaujolais	23,15	1,75	9,90	9,20
Métropole de Lyon	28,62	0,55	6,95	7,61



La taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations augmente de 10 000 euros (soit +2% par rapport à 2025) pour s'établir à 508 078 euros et permettre la couverture des contributions versées aux Syndicats (d'un montant équivalent).

Les crédits prévus au titre de la fiscalité sont conformes aux hypothèses présentées dans le cadre du débat d'orientations budgétaires.

Les attributions de compensation négatives (perçues par la CCBPD) sont stables.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
73111 - Impôts directs locaux	5 025 236,00	5 001 047,00	5 065 718,69
73113 - Taxe sur les surfaces commerciales	644 462,00	636 891,30	676 686,15
73114 - Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	305 907,00	316 778,00	308 966,07
73118 - Autres contributions directes	-	199 591,00	-
73136 - Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	498 789,00	489 967,00	508 078,00
73156 - Versement mobilité	185 000,00	212 947,30	190 000,00
73158 - Autres taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement	-	42 468,00	-
731721 - Taxe de séjour	100 000,00	135 424,08	100 000,00
731722 - Taxe additionnelle à la taxe de séjour	10 000,00	13 978,14	10 000,00
73211 - Attribution de compensation	527 634,86	527 634,86	528 334,86
73221 - FNGIR	4 435,00	4 435,00	4 400,00
7351 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales	4 441 300,00	4 465 164,00	4 402 850,00
7352 - Fraction compensatoire de la CVAE	2 445 295,00	2 451 700,00	2 451 908,00
TOTAL fiscalité (chapitres 73 et 731)	14 188 058,86	14 498 025,68	14 246 941,77

▪ Dotations et participations

Les dotations représentent 28% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Elles se composent :

- Des dotations de l'Etat (dotation d'intercommunalité et dotation de compensation) dont les montants sont conformes aux hypothèses proposées lors du débat d'orientations budgétaires: 2 356 259 euros,



- Les allocations compensatrices de fiscalité suite à la diminution de moitié des bases fiscales des entreprises industrielles : 639 365 euros,
- La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : suppression définitive,
- Du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée : perte d'éligibilité en 2026,
- Les subventions de partenaires (communes, département, région) : 71 470 euros,
- Des prestations versées par la Caisse d'allocations familiales au titre des compétences petite enfance et enfance-jeunesse : 2 904 000 euros,
- Des subventions de projets (mobilité, transition écologique, agriculture) : 371 847 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
741124 - Dotation d'intercommunalité des EPCI	958 806,00	958 806,00	958 806,00
741126 - Dotation de compensation des EPCI	1 471 003,00	1 471 003,00	1 397 452,85
744 - FCTVA	60 000,00	51 865,79	-
74718 - Autres	-	29 000,00	37 428,00
7472 - Régions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7473 - Départements	63 250,00	73 148,90	55 000,00
74748 - Autres communes	16 470,00	32 155,27	13 470,00
74751 - GFP de rattachement	-	2 000,00	-
747818 - Autres	167 945,00	181 858,30	334 419,00
747888 - Autres	2 801 788,00	2 919 238,49	3 110 338,43
748312 - D.C.R.T.P.	24 577,00	24 577,00	-
74832 - Etat - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et	730 943,00	763 362,00	639 365,00
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations TF	-	2,00	-
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations TH	-	2 920,00	-
74836 - Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	-	8 193,00	-
748388 - Autres	-	20 654,07	-
74888 - Autres	-	9 121,00	-
TOTAL dotations (chapitre 74)	6 297 782,00	6 550 904,82	6 549 279,28

■ Produits des services

Les recettes tarifaires de la CCBPD (11% des recettes réelles de fonctionnement) sont principalement composées de :

- Des recettes perçues auprès des familles usagers des services de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse : 738 900 euros pour les crèches et 1 480 500 euros pour les accueils de loisirs,



- De la refacturation de charges au budget annexe déchets : 289 000 euros,
- Des frais remboursés par des organismes tiers (Fossilea, Syndicat du Bordelan) : 52 000 euros,
- Des recettes liées aux services mutualisés (commande publique, prévention) : 53 000 euros et aux prestations (urbanisme) : 30 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7025 - Taxes d'affouage	-	56,00	-
70328 - Autres droits de stationnement et de location	3 240,00	2 847,00	6 240,00
70388 - Autres redevances et recettes diverses	-	188,75	-
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	691 000,00	743 143,25	738 900,00
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	1 519 500,00	1 479 396,95	1 480 500,00
706888 - Autres	-	5 325,00	8 800,00
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 500,00	3 070,70	2 550,00
70845 - aux communes membres du GFP	52 500,00	46 466,00	30 000,00
70848 - aux autres organismes	-	5 000,00	-
708721 - Non dotés de la personnalité morale	248 000,00	274 081,15	289 000,00
70875 - par les communes membres du GFP	46 185,00	28 132,50	53 000,00
70878 - par des tiers	55 430,00	69 946,59	52 000,00
TOTAL produits des services (chapitre 70)	2 618 355,00	2 657 653,89	2 660 990,00

▪ *Autres produits de gestion courante*

Sont comptabilisés :

- Les recettes de location du domaine : 25 000 euros,
- Les loyers du local de Légny : 9 500 euros,
- D'autres recettes de location : 3 375 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
752 - Revenus des immeubles	79 500,00	53 506,02	34 500,00
755 - Débits et pénalités perçus	-	5 949,88	-
757368 - Autres	-	1 811,25	-
75888 - Autres	3 375,00	27 761,05	3 375,00
TOTAL autres produits de gestion courante (chapitre 75)	82 875,00	89 028,20	37 875,00



- *Atténuations de charges*

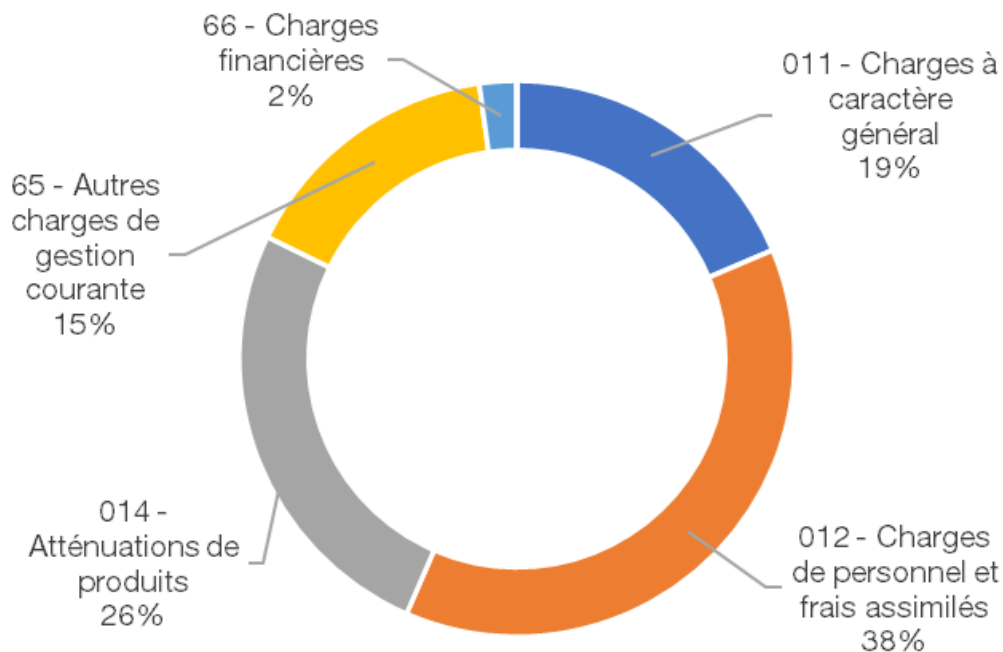
Ce poste enregistre les indemnités journalières perçues par la CCBPD dans le cadre de l'absence des agents et le remboursement de la part due par les agents aux titres des tickets restaurants. Il est évalué à 90 000 euros en 2025.

- *Reprises de subventions*

L'amortissement des subventions reçues dans le cadre de projets d'investissement est évalué à 180 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



- *Charges à caractère général*

Le chapitre 011 – charges à caractère général s'élève à 3 905 961 euros pour 2026 et sont en progression de +5,2% par rapport au budgété 2025.

Elles se répartissent comme suit par imputation comptable :



	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6042 - Achats de prestations de services (repas)	651 677,00	543 047,84	653 700,00
60611 - Eau et assainissement	40 300,00	24 871,63	30 720,00
60612 - Energie - Electricité	137 984,35	141 153,79	162 550,00
60613 - Chauffage urbain	115 625,65	114 931,83	124 000,00
60622 - Carburants	9 050,00	6 162,74	9 700,00
60623 - Alimentation	45 950,00	43 522,97	42 550,00
60628 - Autres fournitures non stockées	37 780,00	34 878,50	16 900,00
60631 - Fournitures d'entretien	22 900,00	22 007,68	21 200,00
60632 - Fournitures de petit équipement	88 970,00	96 096,22	114 300,00
60633 - Fournitures de voirie	-	6 657,44	-
60636 - Habillement et vêtements de travail	6 450,00	7 591,05	1 400,00
6064 - Fournitures administratives	14 670,00	14 774,67	15 270,00
6065 - Livres, disques, cassettes...	1 600,00	1 878,47	2 300,00
60668 - Autres produits pharmaceutiques	3 650,00	1 502,70	3 300,00
6068 - Autres matières et fournitures	-	12,30	-
611 - Contrats de prestations de services	461 264,00	382 363,63	630 001,00
61221 - Matériel roulant	8 300,00	8 203,68	7 000,00
61351 - Matériel roulant	10 200,00	-	9 600,00
61358 - Autres	49 500,00	59 429,57	42 400,00
61521 - Terrains	108 000,00	126 298,75	125 500,00
615221 - Bâtiments publics	104 087,41	94 615,92	88 700,00
615228 - Autres bâtiments	-	456,00	-
615231 - Voiries	434 307,85	398 773,57	386 860,26
615232 - Réseaux	39 392,10	26 145,66	28 000,00
61524 - Bois et forêts	19 710,00	13 237,81	19 930,00
61551 - Matériel roulant	14 500,00	7 920,60	23 500,00
61558 - Autres biens mobiliers	2 000,00	2 623,09	2 000,00
6156 - Maintenance	118 587,00	121 014,88	104 565,00
6161 - Multirisques	132 100,00	132 734,03	140 000,00
6162 - Assurance obligatoire	8 600,00	-	-
617 - Etudes et recherches	143 702,61	114 206,64	202 848,00
6182 - Documentation générale et technique	19 710,00	10 611,63	17 800,00
6183 - Frais de formation (personnel extérieur)	20 000,00	-	32 500,00
6184 - Versements aux organismes de formation	15 000,00	24 757,23	10 000,00
6185 - Frais de colloques et de séminaires	1 250,00	990,00	2 250,00
6188 - Autres frais divers	65 035,00	41 382,55	61 600,00
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	5 100,00	5 756,54	100,00
62268 - Autres honoraires, conseils	36 500,00	52 946,00	20 000,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux	-	-	15 000,00
6228 - Divers	45 000,00	27 385,00	45 000,00
6231 - Annonces et insertions	1 755,00	9 315,20	732,00
6232 - Fêtes et cérémonies	45 320,00	30 254,92	55 250,00
6233 - Foires et expositions	20 000,00	11 577,96	20 000,00
6234 - Réceptions	-	8 539,88	-
6236 - Catalogues et imprimés	27 830,00	28 562,43	45 430,00
6237 - Publications	3 000,00	2 520,00	-
6238 - Divers	23 700,00	17 904,98	6 830,00
6245 - Transports de personnes extérieures	10 000,00	9 818,20	-
6248 - Divers	44 300,00	33 836,62	43 000,00
6251 - Voyages, déplacements et missions	13 050,00	10 470,15	17 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	-	7 705,48	-
6262 - Frais de télécommunications	31 970,00	23 010,34	29 310,00
627 - Services bancaires et assimilés	5 900,00	12 018,23	6 450,00
6281 - Concours divers (cotisations)	15 000,00	20 143,11	20 700,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	257 950,00	221 256,36	295 335,00
62875 - Aux communes membres du GFP	60 985,59	43 638,69	31 200,00
6288 - Autres	111 427,00	101 125,20	112 480,00
63512 - Taxes foncières	-	7 693,00	7 500,00
6378 - Autres impôts et versements assimilés	1 400,00	1 650,00	1 700,00
TOTAL charges à caractère général (chapitre 011)	3 712 040,56	3 311 983,36	3 905 961,26

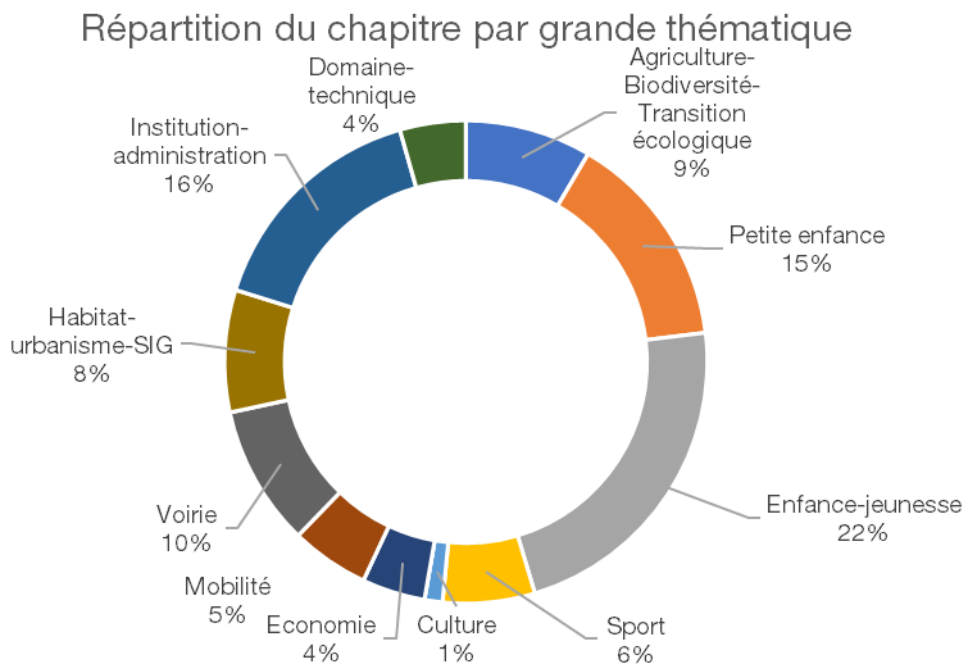




Le budgété progresse de + 193 920 euros (tenant compte des différentes variations par imputation) principalement composé de :

- Une hausse des fluides de + 32 940 euros (notamment électricité) liée à l'extension du siège (année pleine de fonctionnement) et à la prise en charge (contre refacturation) de l'électricité du musée Fossilea,
- La hausse des contrats de prestation de service (+ 168 737 euros) et études (+ 59 145 euros) du fait de la mise en place de services ponctuels bénéficiant pour certains de financement :
 - o Plusieurs actions en matière de mobilité, notamment vélo (financement partiel par l'appel à projet A VELO 3) : 102 980 euros,
 - Service de location longue durée de vélos,
 - Dispositif un jeune / un vélo,
 - Stratégie de communication vélo,
 - o Des crédits dédiés au recrutement d'apprentis via Genipluri : 60 000 euros pour 4 apprentis (dont un en informatique ayant permis de réduire les coûts d'infogérance jusqu'alors externalisés),
 - o Des études de bilan et de diagnostic : 30 100 euros,
 - Marathon de la Biodiversité,
 - Stratégie foncière.

Le détail des charges est présenté dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.



▪ *Charges de personnel*

Le chapitre 012 – charges de personnel s’élève à 7 948 943 euros en 2026. Les hypothèses retenues sont conformes à celles présentées dans le cadre du débat d’orientations budgétaires.

De budget à budget, les crédits augmentent de 322 584 euros, du fait de :

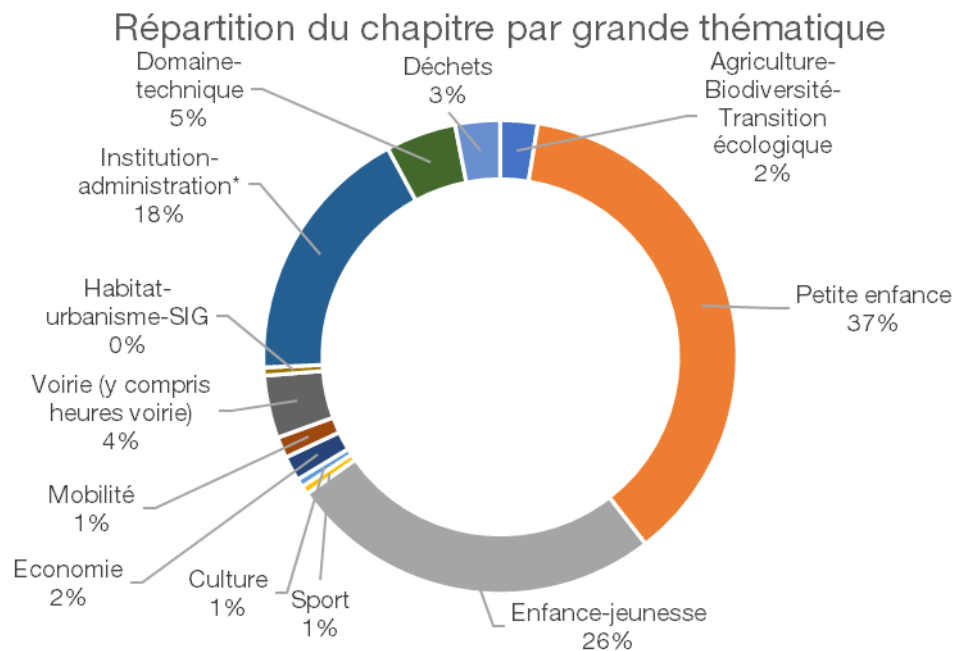
- La hausse des charges patronales CNRACL : 70 000 euros,
- L’impact du glissement vieillesse technicité (GVT) : 71 000 euros,
- L’évolution des rémunérations internes (modification du temps de travail, attribution de nouvelles bonifications indiciaires, revalorisation indemnitaire) : 52 000 euros,
- La prise en charge en année pleine de postes recrutés courant 2025 et un nouveau poste consacré au programme alimentaire territorial : 59 000 euros,
- Les remplacements programmés (longue maladie, maternité) : 35 000 euros,
- La mise en place de dispositifs sociaux (participation employeur à la couverture santé et prévoyance, forfait mobilité, etc.) : 35 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6215 - Personnel affecté par la commune du GFP	274 023,64	247 492,32	320 673,64
6218 - Autre personnel extérieur	65 800,00	57 137,80	-
6331 - Versement mobilité	33 454,00	34 652,28	39 476,00
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	20 924,00	21 338,74	21 937,00
6336 - Cotisations au CNFPT et au CDG	91 230,00	84 389,08	95 660,00
6338 - Autres impôts sur rému.	14 996,00	12 225,56	13 163,00
64111 - Rémunération principale	2 056 181,00	2 093 617,78	2 132 716,00
64112 - Supp. Fam. de traitement et résidence	70 435,00	64 174,98	65 438,00
64113 - NBI	21 806,00	22 047,48	24 514,00
64118 - Autres indemnités	442 022,00	416 967,94	483 067,00
64131 - Rémunérations	2 243 694,00	2 095 847,86	2 194 684,00
64132 - Supp. Fam. de traitement et résidence	37 550,00	35 128,56	65 548,00
64138 - Primes et autres indemnités	179 117,00	276 749,50	211 796,00
6417 - Rémunérations des apprentis	34 595,00	40 423,02	15 640,00
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	736 564,00	825 992,56	777 296,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	806 989,00	793 886,41	893 103,00
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	98 594,00	95 262,87	100 520,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	63 600,00	91 464,14	77 625,00
6456 - Versement au F.N.C. du supp. familial	219 709,00	-	228 920,00
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	12 785,00	17 129,17	17 967,00
6474 - Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	31 894,00	35 000,00
6475 - Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	13 999,00	19 100,00
6478 - Autres charges sociales diverses	60 609,00	103 540,39	110 192,00
6484 - Congé pour difficulté opérationnelle	378,00	-	-
6488 - Autres	1 302,98	-	4 907,00
TOTAL charges de personnel (chapitre 012)	7 626 358,62	7 475 361,44	7 948 942,64



En dehors des rémunérations, ce chapitre comporte l'assurance statutaire (77 625 euros) et la médecine du travail (19 100 euros).

Le chapitre est réparti comme suit par grande thématique :



*y compris charges non ventilées (assurance statutaire, médecine du travail, œuvres sociales)

▪ Atténuations de produits

Les attributions de compensation positives (versées aux communes par la CCBPD) sont stables en 2026. 20 000 euros ont été provisionnés en cas de régularisation du montant des fractions de taxe sur la valeur ajoutée perçues en 2025.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7391118 - Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes	-	8 511,00	-
739211 - Attribution de compensation	5 363 001,30	5 363 001,30	5 363 001,30
73951 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation	-	-	20 000,00
7398 - Reversements, restitutions et prélèvements divers	9 500,00	-	10 000,00
TOTAL atténuations de produits (chapitre 014)	5 372 501,30	5 371 512,30	5 393 001,30

▪ Versements aux organismes externes & Autres charges de gestion courante

Les versements aux organismes externes se composent de :

- Des compensations de délégation de service public : 1 152 470 euros,



- Des contributions aux Syndicats mixtes et établissements publics auxquels la CCBPD adhère (SYTRAL Mobilités, GEMAPI, Fossilea, Pays d'Art et d'Histoire, etc.) : 1 257 777 euros,
- Des subventions aux associations : 459 483 euros.

Ce chapitre comporte également :

- Les frais de logiciel en nuage : 125 810 euros,
- Les indemnités de fonctions des élus : 276 608 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
65311 - Indemnités de fonction	194 443,20	224 044,84	204 443,20
65312 - Frais de mission et de déplacement	2 000,00	-	2 000,00
65313 - Cotisations de retraite	34 582,29	14 087,34	69 164,59
65314 - Cotisations de sécurité sociale	34 582,30	32 929,55	
65315 - Formation	1 000,00	-	1 000,00
653172 - Cotisations au fonds fin de mandat	-	837,89	
6541 - Créances admises en non-valeur	1 000,00	-	
65568 - Autres contributions	1 332 787,00	1 351 575,80	1 242 776,00
6568 - Autres participations	13 000,00	12 750,00	1 000,00
657358 - Autres groupements	56 532,00	36 858,50	14 000,00
65736211 - Non dotés de la personnalité morale	679 000,00	679 000,00	-
65743 - Fermiers et concessionnaires	1 153 700,00	1 130 065,11	1 152 470,00
65748 - Autres personnes de droit privé	537 258,25	529 010,17	459 483,25
65811 - Droits d'utilisation informatique en nuage	118 404,00	121 325,30	125 810,00
65818 - Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6585 - Intérêts moratoires	26 500,00	14 865,47	
65883 - Déficit sur opérations de gestion	-	235,00	
65888 - Autres	-	4 199,71	
TOTAL autres charges de gestion courante (chapitre 65)	4 185 789,04	4 152 784,68	3 273 147,04

▪ Charges financières

Les intérêts de la dette sont valorisés à hauteur de 456 517 euros intégrant l'ensemble des prêts souscrits courant 2024 et 2025, y compris le prêt relais dont le remboursement interviendra nécessairement en 2026 (représentant 52 000 euros de frais financiers sans remboursement anticipé).

15 000 euros ont également été prévus concernant les frais de la ligne de trésorerie.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	382 584,99	393 435,12	440 600,00
66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	-	(5 296,66)	-
6615 - Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	5 050,00	13 254,27	15 000,00
6618 - Intérêts des autres dettes	15 000,00	-	917,00
6688 - Autres	-	1 211,03	-
TOTAL charges financières (chapitre 66)	402 634,99	402 603,76	456 517,00



▪ *Provisions et amortissements*

L'amortissement des biens de la CCBPD est évalué à 920 000 euros pour 2026.

Aucune provision pour risque n'a été identifiée à ce stade.

b. Section d'investissement

Investissements programmés

Les dépenses d'équipement du budget principal pour 2026 s'élèvent à 8 994 974 euros. Ce volume est réparti :

- Au sein d'opérations d'équipement (dont certaines sont gérées de façon pluriannuelle en APCP) : 8 558 704 euros,
- Au sein des chapitres budgétaires : 435 270 euros.

	Budgété 26
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - Travaux de voirie	3 854 146,91
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	-
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL par opération d'équipement	8 558 704,07

Les investissements détaillés sont présentés dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.

Remboursement de la dette

Le capital remboursé au titre de l'année 2026 s'élève à 3 261 000 euros, dont 2 000 000 euros au titre du prêt relais à rembourser avant fin novembre 2026.



Modalités de financement

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement du budget principal repose sur :

- Des mouvements théoriques :
 - o Le virement de la section de fonctionnement à l'investissement : 5 420 709 euros,
 - o Les dotations aux amortissements : 920 000 euros,
- Des financements réels :
 - o Des subventions d'investissement nouvelles concernant la crèche de Chessy-les-Mines (demande auprès de la Caisse d'allocations familiales) : 260 000 euros et des subventions liées au dispositif A VELO 3 : 17 500 euros,
 - o Des participations au titre de la voirie : 266 667 euros liés à la convention avec SYTRAL Mobilités,
- Aucune recette n'est valorisée au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,
- L'emprunt d'équilibre évalué à 5 518 811 euros.

Création et mise à jour des autorisations de programme

Les autorisations de programme sont mises à jour :

- Bordelan (opération 52) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et le CP 2026 et l'AP sont augmentés de + 50 000 euros,
- Crèche de Anse 2 (opération 53) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 6 974,37 euros,
- Réhabilitation et extension de l'Espace Pierres Folles (opération 55) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 435 468,87 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Réhabilitation gymnase Chazay (opération 56) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 42 102,44 euros,
- Agrandissement du siège (opération 57) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 336 642,79 euros et de 40 000,00 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,
- Voirie 2022-2025 (opération 35) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 3 854 146,91 euros correspondant au solde de l'AP votée pour la période 2022-2025. Le montant inscrit pour 2026 correspond donc au solde de l'AP sans intégration à ce stade d'une nouvelle enveloppe,
- Amélioration technique de la piscine (opération 58) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 450 852,20 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Crèche de Chessy (opération 59) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 500 000 euros et de 2 792 968 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,





- Rénovation énergétique des bâtiments (opération 64) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 453 000 euros et de 636 692 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé.

AP N°	INTITULE OPERATION	CP antérieurs à 2024	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	TOTAL AP
7	52 - Bordelan	1 500 000,00	200 000,00	100 000,00	50 000,00		1 850 000,00
8	53 - Crèche Anse 2	2 338 928,43	394 907,67	24 189,53	clôture		2 758 025,63
9	54 - Crèche Chazay 2	192 082,99	1 368 986,98	1 033 786,73	205 143,30		2 800 000,00
10	55- Réhabilitation extension EPF	3 830 816,12	5 372 951,43	2 640 763,58	435 468,87		12 280 000,00
11	56 - Réhabilitation gymnase Chazay	391 668,39	1 653 008,97	77 897,56	clôture		2 122 574,92
12	57 - Agrandissement du siège	192 213,09	2 966 987,61	1 994 922,60	336 642,79	39 999,91	5 530 766,00
13	35- Voirie 2022-2025	7 378 895,37	2 723 949,20	4 697 000,96	3 854 146,91		18 653 992,44
14	58 - Amélioration technique de la piscine	51 277,38	750 284,16	3 360 440,80	450 852,20		4 612 854,54
15	59 - Crèche Chessy (à 54 places)	5 760,00	4 272,49	27 000,00	500 000,00	2 792 967,51	3 330 000,00
16	64 - Rénovation énergétique des bâtiments	0,00		20 308,00	453 000,00	636 692,00	1 110 000,00
	TOTAL ANNUEL	15 881 641,77	15 435 348,51	13 976 309,76	6 285 254,07	3 469 659,42	55 048 213,53

Opérations pour compte de tiers

Les opérations pour compte de tiers sont portées par la CCBPD pour le compte de tiers en matière de voirie (vis-à-vis des communes uniquement) et en matière de transition écologique (portage du marathon de la biodiversité et des conventions liées au fonds Chêne).

Ces opérations sont neutres budgétaires pour la CCBPD qui se fait rembourser à l'euro l'euro les dépenses engagées.

Ces opérations comptabilisent un montant de 463 595 euros en dépenses pour 2026 et de 487 923 euros en recettes (le décalage est lié au délai entre le décaissement de la dépense et l'encaissement de la recette).



c. Présentation synthétique par politique publique

La présentation synthétique par politique publique fait état des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement affectées directement à la politique publique donnée.

Un solde entre recettes et dépenses est établi pour chacune et est financé par les recettes non affectées de la CCBPD (fiscalité, dotations de l'Etat notamment).

Flux réels 2026 - section de fonctionnement

	Recettes affectées	Dépenses affectées*	Solde (R - D)	Recettes non affectées
Administration & instances	155k€	3 249k€	-3 094k€	15 876k€
Agriculture & biodiversité	48k€	238k€	-190k€	
Déchets (hors budget annexe)	289k€	243k€	46k€	
Développement économique	15k€	402k€	-388k€	
Domaine des communes	25k€	158k€	-133k€	
Enfance-jeunesse	2 306k€	2 936k€	-630k€	
Equipements culturels	50k€	608k€	-558k€	
Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	55k€	941k€	-886k€	
Gens du voyage	6k€	82k€	-76k€	
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	508k€	508k€	0k€	
Habitat-urbanisme	213k€	403k€	-190k€	
Mobilité	319k€	429k€	-110k€	
Petite enfance	2 920k€	4 051k€	-1 131k€	
Social	0k€	29k€	-29k€	
Tourisme	110k€	276k€	-166k€	
Transition écologique	132k€	308k€	-176k€	
Voirie	0k€	723k€	-723k€	
Attributions de compensation	528k€	5 363k€	-4 835k€	
		Epargne brute	2 608k€	

Administration & instances

En dépenses, ce poste englobe les charges de l'administration support (services administratifs et institutionnels et techniques), les frais de représentation de l'institution (événements officiels, communication), les frais support (assurances, véhicules de service, gestion



informatique, affranchissement, gestion des instances) et les charges liées au siège de la CCBPD.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêts de la dette notamment liés au siège) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux services mutualisés de la commande publique et de la prévention ainsi qu'aux remboursements liés aux charges de personnel.

Administration & instances	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	155k€
Dépenses réelles de fonctionnement	3 249k€
Solde (R - D)	-3 094k€

En investissement, sont programmés :

- Extension du siège : 326 643 euros pour la finalisation des travaux (solde de marché, levé de réserves),
- Refonte du site internet : 60 000 euros,
- Mise en place du nouveau logiciel dédié au système d'information géographique : 60 000 euros,
- Enveloppe pour des réparations et entretiens sur le siège (ancienne partie) : 51 500 euros,
- Acquisition de logiciels métiers : 40 000 euros,
- Renouvellement du matériel informatique : 21 900 euros,
- Enveloppe pour du mobilier ergonomique sur prescription de la médecine du travail : 3 000 euros.

Agriculture, biodiversité & forêt

Les dépenses comportent :

- Plusieurs actions de lutte contre les nuisibles (frelon asiatique, moustique tigre) : 30 000 euros,
- Les frais d'entretien de la forêt de la Flachère (convention avec l'office national des forêts, entretien des sanitaires, etc.) : 34 940 euros,
- Le dispositif paragrêle : 19 500 euros,
- L'élaboration du plan alimentaire territorial : 25 000 euros,
- Le bilan du marathon de la biodiversité : 10 000 euros,
- Des subventions à des organismes externes (dont Semons l'avenir pour 4 000 euros) : 18 000 euros,
- L'organisation d'événements (Vis ma vie entre autres) : 7 700 euros,
- Des subventions à des associations : 1 500 euros,
- Le soutien aux filières agricoles du Beaujolais : 11 000 euros,
- Des frais d'études (SAFER, CCA) : 10 000 euros,



- Les charges de personnel affectées, la convention de veille foncière avec la SAFER et d'autres frais support.

En 2026, des financements sont prévus pour le programme alimentaire territorial (37 428 euros) et le bilan du marathon de la biodiversité (8 000 euros).

Agriculture & biodiversité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	48k€
Dépenses réelles de fonctionnement	238k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés :

- Des interventions (reprise des balisages, divers travaux de signalétique, amélioration des mares) à la forêt de la Flachère : 15 500 euros,
- La poursuite du marathon de la biodiversité : 110 775 euros en dépenses (géré en opération pour compte de tiers).

Déchets (hors budget annexe)

Les flux comptabilisés sur le budget principal au titre du service de gestion des déchets concernent principalement la masse salariale et son remboursement par le budget annexe.

Le différentiel entre recettes et dépenses s'explique par la non ventilation des charges de personnel support refacturées au budget annexe.

Déchets (hors budget annexe)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	289k€
Dépenses réelles de fonctionnement	243k€
Solde (R - D)	46k€

L'ensemble des investissements du service de gestion des déchets est porté sur le budget annexe déchets.

Développement économique

Les dépenses de fonctionnement comportent :

- Des frais d'entretien courant des zones d'activités communautaires (espaces verts, voirie, déshuileurs, etc.) : 130 200 euros,
- Des frais d'animation et d'événements : 23 000 euros,
- Des subventions à diverses entités : 93 500 euros,



- Des frais d'études : 10 000 euros,
- La contribution au Syndicat mixte du Bordelan : 9 900 euros,
- Les frais d'entretien du local économique de Légny : 1 990 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes propres en fonctionnement correspondent à la subvention régionale versée au titre du forum emploi (3 000 euros), la participation du Syndicat du Bordelan aux frais de portage et de gestion administrative, et au loyer du local de Légny (9 500 euros).

Développement économique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	15k€
Dépenses réelles de fonctionnement	402k€
Solde (R - D)	-388k€

En investissement, sont programmés :

- Les aides aux très petites entreprises : 45 000 euros,
- La subvention d'équipement au Syndicat mixte du Bordelan (AP) : 50 000 euros,
- Des installations de voirie : 20 000 euros,
- Les frais d'études relatifs à la voirie du Pontet : 10 000 euros.

Domaine des communes

Les dépenses liées au fonctionnement du domaine (hors siège administratif ici) comportent :

- Les fluides : 92 500 euros,
- Le ménage spécialisé et ponctuel : 5 000 euros,
- L'achat de petit équipement et une dotation pour réparations : 32 500 euros,
- La maintenance et les contrôles obligatoires : 20 000 euros,
- Les taxes foncières : 7 500 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes liées à la location du domaine et aux refacturations de ménage sont estimées à 25 000 euros.

Domaine des communes	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	25k€
Dépenses réelles de fonctionnement	158k€
Solde (R - D)	-133k€



En investissement, sont programmés :

- L'installation de sondes et de capteurs pour le superviseur fluides : 10 000 euros ;
- Des réparations diverses (notamment du portail) : 10 000 euros,
- Des remplacements de portes et extincteurs : 9 000 euros,
- Des acquisitions de matériel : 2 200 euros.

Enfance-jeunesse

Les dépenses de fonctionnement du service comportent :

- Les 11 accueils de loisirs gérés en régie directe : 2 744 993 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique et administratif, les achats permettant l'organisation des ateliers et des camps ou sorties, les locations de matériel et de véhicules, etc.
- Les charges de coordination de la politique publique : 142 430 euros,
- Le centre de loisirs jeunes de Cap Générations : 48 133 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 1 520 000 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 831 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Enfance-jeunesse	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 306k€
Dépenses réelles de fonctionnement	2 936k€
Solde (R - D)	-630k€

En investissement, les centres de loisirs bénéficient d'une dotation pour le renouvellement du matériel : 5 520 euros.

Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture

Les dépenses comportent :

- La participation à Fossilea : 440 000 euros,



- La contribution au titre du Géoparc versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 58 279 euros,
- Les frais d'électricité de Fossilea (remboursé par l'établissement public) : 45 000 euros,
- Les dépenses du dispositif Pays d'Art et d'Histoire : 62 125 euros,
- Le partenariat auprès du réseau des bibliothèques du territoire : 1 200 euros.

Equipements culturels	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	50k€
Dépenses réelles de fonctionnement	608k€
Solde (R - D)	-558k€

En investissement, est prévue la finalisation des travaux de l'espace Pierres Folles : 435 469 euros.

Equipements sportifs d'intérêt communautaire

Les dépenses comportent :

- La compensation versée au délégataire de la piscine Aquazergues : 630 248 euros,
- Les frais de réparation, de maintenance et de fonctionnement courant des salles de sport et de la piste d'athlétisme : 276 143 euros,
- La participation à la natation scolaire à la piscine Aquaval de Tarare (pour une partie des écoles du territoire non accueillies à Anse) : 35 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	55k€
Dépenses réelles de fonctionnement	941k€
Solde (R - D)	-886k€

En investissement, sont programmés :

- La finalisation des travaux de rénovation énergétique et de reprise des désordres de la piscine Aquazergues : 450 852 euros,
- La mise en place du contrôle d'accès des sites : 33 000 euros,
- La provision pour les systèmes de chauffage au gymnase de Chatillon d'Azergues (radiants gaz) et à celui de Chazay d'Azergues (chauffage) : 120 000 euros,
- La construction de vestiaires à la piste d'athlétisme : 70 000 euros.



Gens du voyage

Les dépenses comportent :

- Les frais d'entretien des terrains familiaux : 9 250 euros,
- Les frais d'entretien et de remise en état de l'aire de grand passage : 72 500 euros (dont 10 000 euros de gestion).

Gens du voyage	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	6k€
Dépenses réelles de fonctionnement	82k€
Solde (R - D)	-76k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Seules les contributions des syndicats mixtes et de l'établissement public de bassin versant sont comptabilisées en dépenses. La recette de taxe GEMAPI a vocation à couvrir la dépense.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	508k€
Dépenses réelles de fonctionnement	508k€
Solde (R - D)	0k€

Les investissements sont portés par les Syndicats et l'établissement public de bassin.

Habitat & urbanisme

Les dépenses comportent :

- Les dépenses liées au conseil en rénovation énergétique de l'habitat (convention ALTE et SOLIHA) : 206 880 euros, bénéficiant de subventions à hauteur de 177 919 euros,
- La contribution au titre du SCOT versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 116 558 euros,
- Les frais de gestion du système d'information géographique (SIG) : 25 000 euros,
- Le coût du service d'instruction des autorisations d'urbanisme : 54 760 euros (pour 35 000 euros de recettes).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.



Habitat-urbanisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	213k€
Dépenses réelles de fonctionnement	403k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés des mises à jour des réseaux au sein du SIG (9 000 euros) et les enveloppes d'aide à la rénovation énergétique (120 000 euros).

Mobilité

Les dépenses comportent :

- La contribution annuelle versée à SYTRAL mobilités : 109 963 euros,
- La création d'un service de location de vélo : 48 000 euros (et subventionné à hauteur de 20 000 euros) pour 5 800 euros de recettes tarifaires,
- Le fonctionnement du transport pour personnes isolées : 40 000 euros (pour 3 000 euros de recettes tarifaires),
- Les frais de fonctionnement du dispositif « En Covoit' RDV » : 32 548 euros,
- La mise en place d'un dispositif « 1 jeune / 1 vélo » : 20 000 euros (subventionné à hauteur de 10 000 euros),
- Des frais d'animation vélo et de sensibilisation et communication : 61 180 euros (subventionné à hauteur de 28 750 euros),
- Le soutien à la ligne TER Lyon-Paray-le-Monial : 3 000 euros,
- La finalisation du schéma directeur cyclable et l'encaissement d'une subvention afférente de 32 500 euros (la dépense ayant été comptabilisée en 2025).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous. Une subvention de 29 000 euros est prévue au titre du poste de chargé de mission vélo.

En recettes, en dehors des subventions présentées en amont, la quote-part de versement mobilité pour 2026 a été valorisée à hauteur de 190 000 euros.

Mobilité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	319k€
Dépenses réelles de fonctionnement	429k€
Solde (R - D)	-110k€

En investissement, sont programmés :

- La création de la voie Vélotaf n°1 à Civrieux d'Azergues : 964 800 euros,





- L'acquisition d'arceaux vélo dont une partie mise à disposition des communes : 43 750 euros, bénéficiant de 15 000 euros de subvention,
- Un dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique : 5 000 euros,
- Des achats de matériel et de signalétique : 11 000 euros.

Petite enfance

Les dépenses de fonctionnement de la petite enfance concernent :

- Les 4 crèches gérées en régie directe : 3 047 926 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des couches et produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique (livres, matériel Snoezelen) et administratif, les achats permettant l'organisation d'événements et d'ateliers (goûter de Noël, spectacles de Noël, projet jardinage) comme de sorties (petit train de Anse, ferme pédagogique, etc.).
- Les relais petite enfance intercommunaux : 218 251 euros,
- Les compensations de service public versées aux délégataires au titre des 9 crèches gérées en délégation de service public : 545 370 euros,
- Les charges de coordination de la politique publique : 239 625 euros,
 - o Il s'agit d'événements sur le territoire (journée de l'enfance, quinzaine de la parentalité), etc.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 738 900 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 2 181 545 euros.

Petite enfance	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 920k€
Dépenses réelles de fonctionnement	4 051k€
Solde (R - D)	-1 131k€

En investissement, sont programmés :

- Le démarrage des travaux de la crèche de Chessy-les-Mines : 500 000 euros,
 - o Une demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales est à réaliser, celle-ci a été valorisée à hauteur de 260 000 euros.



- La réalisation d'un bouquet de travaux de rénovation énergétique des crèches Les papillons (Anse) et La vallée des p'tits bouchons (Porte des Pierres Dorées): 453 000 euros,
- L'aménagement de la crèche de Marcilly-d'Azergues : 392 000 euros,
- Le solde des travaux de la crèche de Chazay-d'Azergues : 205 143 euros,
- Des travaux de réparation et d'amélioration : 129 700 euros,
- De l'acquisition de matériel et de mobilier : 36 150 euros.

Transition écologique

Les dépenses comportent :

- Une étude de bilan du plan climat air énergie territorial (PCAET) et d'analyse de l'adaptation de notre territoire au changement climatique: 125 000 euros bénéficiant d'une subvention de 100 000 euros,
- La mise en place du programme Territoire Engagé en Transition Ecologique (TETE) : 40 000 euros subventionné à hauteur de 28 000 euros,
- Des adhésions à des réseaux (TEPOS, AURA EE, CEREMA) et des frais d'événements : 10 450 euros,
- Des frais de communication autour du PCAET : 10 000 euros,
- Des formations d'acteurs : 2 500 euros,
- La mise en place d'une mallette pédagogique : 5 300 euros (financée à hauteur de 3 500 euros).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Transition écologique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	132k€
Dépenses réelles de fonctionnement	308k€
Solde (R - D)	-176k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Tourisme

Les dépenses comportent :

- La subvention versée à Destination Beaujolais et à la marque territoriale : 273 000 euros,
- Certains partenariats (Voie bleue et Tour du Beaujolais) : 3 500 euros.

En recettes, la taxe de séjour est comptabilisée (dont 10 000 euros reversés au département).



Tourisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	110k€
Dépenses réelles de fonctionnement	276k€
Solde (R - D)	-166k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Social & jeunesse

Les dépenses comportent :

- Des subventions principalement (Bip Bop, centre d'accueil des jeunes, espace de vie sociale et point info jeunes de Cap Générations, FAJ de la mission locale de Villefranche-sur-Saône) : 22 700 euros,
- Les aides aux RASED : 6 100 euros,
- L'adhésion à l'UNICEF : 500 euros.

Social	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	29k€
Solde (R - D)	-29k€

Aucune dépense d'investissement n'est identifiée.

Voirie d'intérêt communautaire

Le budget de fonctionnement de la voirie comptabilise :

- Les frais d'entretien en contrats de prestation de service : 368 000 euros,
- Les remboursements d'heures voirie aux communes : 244 600 euros,

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Voirie	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	723k€
Solde (R - D)	-723k€



En investissement, sont programmés :

- 3 854 147 euros correspondant au solde de l'autorisation de programme liée aux travaux de voirie entre 2022 et 2025,
- Hors autorisations de programme,
 - o 100 000 euros pour l'aménagement du giratoire Le Pressoir à Châtillon d'Azergues,
 - o La poursuite de la convention avec SYTRAL Mobilités : 320 000 euros prévus pour 266 700 euros de subventions.

Plusieurs opérations pour compte de tiers liées à des aménagements communaux sont créées :

- La Sautière à Lozanne : 20 000 euros,
- Chemin de la Croix Marval à Les Chères : 30 000 euros.



d. Synthèse budgétaire

Budget principal

**CREDITS VOTES
2026****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

011 - Charges à caractère général	3 905 961,26
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 948 942,64
014 - Atténuations de produits	5 393 001,30
65 - Autres charges de gestion courante	3 273 147,04
66 - Charges financières	456 517,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	20 977 569,24
023 - Virement à la section d'investissement	5 420 709,10
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	6 340 709,10
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	27 318 278,34

013 - Atténuations de charges	90 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 660 990,00
73 - Impôts et taxes	7 387 492,86
731 - Fiscalité locale	6 859 448,91
74 - Dotations et participations	6 549 279,28
75 - Autres produits de gestion courante	37 875,00
77 - Produits spécifiques	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	23 585 086,05
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	180 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 553 192,29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	27 318 278,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	3 261 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	170 500,00
204 - Subventions d'équipement versées	220 000,00
21 - Immobilisations corporelles	44 770,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
TOTAL HORS OPERATION D'EQUIPEMENT	3 696 270,00
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - AP Travaux de voirie 2022-2025	3 854 146,91
36 - Piscine	0,00
37 - Aire de grand passage	0,00
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00



53 - AP Crèche d'Anse 2	0,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
56 - AP Réhabilitation du gymnase de Chazay	0,00
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	0,00
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
63 - Voirie - Giratoire BEAULIEU	0,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	8 558 704,07
4581 - Opérations sous mandat	463 595,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	12 718 569,07
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	680 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 777 847,85
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	1 186 216,75
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	25 362 633,67

10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 471 898,14
13 - Subventions d'investissement	551 125,67
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 518 811,30
4582 - Opérations sous mandat	487 923,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	14 029 758,11
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 420 709,10
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	6 840 709,10
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	4 492 166,46
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	25 362 633,67





IV. Budget annexe déchets

Le budget annexe déchets présente un volume total de 8 529 k€ dont :

- 7 722 k€ en section de fonctionnement,
- 807 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Fonctionnement		7 722k€	7 722k€
Fiscalité	4 898k€	6 920k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	0k€	302k€	Charges de personnel
Dotations et participations	0k€	0k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	545k€	21k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	1 467k€	0k€	Charges financières
Atténuations de charges	20k€	0k€	Charges exceptionnelles
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	20k€	400k€	Amortissements
<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>772k€</i>	<i>79k€</i>	Virement à l'investissement
Investissement		807k€	807k€
Virement du fonctionnement	79k€	464k€	Investissements 2026
Subventions reçues	5k€	0k€	Enveloppe gérée en AP/CP
FCTVA	0k€		
Affectation de l'excédent de fonctionnement	223k€	207k€	Déficit reporté n-1
Emprunt d'équilibre	0k€	0k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	400k€	20k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	100k€	100k€	Opérations patrimoniales
Restes à réaliser	0k€	16k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

- La mise en place du dispositif « FICHA » destiné à analyser les erreurs de tri lors des collectes de déchets sur le territoire (via une solution d'intelligence artificielle),
- L'impact du marché de collecte des déchets suite au renouvellement intervenu au 1^{er} décembre 2025,
- Les coûts de traitement progressent, notamment en lien avec la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

a. Section de fonctionnement

En recettes

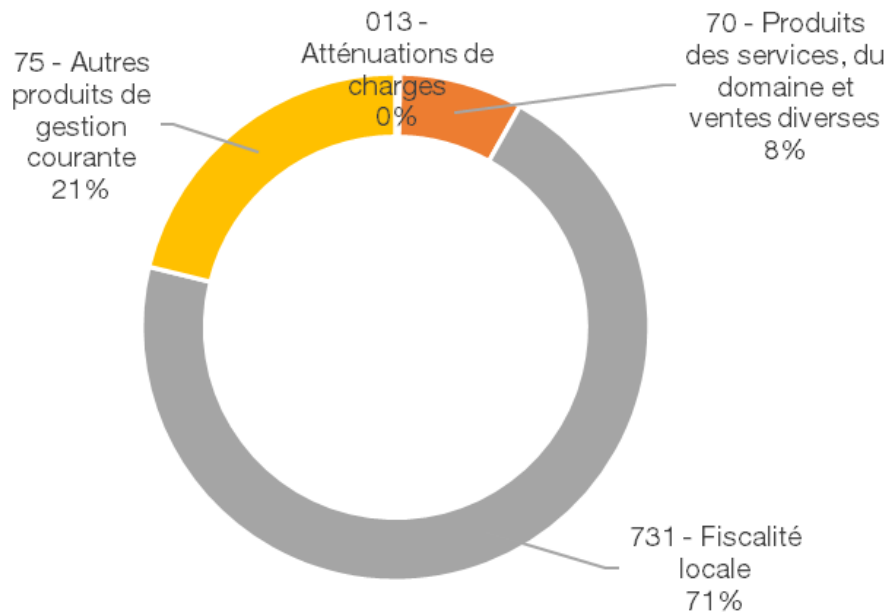
Les recettes de fonctionnement proviennent de plusieurs postes :

- Les soutiens des éco-organismes porteurs des différentes filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) ;



- Les recettes des reprises matières issues des collectes sélectives ;
- La Redevance Spéciale (RS) de deux exercices ;
- La régie de recette d'accès aux déchetteries ;
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ;
- Les reversements divers du Syndicat mixte d'élimination de Traitement et de Valorisation des Déchets Beaujolais Dombes (SYTRAIVAL).

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



▪ **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**

Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM 2025 s'élève à 4 859 015 euros.

En appliquant une revalorisation nominale des bases fiscales (+0,8%), le produit de TEOM est estimé à 4 897 990 euros en 2026 et représente 71% des recettes réelles de fonctionnement.

▪ **Redevance Spéciale (RS)**

Les recettes liées à la RS au budget 2026 comptabilisent deux années de facturation (2024 et 2025) afin de reprendre un rythme de croisière.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70612 - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	210 000,00	244 161,23	468 000,00



▪ *Recettes liées à la régie de recette déchèterie*

La régie de recettes des déchèteries comprend les recettes liées à l'accueil des artisans et entreprises en déchèteries, à la vente de cartes de déchèteries et de conteneurs à ordures ménagères.

Chaque année, environ 1 000 apports sont payants sur le réseau des 4 déchèteries de la CCBPD. Cela représente une recette estimée à 51 000 euros par an.

300 cartes de déchèterie sont vendues chaque année pour un prix unitaire de 20 euros. La recette pour l'année 2025 est estimée à 6 000 euros.

Les recettes de fonctionnement associées aux accès en déchèteries s'élèvent à 57 000 euros.

A cela, s'ajoute la recette de fonctionnement au titre de l'accueil des résidents de la commune de Jarnioux (par convention avec la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône), soit 20 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70613 - Abonnement ou redevance pour enlèvement des déchets industriels et commerciaux	56 000,00	62 580,00	57 000,00
7088 - Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes d'ouvrages...)	20 000,00	-	20 000,00

▪ *Soutiens reversés par les éco-organismes & reprises de matières*

Pour 2026, les soutiens des éco-organismes ont été valorisés à :

- 990 000 euros au titre des versements CITEO pour les emballages ménagers,
- 73 000 euros pour les filières du mobilier, des matériaux de construction et équipements électriques (Ecomobilier, Valobat, Ecosystem).

Les reprises de matière suivent les cours de rachat et entraînent une forte fluctuation des recettes liées aux reprises de matériaux.

Les recettes suivantes ont été valorisées :

- Emballages : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 50 000 euros,
- Cartons : 63 000 euros,
- Verre : 33 000 euros,
- Ferraille : 43 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
75888 - Autres	1 487 000,00	1 578 349,18	1 467 000,00



- *Reversements divers du SYTRIVAL*

La CCBPD bénéficie de plusieurs reversements liés à la péréquation du transport des déchets verts ainsi qu'à la contribution au fonctionnement des quais de transfert.

Les recettes associées aux reversements divers du SYTRIVAL s'élèvent à 78 000 euros.

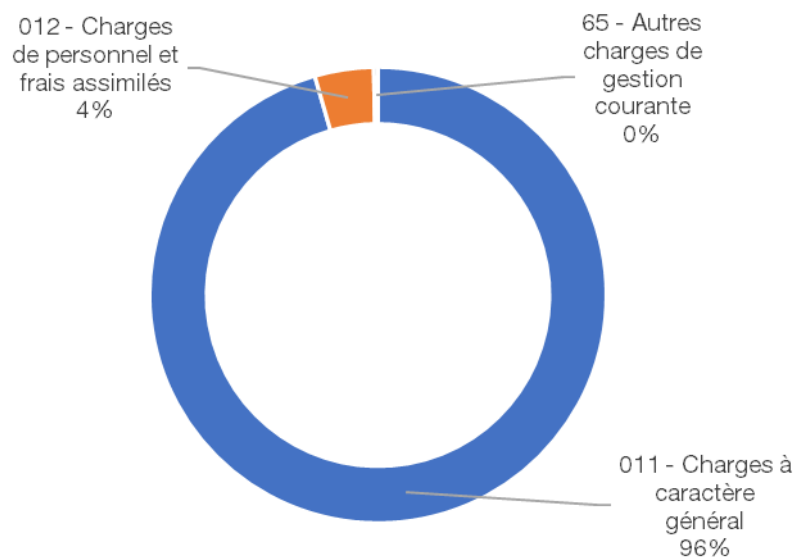
- *Autres recettes*

Les recettes de la section de fonctionnement concernent :

- Les atténuations de charges : 20 000 euros,
- Les reprises de subventions (opérations d'ordre) : 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



- *Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des Emballages Légers en porte à porte*

Le marché de collecte en porte à porte a été renouvelé au 1^{er} décembre 2025.

- Le budget alloué à la collecte des OMR s'élève à 1 810 000 euros,
- Le budget alloué à la collecte des emballages légers s'élève à 802 000 euros.

Dans le cadre du nouveau marché, un dispositif d'intelligence artificielle a été sollicité afin de pouvoir analyser les déchets collectés et identifier les erreurs de tri (dispositif FICHA). Ce dispositif représente un montant de 198 000 euros au budget 2026.



▪ *Collecte sélective en apport volontaire (PAV)*

Le SYTRIVAL porte pour le compte de la CCBPD la collecte en apport volontaire du papier et du verre ménager. Ces lignes incluent le coût de la collecte et du traitement. Le budget a été évalué comme suit :

- Verre : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 53 000 euros,

Une collecte spécifique des papiers produits par les administrations et les groupes scolaires complète la collecte des JRM en PAV et représente 20 000 euros en 2026.

Sont prévus 1 500 euros pour la réparation et le démantèlement de bornes et 6 000 euros pour leur éventuel déplacement.

▪ *Traitement des déchets collectés en porte à porte (PAP)*

Le prix de traitement des OMR sur l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Villefranche-sur-Saône est de 104 €HT en 2025 (contre 101 euros HT en 2024). Ce tarif serait porté à 105 euros HT en 2026. La TGAP va augmenter de 1€/t passant de 15 à 16 euros par tonne incinérée en 2026 (elle était de 14 euros en 2024).

Dès lors le prix de traitement par incinération des OMR s'élèverait à 121 euros par tonne (TGAP incluse) hors taxe.

Le budget alloué au traitement des OMR s'élève à 1 300 000 euros.

Concernant le prix de traitement des emballages légers sur le centre de tri de Saint-Fons, le coût pris en compte pour 2026 s'élève à 294 euros par tonne hors taxe (contre 290 euros en 2025 et 257 euros en 2024).

Le budget alloué au traitement des emballages légers s'élève à 731 000 euros.

Enfin, le taux de refus de tri est de 78 600 euros au budget 2026 (en légère baisse mais reste élevé).

▪ *Gestion de la Redevance Spéciale Obligatoire*

La CCBPD s'est équipé du logiciel Ecocito de gestion de la redevance spéciale (RS). Les charges de fonctionnement liées à l'hébergement des données, ainsi qu'à la location et à la maintenance du support utilisateur s'élèvent à 8 700 euros en 2026.

▪ *Exploitation des déchèteries*

Le contrat d'exploitation des déchèteries de la CCBPD renouvelé depuis le 1^{er} février 2023 est organisé en différents lots :



- Exploitation des hauts de quais et des bas de quais des déchèteries de la CCBPD ;
- Reprise ferraille ;
- Collecte et du traitement des DDS ;
- Traitement du bois B.

Par ailleurs, selon la même logique de suivi des coûts, la CCBPD a souhaité passer d'une tarification forfaitaire à une tarification à la tonne de déchets transportés et à la tonne de déchets traités.

Le budget 2026 d'exploitation des déchèteries de la CCBPD s'élève à 835 000 euros.

S'ajoutent quelques frais relatifs à la déchetterie de Theizé (en régie) au titre des fluides, de l'entretien d'espaces verts, de réparation de dommages, équipements de protection, etc. à hauteur de 25 300 euros.

6 000 euros sont alloués au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le marché d'exploitation des déchetteries arrivant à son terme en février 2027, une assistance à maîtrise d'ouvrage sera sollicitée pour accompagner la CC à la définition du besoin et à la passation. Le budget est de 20 000 euros.

▪ *Collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) de déchèterie*

Cette prestation comprend la collecte et le traitement des DDS qui n'entrent pas dans le périmètre de l'Eco-organisme EcoDDS avec lequel la CCBPD a conventionné en août 2022.

En raison de la forte production d'emballages souillés, le budget doit être réévalué notamment pour intégrer des collectes supplémentaires sur les déchèteries de Chazay d'Azergues et de Theizé.

En 2026, le budget alloué est de 131 000 euros.

▪ *Reprise du bois B de déchèteries*

Le bois B de déchèterie est déferrailé, broyé et criblé pour être valorisé énergétiquement ou sous forme de panneaux de particules.

Le budget alloué à cette prestation s'élève à 110 000 euros.

▪ *Traitement des déchets collectés en déchèterie*

Concernant les déchets issus des déchèteries dont le traitement est porté par le SYTRIVAL une augmentation de 3,5% est appliquée aux tarifs 2025 (déchets verts, gravats, déchets non recyclables). Le budget associé est de 539 000 euros.



Chaque année, une benne de pneus non conformes aux prescriptions de l'éco-organisme Aliapur doit être traitée sur le centre TFM pneus. Par ailleurs, d'autres déchets divers peuvent occasionnellement être traités et collectés hors marché (fibre de verre, béton cellulaire, etc.).

A cet effet, une ligne pour la collecte et le traitement de déchets divers est inscrite à hauteur de 2 000 euros.

▪ *Gestion des biodéchets*

Le déploiement des composteurs étant largement avancé, les crédits prévus à cet effet concernent principalement :

- L'entretien des sites de compostage partagé : 30 000 euros,
- Une subvention à ABC21 : 1 500 euros,
- La signalétique et d'éventuels déplacements de site : 3 800 euros.

▪ *Actions concourant au réemploi et à l'amélioration des performances de tri des déchets*

Les enjeux liés à la gestion des déchets ménagers sont multiples. Ils portent sur la prévention « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », sur le remploi et sur le tri à la source pour permettre un traitement adapté par valorisation matière ou énergétique.

La CCBPD prévoit donc un certain nombre d'actions pour 2026 (dont des renouvellements d'actions) qui doivent permettre d'améliorer l'information et la sensibilisation des administrés ainsi que l'adaptation du service aux objectifs de performances à atteindre.

- Animations de sensibilisation au tri des emballages ménagers auprès des établissements scolaires 6 000 euros pour un équivalent de 100 à 150 animations par an,
- Caractérisation des bennes DNR pour améliorer le tri des apports en déchèteries : 18 000 euros,
- Location des bennes de collecte des pneumatiques selon le référentiel Aliapur : 2 400 euros.

▪ *Gestion des contenants de pré-collecte*

Une enveloppe de 4 000 euros est consacrée à l'achat de pièces détachées pour la maintenance du parc de conteneurs à ordures ménagères.

▪ *Collecte et traitement de fibrociment composé d'amiante lié*

2 campagnes de collecte de l'amiante lié sont prévues par an en général. Le budget alloué à cette prestation s'élève à 22 000 euros.



▪ *Charges de personnel*

Les charges de personnel affectées au service de gestion des déchets feront l'objet de refacturation par le budget principal pour un montant de 258 000 euros.

Seront également refacturées les charges de personnel support (gestionnaire administrative de la direction infrastructures et ingénierie, directeur général des services techniques, services finances, ressources humaines, prévention et commande publique-juridique) pour un montant de 44 000 euros.

D'autres charges seront comptabilisées à ce poste : assurance statutaire, médecine du travail.

Le budget alloué aux charges de personnel s'élève à 302 300 euros.

▪ *Autres frais du service*

Les frais de gestion support du service s'élèvent à 21 410 euros et englobent :

- La réparation d'éventuels sinistres,
- Les frais de télécommunications,
- Des adhésions à des associations,
- Des fournitures administratives,
- Les assurances.

▪ *Amortissements*

Les dotations aux amortissements sont estimées à 400 000 euros pour 2026 du fait de l'amortissement en une année de l'achat des lots de composteurs individuels.

b. Section d'investissement

En investissement, sont programmés les projets suivants :

- Composteurs individuels : 121 000 euros,
- Travaux dans les déchetteries : 114 540 euros,
- Composteurs partagés : 23 000 euros,
- Bacs équipés de puces : 73 000 euros,
- Colonne PAV : 70 000 euros,
- Outils pédagogiques : 6 000 euros,
- Dispositif de suivi de la pré-collecte : 22 100 euros,
- Travaux de mise en conformité de déchetteries : 30 000 euros,
- Petit matériel : 3 740 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 78 529,98 euros,
- Aucun fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,



- Une subvention au titre des composteurs partagés (SYTRAIVAL) : 5 362 euros,
- L'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement : 222 676,62 euros,
- Les amortissements : 400 000 euros,
- Aucun emprunt d'équilibre.



c. Synthèse budgétaire

Budget annexe déchets

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	6 919 868,72
012 - Charges de personnel et frais assimilés	302 300,00
65 - Autres charges de gestion courante	21 290,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	7 243 458,72
023 - Virement à la section d'investissement	78 529,98
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	478 529,98
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	7 721 988,70

013 - Atténuations de charges	20 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	545 000,00
731 - Fiscalité locale	4 897 990,54
75 - Autres produits de gestion courante	1 467 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	6 929 990,54
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	771 998,16
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	7 721 988,70

SECTION D'INVESTISSEMENT

20 - Immobilisations incorporelles	22 100,00
21 - Immobilisations corporelles	441 791,80
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	463 891,80
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	120 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	207 094,53
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	15 582,09
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	806 568,42

10 - Dotations, fonds divers et réserves	222 676,62
13 - Subventions d'investissement	5 361,82
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	228 038,44
021 - Virement de la section de fonctionnement	78 529,98
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	578 529,98
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	806 568,42



V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière

Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière présente un volume total de 1 232 k€ dont :

- 582 k€ en section de fonctionnement,
- 649 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées de :

- Les loyers : 150 000 euros,
- Le remboursement des charges locatives : 13 500 euros.

Les recettes de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement de subventions d'équipement pour un montant de 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont composées de :

- Frais d'entretien du site (espaces verts, dératissage, entretien des menuiseries, curage) : 26 000 euros,
- Assurance du bien : 4 000 euros,
- Convention avec la Chambre des métiers en vue de l'extension du site : 6 000 euros,
- Frais d'avocat dans le cadre de litige : 2 000 euros,
- Taxe foncière : 12 000 euros,
- Annulation de loyers irrécouvrables : 1 000 euros,
- Intérêts de la dette et frais bancaires : 1 000 euros.

Une enveloppe pour constitution de provision est inscrite à hauteur de 10 000 euros.

Les dépenses de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement des immobilisations pour un montant de 80 000 euros.

b. Section d'investissement

Sont programmés les éléments suivants :

- Une étude préalable pour l'extension du site : 10 000 euros,
- Des plantations d'arbres : 10 000 euros,
- La mise en place de sondes d'ambiance : 20 000 euros,
- Des crédits permettant le remboursement des cautions : 40 000 euros,



- Une réserve en prévision du projet d'extension du site : 514 280 euros.

Le remboursement du capital de la dette est valorisé à hauteur de 15 000 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 440 823 euros,
- Les amortissements : 80 000 euros.

c. Synthèse budgétaire

Budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	50 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	500,00
67 - Charges spécifiques	1 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 000,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	61 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	440 822,64
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	520 822,64
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	582 322,64

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 500,00
75 - Autres produits de gestion courante	150 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	163 500,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	398 822,64
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	582 322,64

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	55 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00
21 - Immobilisations corporelles	30 000,00
23 - Immobilisations en cours	534 281,55
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	629 281,55
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	20 000,00
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + RAR)	649 281,55



10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	440 822,64
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	520 822,64
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	128 458,91
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	649 281,55



VI. Budgets annexes de stock

a. Zone d'activités La Babette à Les Chères

En 2026, le projet de création de zone d'activités 'La Babette' à Les Chères sera en phase d'études. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 194 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 194 k€ en fonctionnement,
- 237 k€ en investissement.

Budget annexe ZA La Babette

**CREDITS VOTES
2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	149 999,97
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	149 999,97
023 - Virement à la section d'investissement	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	43 639,96
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,03
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	193 639,96

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	193 639,96
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D)	193 639,96

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	193 639,96
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	43 639,96
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	237 279,92

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	193 639,96
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	193 639,96
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00



040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	43 639,96
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	237 279,92

b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées

En 2026, le projet de création de zone à Porte des Pierres Dorées se poursuit étant en phase de viabilisation. Le budget s'équilibre à ce stade avec un emprunt (type prêt relais) de 883 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 1 131 k€ en fonctionnement,
- 1 924 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Champ de Cruy

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	90 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	90 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	96 770,93
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 040 982,49
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 130 982,49

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	1 034 211,56
002 - Résultat de fonctionnement reporté	96 770,93
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 130 982,49

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56



041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 034 211,56
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	889 586,21
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 923 797,77

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	882 815,28
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	882 815,28
021 - Virement de la section de fonctionnement	96 770,93
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 040 982,49
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 923 797,77

c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé

En 2025, le projet de création de zone d'activités est en phase d'étude. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 252 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 1 140 k€ en fonctionnement,
- 1 287 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Le Maupas

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	105 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	105 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	269 365,06
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 035 300,79
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 140 300,79

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	870 935,73
002 - Résultat de fonctionnement reporté	269 365,06
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 140 300,79

SECTION D'INVESTISSEMENT



16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	870 935,73
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	415 935,73
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 286 871,46

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	251 570,67
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	251 570,67
021 - Virement de la section de fonctionnement	269 365,06
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 035 300,79
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 286 871,46



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 55

VOTES :

Pour : 55

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026




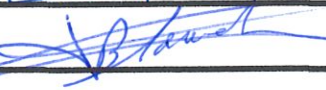
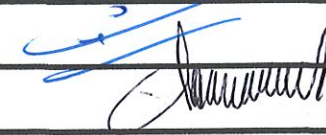
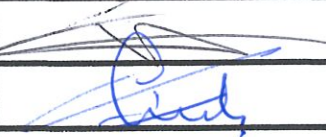
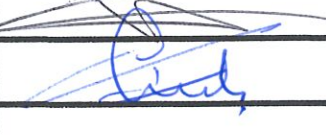
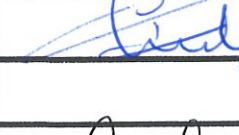
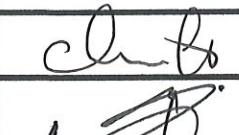

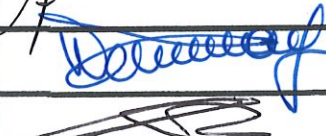


Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),

A Anse, le 18/02/2026

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	P. Anthoine
BAY Pascale	Bay
BAZIN Michèle	Absente Powale donné à Bruno FEUILLET
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas	Absent
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier	Absent
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESSÉ Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	






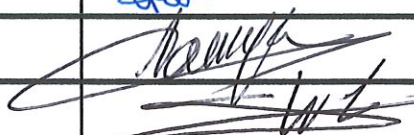



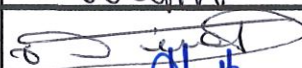




V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

DUPERRIER Thomas	
FADY Jean-François	
FAYE Nathalie	
FELIX Séverine	
FELIX Xavier	
FOUILLET Bruno	
GALLET Christian	
GASQUET Jean-Paul	Absent donne Pouvoir à Régine GAUTHIER GUDIN
GAUTHIER GUDIN Régine	
GUTTY Raphaël	
HERAUD Nathalie	
HYVERNAT Jean-Paul	
JOVILLARD Sylvie	
LAFOND Jean-Luc	
LE CALVÉ Jean-Philippe	Absent donne Pouvoir à Stéphanie JUGZAY
LEBRUN Pascal	
LECCIA Olivier	Suppléant Jean-Paul TRIBOULET
LEGLISE Gaëlle	
LEROY Bertrand	Absent donne Pouvoir à Daniel PORTERET
MINGEARD Jean Louis	
MOINE Catherine	Absente
NEYRA Marc	
OBERGER Geneviève	
PADILLA Thierry	Absent donne Pouvoir à Gaëlle LEGLISE
PAQUET Marie-Claire	Absente
PARIOST Jacques	
PEIGNÉ Claire	
PERRIER Annick	
PERRIER Hervé	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/02/2026, et de la publication le 26/02/2026

A Ance, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET ANNEXE DECHETS

VU

- la délibération 2026-006 du 28 janvier 2026 actant la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2026 ;
- l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- la proposition de reprise anticipée des résultats 2025,

L'approbation du budget primitif doit intervenir avant le 15 avril et dans les dix semaines qui suivent la tenue du débat sur les orientations budgétaires. Ce délai est porté au 30 avril les années de renouvellement des exécutifs communaux et communautaires.

Le budget annexe déchets présente un volume total de 8 529 k€ dont :

- 7 722 k€ en section de fonctionnement,
- 807 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

Budget annexe déchets

**CREDITS VOTES
2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	6 919 868,72
012 - Charges de personnel et frais assimilés	302 300,00
65 - Autres charges de gestion courante	21 290,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	7 243 458,72
023 - Virement à la section d'investissement	78 529,98
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	478 529,98
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	7 721 988,70

013 - Atténuations de charges	20 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	545 000,00
731 - Fiscalité locale	4 897 990,54
75 - Autres produits de gestion courante	1 467 000,00

RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)

042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

20 000,00

RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)**20 000,00**

002 - Résultat de fonctionnement reporté

771 998,16

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)**7 721 988,70****SECTION D'INVESTISSEMENT**

20 - Immobilisations incorporelles

22 100,00

21 - Immobilisations corporelles

441 791,80

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)**463 891,80**

040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

20 000,00

041 - Opérations patrimoniales

100 000,00

DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)**120 000,00**

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

207 094,53

RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)**15 582,09****TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)****806 568,42**

10 - Dotations, fonds divers et réserves

222 676,62

13 - Subventions d'investissement

5 361,82

16 - Emprunts et dettes assimilées

0,00

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)**228 038,44**

021 - Virement de la section de fonctionnement

78 529,98

040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

400 000,00

041 - Opérations patrimoniales

100 000,00

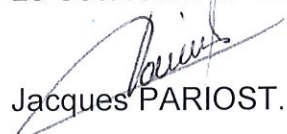
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)**578 529,98****RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)****0,00****TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)****806 568,42**

La maquette budgétaire et une note explicative sont jointes en annexe.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2026 du budget annexe déchets tel que présenté.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,


Jacques PARIOST.



Le Président,


Daniel POMERET.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE



**CCBPD
EPCI**

Numéro SIRET : 20004057400119
Poste comptable : SGC VILLEFRANCHE SUR SAONE

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109



B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	113
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	114
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	116
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	118
B3.1 - Etat des provisions constituées	119
B3.2 - Etalement des provisions	120
B4 - Etat des charges transférées	121
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	122
B6 - Prêts	123
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	124
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	125
B7.3 - Etat des emprunts garantis	126
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	127
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	128
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	129
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	130
B7.8 - Autres engagements donnés	131
B7.9 - Autres engagements reçus	132
B8 - Subventions versées	136
B9 - Etat du personnel	137
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	138
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	139
B11.2 - Liste des établissements publics créés	140
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	141
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	142
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	143
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	144
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	145
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	146
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	148
D3 - Décisions en matière de taux	149
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	151
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	153
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	154
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	155
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	155

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A****Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	57452

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	298.47

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	126.08
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	120.62
3 Dépenses d'équipement brut / population	11.68
4 Encours de dette / population (2) (3)	0.0
5 DGF / population	0.0
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	4.17%
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	104.52%
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9.68
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****C1****RESULTAT DE L'EXERCICE N-1**

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	7 054 701,62	7 842 281,87	0,00	A1 787 580,25
Investissement	566 635,19	359 540,66	(3) 0,00	A2 -207 094,53
Fonctionnement	6 488 066,43	7 482 741,21	(4) 0,00	A3 994 674,78

RESTES A REALISER N-1

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 15 582,09	III + IV 0,00	B1 -15 582,09
Investissement	I 15 582,09	III 0,00	B2 -15 582,09
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)

TOTAL	A1 + B1	771 998,16
Investissement	A2 + B2	-222 676,62
Fonctionnement	A3 + B3	994 674,78

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 15 582,09
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	15 582,09
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	583 891,80	806 568,42
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	15 582,09	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		207 094,53	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		806 568,42	806 568,42
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 721 988,70	6 949 990,54
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	771 998,16
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		7 721 988,70	7 721 988,70
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		8 528 557,12	8 528 557,12

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AP VOTEES****B1**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AE VOTEES****B2**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	22 100,00	22 100,00	22 100,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	749 337,21	15 582,09	441 791,80	441 791,80	457 373,89
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		749 337,21	15 582,09	463 891,80	463 891,80	479 473,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		749 337,21	15 582,09	463 891,80	463 891,80	479 473,89

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		35 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00

TOTAL	784 337,21	15 582,09	583 891,80	583 891,80	599 473,89
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	207 094,53
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	806 568,42
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 617,13	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	222 676,62	222 676,62	222 676,62
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	14 500,00	0,00	5 361,82	5 361,82	5 361,82
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		55 117,13	0,00	228 038,44	228 038,44	228 038,44
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		55 117,13	0,00	228 038,44	228 038,44	228 038,44

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	109 220,08		78 529,98	78 529,98	78 529,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	600 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	20 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		729 220,08		578 529,98	578 529,98	578 529,98

TOTAL	784 337,21	0,00	806 568,42	806 568,42	806 568,42
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	806 568,42
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	458 529,98
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 233 960,00	0,00	6 919 868,72	6 919 868,72	6 919 868,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	294 336,67	0,00	302 300,00	302 300,00	302 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10 460,00	0,00	21 290,00	21 290,00	21 290,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 538 756,67	0,00	7 243 458,72	7 243 458,72	7 243 458,72
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	60 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 598 756,67	0,00	7 243 458,72	7 243 458,72	7 243 458,72

023	Virement à la section d'investissement (4)	109 220,08		78 529,98	78 529,98	78 529,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	600 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		709 220,08		478 529,98	478 529,98	478 529,98

TOTAL	7 307 976,75	0,00	7 721 988,70	7 721 988,70	7 721 988,70
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 721 988,70
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	19 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	286 000,00	0,00	545 000,00	545 000,00	545 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 821 976,75	0,00	4 897 990,54	4 897 990,54	4 897 990,54
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 166 000,00	0,00	1 467 000,00	1 467 000,00	1 467 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 292 976,75	0,00	6 929 990,54	6 929 990,54	6 929 990,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 292 976,75	0,00	6 929 990,54	6 929 990,54	6 929 990,54

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL	7 307 976,75	0,00	6 949 990,54	6 949 990,54	6 949 990,54
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	771 998,16
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 721 988,70
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	458 529,98
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	20 000,00	20 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	22 100,00	0,00	22 100,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	457 373,89	0,00	457 373,89
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		479 473,89	120 000,00	599 473,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**207 094,53**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**806 568,42****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	6 919 868,72		6 919 868,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	302 300,00		302 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	21 290,00	0,00	21 290,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	400 000,00	400 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		78 529,98	78 529,98
Dépenses de fonctionnement – Total		7 243 458,72	478 529,98	7 721 988,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**7 721 988,70**



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 361,82	0,00	5 361,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		400 000,00	400 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		78 529,98	78 529,98
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		5 361,82	578 529,98	583 891,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

222 676,62

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

806 568,42

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	20 000,00		20 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	545 000,00		545 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	4 897 990,54		4 897 990,54
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 467 000,00	0,00	1 467 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

TOTAL

Berger
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations
Recettes de fonctionnement – Total	6 929 990,54	
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		771 998,16
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		7 721 988,70

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		784 337,21	15 582,09	0,00	583 891,80	583 891,80	0,00	583 891,80	599 473,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	22 100,00	22 100,00	0,00	22 100,00	22 100,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	749 337,21	15 582,09	0,00	441 791,80	441 791,80	0,00	441 791,80	457 373,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		749 337,21	15 582,09	0,00	463 891,80	463 891,80	0,00	463 891,80	479 473,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		749 337,21	15 582,09	0,00	463 891,80	463 891,80	0,00	463 891,80	479 473,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	15 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		35 000,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									207 094,53

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	(RAR N-1 (Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées							806 568,42	

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

Berser
Levrault

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		784 337,21	0,00	583 891,80	583 891,80	583 891,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 617,13	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	14 500,00	0,00	5 361,82	5 361,82	5 361,82
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		55 117,13	0,00	5 361,82	5 361,82	5 361,82
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		55 117,13	0,00	5 361,82	5 361,82	5 361,82
021	Virement de la section de fonctionnement	109 220,08		78 529,98	78 529,98	78 529,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	600 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	20 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		729 220,08		578 529,98	578 529,98	578 529,98

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)**0,00****Affectation au compte 1068 (8)****222 676,62**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

Berser
Levrault

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée délibérante	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					806 568,42

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		784 337,21	15 582,09	0,00	583 891,80	583 891,80	0,00	583 891,80	599 473,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	22 100,00	22 100,00	0,00	22 100,00	22 100,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		22 100,00	22 100,00	0,00	22 100,00	22 100,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	749 337,21	15 582,09	0,00	441 791,80	441 791,80	0,00	441 791,80	457 373,89
2113	Terrains aménagés autres que voirie	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
2138	Autres constructions	5 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	10 030,33	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	726 306,88	15 582,09		398 791,80	398 791,80	0,00	398 791,80	414 373,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		749 337,21	15 582,09	0,00	463 891,80	463 891,80	0,00	463 891,80	479 473,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		749 337,21	15 582,09	0,00	463 891,80	463 891,80	0,00	463 891,80	479 473,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	15 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	15 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	11 884,68			8 690,00	8 690,00		8 690,00	8 690,00
13913	Subv. transf. Départements	834,00			10 149,00	10 149,00		10 149,00	10 149,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	2 281,32			0,00	0,00		0,00	0,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00			1 161,00	1 161,00		1 161,00	1 161,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		35 000,00			120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		784 337,21	0,00	583 891,80	583 891,80	583 891,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 617,13	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	40 617,13	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	14 500,00	0,00	5 361,82	5 361,82	5 361,82
1388	Autres fonds non transférables	14 500,00	0,00	5 361,82	5 361,82	5 361,82
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		55 117,13	0,00	5 361,82	5 361,82	5 361,82
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		55 117,13	0,00	5 361,82	5 361,82	5 361,82
021	Virement de la section de fonctionnement	109 220,08		78 529,98	78 529,98	78 529,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	600 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
2811	Terrains de gisement	147,00		423,00	423,00	423,00
28128	Autres aménagements de terrains	18 885,83		18 884,00	18 884,00	18 884,00
281318	Autres bâtiments publics	39 216,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	218,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	88,00		88,00	88,00	88,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

TOTAL
(RAR N-1 + Vote)
ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

Berser
Levrault

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	II	III = I + II
			I				
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00		0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	836,00		0,00		0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	322 596,59		137 488,00		137 488,00	137 488,00
28171	Terrains gisement (m.à dispo)	31 803,00		25 441,00		25 441,00	25 441,00
281838	Autre matériel informatique	1 303,19		69 333,74		69 333,74	69 333,74
28188	Autres immo. corporelles	184 906,39		148 342,26		148 342,26	148 342,26
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00		100 000,00		100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 000,00		100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		729 220,08		578 529,98		578 529,98	578 529,98

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 307 976,75	0,00	0,00	7 721 988,70	7 721 988,70	0,00	7 721 988,70	7 721 988,70
011	Charges à caractère général (3)	6 233 960,00	0,00	0,00	6 919 868,72	6 919 868,72	0,00	6 919 868,72	6 919 868,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	294 336,67	0,00		302 300,00	302 300,00		302 300,00	302 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10 460,00	0,00	0,00	21 290,00	21 290,00	0,00	21 290,00	21 290,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 538 756,67	0,00	0,00	7 243 458,72	7 243 458,72	0,00	7 243 458,72	7 243 458,72
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	60 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 598 756,67	0,00	0,00	7 243 458,72	7 243 458,72	0,00	7 243 458,72	7 243 458,72
023	Virement à la section d'investissement	109 220,08			78 529,98	78 529,98		78 529,98	78 529,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	600 000,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		709 220,08			478 529,98	478 529,98		478 529,98	478 529,98
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE



Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE	Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									7 721 988,70

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 307 976,75	0,00	6 949 990,54	6 949 990,54	6 949 990,54
013	Atténuations de charges (2)	19 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	286 000,00	0,00	545 000,00	545 000,00	545 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 821 976,75	0,00	4 897 990,54	4 897 990,54	4 897 990,54
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	2 166 000,00	0,00	1 467 000,00	1 467 000,00	1 467 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 292 976,75	0,00	6 929 990,54	6 929 990,54	6 929 990,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 292 976,75	0,00	6 929 990,54	6 929 990,54	6 929 990,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	771 998,16
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 721 988,70
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE****B1**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 307 976,75	0,00	0,00	7 721 988,70	7 721 988,70	0,00	7 721 988,70	7 721 988,70
011	Charges à caractère général (4)	6 233 960,00	0,00	0,00	6 919 868,72	6 919 868,72	0,00	6 919 868,72	6 919 868,72
60611	Eau et assainissement	250,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	1 200,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
60622	Carburants	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	250,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 940,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	6 083 200,00	0,00		5 021 748,72	5 021 748,72	0,00	5 021 748,72	5 021 748,72
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00		10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 300,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
6156	Maintenance	1 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	34 560,00	0,00		1 830 000,00	1 830 000,00	0,00	1 830 000,00	1 830 000,00
6188	Autres frais divers	14 500,00	0,00		8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	8 300,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6241	Transports de biens	4 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6248	Divers	720,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 840,00	0,00		1 520,00	1 520,00	0,00	1 520,00	1 520,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	600,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	46 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	294 336,67	0,00		302 300,00	302 300,00		302 300,00	302 300,00
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	273 186,67	0,00		289 000,00	289 000,00		289 000,00	289 000,00
6218	Autre personnel extérieur	21 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés	Vote)
			I					hors AE	III = I + II
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	10 460,00	0,00	0,00	21 290,00	21 290,00	0,00	21 290,00	21 290,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	10 460,00	0,00		11 290,00	11 290,00	0,00	11 290,00	11 290,00
65818	Autres	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 538 756,67	0,00	0,00	7 243 458,72	7 243 458,72	0,00	7 243 458,72	7 243 458,72
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	60 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	60 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 598 756,67	0,00	0,00	7 243 458,72	7 243 458,72	0,00	7 243 458,72	7 243 458,72
023	Virement à la section d'investissement	109 220,08			78 529,98	78 529,98		78 529,98	78 529,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	600 000,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	600 000,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		709 220,08			478 529,98	478 529,98		478 529,98	478 529,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 307 976,75	0,00	6 949 990,54	6 949 990,54	6 949 990,54
013	Atténuations de charges (3)	19 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	19 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	286 000,00	0,00	545 000,00	545 000,00	545 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	210 000,00	0,00	468 000,00	468 000,00	468 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	56 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 821 976,75	0,00	4 897 990,54	4 897 990,54	4 897 990,54
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	4 821 976,75	0,00	4 897 990,54	4 897 990,54	4 897 990,54
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 166 000,00	0,00	1 467 000,00	1 467 000,00	1 467 000,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	679 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	1 487 000,00	0,00	1 467 000,00	1 467 000,00	1 467 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 292 976,75	0,00	6 929 990,54	6 929 990,54	6 929 990,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 292 976,75	0,00	6 929 990,54	6 929 990,54	6 929 990,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	463 891,80	0,00		463 891,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	22 100,00	0,00		22 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	441 791,80	0,00		441 791,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	228 038,44	0,00		228 038,44
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	222 676,62	0,00		222 676,62
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	5 361,82	0,00		5 361,82
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
 Reçu en préfecture le 26/02/2026
 Publié le 26/02/2026
 ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900-5****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.901****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	114 674,09	308 912,06	40 305,65	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	22 100,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	114 674,09	243 812,06	40 305,65	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	222 676,62	0,00	5 361,82	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	222 676,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	5 361,82	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 891,80
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 100,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 791,80
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228 038,44
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	222 676,62
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 361,82

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	7 243 458,72	0,00		7 243 458,72
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	6 919 868,72	0,00		6 919 868,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	302 300,00	0,00		302 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	21 290,00	0,00		21 290,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	6 929 990,54	0,00		6 929 990,54
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00		20 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	545 000,00	0,00		545 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	4 897 990,54	0,00		4 897 990,54
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 467 000,00	0,00		1 467 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

CCBPD - DECHETS - BP - 2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.934-3****FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	292 810,00	23 100,00	4 107 399,72	2 820 149,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	2 207 599,72	2 814 149,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	23 700,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	1 830 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	800,00	1 500,00	6 000,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	279 000,00	10 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	3 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	1 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	500,00	7 800,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	9 790,00	1 500,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	4 917 990,54	0,00	545 000,00	1 467 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	525 000,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 897 990,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 467 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 243 458,72	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 021 748,72	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 700,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 830 000,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302 000,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 520,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 290,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 929 990,54	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525 000,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 897 990,54	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 467 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00			
Taux variable simple (total)					0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00			
Total					0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202.0	2	12/07/2023
L	2031.0	2	12/07/2023
L	2032.0	2	12/07/2023
L	2033.0	2	12/07/2023
L	204xx1	5	12/07/2023
L	204xx2	30	12/07/2023
L	204xx3	40	12/07/2023
L	2041512.0	15	12/07/2023
L	204XX	5	12/07/2023
L	2051.0	3	12/07/2023
L	2088.0	2	12/07/2023
L	2113.0	10	12/07/2023
L	2121.0	15	12/07/2023
L	2128.0	15	12/07/2023
L	21314.0	50	12/07/2023
L	21314.0	30	12/07/2023
L	21314.0	10	12/07/2023
L	21314.0	15	12/07/2023
L	21314.0	10	12/07/2023
L	21314.0	5	12/07/2023
L	21318.0	15	12/07/2023
L	21321.0	30	12/07/2023
L	21328.0	30	12/07/2023
L	21352.0	30	12/07/2023
L	2142.0	30	12/07/2023
L	2152.0	5	12/07/2023
L	215731.0	5	12/07/2023
L	215738.0	2	12/07/2023
L	21578.0	2	12/07/2023
L	2158.0	5	12/07/2023

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Délibéré au Conseil
Levraut

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
L	21721.0		15	12/07/2023
L	21728.0		15	12/07/2023
L	21732x		30	12/07/2023
L	21742.0		30	12/07/2023
L	21752.0		5	12/07/2023
L	2175731.0		5	12/07/2023
L	2175738.0		2	12/07/2023
L	217578.0		2	12/07/2023
L	21758.0		5	12/07/2023
L	21782x		5	12/07/2023
L	21783x		2	12/07/2023
L	21784x		2	12/07/2023
L	21785.0		2	12/07/2023
L	21788.0		2	12/07/2023
L	2181.0		5	12/07/2023
L	21828.0		5	12/07/2023
L	21838.0		2	12/07/2023
L	21848.0		5	12/07/2023
L	2185.0		2	12/07/2023
L	2188.0		2	12/07/2023
L	2188.0		10	12/07/2023
L	2188.0		3	12/07/2023
L	Bien de faible valeur		1	12/07/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

SCLD

de Laverdun

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

Berser
Levrault

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****B5****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****B6****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.4****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.5****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.7****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.8****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.9****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****B8****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					1 500,00
		Subvention de fonctionnement	ABC21	Autre personne de droit privé	1 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i
+ j + k + l)**

0,00

0,00

0,00

0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****B11.1****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES****B11.2****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
--------------------------------------	--	-------------------------	-----------------------------	--	------------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****B11.3****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-207 094,53	-207 094,53
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-15 582,09	-15 582,09
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-222 676,62	-222 676,62

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	222 676,62	222 676,62
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-222 676,62	-222 676,62
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	20 000,00	20 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	483 891,80	483 891,80
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	463 891,80	463 891,80

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		20 000,00	I 20 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	20 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	20 000,00	20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		483 891,80	III 483 891,80
Ressources propres externes de l'année (a)		5 361,82	5 361,82
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	5 361,82	5 361,82
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		478 529,98	478 529,98
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2811	Terrains de gisement	423,00	423,00
28128	Autres aménagements de terrains	18 884,00	18 884,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	88,00	88,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	137 488,00	137 488,00
28171	Terrains gisement (m.à dispo)	25 441,00	25 441,00
281838	Autre matériel informatique	69 333,74	69 333,74
28188	Autres immo. corporelles	148 342,26	148 342,26
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	78 529,98	78 529,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets de recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00



Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTES :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026

Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),

A Anse, le 18/02/2026

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	
BAY Pascale	
BAZIN Michèle	
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas	
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier	
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESSE Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

DUPERRIER Thomas	
FADY Jean-François	
FAYE Nathalie	
FELIX Séverine	
FELIX Xavier	
FOUILLET Bruno	
GALLET Christian	
GASQUET Jean-Paul	
GAUTHIER GUDIN Régine	
GUTTY Raphaël	
HERAUD Nathalie	
HYVERNAT Jean-Paul	
JOVILLARD Sylvie	
LAFOND Jean-Luc	
LE CALVÉ Jean-Philippe	
LEBRUN Pascal	
LECCIA Olivier	
LEGLISE Gaëlle	
LEROY Bertrand	
MINGEARD Jean Louis	
MOINE Catherine	
NEYRA Marc	
OBERGER Geneviève	
PADILLA Thierry	
PAQUET Marie-Claire	
PARIOST Jacques	
PEIGNÉ Claire	
PERRIER Annick	
PERRIER Hervé	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/02/2026, et de la publication le 24/03/2025

A Anse, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE

Bersier
Levrault

Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées

BUDGET PRIMITIF 2026

Rapport de présentation



Table des matières

I.	Préambule.....	3
II.	Présentation consolidée.....	5
	a. Section de fonctionnement.....	5
	b. Section d'investissement.....	6
	c. Principaux ratios financiers.....	6
III.	Budget principal.....	8
	a. Section de fonctionnement.....	8
	En recettes.....	8
	En dépenses.....	13
	b. Section d'investissement.....	19
	Investissements programmés.....	19
	Remboursement de la dette.....	19
	Modalités de financement.....	20
	Création et mise à jour des autorisations de programme.....	20
	Opérations pour compte de tiers.....	21
	c. Présentation synthétique par politique publique.....	22
	Administration & instances.....	22
	Agriculture, biodiversité & forêt.....	23
	Déchets (hors budget annexe).....	24
	Développement économique.....	24
	Domaine des communes.....	25
	Enfance-jeunesse.....	26
	Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture.....	26
	Equipements sportifs d'intérêt communautaire.....	27
	Gens du voyage.....	28
	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).....	28
	Habitat & urbanisme.....	28
	Mobilité.....	29
	Petite enfance.....	30
	Transition écologique.....	31
	Tourisme.....	31



Social & jeunesse	32
Voirie d'intérêt communautaire	32
d. Synthèse budgétaire.....	34
IV. Budget annexe déchets.....	36
a. Section de fonctionnement.....	36
En recettes	36
En dépenses.....	39
b. Section d'investissement.....	43
c. Synthèse budgétaire.....	45
V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière	46
a. Section de fonctionnement.....	46
En recettes	46
En dépenses.....	46
b. Section d'investissement.....	46
c. Synthèse budgétaire.....	47
VI. Budgets annexes de stock	49
a. Zone d'activités La Babette à Les Chères	49
b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées	50
c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé	51





I. Préambule

La séquence budgétaire qui s'ouvre doit être guidée par des principes intangibles :

Principes	Définition
Annualité	Le budget est voté pour une année civile, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. Les crédits ni engagés ni consommés en fin d'exercice sont annulés.
Unité	Le budget, document unique, recense l'ensemble des recettes et des dépenses de la CCBPD.
Sincérité	Le budget doit être élaboré sans omission, majoration ou minoration de recettes comme de dépenses.
Universalité	Le budget présente les recettes et les dépenses de façon distincte sans compensation ni contraction ni affectation entre elles garantissant la transparence de l'information financière.
Spécialité	Le budget est établi en qualifiant précisément la destination des dépenses. Le budget est présenté selon la nomenclature comptable applicable, par chapitre (ou opération d'équipement) et par article.
Equilibres	<p>Équilibre strict du budget primitif : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses, au global et au niveau de chaque section.</p> <p>Équilibre réel du budget primitif : le remboursement du capital de la dette dû au titre de l'exercice concerné doit être couvert par des ressources propres et ne peut, en aucun cas, être financé par un nouvel emprunt.</p> <p>Interdiction de déficit du compte administratif : le résultat déficitaire doit alors s'apprécier, tous budgets et toutes sections confondus, restes à réaliser inclus, dans la limite de 5% des recettes réelles de fonctionnement.</p>

Le budget primitif s'inscrira évidemment dans le respect de l'ensemble de ces principes et sera, par ailleurs, guidé par les orientations développées ci-après.

En 2026, l'organisation budgétaire de la CCBPD sera composée de :

- 3 budgets à caractère administratif,
- 3 budgets de stock pour la gestion des opérations d'aménagement et de commercialisation de zones d'activités.

	Budgets à caractère administratif (TTC et/ou HT)	Budgets de stock (HT)
Caractéristiques	<p>Ces budgets, dont le budget principal, portent les services à caractère administratif (SPA). Ils sont financés par la fiscalité prélevée sur le territoire et les dotations de l'Etat et d'autres recettes (tarif, location).</p> <p>En 2025, le service de gestion des déchets est isolé au sein d'un budget annexe propre.</p>	<p>Ces budgets ont vocation à porter des opérations d'acquisition foncière, de viabilisation puis de commercialisation.</p> <p>Ils doivent permettre d'isoler le coût de chaque opération permettant ainsi de calibrer un prix de vente et d'établir bilan financier propre à l'opération.</p>



		Ces budgets sont clôturés dès lors que l'ensemble des terrains est commercialisé. Les prix de vente sont évalués afin de permettre un équilibre minimum de l'opération d'aménagement.
Budgets concernés	Principal (TTC) Déchets (TTC) Hôtel d'entreprises la Buissonnière (HT)	La Babette (Les Chères) Champ de Cruy (Porte des Pierres Dorées) Le Maupas (Theizé) (HT)



II. Présentation consolidée

Hors budgets annexes de zones, les budgets primitifs 2026 de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) présentent les volumes suivants :

- 35 334 k€ en section de fonctionnement,
- 26 818 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
011 - Charges à caractère général	10 000k€	9 272k€	93%	10 876k€	9%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 647k€	7 490k€	98%	7 962k€	4%
014 - Atténuations de produits	5 373k€	5 372k€	100%	5 393k€	0%
65 - Autres charges de gestion courante	4 196k€	4 162k€	99%	3 294k€	-21%
66 - Charges financières	403k€	403k€	100%	457k€	13%
67 - Charges spécifiques	6k€	3k€	50%	1k€	-83%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	143k€	135k€	94%	10k€	-93%
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	27 768k€	26 837k€	97%	27 994k€	1%
023 - Virement à la section d'investissement	9 670k€			5 940k€	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	11 395k€	1 248k€		7 340k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0k€	0k€		0k€	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	39 163k€	28 085k€		35 334k€	
013 - Atténuations de charges	139k€	275k€	198%	110k€	-21%
70 - Produits des services et du domaine	2 644k€	2 692k€	102%	2 930k€	11%
73 - Impôts et taxes	7 419k€	7 449k€	100%	7 387k€	0%
731 - Fiscalité locale	11 591k€	11 917k€	103%	11 757k€	1%
74 - Dotations et participations	6 298k€	6 551k€	104%	6 549k€	4%
75 - Autres produits de gestion courante	2 399k€	2 491k€	104%	1 655k€	-31%
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	30 490k€	31 375k€	103%	30 390k€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	213k€	185k€		220k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	8 461k€	8 461k€		4 724k€	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	39 163k€	40 021k€		35 334k€	

Au sein de la section de fonctionnement, les volumes se répartissent entre :

- Le budget principal : 77%,
- Le budget annexe déchets : 22%,
- Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière : 1%.



b. Section d'investissement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 230k€	1 185k€	96%	3 316k€	170%
20 - Immobilisations incorporelles	1 335k€	403k€	30%	280k€	-79%
204 - Subventions d'équipement versées	429k€	245k€	57%	320k€	-25%
21 - Immobilisations corporelles	2 068k€	1 164k€	56%	2 871k€	39%
23 - Immobilisations en cours	17 210k€	14 886k€	86%	6 561k€	-62%
27 - Autres immobilisations financières	30k€	30k€	100%	0k€	-100%
4581 - Opérations sous mandat	886k€	489k€	55%	464k€	-48%
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	23 188k€	18 403k€	79%	13 812k€	-40%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 033k€	511k€		820k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 988k€	9 988k€		10 985k€	
RESTES A REALISER				1 202k€	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	34 208k€	28 902k€		26 818k€	

10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 642k€	5 386k€	95%	7 695k€	36%
13 - Subventions d'investissement	7 832k€	4 380k€	56%	556k€	-93%
16 - Emprunts et dettes assimilées	7 558k€	6 009k€	80%	5 519k€	-27%
4582 - Opérations sous mandat	827k€	563k€	68%	488k€	-41%
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	21 860k€	16 337k€	75%	14 258k€	-35%
021 - Virement de la section de fonctionnement	9 670k€			5 940k€	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	12 215k€	1 575k€		7 940k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	133k€	133k€		128k€	
RESTES A REALISER				4 492k€	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	34 208k€	18 045k€		26 818k€	

c. Principaux ratios financiers

Les ratios financiers des budgets présentent des disparités, le budget annexe déchets étant en épargne négative (déficit structurel). Il est précisé que l'équilibre du budget déchets en 2026 est permis par le report de fonctionnement excédentaire.

Les ratios financiers des deux autres budgets sont corrects.

L'épargne brute consolidée (hors budgets annexes de zones) s'établit à 2 396 k€ soit un taux à 8% plombé par l'épargne négative du budget déchets.

	Recettes réelles de fonctionnement	Dépenses réelles de fonctionnement	Epargne brute	Taux d'épargne brute	Remboursement du capital de la dette	Epargne nette	Taux d'épargne nette
Budget principal	23 585k€	20 978k€	2 608k€	11%	1 261k€	1 347k€	6%
Budget annexe déchets	6 930k€	7 243k€	-313k€	-5%	0k€	-313k€	-5%
Budget annexe La Buissonnière	164k€	62k€	102k€	62%	15k€	87k€	53%
CUMUL	30 679k€	28 283k€	2 396k€	8%	1 276k€	1 120k€	4%



Au regard de l'emprunt d'équilibre prévu au budget principal (ratio hors budgets annexes de zones), la capacité de désendettement consolidée théorique serait de 7,1 années à fin 2026 pour un encours de 16 945 k€.

	<i>Capital restant dû au 31/12/2025</i>	<i>+ Emprunt nouveau 2026</i>	<i>- Emprunt remboursé 2026</i>	<i>= Capital restant dû au 31/12/2026</i>	Capacité de désendettement
Budget principal	14 609k€	5 519k€	3 261k€	16 867k€	6,5
Budget annexe déchets	0k€	0k€	0k€	0k€	0,0
Budget annexe La Buissonnière	93k€	0k€	15k€	78k€	0,8
CUMUL	14 702k€	5 519k€	3 276k€	16 945k€	7,1





III. Budget principal

Le budget principal porte la majeure partie des politiques publiques de la CCBPD (à l'exclusion des déchets isolés au sein d'un budget dédié) :

- 27 318 k€ en fonctionnement,
- 25 333 k€ en investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Fonctionnement		27 318k€	
Fiscalité	7 387k€	3 896k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	6 859k€	7 959k€	Charges de personnel
Dotations et participations	6 549k€	5 393k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	2 661k€	3 273k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	38k€	457k€	Charges financières
Atténuations de charges	90k€	0k€	Charges spécifiques
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	180k€	920k€	Amortissements
<i>Résultat reporté n-1 (anticipé)</i>	3 553k€	5 421k€	Virement à l'investissement
Investissement		25 333k€	
Virement du fonctionnement	5 421k€	1 100k€	20 - Immobilisations incorporelles
		320k€	204 - Subventions d'équipement versées
Subventions reçues	551k€	2 397k€	21 - Immobilisations corporelles
FCTVA	0k€	5 177k€	23 - Immobilisations en cours
Affectation de l'excédent de fonctionnement	7 472k€	10 778k€	Déficit reporté n-1 (anticipé)
Emprunt d'équilibre	5 519k€	3 261k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	920k€	180k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	500k€	500k€	Opérations patrimoniales
Opérations pour compte de tiers	458k€	434k€	Opérations pour compte de tiers
Restes à réaliser	4 492k€	1 186k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

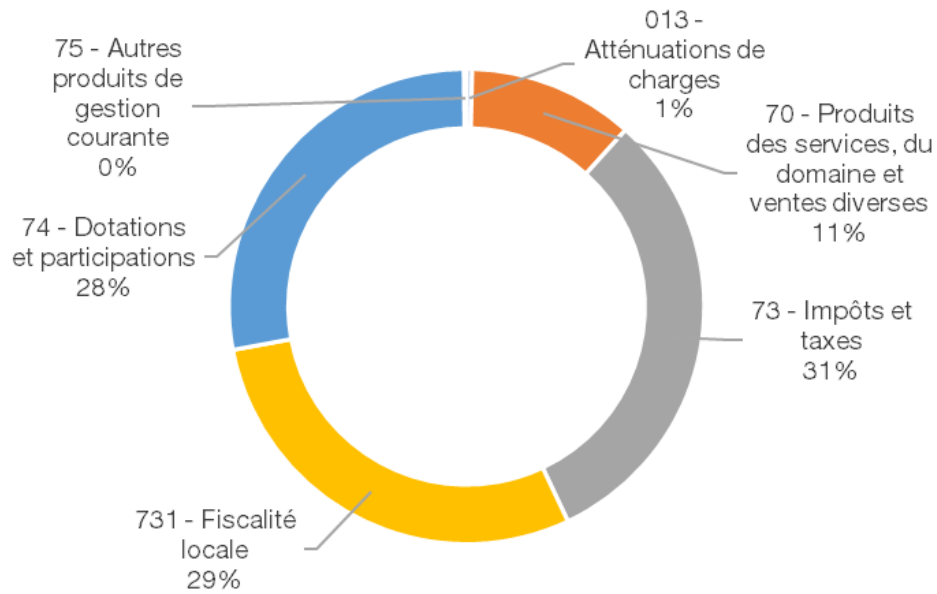
- Le budget comporte principalement des projets déjà engagés et se limite aux coûts partis, notamment en section d'investissement,
- Certaines variations en dépenses de fonctionnement sont à relativiser au regard des financements notifiés dans le cadre de plusieurs appels à projets,
- Les taux de fiscalité sont reconduits malgré la finalisation d'importants projets d'investissement avec pour certains des impacts en section de fonctionnement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :





▪ **Fiscalité**

La fiscalité représente 60% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Le budget a été élaboré sur la base d'une reconduction des taux 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,29%,
- Cotisation foncière des entreprises à 22,46%,
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 7,02%.

A titre illustratif, les taux pratiqués par les intercommunalités rhodaniennes sont les suivants (2024) :

Taux de fiscalité des intercommunalités du Rhône (2024)	CFE	FB	FNB	TH
CA de l'Ouest Rhodanien	25,01	2,67	10,85	9,09
CA Vienne Condrieu	25,89	-	13,98	7,81
CA Villefranche Beaujolais Saône	22,16	1,26	9,02	8,00
CC Beaujolais Pierres Dorées	22,46	-	6,54	7,02
CC de la Vallée du Garon	23,76	1,50	7,31	6,72
CC de l'Est Lyonnais	25,00		7,09	6,84
CC des Monts du Lyonnais	27,24	1,93	9,18	9,00
CC des Vallons du Lyonnais	22,92	0,36	7,32	6,98
CC du Pays de l'Arbresle	24,96		6,94	7,03
CC du Pays de l'Ozon	27,27		7,14	6,97
CC du Pays Mornantais	26,11	3,80	12,14	12,75
CC Saône-Beaujolais	23,15	1,75	9,90	9,20
Métropole de Lyon	28,62	0,55	6,95	7,61



La taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations augmente de 10 000 euros (soit +2% par rapport à 2025) pour s'établir à 508 078 euros et permettre la couverture des contributions versées aux Syndicats (d'un montant équivalent).

Les crédits prévus au titre de la fiscalité sont conformes aux hypothèses présentées dans le cadre du débat d'orientations budgétaires.

Les attributions de compensation négatives (perçues par la CCBPD) sont stables.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
73111 - Impôts directs locaux	5 025 236,00	5 001 047,00	5 065 718,69
73113 - Taxe sur les surfaces commerciales	644 462,00	636 891,30	676 686,15
73114 - Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	305 907,00	316 778,00	308 966,07
73118 - Autres contributions directes	-	199 591,00	-
73136 - Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	498 789,00	489 967,00	508 078,00
73156 - Versement mobilité	185 000,00	212 947,30	190 000,00
73158 - Autres taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement	-	42 468,00	-
731721 - Taxe de séjour	100 000,00	135 424,08	100 000,00
731722 - Taxe additionnelle à la taxe de séjour	10 000,00	13 978,14	10 000,00
73211 - Attribution de compensation	527 634,86	527 634,86	528 334,86
73221 - FNGIR	4 435,00	4 435,00	4 400,00
7351 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales	4 441 300,00	4 465 164,00	4 402 850,00
7352 - Fraction compensatoire de la CVAE	2 445 295,00	2 451 700,00	2 451 908,00
TOTAL fiscalité (chapitres 73 et 731)	14 188 058,86	14 498 025,68	14 246 941,77

▪ Dotations et participations

Les dotations représentent 28% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Elles se composent :

- Des dotations de l'Etat (dotation d'intercommunalité et dotation de compensation) dont les montants sont conformes aux hypothèses proposées lors du débat d'orientations budgétaires: 2 356 259 euros,



- Les allocations compensatrices de fiscalité suite à la diminution de moitié des bases fiscales des entreprises industrielles : 639 365 euros,
- La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : suppression définitive,
- Du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée : perte d'éligibilité en 2026,
- Les subventions de partenaires (communes, département, région) : 71 470 euros,
- Des prestations versées par la Caisse d'allocations familiales au titre des compétences petite enfance et enfance-jeunesse : 2 904 000 euros,
- Des subventions de projets (mobilité, transition écologique, agriculture) : 371 847 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
741124 - Dotation d'intercommunalité des EPCI	958 806,00	958 806,00	958 806,00
741126 - Dotation de compensation des EPCI	1 471 003,00	1 471 003,00	1 397 452,85
744 - FCTVA	60 000,00	51 865,79	-
74718 - Autres	-	29 000,00	37 428,00
7472 - Régions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7473 - Départements	63 250,00	73 148,90	55 000,00
74748 - Autres communes	16 470,00	32 155,27	13 470,00
74751 - GFP de rattachement	-	2 000,00	-
747818 - Autres	167 945,00	181 858,30	334 419,00
747888 - Autres	2 801 788,00	2 919 238,49	3 110 338,43
748312 - D.C.R.T.P.	24 577,00	24 577,00	-
74832 - Etat - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et	730 943,00	763 362,00	639 365,00
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations TF	-	2,00	-
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations TH	-	2 920,00	-
74836 - Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	-	8 193,00	-
748388 - Autres	-	20 654,07	-
74888 - Autres	-	9 121,00	-
TOTAL dotations (chapitre 74)	6 297 782,00	6 550 904,82	6 549 279,28

■ Produits des services

Les recettes tarifaires de la CCBPD (11% des recettes réelles de fonctionnement) sont principalement composées de :

- Des recettes perçues auprès des familles usagers des services de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse : 738 900 euros pour les crèches et 1 480 500 euros pour les accueils de loisirs,



- De la refacturation de charges au budget annexe déchets : 289 000 euros,
- Des frais remboursés par des organismes tiers (Fossilea, Syndicat du Bordelan) : 52 000 euros,
- Des recettes liées aux services mutualisés (commande publique, prévention) : 53 000 euros et aux prestations (urbanisme) : 30 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7025 - Taxes d'affouage	-	56,00	-
70328 - Autres droits de stationnement et de location	3 240,00	2 847,00	6 240,00
70388 - Autres redevances et recettes diverses	-	188,75	-
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	691 000,00	743 143,25	738 900,00
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	1 519 500,00	1 479 396,95	1 480 500,00
706888 - Autres	-	5 325,00	8 800,00
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 500,00	3 070,70	2 550,00
70845 - aux communes membres du GFP	52 500,00	46 466,00	30 000,00
70848 - aux autres organismes	-	5 000,00	-
708721 - Non dotés de la personnalité morale	248 000,00	274 081,15	289 000,00
70875 - par les communes membres du GFP	46 185,00	28 132,50	53 000,00
70878 - par des tiers	55 430,00	69 946,59	52 000,00
TOTAL produits des services (chapitre 70)	2 618 355,00	2 657 653,89	2 660 990,00

▪ *Autres produits de gestion courante*

Sont comptabilisés :

- Les recettes de location du domaine : 25 000 euros,
- Les loyers du local de Légny : 9 500 euros,
- D'autres recettes de location : 3 375 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
752 - Revenus des immeubles	79 500,00	53 506,02	34 500,00
755 - Débits et pénalités perçus	-	5 949,88	-
757368 - Autres	-	1 811,25	-
75888 - Autres	3 375,00	27 761,05	3 375,00
TOTAL autres produits de gestion courante (chapitre 75)	82 875,00	89 028,20	37 875,00



- *Atténuations de charges*

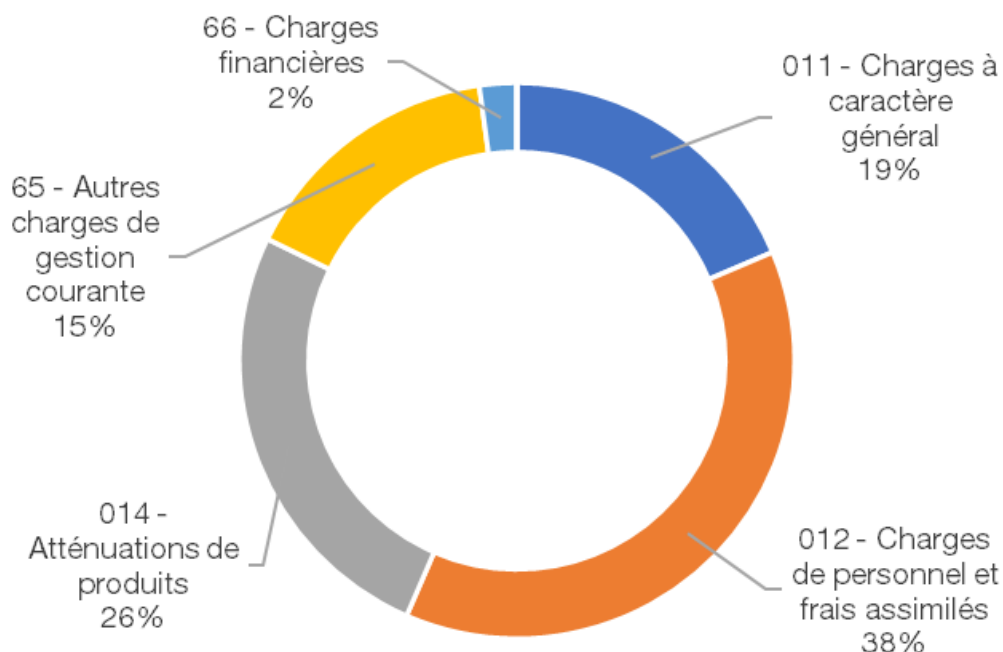
Ce poste enregistre les indemnités journalières perçues par la CCBPD dans le cadre de l'absence des agents et le remboursement de la part due par les agents aux titres des tickets restaurants. Il est évalué à 90 000 euros en 2025.

- *Reprises de subventions*

L'amortissement des subventions reçues dans le cadre de projets d'investissement est évalué à 180 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



- *Charges à caractère général*

Le chapitre 011 – charges à caractère général s'élève à 3 905 961 euros pour 2026 et sont en progression de +5,2% par rapport au budgété 2025.

Elles se répartissent comme suit par imputation comptable :



	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6042 - Achats de prestations de services (repas)	651 677,00	543 047,84	653 700,00
60611 - Eau et assainissement	40 300,00	24 871,63	30 720,00
60612 - Energie - Electricité	137 984,35	141 153,79	162 550,00
60613 - Chauffage urbain	115 625,65	114 931,83	124 000,00
60622 - Carburants	9 050,00	6 162,74	9 700,00
60623 - Alimentation	45 950,00	43 522,97	42 550,00
60628 - Autres fournitures non stockées	37 780,00	34 878,50	16 900,00
60631 - Fournitures d'entretien	22 900,00	22 007,68	21 200,00
60632 - Fournitures de petit équipement	88 970,00	96 096,22	114 300,00
60633 - Fournitures de voirie	-	6 657,44	-
60636 - Habillement et vêtements de travail	6 450,00	7 591,05	1 400,00
6064 - Fournitures administratives	14 670,00	14 774,67	15 270,00
6065 - Livres, disques, cassettes...	1 600,00	1 878,47	2 300,00
60668 - Autres produits pharmaceutiques	3 650,00	1 502,70	3 300,00
6068 - Autres matières et fournitures	-	12,30	-
611 - Contrats de prestations de services	461 264,00	382 363,63	630 001,00
61221 - Matériel roulant	8 300,00	8 203,68	7 000,00
61351 - Matériel roulant	10 200,00	-	9 600,00
61358 - Autres	49 500,00	59 429,57	42 400,00
61521 - Terrains	108 000,00	126 298,75	125 500,00
615221 - Bâtiments publics	104 087,41	94 615,92	88 700,00
615228 - Autres bâtiments	-	456,00	-
615231 - Voiries	434 307,85	398 773,57	386 860,26
615232 - Réseaux	39 392,10	26 145,66	28 000,00
61524 - Bois et forêts	19 710,00	13 237,81	19 930,00
61551 - Matériel roulant	14 500,00	7 920,60	23 500,00
61558 - Autres biens mobiliers	2 000,00	2 623,09	2 000,00
6156 - Maintenance	118 587,00	121 014,88	104 565,00
6161 - Multirisques	132 100,00	132 734,03	140 000,00
6162 - Assurance obligatoire	8 600,00	-	-
617 - Etudes et recherches	143 702,61	114 206,64	202 848,00
6182 - Documentation générale et technique	19 710,00	10 611,63	17 800,00
6183 - Frais de formation (personnel extérieur)	20 000,00	-	32 500,00
6184 - Versements aux organismes de formation	15 000,00	24 757,23	10 000,00
6185 - Frais de colloques et de séminaires	1 250,00	990,00	2 250,00
6188 - Autres frais divers	65 035,00	41 382,55	61 600,00
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	5 100,00	5 756,54	100,00
62268 - Autres honoraires, conseils	36 500,00	52 946,00	20 000,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux	-	-	15 000,00
6228 - Divers	45 000,00	27 385,00	45 000,00
6231 - Annonces et insertions	1 755,00	9 315,20	732,00
6232 - Fêtes et cérémonies	45 320,00	30 254,92	55 250,00
6233 - Foires et expositions	20 000,00	11 577,96	20 000,00
6234 - Réceptions	-	8 539,88	-
6236 - Catalogues et imprimés	27 830,00	28 562,43	45 430,00
6237 - Publications	3 000,00	2 520,00	-
6238 - Divers	23 700,00	17 904,98	6 830,00
6245 - Transports de personnes extérieures	10 000,00	9 818,20	-
6248 - Divers	44 300,00	33 836,62	43 000,00
6251 - Voyages, déplacements et missions	13 050,00	10 470,15	17 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	-	7 705,48	-
6262 - Frais de télécommunications	31 970,00	23 010,34	29 310,00
627 - Services bancaires et assimilés	5 900,00	12 018,23	6 450,00
6281 - Concours divers (cotisations)	15 000,00	20 143,11	20 700,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	257 950,00	221 256,36	295 335,00
62875 - Aux communes membres du GFP	60 985,59	43 638,69	31 200,00
6288 - Autres	111 427,00	101 125,20	112 480,00
63512 - Taxes foncières	-	7 693,00	7 500,00
6378 - Autres impôts et versements assimilés	1 400,00	1 650,00	1 700,00
TOTAL charges à caractère général (chapitre 011)	3 712 040,56	3 311 983,36	3 905 961,26

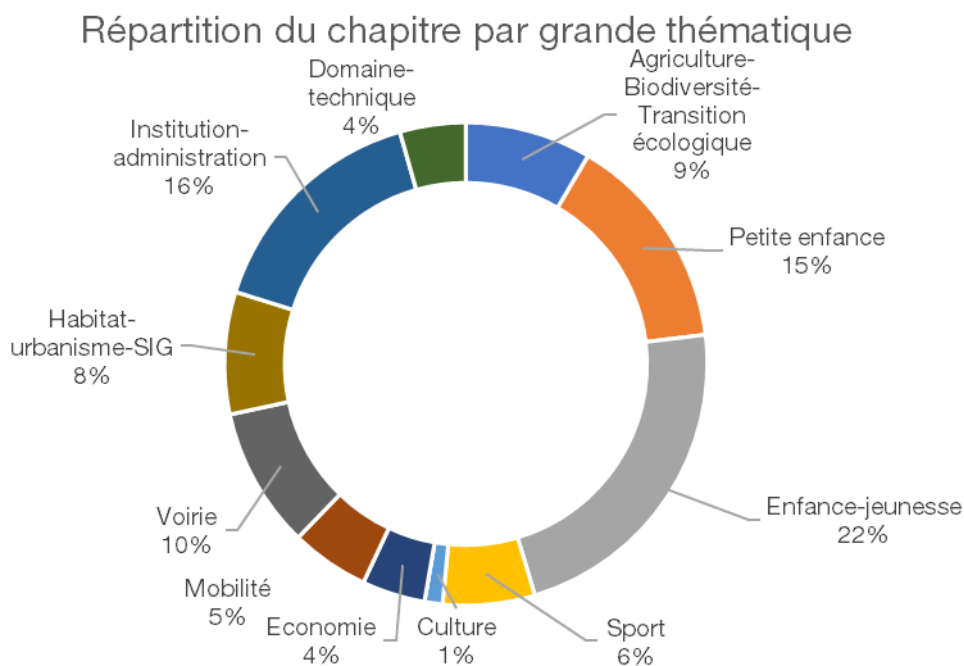




Le budgété progresse de + 193 920 euros (tenant compte des différentes variations par imputation) principalement composé de :

- Une hausse des fluides de + 32 940 euros (notamment électricité) liée à l'extension du siège (année pleine de fonctionnement) et à la prise en charge (contre refacturation) de l'électricité du musée Fossilea,
- La hausse des contrats de prestation de service (+ 168 737 euros) et études (+ 59 145 euros) du fait de la mise en place de services ponctuels bénéficiant pour certains de financement :
 - o Plusieurs actions en matière de mobilité, notamment vélo (financement partiel par l'appel à projet A VELO 3) : 102 980 euros,
 - Service de location longue durée de vélos,
 - Dispositif un jeune / un vélo,
 - Stratégie de communication vélo,
 - o Des crédits dédiés au recrutement d'apprentis via Genipluri : 60 000 euros pour 4 apprentis (dont un en informatique ayant permis de réduire les coûts d'infogérance jusqu'alors externalisés),
 - o Des études de bilan et de diagnostic : 30 100 euros,
 - Marathon de la Biodiversité,
 - Stratégie foncière.

Le détail des charges est présenté dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.



▪ Charges de personnel

Le chapitre 012 – charges de personnel s’élève à 7 948 943 euros en 2026. Les hypothèses retenues sont conformes à celles présentées dans le cadre du débat d’orientations budgétaires.

De budget à budget, les crédits augmentent de 322 584 euros, du fait de :

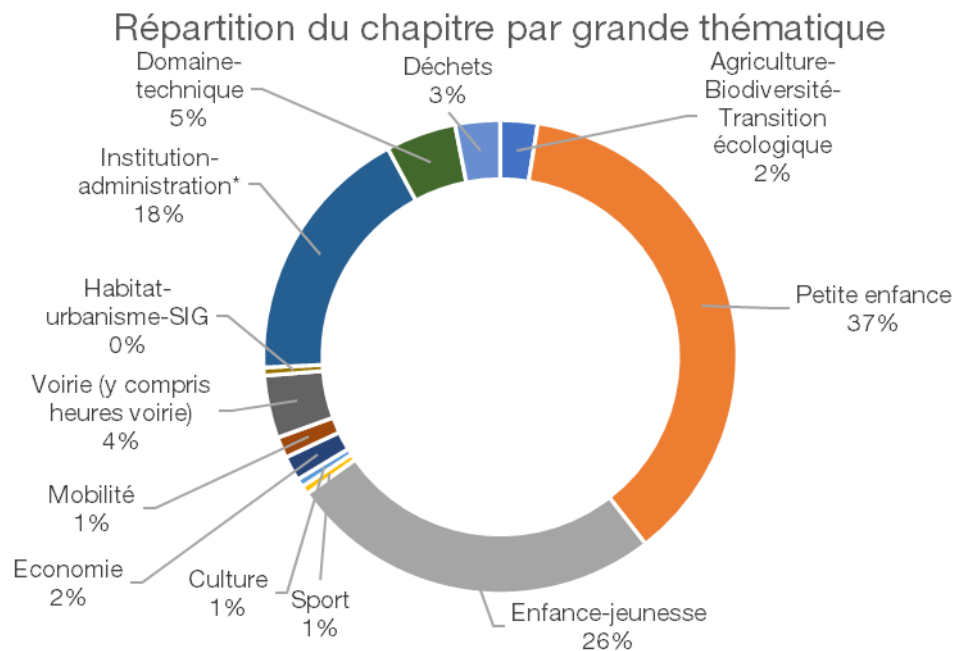
- La hausse des charges patronales CNRACL : 70 000 euros,
- L’impact du glissement vieillesse technicité (GVT) : 71 000 euros,
- L’évolution des rémunérations internes (modification du temps de travail, attribution de nouvelles bonifications indiciaires, revalorisation indemnitaire) : 52 000 euros,
- La prise en charge en année pleine de postes recrutés courant 2025 et un nouveau poste consacré au programme alimentaire territorial : 59 000 euros,
- Les remplacements programmés (longue maladie, maternité) : 35 000 euros,
- La mise en place de dispositifs sociaux (participation employeur à la couverture santé et prévoyance, forfait mobilité, etc.) : 35 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6215 - Personnel affecté par la commune du GFP	274 023,64	247 492,32	320 673,64
6218 - Autre personnel extérieur	65 800,00	57 137,80	-
6331 - Versement mobilité	33 454,00	34 652,28	39 476,00
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	20 924,00	21 338,74	21 937,00
6336 - Cotisations au CNFPT et au CDG	91 230,00	84 389,08	95 660,00
6338 - Autres impôts sur rému.	14 996,00	12 225,56	13 163,00
64111 - Rémunération principale	2 056 181,00	2 093 617,78	2 132 716,00
64112 - Supp. Fam. de traitement et résidence	70 435,00	64 174,98	65 438,00
64113 - NBI	21 806,00	22 047,48	24 514,00
64118 - Autres indemnités	442 022,00	416 967,94	483 067,00
64131 - Rémunérations	2 243 694,00	2 095 847,86	2 194 684,00
64132 - Supp. Fam. de traitement et résidence	37 550,00	35 128,56	65 548,00
64138 - Primes et autres indemnités	179 117,00	276 749,50	211 796,00
6417 - Rémunérations des apprentis	34 595,00	40 423,02	15 640,00
6451 - Cotisations à l’U.R.S.S.A.F.	736 564,00	825 992,56	777 296,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	806 989,00	793 886,41	893 103,00
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	98 594,00	95 262,87	100 520,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	63 600,00	91 464,14	77 625,00
6456 - Versement au F.N.C. du supp. familial	219 709,00	-	228 920,00
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	12 785,00	17 129,17	17 967,00
6474 - Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	31 894,00	35 000,00
6475 - Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	13 999,00	19 100,00
6478 - Autres charges sociales diverses	60 609,00	103 540,39	110 192,00
6484 - Congé pour difficulté opérationnelle	378,00	-	-
6488 - Autres	1 302,98	-	4 907,00
TOTAL charges de personnel (chapitre 012)	7 626 358,62	7 475 361,44	7 948 942,64



En dehors des rémunérations, ce chapitre comporte l'assurance statutaire (77 625 euros) et la médecine du travail (19 100 euros).

Le chapitre est réparti comme suit par grande thématique :



*y compris charges non ventilées (assurance statutaire, médecine du travail, œuvres sociales)

▪ **Atténuations de produits**

Les attributions de compensation positives (versées aux communes par la CCBPD) sont stables en 2026. 20 000 euros ont été provisionnés en cas de régularisation du montant des fractions de taxe sur la valeur ajoutée perçues en 2025.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7391118 - Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes	-	8 511,00	-
739211 - Attribution de compensation	5 363 001,30	5 363 001,30	5 363 001,30
73951 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation	-	-	20 000,00
7398 - Reversements, restitutions et prélèvements divers	9 500,00	-	10 000,00
TOTAL atténuations de produits (chapitre 014)	5 372 501,30	5 371 512,30	5 393 001,30

▪ **Versements aux organismes externes & Autres charges de gestion courante**

Les versements aux organismes externes se composent de :

- Des compensations de délégation de service public : 1 152 470 euros,



- Des contributions aux Syndicats mixtes et établissements publics auxquels la CCBPD adhère (SYTRAL Mobilités, GEMAPI, Fossilea, Pays d'Art et d'Histoire, etc.) : 1 257 777 euros,
- Des subventions aux associations : 459 483 euros.

Ce chapitre comporte également :

- Les frais de logiciel en nuage : 125 810 euros,
- Les indemnités de fonctions des élus : 276 608 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
65311 - Indemnités de fonction	194 443,20	224 044,84	204 443,20
65312 - Frais de mission et de déplacement	2 000,00	-	2 000,00
65313 - Cotisations de retraite	34 582,29	14 087,34	69 164,59
65314 - Cotisations de sécurité sociale	34 582,30	32 929,55	
65315 - Formation	1 000,00	-	1 000,00
653172 - Cotisations au fonds fin de mandat	-	837,89	
6541 - Créances admises en non-valeur	1 000,00	-	
65568 - Autres contributions	1 332 787,00	1 351 575,80	1 242 776,00
6568 - Autres participations	13 000,00	12 750,00	1 000,00
657358 - Autres groupements	56 532,00	36 858,50	14 000,00
65736211 - Non dotés de la personnalité morale	679 000,00	679 000,00	-
65743 - Fermiers et concessionnaires	1 153 700,00	1 130 065,11	1 152 470,00
65748 - Autres personnes de droit privé	537 258,25	529 010,17	459 483,25
65811 - Droits d'utilisation informatique en nuage	118 404,00	121 325,30	125 810,00
65818 - Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6585 - Intérêts moratoires	26 500,00	14 865,47	
65883 - Déficit sur opérations de gestion	-	235,00	
65888 - Autres	-	4 199,71	
TOTAL autres charges de gestion courante (chapitre 65)	4 185 789,04	4 152 784,68	3 273 147,04

▪ Charges financières

Les intérêts de la dette sont valorisés à hauteur de 456 517 euros intégrant l'ensemble des prêts souscrits courant 2024 et 2025, y compris le prêt relais dont le remboursement interviendra nécessairement en 2026 (représentant 52 000 euros de frais financiers sans remboursement anticipé).

15 000 euros ont également été prévus concernant les frais de la ligne de trésorerie.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	382 584,99	393 435,12	440 600,00
66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	-	(5 296,66)	-
6615 - Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	5 050,00	13 254,27	15 000,00
6618 - Intérêts des autres dettes	15 000,00	-	917,00
6688 - Autres	-	1 211,03	-
TOTAL charges financières (chapitre 66)	402 634,99	402 603,76	456 517,00



▪ *Provisions et amortissements*

L'amortissement des biens de la CCBPD est évalué à 920 000 euros pour 2026.

Aucune provision pour risque n'a été identifiée à ce stade.

b. Section d'investissement

Investissements programmés

Les dépenses d'équipement du budget principal pour 2026 s'élèvent à 8 994 974 euros. Ce volume est réparti :

- Au sein d'opérations d'équipement (dont certaines sont gérées de façon pluriannuelle en APCP) : 8 558 704 euros,
- Au sein des chapitres budgétaires : 435 270 euros.

	Budgété 26
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - Travaux de voirie	3 854 146,91
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	-
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL par opération d'équipement	8 558 704,07

Les investissements détaillés sont présentés dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.

Remboursement de la dette

Le capital remboursé au titre de l'année 2026 s'élève à 3 261 000 euros, dont 2 000 000 euros au titre du prêt relais à rembourser avant fin novembre 2026.



Modalités de financement

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement du budget principal repose sur :

- Des mouvements théoriques :
 - o Le virement de la section de fonctionnement à l'investissement : 5 420 709 euros,
 - o Les dotations aux amortissements : 920 000 euros,
- Des financements réels :
 - o Des subventions d'investissement nouvelles concernant la crèche de Chessy-les-Mines (demande auprès de la Caisse d'allocations familiales) : 260 000 euros et des subventions liées au dispositif A VELO 3 : 17 500 euros,
 - o Des participations au titre de la voirie : 266 667 euros liés à la convention avec SYTRAL Mobilités,
- Aucune recette n'est valorisée au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,
- L'emprunt d'équilibre évalué à 5 518 811 euros.

Création et mise à jour des autorisations de programme

Les autorisations de programme sont mises à jour :

- Bordelan (opération 52) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et le CP 2026 et l'AP sont augmentés de + 50 000 euros,
- Crèche de Anse 2 (opération 53) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 6 974,37 euros,
- Réhabilitation et extension de l'Espace Pierres Folles (opération 55) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 435 468,87 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Réhabilitation gymnase Chazay (opération 56) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 42 102,44 euros,
- Agrandissement du siège (opération 57) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 336 642,79 euros et de 40 000,00 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,
- Voirie 2022-2025 (opération 35) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 3 854 146,91 euros correspondant au solde de l'AP votée pour la période 2022-2025. Le montant inscrit pour 2026 correspond donc au solde de l'AP sans intégration à ce stade d'une nouvelle enveloppe,
- Amélioration technique de la piscine (opération 58) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 450 852,20 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Crèche de Chessy (opération 59) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 500 000 euros et de 2 792 968 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,





- Rénovation énergétique des bâtiments (opération 64) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 453 000 euros et de 636 692 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé.

AP N°	INTITULE OPERATION	CP antérieurs à 2024	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	TOTAL AP
7	52 - Bordelan	1 500 000,00	200 000,00	100 000,00	50 000,00		1 850 000,00
8	53 - Crèche Anse 2	2 338 928,43	394 907,67	24 189,53	clôture		2 758 025,63
9	54 - Crèche Chazay 2	192 082,99	1 368 986,98	1 033 786,73	205 143,30		2 800 000,00
10	55- Réhabilitation extension EPF	3 830 816,12	5 372 951,43	2 640 763,58	435 468,87		12 280 000,00
11	56 - Réhabilitation gymnase Chazay	391 668,39	1 653 008,97	77 897,56	clôture		2 122 574,92
12	57 - Agrandissement du siège	192 213,09	2 966 987,61	1 994 922,60	336 642,79	39 999,91	5 530 766,00
13	35- Voirie 2022-2025	7 378 895,37	2 723 949,20	4 697 000,96	3 854 146,91		18 653 992,44
14	58 - Amélioration technique de la piscine	51 277,38	750 284,16	3 360 440,80	450 852,20		4 612 854,54
15	59 - Crèche Chessy (à 54 places)	5 760,00	4 272,49	27 000,00	500 000,00	2 792 967,51	3 330 000,00
16	64 - Rénovation énergétique des bâtiments	0,00		20 308,00	453 000,00	636 692,00	1 110 000,00
	TOTAL ANNUEL	15 881 641,77	15 435 348,51	13 976 309,76	6 285 254,07	3 469 659,42	55 048 213,53

Opérations pour compte de tiers

Les opérations pour compte de tiers sont portées par la CCBPD pour le compte de tiers en matière de voirie (vis-à-vis des communes uniquement) et en matière de transition écologique (portage du marathon de la biodiversité et des conventions liées au fonds Chêne).

Ces opérations sont neutres budgétaires pour la CCBPD qui se fait rembourser à l'euro l'euro les dépenses engagées.

Ces opérations comptabilisent un montant de 463 595 euros en dépenses pour 2026 et de 487 923 euros en recettes (le décalage est lié au délai entre le décaissement de la dépense et l'encaissement de la recette).



c. Présentation synthétique par politique publique

La présentation synthétique par politique publique fait état des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement affectées directement à la politique publique donnée.

Un solde entre recettes et dépenses est établi pour chacune et est financé par les recettes non affectées de la CCBPD (fiscalité, dotations de l'Etat notamment).

Flux réels 2026 - section de fonctionnement

	Recettes affectées	Dépenses affectées*	Solde (R - D)	Recettes non affectées
Administration & instances	155k€	3 249k€	-3 094k€	15 876k€
Agriculture & biodiversité	48k€	238k€	-190k€	
Déchets (hors budget annexe)	289k€	243k€	46k€	
Développement économique	15k€	402k€	-388k€	
Domaine des communes	25k€	158k€	-133k€	
Enfance-jeunesse	2 306k€	2 936k€	-630k€	
Equipements culturels	50k€	608k€	-558k€	
Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	55k€	941k€	-886k€	
Gens du voyage	6k€	82k€	-76k€	
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	508k€	508k€	0k€	
Habitat-urbanisme	213k€	403k€	-190k€	
Mobilité	319k€	429k€	-110k€	
Petite enfance	2 920k€	4 051k€	-1 131k€	
Social	0k€	29k€	-29k€	
Tourisme	110k€	276k€	-166k€	
Transition écologique	132k€	308k€	-176k€	
Voirie	0k€	723k€	-723k€	
Attributions de compensation	528k€	5 363k€	-4 835k€	
		Epargne brute	2 608k€	

Administration & instances

En dépenses, ce poste englobe les charges de l'administration support (services administratifs et institutionnels et techniques), les frais de représentation de l'institution (événements officiels, communication), les frais support (assurances, véhicules de service, gestion



informatique, affranchissement, gestion des instances) et les charges liées au siège de la CCBPD.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêts de la dette notamment liés au siège) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux services mutualisés de la commande publique et de la prévention ainsi qu'aux remboursements liés aux charges de personnel.

Administration & instances	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	155k€
Dépenses réelles de fonctionnement	3 249k€
Solde (R - D)	-3 094k€

En investissement, sont programmés :

- Extension du siège : 326 643 euros pour la finalisation des travaux (solde de marché, levé de réserves),
- Refonte du site internet : 60 000 euros,
- Mise en place du nouveau logiciel dédié au système d'information géographique : 60 000 euros,
- Enveloppe pour des réparations et entretiens sur le siège (ancienne partie) : 51 500 euros,
- Acquisition de logiciels métiers : 40 000 euros,
- Renouvellement du matériel informatique : 21 900 euros,
- Enveloppe pour du mobilier ergonomique sur prescription de la médecine du travail : 3 000 euros.

Agriculture, biodiversité & forêt

Les dépenses comportent :

- Plusieurs actions de lutte contre les nuisibles (frelon asiatique, moustique tigre) : 30 000 euros,
- Les frais d'entretien de la forêt de la Flachère (convention avec l'office national des forêts, entretien des sanitaires, etc.) : 34 940 euros,
- Le dispositif paragrêle : 19 500 euros,
- L'élaboration du plan alimentaire territorial : 25 000 euros,
- Le bilan du marathon de la biodiversité : 10 000 euros,
- Des subventions à des organismes externes (dont Semons l'avenir pour 4 000 euros) : 18 000 euros,
- L'organisation d'événements (Vis ma vie entre autres) : 7 700 euros,
- Des subventions à des associations : 1 500 euros,
- Le soutien aux filières agricoles du Beaujolais : 11 000 euros,
- Des frais d'études (SAFER, CCA) : 10 000 euros,



- Les charges de personnel affectées, la convention de veille foncière avec la SAFER et d'autres frais support.

En 2026, des financements sont prévus pour le programme alimentaire territorial (37 428 euros) et le bilan du marathon de la biodiversité (8 000 euros).

Agriculture & biodiversité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	48k€
Dépenses réelles de fonctionnement	238k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés :

- Des interventions (reprise des balisages, divers travaux de signalétique, amélioration des mares) à la forêt de la Flachère : 15 500 euros,
- La poursuite du marathon de la biodiversité : 110 775 euros en dépenses (géré en opération pour compte de tiers).

Déchets (hors budget annexe)

Les flux comptabilisés sur le budget principal au titre du service de gestion des déchets concernent principalement la masse salariale et son remboursement par le budget annexe.

Le différentiel entre recettes et dépenses s'explique par la non ventilation des charges de personnel support refacturées au budget annexe.

Déchets (hors budget annexe)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	289k€
Dépenses réelles de fonctionnement	243k€
Solde (R - D)	46k€

L'ensemble des investissements du service de gestion des déchets est porté sur le budget annexe déchets.

Développement économique

Les dépenses de fonctionnement comportent :

- Des frais d'entretien courant des zones d'activités communautaires (espaces verts, voirie, déshuileurs, etc.) : 130 200 euros,
- Des frais d'animation et d'événements : 23 000 euros,
- Des subventions à diverses entités : 93 500 euros,





- Des frais d'études : 10 000 euros,
- La contribution au Syndicat mixte du Bordelan : 9 900 euros,
- Les frais d'entretien du local économique de Légny : 1 990 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes propres en fonctionnement correspondent à la subvention régionale versée au titre du forum emploi (3 000 euros), la participation du Syndicat du Bordelan aux frais de portage et de gestion administrative, et au loyer du local de Légny (9 500 euros).

Développement économique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	15k€
Dépenses réelles de fonctionnement	402k€
Solde (R - D)	-388k€

En investissement, sont programmés :

- Les aides aux très petites entreprises : 45 000 euros,
- La subvention d'équipement au Syndicat mixte du Bordelan (AP) : 50 000 euros,
- Des installations de voirie : 20 000 euros,
- Les frais d'études relatifs à la voirie du Pontet : 10 000 euros.

Domaine des communes

Les dépenses liées au fonctionnement du domaine (hors siège administratif ici) comportent :

- Les fluides : 92 500 euros,
- Le ménage spécialisé et ponctuel : 5 000 euros,
- L'achat de petit équipement et une dotation pour réparations : 32 500 euros,
- La maintenance et les contrôles obligatoires : 20 000 euros,
- Les taxes foncières : 7 500 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes liées à la location du domaine et aux refacturations de ménage sont estimées à 25 000 euros.

Domaine des communes	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	25k€
Dépenses réelles de fonctionnement	158k€
Solde (R - D)	-133k€



En investissement, sont programmés :

- L'installation de sondes et de capteurs pour le superviseur fluides : 10 000 euros ;
- Des réparations diverses (notamment du portail) : 10 000 euros,
- Des remplacements de portes et extincteurs : 9 000 euros,
- Des acquisitions de matériel : 2 200 euros.

Enfance-jeunesse

Les dépenses de fonctionnement du service comportent :

- Les 11 accueils de loisirs gérés en régie directe : 2 744 993 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique et administratif, les achats permettant l'organisation des ateliers et des camps ou sorties, les locations de matériel et de véhicules, etc.
- Les charges de coordination de la politique publique : 142 430 euros,
- Le centre de loisirs jeunes de Cap Générations : 48 133 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 1 520 000 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 831 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Enfance-jeunesse	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 306k€
Dépenses réelles de fonctionnement	2 936k€
Solde (R - D)	-630k€

En investissement, les centres de loisirs bénéficient d'une dotation pour le renouvellement du matériel : 5 520 euros.

Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture

Les dépenses comportent :

- La participation à Fossilea : 440 000 euros,



- La contribution au titre du Géoparc versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 58 279 euros,
- Les frais d'électricité de Fossilea (remboursé par l'établissement public) : 45 000 euros,
- Les dépenses du dispositif Pays d'Art et d'Histoire : 62 125 euros,
- Le partenariat auprès du réseau des bibliothèques du territoire : 1 200 euros.

Equipements culturels	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	50k€
Dépenses réelles de fonctionnement	608k€
Solde (R - D)	-558k€

En investissement, est prévue la finalisation des travaux de l'espace Pierres Folles : 435 469 euros.

Equipements sportifs d'intérêt communautaire

Les dépenses comportent :

- La compensation versée au délégataire de la piscine Aquazergues : 630 248 euros,
- Les frais de réparation, de maintenance et de fonctionnement courant des salles de sport et de la piste d'athlétisme : 276 143 euros,
- La participation à la natation scolaire à la piscine Aquaval de Tarare (pour une partie des écoles du territoire non accueillies à Anse) : 35 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	55k€
Dépenses réelles de fonctionnement	941k€
Solde (R - D)	-886k€

En investissement, sont programmés :

- La finalisation des travaux de rénovation énergétique et de reprise des désordres de la piscine Aquazergues : 450 852 euros,
- La mise en place du contrôle d'accès des sites : 33 000 euros,
- La provision pour les systèmes de chauffage au gymnase de Chatillon d'Azergues (radiants gaz) et à celui de Chazay d'Azergues (chauffage) : 120 000 euros,
- La construction de vestiaires à la piste d'athlétisme : 70 000 euros.



Gens du voyage

Les dépenses comportent :

- Les frais d'entretien des terrains familiaux : 9 250 euros,
- Les frais d'entretien et de remise en état de l'aire de grand passage : 72 500 euros (dont 10 000 euros de gestion).

Gens du voyage	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	6k€
Dépenses réelles de fonctionnement	82k€
Solde (R - D)	-76k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Seules les contributions des syndicats mixtes et de l'établissement public de bassin versant sont comptabilisées en dépenses. La recette de taxe GEMAPI a vocation à couvrir la dépense.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	508k€
Dépenses réelles de fonctionnement	508k€
Solde (R - D)	0k€

Les investissements sont portés par les Syndicats et l'établissement public de bassin.

Habitat & urbanisme

Les dépenses comportent :

- Les dépenses liées au conseil en rénovation énergétique de l'habitat (convention ALTE et SOLIHA) : 206 880 euros, bénéficiant de subventions à hauteur de 177 919 euros,
- La contribution au titre du SCOT versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 116 558 euros,
- Les frais de gestion du système d'information géographique (SIG) : 25 000 euros,
- Le coût du service d'instruction des autorisations d'urbanisme : 54 760 euros (pour 35 000 euros de recettes).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.



Habitat-urbanisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	213k€
Dépenses réelles de fonctionnement	403k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés des mises à jour des réseaux au sein du SIG (9 000 euros) et les enveloppes d'aide à la rénovation énergétique (120 000 euros).

Mobilité

Les dépenses comportent :

- La contribution annuelle versée à SYTRAL mobilités : 109 963 euros,
- La création d'un service de location de vélo : 48 000 euros (et subventionné à hauteur de 20 000 euros) pour 5 800 euros de recettes tarifaires,
- Le fonctionnement du transport pour personnes isolées : 40 000 euros (pour 3 000 euros de recettes tarifaires),
- Les frais de fonctionnement du dispositif « En Covoit' RDV » : 32 548 euros,
- La mise en place d'un dispositif « 1 jeune / 1 vélo » : 20 000 euros (subventionné à hauteur de 10 000 euros),
- Des frais d'animation vélo et de sensibilisation et communication : 61 180 euros (subventionné à hauteur de 28 750 euros),
- Le soutien à la ligne TER Lyon-Paray-le-Monial : 3 000 euros,
- La finalisation du schéma directeur cyclable et l'encaissement d'une subvention afférente de 32 500 euros (la dépense ayant été comptabilisée en 2025).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous. Une subvention de 29 000 euros est prévue au titre du poste de chargé de mission vélo.

En recettes, en dehors des subventions présentées en amont, la quote-part de versement mobilité pour 2026 a été valorisée à hauteur de 190 000 euros.

Mobilité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	319k€
Dépenses réelles de fonctionnement	429k€
Solde (R - D)	-110k€

En investissement, sont programmés :

- La création de la voie Vélotaf n°1 à Civrieux d'Azergues : 964 800 euros,





- L'acquisition d'arceaux vélo dont une partie mise à disposition des communes : 43 750 euros, bénéficiant de 15 000 euros de subvention,
- Un dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique : 5 000 euros,
- Des achats de matériel et de signalétique : 11 000 euros.

Petite enfance

Les dépenses de fonctionnement de la petite enfance concernent :

- Les 4 crèches gérées en régie directe : 3 047 926 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des couches et produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique (livres, matériel Snoezelen) et administratif, les achats permettant l'organisation d'événements et d'ateliers (goûter de Noël, spectacles de Noël, projet jardinage) comme de sorties (petit train de Anse, ferme pédagogique, etc.).
- Les relais petite enfance intercommunaux : 218 251 euros,
- Les compensations de service public versées aux délégataires au titre des 9 crèches gérées en délégation de service public : 545 370 euros,
- Les charges de coordination de la politique publique : 239 625 euros,
 - o Il s'agit d'événements sur le territoire (journée de l'enfance, quinzaine de la parentalité), etc.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 738 900 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 2 181 545 euros.

Petite enfance	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 920k€
Dépenses réelles de fonctionnement	4 051k€
Solde (R - D)	-1 131k€

En investissement, sont programmés :

- Le démarrage des travaux de la crèche de Chessy-les-Mines : 500 000 euros,
 - o Une demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales est à réaliser, celle-ci a été valorisée à hauteur de 260 000 euros.



- La réalisation d'un bouquet de travaux de rénovation énergétique des crèches Les papillons (Anse) et La vallée des p'tits bouchons (Porte des Pierres Dorées): 453 000 euros,
- L'aménagement de la crèche de Marcilly-d'Azergues : 392 000 euros,
- Le solde des travaux de la crèche de Chazay-d'Azergues : 205 143 euros,
- Des travaux de réparation et d'amélioration : 129 700 euros,
- De l'acquisition de matériel et de mobilier : 36 150 euros.

Transition écologique

Les dépenses comportent :

- Une étude de bilan du plan climat air énergie territorial (PCAET) et d'analyse de l'adaptation de notre territoire au changement climatique: 125 000 euros bénéficiant d'une subvention de 100 000 euros,
- La mise en place du programme Territoire Engagé en Transition Ecologique (TETE) : 40 000 euros subventionné à hauteur de 28 000 euros,
- Des adhésions à des réseaux (TEPOS, AURA EE, CEREMA) et des frais d'événements : 10 450 euros,
- Des frais de communication autour du PCAET : 10 000 euros,
- Des formations d'acteurs : 2 500 euros,
- La mise en place d'une mallette pédagogique : 5 300 euros (financée à hauteur de 3 500 euros).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Transition écologique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	132k€
Dépenses réelles de fonctionnement	308k€
Solde (R - D)	-176k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Tourisme

Les dépenses comportent :

- La subvention versée à Destination Beaujolais et à la marque territoriale : 273 000 euros,
- Certains partenariats (Voie bleue et Tour du Beaujolais) : 3 500 euros.

En recettes, la taxe de séjour est comptabilisée (dont 10 000 euros reversés au département).



Tourisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	110k€
Dépenses réelles de fonctionnement	276k€
Solde (R - D)	-166k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Social & jeunesse

Les dépenses comportent :

- Des subventions principalement (Bip Bop, centre d'accueil des jeunes, espace de vie sociale et point info jeunes de Cap Générations, FAJ de la mission locale de Villefranche-sur-Saône) : 22 700 euros,
- Les aides aux RASED : 6 100 euros,
- L'adhésion à l'UNICEF : 500 euros.

Social	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	29k€
Solde (R - D)	-29k€

Aucune dépense d'investissement n'est identifiée.

Voirie d'intérêt communautaire

Le budget de fonctionnement de la voirie comptabilise :

- Les frais d'entretien en contrats de prestation de service : 368 000 euros,
- Les remboursements d'heures voirie aux communes : 244 600 euros,

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Voirie	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	723k€
Solde (R - D)	-723k€



En investissement, sont programmés :

- 3 854 147 euros correspondant au solde de l'autorisation de programme liée aux travaux de voirie entre 2022 et 2025,
- Hors autorisations de programme,
 - o 100 000 euros pour l'aménagement du giratoire Le Pressoir à Châtillon d'Azergues,
 - o La poursuite de la convention avec SYTRAL Mobilités : 320 000 euros prévus pour 266 700 euros de subventions.

Plusieurs opérations pour compte de tiers liées à des aménagements communaux sont créées :

- La Sautière à Lozanne : 20 000 euros,
- Chemin de la Croix Marval à Les Chères : 30 000 euros.



d. Synthèse budgétaire

Budget principal

**CREDITS VOTES
2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	3 905 961,26
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 948 942,64
014 - Atténuations de produits	5 393 001,30
65 - Autres charges de gestion courante	3 273 147,04
66 - Charges financières	456 517,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	20 977 569,24
023 - Virement à la section d'investissement	5 420 709,10
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	6 340 709,10
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	27 318 278,34

013 - Atténuations de charges	90 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 660 990,00
73 - Impôts et taxes	7 387 492,86
731 - Fiscalité locale	6 859 448,91
74 - Dotations et participations	6 549 279,28
75 - Autres produits de gestion courante	37 875,00
77 - Produits spécifiques	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	23 585 086,05
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	180 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 553 192,29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	27 318 278,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	3 261 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	170 500,00
204 - Subventions d'équipement versées	220 000,00
21 - Immobilisations corporelles	44 770,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
TOTAL HORS OPERATION D'EQUIPEMENT	3 696 270,00
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - AP Travaux de voirie 2022-2025	3 854 146,91
36 - Piscine	0,00
37 - Aire de grand passage	0,00
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00



53 - AP Crèche d'Anse 2	0,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
56 - AP Réhabilitation du gymnase de Chazay	0,00
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	0,00
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
63 - Voirie - Giratoire BEAULIEU	0,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	8 558 704,07
4581 - Opérations sous mandat	463 595,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	12 718 569,07
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	680 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 777 847,85
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	1 186 216,75
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	25 362 633,67

10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 471 898,14
13 - Subventions d'investissement	551 125,67
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 518 811,30
4582 - Opérations sous mandat	487 923,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	14 029 758,11
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 420 709,10
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	6 840 709,10
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	4 492 166,46
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	25 362 633,67





IV. Budget annexe déchets

Le budget annexe déchets présente un volume total de 8 529 k€ dont :

- 7 722 k€ en section de fonctionnement,
- 807 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Fonctionnement		7 722k€	7 722k€
Fiscalité	4 898k€	6 920k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	0k€	302k€	Charges de personnel
Dotations et participations	0k€	0k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	545k€	21k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	1 467k€	0k€	Charges financières
Atténuations de charges	20k€	0k€	Charges exceptionnelles
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	20k€	400k€	Amortissements
<i>Résultat reporté n-1</i>	<i>772k€</i>	79k€	Virement à l'investissement
Investissement		807k€	807k€
Virement du fonctionnement	79k€	464k€	Investissements 2026
Subventions reçues	5k€	0k€	Enveloppe gérée en AP/CP
FCTVA	0k€		
Affectation de l'excédent de fonctionnement	223k€	207k€	Déficit reporté n-1
Emprunt d'équilibre	0k€	0k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	400k€	20k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	100k€	100k€	Opérations patrimoniales
Restes à réaliser	0k€	16k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

- La mise en place du dispositif « FICHA » destiné à analyser les erreurs de tri lors des collectes de déchets sur le territoire (via une solution d'intelligence artificielle),
- L'impact du marché de collecte des déchets suite au renouvellement intervenu au 1^{er} décembre 2025,
- Les coûts de traitement progressent, notamment en lien avec la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

a. Section de fonctionnement

En recettes

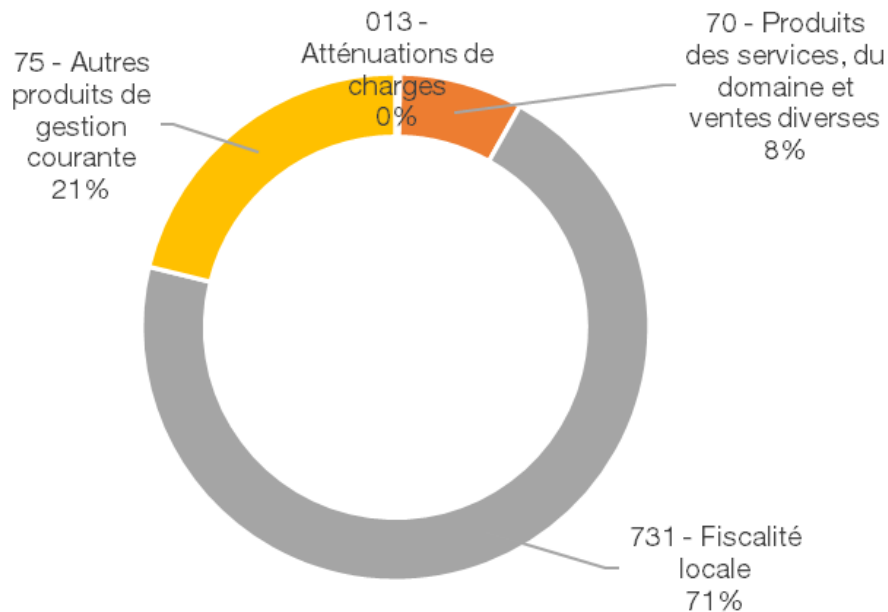
Les recettes de fonctionnement proviennent de plusieurs postes :

- Les soutiens des éco-organismes porteurs des différentes filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) ;



- Les recettes des reprises matières issues des collectes sélectives ;
- La Redevance Spéciale (RS) de deux exercices ;
- La régie de recette d'accès aux déchetteries ;
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ;
- Les reversements divers du Syndicat mixte d'élimination de Traitement et de Valorisation des Déchets Beaujolais Dombes (SYTRAIVAL).

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



▪ **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**

Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM 2025 s'élève à 4 859 015 euros.

En appliquant une revalorisation nominale des bases fiscales (+0,8%), le produit de TEOM est estimé à 4 897 990 euros en 2026 et représente 71% des recettes réelles de fonctionnement.

▪ **Redevance Spéciale (RS)**

Les recettes liées à la RS au budget 2026 comptabilisent deux années de facturation (2024 et 2025) afin de reprendre un rythme de croisière.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70612 - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	210 000,00	244 161,23	468 000,00



▪ *Recettes liées à la régie de recette déchèterie*

La régie de recettes des déchèteries comprend les recettes liées à l'accueil des artisans et entreprises en déchèteries, à la vente de cartes de déchèteries et de conteneurs à ordures ménagères.

Chaque année, environ 1 000 apports sont payants sur le réseau des 4 déchèteries de la CCBPD. Cela représente une recette estimée à 51 000 euros par an.

300 cartes de déchèterie sont vendues chaque année pour un prix unitaire de 20 euros. La recette pour l'année 2025 est estimée à 6 000 euros.

Les recettes de fonctionnement associées aux accès en déchèteries s'élèvent à 57 000 euros.

A cela, s'ajoute la recette de fonctionnement au titre de l'accueil des résidents de la commune de Jarnioux (par convention avec la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône), soit 20 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70613 - Abonnement ou redevance pour enlèvement des déchets industriels et commerciaux	56 000,00	62 580,00	57 000,00
7088 - Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes d'ouvrages...)	20 000,00	-	20 000,00

▪ *Soutiens reversés par les éco-organismes & reprises de matières*

Pour 2026, les soutiens des éco-organismes ont été valorisés à :

- 990 000 euros au titre des versements CITEO pour les emballages ménagers,
- 73 000 euros pour les filières du mobilier, des matériaux de construction et équipements électriques (Ecomobilier, Valobat, Ecosystem).

Les reprises de matière suivent les cours de rachat et entraînent une forte fluctuation des recettes liées aux reprises de matériaux.

Les recettes suivantes ont été valorisées :

- Emballages : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 50 000 euros,
- Cartons : 63 000 euros,
- Verre : 33 000 euros,
- Ferraille : 43 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
75888 - Autres	1 487 000,00	1 578 349,18	1 467 000,00



▪ *Reversements divers du SYTRAIVAL*

La CCBPD bénéficie de plusieurs reversements liés à la péréquation du transport des déchets verts ainsi qu'à la contribution au fonctionnement des quais de transfert.

Les recettes associées aux reversements divers du SYTRAIVAL s'élèvent à 78 000 euros.

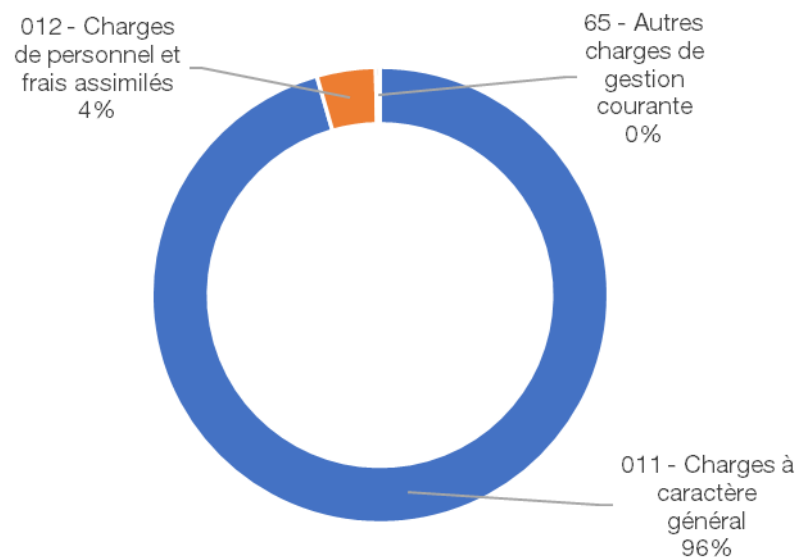
▪ *Autres recettes*

Les recettes de la section de fonctionnement concernent :

- Les atténuations de charges : 20 000 euros,
- Les reprises de subventions (opérations d'ordre) : 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



▪ *Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des Emballages Légers en porte à porte*

Le marché de collecte en porte à porte a été renouvelé au 1^{er} décembre 2025.

- Le budget alloué à la collecte des OMR s'élève à 1 810 000 euros,
- Le budget alloué à la collecte des emballages légers s'élève à 802 000 euros.

Dans le cadre du nouveau marché, un dispositif d'intelligence artificielle a été sollicité afin de pouvoir analyser les déchets collectés et identifier les erreurs de tri (dispositif FICHA). Ce dispositif représente un montant de 198 000 euros au budget 2026.



▪ *Collecte sélective en apport volontaire (PAV)*

Le SYTRIVAL porte pour le compte de la CCBDP la collecte en apport volontaire du papier et du verre ménager. Ces lignes incluent le coût de la collecte et du traitement. Le budget a été évalué comme suit :

- Verre : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 53 000 euros,

Une collecte spécifique des papiers produits par les administrations et les groupes scolaires complète la collecte des JRM en PAV et représente 20 000 euros en 2026.

Sont prévus 1 500 euros pour la réparation et le démantèlement de bornes et 6 000 euros pour leur éventuel déplacement.

▪ *Traitement des déchets collectés en porte à porte (PAP)*

Le prix de traitement des OMR sur l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Villefranche-sur-Saône est de 104 €HT en 2025 (contre 101 euros HT en 2024). Ce tarif serait porté à 105 euros HT en 2026. La TGAP va augmenter de 1€/t passant de 15 à 16 euros par tonne incinérée en 2026 (elle était de 14 euros en 2024).

Dès lors le prix de traitement par incinération des OMR s'élèverait à 121 euros par tonne (TGAP incluse) hors taxe.

Le budget alloué au traitement des OMR s'élève à 1 300 000 euros.

Concernant le prix de traitement des emballages légers sur le centre de tri de Saint-Fons, le coût pris en compte pour 2026 s'élève à 294 euros par tonne hors taxe (contre 290 euros en 2025 et 257 euros en 2024).

Le budget alloué au traitement des emballages légers s'élève à 731 000 euros.

Enfin, le taux de refus de tri est de 78 600 euros au budget 2026 (en légère baisse mais reste élevé).

▪ *Gestion de la Redevance Spéciale Obligatoire*

La CCBDP s'est équipé du logiciel Ecocito de gestion de la redevance spéciale (RS). Les charges de fonctionnement liées à l'hébergement des données, ainsi qu'à la location et à la maintenance du support utilisateur s'élèvent à 8 700 euros en 2026.

▪ *Exploitation des déchèteries*

Le contrat d'exploitation des déchèteries de la CCBDP renouvelé depuis le 1^{er} février 2023 est organisé en différents lots :



- Exploitation des hauts de quais et des bas de quais des déchèteries de la CCBPD ;
- Reprise ferraille ;
- Collecte et du traitement des DDS ;
- Traitement du bois B.

Par ailleurs, selon la même logique de suivi des coûts, la CCBPD a souhaité passer d'une tarification forfaitaire à une tarification à la tonne de déchets transportés et à la tonne de déchets traités.

Le budget 2026 d'exploitation des déchèteries de la CCBPD s'élève à 835 000 euros.

S'ajoutent quelques frais relatifs à la déchetterie de Theizé (en régie) au titre des fluides, de l'entretien d'espaces verts, de réparation de dommages, équipements de protection, etc. à hauteur de 25 300 euros.

6 000 euros sont alloués au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le marché d'exploitation des déchetteries arrivant à son terme en février 2027, une assistance à maîtrise d'ouvrage sera sollicitée pour accompagner la CC à la définition du besoin et à la passation. Le budget est de 20 000 euros.

▪ *Collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) de déchèterie*

Cette prestation comprend la collecte et le traitement des DDS qui n'entrent pas dans le périmètre de l'Eco-organisme EcoDDS avec lequel la CCBPD a conventionné en août 2022.

En raison de la forte production d'emballages souillés, le budget doit être réévalué notamment pour intégrer des collectes supplémentaires sur les déchèteries de Chazay d'Azergues et de Theizé.

En 2026, le budget alloué est de 131 000 euros.

▪ *Reprise du bois B de déchèteries*

Le bois B de déchèterie est déferrailé, broyé et criblé pour être valorisé énergétiquement ou sous forme de panneaux de particules.

Le budget alloué à cette prestation s'élève à 110 000 euros.

▪ *Traitement des déchets collectés en déchèterie*

Concernant les déchets issus des déchèteries dont le traitement est porté par le SYTRIVAL une augmentation de 3,5% est appliquée aux tarifs 2025 (déchets verts, gravats, déchets non recyclables). Le budget associé est de 539 000 euros.



Chaque année, une benne de pneus non conformes aux prescriptions de l'éco-organisme Aliapur doit être traitée sur le centre TFM pneus. Par ailleurs, d'autres déchets divers peuvent occasionnellement être traités et collectés hors marché (fibre de verre, béton cellulaire, etc.).

A cet effet, une ligne pour la collecte et le traitement de déchets divers est inscrite à hauteur de 2 000 euros.

▪ *Gestion des biodéchets*

Le déploiement des composteurs étant largement avancé, les crédits prévus à cet effet concernent principalement :

- L'entretien des sites de compostage partagé : 30 000 euros,
- Une subvention à ABC21 : 1 500 euros,
- La signalétique et d'éventuels déplacements de site : 3 800 euros.

▪ *Actions concourant au réemploi et à l'amélioration des performances de tri des déchets*

Les enjeux liés à la gestion des déchets ménagers sont multiples. Ils portent sur la prévention « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », sur le remploi et sur le tri à la source pour permettre un traitement adapté par valorisation matière ou énergétique.

La CCBPD prévoit donc un certain nombre d'actions pour 2026 (dont des renouvellements d'actions) qui doivent permettre d'améliorer l'information et la sensibilisation des administrés ainsi que l'adaptation du service aux objectifs de performances à atteindre.

- Animations de sensibilisation au tri des emballages ménagers auprès des établissements scolaires 6 000 euros pour un équivalent de 100 à 150 animations par an,
- Caractérisation des bennes DNR pour améliorer le tri des apports en déchèteries : 18 000 euros,
- Location des bennes de collecte des pneumatiques selon le référentiel Aliapur : 2 400 euros.

▪ *Gestion des contenants de pré-collecte*

Une enveloppe de 4 000 euros est consacrée à l'achat de pièces détachées pour la maintenance du parc de conteneurs à ordures ménagères.

▪ *Collecte et traitement de fibrociment composé d'amiante lié*

2 campagnes de collecte de l'amiante lié sont prévues par an en général. Le budget alloué à cette prestation s'élève à 22 000 euros.



▪ *Charges de personnel*

Les charges de personnel affectées au service de gestion des déchets feront l'objet de refacturation par le budget principal pour un montant de 258 000 euros.

Seront également refacturées les charges de personnel support (gestionnaire administrative de la direction infrastructures et ingénierie, directeur général des services techniques, services finances, ressources humaines, prévention et commande publique-juridique) pour un montant de 44 000 euros.

D'autres charges seront comptabilisées à ce poste : assurance statutaire, médecine du travail.

Le budget alloué aux charges de personnel s'élève à 302 300 euros.

▪ *Autres frais du service*

Les frais de gestion support du service s'élèvent à 21 410 euros et englobent :

- La réparation d'éventuels sinistres,
- Les frais de télécommunications,
- Des adhésions à des associations,
- Des fournitures administratives,
- Les assurances.

▪ *Amortissements*

Les dotations aux amortissements sont estimées à 400 000 euros pour 2026 du fait de l'amortissement en une année de l'achat des lots de composteurs individuels.

b. Section d'investissement

En investissement, sont programmés les projets suivants :

- Composteurs individuels : 121 000 euros,
- Travaux dans les déchetteries : 114 540 euros,
- Composteurs partagés : 23 000 euros,
- Bacs équipés de puces : 73 000 euros,
- Colonne PAV : 70 000 euros,
- Outils pédagogiques : 6 000 euros,
- Dispositif de suivi de la pré-collecte : 22 100 euros,
- Travaux de mise en conformité de déchetteries : 30 000 euros,
- Petit matériel : 3 740 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 78 529,98 euros,
- Aucun fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,



- Une subvention au titre des composteurs partagés (SYTRAIVAL) : 5 362 euros,
- L'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement : 222 676,62 euros,
- Les amortissements : 400 000 euros,
- Aucun emprunt d'équilibre.



c. Synthèse budgétaire

Budget annexe déchets

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	6 919 868,72
012 - Charges de personnel et frais assimilés	302 300,00
65 - Autres charges de gestion courante	21 290,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	7 243 458,72
023 - Virement à la section d'investissement	78 529,98
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	478 529,98
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	7 721 988,70

013 - Atténuations de charges	20 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	545 000,00
731 - Fiscalité locale	4 897 990,54
75 - Autres produits de gestion courante	1 467 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	6 929 990,54
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	771 998,16
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	7 721 988,70

SECTION D'INVESTISSEMENT

20 - Immobilisations incorporelles	22 100,00
21 - Immobilisations corporelles	441 791,80
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	463 891,80
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	120 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	207 094,53
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	15 582,09
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	806 568,42

10 - Dotations, fonds divers et réserves	222 676,62
13 - Subventions d'investissement	5 361,82
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	228 038,44
021 - Virement de la section de fonctionnement	78 529,98
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	578 529,98
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	806 568,42



V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière

Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière présente un volume total de 1 232 k€ dont :

- 582 k€ en section de fonctionnement,
- 649 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées de :

- Les loyers : 150 000 euros,
- Le remboursement des charges locatives : 13 500 euros.

Les recettes de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement de subventions d'équipement pour un montant de 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont composées de :

- Frais d'entretien du site (espaces verts, dératissage, entretien des menuiseries, curage) : 26 000 euros,
- Assurance du bien : 4 000 euros,
- Convention avec la Chambre des métiers en vue de l'extension du site : 6 000 euros,
- Frais d'avocat dans le cadre de litige : 2 000 euros,
- Taxe foncière : 12 000 euros,
- Annulation de loyers irrécouvrables : 1 000 euros,
- Intérêts de la dette et frais bancaires : 1 000 euros.

Une enveloppe pour constitution de provision est inscrite à hauteur de 10 000 euros.

Les dépenses de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement des immobilisations pour un montant de 80 000 euros.

b. Section d'investissement

Sont programmés les éléments suivants :

- Une étude préalable pour l'extension du site : 10 000 euros,
- Des plantations d'arbres : 10 000 euros,
- La mise en place de sondes d'ambiance : 20 000 euros,
- Des crédits permettant le remboursement des cautions : 40 000 euros,



- Une réserve en prévision du projet d'extension du site : 514 280 euros.

Le remboursement du capital de la dette est valorisé à hauteur de 15 000 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 440 823 euros,
- Les amortissements : 80 000 euros.

c. Synthèse budgétaire

Budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	50 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	500,00
67 - Charges spécifiques	1 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 000,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	61 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	440 822,64
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	520 822,64
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	582 322,64

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 500,00
75 - Autres produits de gestion courante	150 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	163 500,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	398 822,64
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	582 322,64

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	55 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00
21 - Immobilisations corporelles	30 000,00
23 - Immobilisations en cours	534 281,55
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	629 281,55
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	20 000,00
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + RAR)	649 281,55



10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	440 822,64
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	520 822,64
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	128 458,91
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	649 281,55



VI. Budgets annexes de stock

a. Zone d'activités La Babette à Les Chères

En 2026, le projet de création de zone d'activités 'La Babette' à Les Chères sera en phase d'études. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 194 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 194 k€ en fonctionnement,
- 237 k€ en investissement.

Budget annexe ZA La Babette

**CREDITS VOTES
2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	149 999,97
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	149 999,97
023 - Virement à la section d'investissement	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	43 639,96
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,03
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	193 639,96

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	193 639,96
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D)	193 639,96

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	193 639,96
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	43 639,96
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	237 279,92

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	193 639,96
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	193 639,96
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00



040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	43 639,96
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	237 279,92

b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées

En 2026, le projet de création de zone à Porte des Pierres Dorées se poursuit étant en phase de viabilisation. Le budget s'équilibre à ce stade avec un emprunt (type prêt relais) de 883 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 1 131 k€ en fonctionnement,
- 1 924 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Champ de Cruy

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	90 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	90 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	96 770,93
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 040 982,49
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 130 982,49

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	1 034 211,56
002 - Résultat de fonctionnement reporté	96 770,93
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 130 982,49

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56



041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 034 211,56
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	889 586,21
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 923 797,77

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	882 815,28
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	882 815,28
021 - Virement de la section de fonctionnement	96 770,93
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 040 982,49
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 923 797,77

c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé

En 2025, le projet de création de zone d'activités est en phase d'étude. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 252 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 1 140 k€ en fonctionnement,
- 1 287 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Le Maupas

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	105 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	105 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	269 365,06
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 035 300,79
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 140 300,79

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	870 935,73
002 - Résultat de fonctionnement reporté	269 365,06
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 140 300,79

SECTION D'INVESTISSEMENT



16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	870 935,73
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	415 935,73
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 286 871,46

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	251 570,67
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	251 570,67
021 - Virement de la section de fonctionnement	269 365,06
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 035 300,79
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 286 871,46



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 55

VOTES :

Pour : 55

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026






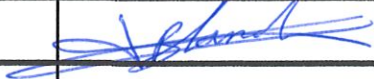

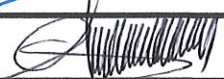
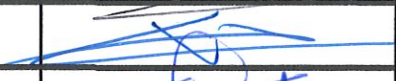






Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),

A Anse, le 18/02/2026

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	P. Anthoine
BAY Pascale	
BAZIN Michèle Absente Bulle donné à PRUNO FOUILLET	
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas Absent	
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier Absent	
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESSE Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	

V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026030-DE



DUPERRIER Thomas	
FADY Jean-François	
FAYE Nathalie	
FELIX Séverine	
FELIX Xavier	
FOUILLET Bruno	
GALLET Christian	
GASQUET Jean-Paul	Absent donne Pouvoir à Régine GAUTHIER GUDIN
GAUTHIER GUDIN Régine	
GUTTY Raphaël	
HERAUD Nathalie	
HYVERNAT Jean-Paul	
JOVILLARD Sylvie	
LAFOND Jean-Luc	
LE CALVÉ Jean-Philippe	Absent donne Pouvoir à Solène JUGEAT
LEBRUN Pascal	
LECCIA Olivier	Absent remplacé par Jean-Paul TRIBOLET suppléant
LEGLISE Gaëlle	
LEROY Bertrand	Absent donne Pouvoir à Daniel PORCET
MINGEARD Jean Louis	
MOINE Catherine	Absente
NEYRA Marc	
OBERGER Geneviève	
PADILLA Thierry	Absent donne Pouvoir à Gaëlle LEGLISE
PAQUET Marie-Claire	Absente
PARIOST Jacques	
PEIGNÉ Claire	
PERRIER Annick	
PERRIER Hervé	



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/02/2026, et de la publication le : 26/02/26

A Anse, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ, **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET ANNEXE HOTEL D'ENTREPRISES LA BUISSONNIERE A ANSE

VU

- la délibération 2026-006 du 28 janvier 2026 actant la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2026 ;
- l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- la proposition de reprise anticipée des résultats 2025,

L'approbation du budget primitif doit intervenir avant le 15 avril et dans les dix semaines qui suivent la tenue du débat sur les orientations budgétaires. Ce délai est porté au 30 avril les années de renouvellement des exécutifs communaux et communautaires.

Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière présente un volume total de 1 231 k€ dont :

- 582 k€ en section de fonctionnement,
- 649 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

Budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière

CREDITS VOTES 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	50 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	500,00
67 - Charges spécifiques	1 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 000,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	61 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	440 822,64
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	520 822,64
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	582 322,64

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 500,00
75 - Autres produits de gestion courante	150 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	163 500,00

042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	398 822,64
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	582 322,64

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	55 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00
21 - Immobilisations corporelles	30 000,00
23 - Immobilisations en cours	534 281,55
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	629 281,55
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	20 000,00
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + RAR)	649 281,55

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	440 822,64
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	520 822,64
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	128 458,91
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	649 281,55

La maquette budgétaire et une note explicative sont jointes en annexe.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2026 du budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière tel que présenté.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE



**CCBPD
EPCI**

Numéro SIRET : 20004057400044
Poste comptable : SGC VILLEFRANCHE SUR SAONE

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget annexe : ZA LA BUISSONNIERE ANSE

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	113
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	115
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	117
B3.1 - Etat des provisions constituées	118
B3.2 - Etalement des provisions	119
B4 - Etat des charges transférées	120
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	121
B6 - Prêts	122
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	123
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	124
B7.3 - Etat des emprunts garantis	125
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	126
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	127
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	128
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	129
B7.8 - Autres engagements donnés	130
B7.9 - Autres engagements reçus	131
B8 - Subventions versées	135
B9 - Etat du personnel	136
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	137
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	138
B11.2 - Liste des établissements publics créés	139
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	140
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	140
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	141
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	141
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	142
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	143
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	144
D3 - Décisions en matière de taux	146
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	147
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	149
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	151
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	152
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	153

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A****Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	57452

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	298.47

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1.07
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	2.85
3 Dépenses d'équipement brut / population	10.69
4 Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	37.61%
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	375.71%
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00%
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	62.39%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****C1**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	257 364,36	231 889,55	552 756,36	A1	527 281,55	
Investissement	74 992,41	70 094,16	(3) 133 357,16	A2	128 458,91	
Fonctionnement	182 371,95	161 795,39	(4) 419 399,20	A3	398 822,64	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde (B)			
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00		
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00		
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00		

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	527 281,55
Investissement	A2 + B2	128 458,91
Fonctionnement	A3 + B3	398 822,64

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	649 281,55	520 822,64
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	128 458,91
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		649 281,55	649 281,55
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	582 322,64	183 500,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	398 822,64
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		582 322,64	582 322,64
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		1 231 604,19	1 231 604,19

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AP VOTEES****B1**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AE VOTEES****B2**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	33 387,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	486 569,36	0,00	534 281,55	534 281,55	534 281,55
Total des dépenses d'équipement		529 956,36	0,00	574 281,55	574 281,55	574 281,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		584 956,36	0,00	629 281,55	629 281,55	629 281,55

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	17 500,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		17 500,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL	602 456,36	0,00	649 281,55	649 281,55	649 281,55
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	649 281,55
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	394 099,20		440 822,64	440 822,64	440 822,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	75 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		469 099,20		520 822,64	520 822,64	520 822,64

TOTAL	469 099,20	0,00	520 822,64	520 822,64	520 822,64
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	128 458,91
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	649 281,55
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	500 822,64
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	49 100,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		49 100,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
66	Charges financières	800,00	0,00	500,00	500,00	500,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	80 400,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		131 300,00	0,00	61 500,00	61 500,00	61 500,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	394 099,20		440 822,64	440 822,64	440 822,64
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	75 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		469 099,20		520 822,64	520 822,64	520 822,64

TOTAL	600 399,20	0,00	582 322,64	582 322,64	582 322,64
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	582 322,64
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes de gestion courante		163 500,00	0,00	163 500,00	163 500,00	163 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		163 500,00	0,00	163 500,00	163 500,00	163 500,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	17 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		17 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

TOTAL	181 000,00	0,00	183 500,00	183 500,00	183 500,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	398 822,64
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	582 322,64
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	500 822,64
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	20 000,00	20 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	55 000,00	0,00	55 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	30 000,00	0,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	534 281,55	0,00	534 281,55
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		629 281,55	20 000,00	649 281,55

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	649 281,55
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	50 000,00		50 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	500,00	0,00	500,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	10 000,00	80 000,00	90 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		440 822,64	440 822,64
Dépenses de fonctionnement – Total		61 500,00	520 822,64	582 322,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	582 322,64
--	-------------------

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		80 000,00	80 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		440 822,64	440 822,64
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	520 822,64	520 822,64

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 128 458,91

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 649 281,55

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	13 500,00		13 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	150 000,00	0,00	150 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

TOTAL

Berger
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
Recettes de fonctionnement – Total	163 500,00	
+		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		398 822,64
=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		582 322,64

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		602 456,36	0,00	0,00	649 281,55	649 281,55	0,00	649 281,55	649 281,55
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 387,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	486 569,36	0,00	0,00	534 281,55	534 281,55	0,00	534 281,55	534 281,55
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		529 956,36	0,00	0,00	574 281,55	574 281,55	0,00	574 281,55	574 281,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		584 956,36	0,00	0,00	629 281,55	629 281,55	0,00	629 281,55	629 281,55
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	17 500,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		17 500,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00	0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	(RAR N-1 (Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								649 281,55

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

Beser
Levrault

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		469 099,20	0,00	520 822,64	520 822,64	520 822,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	394 099,20		440 822,64	440 822,64	440 822,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	75 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		469 099,20		520 822,64	520 822,64	520 822,64

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)**128 458,91****Affectation au compte 1068 (8)****0,00**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

Berser
Levrault

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée délibérante	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					649 281,55

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		602 456,36	0,00	0,00	649 281,55	649 281,55	0,00	649 281,55	649 281,55
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 387,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21328	Autres bâtiments privés	987,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	22 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	486 569,36	0,00	0,00	534 281,55	534 281,55	0,00	534 281,55	534 281,55
2313	Constructions	486 569,36	0,00		534 281,55	534 281,55	0,00	534 281,55	534 281,55
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		529 956,36	0,00	0,00	574 281,55	574 281,55	0,00	574 281,55	574 281,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		584 956,36	0,00	0,00	629 281,55	629 281,55	0,00	629 281,55	629 281,55
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	17 500,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	17 500,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	17 500,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		17 500,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le 26/02/2026
ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE



CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		469 099,20	0,00	520 822,64	520 822,64	520 822,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	394 099,20		440 822,64	440 822,64	440 822,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	75 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
281328	Autres bâtiments privés	74 000,00		74 000,00	74 000,00	74 000,00
28152	Installations de voirie	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		469 099,20		520 822,64	520 822,64	520 822,64

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		600 399,20	0,00	0,00	582 322,64	582 322,64	0,00	582 322,64	582 322,64
011	Charges à caractère général (3)	49 100,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		49 100,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
66	Charges financières	800,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	80 400,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		82 200,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00		11 500,00	11 500,00
Total des dépenses réelles		131 300,00	0,00	0,00	61 500,00	61 500,00	0,00	61 500,00	61 500,00
023	Virement à la section d'investissement	394 099,20			440 822,64	440 822,64		440 822,64	440 822,64
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	75 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		469 099,20			520 822,64	520 822,64		520 822,64	520 822,64

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE



Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE	Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									582 322,64

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		181 000,00	0,00	183 500,00	183 500,00	183 500,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes de gestion des services		163 500,00	0,00	163 500,00	163 500,00	163 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		163 500,00	0,00	163 500,00	163 500,00	163 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	17 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		17 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	398 822,64
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	582 322,64
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		600 399,20	0,00	0,00	582 322,64	582 322,64	0,00	582 322,64	582 322,64
011	Charges à caractère général (4)	49 100,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61521	Entretien terrains	3 200,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	9 822,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 300,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6161	Multirisques	2 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
617	Études et recherches	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6188	Autres frais divers	5 178,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		49 100,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
66	Charges financières	800,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	80 400,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	80 400,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		82 200,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00		11 500,00	11 500,00
Total des dépenses réelles		131 300,00	0,00	0,00	61 500,00	61 500,00	0,00	61 500,00	61 500,00
023	Virement à la section d'investissement	394 099,20			440 822,64	440 822,64		440 822,64	440 822,64
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	75 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	75 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		469 099,20			520 822,64	520 822,64		520 822,64	520 822,64

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		181 000,00	0,00	183 500,00	183 500,00	183 500,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
752	Revenus des immeubles	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		163 500,00	0,00	163 500,00	163 500,00	163 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		163 500,00	0,00	163 500,00	163 500,00	163 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	17 500,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	17 500,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		17 500,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	629 281,55	0,00	0,00		629 281,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	55 000,00	0,00	0,00		55 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	10 000,00	0,00	0,00		10 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 000,00	0,00	0,00		30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	534 281,55	0,00	0,00		534 281,55
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
 Reçu en préfecture le 26/02/2026
 Publié le 26/02/2026
 ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.901****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	629 281,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	534 281,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	629 281,55
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	534 281,55
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	57 500,00	0,00	0,00		61 500,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	46 000,00	0,00	0,00		50 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00		500,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00		1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00		10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	163 500,00	0,00	0,00		163 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	13 500,00	0,00	0,00		13 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00		150 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		4 000,00
616	Primes d'assurances	4 000,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.931****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	57 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	163 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					147 600,00									
1641 Emprunts en euros (total)					147 600,00									
189710G	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2021	08/01/2022	25/04/2022	147 600,00	F	Taux fixe à 0.4 %	0,400	0,400	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					147 600,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		92 940,29					14 714,85	349,71	0,00	56,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		92 940,29					14 714,85	349,71	0,00	56,50
189710G	N	0,00	A-1	92 940,29	6,07	F	Taux fixe à 0.4 %	0,400	14 714,85	349,71	0,00	56,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		92 940,29					14 714,85	349,71	0,00	56,50

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	92 940,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00			
Taux variable simple (total)					0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00			
Total					0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202.0	2	12/07/2023
L	2031.0	2	12/07/2023
L	2032.0	2	12/07/2023
L	2033.0	2	12/07/2023
L	204xx1	5	12/07/2023
L	204xx2	30	12/07/2023
L	204xx3	40	12/07/2023
L	2041512.0	15	12/07/2023
L	204XX	5	12/07/2023
L	2051.0	3	12/07/2023
L	2088.0	2	12/07/2023
L	2113.0	10	12/07/2023
L	2121.0	15	12/07/2023
L	2128.0	15	12/07/2023
L	21314.0	50	12/07/2023
L	21314.0	30	12/07/2023
L	21314.0	10	12/07/2023
L	21314.0	15	12/07/2023
L	21314.0	10	12/07/2023
L	21314.0	5	12/07/2023
L	21318.0	15	12/07/2023
L	21321.0	30	12/07/2023
L	21328.0	30	12/07/2023
L	21352.0	30	12/07/2023
L	2142.0	30	12/07/2023
L	2152.0	5	12/07/2023
L	215731.0	5	12/07/2023
L	215738.0	2	12/07/2023
L	21578.0	2	12/07/2023
L	2158.0	5	12/07/2023

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Délibéré au

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	21721.0	15	12/07/2023
L	21728.0	15	12/07/2023
L	21732x	30	12/07/2023
L	21742.0	30	12/07/2023
L	21752.0	5	12/07/2023
L	2175731.0	5	12/07/2023
L	2175738.0	2	12/07/2023
L	217578.0	2	12/07/2023
L	21758.0	5	12/07/2023
L	21782x	5	12/07/2023
L	21783x	2	12/07/2023
L	21784x	2	12/07/2023
L	21785.0	2	12/07/2023
L	21788.0	2	12/07/2023
L	2181.0	5	12/07/2023
L	21828.0	5	12/07/2023
L	21838.0	2	12/07/2023
L	21848.0	5	12/07/2023
L	2185.0	2	12/07/2023
L	2188.0	2	12/07/2023
L	2188.0	10	12/07/2023
L	2188.0	3	12/07/2023
L	Bien de faible valeur	1	12/07/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

SCLD

de Laverrière

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

Berser
Levrault

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****B5****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****B6****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.1****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.4****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	15 064,56
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	122 194,09
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	137 258,65
Recettes réelles de fonctionnement	II	163 500,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	83,95

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.7****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.8****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.9****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****B8****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i
+ j + k + l)**

0,00

0,00

0,00

0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****B11.1****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES****B11.2****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****B11.3****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	128 458,91	128 458,91
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	128 458,91	128 458,91

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	128 458,91	128 458,91
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	128 458,91	128 458,91

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	35 000,00	35 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	520 822,64	520 822,64
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	485 822,64	485 822,64

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		35 000,00	35 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		15 000,00	15 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	15 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	20 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	20 000,00	20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTESIV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		520 822,64	III 520 822,64
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		520 822,64	520 822,64
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281328	Autres bâtiments privés	74 000,00	74 000,00
28152	Installations de voirie	1 000,00	1 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	5 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	440 822,64	440 822,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00



Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.



CCBPD - ZA LA BUISSONNIERE ANSE - BP - 2026

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTES :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026

Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),

A Anse, le 18/02/2026

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	
BAY Pascale	
BAZIN Michèle	
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas	
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier	
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESSE Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

DUPERRIER Thomas	
FADY Jean-François	
FAYE Nathalie	
FELIX Séverine	
FELIX Xavier	
FOUILLET Bruno	
GALLET Christian	
GASQUET Jean-Paul	
GAUTHIER GUDIN Régine	
GUTTY Raphaël	
HERAUD Nathalie	
HYVERNAT Jean-Paul	
JOVILLARD Sylvie	
LAFOND Jean-Luc	
LE CALVÉ Jean-Philippe	
LEBRUN Pascal	
LECCIA Olivier	
LEGLISE Gaëlle	
LEROY Bertrand	
MINGEARD Jean Louis	
MOINE Catherine	
NEYRA Marc	
OBERGER Geneviève	
PADILLA Thierry	
PAQUET Marie-Claire	
PARIOST Jacques	
PEIGNÉ Claire	
PERRIER Annick	
PERRIER Hervé	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/02/2026, et de la publication le 24/03/2025

A Anse, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026031-DE

Bersier
Levrault

Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées

BUDGET PRIMITIF 2026

Rapport de présentation





Table des matières

I.	Préambule.....	3
II.	Présentation consolidée.....	5
	a. Section de fonctionnement.....	5
	b. Section d'investissement.....	6
	c. Principaux ratios financiers.....	6
III.	Budget principal.....	8
	a. Section de fonctionnement.....	8
	En recettes.....	8
	En dépenses.....	13
	b. Section d'investissement.....	19
	Investissements programmés.....	19
	Remboursement de la dette.....	19
	Modalités de financement.....	20
	Création et mise à jour des autorisations de programme.....	20
	Opérations pour compte de tiers.....	21
	c. Présentation synthétique par politique publique.....	22
	Administration & instances.....	22
	Agriculture, biodiversité & forêt.....	23
	Déchets (hors budget annexe).....	24
	Développement économique.....	24
	Domaine des communes.....	25
	Enfance-jeunesse.....	26
	Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture.....	26
	Equipements sportifs d'intérêt communautaire.....	27
	Gens du voyage.....	28
	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).....	28
	Habitat & urbanisme.....	28
	Mobilité.....	29
	Petite enfance.....	30
	Transition écologique.....	31
	Tourisme.....	31



Social & jeunesse	32
Voirie d'intérêt communautaire	32
d. Synthèse budgétaire.....	34
IV. Budget annexe déchets.....	36
a. Section de fonctionnement.....	36
En recettes	36
En dépenses.....	39
b. Section d'investissement.....	43
c. Synthèse budgétaire.....	45
V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière	46
a. Section de fonctionnement.....	46
En recettes	46
En dépenses.....	46
b. Section d'investissement.....	46
c. Synthèse budgétaire.....	47
VI. Budgets annexes de stock	49
a. Zone d'activités La Babette à Les Chères	49
b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées	50
c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé	51





I. Préambule

La séquence budgétaire qui s'ouvre doit être guidée par des principes intangibles :

Principes	Définition
Annualité	Le budget est voté pour une année civile, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. Les crédits ni engagés ni consommés en fin d'exercice sont annulés.
Unité	Le budget, document unique, recense l'ensemble des recettes et des dépenses de la CCBPD.
Sincérité	Le budget doit être élaboré sans omission, majoration ou minoration de recettes comme de dépenses.
Universalité	Le budget présente les recettes et les dépenses de façon distincte sans compensation ni contraction ni affectation entre elles garantissant la transparence de l'information financière.
Spécialité	Le budget est établi en qualifiant précisément la destination des dépenses. Le budget est présenté selon la nomenclature comptable applicable, par chapitre (ou opération d'équipement) et par article.
Equilibres	<p>Équilibre strict du budget primitif : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses, au global et au niveau de chaque section.</p> <p>Équilibre réel du budget primitif : le remboursement du capital de la dette dû au titre de l'exercice concerné doit être couvert par des ressources propres et ne peut, en aucun cas, être financé par un nouvel emprunt.</p> <p>Interdiction de déficit du compte administratif : le résultat déficitaire doit alors s'apprécier, tous budgets et toutes sections confondus, restes à réaliser inclus, dans la limite de 5% des recettes réelles de fonctionnement.</p>

Le budget primitif s'inscrira évidemment dans le respect de l'ensemble de ces principes et sera, par ailleurs, guidé par les orientations développées ci-après.

En 2026, l'organisation budgétaire de la CCBPD sera composée de :

- 3 budgets à caractère administratif,
- 3 budgets de stock pour la gestion des opérations d'aménagement et de commercialisation de zones d'activités.

	Budgets à caractère administratif (TTC et/ou HT)	Budgets de stock (HT)
Caractéristiques	<p>Ces budgets, dont le budget principal, portent les services à caractère administratif (SPA). Ils sont financés par la fiscalité prélevée sur le territoire et les dotations de l'Etat et d'autres recettes (tarif, location). En 2025, le service de gestion des déchets est isolé au sein d'un budget annexe propre.</p>	<p>Ces budgets ont vocation à porter des opérations d'acquisition foncière, de viabilisation puis de commercialisation. Ils doivent permettre d'isoler le coût de chaque opération permettant ainsi de calibrer un prix de vente et d'établir bilan financier propre à l'opération.</p>



		Ces budgets sont clôturés dès lors que l'ensemble des terrains est commercialisé. Les prix de vente sont évalués afin de permettre un équilibre minimum de l'opération d'aménagement.
Budgets concernés	Principal (TTC) Déchets (TTC) Hôtel d'entreprises la Buissonnière (HT)	La Babette (Les Chères) Champ de Cruy (Porte des Pierres Dorées) Le Maupas (Theizé) (HT)



II. Présentation consolidée

Hors budgets annexes de zones, les budgets primitifs 2026 de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) présentent les volumes suivants :

- 35 334 k€ en section de fonctionnement,
- 26 818 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
011 - Charges à caractère général	10 000k€	9 272k€	93%	10 876k€	9%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 647k€	7 490k€	98%	7 962k€	4%
014 - Atténuations de produits	5 373k€	5 372k€	100%	5 393k€	0%
65 - Autres charges de gestion courante	4 196k€	4 162k€	99%	3 294k€	-21%
66 - Charges financières	403k€	403k€	100%	457k€	13%
67 - Charges spécifiques	6k€	3k€	50%	1k€	-83%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	143k€	135k€	94%	10k€	-93%
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	27 768k€	26 837k€	97%	27 994k€	1%
023 - Virement à la section d'investissement	9 670k€			5 940k€	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	11 395k€	1 248k€		7 340k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0k€	0k€		0k€	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	39 163k€	28 085k€		35 334k€	
013 - Atténuations de charges	139k€	275k€	198%	110k€	-21%
70 - Produits des services et du domaine	2 644k€	2 692k€	102%	2 930k€	11%
73 - Impôts et taxes	7 419k€	7 449k€	100%	7 387k€	0%
731 - Fiscalité locale	11 591k€	11 917k€	103%	11 757k€	1%
74 - Dotations et participations	6 298k€	6 551k€	104%	6 549k€	4%
75 - Autres produits de gestion courante	2 399k€	2 491k€	104%	1 655k€	-31%
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	30 490k€	31 375k€	103%	30 390k€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	213k€	185k€		220k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	8 461k€	8 461k€		4 724k€	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	39 163k€	40 021k€		35 334k€	

Au sein de la section de fonctionnement, les volumes se répartissent entre :

- Le budget principal : 77%,
- Le budget annexe déchets : 22%,
- Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière : 1%.



b. Section d'investissement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 230k€	1 185k€	96%	3 316k€	170%
20 - Immobilisations incorporelles	1 335k€	403k€	30%	280k€	-79%
204 - Subventions d'équipement versées	429k€	245k€	57%	320k€	-25%
21 - Immobilisations corporelles	2 068k€	1 164k€	56%	2 871k€	39%
23 - Immobilisations en cours	17 210k€	14 886k€	86%	6 561k€	-62%
27 - Autres immobilisations financières	30k€	30k€	100%	0k€	-100%
4581 - Opérations sous mandat	886k€	489k€	55%	464k€	-48%
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	23 188k€	18 403k€	79%	13 812k€	-40%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 033k€	511k€		820k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 988k€	9 988k€		10 985k€	
RESTES A REALISER				1 202k€	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	34 208k€	28 902k€		26 818k€	

10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 642k€	5 386k€	95%	7 695k€	36%
13 - Subventions d'investissement	7 832k€	4 380k€	56%	556k€	-93%
16 - Emprunts et dettes assimilées	7 558k€	6 009k€	80%	5 519k€	-27%
4582 - Opérations sous mandat	827k€	563k€	68%	488k€	-41%
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	21 860k€	16 337k€	75%	14 258k€	-35%
021 - Virement de la section de fonctionnement	9 670k€			5 940k€	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	12 215k€	1 575k€		7 940k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	133k€	133k€		128k€	
RESTES A REALISER				4 492k€	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	34 208k€	18 045k€		26 818k€	

c. Principaux ratios financiers

Les ratios financiers des budgets présentent des disparités, le budget annexe déchets étant en épargne négative (déficit structurel). Il est précisé que l'équilibre du budget déchets en 2026 est permis par le report de fonctionnement excédentaire.

Les ratios financiers des deux autres budgets sont corrects.

L'épargne brute consolidée (hors budgets annexes de zones) s'établit à 2 396 k€ soit un taux à 8% plombé par l'épargne négative du budget déchets.

	Recettes réelles de fonctionnement	Dépenses réelles de fonctionnement	Epargne brute	Taux d'épargne brute	Remboursement du capital de la dette	Epargne nette	Taux d'épargne nette
Budget principal	23 585k€	20 978k€	2 608k€	11%	1 261k€	1 347k€	6%
Budget annexe déchets	6 930k€	7 243k€	-313k€	-5%	0k€	-313k€	-5%
Budget annexe La Buissonnière	164k€	62k€	102k€	62%	15k€	87k€	53%
CUMUL	30 679k€	28 283k€	2 396k€	8%	1 276k€	1 120k€	4%



Au regard de l'emprunt d'équilibre prévu au budget principal (ratio hors budgets annexes de zones), la capacité de désendettement consolidée théorique serait de 7,1 années à fin 2026 pour un encours de 16 945 k€.

	<i>Capital restant dû au 31/12/2025</i>	<i>+ Emprunt nouveau 2026</i>	<i>- Emprunt remboursé 2026</i>	<i>= Capital restant dû au 31/12/2026</i>	Capacité de désendettement
Budget principal	14 609k€	5 519k€	3 261k€	16 867k€	6,5
Budget annexe déchets	0k€	0k€	0k€	0k€	0,0
Budget annexe La Buissonnière	93k€	0k€	15k€	78k€	0,8
CUMUL	14 702k€	5 519k€	3 276k€	16 945k€	7,1



III. Budget principal

Le budget principal porte la majeure partie des politiques publiques de la CCBPD (à l'exclusion des déchets isolés au sein d'un budget dédié) :

- 27 318 k€ en fonctionnement,
- 25 333 k€ en investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES

DEPENSES

Fonctionnement		27 318k€	27 318k€
Fiscalité	7 387k€	3 896k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	6 859k€	7 959k€	Charges de personnel
Dotations et participations	6 549k€	5 393k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	2 661k€	3 273k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	38k€	457k€	Charges financières
Atténuations de charges	90k€	0k€	Charges spécifiques
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	180k€	920k€	Amortissements
<i>Résultat reporté n-1 (anticipé)</i>	3 553k€	5 421k€	Virement à l'investissement

Investissement		25 333k€	25 333k€
Virement du fonctionnement	5 421k€	1 100k€	20 - Immobilisations incorporelles
		320k€	204 - Subventions d'équipement versées
Subventions reçues	551k€	2 397k€	21 - Immobilisations corporelles
FCTVA	0k€	5 177k€	23 - Immobilisations en cours
Affectation de l'excédent de fonctionnement	7 472k€	10 778k€	Déficit reporté n-1 (anticipé)
Emprunt d'équilibre	5 519k€	3 261k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	920k€	180k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	500k€	500k€	Opérations patrimoniales
Opérations pour compte de tiers	458k€	434k€	Opérations pour compte de tiers
Restes à réaliser	4 492k€	1 186k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

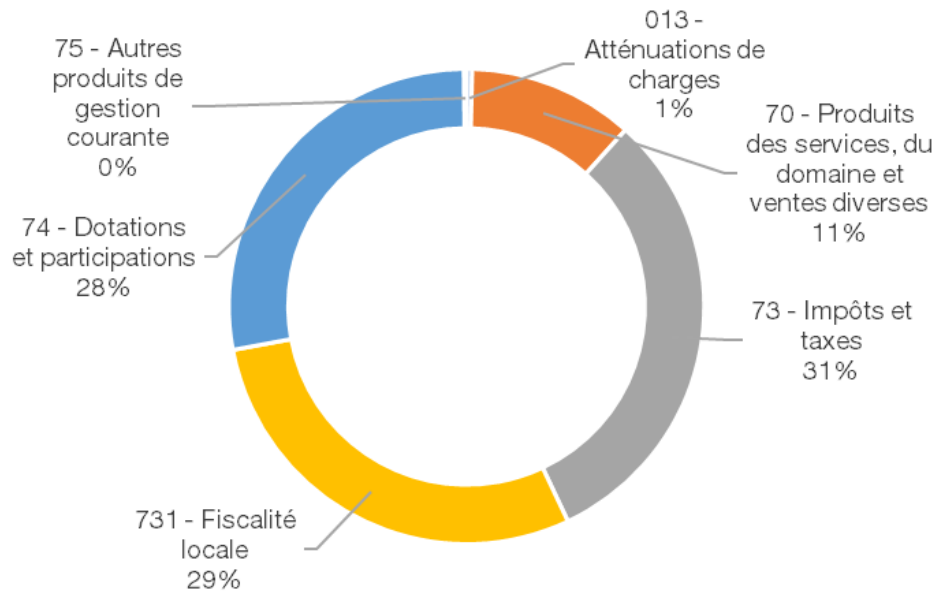
- Le budget comporte principalement des projets déjà engagés et se limite aux coûts partis, notamment en section d'investissement,
- Certaines variations en dépenses de fonctionnement sont à relativiser au regard des financements notifiés dans le cadre de plusieurs appels à projets,
- Les taux de fiscalité sont reconduits malgré la finalisation d'importants projets d'investissement avec pour certains des impacts en section de fonctionnement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :





▪ **Fiscalité**

La fiscalité représente 60% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Le budget a été élaboré sur la base d'une reconduction des taux 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,29%,
- Cotisation foncière des entreprises à 22,46%,
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 7,02%.

A titre illustratif, les taux pratiqués par les intercommunalités rhodaniennes sont les suivants (2024) :

Taux de fiscalité des intercommunalités du Rhône (2024)	CFE	FB	FNB	TH
CA de l'Ouest Rhodanien	25,01	2,67	10,85	9,09
CA Vienne Condrieu	25,89	-	13,98	7,81
CA Villefranche Beaujolais Saône	22,16	1,26	9,02	8,00
CC Beaujolais Pierres Dorées	22,46	-	6,54	7,02
CC de la Vallée du Garon	23,76	1,50	7,31	6,72
CC de l'Est Lyonnais	25,00		7,09	6,84
CC des Monts du Lyonnais	27,24	1,93	9,18	9,00
CC des Vallons du Lyonnais	22,92	0,36	7,32	6,98
CC du Pays de l'Arbresle	24,96		6,94	7,03
CC du Pays de l'Ozon	27,27		7,14	6,97
CC du Pays Mornantais	26,11	3,80	12,14	12,75
CC Saône-Beaujolais	23,15	1,75	9,90	9,20
Métropole de Lyon	28,62	0,55	6,95	7,61



La taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations augmente de 10 000 euros (soit +2% par rapport à 2025) pour s'établir à 508 078 euros et permettre la couverture des contributions versées aux Syndicats (d'un montant équivalent).

Les crédits prévus au titre de la fiscalité sont conformes aux hypothèses présentées dans le cadre du débat d'orientations budgétaires.

Les attributions de compensation négatives (perçues par la CCBPD) sont stables.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
73111 - Impôts directs locaux	5 025 236,00	5 001 047,00	5 065 718,69
73113 - Taxe sur les surfaces commerciales	644 462,00	636 891,30	676 686,15
73114 - Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	305 907,00	316 778,00	308 966,07
73118 - Autres contributions directes	-	199 591,00	-
73136 - Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	498 789,00	489 967,00	508 078,00
73156 - Versement mobilité	185 000,00	212 947,30	190 000,00
73158 - Autres taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement	-	42 468,00	-
731721 - Taxe de séjour	100 000,00	135 424,08	100 000,00
731722 - Taxe additionnelle à la taxe de séjour	10 000,00	13 978,14	10 000,00
73211 - Attribution de compensation	527 634,86	527 634,86	528 334,86
73221 - FNGIR	4 435,00	4 435,00	4 400,00
7351 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales	4 441 300,00	4 465 164,00	4 402 850,00
7352 - Fraction compensatoire de la CVAE	2 445 295,00	2 451 700,00	2 451 908,00
TOTAL fiscalité (chapitres 73 et 731)	14 188 058,86	14 498 025,68	14 246 941,77

▪ Dotations et participations

Les dotations représentent 28% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Elles se composent :

- Des dotations de l'Etat (dotation d'intercommunalité et dotation de compensation) dont les montants sont conformes aux hypothèses proposées lors du débat d'orientations budgétaires: 2 356 259 euros,



- Les allocations compensatrices de fiscalité suite à la diminution de moitié des bases fiscales des entreprises industrielles : 639 365 euros,
- La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : suppression définitive,
- Du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée : perte d'éligibilité en 2026,
- Les subventions de partenaires (communes, département, région) : 71 470 euros,
- Des prestations versées par la Caisse d'allocations familiales au titre des compétences petite enfance et enfance-jeunesse : 2 904 000 euros,
- Des subventions de projets (mobilité, transition écologique, agriculture) : 371 847 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
741124 - Dotation d'intercommunalité des EPCI	958 806,00	958 806,00	958 806,00
741126 - Dotation de compensation des EPCI	1 471 003,00	1 471 003,00	1 397 452,85
744 - FCTVA	60 000,00	51 865,79	-
74718 - Autres	-	29 000,00	37 428,00
7472 - Régions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7473 - Départements	63 250,00	73 148,90	55 000,00
74748 - Autres communes	16 470,00	32 155,27	13 470,00
74751 - GFP de rattachement	-	2 000,00	-
747818 - Autres	167 945,00	181 858,30	334 419,00
747888 - Autres	2 801 788,00	2 919 238,49	3 110 338,43
748312 - D.C.R.T.P.	24 577,00	24 577,00	-
74832 - Etat - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et	730 943,00	763 362,00	639 365,00
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations TF	-	2,00	-
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations TH	-	2 920,00	-
74836 - Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	-	8 193,00	-
748388 - Autres	-	20 654,07	-
74888 - Autres	-	9 121,00	-
TOTAL dotations (chapitre 74)	6 297 782,00	6 550 904,82	6 549 279,28

■ Produits des services

Les recettes tarifaires de la CCBPD (11% des recettes réelles de fonctionnement) sont principalement composées de :

- Des recettes perçues auprès des familles usagers des services de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse : 738 900 euros pour les crèches et 1 480 500 euros pour les accueils de loisirs,



- De la refacturation de charges au budget annexe déchets : 289 000 euros,
- Des frais remboursés par des organismes tiers (Fossilea, Syndicat du Bordelan) : 52 000 euros,
- Des recettes liées aux services mutualisés (commande publique, prévention) : 53 000 euros et aux prestations (urbanisme) : 30 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7025 - Taxes d'affouage	-	56,00	-
70328 - Autres droits de stationnement et de location	3 240,00	2 847,00	6 240,00
70388 - Autres redevances et recettes diverses	-	188,75	-
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	691 000,00	743 143,25	738 900,00
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	1 519 500,00	1 479 396,95	1 480 500,00
706888 - Autres	-	5 325,00	8 800,00
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 500,00	3 070,70	2 550,00
70845 - aux communes membres du GFP	52 500,00	46 466,00	30 000,00
70848 - aux autres organismes	-	5 000,00	-
708721 - Non dotés de la personnalité morale	248 000,00	274 081,15	289 000,00
70875 - par les communes membres du GFP	46 185,00	28 132,50	53 000,00
70878 - par des tiers	55 430,00	69 946,59	52 000,00
TOTAL produits des services (chapitre 70)	2 618 355,00	2 657 653,89	2 660 990,00

▪ *Autres produits de gestion courante*

Sont comptabilisés :

- Les recettes de location du domaine : 25 000 euros,
- Les loyers du local de Légny : 9 500 euros,
- D'autres recettes de location : 3 375 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
752 - Revenus des immeubles	79 500,00	53 506,02	34 500,00
755 - Débits et pénalités perçus	-	5 949,88	-
757368 - Autres	-	1 811,25	-
75888 - Autres	3 375,00	27 761,05	3 375,00
TOTAL autres produits de gestion courante (chapitre 75)	82 875,00	89 028,20	37 875,00



- *Atténuations de charges*

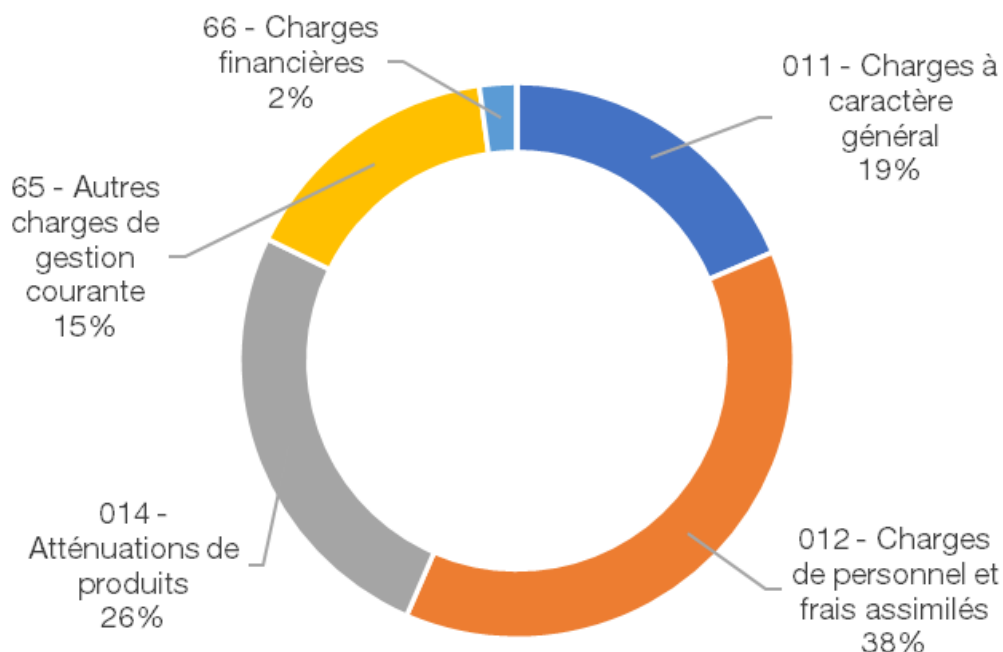
Ce poste enregistre les indemnités journalières perçues par la CCBPD dans le cadre de l'absence des agents et le remboursement de la part due par les agents aux titres des tickets restaurants. Il est évalué à 90 000 euros en 2025.

- *Reprises de subventions*

L'amortissement des subventions reçues dans le cadre de projets d'investissement est évalué à 180 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



- *Charges à caractère général*

Le chapitre 011 – charges à caractère général s'élève à 3 905 961 euros pour 2026 et sont en progression de +5,2% par rapport au budgété 2025.

Elles se répartissent comme suit par imputation comptable :



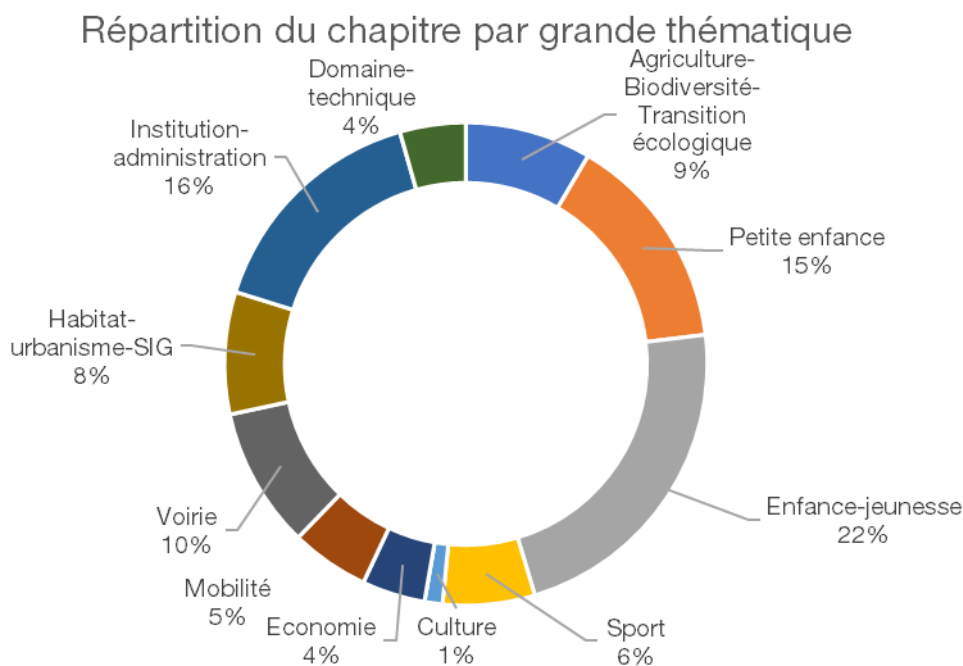
	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6042 - Achats de prestations de services (repas)	651 677,00	543 047,84	653 700,00
60611 - Eau et assainissement	40 300,00	24 871,63	30 720,00
60612 - Energie - Electricité	137 984,35	141 153,79	162 550,00
60613 - Chauffage urbain	115 625,65	114 931,83	124 000,00
60622 - Carburants	9 050,00	6 162,74	9 700,00
60623 - Alimentation	45 950,00	43 522,97	42 550,00
60628 - Autres fournitures non stockées	37 780,00	34 878,50	16 900,00
60631 - Fournitures d'entretien	22 900,00	22 007,68	21 200,00
60632 - Fournitures de petit équipement	88 970,00	96 096,22	114 300,00
60633 - Fournitures de voirie	-	6 657,44	-
60636 - Habillement et vêtements de travail	6 450,00	7 591,05	1 400,00
6064 - Fournitures administratives	14 670,00	14 774,67	15 270,00
6065 - Livres, disques, cassettes...	1 600,00	1 878,47	2 300,00
60668 - Autres produits pharmaceutiques	3 650,00	1 502,70	3 300,00
6068 - Autres matières et fournitures	-	12,30	-
611 - Contrats de prestations de services	461 264,00	382 363,63	630 001,00
61221 - Matériel roulant	8 300,00	8 203,68	7 000,00
61351 - Matériel roulant	10 200,00	-	9 600,00
61358 - Autres	49 500,00	59 429,57	42 400,00
61521 - Terrains	108 000,00	126 298,75	125 500,00
615221 - Bâtiments publics	104 087,41	94 615,92	88 700,00
615228 - Autres bâtiments	-	456,00	-
615231 - Voiries	434 307,85	398 773,57	386 860,26
615232 - Réseaux	39 392,10	26 145,66	28 000,00
61524 - Bois et forêts	19 710,00	13 237,81	19 930,00
61551 - Matériel roulant	14 500,00	7 920,60	23 500,00
61558 - Autres biens mobiliers	2 000,00	2 623,09	2 000,00
6156 - Maintenance	118 587,00	121 014,88	104 565,00
6161 - Multirisques	132 100,00	132 734,03	140 000,00
6162 - Assurance obligatoire	8 600,00	-	-
617 - Etudes et recherches	143 702,61	114 206,64	202 848,00
6182 - Documentation générale et technique	19 710,00	10 611,63	17 800,00
6183 - Frais de formation (personnel extérieur)	20 000,00	-	32 500,00
6184 - Versements aux organismes de formation	15 000,00	24 757,23	10 000,00
6185 - Frais de colloques et de séminaires	1 250,00	990,00	2 250,00
6188 - Autres frais divers	65 035,00	41 382,55	61 600,00
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	5 100,00	5 756,54	100,00
62268 - Autres honoraires, conseils	36 500,00	52 946,00	20 000,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux	-	-	15 000,00
6228 - Divers	45 000,00	27 385,00	45 000,00
6231 - Annonces et insertions	1 755,00	9 315,20	732,00
6232 - Fêtes et cérémonies	45 320,00	30 254,92	55 250,00
6233 - Foires et expositions	20 000,00	11 577,96	20 000,00
6234 - Réceptions	-	8 539,88	-
6236 - Catalogues et imprimés	27 830,00	28 562,43	45 430,00
6237 - Publications	3 000,00	2 520,00	-
6238 - Divers	23 700,00	17 904,98	6 830,00
6245 - Transports de personnes extérieures	10 000,00	9 818,20	-
6248 - Divers	44 300,00	33 836,62	43 000,00
6251 - Voyages, déplacements et missions	13 050,00	10 470,15	17 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	-	7 705,48	-
6262 - Frais de télécommunications	31 970,00	23 010,34	29 310,00
627 - Services bancaires et assimilés	5 900,00	12 018,23	6 450,00
6281 - Concours divers (cotisations)	15 000,00	20 143,11	20 700,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	257 950,00	221 256,36	295 335,00
62875 - Aux communes membres du GFP	60 985,59	43 638,69	31 200,00
6288 - Autres	111 427,00	101 125,20	112 480,00
63512 - Taxes foncières	-	7 693,00	7 500,00
6378 - Autres impôts et versements assimilés	1 400,00	1 650,00	1 700,00
TOTAL charges à caractère général (chapitre 011)	3 712 040,56	3 311 983,36	3 905 961,26



Le budgété progresse de + 193 920 euros (tenant compte des différentes variations par imputation) principalement composé de :

- Une hausse des fluides de + 32 940 euros (notamment électricité) liée à l’extension du siège (année pleine de fonctionnement) et à la prise en charge (contre refacturation) de l’électricité du musée Fossilea,
- La hausse des contrats de prestation de service (+ 168 737 euros) et études (+ 59 145 euros) du fait de la mise en place de services ponctuels bénéficiant pour certains de financement :
 - o Plusieurs actions en matière de mobilité, notamment vélo (financement partiel par l’appel à projet A VELO 3) : 102 980 euros,
 - Service de location longue durée de vélos,
 - Dispositif un jeune / un vélo,
 - Stratégie de communication vélo,
 - o Des crédits dédiés au recrutement d’apprentis via Genipluri : 60 000 euros pour 4 apprentis (dont un en informatique ayant permis de réduire les coûts d’infogérance jusqu’alors externalisés),
 - o Des études de bilan et de diagnostic : 30 100 euros,
 - Marathon de la Biodiversité,
 - Stratégie foncière.

Le détail des charges est présenté dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.



▪ *Charges de personnel*

Le chapitre 012 – charges de personnel s’élève à 7 948 943 euros en 2026. Les hypothèses retenues sont conformes à celles présentées dans le cadre du débat d’orientations budgétaires.

De budget à budget, les crédits augmentent de 322 584 euros, du fait de :

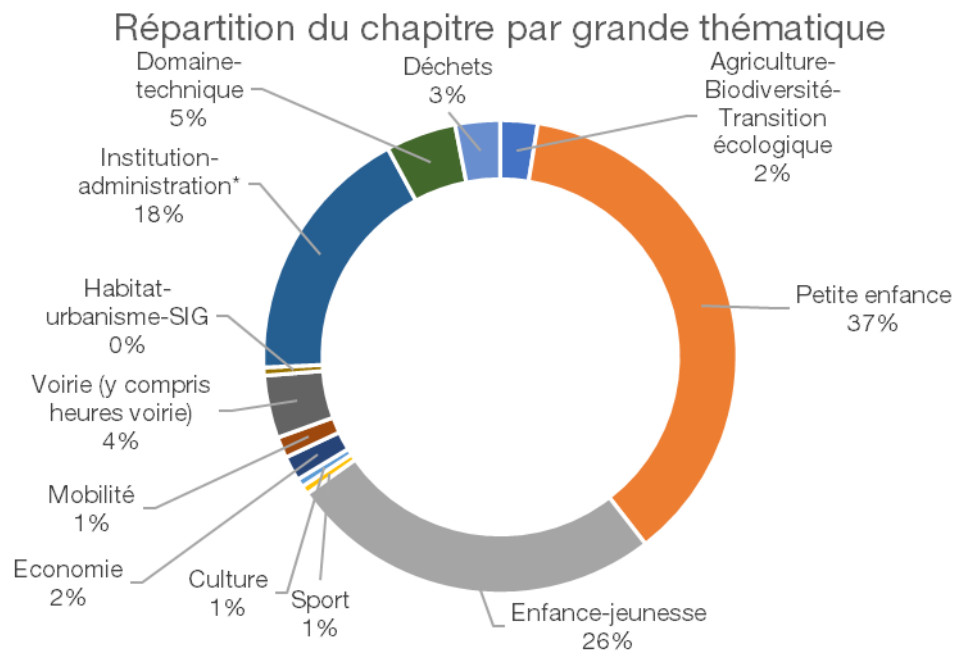
- La hausse des charges patronales CNRACL : 70 000 euros,
- L’impact du glissement vieillesse technicité (GVT) : 71 000 euros,
- L’évolution des rémunérations internes (modification du temps de travail, attribution de nouvelles bonifications indiciaires, revalorisation indemnitaire) : 52 000 euros,
- La prise en charge en année pleine de postes recrutés courant 2025 et un nouveau poste consacré au programme alimentaire territorial : 59 000 euros,
- Les remplacements programmés (longue maladie, maternité) : 35 000 euros,
- La mise en place de dispositifs sociaux (participation employeur à la couverture santé et prévoyance, forfait mobilité, etc.) : 35 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6215 - Personnel affecté par la commune du GFP	274 023,64	247 492,32	320 673,64
6218 - Autre personnel extérieur	65 800,00	57 137,80	-
6331 - Versement mobilité	33 454,00	34 652,28	39 476,00
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	20 924,00	21 338,74	21 937,00
6336 - Cotisations au CNFPT et au CDG	91 230,00	84 389,08	95 660,00
6338 - Autres impôts sur rému.	14 996,00	12 225,56	13 163,00
64111 - Rémunération principale	2 056 181,00	2 093 617,78	2 132 716,00
64112 - Supp. Fam. de traitement et résidence	70 435,00	64 174,98	65 438,00
64113 - NBI	21 806,00	22 047,48	24 514,00
64118 - Autres indemnités	442 022,00	416 967,94	483 067,00
64131 - Rémunérations	2 243 694,00	2 095 847,86	2 194 684,00
64132 - Supp. Fam. de traitement et résidence	37 550,00	35 128,56	65 548,00
64138 - Primes et autres indemnités	179 117,00	276 749,50	211 796,00
6417 - Rémunérations des apprentis	34 595,00	40 423,02	15 640,00
6451 - Cotisations à l’U.R.S.S.A.F.	736 564,00	825 992,56	777 296,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	806 989,00	793 886,41	893 103,00
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	98 594,00	95 262,87	100 520,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	63 600,00	91 464,14	77 625,00
6456 - Versement au F.N.C. du supp. familial	219 709,00	-	228 920,00
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	12 785,00	17 129,17	17 967,00
6474 - Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	31 894,00	35 000,00
6475 - Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	13 999,00	19 100,00
6478 - Autres charges sociales diverses	60 609,00	103 540,39	110 192,00
6484 - Congé pour difficulté opérationnelle	378,00	-	-
6488 - Autres	1 302,98	-	4 907,00
TOTAL charges de personnel (chapitre 012)	7 626 358,62	7 475 361,44	7 948 942,64



En dehors des rémunérations, ce chapitre comporte l'assurance statutaire (77 625 euros) et la médecine du travail (19 100 euros).

Le chapitre est réparti comme suit par grande thématique :



*y compris charges non ventilées (assurance statutaire, médecine du travail, œuvres sociales)

▪ Atténuations de produits

Les attributions de compensation positives (versées aux communes par la CCBPD) sont stables en 2026. 20 000 euros ont été provisionnés en cas de régularisation du montant des fractions de taxe sur la valeur ajoutée perçues en 2025.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7391118 - Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes	-	8 511,00	-
739211 - Attribution de compensation	5 363 001,30	5 363 001,30	5 363 001,30
73951 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation	-	-	20 000,00
7398 - Reversements, restitutions et prélèvements divers	9 500,00	-	10 000,00
TOTAL atténuations de produits (chapitre 014)	5 372 501,30	5 371 512,30	5 393 001,30

▪ Versements aux organismes externes & Autres charges de gestion courante

Les versements aux organismes externes se composent de :

- Des compensations de délégation de service public : 1 152 470 euros,



- Des contributions aux Syndicats mixtes et établissements publics auxquels la CCBPD adhère (SYTRAL Mobilités, GEMAPI, Fossilea, Pays d'Art et d'Histoire, etc.) : 1 257 777 euros,
- Des subventions aux associations : 459 483 euros.

Ce chapitre comporte également :

- Les frais de logiciel en nuage : 125 810 euros,
- Les indemnités de fonctions des élus : 276 608 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
65311 - Indemnités de fonction	194 443,20	224 044,84	204 443,20
65312 - Frais de mission et de déplacement	2 000,00	-	2 000,00
65313 - Cotisations de retraite	34 582,29	14 087,34	69 164,59
65314 - Cotisations de sécurité sociale	34 582,30	32 929,55	
65315 - Formation	1 000,00	-	1 000,00
653172 - Cotisations au fonds fin de mandat	-	837,89	
6541 - Créances admises en non-valeur	1 000,00	-	
65568 - Autres contributions	1 332 787,00	1 351 575,80	1 242 776,00
6568 - Autres participations	13 000,00	12 750,00	1 000,00
657358 - Autres groupements	56 532,00	36 858,50	14 000,00
65736211 - Non dotés de la personnalité morale	679 000,00	679 000,00	-
65743 - Fermiers et concessionnaires	1 153 700,00	1 130 065,11	1 152 470,00
65748 - Autres personnes de droit privé	537 258,25	529 010,17	459 483,25
65811 - Droits d'utilisation informatique en nuage	118 404,00	121 325,30	125 810,00
65818 - Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6585 - Intérêts moratoires	26 500,00	14 865,47	
65883 - Déficit sur opérations de gestion	-	235,00	
65888 - Autres	-	4 199,71	
TOTAL autres charges de gestion courante (chapitre 65)	4 185 789,04	4 152 784,68	3 273 147,04

▪ Charges financières

Les intérêts de la dette sont valorisés à hauteur de 456 517 euros intégrant l'ensemble des prêts souscrits courant 2024 et 2025, y compris le prêt relais dont le remboursement interviendra nécessairement en 2026 (représentant 52 000 euros de frais financiers sans remboursement anticipé).

15 000 euros ont également été prévus concernant les frais de la ligne de trésorerie.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	382 584,99	393 435,12	440 600,00
66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	-	(5 296,66)	-
6615 - Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	5 050,00	13 254,27	15 000,00
6618 - Intérêts des autres dettes	15 000,00	-	917,00
6688 - Autres	-	1 211,03	-
TOTAL charges financières (chapitre 66)	402 634,99	402 603,76	456 517,00



▪ *Provisions et amortissements*

L'amortissement des biens de la CCBPD est évalué à 920 000 euros pour 2026.

Aucune provision pour risque n'a été identifiée à ce stade.

b. Section d'investissement

Investissements programmés

Les dépenses d'équipement du budget principal pour 2026 s'élèvent à 8 994 974 euros. Ce volume est réparti :

- Au sein d'opérations d'équipement (dont certaines sont gérées de façon pluriannuelle en APCP) : 8 558 704 euros,
- Au sein des chapitres budgétaires : 435 270 euros.

	Budgété 26
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - Travaux de voirie	3 854 146,91
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	-
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL par opération d'équipement	8 558 704,07

Les investissements détaillés sont présentés dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.

Remboursement de la dette

Le capital remboursé au titre de l'année 2026 s'élève à 3 261 000 euros, dont 2 000 000 euros au titre du prêt relais à rembourser avant fin novembre 2026.



Modalités de financement

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement du budget principal repose sur :

- Des mouvements théoriques :
 - o Le virement de la section de fonctionnement à l'investissement : 5 420 709 euros,
 - o Les dotations aux amortissements : 920 000 euros,
- Des financements réels :
 - o Des subventions d'investissement nouvelles concernant la crèche de Chessy-les-Mines (demande auprès de la Caisse d'allocations familiales) : 260 000 euros et des subventions liées au dispositif A VELO 3 : 17 500 euros,
 - o Des participations au titre de la voirie : 266 667 euros liés à la convention avec SYTRAL Mobilités,
- Aucune recette n'est valorisée au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,
- L'emprunt d'équilibre évalué à 5 518 811 euros.

Création et mise à jour des autorisations de programme

Les autorisations de programme sont mises à jour :

- Bordelan (opération 52) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et le CP 2026 et l'AP sont augmentés de + 50 000 euros,
- Crèche de Anse 2 (opération 53) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 6 974,37 euros,
- Réhabilitation et extension de l'Espace Pierres Folles (opération 55) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 435 468,87 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Réhabilitation gymnase Chazay (opération 56) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 42 102,44 euros,
- Agrandissement du siège (opération 57) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 336 642,79 euros et de 40 000,00 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,
- Voirie 2022-2025 (opération 35) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 3 854 146,91 euros correspondant au solde de l'AP votée pour la période 2022-2025. Le montant inscrit pour 2026 correspond donc au solde de l'AP sans intégration à ce stade d'une nouvelle enveloppe,
- Amélioration technique de la piscine (opération 58) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 450 852,20 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Crèche de Chessy (opération 59) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 500 000 euros et de 2 792 968 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,





- Rénovation énergétique des bâtiments (opération 64) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 453 000 euros et de 636 692 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé.

AP N°	INTITULE OPERATION	CP antérieurs à 2024	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	TOTAL AP
7	52 - Bordelan	1 500 000,00	200 000,00	100 000,00	50 000,00		1 850 000,00
8	53 - Crèche Anse 2	2 338 928,43	394 907,67	24 189,53	clôture		2 758 025,63
9	54 - Crèche Chazay 2	192 082,99	1 368 986,98	1 033 786,73	205 143,30		2 800 000,00
10	55- Réhabilitation extension EPF	3 830 816,12	5 372 951,43	2 640 763,58	435 468,87		12 280 000,00
11	56 - Réhabilitation gymnase Chazay	391 668,39	1 653 008,97	77 897,56	clôture		2 122 574,92
12	57 - Agrandissement du siège	192 213,09	2 966 987,61	1 994 922,60	336 642,79	39 999,91	5 530 766,00
13	35- Voirie 2022-2025	7 378 895,37	2 723 949,20	4 697 000,96	3 854 146,91		18 653 992,44
14	58 - Amélioration technique de la piscine	51 277,38	750 284,16	3 360 440,80	450 852,20		4 612 854,54
15	59 - Crèche Chessy (à 54 places)	5 760,00	4 272,49	27 000,00	500 000,00	2 792 967,51	3 330 000,00
16	64 - Rénovation énergétique des bâtiments	0,00		20 308,00	453 000,00	636 692,00	1 110 000,00
	TOTAL ANNUEL	15 881 641,77	15 435 348,51	13 976 309,76	6 285 254,07	3 469 659,42	55 048 213,53

Opérations pour compte de tiers

Les opérations pour compte de tiers sont portées par la CCBPD pour le compte de tiers en matière de voirie (vis-à-vis des communes uniquement) et en matière de transition écologique (portage du marathon de la biodiversité et des conventions liées au fonds Chêne).

Ces opérations sont neutres budgétaires pour la CCBPD qui se fait rembourser à l'euro l'euro les dépenses engagées.

Ces opérations comptabilisent un montant de 463 595 euros en dépenses pour 2026 et de 487 923 euros en recettes (le décalage est lié au délai entre le décaissement de la dépense et l'encaissement de la recette).



c. Présentation synthétique par politique publique

La présentation synthétique par politique publique fait état des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement affectées directement à la politique publique donnée.

Un solde entre recettes et dépenses est établi pour chacune et est financé par les recettes non affectées de la CCBPD (fiscalité, dotations de l'Etat notamment).

Flux réels 2026 - section de fonctionnement

	Recettes affectées	Dépenses affectées*	Solde (R - D)	Recettes non affectées
Administration & instances	155k€	3 249k€	-3 094k€	15 876k€
Agriculture & biodiversité	48k€	238k€	-190k€	
Déchets (hors budget annexe)	289k€	243k€	46k€	
Développement économique	15k€	402k€	-388k€	
Domaine des communes	25k€	158k€	-133k€	
Enfance-jeunesse	2 306k€	2 936k€	-630k€	
Equipements culturels	50k€	608k€	-558k€	
Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	55k€	941k€	-886k€	
Gens du voyage	6k€	82k€	-76k€	
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	508k€	508k€	0k€	
Habitat-urbanisme	213k€	403k€	-190k€	
Mobilité	319k€	429k€	-110k€	
Petite enfance	2 920k€	4 051k€	-1 131k€	
Social	0k€	29k€	-29k€	
Tourisme	110k€	276k€	-166k€	
Transition écologique	132k€	308k€	-176k€	
Voirie	0k€	723k€	-723k€	
Attributions de compensation	528k€	5 363k€	-4 835k€	
		Epargne brute	2 608k€	

Administration & instances

En dépenses, ce poste englobe les charges de l'administration support (services administratifs et institutionnels et techniques), les frais de représentation de l'institution (événements officiels, communication), les frais support (assurances, véhicules de service, gestion



informatique, affranchissement, gestion des instances) et les charges liées au siège de la CCBPD.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêts de la dette notamment liés au siège) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux services mutualisés de la commande publique et de la prévention ainsi qu'aux remboursements liés aux charges de personnel.

Administration & instances	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	155k€
Dépenses réelles de fonctionnement	3 249k€
Solde (R - D)	-3 094k€

En investissement, sont programmés :

- Extension du siège : 326 643 euros pour la finalisation des travaux (solde de marché, levé de réserves),
- Refonte du site internet : 60 000 euros,
- Mise en place du nouveau logiciel dédié au système d'information géographique : 60 000 euros,
- Enveloppe pour des réparations et entretiens sur le siège (ancienne partie) : 51 500 euros,
- Acquisition de logiciels métiers : 40 000 euros,
- Renouvellement du matériel informatique : 21 900 euros,
- Enveloppe pour du mobilier ergonomique sur prescription de la médecine du travail : 3 000 euros.

Agriculture, biodiversité & forêt

Les dépenses comportent :

- Plusieurs actions de lutte contre les nuisibles (frelon asiatique, moustique tigre) : 30 000 euros,
- Les frais d'entretien de la forêt de la Flachère (convention avec l'office national des forêts, entretien des sanitaires, etc.) : 34 940 euros,
- Le dispositif paragrêle : 19 500 euros,
- L'élaboration du plan alimentaire territorial : 25 000 euros,
- Le bilan du marathon de la biodiversité : 10 000 euros,
- Des subventions à des organismes externes (dont Semons l'avenir pour 4 000 euros) : 18 000 euros,
- L'organisation d'événements (Vis ma vie entre autres) : 7 700 euros,
- Des subventions à des associations : 1 500 euros,
- Le soutien aux filières agricoles du Beaujolais : 11 000 euros,
- Des frais d'études (SAFER, CCA) : 10 000 euros,





- Les charges de personnel affectées, la convention de veille foncière avec la SAFER et d'autres frais support.

En 2026, des financements sont prévus pour le programme alimentaire territorial (37 428 euros) et le bilan du marathon de la biodiversité (8 000 euros).

Agriculture & biodiversité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	48k€
Dépenses réelles de fonctionnement	238k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés :

- Des interventions (reprise des balisages, divers travaux de signalétique, amélioration des mares) à la forêt de la Flachère : 15 500 euros,
- La poursuite du marathon de la biodiversité : 110 775 euros en dépenses (géré en opération pour compte de tiers).

Déchets (hors budget annexe)

Les flux comptabilisés sur le budget principal au titre du service de gestion des déchets concernent principalement la masse salariale et son remboursement par le budget annexe.

Le différentiel entre recettes et dépenses s'explique par la non ventilation des charges de personnel support refacturées au budget annexe.

Déchets (hors budget annexe)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	289k€
Dépenses réelles de fonctionnement	243k€
Solde (R - D)	46k€

L'ensemble des investissements du service de gestion des déchets est porté sur le budget annexe déchets.

Développement économique

Les dépenses de fonctionnement comportent :

- Des frais d'entretien courant des zones d'activités communautaires (espaces verts, voirie, déshuileurs, etc.) : 130 200 euros,
- Des frais d'animation et d'événements : 23 000 euros,
- Des subventions à diverses entités : 93 500 euros,



- Des frais d'études : 10 000 euros,
- La contribution au Syndicat mixte du Bordelan : 9 900 euros,
- Les frais d'entretien du local économique de Légny : 1 990 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes propres en fonctionnement correspondent à la subvention régionale versée au titre du forum emploi (3 000 euros), la participation du Syndicat du Bordelan aux frais de portage et de gestion administrative, et au loyer du local de Légny (9 500 euros).

Développement économique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	15k€
Dépenses réelles de fonctionnement	402k€
Solde (R - D)	-388k€

En investissement, sont programmés :

- Les aides aux très petites entreprises : 45 000 euros,
- La subvention d'équipement au Syndicat mixte du Bordelan (AP) : 50 000 euros,
- Des installations de voirie : 20 000 euros,
- Les frais d'études relatifs à la voirie du Pontet : 10 000 euros.

Domaine des communes

Les dépenses liées au fonctionnement du domaine (hors siège administratif ici) comportent :

- Les fluides : 92 500 euros,
- Le ménage spécialisé et ponctuel : 5 000 euros,
- L'achat de petit équipement et une dotation pour réparations : 32 500 euros,
- La maintenance et les contrôles obligatoires : 20 000 euros,
- Les taxes foncières : 7 500 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes liées à la location du domaine et aux refacturations de ménage sont estimées à 25 000 euros.

Domaine des communes	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	25k€
Dépenses réelles de fonctionnement	158k€
Solde (R - D)	-133k€



En investissement, sont programmés :

- L'installation de sondes et de capteurs pour le superviseur fluides : 10 000 euros ;
- Des réparations diverses (notamment du portail) : 10 000 euros,
- Des remplacements de portes et extincteurs : 9 000 euros,
- Des acquisitions de matériel : 2 200 euros.

Enfance-jeunesse

Les dépenses de fonctionnement du service comportent :

- Les 11 accueils de loisirs gérés en régie directe : 2 744 993 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique et administratif, les achats permettant l'organisation des ateliers et des camps ou sorties, les locations de matériel et de véhicules, etc.
- Les charges de coordination de la politique publique : 142 430 euros,
- Le centre de loisirs jeunes de Cap Générations : 48 133 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 1 520 000 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 831 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Enfance-jeunesse	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 306k€
Dépenses réelles de fonctionnement	2 936k€
Solde (R - D)	-630k€

En investissement, les centres de loisirs bénéficient d'une dotation pour le renouvellement du matériel : 5 520 euros.

Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture

Les dépenses comportent :

- La participation à Fossilea : 440 000 euros,



- La contribution au titre du Géoparc versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 58 279 euros,
- Les frais d'électricité de Fossilea (remboursé par l'établissement public) : 45 000 euros,
- Les dépenses du dispositif Pays d'Art et d'Histoire : 62 125 euros,
- Le partenariat auprès du réseau des bibliothèques du territoire : 1 200 euros.

Equipements culturels	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	50k€
Dépenses réelles de fonctionnement	608k€
Solde (R - D)	-558k€

En investissement, est prévue la finalisation des travaux de l'espace Pierres Folles : 435 469 euros.

Equipements sportifs d'intérêt communautaire

Les dépenses comportent :

- La compensation versée au délégataire de la piscine Aquazergues : 630 248 euros,
- Les frais de réparation, de maintenance et de fonctionnement courant des salles de sport et de la piste d'athlétisme : 276 143 euros,
- La participation à la natation scolaire à la piscine Aquaval de Tarare (pour une partie des écoles du territoire non accueillies à Anse) : 35 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	55k€
Dépenses réelles de fonctionnement	941k€
Solde (R - D)	-886k€

En investissement, sont programmés :

- La finalisation des travaux de rénovation énergétique et de reprise des désordres de la piscine Aquazergues : 450 852 euros,
- La mise en place du contrôle d'accès des sites : 33 000 euros,
- La provision pour les systèmes de chauffage au gymnase de Chatillon d'Azergues (radiants gaz) et à celui de Chazay d'Azergues (chauffage) : 120 000 euros,
- La construction de vestiaires à la piste d'athlétisme : 70 000 euros.



Gens du voyage

Les dépenses comportent :

- Les frais d'entretien des terrains familiaux : 9 250 euros,
- Les frais d'entretien et de remise en état de l'aire de grand passage : 72 500 euros (dont 10 000 euros de gestion).

Gens du voyage	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	6k€
Dépenses réelles de fonctionnement	82k€
Solde (R - D)	-76k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Seules les contributions des syndicats mixtes et de l'établissement public de bassin versant sont comptabilisées en dépenses. La recette de taxe GEMAPI a vocation à couvrir la dépense.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	508k€
Dépenses réelles de fonctionnement	508k€
Solde (R - D)	0k€

Les investissements sont portés par les Syndicats et l'établissement public de bassin.

Habitat & urbanisme

Les dépenses comportent :

- Les dépenses liées au conseil en rénovation énergétique de l'habitat (convention ALTE et SOLIHA) : 206 880 euros, bénéficiant de subventions à hauteur de 177 919 euros,
- La contribution au titre du SCOT versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 116 558 euros,
- Les frais de gestion du système d'information géographique (SIG) : 25 000 euros,
- Le coût du service d'instruction des autorisations d'urbanisme : 54 760 euros (pour 35 000 euros de recettes).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.



Habitat-urbanisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	213k€
Dépenses réelles de fonctionnement	403k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés des mises à jour des réseaux au sein du SIG (9 000 euros) et les enveloppes d'aide à la rénovation énergétique (120 000 euros).

Mobilité

Les dépenses comportent :

- La contribution annuelle versée à SYTRAL mobilités : 109 963 euros,
- La création d'un service de location de vélo : 48 000 euros (et subventionné à hauteur de 20 000 euros) pour 5 800 euros de recettes tarifaires,
- Le fonctionnement du transport pour personnes isolées : 40 000 euros (pour 3 000 euros de recettes tarifaires),
- Les frais de fonctionnement du dispositif « En Covoit' RDV » : 32 548 euros,
- La mise en place d'un dispositif « 1 jeune / 1 vélo » : 20 000 euros (subventionné à hauteur de 10 000 euros),
- Des frais d'animation vélo et de sensibilisation et communication : 61 180 euros (subventionné à hauteur de 28 750 euros),
- Le soutien à la ligne TER Lyon-Paray-le-Monial : 3 000 euros,
- La finalisation du schéma directeur cyclable et l'encaissement d'une subvention afférente de 32 500 euros (la dépense ayant été comptabilisée en 2025).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous. Une subvention de 29 000 euros est prévue au titre du poste de chargé de mission vélo.

En recettes, en dehors des subventions présentées en amont, la quote-part de versement mobilité pour 2026 a été valorisée à hauteur de 190 000 euros.

Mobilité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	319k€
Dépenses réelles de fonctionnement	429k€
Solde (R - D)	-110k€

En investissement, sont programmés :

- La création de la voie Vélotaf n°1 à Civrieux d'Azergues : 964 800 euros,





- L'acquisition d'arceaux vélo dont une partie mise à disposition des communes : 43 750 euros, bénéficiant de 15 000 euros de subvention,
- Un dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique : 5 000 euros,
- Des achats de matériel et de signalétique : 11 000 euros.

Petite enfance

Les dépenses de fonctionnement de la petite enfance concernent :

- Les 4 crèches gérées en régie directe : 3 047 926 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des couches et produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique (livres, matériel Snoezelen) et administratif, les achats permettant l'organisation d'événements et d'ateliers (goûter de Noël, spectacles de Noël, projet jardinage) comme de sorties (petit train de Anse, ferme pédagogique, etc.).
- Les relais petite enfance intercommunaux : 218 251 euros,
- Les compensations de service public versées aux délégataires au titre des 9 crèches gérées en délégation de service public : 545 370 euros,
- Les charges de coordination de la politique publique : 239 625 euros,
 - o Il s'agit d'événements sur le territoire (journée de l'enfance, quinzaine de la parentalité), etc.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 738 900 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 2 181 545 euros.

Petite enfance	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 920k€
Dépenses réelles de fonctionnement	4 051k€
Solde (R - D)	-1 131k€

En investissement, sont programmés :

- Le démarrage des travaux de la crèche de Chessy-les-Mines : 500 000 euros,
 - o Une demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales est à réaliser, celle-ci a été valorisée à hauteur de 260 000 euros.



- La réalisation d'un bouquet de travaux de rénovation énergétique des crèches Les papillons (Anse) et La vallée des p'tits bouchons (Porte des Pierres Dorées): 453 000 euros,
- L'aménagement de la crèche de Marcilly-d'Azergues : 392 000 euros,
- Le solde des travaux de la crèche de Chazay-d'Azergues : 205 143 euros,
- Des travaux de réparation et d'amélioration : 129 700 euros,
- De l'acquisition de matériel et de mobilier : 36 150 euros.

Transition écologique

Les dépenses comportent :

- Une étude de bilan du plan climat air énergie territorial (PCAET) et d'analyse de l'adaptation de notre territoire au changement climatique: 125 000 euros bénéficiant d'une subvention de 100 000 euros,
- La mise en place du programme Territoire Engagé en Transition Ecologique (TETE) : 40 000 euros subventionné à hauteur de 28 000 euros,
- Des adhésions à des réseaux (TEPOS, AURA EE, CEREMA) et des frais d'événements : 10 450 euros,
- Des frais de communication autour du PCAET : 10 000 euros,
- Des formations d'acteurs : 2 500 euros,
- La mise en place d'une mallette pédagogique : 5 300 euros (financée à hauteur de 3 500 euros).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Transition écologique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	132k€
Dépenses réelles de fonctionnement	308k€
Solde (R - D)	-176k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Tourisme

Les dépenses comportent :

- La subvention versée à Destination Beaujolais et à la marque territoriale : 273 000 euros,
- Certains partenariats (Voie bleue et Tour du Beaujolais) : 3 500 euros.

En recettes, la taxe de séjour est comptabilisée (dont 10 000 euros reversés au département).



Tourisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	110k€
Dépenses réelles de fonctionnement	276k€
Solde (R - D)	-166k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Social & jeunesse

Les dépenses comportent :

- Des subventions principalement (Bip Bop, centre d'accueil des jeunes, espace de vie sociale et point info jeunes de Cap Générations, FAJ de la mission locale de Villefranche-sur-Saône) : 22 700 euros,
- Les aides aux RASED : 6 100 euros,
- L'adhésion à l'UNICEF : 500 euros.

Social	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	29k€
Solde (R - D)	-29k€

Aucune dépense d'investissement n'est identifiée.

Voirie d'intérêt communautaire

Le budget de fonctionnement de la voirie comptabilise :

- Les frais d'entretien en contrats de prestation de service : 368 000 euros,
- Les remboursements d'heures voirie aux communes : 244 600 euros,

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Voirie	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	723k€
Solde (R - D)	-723k€



En investissement, sont programmés :

- 3 854 147 euros correspondant au solde de l'autorisation de programme liée aux travaux de voirie entre 2022 et 2025,
- Hors autorisations de programme,
 - o 100 000 euros pour l'aménagement du giratoire Le Pressoir à Châtillon d'Azergues,
 - o La poursuite de la convention avec SYTRAL Mobilités : 320 000 euros prévus pour 266 700 euros de subventions.

Plusieurs opérations pour compte de tiers liées à des aménagements communaux sont créées :

- La Sautière à Lozanne : 20 000 euros,
- Chemin de la Croix Marval à Les Chères : 30 000 euros.



d. Synthèse budgétaire

Budget principal

**CREDITS VOTES
2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	3 905 961,26
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 948 942,64
014 - Atténuations de produits	5 393 001,30
65 - Autres charges de gestion courante	3 273 147,04
66 - Charges financières	456 517,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	20 977 569,24
023 - Virement à la section d'investissement	5 420 709,10
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	6 340 709,10
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	27 318 278,34

013 - Atténuations de charges	90 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 660 990,00
73 - Impôts et taxes	7 387 492,86
731 - Fiscalité locale	6 859 448,91
74 - Dotations et participations	6 549 279,28
75 - Autres produits de gestion courante	37 875,00
77 - Produits spécifiques	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	23 585 086,05
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	180 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 553 192,29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	27 318 278,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	3 261 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	170 500,00
204 - Subventions d'équipement versées	220 000,00
21 - Immobilisations corporelles	44 770,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
TOTAL HORS OPERATION D'EQUIPEMENT	3 696 270,00
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - AP Travaux de voirie 2022-2025	3 854 146,91
36 - Piscine	0,00
37 - Aire de grand passage	0,00
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00



53 - AP Crèche d'Anse 2	0,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
56 - AP Réhabilitation du gymnase de Chazay	0,00
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	0,00
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
63 - Voirie - Giratoire BEAULIEU	0,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	8 558 704,07
4581 - Opérations sous mandat	463 595,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	12 718 569,07
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	680 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 777 847,85
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	1 186 216,75
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	25 362 633,67

10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 471 898,14
13 - Subventions d'investissement	551 125,67
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 518 811,30
4582 - Opérations sous mandat	487 923,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	14 029 758,11
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 420 709,10
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	6 840 709,10
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	4 492 166,46
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	25 362 633,67





IV. Budget annexe déchets

Le budget annexe déchets présente un volume total de 8 529 k€ dont :

- 7 722 k€ en section de fonctionnement,
- 807 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Fonctionnement		7 722k€	7 722k€
Fiscalité	4 898k€	6 920k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	0k€	302k€	Charges de personnel
Dotations et participations	0k€	0k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	545k€	21k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	1 467k€	0k€	Charges financières
Atténuations de charges	20k€	0k€	Charges exceptionnelles
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	20k€	400k€	Amortissements
Résultat reporté n-1	772k€	79k€	Virement à l'investissement
Investissement		807k€	807k€
Virement du fonctionnement	79k€	464k€	Investissements 2026
Subventions reçues	5k€	0k€	Enveloppe gérée en AP/CP
FCTVA	0k€		
Affectation de l'excédent de fonctionnement	223k€	207k€	Déficit reporté n-1
Emprunt d'équilibre	0k€	0k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	400k€	20k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	100k€	100k€	Opérations patrimoniales
Restes à réaliser	0k€	16k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

- La mise en place du dispositif « FICHA » destiné à analyser les erreurs de tri lors des collectes de déchets sur le territoire (via une solution d'intelligence artificielle),
- L'impact du marché de collecte des déchets suite au renouvellement intervenu au 1^{er} décembre 2025,
- Les coûts de traitement progressent, notamment en lien avec la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

a. Section de fonctionnement

En recettes

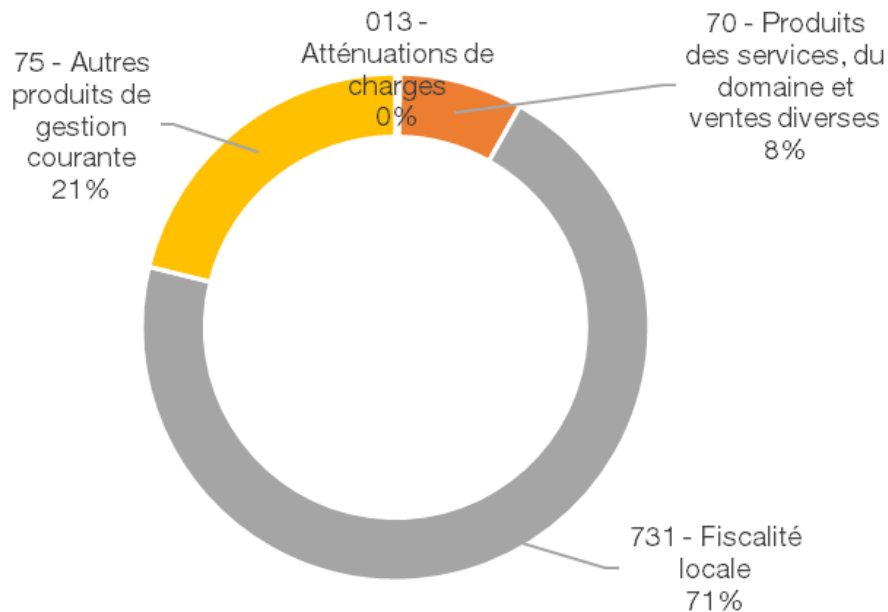
Les recettes de fonctionnement proviennent de plusieurs postes :

- Les soutiens des éco-organismes porteurs des différentes filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) ;



- Les recettes des reprises matières issues des collectes sélectives ;
- La Redevance Spéciale (RS) de deux exercices ;
- La régie de recette d'accès aux déchetteries ;
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ;
- Les reversements divers du Syndicat mixte d'élimination de Traitement et de Valorisation des Déchets Beaujolais Dombes (SYTRAIVAL).

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



▪ **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**

Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM 2025 s'élève à 4 859 015 euros.

En appliquant une revalorisation nominale des bases fiscales (+0,8%), le produit de TEOM est estimé à 4 897 990 euros en 2026 et représente 71% des recettes réelles de fonctionnement.

▪ **Redevance Spéciale (RS)**

Les recettes liées à la RS au budget 2026 comptabilisent deux années de facturation (2024 et 2025) afin de reprendre un rythme de croisière.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70612 - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	210 000,00	244 161,23	468 000,00



▪ *Recettes liées à la régie de recette déchèterie*

La régie de recettes des déchèteries comprend les recettes liées à l'accueil des artisans et entreprises en déchèteries, à la vente de cartes de déchèteries et de conteneurs à ordures ménagères.

Chaque année, environ 1 000 apports sont payants sur le réseau des 4 déchèteries de la CCBPD. Cela représente une recette estimée à 51 000 euros par an.

300 cartes de déchèterie sont vendues chaque année pour un prix unitaire de 20 euros. La recette pour l'année 2025 est estimée à 6 000 euros.

Les recettes de fonctionnement associées aux accès en déchèteries s'élèvent à 57 000 euros.

A cela, s'ajoute la recette de fonctionnement au titre de l'accueil des résidents de la commune de Jarnioux (par convention avec la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône), soit 20 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70613 - Abonnement ou redevance pour enlèvement des déchets industriels et commerciaux	56 000,00	62 580,00	57 000,00
7088 - Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes d'ouvrages...)	20 000,00	-	20 000,00

▪ *Soutiens reversés par les éco-organismes & reprises de matières*

Pour 2026, les soutiens des éco-organismes ont été valorisés à :

- 990 000 euros au titre des versements CITEO pour les emballages ménagers,
- 73 000 euros pour les filières du mobilier, des matériaux de construction et équipements électriques (Ecomobilier, Valobat, Ecosystem).

Les reprises de matière suivent les cours de rachat et entraînent une forte fluctuation des recettes liées aux reprises de matériaux.

Les recettes suivantes ont été valorisées :

- Emballages : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 50 000 euros,
- Cartons : 63 000 euros,
- Verre : 33 000 euros,
- Ferraille : 43 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
75888 - Autres	1 487 000,00	1 578 349,18	1 467 000,00



- *Reversements divers du SYTRAIVAL*

La CCBPD bénéficie de plusieurs reversements liés à la péréquation du transport des déchets verts ainsi qu'à la contribution au fonctionnement des quais de transfert.

Les recettes associées aux reversements divers du SYTRAIVAL s'élèvent à 78 000 euros.

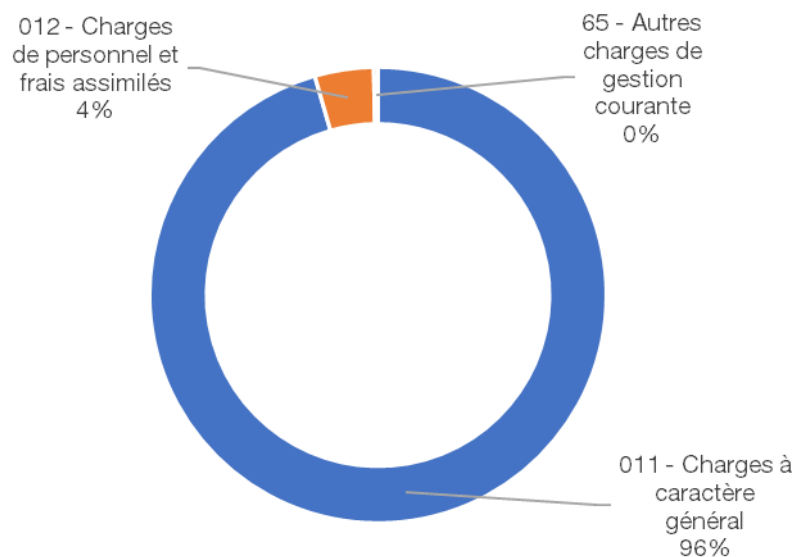
- *Autres recettes*

Les recettes de la section de fonctionnement concernent :

- Les atténuations de charges : 20 000 euros,
- Les reprises de subventions (opérations d'ordre) : 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



- *Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des Emballages Légers en porte à porte*

Le marché de collecte en porte à porte a été renouvelé au 1^{er} décembre 2025.

- Le budget alloué à la collecte des OMR s'élève à 1 810 000 euros,
- Le budget alloué à la collecte des emballages légers s'élève à 802 000 euros.

Dans le cadre du nouveau marché, un dispositif d'intelligence artificielle a été sollicité afin de pouvoir analyser les déchets collectés et identifier les erreurs de tri (dispositif FICHA). Ce dispositif représente un montant de 198 000 euros au budget 2026.



▪ *Collecte sélective en apport volontaire (PAV)*

Le SYTRIVAL porte pour le compte de la CCBDP la collecte en apport volontaire du papier et du verre ménager. Ces lignes incluent le coût de la collecte et du traitement. Le budget a été évalué comme suit :

- Verre : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 53 000 euros,

Une collecte spécifique des papiers produits par les administrations et les groupes scolaires complète la collecte des JRM en PAV et représente 20 000 euros en 2026.

Sont prévus 1 500 euros pour la réparation et le démantèlement de bornes et 6 000 euros pour leur éventuel déplacement.

▪ *Traitement des déchets collectés en porte à porte (PAP)*

Le prix de traitement des OMR sur l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Villefranche-sur-Saône est de 104 €HT en 2025 (contre 101 euros HT en 2024). Ce tarif serait porté à 105 euros HT en 2026. La TGAP va augmenter de 1€/t passant de 15 à 16 euros par tonne incinérée en 2026 (elle était de 14 euros en 2024).

Dès lors le prix de traitement par incinération des OMR s'élèverait à 121 euros par tonne (TGAP incluse) hors taxe.

Le budget alloué au traitement des OMR s'élève à 1 300 000 euros.

Concernant le prix de traitement des emballages légers sur le centre de tri de Saint-Fons, le coût pris en compte pour 2026 s'élève à 294 euros par tonne hors taxe (contre 290 euros en 2025 et 257 euros en 2024).

Le budget alloué au traitement des emballages légers s'élève à 731 000 euros.

Enfin, le taux de refus de tri est de 78 600 euros au budget 2026 (en légère baisse mais reste élevé).

▪ *Gestion de la Redevance Spéciale Obligatoire*

La CCBDP s'est équipé du logiciel Ecocito de gestion de la redevance spéciale (RS). Les charges de fonctionnement liées à l'hébergement des données, ainsi qu'à la location et à la maintenance du support utilisateur s'élèvent à 8 700 euros en 2026.

▪ *Exploitation des déchèteries*

Le contrat d'exploitation des déchèteries de la CCBDP renouvelé depuis le 1^{er} février 2023 est organisé en différents lots :



- Exploitation des hauts de quais et des bas de quais des déchèteries de la CCBPD ;
- Reprise ferraille ;
- Collecte et du traitement des DDS ;
- Traitement du bois B.

Par ailleurs, selon la même logique de suivi des coûts, la CCBPD a souhaité passer d'une tarification forfaitaire à une tarification à la tonne de déchets transportés et à la tonne de déchets traités.

Le budget 2026 d'exploitation des déchèteries de la CCBPD s'élève à 835 000 euros.

S'ajoutent quelques frais relatifs à la déchetterie de Theizé (en régie) au titre des fluides, de l'entretien d'espaces verts, de réparation de dommages, équipements de protection, etc. à hauteur de 25 300 euros.

6 000 euros sont alloués au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le marché d'exploitation des déchetteries arrivant à son terme en février 2027, une assistance à maîtrise d'ouvrage sera sollicitée pour accompagner la CC à la définition du besoin et à la passation. Le budget est de 20 000 euros.

▪ *Collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) de déchèterie*

Cette prestation comprend la collecte et le traitement des DDS qui n'entrent pas dans le périmètre de l'Eco-organisme EcoDDS avec lequel la CCBPD a conventionné en août 2022.

En raison de la forte production d'emballages souillés, le budget doit être réévalué notamment pour intégrer des collectes supplémentaires sur les déchèteries de Chazay d'Azergues et de Theizé.

En 2026, le budget alloué est de 131 000 euros.

▪ *Reprise du bois B de déchèteries*

Le bois B de déchèterie est déferrailé, broyé et criblé pour être valorisé énergétiquement ou sous forme de panneaux de particules.

Le budget alloué à cette prestation s'élève à 110 000 euros.

▪ *Traitement des déchets collectés en déchèterie*

Concernant les déchets issus des déchèteries dont le traitement est porté par le SYTRIVAL une augmentation de 3,5% est appliquée aux tarifs 2025 (déchets verts, gravats, déchets non recyclables). Le budget associé est de 539 000 euros.



Chaque année, une benne de pneus non conformes aux prescriptions de l'éco-organisme Aliapur doit être traitée sur le centre TFM pneus. Par ailleurs, d'autres déchets divers peuvent occasionnellement être traités et collectés hors marché (fibre de verre, béton cellulaire, etc.).

A cet effet, une ligne pour la collecte et le traitement de déchets divers est inscrite à hauteur de 2 000 euros.

▪ *Gestion des biodéchets*

Le déploiement des composteurs étant largement avancé, les crédits prévus à cet effet concernent principalement :

- L'entretien des sites de compostage partagé : 30 000 euros,
- Une subvention à ABC21 : 1 500 euros,
- La signalétique et d'éventuels déplacements de site : 3 800 euros.

▪ *Actions concourant au réemploi et à l'amélioration des performances de tri des déchets*

Les enjeux liés à la gestion des déchets ménagers sont multiples. Ils portent sur la prévention « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », sur le remploi et sur le tri à la source pour permettre un traitement adapté par valorisation matière ou énergétique.

La CCBPD prévoit donc un certain nombre d'actions pour 2026 (dont des renouvellements d'actions) qui doivent permettre d'améliorer l'information et la sensibilisation des administrés ainsi que l'adaptation du service aux objectifs de performances à atteindre.

- Animations de sensibilisation au tri des emballages ménagers auprès des établissements scolaires 6 000 euros pour un équivalent de 100 à 150 animations par an,
- Caractérisation des bennes DNR pour améliorer le tri des apports en déchèteries : 18 000 euros,
- Location des bennes de collecte des pneumatiques selon le référentiel Aliapur : 2 400 euros.

▪ *Gestion des contenants de pré-collecte*

Une enveloppe de 4 000 euros est consacrée à l'achat de pièces détachées pour la maintenance du parc de conteneurs à ordures ménagères.

▪ *Collecte et traitement de fibrociment composé d'amiante lié*

2 campagnes de collecte de l'amiante lié sont prévues par an en général. Le budget alloué à cette prestation s'élève à 22 000 euros.



▪ *Charges de personnel*

Les charges de personnel affectées au service de gestion des déchets feront l'objet de refacturation par le budget principal pour un montant de 258 000 euros.

Seront également refacturées les charges de personnel support (gestionnaire administrative de la direction infrastructures et ingénierie, directeur général des services techniques, services finances, ressources humaines, prévention et commande publique-juridique) pour un montant de 44 000 euros.

D'autres charges seront comptabilisées à ce poste : assurance statutaire, médecine du travail.

Le budget alloué aux charges de personnel s'élève à 302 300 euros.

▪ *Autres frais du service*

Les frais de gestion support du service s'élèvent à 21 410 euros et englobent :

- La réparation d'éventuels sinistres,
- Les frais de télécommunications,
- Des adhésions à des associations,
- Des fournitures administratives,
- Les assurances.

▪ *Amortissements*

Les dotations aux amortissements sont estimées à 400 000 euros pour 2026 du fait de l'amortissement en une année de l'achat des lots de composteurs individuels.

b. Section d'investissement

En investissement, sont programmés les projets suivants :

- Composteurs individuels : 121 000 euros,
- Travaux dans les déchetteries : 114 540 euros,
- Composteurs partagés : 23 000 euros,
- Bacs équipés de puces : 73 000 euros,
- Colonnes PAV : 70 000 euros,
- Outils pédagogiques : 6 000 euros,
- Dispositif de suivi de la pré-collecte : 22 100 euros,
- Travaux de mise en conformité de déchetteries : 30 000 euros,
- Petit matériel : 3 740 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 78 529,98 euros,
- Aucun fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,



- Une subvention au titre des composteurs partagés (SYTRAIVAL) : 5 362 euros,
- L'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement : 222 676,62 euros,
- Les amortissements : 400 000 euros,
- Aucun emprunt d'équilibre.



c. Synthèse budgétaire

Budget annexe déchets

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	6 919 868,72
012 - Charges de personnel et frais assimilés	302 300,00
65 - Autres charges de gestion courante	21 290,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	7 243 458,72
023 - Virement à la section d'investissement	78 529,98
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	478 529,98
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	7 721 988,70

013 - Atténuations de charges	20 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	545 000,00
731 - Fiscalité locale	4 897 990,54
75 - Autres produits de gestion courante	1 467 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	6 929 990,54
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	771 998,16
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	7 721 988,70

SECTION D'INVESTISSEMENT

20 - Immobilisations incorporelles	22 100,00
21 - Immobilisations corporelles	441 791,80
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	463 891,80
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	120 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	207 094,53
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	15 582,09
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	806 568,42

10 - Dotations, fonds divers et réserves	222 676,62
13 - Subventions d'investissement	5 361,82
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	228 038,44
021 - Virement de la section de fonctionnement	78 529,98
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	578 529,98
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	806 568,42



V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière

Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière présente un volume total de 1 232 k€ dont :

- 582 k€ en section de fonctionnement,
- 649 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées de :

- Les loyers : 150 000 euros,
- Le remboursement des charges locatives : 13 500 euros.

Les recettes de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement de subventions d'équipement pour un montant de 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont composées de :

- Frais d'entretien du site (espaces verts, dératissage, entretien des menuiseries, curage) : 26 000 euros,
- Assurance du bien : 4 000 euros,
- Convention avec la Chambre des métiers en vue de l'extension du site : 6 000 euros,
- Frais d'avocat dans le cadre de litige : 2 000 euros,
- Taxe foncière : 12 000 euros,
- Annulation de loyers irrécouvrables : 1 000 euros,
- Intérêts de la dette et frais bancaires : 1 000 euros.

Une enveloppe pour constitution de provision est inscrite à hauteur de 10 000 euros.

Les dépenses de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement des immobilisations pour un montant de 80 000 euros.

b. Section d'investissement

Sont programmés les éléments suivants :

- Une étude préalable pour l'extension du site : 10 000 euros,
- Des plantations d'arbres : 10 000 euros,
- La mise en place de sondes d'ambiance : 20 000 euros,
- Des crédits permettant le remboursement des cautions : 40 000 euros,



- Une réserve en prévision du projet d'extension du site : 514 280 euros.

Le remboursement du capital de la dette est valorisé à hauteur de 15 000 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 440 823 euros,
- Les amortissements : 80 000 euros.

c. Synthèse budgétaire

Budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	50 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	500,00
67 - Charges spécifiques	1 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 000,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	61 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	440 822,64
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	520 822,64
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	582 322,64

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 500,00
75 - Autres produits de gestion courante	150 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	163 500,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	398 822,64
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	582 322,64

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	55 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00
21 - Immobilisations corporelles	30 000,00
23 - Immobilisations en cours	534 281,55
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	629 281,55
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	20 000,00
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + RAR)	649 281,55



10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	440 822,64
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	520 822,64
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	128 458,91
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	649 281,55



VI. Budgets annexes de stock

a. Zone d'activités La Babette à Les Chères

En 2026, le projet de création de zone d'activités 'La Babette' à Les Chères sera en phase d'études. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 194 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 194 k€ en fonctionnement,
- 237 k€ en investissement.

Budget annexe ZA La Babette

**CREDITS VOTES
2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	149 999,97
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	149 999,97
023 - Virement à la section d'investissement	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	43 639,96
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,03
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	193 639,96

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	193 639,96
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D)	193 639,96

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	193 639,96
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	43 639,96
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	237 279,92

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	193 639,96
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	193 639,96
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00



040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	43 639,96
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	237 279,92

b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées

En 2026, le projet de création de zone à Porte des Pierres Dorées se poursuit étant en phase de viabilisation. Le budget s'équilibre à ce stade avec un emprunt (type prêt relais) de 883 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 1 131 k€ en fonctionnement,
- 1 924 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Champ de Cruy

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	90 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	90 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	96 770,93
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 040 982,49
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 130 982,49

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	1 034 211,56
002 - Résultat de fonctionnement reporté	96 770,93
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 130 982,49

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56



041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 034 211,56
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	889 586,21
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 923 797,77

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	882 815,28
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	882 815,28
021 - Virement de la section de fonctionnement	96 770,93
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 040 982,49
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 923 797,77

c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé

En 2025, le projet de création de zone d'activités est en phase d'étude. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 252 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 1 140 k€ en fonctionnement,
- 1 287 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Le Maupas

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	105 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	105 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	269 365,06
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 035 300,79
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 140 300,79

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	870 935,73
002 - Résultat de fonctionnement reporté	269 365,06
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 140 300,79

SECTION D'INVESTISSEMENT



16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	870 935,73
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	415 935,73
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 286 871,46

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	251 570,67
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	251 570,67
021 - Virement de la section de fonctionnement	269 365,06
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 035 300,79
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 286 871,46



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 55

VOTES :

Pour : 55

Contre : 0

Abstentions : 0

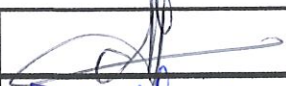




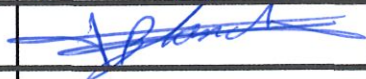







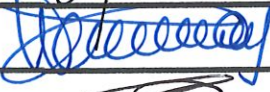

Date de convocation : 05/02/2026

Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),
A Anse, le 18/02/2026

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	
BAY Pascale	
BAZIN Michèle	<i>Absente Pascale donnée à Bruno Favard</i>
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas	<i>Absent</i>
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier	<i>Absent</i>
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESE Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	







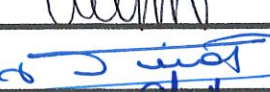


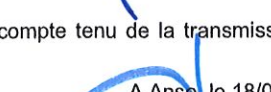
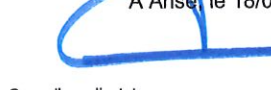
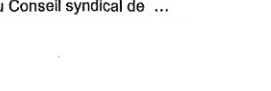


V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

DUPERRIER Thomas	
FADY Jean-François	
FAYE Nathalie	
FELIX Séverine	
FELIX Xavier	
FOUILLET Bruno	
GALLET Christian	
GASQUET Jean-Paul	Absent donne Pouvoir à Régine GAUTHIER GUDIN
GAUTHIER GUDIN Régine	
GUTTY Raphaël	
HERAUD Nathalie	
HYVERNAT Jean-Paul	
JOVILLARD Sylvie	
LAFOND Jean-Luc	
LE CALVÉ Jean-Philippe	Absent donne Pouvoir à Solérie DUGRAY
LEBRUN Pascal	
LECCIA Olivier	Absent Remplacé par Jean-Paul TRIBOULET, suppléant
LEGLISE Gaëlle	
LEROY Bertrand	Absent donne Pouvoir à Daniel FORGERET
MINGEARD Jean Louis	
MOINE Catherine	Absente
NEYRA Marc	
OBERGER Geneviève	
PADILLA Thierry	Absent donne Pouvoir à Gaëlle LEGLISE
PAQUET Marie-Claire	Absente
PARIOST Jacques	
PEIGNÉ Claire	
PERRIER Annick	
PERRIER Hervé	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/02/2026, et de la publication le 26/02/2026

A Anse, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES :** Nathalie FAYE, **ANSE :** Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS :** Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES :** Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET :** Alain CHAMBRU, **CHARNAY :** Laurent DUBUY, **CHASSELAY :** Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES :** Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES :** Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES :** Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES :** Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS :** Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE :** Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL :** Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY :** Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES :** Alix ADAMO, **LOZANNE :** Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY :** Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES :** Frédéric BLANCHON, **MARCY :** Philippe SOLER, **MOIRÉ :** Raphaël GUTTY, **MORANCÉ :** Claire PEIGNÉ **POMMIERS :** René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES :** Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES :** Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE :** Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND :** Gérard CHARDON, **TERNAND :** Bernard DUMAS, **THEIZÉ :** Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT :** Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET ANNEXE ZA LA BABETTE A LES CHÈRES

VU

- la délibération 2026-006 du 28 janvier 2026 actant la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2026 ;
- l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- la proposition de reprise anticipée des résultats 2025,

L'approbation du budget primitif doit intervenir avant le 15 avril et dans les dix semaines qui suivent la tenue du débat sur les orientations budgétaires. Ce délai est porté au 30 avril les années de renouvellement des exécutifs communaux et communautaires.

Le budget annexe ZA La Babette présente un volume total de 431 k€ dont :

- 194 k€ en section de fonctionnement,
- 237 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

Budget annexe ZA La Babette

CREDITS VOTES 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	149 999,97
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	149 999,97
023 - Virement à la section d'investissement	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	43 639,96
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,03
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	193 639,96

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	193 639,96
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D)	193 639,96

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	193 639,96
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	43 639,96
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	237 279,92

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	193 639,96
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	193 639,96
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	43 639,96
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	237 279,92

La maquette budgétaire et une note explicative sont jointes en annexe.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2026 du budget annexe ZA La Babette tel que présenté.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE



**CCBPD
EPCI**

Numéro SIRET : 20004057400101
Poste comptable : SGC VILLEFRANCHE SUR SAONE

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget annexe : ZA DE LA BABETTE LES CHERES

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	113
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	114
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	117
B3.2 - Etalement des provisions	118
B4 - Etat des charges transférées	119
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	120
B6 - Prêts	121
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	122
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	123
B7.3 - Etat des emprunts garantis	124
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	125
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	126
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	127
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	128
B7.8 - Autres engagements donnés	129
B7.9 - Autres engagements reçus	130
B8 - Subventions versées	134
B9 - Etat du personnel	135
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	136
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	137
B11.2 - Liste des établissements publics créés	138
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	139
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	140
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	141
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	142
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	143
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	144
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	145
D3 - Décisions en matière de taux	146
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	148
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	150
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	151
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	152
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	152

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A****Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	57452

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	298.47

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	2.61
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****C1**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	87 279,95	54 740,73	-11 100,77	A1	-43 639,99	
Investissement	43 639,96	11 100,77	(3) -11 100,77	A2	-43 639,96	
Fonctionnement	43 639,99	43 639,96	(4) 0,00	A3	-0,03	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-43 639,99
Investissement	A2 + B2	-43 639,96
Fonctionnement	A3 + B3	-0,03

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	193 639,96	237 279,92
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 43 639,96	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		237 279,92	237 279,92
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	193 639,93	193 639,96
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,03	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		193 639,96	193 639,96
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		430 919,88	430 919,88

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AP VOTEES****B1**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AE VOTEES****B2**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	171 100,77		193 639,96	193 639,96	193 639,96
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		171 100,77		193 639,96	193 639,96	193 639,96

TOTAL	171 100,77	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	43 639,96
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	237 279,92
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	171 100,64	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		171 100,64	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		171 100,64	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,13		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	11 100,77		43 639,96	43 639,96	43 639,96
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 100,90		43 639,96	43 639,96	43 639,96

TOTAL	182 201,54	0,00	237 279,92	237 279,92	237 279,92
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	237 279,92
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-150 000,00
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	160 000,00	0,00	149 999,97	149 999,97	149 999,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		160 000,00	0,00	149 999,97	149 999,97	149 999,97
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		160 000,00	0,00	149 999,97	149 999,97	149 999,97

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,13		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	11 100,77		43 639,96	43 639,96	43 639,96
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 100,90		43 639,96	43 639,96	43 639,96

TOTAL	171 100,90	0,00	193 639,93	193 639,93	193 639,93
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,03
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	193 639,96
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	171 100,77		193 639,96	193 639,96	193 639,96
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		171 100,77		193 639,96	193 639,96	193 639,96

TOTAL	171 100,77	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	193 639,96
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-150 000,00
---	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		193 639,96	193 639,96
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	193 639,96	193 639,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**43 639,96**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**237 279,92****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	149 999,97		149 999,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		43 639,96	43 639,96
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		149 999,97	43 639,96	193 639,93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,03**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**193 639,96**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	193 639,96	0,00	193 639,96
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		43 639,96	43 639,96
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		193 639,96	43 639,96	237 279,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

237 279,92

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		193 639,96	193 639,96
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

TOTAL

Berger
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
Recettes de fonctionnement – Total	0,00	
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		193 639,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		171 100,77	0,00	0,00	193 639,96	193 639,96	0,00	193 639,96	193 639,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	171 100,77			193 639,96	193 639,96		193 639,96	193 639,96
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		171 100,77			193 639,96	193 639,96		193 639,96	193 639,96
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								43 639,96	

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE



Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	(RAR N-1 (BAP N-1 (Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								237 279,92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		182 201,54	0,00	237 279,92	237 279,92	237 279,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	171 100,64	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		171 100,64	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		171 100,64	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
021	Virement de la section de fonctionnement	0,13		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	11 100,77		43 639,96	43 639,96	43 639,96
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		11 100,90		43 639,96	43 639,96	43 639,96

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)**0,00****Affectation au compte 1068 (8)****0,00**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

Berser
Levrault

TOTAL

(RAR N-1 + Vote)

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée délibérante	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					237 279,92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		171 100,77	0,00	0,00	193 639,96	193 639,96	0,00	193 639,96	193 639,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote
			I			II			III = I + II
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	171 100,77			193 639,96	193 639,96		193 639,96	193 639,96
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	171 100,77			193 639,96	193 639,96		193 639,96	193 639,96
3354	Etudes et prestations de services	171 100,77			43 639,96	43 639,96		43 639,96	43 639,96
3355	Travaux	0,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		171 100,77			193 639,96	193 639,96		193 639,96	193 639,96

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le 18/02/2026
ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE



CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		182 201,54	0,00	237 279,92	237 279,92	237 279,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	171 100,64	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
1641	Emprunts en euros	171 100,64	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		171 100,64	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		171 100,64	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
021	Virement de la section de fonctionnement	0,13		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	11 100,77		43 639,96	43 639,96	43 639,96
3354	Etudes et prestations de services	11 100,77		43 639,96	43 639,96	43 639,96
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		11 100,90		43 639,96	43 639,96	43 639,96

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		171 100,90	0,00	0,00	193 639,93	193 639,93	0,00	193 639,93	193 639,93
011	Charges à caractère général (3)	160 000,00	0,00	0,00	149 999,97	149 999,97	0,00	149 999,97	149 999,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		160 000,00	0,00	0,00	149 999,97	149 999,97	0,00	149 999,97	149 999,97
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		160 000,00	0,00	0,00	149 999,97	149 999,97	0,00	149 999,97	149 999,97
023	Virement à la section d'investissement	0,13			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	11 100,77			43 639,96	43 639,96		43 639,96	43 639,96
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 100,90			43 639,96	43 639,96		43 639,96	43 639,96

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,03

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE



Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE	Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									193 639,96

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		171 100,77	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	171 100,77	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		171 100,77	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	193 639,96
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		171 100,90	0,00	0,00	193 639,93	193 639,93	0,00	193 639,93	193 639,93
011	Charges à caractère général (4)	160 000,00	0,00	0,00	149 999,97	149 999,97	0,00	149 999,97	149 999,97
6045	Achats études et prestations de services	160 000,00	0,00		149 999,97	149 999,97	0,00	149 999,97	149 999,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		160 000,00	0,00	0,00	149 999,97	149 999,97	0,00	149 999,97	149 999,97
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		160 000,00	0,00	0,00	149 999,97	149 999,97	0,00	149 999,97	149 999,97
023	Virement à la section d'investissement	0,13			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	11 100,77			43 639,96	43 639,96		43 639,96	43 639,96
7133	Variat° en-cours de production biens	11 100,77			43 639,96	43 639,96		43 639,96	43 639,96

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 100,90			43 639,96	43 639,96		43 639,96	43 639,96

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		171 100,77	0,00	193 639,96	193 639,96	193 639,96
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	171 100,77		193 639,96	193 639,96	193 639,96
7133	Variat° en-cours de production biens	171 100,77		193 639,96	193 639,96	193 639,96
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		171 100,77		193 639,96	193 639,96	193 639,96

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE



- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****IV****A1**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	193 639,96	0,00	0,00		193 639,96
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	193 639,96	0,00	0,00		193 639,96
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
 Reçu en préfecture le 26/02/2026
 Publié le 18/02/2026
 ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.901****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	193 639,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	193 639,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 639,96
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 639,96

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****IV****A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	149 999,97	0,00	0,00		149 999,97
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	149 999,97	0,00	0,00		149 999,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.931****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					63 Actions sectorielles			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres							
	DEPENSES	0,00	149 999,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	149 999,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 999,97
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 999,97
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00			
Taux variable simple (total)					0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00			
Total					0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****B2****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

SCLD

de Laverrière

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

Berser
Levrault

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****B5****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****B6****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.1****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.4****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.5****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.7****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.8****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.9****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****B8****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i
+ j + k + l)**

0,00

0,00

0,00

0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****B11.1****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****B11.3****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-43 639,96	-43 639,96
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-43 639,96	-43 639,96

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-43 639,96	-43 639,96
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-43 639,96	-43 639,96

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1
--	-----------

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00



Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

CCBPD - ZA DE LA BABETTE LES CHERES - BP - 2026

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTES :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026

Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),

A Anse, le 18/02/2026

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	
BAY Pascale	
BAZIN Michèle	
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas	
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier	
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESSE Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

DUPERRIER Thomas	
FADY Jean-François	
FAYE Nathalie	
FELIX Séverine	
FELIX Xavier	
FOUILLET Bruno	
GALLET Christian	
GASQUET Jean-Paul	
GAUTHIER GUDIN Régine	
GUTTY Raphaël	
HERAUD Nathalie	
HYVERNAT Jean-Paul	
JOVILLARD Sylvie	
LAFOND Jean-Luc	
LE CALVÉ Jean-Philippe	
LEBRUN Pascal	
LECCIA Olivier	
LEGLISE Gaëlle	
LEROY Bertrand	
MINGEARD Jean Louis	
MOINE Catherine	
NEYRA Marc	
OBERGER Geneviève	
PADILLA Thierry	
PAQUET Marie-Claire	
PARIOST Jacques	
PEIGNÉ Claire	
PERRIER Annick	
PERRIER Hervé	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/02/2026, et de la publication le 24/03/2025

A Anse, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026032-DE

Bersier
Levrault

Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées

BUDGET PRIMITIF 2026

Rapport de présentation





Table des matières

I.	Préambule.....	3
II.	Présentation consolidée.....	5
	a. Section de fonctionnement.....	5
	b. Section d'investissement.....	6
	c. Principaux ratios financiers.....	6
III.	Budget principal.....	8
	a. Section de fonctionnement.....	8
	En recettes.....	8
	En dépenses.....	13
	b. Section d'investissement.....	19
	Investissements programmés.....	19
	Remboursement de la dette.....	19
	Modalités de financement.....	20
	Création et mise à jour des autorisations de programme.....	20
	Opérations pour compte de tiers.....	21
	c. Présentation synthétique par politique publique.....	22
	Administration & instances.....	22
	Agriculture, biodiversité & forêt.....	23
	Déchets (hors budget annexe).....	24
	Développement économique.....	24
	Domaine des communes.....	25
	Enfance-jeunesse.....	26
	Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture.....	26
	Equipements sportifs d'intérêt communautaire.....	27
	Gens du voyage.....	28
	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).....	28
	Habitat & urbanisme.....	28
	Mobilité.....	29
	Petite enfance.....	30
	Transition écologique.....	31
	Tourisme.....	31



Social & jeunesse	32
Voirie d'intérêt communautaire	32
d. Synthèse budgétaire.....	34
IV. Budget annexe déchets.....	36
a. Section de fonctionnement.....	36
En recettes	36
En dépenses.....	39
b. Section d'investissement.....	43
c. Synthèse budgétaire.....	45
V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière	46
a. Section de fonctionnement.....	46
En recettes	46
En dépenses.....	46
b. Section d'investissement.....	46
c. Synthèse budgétaire.....	47
VI. Budgets annexes de stock	49
a. Zone d'activités La Babette à Les Chères	49
b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées	50
c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé	51





I. Préambule

La séquence budgétaire qui s'ouvre doit être guidée par des principes intangibles :

Principes	Définition
Annualité	Le budget est voté pour une année civile, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. Les crédits ni engagés ni consommés en fin d'exercice sont annulés.
Unité	Le budget, document unique, recense l'ensemble des recettes et des dépenses de la CCBPD.
Sincérité	Le budget doit être élaboré sans omission, majoration ou minoration de recettes comme de dépenses.
Universalité	Le budget présente les recettes et les dépenses de façon distincte sans compensation ni contraction ni affectation entre elles garantissant la transparence de l'information financière.
Spécialité	Le budget est établi en qualifiant précisément la destination des dépenses. Le budget est présenté selon la nomenclature comptable applicable, par chapitre (ou opération d'équipement) et par article.
Equilibres	<p>Équilibre strict du budget primitif : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses, au global et au niveau de chaque section.</p> <p>Équilibre réel du budget primitif : le remboursement du capital de la dette dû au titre de l'exercice concerné doit être couvert par des ressources propres et ne peut, en aucun cas, être financé par un nouvel emprunt.</p> <p>Interdiction de déficit du compte administratif : le résultat déficitaire doit alors s'apprécier, tous budgets et toutes sections confondus, restes à réaliser inclus, dans la limite de 5% des recettes réelles de fonctionnement.</p>

Le budget primitif s'inscrira évidemment dans le respect de l'ensemble de ces principes et sera, par ailleurs, guidé par les orientations développées ci-après.

En 2026, l'organisation budgétaire de la CCBPD sera composée de :

- 3 budgets à caractère administratif,
- 3 budgets de stock pour la gestion des opérations d'aménagement et de commercialisation de zones d'activités.

	Budgets à caractère administratif (TTC et/ou HT)	Budgets de stock (HT)
Caractéristiques	<p>Ces budgets, dont le budget principal, portent les services à caractère administratif (SPA). Ils sont financés par la fiscalité prélevée sur le territoire et les dotations de l'Etat et d'autres recettes (tarif, location).</p> <p>En 2025, le service de gestion des déchets est isolé au sein d'un budget annexe propre.</p>	<p>Ces budgets ont vocation à porter des opérations d'acquisition foncière, de viabilisation puis de commercialisation.</p> <p>Ils doivent permettre d'isoler le coût de chaque opération permettant ainsi de calibrer un prix de vente et d'établir bilan financier propre à l'opération.</p>





		Ces budgets sont clôturés dès lors que l'ensemble des terrains est commercialisé. Les prix de vente sont évalués afin de permettre un équilibre minimum de l'opération d'aménagement.
Budgets concernés	Principal (TTC) Déchets (TTC) Hôtel d'entreprises la Buissonnière (HT)	La Babette (Les Chères) Champ de Cruy (Porte des Pierres Dorées) Le Maupas (Theizé) (HT)



II. Présentation consolidée

Hors budgets annexes de zones, les budgets primitifs 2026 de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) présentent les volumes suivants :

- 35 334 k€ en section de fonctionnement,
- 26 818 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
011 - Charges à caractère général	10 000k€	9 272k€	93%	10 876k€	9%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 647k€	7 490k€	98%	7 962k€	4%
014 - Atténuations de produits	5 373k€	5 372k€	100%	5 393k€	0%
65 - Autres charges de gestion courante	4 196k€	4 162k€	99%	3 294k€	-21%
66 - Charges financières	403k€	403k€	100%	457k€	13%
67 - Charges spécifiques	6k€	3k€	50%	1k€	-83%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	143k€	135k€	94%	10k€	-93%
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	27 768k€	26 837k€	97%	27 994k€	1%
023 - Virement à la section d'investissement	9 670k€			5 940k€	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	11 395k€	1 248k€		7 340k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0k€	0k€		0k€	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	39 163k€	28 085k€		35 334k€	
013 - Atténuations de charges	139k€	275k€	198%	110k€	-21%
70 - Produits des services et du domaine	2 644k€	2 692k€	102%	2 930k€	11%
73 - Impôts et taxes	7 419k€	7 449k€	100%	7 387k€	0%
731 - Fiscalité locale	11 591k€	11 917k€	103%	11 757k€	1%
74 - Dotations et participations	6 298k€	6 551k€	104%	6 549k€	4%
75 - Autres produits de gestion courante	2 399k€	2 491k€	104%	1 655k€	-31%
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	30 490k€	31 375k€	103%	30 390k€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	213k€	185k€		220k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	8 461k€	8 461k€		4 724k€	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	39 163k€	40 021k€		35 334k€	

Au sein de la section de fonctionnement, les volumes se répartissent entre :

- Le budget principal : 77%,
- Le budget annexe déchets : 22%,
- Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière : 1%.



b. Section d'investissement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 230k€	1 185k€	96%	3 316k€	170%
20 - Immobilisations incorporelles	1 335k€	403k€	30%	280k€	-79%
204 - Subventions d'équipement versées	429k€	245k€	57%	320k€	-25%
21 - Immobilisations corporelles	2 068k€	1 164k€	56%	2 871k€	39%
23 - Immobilisations en cours	17 210k€	14 886k€	86%	6 561k€	-62%
27 - Autres immobilisations financières	30k€	30k€	100%	0k€	-100%
4581 - Opérations sous mandat	886k€	489k€	55%	464k€	-48%
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	23 188k€	18 403k€	79%	13 812k€	-40%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 033k€	511k€		820k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 988k€	9 988k€		10 985k€	
RESTES A REALISER				1 202k€	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	34 208k€	28 902k€		26 818k€	

10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 642k€	5 386k€	95%	7 695k€	36%
13 - Subventions d'investissement	7 832k€	4 380k€	56%	556k€	-93%
16 - Emprunts et dettes assimilées	7 558k€	6 009k€	80%	5 519k€	-27%
4582 - Opérations sous mandat	827k€	563k€	68%	488k€	-41%
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	21 860k€	16 337k€	75%	14 258k€	-35%
021 - Virement de la section de fonctionnement	9 670k€			5 940k€	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	12 215k€	1 575k€		7 940k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	133k€	133k€		128k€	
RESTES A REALISER				4 492k€	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	34 208k€	18 045k€		26 818k€	

c. Principaux ratios financiers

Les ratios financiers des budgets présentent des disparités, le budget annexe déchets étant en épargne négative (déficit structurel). Il est précisé que l'équilibre du budget déchets en 2026 est permis par le report de fonctionnement excédentaire.

Les ratios financiers des deux autres budgets sont corrects.

L'épargne brute consolidée (hors budgets annexes de zones) s'établit à 2 396 k€ soit un taux à 8% plombé par l'épargne négative du budget déchets.

	Recettes réelles de fonctionnement	Dépenses réelles de fonctionnement	Epargne brute	Taux d'épargne brute	Remboursement du capital de la dette	Epargne nette	Taux d'épargne nette
Budget principal	23 585k€	20 978k€	2 608k€	11%	1 261k€	1 347k€	6%
Budget annexe déchets	6 930k€	7 243k€	-313k€	-5%	0k€	-313k€	-5%
Budget annexe La Buissonnière	164k€	62k€	102k€	62%	15k€	87k€	53%
CUMUL	30 679k€	28 283k€	2 396k€	8%	1 276k€	1 120k€	4%



Au regard de l'emprunt d'équilibre prévu au budget principal (ratio hors budgets annexes de zones), la capacité de désendettement consolidée théorique serait de 7,1 années à fin 2026 pour un encours de 16 945 k€.

	<i>Capital restant dû au 31/12/2025</i>	<i>+ Emprunt nouveau 2026</i>	<i>- Emprunt remboursé 2026</i>	<i>= Capital restant dû au 31/12/2026</i>	Capacité de désendettement
Budget principal	14 609k€	5 519k€	3 261k€	16 867k€	6,5
Budget annexe déchets	0k€	0k€	0k€	0k€	0,0
Budget annexe La Buissonnière	93k€	0k€	15k€	78k€	0,8
CUMUL	14 702k€	5 519k€	3 276k€	16 945k€	7,1





III. Budget principal

Le budget principal porte la majeure partie des politiques publiques de la CCBPD (à l'exclusion des déchets isolés au sein d'un budget dédié) :

- 27 318 k€ en fonctionnement,
- 25 333 k€ en investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Fonctionnement		27 318k€	
Fiscalité	7 387k€	3 896k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	6 859k€	7 959k€	Charges de personnel
Dotations et participations	6 549k€	5 393k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	2 661k€	3 273k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	38k€	457k€	Charges financières
Atténuations de charges	90k€	0k€	Charges spécifiques
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	180k€	920k€	Amortissements
<i>Résultat reporté n-1 (anticipé)</i>	3 553k€	5 421k€	Virement à l'investissement
Investissement		25 333k€	
Virement du fonctionnement	5 421k€	1 100k€	20 - Immobilisations incorporelles
		320k€	204 - Subventions d'équipement versées
Subventions reçues	551k€	2 397k€	21 - Immobilisations corporelles
FCTVA	0k€	5 177k€	23 - Immobilisations en cours
Affectation de l'excédent de fonctionnement	7 472k€	10 778k€	<i>Déficit reporté n-1 (anticipé)</i>
Emprunt d'équilibre	5 519k€	3 261k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	920k€	180k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	500k€	500k€	Opérations patrimoniales
Opérations pour compte de tiers	458k€	434k€	Opérations pour compte de tiers
Restes à réaliser	4 492k€	1 186k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

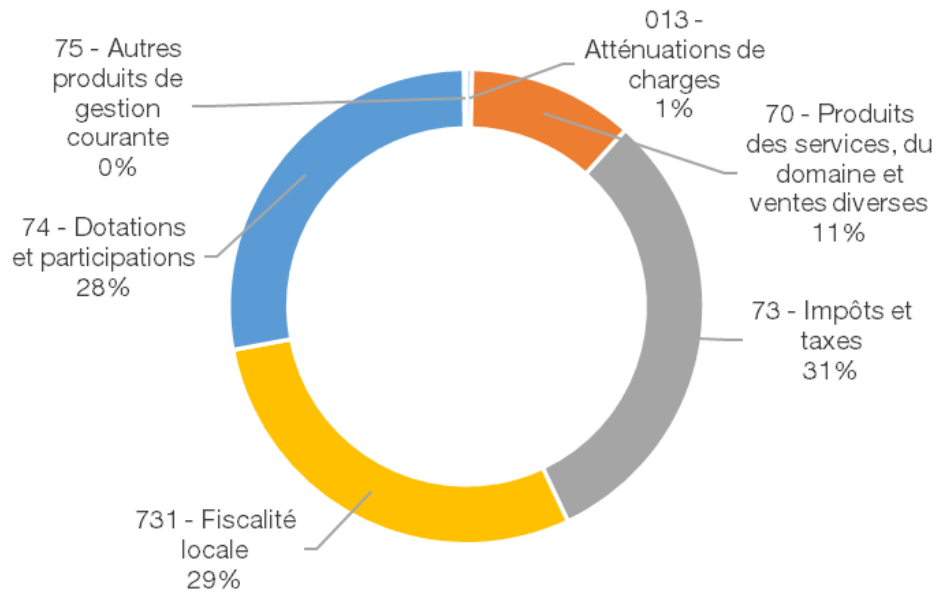
- Le budget comporte principalement des projets déjà engagés et se limite aux coûts partis, notamment en section d'investissement,
- Certaines variations en dépenses de fonctionnement sont à relativiser au regard des financements notifiés dans le cadre de plusieurs appels à projets,
- Les taux de fiscalité sont reconduits malgré la finalisation d'importants projets d'investissement avec pour certains des impacts en section de fonctionnement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :





▪ **Fiscalité**

La fiscalité représente 60% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Le budget a été élaboré sur la base d'une reconduction des taux 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,29%,
- Cotisation foncière des entreprises à 22,46%,
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 7,02%.

A titre illustratif, les taux pratiqués par les intercommunalités rhodaniennes sont les suivants (2024) :

	CFE	FB	FNB	TH
CA de l'Ouest Rhodanien	25,01	2,67	10,85	9,09
CA Vienne Condrieu	25,89	-	13,98	7,81
CA Villefranche Beaujolais Saône	22,16	1,26	9,02	8,00
CC Beaujolais Pierres Dorées	22,46	-	6,54	7,02
CC de la Vallée du Garon	23,76	1,50	7,31	6,72
CC de l'Est Lyonnais	25,00		7,09	6,84
CC des Monts du Lyonnais	27,24	1,93	9,18	9,00
CC des Vallons du Lyonnais	22,92	0,36	7,32	6,98
CC du Pays de l'Arbresle	24,96		6,94	7,03
CC du Pays de l'Ozon	27,27		7,14	6,97
CC du Pays Mornantais	26,11	3,80	12,14	12,75
CC Saône-Beaujolais	23,15	1,75	9,90	9,20
Métropole de Lyon	28,62	0,55	6,95	7,61



La taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations augmente de 10 000 euros (soit +2% par rapport à 2025) pour s'établir à 508 078 euros et permettre la couverture des contributions versées aux Syndicats (d'un montant équivalent).

Les crédits prévus au titre de la fiscalité sont conformes aux hypothèses présentées dans le cadre du débat d'orientations budgétaires.

Les attributions de compensation négatives (perçues par la CCBPD) sont stables.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
73111 - Impôts directs locaux	5 025 236,00	5 001 047,00	5 065 718,69
73113 - Taxe sur les surfaces commerciales	644 462,00	636 891,30	676 686,15
73114 - Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	305 907,00	316 778,00	308 966,07
73118 - Autres contributions directes	-	199 591,00	-
73136 - Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	498 789,00	489 967,00	508 078,00
73156 - Versement mobilité	185 000,00	212 947,30	190 000,00
73158 - Autres taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement	-	42 468,00	-
731721 - Taxe de séjour	100 000,00	135 424,08	100 000,00
731722 - Taxe additionnelle à la taxe de séjour	10 000,00	13 978,14	10 000,00
73211 - Attribution de compensation	527 634,86	527 634,86	528 334,86
73221 - FNGIR	4 435,00	4 435,00	4 400,00
7351 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales	4 441 300,00	4 465 164,00	4 402 850,00
7352 - Fraction compensatoire de la CVAE	2 445 295,00	2 451 700,00	2 451 908,00
TOTAL fiscalité (chapitres 73 et 731)	14 188 058,86	14 498 025,68	14 246 941,77

▪ Dotations et participations

Les dotations représentent 28% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Elles se composent :

- Des dotations de l'Etat (dotation d'intercommunalité et dotation de compensation) dont les montants sont conformes aux hypothèses proposées lors du débat d'orientations budgétaires: 2 356 259 euros,



- Les allocations compensatrices de fiscalité suite à la diminution de moitié des bases fiscales des entreprises industrielles : 639 365 euros,
- La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : suppression définitive,
- Du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée : perte d'éligibilité en 2026,
- Les subventions de partenaires (communes, département, région) : 71 470 euros,
- Des prestations versées par la Caisse d'allocations familiales au titre des compétences petite enfance et enfance-jeunesse : 2 904 000 euros,
- Des subventions de projets (mobilité, transition écologique, agriculture) : 371 847 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
741124 - Dotation d'intercommunalité des EPCI	958 806,00	958 806,00	958 806,00
741126 - Dotation de compensation des EPCI	1 471 003,00	1 471 003,00	1 397 452,85
744 - FCTVA	60 000,00	51 865,79	-
74718 - Autres	-	29 000,00	37 428,00
7472 - Régions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7473 - Départements	63 250,00	73 148,90	55 000,00
74748 - Autres communes	16 470,00	32 155,27	13 470,00
74751 - GFP de rattachement	-	2 000,00	-
747818 - Autres	167 945,00	181 858,30	334 419,00
747888 - Autres	2 801 788,00	2 919 238,49	3 110 338,43
748312 - D.C.R.T.P.	24 577,00	24 577,00	-
74832 - Etat - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et	730 943,00	763 362,00	639 365,00
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations TF	-	2,00	-
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations TH	-	2 920,00	-
74836 - Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	-	8 193,00	-
748388 - Autres	-	20 654,07	-
74888 - Autres	-	9 121,00	-
TOTAL dotations (chapitre 74)	6 297 782,00	6 550 904,82	6 549 279,28

■ Produits des services

Les recettes tarifaires de la CCBPD (11% des recettes réelles de fonctionnement) sont principalement composées de :

- Des recettes perçues auprès des familles usagers des services de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse : 738 900 euros pour les crèches et 1 480 500 euros pour les accueils de loisirs,



- De la refacturation de charges au budget annexe déchets : 289 000 euros,
- Des frais remboursés par des organismes tiers (Fossilea, Syndicat du Bordelan) : 52 000 euros,
- Des recettes liées aux services mutualisés (commande publique, prévention) : 53 000 euros et aux prestations (urbanisme) : 30 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7025 - Taxes d'affouage	-	56,00	-
70328 - Autres droits de stationnement et de location	3 240,00	2 847,00	6 240,00
70388 - Autres redevances et recettes diverses	-	188,75	-
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	691 000,00	743 143,25	738 900,00
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	1 519 500,00	1 479 396,95	1 480 500,00
706888 - Autres	-	5 325,00	8 800,00
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 500,00	3 070,70	2 550,00
70845 - aux communes membres du GFP	52 500,00	46 466,00	30 000,00
70848 - aux autres organismes	-	5 000,00	-
708721 - Non dotés de la personnalité morale	248 000,00	274 081,15	289 000,00
70875 - par les communes membres du GFP	46 185,00	28 132,50	53 000,00
70878 - par des tiers	55 430,00	69 946,59	52 000,00
TOTAL produits des services (chapitre 70)	2 618 355,00	2 657 653,89	2 660 990,00

▪ *Autres produits de gestion courante*

Sont comptabilisés :

- Les recettes de location du domaine : 25 000 euros,
- Les loyers du local de Légny : 9 500 euros,
- D'autres recettes de location : 3 375 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
752 - Revenus des immeubles	79 500,00	53 506,02	34 500,00
755 - Débits et pénalités perçus	-	5 949,88	-
757368 - Autres	-	1 811,25	-
75888 - Autres	3 375,00	27 761,05	3 375,00
TOTAL autres produits de gestion courante (chapitre 75)	82 875,00	89 028,20	37 875,00



- *Atténuations de charges*

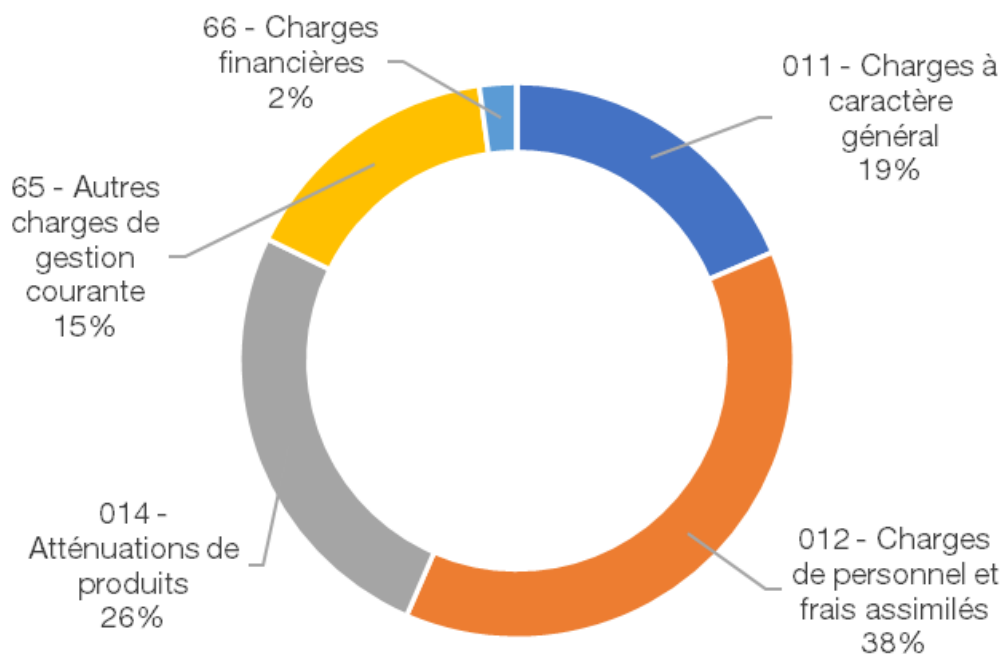
Ce poste enregistre les indemnités journalières perçues par la CCBPD dans le cadre de l'absence des agents et le remboursement de la part due par les agents aux titres des tickets restaurants. Il est évalué à 90 000 euros en 2025.

- *Reprises de subventions*

L'amortissement des subventions reçues dans le cadre de projets d'investissement est évalué à 180 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



- *Charges à caractère général*

Le chapitre 011 – charges à caractère général s'élève à 3 905 961 euros pour 2026 et sont en progression de +5,2% par rapport au budgété 2025.

Elles se répartissent comme suit par imputation comptable :



	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6042 - Achats de prestations de services (repas)	651 677,00	543 047,84	653 700,00
60611 - Eau et assainissement	40 300,00	24 871,63	30 720,00
60612 - Energie - Electricité	137 984,35	141 153,79	162 550,00
60613 - Chauffage urbain	115 625,65	114 931,83	124 000,00
60622 - Carburants	9 050,00	6 162,74	9 700,00
60623 - Alimentation	45 950,00	43 522,97	42 550,00
60628 - Autres fournitures non stockées	37 780,00	34 878,50	16 900,00
60631 - Fournitures d'entretien	22 900,00	22 007,68	21 200,00
60632 - Fournitures de petit équipement	88 970,00	96 096,22	114 300,00
60633 - Fournitures de voirie	-	6 657,44	-
60636 - Habillement et vêtements de travail	6 450,00	7 591,05	1 400,00
6064 - Fournitures administratives	14 670,00	14 774,67	15 270,00
6065 - Livres, disques, cassettes...	1 600,00	1 878,47	2 300,00
60668 - Autres produits pharmaceutiques	3 650,00	1 502,70	3 300,00
6068 - Autres matières et fournitures	-	12,30	-
611 - Contrats de prestations de services	461 264,00	382 363,63	630 001,00
61221 - Matériel roulant	8 300,00	8 203,68	7 000,00
61351 - Matériel roulant	10 200,00	-	9 600,00
61358 - Autres	49 500,00	59 429,57	42 400,00
61521 - Terrains	108 000,00	126 298,75	125 500,00
615221 - Bâtiments publics	104 087,41	94 615,92	88 700,00
615228 - Autres bâtiments	-	456,00	-
615231 - Voiries	434 307,85	398 773,57	386 860,26
615232 - Réseaux	39 392,10	26 145,66	28 000,00
61524 - Bois et forêts	19 710,00	13 237,81	19 930,00
61551 - Matériel roulant	14 500,00	7 920,60	23 500,00
61558 - Autres biens mobiliers	2 000,00	2 623,09	2 000,00
6156 - Maintenance	118 587,00	121 014,88	104 565,00
6161 - Multirisques	132 100,00	132 734,03	140 000,00
6162 - Assurance obligatoire	8 600,00	-	-
617 - Etudes et recherches	143 702,61	114 206,64	202 848,00
6182 - Documentation générale et technique	19 710,00	10 611,63	17 800,00
6183 - Frais de formation (personnel extérieur)	20 000,00	-	32 500,00
6184 - Versements aux organismes de formation	15 000,00	24 757,23	10 000,00
6185 - Frais de colloques et de séminaires	1 250,00	990,00	2 250,00
6188 - Autres frais divers	65 035,00	41 382,55	61 600,00
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	5 100,00	5 756,54	100,00
62268 - Autres honoraires, conseils	36 500,00	52 946,00	20 000,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux	-	-	15 000,00
6228 - Divers	45 000,00	27 385,00	45 000,00
6231 - Annonces et insertions	1 755,00	9 315,20	732,00
6232 - Fêtes et cérémonies	45 320,00	30 254,92	55 250,00
6233 - Foires et expositions	20 000,00	11 577,96	20 000,00
6234 - Réceptions	-	8 539,88	-
6236 - Catalogues et imprimés	27 830,00	28 562,43	45 430,00
6237 - Publications	3 000,00	2 520,00	-
6238 - Divers	23 700,00	17 904,98	6 830,00
6245 - Transports de personnes extérieures	10 000,00	9 818,20	-
6248 - Divers	44 300,00	33 836,62	43 000,00
6251 - Voyages, déplacements et missions	13 050,00	10 470,15	17 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	-	7 705,48	-
6262 - Frais de télécommunications	31 970,00	23 010,34	29 310,00
627 - Services bancaires et assimilés	5 900,00	12 018,23	6 450,00
6281 - Concours divers (cotisations)	15 000,00	20 143,11	20 700,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	257 950,00	221 256,36	295 335,00
62875 - Aux communes membres du GFP	60 985,59	43 638,69	31 200,00
6288 - Autres	111 427,00	101 125,20	112 480,00
63512 - Taxes foncières	-	7 693,00	7 500,00
6378 - Autres impôts et versements assimilés	1 400,00	1 650,00	1 700,00
TOTAL charges à caractère général (chapitre 011)	3 712 040,56	3 311 983,36	3 905 961,26

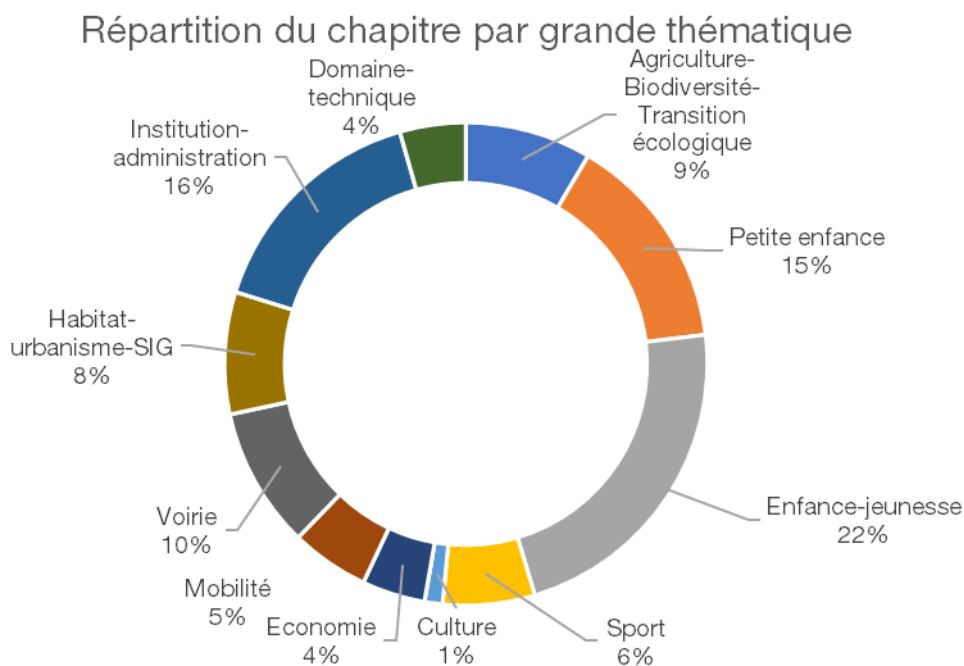




Le budgété progresse de + 193 920 euros (tenant compte des différentes variations par imputation) principalement composé de :

- Une hausse des fluides de + 32 940 euros (notamment électricité) liée à l'extension du siège (année pleine de fonctionnement) et à la prise en charge (contre refacturation) de l'électricité du musée Fossilea,
- La hausse des contrats de prestation de service (+ 168 737 euros) et études (+ 59 145 euros) du fait de la mise en place de services ponctuels bénéficiant pour certains de financement :
 - o Plusieurs actions en matière de mobilité, notamment vélo (financement partiel par l'appel à projet A VELO 3) : 102 980 euros,
 - Service de location longue durée de vélos,
 - Dispositif un jeune / un vélo,
 - Stratégie de communication vélo,
 - o Des crédits dédiés au recrutement d'apprentis via Genipluri : 60 000 euros pour 4 apprentis (dont un en informatique ayant permis de réduire les coûts d'infogérance jusqu'alors externalisés),
 - o Des études de bilan et de diagnostic : 30 100 euros,
 - Marathon de la Biodiversité,
 - Stratégie foncière.

Le détail des charges est présenté dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.



▪ *Charges de personnel*

Le chapitre 012 – charges de personnel s’élève à 7 948 943 euros en 2026. Les hypothèses retenues sont conformes à celles présentées dans le cadre du débat d’orientations budgétaires.

De budget à budget, les crédits augmentent de 322 584 euros, du fait de :

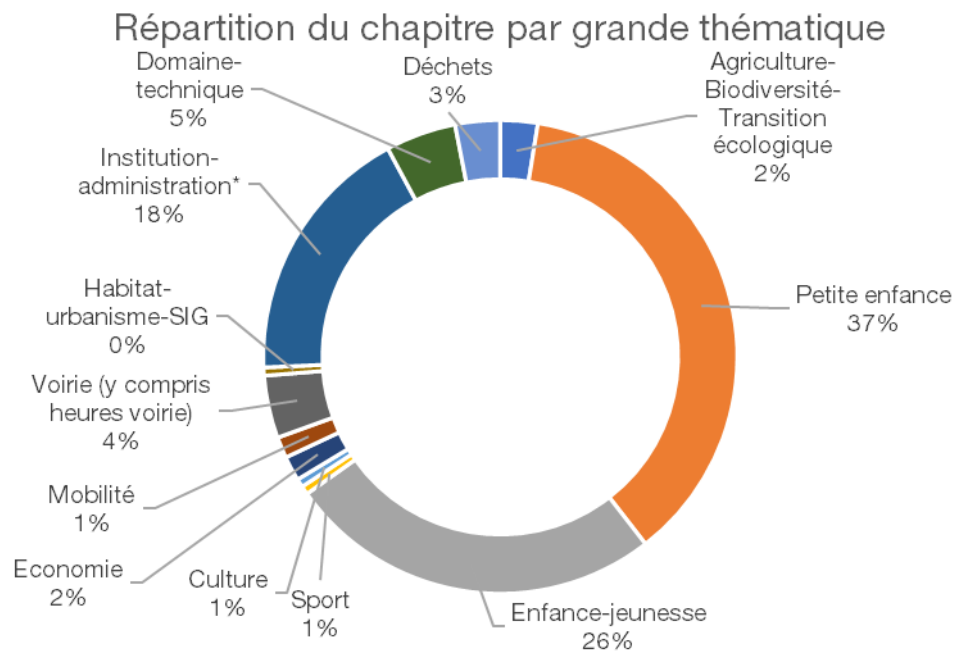
- La hausse des charges patronales CNRACL : 70 000 euros,
- L’impact du glissement vieillesse technicité (GVT) : 71 000 euros,
- L’évolution des rémunérations internes (modification du temps de travail, attribution de nouvelles bonifications indiciaires, revalorisation indemnitaire) : 52 000 euros,
- La prise en charge en année pleine de postes recrutés courant 2025 et un nouveau poste consacré au programme alimentaire territorial : 59 000 euros,
- Les remplacements programmés (longue maladie, maternité) : 35 000 euros,
- La mise en place de dispositifs sociaux (participation employeur à la couverture santé et prévoyance, forfait mobilité, etc.) : 35 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6215 - Personnel affecté par la commune du GFP	274 023,64	247 492,32	320 673,64
6218 - Autre personnel extérieur	65 800,00	57 137,80	-
6331 - Versement mobilité	33 454,00	34 652,28	39 476,00
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	20 924,00	21 338,74	21 937,00
6336 - Cotisations au CNFPT et au CDG	91 230,00	84 389,08	95 660,00
6338 - Autres impôts sur rému.	14 996,00	12 225,56	13 163,00
64111 - Rémunération principale	2 056 181,00	2 093 617,78	2 132 716,00
64112 - Supp. Fam. de traitement et résidence	70 435,00	64 174,98	65 438,00
64113 - NBI	21 806,00	22 047,48	24 514,00
64118 - Autres indemnités	442 022,00	416 967,94	483 067,00
64131 - Rémunérations	2 243 694,00	2 095 847,86	2 194 684,00
64132 - Supp. Fam. de traitement et résidence	37 550,00	35 128,56	65 548,00
64138 - Primes et autres indemnités	179 117,00	276 749,50	211 796,00
6417 - Rémunérations des apprentis	34 595,00	40 423,02	15 640,00
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	736 564,00	825 992,56	777 296,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	806 989,00	793 886,41	893 103,00
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	98 594,00	95 262,87	100 520,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	63 600,00	91 464,14	77 625,00
6456 - Versement au F.N.C. du supp. familial	219 709,00	-	228 920,00
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	12 785,00	17 129,17	17 967,00
6474 - Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	31 894,00	35 000,00
6475 - Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	13 999,00	19 100,00
6478 - Autres charges sociales diverses	60 609,00	103 540,39	110 192,00
6484 - Congé pour difficulté opérationnelle	378,00	-	-
6488 - Autres	1 302,98	-	4 907,00
TOTAL charges de personnel (chapitre 012)	7 626 358,62	7 475 361,44	7 948 942,64



En dehors des rémunérations, ce chapitre comporte l'assurance statutaire (77 625 euros) et la médecine du travail (19 100 euros).

Le chapitre est réparti comme suit par grande thématique :



*y compris charges non ventilées (assurance statutaire, médecine du travail, œuvres sociales)

▪ Atténuations de produits

Les attributions de compensation positives (versées aux communes par la CCBPD) sont stables en 2026. 20 000 euros ont été provisionnés en cas de régularisation du montant des fractions de taxe sur la valeur ajoutée perçues en 2025.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7391118 - Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes	-	8 511,00	-
739211 - Attribution de compensation	5 363 001,30	5 363 001,30	5 363 001,30
73951 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation	-	-	20 000,00
7398 - Reversements, restitutions et prélèvements divers	9 500,00	-	10 000,00
TOTAL atténuations de produits (chapitre 014)	5 372 501,30	5 371 512,30	5 393 001,30

▪ Versements aux organismes externes & Autres charges de gestion courante

Les versements aux organismes externes se composent de :

- Des compensations de délégation de service public : 1 152 470 euros,



- Des contributions aux Syndicats mixtes et établissements publics auxquels la CCBPD adhère (SYTRAL Mobilités, GEMAPI, Fossilea, Pays d'Art et d'Histoire, etc.) : 1 257 777 euros,
- Des subventions aux associations : 459 483 euros.

Ce chapitre comporte également :

- Les frais de logiciel en nuage : 125 810 euros,
- Les indemnités de fonctions des élus : 276 608 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
65311 - Indemnités de fonction	194 443,20	224 044,84	204 443,20
65312 - Frais de mission et de déplacement	2 000,00	-	2 000,00
65313 - Cotisations de retraite	34 582,29	14 087,34	69 164,59
65314 - Cotisations de sécurité sociale	34 582,30	32 929,55	
65315 - Formation	1 000,00	-	1 000,00
653172 - Cotisations au fonds fin de mandat	-	837,89	
6541 - Créances admises en non-valeur	1 000,00	-	
65568 - Autres contributions	1 332 787,00	1 351 575,80	1 242 776,00
6568 - Autres participations	13 000,00	12 750,00	1 000,00
657358 - Autres groupements	56 532,00	36 858,50	14 000,00
65736211 - Non dotés de la personnalité morale	679 000,00	679 000,00	-
65743 - Fermiers et concessionnaires	1 153 700,00	1 130 065,11	1 152 470,00
65748 - Autres personnes de droit privé	537 258,25	529 010,17	459 483,25
65811 - Droits d'utilisation informatique en nuage	118 404,00	121 325,30	125 810,00
65818 - Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6585 - Intérêts moratoires	26 500,00	14 865,47	
65883 - Déficit sur opérations de gestion	-	235,00	
65888 - Autres	-	4 199,71	
TOTAL autres charges de gestion courante (chapitre 65)	4 185 789,04	4 152 784,68	3 273 147,04

▪ Charges financières

Les intérêts de la dette sont valorisés à hauteur de 456 517 euros intégrant l'ensemble des prêts souscrits courant 2024 et 2025, y compris le prêt relais dont le remboursement interviendra nécessairement en 2026 (représentant 52 000 euros de frais financiers sans remboursement anticipé).

15 000 euros ont également été prévus concernant les frais de la ligne de trésorerie.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	382 584,99	393 435,12	440 600,00
66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	-	(5 296,66)	-
6615 - Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	5 050,00	13 254,27	15 000,00
6618 - Intérêts des autres dettes	15 000,00	-	917,00
6688 - Autres	-	1 211,03	-
TOTAL charges financières (chapitre 66)	402 634,99	402 603,76	456 517,00



▪ *Provisions et amortissements*

L'amortissement des biens de la CCBPD est évalué à 920 000 euros pour 2026.

Aucune provision pour risque n'a été identifiée à ce stade.

b. Section d'investissement

Investissements programmés

Les dépenses d'équipement du budget principal pour 2026 s'élèvent à 8 994 974 euros. Ce volume est réparti :

- Au sein d'opérations d'équipement (dont certaines sont gérées de façon pluriannuelle en APCP) : 8 558 704 euros,
- Au sein des chapitres budgétaires : 435 270 euros.

	Budgété 26
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - Travaux de voirie	3 854 146,91
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	-
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL par opération d'équipement	8 558 704,07

Les investissements détaillés sont présentés dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.

Remboursement de la dette

Le capital remboursé au titre de l'année 2026 s'élève à 3 261 000 euros, dont 2 000 000 euros au titre du prêt relais à rembourser avant fin novembre 2026.



Modalités de financement

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement du budget principal repose sur :

- Des mouvements théoriques :
 - o Le virement de la section de fonctionnement à l'investissement : 5 420 709 euros,
 - o Les dotations aux amortissements : 920 000 euros,
- Des financements réels :
 - o Des subventions d'investissement nouvelles concernant la crèche de Chessy-les-Mines (demande auprès de la Caisse d'allocations familiales) : 260 000 euros et des subventions liées au dispositif A VELO 3 : 17 500 euros,
 - o Des participations au titre de la voirie : 266 667 euros liés à la convention avec SYTRAL Mobilités,
- Aucune recette n'est valorisée au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,
- L'emprunt d'équilibre évalué à 5 518 811 euros.

Création et mise à jour des autorisations de programme

Les autorisations de programme sont mises à jour :

- Bordelan (opération 52) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et le CP 2026 et l'AP sont augmentés de + 50 000 euros,
- Crèche de Anse 2 (opération 53) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 6 974,37 euros,
- Réhabilitation et extension de l'Espace Pierres Folles (opération 55) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 435 468,87 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Réhabilitation gymnase Chazay (opération 56) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 42 102,44 euros,
- Agrandissement du siège (opération 57) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 336 642,79 euros et de 40 000,00 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,
- Voirie 2022-2025 (opération 35) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 3 854 146,91 euros correspondant au solde de l'AP votée pour la période 2022-2025. Le montant inscrit pour 2026 correspond donc au solde de l'AP sans intégration à ce stade d'une nouvelle enveloppe,
- Amélioration technique de la piscine (opération 58) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 450 852,20 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Crèche de Chessy (opération 59) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 500 000 euros et de 2 792 968 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,



- Rénovation énergétique des bâtiments (opération 64) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 453 000 euros et de 636 692 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé.

AP N°	INTITULE OPERATION	CP antérieurs à 2024	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	TOTAL AP
7	52 - Bordelan	1 500 000,00	200 000,00	100 000,00	50 000,00		1 850 000,00
8	53 - Crèche Anse 2	2 338 928,43	394 907,67	24 189,53	clôture		2 758 025,63
9	54 - Crèche Chazay 2	192 082,99	1 368 986,98	1 033 786,73	205 143,30		2 800 000,00
10	55- Réhabilitation extension EPF	3 830 816,12	5 372 951,43	2 640 763,58	435 468,87		12 280 000,00
11	56 - Réhabilitation gymnase Chazay	391 668,39	1 653 008,97	77 897,56	clôture		2 122 574,92
12	57 - Agrandissement du siège	192 213,09	2 966 987,61	1 994 922,60	336 642,79	39 999,91	5 530 766,00
13	35- Voirie 2022-2025	7 378 895,37	2 723 949,20	4 697 000,96	3 854 146,91		18 653 992,44
14	58 - Amélioration technique de la piscine	51 277,38	750 284,16	3 360 440,80	450 852,20		4 612 854,54
15	59 - Crèche Chessy (à 54 places)	5 760,00	4 272,49	27 000,00	500 000,00	2 792 967,51	3 330 000,00
16	64 - Rénovation énergétique des bâtiments	0,00		20 308,00	453 000,00	636 692,00	1 110 000,00
	TOTAL ANNUEL	15 881 641,77	15 435 348,51	13 976 309,76	6 285 254,07	3 469 659,42	55 048 213,53

Opérations pour compte de tiers

Les opérations pour compte de tiers sont portées par la CCBPD pour le compte de tiers en matière de voirie (vis-à-vis des communes uniquement) et en matière de transition écologique (portage du marathon de la biodiversité et des conventions liées au fonds Chêne).

Ces opérations sont neutres budgétaires pour la CCBPD qui se fait rembourser à l'euro l'euro les dépenses engagées.

Ces opérations comptabilisent un montant de 463 595 euros en dépenses pour 2026 et de 487 923 euros en recettes (le décalage est lié au délai entre le décaissement de la dépense et l'encaissement de la recette).



c. Présentation synthétique par politique publique

La présentation synthétique par politique publique fait état des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement affectées directement à la politique publique donnée.

Un solde entre recettes et dépenses est établi pour chacune et est financé par les recettes non affectées de la CCBPD (fiscalité, dotations de l'Etat notamment).

Flux réels 2026 - section de fonctionnement

	Recettes affectées	Dépenses affectées*	Solde (R - D)	Recettes non affectées
Administration & instances	155k€	3 249k€	-3 094k€	15 876k€
Agriculture & biodiversité	48k€	238k€	-190k€	
Déchets (hors budget annexe)	289k€	243k€	46k€	
Développement économique	15k€	402k€	-388k€	
Domaine des communes	25k€	158k€	-133k€	
Enfance-jeunesse	2 306k€	2 936k€	-630k€	
Equipements culturels	50k€	608k€	-558k€	
Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	55k€	941k€	-886k€	
Gens du voyage	6k€	82k€	-76k€	
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	508k€	508k€	0k€	
Habitat-urbanisme	213k€	403k€	-190k€	
Mobilité	319k€	429k€	-110k€	
Petite enfance	2 920k€	4 051k€	-1 131k€	
Social	0k€	29k€	-29k€	
Tourisme	110k€	276k€	-166k€	
Transition écologique	132k€	308k€	-176k€	
Voirie	0k€	723k€	-723k€	
Attributions de compensation	528k€	5 363k€	-4 835k€	
		Epargne brute	2 608k€	

Administration & instances

En dépenses, ce poste englobe les charges de l'administration support (services administratifs et institutionnels et techniques), les frais de représentation de l'institution (événements officiels, communication), les frais support (assurances, véhicules de service, gestion



informatique, affranchissement, gestion des instances) et les charges liées au siège de la CCBPD.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêts de la dette notamment liés au siège) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux services mutualisés de la commande publique et de la prévention ainsi qu'aux remboursements liés aux charges de personnel.

Administration & instances	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	155k€
Dépenses réelles de fonctionnement	3 249k€
Solde (R - D)	-3 094k€

En investissement, sont programmés :

- Extension du siège : 326 643 euros pour la finalisation des travaux (solde de marché, levé de réserves),
- Refonte du site internet : 60 000 euros,
- Mise en place du nouveau logiciel dédié au système d'information géographique : 60 000 euros,
- Enveloppe pour des réparations et entretiens sur le siège (ancienne partie) : 51 500 euros,
- Acquisition de logiciels métiers : 40 000 euros,
- Renouvellement du matériel informatique : 21 900 euros,
- Enveloppe pour du mobilier ergonomique sur prescription de la médecine du travail : 3 000 euros.

Agriculture, biodiversité & forêt

Les dépenses comportent :

- Plusieurs actions de lutte contre les nuisibles (frelon asiatique, moustique tigre) : 30 000 euros,
- Les frais d'entretien de la forêt de la Flachère (convention avec l'office national des forêts, entretien des sanitaires, etc.) : 34 940 euros,
- Le dispositif paragrêle : 19 500 euros,
- L'élaboration du plan alimentaire territorial : 25 000 euros,
- Le bilan du marathon de la biodiversité : 10 000 euros,
- Des subventions à des organismes externes (dont Semons l'avenir pour 4 000 euros) : 18 000 euros,
- L'organisation d'événements (Vis ma vie entre autres) : 7 700 euros,
- Des subventions à des associations : 1 500 euros,
- Le soutien aux filières agricoles du Beaujolais : 11 000 euros,
- Des frais d'études (SAFER, CCA) : 10 000 euros,





- Les charges de personnel affectées, la convention de veille foncière avec la SAFER et d'autres frais support.

En 2026, des financements sont prévus pour le programme alimentaire territorial (37 428 euros) et le bilan du marathon de la biodiversité (8 000 euros).

Agriculture & biodiversité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	48k€
Dépenses réelles de fonctionnement	238k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés :

- Des interventions (reprise des balisages, divers travaux de signalétique, amélioration des mares) à la forêt de la Flachère : 15 500 euros,
- La poursuite du marathon de la biodiversité : 110 775 euros en dépenses (géré en opération pour compte de tiers).

Déchets (hors budget annexe)

Les flux comptabilisés sur le budget principal au titre du service de gestion des déchets concernent principalement la masse salariale et son remboursement par le budget annexe.

Le différentiel entre recettes et dépenses s'explique par la non ventilation des charges de personnel support refacturées au budget annexe.

Déchets (hors budget annexe)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	289k€
Dépenses réelles de fonctionnement	243k€
Solde (R - D)	46k€

L'ensemble des investissements du service de gestion des déchets est porté sur le budget annexe déchets.

Développement économique

Les dépenses de fonctionnement comportent :

- Des frais d'entretien courant des zones d'activités communautaires (espaces verts, voirie, déshuileurs, etc.) : 130 200 euros,
- Des frais d'animation et d'événements : 23 000 euros,
- Des subventions à diverses entités : 93 500 euros,



- Des frais d'études : 10 000 euros,
- La contribution au Syndicat mixte du Bordelan : 9 900 euros,
- Les frais d'entretien du local économique de Légny : 1 990 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes propres en fonctionnement correspondent à la subvention régionale versée au titre du forum emploi (3 000 euros), la participation du Syndicat du Bordelan aux frais de portage et de gestion administrative, et au loyer du local de Légny (9 500 euros).

Développement économique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	15k€
Dépenses réelles de fonctionnement	402k€
Solde (R - D)	-388k€

En investissement, sont programmés :

- Les aides aux très petites entreprises : 45 000 euros,
- La subvention d'équipement au Syndicat mixte du Bordelan (AP) : 50 000 euros,
- Des installations de voirie : 20 000 euros,
- Les frais d'études relatifs à la voirie du Pontet : 10 000 euros.

Domaine des communes

Les dépenses liées au fonctionnement du domaine (hors siège administratif ici) comportent :

- Les fluides : 92 500 euros,
- Le ménage spécialisé et ponctuel : 5 000 euros,
- L'achat de petit équipement et une dotation pour réparations : 32 500 euros,
- La maintenance et les contrôles obligatoires : 20 000 euros,
- Les taxes foncières : 7 500 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes liées à la location du domaine et aux refacturations de ménage sont estimées à 25 000 euros.

Domaine des communes	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	25k€
Dépenses réelles de fonctionnement	158k€
Solde (R - D)	-133k€



En investissement, sont programmés :

- L'installation de sondes et de capteurs pour le superviseur fluides : 10 000 euros ;
- Des réparations diverses (notamment du portail) : 10 000 euros,
- Des remplacements de portes et extincteurs : 9 000 euros,
- Des acquisitions de matériel : 2 200 euros.

Enfance-jeunesse

Les dépenses de fonctionnement du service comportent :

- Les 11 accueils de loisirs gérés en régie directe : 2 744 993 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique et administratif, les achats permettant l'organisation des ateliers et des camps ou sorties, les locations de matériel et de véhicules, etc.
- Les charges de coordination de la politique publique : 142 430 euros,
- Le centre de loisirs jeunes de Cap Générations : 48 133 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 1 520 000 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 831 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Enfance-jeunesse	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 306k€
Dépenses réelles de fonctionnement	2 936k€
Solde (R - D)	-630k€

En investissement, les centres de loisirs bénéficient d'une dotation pour le renouvellement du matériel : 5 520 euros.

Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture

Les dépenses comportent :

- La participation à Fossilea : 440 000 euros,



- La contribution au titre du Géoparc versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 58 279 euros,
- Les frais d'électricité de Fossilea (remboursé par l'établissement public) : 45 000 euros,
- Les dépenses du dispositif Pays d'Art et d'Histoire : 62 125 euros,
- Le partenariat auprès du réseau des bibliothèques du territoire : 1 200 euros.

Equipements culturels	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	50k€
Dépenses réelles de fonctionnement	608k€
Solde (R - D)	-558k€

En investissement, est prévue la finalisation des travaux de l'espace Pierres Folles : 435 469 euros.

Equipements sportifs d'intérêt communautaire

Les dépenses comportent :

- La compensation versée au délégataire de la piscine Aquazergues : 630 248 euros,
- Les frais de réparation, de maintenance et de fonctionnement courant des salles de sport et de la piste d'athlétisme : 276 143 euros,
- La participation à la natation scolaire à la piscine Aquaval de Tarare (pour une partie des écoles du territoire non accueillies à Anse) : 35 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	55k€
Dépenses réelles de fonctionnement	941k€
Solde (R - D)	-886k€

En investissement, sont programmés :

- La finalisation des travaux de rénovation énergétique et de reprise des désordres de la piscine Aquazergues : 450 852 euros,
- La mise en place du contrôle d'accès des sites : 33 000 euros,
- La provision pour les systèmes de chauffage au gymnase de Chatillon d'Azergues (radiants gaz) et à celui de Chazay d'Azergues (chauffage) : 120 000 euros,
- La construction de vestiaires à la piste d'athlétisme : 70 000 euros.



Gens du voyage

Les dépenses comportent :

- Les frais d'entretien des terrains familiaux : 9 250 euros,
- Les frais d'entretien et de remise en état de l'aire de grand passage : 72 500 euros (dont 10 000 euros de gestion).

Gens du voyage	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	6k€
Dépenses réelles de fonctionnement	82k€
Solde (R - D)	-76k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Seules les contributions des syndicats mixtes et de l'établissement public de bassin versant sont comptabilisées en dépenses. La recette de taxe GEMAPI a vocation à couvrir la dépense.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	508k€
Dépenses réelles de fonctionnement	508k€
Solde (R - D)	0k€

Les investissements sont portés par les Syndicats et l'établissement public de bassin.

Habitat & urbanisme

Les dépenses comportent :

- Les dépenses liées au conseil en rénovation énergétique de l'habitat (convention ALTE et SOLIHA) : 206 880 euros, bénéficiant de subventions à hauteur de 177 919 euros,
- La contribution au titre du SCOT versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 116 558 euros,
- Les frais de gestion du système d'information géographique (SIG) : 25 000 euros,
- Le coût du service d'instruction des autorisations d'urbanisme : 54 760 euros (pour 35 000 euros de recettes).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.



Habitat-urbanisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	213k€
Dépenses réelles de fonctionnement	403k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés des mises à jour des réseaux au sein du SIG (9 000 euros) et les enveloppes d'aide à la rénovation énergétique (120 000 euros).

Mobilité

Les dépenses comportent :

- La contribution annuelle versée à SYTRAL mobilités : 109 963 euros,
- La création d'un service de location de vélo : 48 000 euros (et subventionné à hauteur de 20 000 euros) pour 5 800 euros de recettes tarifaires,
- Le fonctionnement du transport pour personnes isolées : 40 000 euros (pour 3 000 euros de recettes tarifaires),
- Les frais de fonctionnement du dispositif « En Covoit' RDV » : 32 548 euros,
- La mise en place d'un dispositif « 1 jeune / 1 vélo » : 20 000 euros (subventionné à hauteur de 10 000 euros),
- Des frais d'animation vélo et de sensibilisation et communication : 61 180 euros (subventionné à hauteur de 28 750 euros),
- Le soutien à la ligne TER Lyon-Paray-le-Monial : 3 000 euros,
- La finalisation du schéma directeur cyclable et l'encaissement d'une subvention afférente de 32 500 euros (la dépense ayant été comptabilisée en 2025).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous. Une subvention de 29 000 euros est prévue au titre du poste de chargé de mission vélo.

En recettes, en dehors des subventions présentées en amont, la quote-part de versement mobilité pour 2026 a été valorisée à hauteur de 190 000 euros.

Mobilité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	319k€
Dépenses réelles de fonctionnement	429k€
Solde (R - D)	-110k€

En investissement, sont programmés :

- La création de la voie Vélotaf n°1 à Civrieux d'Azergues : 964 800 euros,





- L'acquisition d'arceaux vélo dont une partie mise à disposition des communes : 43 750 euros, bénéficiant de 15 000 euros de subvention,
- Un dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique : 5 000 euros,
- Des achats de matériel et de signalétique : 11 000 euros.

Petite enfance

Les dépenses de fonctionnement de la petite enfance concernent :

- Les 4 crèches gérées en régie directe : 3 047 926 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des couches et produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique (livres, matériel Snoezelen) et administratif, les achats permettant l'organisation d'événements et d'ateliers (goûter de Noël, spectacles de Noël, projet jardinage) comme de sorties (petit train de Anse, ferme pédagogique, etc.).
- Les relais petite enfance intercommunaux : 218 251 euros,
- Les compensations de service public versées aux délégataires au titre des 9 crèches gérées en délégation de service public : 545 370 euros,
- Les charges de coordination de la politique publique : 239 625 euros,
 - o Il s'agit d'événements sur le territoire (journée de l'enfance, quinzaine de la parentalité), etc.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 738 900 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 2 181 545 euros.

Petite enfance	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 920k€
Dépenses réelles de fonctionnement	4 051k€
Solde (R - D)	-1 131k€

En investissement, sont programmés :

- Le démarrage des travaux de la crèche de Chessy-les-Mines : 500 000 euros,
 - o Une demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales est à réaliser, celle-ci a été valorisée à hauteur de 260 000 euros.



- La réalisation d'un bouquet de travaux de rénovation énergétique des crèches Les papillons (Anse) et La vallée des p'tits bouchons (Porte des Pierres Dorées): 453 000 euros,
- L'aménagement de la crèche de Marcilly-d'Azergues : 392 000 euros,
- Le solde des travaux de la crèche de Chazay-d'Azergues : 205 143 euros,
- Des travaux de réparation et d'amélioration : 129 700 euros,
- De l'acquisition de matériel et de mobilier : 36 150 euros.

Transition écologique

Les dépenses comportent :

- Une étude de bilan du plan climat air énergie territorial (PCAET) et d'analyse de l'adaptation de notre territoire au changement climatique: 125 000 euros bénéficiant d'une subvention de 100 000 euros,
- La mise en place du programme Territoire Engagé en Transition Ecologique (TETE) : 40 000 euros subventionné à hauteur de 28 000 euros,
- Des adhésions à des réseaux (TEPOS, AURA EE, CEREMA) et des frais d'événements : 10 450 euros,
- Des frais de communication autour du PCAET : 10 000 euros,
- Des formations d'acteurs : 2 500 euros,
- La mise en place d'une mallette pédagogique : 5 300 euros (financée à hauteur de 3 500 euros).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Transition écologique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	132k€
Dépenses réelles de fonctionnement	308k€
Solde (R - D)	-176k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Tourisme

Les dépenses comportent :

- La subvention versée à Destination Beaujolais et à la marque territoriale : 273 000 euros,
- Certains partenariats (Voie bleue et Tour du Beaujolais) : 3 500 euros.

En recettes, la taxe de séjour est comptabilisée (dont 10 000 euros reversés au département).



Tourisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	110k€
Dépenses réelles de fonctionnement	276k€
Solde (R - D)	-166k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Social & jeunesse

Les dépenses comportent :

- Des subventions principalement (Bip Bop, centre d'accueil des jeunes, espace de vie sociale et point info jeunes de Cap Générations, FAJ de la mission locale de Villefranche-sur-Saône) : 22 700 euros,
- Les aides aux RASED : 6 100 euros,
- L'adhésion à l'UNICEF : 500 euros.

Social	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	29k€
Solde (R - D)	-29k€

Aucune dépense d'investissement n'est identifiée.

Voirie d'intérêt communautaire

Le budget de fonctionnement de la voirie comptabilise :

- Les frais d'entretien en contrats de prestation de service : 368 000 euros,
- Les remboursements d'heures voirie aux communes : 244 600 euros,

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Voirie	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	723k€
Solde (R - D)	-723k€



En investissement, sont programmés :

- 3 854 147 euros correspondant au solde de l'autorisation de programme liée aux travaux de voirie entre 2022 et 2025,
- Hors autorisations de programme,
 - o 100 000 euros pour l'aménagement du giratoire Le Pressoir à Châtillon d'Azergues,
 - o La poursuite de la convention avec SYTRAL Mobilités : 320 000 euros prévus pour 266 700 euros de subventions.

Plusieurs opérations pour compte de tiers liées à des aménagements communaux sont créées :

- La Sautière à Lozanne : 20 000 euros,
- Chemin de la Croix Marval à Les Chères : 30 000 euros.



d. Synthèse budgétaire

Budget principal

**CREDITS VOTES
2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	3 905 961,26
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 948 942,64
014 - Atténuations de produits	5 393 001,30
65 - Autres charges de gestion courante	3 273 147,04
66 - Charges financières	456 517,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	20 977 569,24
023 - Virement à la section d'investissement	5 420 709,10
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	6 340 709,10
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	27 318 278,34

013 - Atténuations de charges	90 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 660 990,00
73 - Impôts et taxes	7 387 492,86
731 - Fiscalité locale	6 859 448,91
74 - Dotations et participations	6 549 279,28
75 - Autres produits de gestion courante	37 875,00
77 - Produits spécifiques	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	23 585 086,05
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	180 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 553 192,29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	27 318 278,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	3 261 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	170 500,00
204 - Subventions d'équipement versées	220 000,00
21 - Immobilisations corporelles	44 770,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
TOTAL HORS OPERATION D'EQUIPEMENT	3 696 270,00
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - AP Travaux de voirie 2022-2025	3 854 146,91
36 - Piscine	0,00
37 - Aire de grand passage	0,00
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00



53 - AP Crèche d'Anse 2	0,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
56 - AP Réhabilitation du gymnase de Chazay	0,00
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	0,00
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
63 - Voirie - Giratoire BEAULIEU	0,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	8 558 704,07
4581 - Opérations sous mandat	463 595,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	12 718 569,07
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	680 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 777 847,85
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	1 186 216,75
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	25 362 633,67

10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 471 898,14
13 - Subventions d'investissement	551 125,67
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 518 811,30
4582 - Opérations sous mandat	487 923,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	14 029 758,11
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 420 709,10
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	6 840 709,10
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	4 492 166,46
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	25 362 633,67





IV. Budget annexe déchets

Le budget annexe déchets présente un volume total de 8 529 k€ dont :

- 7 722 k€ en section de fonctionnement,
- 807 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Fonctionnement		7 722k€	7 722k€
Fiscalité	4 898k€	6 920k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	0k€	302k€	Charges de personnel
Dotations et participations	0k€	0k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	545k€	21k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	1 467k€	0k€	Charges financières
Atténuations de charges	20k€	0k€	Charges exceptionnelles
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	20k€	400k€	Amortissements
Résultat reporté n-1	772k€	79k€	Virement à l'investissement
Investissement		807k€	807k€
Virement du fonctionnement	79k€	464k€	Investissements 2026
Subventions reçues	5k€	0k€	Enveloppe gérée en AP/CP
FCTVA	0k€		
Affectation de l'excédent de fonctionnement	223k€	207k€	Déficit reporté n-1
Emprunt d'équilibre	0k€	0k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	400k€	20k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	100k€	100k€	Opérations patrimoniales
Restes à réaliser	0k€	16k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

- La mise en place du dispositif « FICHA » destiné à analyser les erreurs de tri lors des collectes de déchets sur le territoire (via une solution d'intelligence artificielle),
- L'impact du marché de collecte des déchets suite au renouvellement intervenu au 1^{er} décembre 2025,
- Les coûts de traitement progressent, notamment en lien avec la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

a. Section de fonctionnement

En recettes

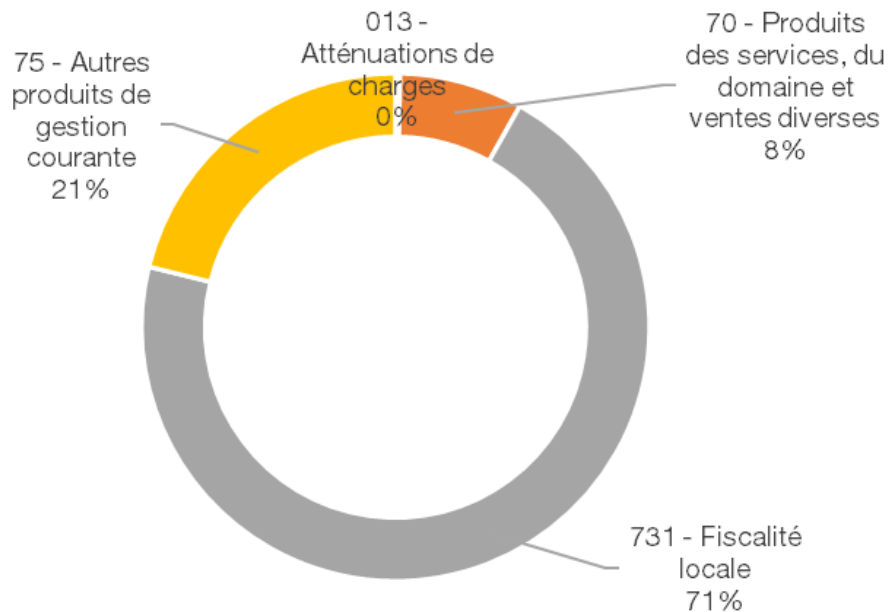
Les recettes de fonctionnement proviennent de plusieurs postes :

- Les soutiens des éco-organismes porteurs des différentes filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) ;



- Les recettes des reprises matières issues des collectes sélectives ;
- La Redevance Spéciale (RS) de deux exercices ;
- La régie de recette d'accès aux déchetteries ;
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ;
- Les reversements divers du Syndicat mixte d'élimination de Traitement et de Valorisation des Déchets Beaujolais Dombes (SYTRAIVAL).

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



▪ **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**

Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM 2025 s'élève à 4 859 015 euros.

En appliquant une revalorisation nominale des bases fiscales (+0,8%), le produit de TEOM est estimé à 4 897 990 euros en 2026 et représente 71% des recettes réelles de fonctionnement.

▪ **Redevance Spéciale (RS)**

Les recettes liées à la RS au budget 2026 comptabilisent deux années de facturation (2024 et 2025) afin de reprendre un rythme de croisière.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70612 - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	210 000,00	244 161,23	468 000,00



▪ *Recettes liées à la régie de recette déchèterie*

La régie de recettes des déchèteries comprend les recettes liées à l'accueil des artisans et entreprises en déchèteries, à la vente de cartes de déchèteries et de conteneurs à ordures ménagères.

Chaque année, environ 1 000 apports sont payants sur le réseau des 4 déchèteries de la CCBPD. Cela représente une recette estimée à 51 000 euros par an.

300 cartes de déchèterie sont vendues chaque année pour un prix unitaire de 20 euros. La recette pour l'année 2025 est estimée à 6 000 euros.

Les recettes de fonctionnement associées aux accès en déchèteries s'élèvent à 57 000 euros.

A cela, s'ajoute la recette de fonctionnement au titre de l'accueil des résidents de la commune de Jarnioux (par convention avec la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône), soit 20 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70613 - Abonnement ou redevance pour enlèvement des déchets industriels et commerciaux	56 000,00	62 580,00	57 000,00
7088 - Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes d'ouvrages...)	20 000,00	-	20 000,00

▪ *Soutiens reversés par les éco-organismes & reprises de matières*

Pour 2026, les soutiens des éco-organismes ont été valorisés à :

- 990 000 euros au titre des versements CITEO pour les emballages ménagers,
- 73 000 euros pour les filières du mobilier, des matériaux de construction et équipements électriques (Ecomobilier, Valobat, Ecosystem).

Les reprises de matière suivent les cours de rachat et entraînent une forte fluctuation des recettes liées aux reprises de matériaux.

Les recettes suivantes ont été valorisées :

- Emballages : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 50 000 euros,
- Cartons : 63 000 euros,
- Verre : 33 000 euros,
- Ferraille : 43 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
75888 - Autres	1 487 000,00	1 578 349,18	1 467 000,00



- *Reversements divers du SYTRAIVAL*

La CCBPD bénéficie de plusieurs reversements liés à la péréquation du transport des déchets verts ainsi qu'à la contribution au fonctionnement des quais de transfert.

Les recettes associées aux reversements divers du SYTRAIVAL s'élèvent à 78 000 euros.

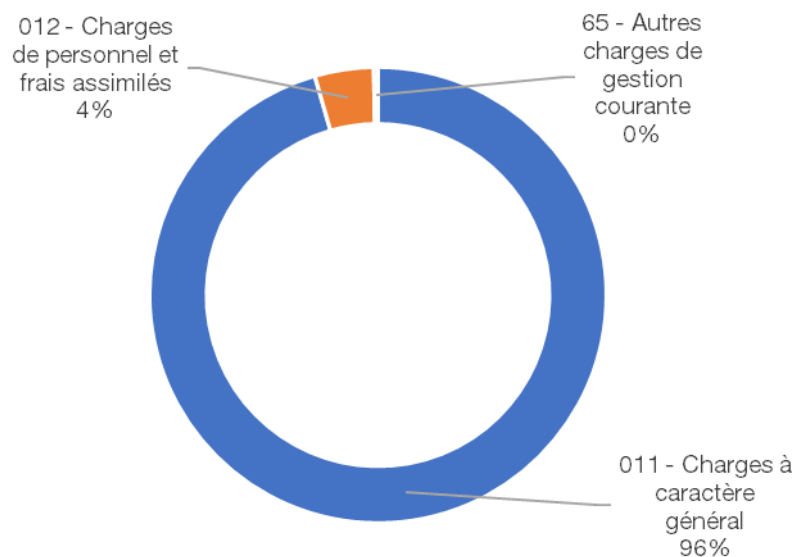
- *Autres recettes*

Les recettes de la section de fonctionnement concernent :

- Les atténuations de charges : 20 000 euros,
- Les reprises de subventions (opérations d'ordre) : 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



- *Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des Emballages Légers en porte à porte*

Le marché de collecte en porte à porte a été renouvelé au 1^{er} décembre 2025.

- Le budget alloué à la collecte des OMR s'élève à 1 810 000 euros,
- Le budget alloué à la collecte des emballages légers s'élève à 802 000 euros.

Dans le cadre du nouveau marché, un dispositif d'intelligence artificielle a été sollicité afin de pouvoir analyser les déchets collectés et identifier les erreurs de tri (dispositif FICHA). Ce dispositif représente un montant de 198 000 euros au budget 2026.



▪ *Collecte sélective en apport volontaire (PAV)*

Le SYTRIVAL porte pour le compte de la CCBPD la collecte en apport volontaire du papier et du verre ménager. Ces lignes incluent le coût de la collecte et du traitement. Le budget a été évalué comme suit :

- Verre : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 53 000 euros,

Une collecte spécifique des papiers produits par les administrations et les groupes scolaires complète la collecte des JRM en PAV et représente 20 000 euros en 2026.

Sont prévus 1 500 euros pour la réparation et le démantèlement de bornes et 6 000 euros pour leur éventuel déplacement.

▪ *Traitement des déchets collectés en porte à porte (PAP)*

Le prix de traitement des OMR sur l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Villefranche-sur-Saône est de 104 €HT en 2025 (contre 101 euros HT en 2024). Ce tarif serait porté à 105 euros HT en 2026. La TGAP va augmenter de 1€/t passant de 15 à 16 euros par tonne incinérée en 2026 (elle était de 14 euros en 2024).

Dès lors le prix de traitement par incinération des OMR s'élèverait à 121 euros par tonne (TGAP incluse) hors taxe.

Le budget alloué au traitement des OMR s'élève à 1 300 000 euros.

Concernant le prix de traitement des emballages légers sur le centre de tri de Saint-Fons, le coût pris en compte pour 2026 s'élève à 294 euros par tonne hors taxe (contre 290 euros en 2025 et 257 euros en 2024).

Le budget alloué au traitement des emballages légers s'élève à 731 000 euros.

Enfin, le taux de refus de tri est de 78 600 euros au budget 2026 (en légère baisse mais reste élevé).

▪ *Gestion de la Redevance Spéciale Obligatoire*

La CCBPD s'est équipé du logiciel Ecocito de gestion de la redevance spéciale (RS). Les charges de fonctionnement liées à l'hébergement des données, ainsi qu'à la location et à la maintenance du support utilisateur s'élèvent à 8 700 euros en 2026.

▪ *Exploitation des déchèteries*

Le contrat d'exploitation des déchèteries de la CCBPD renouvelé depuis le 1^{er} février 2023 est organisé en différents lots :



- Exploitation des hauts de quais et des bas de quais des déchèteries de la CCBPD ;
- Reprise ferraille ;
- Collecte et du traitement des DDS ;
- Traitement du bois B.

Par ailleurs, selon la même logique de suivi des coûts, la CCBPD a souhaité passer d'une tarification forfaitaire à une tarification à la tonne de déchets transportés et à la tonne de déchets traités.

Le budget 2026 d'exploitation des déchèteries de la CCBPD s'élève à 835 000 euros.

S'ajoutent quelques frais relatifs à la déchetterie de Theizé (en régie) au titre des fluides, de l'entretien d'espaces verts, de réparation de dommages, équipements de protection, etc. à hauteur de 25 300 euros.

6 000 euros sont alloués au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le marché d'exploitation des déchetteries arrivant à son terme en février 2027, une assistance à maîtrise d'ouvrage sera sollicitée pour accompagner la CC à la définition du besoin et à la passation. Le budget est de 20 000 euros.

▪ *Collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) de déchèterie*

Cette prestation comprend la collecte et le traitement des DDS qui n'entrent pas dans le périmètre de l'Eco-organisme EcoDDS avec lequel la CCBPD a conventionné en août 2022.

En raison de la forte production d'emballages souillés, le budget doit être réévalué notamment pour intégrer des collectes supplémentaires sur les déchèteries de Chazay d'Azergues et de Theizé.

En 2026, le budget alloué est de 131 000 euros.

▪ *Reprise du bois B de déchèteries*

Le bois B de déchèterie est déferrailé, broyé et criblé pour être valorisé énergétiquement ou sous forme de panneaux de particules.

Le budget alloué à cette prestation s'élève à 110 000 euros.

▪ *Traitement des déchets collectés en déchèterie*

Concernant les déchets issus des déchèteries dont le traitement est porté par le SYTRIVAL une augmentation de 3,5% est appliquée aux tarifs 2025 (déchets verts, gravats, déchets non recyclables). Le budget associé est de 539 000 euros.



Chaque année, une benne de pneus non conformes aux prescriptions de l'éco-organisme Aliapur doit être traitée sur le centre TFM pneus. Par ailleurs, d'autres déchets divers peuvent occasionnellement être traités et collectés hors marché (fibre de verre, béton cellulaire, etc.).

A cet effet, une ligne pour la collecte et le traitement de déchets divers est inscrite à hauteur de 2 000 euros.

▪ *Gestion des biodéchets*

Le déploiement des composteurs étant largement avancé, les crédits prévus à cet effet concernent principalement :

- L'entretien des sites de compostage partagé : 30 000 euros,
- Une subvention à ABC21 : 1 500 euros,
- La signalétique et d'éventuels déplacements de site : 3 800 euros.

▪ *Actions concourant au réemploi et à l'amélioration des performances de tri des déchets*

Les enjeux liés à la gestion des déchets ménagers sont multiples. Ils portent sur la prévention « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », sur le remploi et sur le tri à la source pour permettre un traitement adapté par valorisation matière ou énergétique.

La CCBPD prévoit donc un certain nombre d'actions pour 2026 (dont des renouvellements d'actions) qui doivent permettre d'améliorer l'information et la sensibilisation des administrés ainsi que l'adaptation du service aux objectifs de performances à atteindre.

- Animations de sensibilisation au tri des emballages ménagers auprès des établissements scolaires 6 000 euros pour un équivalent de 100 à 150 animations par an,
- Caractérisation des bennes DNR pour améliorer le tri des apports en déchèteries : 18 000 euros,
- Location des bennes de collecte des pneumatiques selon le référentiel Aliapur : 2 400 euros.

▪ *Gestion des contenants de pré-collecte*

Une enveloppe de 4 000 euros est consacrée à l'achat de pièces détachées pour la maintenance du parc de conteneurs à ordures ménagères.

▪ *Collecte et traitement de fibrociment composé d'amiante lié*

2 campagnes de collecte de l'amiante lié sont prévues par an en général. Le budget alloué à cette prestation s'élève à 22 000 euros.



▪ *Charges de personnel*

Les charges de personnel affectées au service de gestion des déchets feront l'objet de refacturation par le budget principal pour un montant de 258 000 euros.

Seront également refacturées les charges de personnel support (gestionnaire administrative de la direction infrastructures et ingénierie, directeur général des services techniques, services finances, ressources humaines, prévention et commande publique-juridique) pour un montant de 44 000 euros.

D'autres charges seront comptabilisées à ce poste : assurance statutaire, médecine du travail.

Le budget alloué aux charges de personnel s'élève à 302 300 euros.

▪ *Autres frais du service*

Les frais de gestion support du service s'élèvent à 21 410 euros et englobent :

- La réparation d'éventuels sinistres,
- Les frais de télécommunications,
- Des adhésions à des associations,
- Des fournitures administratives,
- Les assurances.

▪ *Amortissements*

Les dotations aux amortissements sont estimées à 400 000 euros pour 2026 du fait de l'amortissement en une année de l'achat des lots de composteurs individuels.

b. Section d'investissement

En investissement, sont programmés les projets suivants :

- Composteurs individuels : 121 000 euros,
- Travaux dans les déchetteries : 114 540 euros,
- Composteurs partagés : 23 000 euros,
- Bacs équipés de puces : 73 000 euros,
- Colonne PAV : 70 000 euros,
- Outils pédagogiques : 6 000 euros,
- Dispositif de suivi de la pré-collecte : 22 100 euros,
- Travaux de mise en conformité de déchetteries : 30 000 euros,
- Petit matériel : 3 740 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 78 529,98 euros,
- Aucun fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,



- Une subvention au titre des composteurs partagés (SYTRAIVAL) : 5 362 euros,
- L'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement : 222 676,62 euros,
- Les amortissements : 400 000 euros,
- Aucun emprunt d'équilibre.



c. Synthèse budgétaire

Budget annexe déchets

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	6 919 868,72
012 - Charges de personnel et frais assimilés	302 300,00
65 - Autres charges de gestion courante	21 290,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	7 243 458,72
023 - Virement à la section d'investissement	78 529,98
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	478 529,98
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	7 721 988,70

013 - Atténuations de charges	20 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	545 000,00
731 - Fiscalité locale	4 897 990,54
75 - Autres produits de gestion courante	1 467 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	6 929 990,54
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	771 998,16
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	7 721 988,70

SECTION D'INVESTISSEMENT

20 - Immobilisations incorporelles	22 100,00
21 - Immobilisations corporelles	441 791,80
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	463 891,80
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	120 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	207 094,53
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	15 582,09
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	806 568,42

10 - Dotations, fonds divers et réserves	222 676,62
13 - Subventions d'investissement	5 361,82
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	228 038,44
021 - Virement de la section de fonctionnement	78 529,98
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	578 529,98
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	806 568,42



V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière

Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière présente un volume total de 1 232 k€ dont :

- 582 k€ en section de fonctionnement,
- 649 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées de :

- Les loyers : 150 000 euros,
- Le remboursement des charges locatives : 13 500 euros.

Les recettes de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement de subventions d'équipement pour un montant de 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont composées de :

- Frais d'entretien du site (espaces verts, dératissage, entretien des menuiseries, curage) : 26 000 euros,
- Assurance du bien : 4 000 euros,
- Convention avec la Chambre des métiers en vue de l'extension du site : 6 000 euros,
- Frais d'avocat dans le cadre de litige : 2 000 euros,
- Taxe foncière : 12 000 euros,
- Annulation de loyers irrécouvrables : 1 000 euros,
- Intérêts de la dette et frais bancaires : 1 000 euros.

Une enveloppe pour constitution de provision est inscrite à hauteur de 10 000 euros.

Les dépenses de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement des immobilisations pour un montant de 80 000 euros.

b. Section d'investissement

Sont programmés les éléments suivants :

- Une étude préalable pour l'extension du site : 10 000 euros,
- Des plantations d'arbres : 10 000 euros,
- La mise en place de sondes d'ambiance : 20 000 euros,
- Des crédits permettant le remboursement des cautions : 40 000 euros,



- Une réserve en prévision du projet d'extension du site : 514 280 euros.

Le remboursement du capital de la dette est valorisé à hauteur de 15 000 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 440 823 euros,
- Les amortissements : 80 000 euros.

c. Synthèse budgétaire

Budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	50 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	500,00
67 - Charges spécifiques	1 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 000,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	61 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	440 822,64
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	520 822,64
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	582 322,64

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 500,00
75 - Autres produits de gestion courante	150 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	163 500,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	398 822,64
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	582 322,64

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	55 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00
21 - Immobilisations corporelles	30 000,00
23 - Immobilisations en cours	534 281,55
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	629 281,55
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	20 000,00
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + RAR)	649 281,55



10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	440 822,64
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	520 822,64
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	128 458,91
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	649 281,55



VI. Budgets annexes de stock

a. Zone d'activités La Babette à Les Chères

En 2026, le projet de création de zone d'activités 'La Babette' à Les Chères sera en phase d'études. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 194 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 194 k€ en fonctionnement,
- 237 k€ en investissement.

Budget annexe ZA La Babette

**CREDITS VOTES
2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	149 999,97
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	149 999,97
023 - Virement à la section d'investissement	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	43 639,96
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,03
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	193 639,96

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	193 639,96
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D)	193 639,96

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	193 639,96
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	43 639,96
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	237 279,92

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	193 639,96
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	193 639,96
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00



040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	43 639,96
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	237 279,92

b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées

En 2026, le projet de création de zone à Porte des Pierres Dorées se poursuit étant en phase de viabilisation. Le budget s'équilibre à ce stade avec un emprunt (type prêt relais) de 883 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 1 131 k€ en fonctionnement,
- 1 924 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Champ de Cruy

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	90 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	90 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	96 770,93
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 040 982,49
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 130 982,49

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	1 034 211,56
002 - Résultat de fonctionnement reporté	96 770,93
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 130 982,49

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56



041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 034 211,56
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	889 586,21
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 923 797,77

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	882 815,28
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	882 815,28
021 - Virement de la section de fonctionnement	96 770,93
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 040 982,49
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 923 797,77

c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé

En 2025, le projet de création de zone d'activités est en phase d'étude. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 252 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 1 140 k€ en fonctionnement,
- 1 287 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Le Maupas

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	105 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	105 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	269 365,06
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 035 300,79
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 140 300,79

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	870 935,73
002 - Résultat de fonctionnement reporté	269 365,06
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 140 300,79

SECTION D'INVESTISSEMENT



16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	870 935,73
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	415 935,73
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 286 871,46

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	251 570,67
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	251 570,67
021 - Virement de la section de fonctionnement	269 365,06
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 035 300,79
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 286 871,46



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 55

VOTES :

Pour : 55

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026


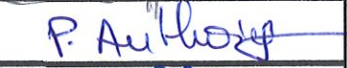


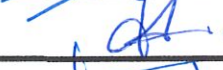









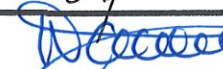

Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),

A Anse, le 18/02/2026

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	
BAY Pascale	
BAZIN Michèle Absente Raison donnée à Bruno FAUILLET	
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas Absent	
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier Absent	
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESSÉ Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	



V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

DUPERRIER Thomas	
FADY Jean-François	
FAYE Nathalie	
FELIX Séverine	
FELIX Xavier	
FOUILLET Bruno	
GALLET Christian	
GASQUET Jean-Paul	Absent donne Pouvoir à Régine GAUTHIER GUDIN
GAUTHIER GUDIN Régine	
GUTTY Raphaël	
HERAUD Nathalie	
HYVERNAT Jean-Paul	
JOVILLARD Sylvie	
LAFOND Jean-Luc	
LE CALVÉ Jean-Philippe	Absent donne Pouvoir à Solène DUCETAY
LEBRUN Pascal	
LECCIA Olivier	Absent remplacé par Jean-Paul TRIBOULET suppléant
LEGLISE Gaëlle	
LEROY Bertrand	Absent donne Pouvoir à Daniel POTERET
MINGEARD Jean Louis	
MOINE Catherine	Absente
NEYRA Marc	
OBERGER Geneviève	
PADILLA Thierry	Absent donne Pouvoir à Gaëlle LEGLISE
PAQUET Marie-Claire	Absente
PARIOST Jacques	
PEIGNÉ Claire	
PERRIER Annick	
PERRIER Hervé	



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/02/2026, et de la publication le 26/02/26

A Anse, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),

Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)

Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),

Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),

Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET ANNEXE ZA CHAMP DE CRUY A PORTE DES PIERRES DORÉES

VU

- la délibération 2026-006 du 28 janvier 2026 actant la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2026 ;
- l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- la proposition de reprise anticipée des résultats 2025,

L'approbation du budget primitif doit intervenir avant le 15 avril et dans les dix semaines qui suivent la tenue du débat sur les orientations budgétaires. Ce délai est porté au 30 avril les années de renouvellement des exécutifs communaux et communautaires.

Le budget annexe ZA Champ de Cruy présente un volume total de 2 786 k€ dont :

- 1 131 k€ en section de fonctionnement,
- 1 924 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

<i>Budget annexe ZA Champ de Cruy</i>	CREDITS VOTES 2026
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	90 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	90 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	96 770,93
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 040 982,49
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 130 982,49
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	1 034 211,56
002 - Résultat de fonctionnement reporté	96 770,93
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 130 982,49

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	
21 - Immobilisations corporelles	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 034 211,56
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	889 586,21
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 923 797,77

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	882 815,28
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	882 815,28
021 - Virement de la section de fonctionnement	96 770,93
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 040 982,49
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 923 797,77

La maquette budgétaire et une note explicative sont jointes en annexe.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2026 du budget annexe ZA Champ de Cruy tel que présenté.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE



**CCBPD
EPCI**

Numéro SIRET : 20004057400051
Poste comptable : SGC VILLEFRANCHE SUR SAONE

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget annexe : ZA CHAMP DE CRUY PDPD

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	113
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	114
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	117
B3.2 - Etalement des provisions	118
B4 - Etat des charges transférées	119
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	120
B6 - Prêts	121
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	122
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	123
B7.3 - Etat des emprunts garantis	124
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	125
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	126
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	127
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	128
B7.8 - Autres engagements donnés	129
B7.9 - Autres engagements reçus	130
B8 - Subventions versées	134
B9 - Etat du personnel	135
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	136
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	137
B11.2 - Liste des établissements publics créés	138
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	139
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	140
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	141
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	142
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	143
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	144
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	145
D3 - Décisions en matière de taux	146
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	148
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	150
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	151
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	152
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	152

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A****Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	57452

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	298.47

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1.57
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****C1**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	1 888 423,12	1 666 601,22	-570 993,38	A1	-792 815,28	
Investissement	944 211,56	716 616,87	(3) -661 991,52	A2	-889 586,21	
Fonctionnement	944 211,56	949 984,35	(4) 90 998,14	A3	96 770,93	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-792 815,28
Investissement	A2 + B2	-889 586,21
Fonctionnement	A3 + B3	96 770,93

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 034 211,56	1 923 797,77
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 889 586,21	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 923 797,77	1 923 797,77
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 130 982,49	1 034 211,56
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 96 770,93
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 130 982,49	1 130 982,49
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		3 054 780,26	3 054 780,26

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AP VOTEES****B1**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AE VOTEES****B2**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 016 616,87		1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 016 616,87		1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56

TOTAL	1 016 616,87	0,00	1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	889 586,21
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 923 797,77
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	870 993,38	0,00	882 815,28	882 815,28	882 815,28
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		870 993,38	0,00	882 815,28	882 815,28	882 815,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		870 993,38	0,00	882 815,28	882 815,28	882 815,28

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	90 998,14		96 770,93	96 770,93	96 770,93
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	716 616,87		944 211,56	944 211,56	944 211,56
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		807 615,01		1 040 982,49	1 040 982,49	1 040 982,49

TOTAL	1 678 608,39	0,00	1 923 797,77	1 923 797,77	1 923 797,77
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 923 797,77
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	6 770,93
--	-----------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	300 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		300 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		300 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	90 998,14		96 770,93	96 770,93	96 770,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	716 616,87		944 211,56	944 211,56	944 211,56
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		807 615,01		1 040 982,49	1 040 982,49	1 040 982,49

TOTAL	1 107 615,01	0,00	1 130 982,49	1 130 982,49	1 130 982,49
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 130 982,49
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 016 616,87		1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 016 616,87		1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56

TOTAL	1 016 616,87	0,00	1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	96 770,93
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 130 982,49
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 770,93
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		1 034 211,56	1 034 211,56
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	1 034 211,56	1 034 211,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	889 586,21
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 923 797,77
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	90 000,00		90 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		271 363,86	271 363,86
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		672 847,70	672 847,70
023	Virement à la section d'investissement		96 770,93	96 770,93
Dépenses de fonctionnement – Total		90 000,00	1 040 982,49	1 130 982,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 130 982,49
--	---------------------

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	882 815,28	0,00	882 815,28
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		944 211,56	944 211,56
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		96 770,93	96 770,93
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		882 815,28	1 040 982,49	1 923 797,77

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 923 797,77

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		762 847,70	762 847,70
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		271 363,86	271 363,86
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

TOTAL

Berger
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
Recettes de fonctionnement – Total	0,00	
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		96 770,93
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 130 982,49

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 016 616,87	0,00	0,00	1 034 211,56	1 034 211,56	0,00	1 034 211,56	1 034 211,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 016 616,87			1 034 211,56	1 034 211,56		1 034 211,56	1 034 211,56
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 016 616,87			1 034 211,56	1 034 211,56		1 034 211,56	1 034 211,56
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								889 586,21	

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	(RAR N-1 (Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 923 797,77

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

Berser
Levrault

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 678 608,39	0,00	1 923 797,77	1 923 797,77	1 923 797,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	870 993,38	0,00	882 815,28	882 815,28	882 815,28
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		870 993,38	0,00	882 815,28	882 815,28	882 815,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		870 993,38	0,00	882 815,28	882 815,28	882 815,28
021	Virement de la section de fonctionnement	90 998,14		96 770,93	96 770,93	96 770,93
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	716 616,87		944 211,56	944 211,56	944 211,56
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		807 615,01		1 040 982,49	1 040 982,49	1 040 982,49

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)**0,00****Affectation au compte 1068 (8)****0,00**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

Berser
Levrault

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée délibérante	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 923 797,77

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 016 616,87	0,00	0,00	1 034 211,56	1 034 211,56	0,00	1 034 211,56	1 034 211,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	(RAR N-1 Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 016 616,87			1 034 211,56	1 034 211,56		1 034 211,56	1 034 211,56
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	1 016 616,87			1 034 211,56	1 034 211,56		1 034 211,56	1 034 211,56
315	Terrains à aménager	260 320,42			271 363,86	271 363,86		271 363,86	271 363,86
3354	Etudes et prestations de services	57 043,26			62 281,26	62 281,26		62 281,26	62 281,26
3355	Travaux	695 533,19			696 846,44	696 846,44		696 846,44	696 846,44
33581	Frais accessoires	3 720,00			3 720,00	3 720,00		3 720,00	3 720,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 016 616,87			1 034 211,56	1 034 211,56		1 034 211,56	1 034 211,56

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

CCBPD - ZA CHAMP DE CRUY PDPD - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

CCBPD - ZA CHAMP DE CRUY PDPD - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 678 608,39	0,00	1 923 797,77	1 923 797,77	1 923 797,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	870 993,38	0,00	882 815,28	882 815,28	882 815,28
1641	Emprunts en euros	870 993,38	0,00	882 815,28	882 815,28	882 815,28
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		870 993,38	0,00	882 815,28	882 815,28	882 815,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		870 993,38	0,00	882 815,28	882 815,28	882 815,28
021	Virement de la section de fonctionnement	90 998,14		96 770,93	96 770,93	96 770,93
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	716 616,87		944 211,56	944 211,56	944 211,56
315	Terrains à aménager	260 320,42		271 363,86	271 363,86	271 363,86
3354	Etudes et prestations de services	57 043,26		62 281,26	62 281,26	62 281,26
3355	Travaux	395 533,19		606 846,44	606 846,44	606 846,44
33581	Frais accessoires	3 720,00		3 720,00	3 720,00	3 720,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

Besler
Levrault

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'ordre	807 615,01		1 040 982,49	1 040 982,49	1 040 982,49

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CCBPD - ZA CHAMP DE CRUY PDPD - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 107 615,01	0,00	0,00	1 130 982,49	1 130 982,49	0,00	1 130 982,49	1 130 982,49
011	Charges à caractère général (3)	300 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		300 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		300 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
023	Virement à la section d'investissement	90 998,14			96 770,93	96 770,93		96 770,93	96 770,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	716 616,87			944 211,56	944 211,56		944 211,56	944 211,56
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		807 615,01			1 040 982,49	1 040 982,49		1 040 982,49	1 040 982,49
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE



Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	dépenses gérées hors AE	Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									1 130 982,49

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 016 616,87	0,00	1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 016 616,87	0,00	1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 016 616,87	0,00	1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	96 770,93
--	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 130 982,49
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 107 615,01	0,00	0,00	1 130 982,49	1 130 982,49	0,00	1 130 982,49	1 130 982,49
011	Charges à caractère général (4)	300 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
6015	Terrains à aménager	0,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
6045	Achats études et prestations de services	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		300 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		300 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
023	Virement à la section d'investissement	90 998,14			96 770,93	96 770,93		96 770,93	96 770,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	716 616,87			944 211,56	944 211,56		944 211,56	944 211,56

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
60315	Variation stocks terrains à aménager	260 320,42			271 363,86	271 363,86		271 363,86	271 363,86
7133	Variat° en-cours de production biens	456 296,45			672 847,70	672 847,70		672 847,70	672 847,70
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		807 615,01			1 040 982,49	1 040 982,49		1 040 982,49	1 040 982,49

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE****B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 016 616,87	0,00	1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 016 616,87		1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56
60315	Variation stocks terrains à aménager	260 320,42		762 847,70	762 847,70	762 847,70
7133	Variat° en-cours de production biens	756 296,45		271 363,86	271 363,86	271 363,86
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 016 616,87		1 034 211,56	1 034 211,56	1 034 211,56

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	882 815,28	0,00	0,00		882 815,28
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	882 815,28	0,00	0,00		882 815,28
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
 Reçu en préfecture le 26/02/2026
 Publié le 18/02/2026
 ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900-5****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.901****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							256 CNFPT - Formation des actifs occupés					2571 Concours	2572 Missions administratives	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	882 815,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	882 815,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	882 815,28
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	882 815,28

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****IV****A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00		90 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00		90 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

CCBPD - ZA CHAMP DE CRUY PDPD - BP - 2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.930-5****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.931****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.934-3****FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.934-4****FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					63 Actions sectorielles			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres							
	DEPENSES	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****B2****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

SCLD

de Laverdun

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

Berser
Levrault

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****B5****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****B6****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.1****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.4****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.5****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.7****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.8****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.9****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****B8****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i
+ j + k + l)**

0,00

0,00

0,00

0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****B11.1****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****B11.3****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-889 586,21	-889 586,21
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-889 586,21	-889 586,21

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-889 586,21	-889 586,21
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-889 586,21	-889 586,21

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	96 770,93	96 770,93
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	96 770,93	96 770,93

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		96 770,93	III 96 770,93
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		96 770,93	96 770,93
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	96 770,93	96 770,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00



Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
---	-------------

Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00

RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
------------------------------------	-------------

Résultat financier	0,00
--------------------	------

RESULTAT COURANT (5)	0,00
-----------------------------	-------------

Résultat spécifique	0,00
---------------------	------

RESULTAT NET (6)	0,00
-------------------------	-------------

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

CCBPD - ZA CHAMP DE CRUY PDPD - BP - 2026

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTES :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026

Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),

A Anse, le 18/02/2026

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	
BAY Pascale	
BAZIN Michèle	
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas	
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier	
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESSE Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

DUPERRIER Thomas	
FADY Jean-François	
FAYE Nathalie	
FELIX Séverine	
FELIX Xavier	
FOUILLET Bruno	
GALLET Christian	
GASQUET Jean-Paul	
GAUTHIER GUDIN Régine	
GUTTY Raphaël	
HERAUD Nathalie	
HYVERNAT Jean-Paul	
JOVILLARD Sylvie	
LAFOND Jean-Luc	
LE CALVÉ Jean-Philippe	
LEBRUN Pascal	
LECCIA Olivier	
LEGLISE Gaëlle	
LEROY Bertrand	
MINGEARD Jean Louis	
MOINE Catherine	
NEYRA Marc	
OBERGER Geneviève	
PADILLA Thierry	
PAQUET Marie-Claire	
PARIOST Jacques	
PEIGNÉ Claire	
PERRIER Annick	
PERRIER Hervé	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/02/2026, et de la publication le 24/03/2025

A Anse, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026033-DE

Bersier
Levrault

Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées

BUDGET PRIMITIF 2026

Rapport de présentation





Table des matières

I.	Préambule.....	3
II.	Présentation consolidée.....	5
	a. Section de fonctionnement.....	5
	b. Section d'investissement.....	6
	c. Principaux ratios financiers.....	6
III.	Budget principal.....	8
	a. Section de fonctionnement.....	8
	En recettes.....	8
	En dépenses.....	13
	b. Section d'investissement.....	19
	Investissements programmés.....	19
	Remboursement de la dette.....	19
	Modalités de financement.....	20
	Création et mise à jour des autorisations de programme.....	20
	Opérations pour compte de tiers.....	21
	c. Présentation synthétique par politique publique.....	22
	Administration & instances.....	22
	Agriculture, biodiversité & forêt.....	23
	Déchets (hors budget annexe).....	24
	Développement économique.....	24
	Domaine des communes.....	25
	Enfance-jeunesse.....	26
	Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture.....	26
	Equipements sportifs d'intérêt communautaire.....	27
	Gens du voyage.....	28
	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).....	28
	Habitat & urbanisme.....	28
	Mobilité.....	29
	Petite enfance.....	30
	Transition écologique.....	31
	Tourisme.....	31



Social & jeunesse	32
Voirie d'intérêt communautaire	32
d. Synthèse budgétaire.....	34
IV. Budget annexe déchets.....	36
a. Section de fonctionnement.....	36
En recettes	36
En dépenses.....	39
b. Section d'investissement.....	43
c. Synthèse budgétaire.....	45
V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière	46
a. Section de fonctionnement.....	46
En recettes	46
En dépenses.....	46
b. Section d'investissement.....	46
c. Synthèse budgétaire.....	47
VI. Budgets annexes de stock	49
a. Zone d'activités La Babette à Les Chères	49
b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées	50
c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé	51





I. Préambule

La séquence budgétaire qui s'ouvre doit être guidée par des principes intangibles :

Principes	Définition
Annualité	Le budget est voté pour une année civile, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. Les crédits ni engagés ni consommés en fin d'exercice sont annulés.
Unité	Le budget, document unique, recense l'ensemble des recettes et des dépenses de la CCBPD.
Sincérité	Le budget doit être élaboré sans omission, majoration ou minoration de recettes comme de dépenses.
Universalité	Le budget présente les recettes et les dépenses de façon distincte sans compensation ni contraction ni affectation entre elles garantissant la transparence de l'information financière.
Spécialité	Le budget est établi en qualifiant précisément la destination des dépenses. Le budget est présenté selon la nomenclature comptable applicable, par chapitre (ou opération d'équipement) et par article.
Equilibres	<p>Équilibre strict du budget primitif : le budget s'équilibre en recettes et en dépenses, au global et au niveau de chaque section.</p> <p>Équilibre réel du budget primitif : le remboursement du capital de la dette dû au titre de l'exercice concerné doit être couvert par des ressources propres et ne peut, en aucun cas, être financé par un nouvel emprunt.</p> <p>Interdiction de déficit du compte administratif : le résultat déficitaire doit alors s'apprécier, tous budgets et toutes sections confondus, restes à réaliser inclus, dans la limite de 5% des recettes réelles de fonctionnement.</p>

Le budget primitif s'inscrira évidemment dans le respect de l'ensemble de ces principes et sera, par ailleurs, guidé par les orientations développées ci-après.

En 2026, l'organisation budgétaire de la CCBPD sera composée de :

- 3 budgets à caractère administratif,
- 3 budgets de stock pour la gestion des opérations d'aménagement et de commercialisation de zones d'activités.

	Budgets à caractère administratif (TTC et/ou HT)	Budgets de stock (HT)
Caractéristiques	<p>Ces budgets, dont le budget principal, portent les services à caractère administratif (SPA). Ils sont financés par la fiscalité prélevée sur le territoire et les dotations de l'Etat et d'autres recettes (tarif, location). En 2025, le service de gestion des déchets est isolé au sein d'un budget annexe propre.</p>	<p>Ces budgets ont vocation à porter des opérations d'acquisition foncière, de viabilisation puis de commercialisation. Ils doivent permettre d'isoler le coût de chaque opération permettant ainsi de calibrer un prix de vente et d'établir bilan financier propre à l'opération.</p>



		Ces budgets sont clôturés dès lors que l'ensemble des terrains est commercialisé. Les prix de vente sont évalués afin de permettre un équilibre minimum de l'opération d'aménagement.
Budgets concernés	Principal (TTC) Déchets (TTC) Hôtel d'entreprises la Buissonnière (HT)	La Babette (Les Chères) Champ de Cruy (Porte des Pierres Dorées) Le Maupas (Theizé) (HT)



II. Présentation consolidée

Hors budgets annexes de zones, les budgets primitifs 2026 de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) présentent les volumes suivants :

- 35 334 k€ en section de fonctionnement,
- 26 818 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
011 - Charges à caractère général	10 000k€	9 272k€	93%	10 876k€	9%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 647k€	7 490k€	98%	7 962k€	4%
014 - Atténuations de produits	5 373k€	5 372k€	100%	5 393k€	0%
65 - Autres charges de gestion courante	4 196k€	4 162k€	99%	3 294k€	-21%
66 - Charges financières	403k€	403k€	100%	457k€	13%
67 - Charges spécifiques	6k€	3k€	50%	1k€	-83%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	143k€	135k€	94%	10k€	-93%
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	27 768k€	26 837k€	97%	27 994k€	1%
023 - Virement à la section d'investissement	9 670k€			5 940k€	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	11 395k€	1 248k€		7 340k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0k€	0k€		0k€	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	39 163k€	28 085k€		35 334k€	
013 - Atténuations de charges	139k€	275k€	198%	110k€	-21%
70 - Produits des services et du domaine	2 644k€	2 692k€	102%	2 930k€	11%
73 - Impôts et taxes	7 419k€	7 449k€	100%	7 387k€	0%
731 - Fiscalité locale	11 591k€	11 917k€	103%	11 757k€	1%
74 - Dotations et participations	6 298k€	6 551k€	104%	6 549k€	4%
75 - Autres produits de gestion courante	2 399k€	2 491k€	104%	1 655k€	-31%
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	30 490k€	31 375k€	103%	30 390k€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	213k€	185k€		220k€	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	8 461k€	8 461k€		4 724k€	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	39 163k€	40 021k€		35 334k€	

Au sein de la section de fonctionnement, les volumes se répartissent entre :

- Le budget principal : 77%,
- Le budget annexe déchets : 22%,
- Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière : 1%.



b. Section d'investissement

Consolidation (hors ZA)

	2025			2026	
	Budgété	Réalisé	Consommation %	Budgété	Evol. 25/26 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 230k€	1 185k€	96%	3 316k€	170%
20 - Immobilisations incorporelles	1 335k€	403k€	30%	280k€	-79%
204 - Subventions d'équipement versées	429k€	245k€	57%	320k€	-25%
21 - Immobilisations corporelles	2 068k€	1 164k€	56%	2 871k€	39%
23 - Immobilisations en cours	17 210k€	14 886k€	86%	6 561k€	-62%
27 - Autres immobilisations financières	30k€	30k€	100%	0k€	-100%
4581 - Opérations sous mandat	886k€	489k€	55%	464k€	-48%
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	23 188k€	18 403k€	79%	13 812k€	-40%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	213k€	185k€		220k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 033k€	511k€		820k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 988k€	9 988k€		10 985k€	
RESTES A REALISER				1 202k€	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	34 208k€	28 902k€		26 818k€	

10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 642k€	5 386k€	95%	7 695k€	36%
13 - Subventions d'investissement	7 832k€	4 380k€	56%	556k€	-93%
16 - Emprunts et dettes assimilées	7 558k€	6 009k€	80%	5 519k€	-27%
4582 - Opérations sous mandat	827k€	563k€	68%	488k€	-41%
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	21 860k€	16 337k€	75%	14 258k€	-35%
021 - Virement de la section de fonctionnement	9 670k€			5 940k€	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 725k€	1 248k€		1 400k€	
041 - Opérations patrimoniales	820k€	326k€		600k€	
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	12 215k€	1 575k€		7 940k€	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	133k€	133k€		128k€	
RESTES A REALISER				4 492k€	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	34 208k€	18 045k€		26 818k€	

c. Principaux ratios financiers

Les ratios financiers des budgets présentent des disparités, le budget annexe déchets étant en épargne négative (déficit structurel). Il est précisé que l'équilibre du budget déchets en 2026 est permis par le report de fonctionnement excédentaire.

Les ratios financiers des deux autres budgets sont corrects.

L'épargne brute consolidée (hors budgets annexes de zones) s'établit à 2 396 k€ soit un taux à 8% plombé par l'épargne négative du budget déchets.

	Recettes réelles de fonctionnement	Dépenses réelles de fonctionnement	Epargne brute	Taux d'épargne brute	Remboursement du capital de la dette	Epargne nette	Taux d'épargne nette
Budget principal	23 585k€	20 978k€	2 608k€	11%	1 261k€	1 347k€	6%
Budget annexe déchets	6 930k€	7 243k€	-313k€	-5%	0k€	-313k€	-5%
Budget annexe La Buissonnière	164k€	62k€	102k€	62%	15k€	87k€	53%
CUMUL	30 679k€	28 283k€	2 396k€	8%	1 276k€	1 120k€	4%



Au regard de l'emprunt d'équilibre prévu au budget principal (ratio hors budgets annexes de zones), la capacité de désendettement consolidée théorique serait de 7,1 années à fin 2026 pour un encours de 16 945 k€.

	<i>Capital restant dû au 31/12/2025</i>	<i>+ Emprunt nouveau 2026</i>	<i>- Emprunt remboursé 2026</i>	<i>= Capital restant dû au 31/12/2026</i>	Capacité de désendettement
Budget principal	14 609k€	5 519k€	3 261k€	16 867k€	6,5
Budget annexe déchets	0k€	0k€	0k€	0k€	0,0
Budget annexe La Buissonnière	93k€	0k€	15k€	78k€	0,8
CUMUL	14 702k€	5 519k€	3 276k€	16 945k€	7,1





III. Budget principal

Le budget principal porte la majeure partie des politiques publiques de la CCBPD (à l'exclusion des déchets isolés au sein d'un budget dédié) :

- 27 318 k€ en fonctionnement,
- 25 333 k€ en investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Fonctionnement		27 318k€	
Fiscalité	7 387k€	3 896k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	6 859k€	7 959k€	Charges de personnel
Dotations et participations	6 549k€	5 393k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	2 661k€	3 273k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	38k€	457k€	Charges financières
Atténuations de charges	90k€	0k€	Charges spécifiques
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	180k€	920k€	Amortissements
<i>Résultat reporté n-1 (anticipé)</i>	3 553k€	5 421k€	Virement à l'investissement
Investissement		25 333k€	
Virement du fonctionnement	5 421k€	1 100k€	20 - Immobilisations incorporelles
		320k€	204 - Subventions d'équipement versées
Subventions reçues	551k€	2 397k€	21 - Immobilisations corporelles
FCTVA	0k€	5 177k€	23 - Immobilisations en cours
Affectation de l'excédent de fonctionnement	7 472k€	10 778k€	Déficit reporté n-1 (anticipé)
Emprunt d'équilibre	5 519k€	3 261k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	920k€	180k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	500k€	500k€	Opérations patrimoniales
Opérations pour compte de tiers	458k€	434k€	Opérations pour compte de tiers
Restes à réaliser	4 492k€	1 186k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

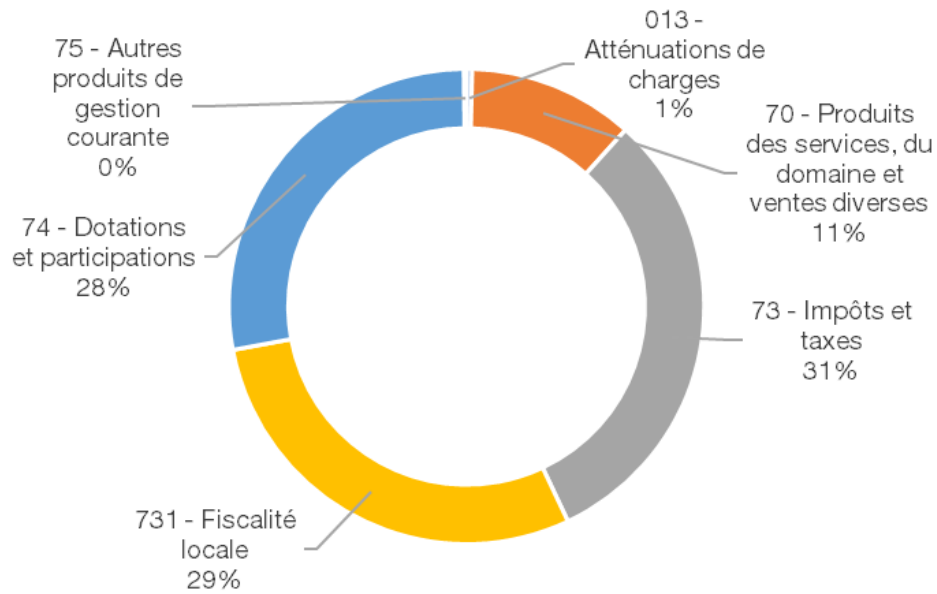
- Le budget comporte principalement des projets déjà engagés et se limite aux coûts partis, notamment en section d'investissement,
- Certaines variations en dépenses de fonctionnement sont à relativiser au regard des financements notifiés dans le cadre de plusieurs appels à projets,
- Les taux de fiscalité sont reconduits malgré la finalisation d'importants projets d'investissement avec pour certains des impacts en section de fonctionnement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :





▪ **Fiscalité**

La fiscalité représente 60% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Le budget a été élaboré sur la base d'une reconduction des taux 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,29%,
- Cotisation foncière des entreprises à 22,46%,
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 7,02%.

A titre illustratif, les taux pratiqués par les intercommunalités rhodaniennes sont les suivants (2024) :

	CFE	FB	FNB	TH
CA de l'Ouest Rhodanien	25,01	2,67	10,85	9,09
CA Vienne Condrieu	25,89	-	13,98	7,81
CA Villefranche Beaujolais Saône	22,16	1,26	9,02	8,00
CC Beaujolais Pierres Dorées	22,46	-	6,54	7,02
CC de la Vallée du Garon	23,76	1,50	7,31	6,72
CC de l'Est Lyonnais	25,00		7,09	6,84
CC des Monts du Lyonnais	27,24	1,93	9,18	9,00
CC des Vallons du Lyonnais	22,92	0,36	7,32	6,98
CC du Pays de l'Arbresle	24,96		6,94	7,03
CC du Pays de l'Ozon	27,27		7,14	6,97
CC du Pays Mornantais	26,11	3,80	12,14	12,75
CC Saône-Beaujolais	23,15	1,75	9,90	9,20
Métropole de Lyon	28,62	0,55	6,95	7,61



La taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations augmente de 10 000 euros (soit +2% par rapport à 2025) pour s'établir à 508 078 euros et permettre la couverture des contributions versées aux Syndicats (d'un montant équivalent).

Les crédits prévus au titre de la fiscalité sont conformes aux hypothèses présentées dans le cadre du débat d'orientations budgétaires.

Les attributions de compensation négatives (perçues par la CCBPD) sont stables.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
73111 - Impôts directs locaux	5 025 236,00	5 001 047,00	5 065 718,69
73113 - Taxe sur les surfaces commerciales	644 462,00	636 891,30	676 686,15
73114 - Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	305 907,00	316 778,00	308 966,07
73118 - Autres contributions directes	-	199 591,00	-
73136 - Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	498 789,00	489 967,00	508 078,00
73156 - Versement mobilité	185 000,00	212 947,30	190 000,00
73158 - Autres taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement	-	42 468,00	-
731721 - Taxe de séjour	100 000,00	135 424,08	100 000,00
731722 - Taxe additionnelle à la taxe de séjour	10 000,00	13 978,14	10 000,00
73211 - Attribution de compensation	527 634,86	527 634,86	528 334,86
73221 - FNGIR	4 435,00	4 435,00	4 400,00
7351 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales	4 441 300,00	4 465 164,00	4 402 850,00
7352 - Fraction compensatoire de la CVAE	2 445 295,00	2 451 700,00	2 451 908,00
TOTAL fiscalité (chapitres 73 et 731)	14 188 058,86	14 498 025,68	14 246 941,77

▪ Dotations et participations

Les dotations représentent 28% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal.

Elles se composent :

- Des dotations de l'Etat (dotation d'intercommunalité et dotation de compensation) dont les montants sont conformes aux hypothèses proposées lors du débat d'orientations budgétaires: 2 356 259 euros,



- Les allocations compensatrices de fiscalité suite à la diminution de moitié des bases fiscales des entreprises industrielles : 639 365 euros,
- La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : suppression définitive,
- Du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée : perte d'éligibilité en 2026,
- Les subventions de partenaires (communes, département, région) : 71 470 euros,
- Des prestations versées par la Caisse d'allocations familiales au titre des compétences petite enfance et enfance-jeunesse : 2 904 000 euros,
- Des subventions de projets (mobilité, transition écologique, agriculture) : 371 847 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
741124 - Dotation d'intercommunalité des EPCI	958 806,00	958 806,00	958 806,00
741126 - Dotation de compensation des EPCI	1 471 003,00	1 471 003,00	1 397 452,85
744 - FCTVA	60 000,00	51 865,79	-
74718 - Autres	-	29 000,00	37 428,00
7472 - Régions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7473 - Départements	63 250,00	73 148,90	55 000,00
74748 - Autres communes	16 470,00	32 155,27	13 470,00
74751 - GFP de rattachement	-	2 000,00	-
747818 - Autres	167 945,00	181 858,30	334 419,00
747888 - Autres	2 801 788,00	2 919 238,49	3 110 338,43
748312 - D.C.R.T.P.	24 577,00	24 577,00	-
74832 - Etat - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et	730 943,00	763 362,00	639 365,00
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations TF	-	2,00	-
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations TH	-	2 920,00	-
74836 - Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	-	8 193,00	-
748388 - Autres	-	20 654,07	-
74888 - Autres	-	9 121,00	-
TOTAL dotations (chapitre 74)	6 297 782,00	6 550 904,82	6 549 279,28

■ Produits des services

Les recettes tarifaires de la CCBPD (11% des recettes réelles de fonctionnement) sont principalement composées de :

- Des recettes perçues auprès des familles usagers des services de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse : 738 900 euros pour les crèches et 1 480 500 euros pour les accueils de loisirs,



- De la refacturation de charges au budget annexe déchets : 289 000 euros,
- Des frais remboursés par des organismes tiers (Fossilea, Syndicat du Bordelan) : 52 000 euros,
- Des recettes liées aux services mutualisés (commande publique, prévention) : 53 000 euros et aux prestations (urbanisme) : 30 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7025 - Taxes d'affouage	-	56,00	-
70328 - Autres droits de stationnement et de location	3 240,00	2 847,00	6 240,00
70388 - Autres redevances et recettes diverses	-	188,75	-
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	691 000,00	743 143,25	738 900,00
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	1 519 500,00	1 479 396,95	1 480 500,00
706888 - Autres	-	5 325,00	8 800,00
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 500,00	3 070,70	2 550,00
70845 - aux communes membres du GFP	52 500,00	46 466,00	30 000,00
70848 - aux autres organismes	-	5 000,00	-
708721 - Non dotés de la personnalité morale	248 000,00	274 081,15	289 000,00
70875 - par les communes membres du GFP	46 185,00	28 132,50	53 000,00
70878 - par des tiers	55 430,00	69 946,59	52 000,00
TOTAL produits des services (chapitre 70)	2 618 355,00	2 657 653,89	2 660 990,00

▪ *Autres produits de gestion courante*

Sont comptabilisés :

- Les recettes de location du domaine : 25 000 euros,
- Les loyers du local de Légny : 9 500 euros,
- D'autres recettes de location : 3 375 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
752 - Revenus des immeubles	79 500,00	53 506,02	34 500,00
755 - Débits et pénalités perçus	-	5 949,88	-
757368 - Autres	-	1 811,25	-
75888 - Autres	3 375,00	27 761,05	3 375,00
TOTAL autres produits de gestion courante (chapitre 75)	82 875,00	89 028,20	37 875,00



- *Atténuations de charges*

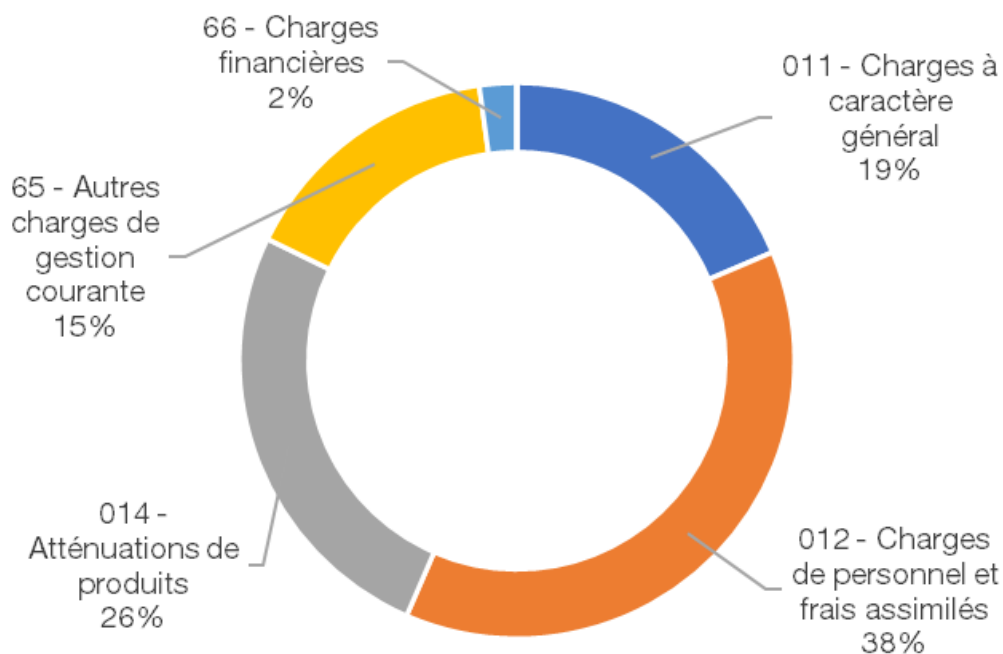
Ce poste enregistre les indemnités journalières perçues par la CCBPD dans le cadre de l'absence des agents et le remboursement de la part due par les agents aux titres des tickets restaurants. Il est évalué à 90 000 euros en 2025.

- *Reprises de subventions*

L'amortissement des subventions reçues dans le cadre de projets d'investissement est évalué à 180 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



- *Charges à caractère général*

Le chapitre 011 – charges à caractère général s'élève à 3 905 961 euros pour 2026 et sont en progression de +5,2% par rapport au budgété 2025.

Elles se répartissent comme suit par imputation comptable :



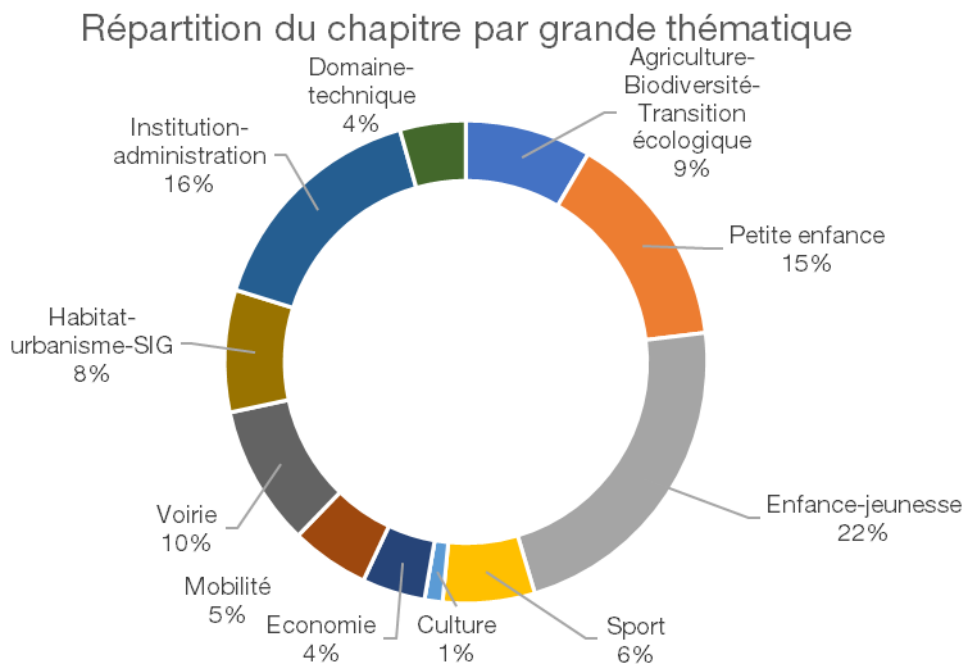
	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6042 - Achats de prestations de services (repas)	651 677,00	543 047,84	653 700,00
60611 - Eau et assainissement	40 300,00	24 871,63	30 720,00
60612 - Energie - Electricité	137 984,35	141 153,79	162 550,00
60613 - Chauffage urbain	115 625,65	114 931,83	124 000,00
60622 - Carburants	9 050,00	6 162,74	9 700,00
60623 - Alimentation	45 950,00	43 522,97	42 550,00
60628 - Autres fournitures non stockées	37 780,00	34 878,50	16 900,00
60631 - Fournitures d'entretien	22 900,00	22 007,68	21 200,00
60632 - Fournitures de petit équipement	88 970,00	96 096,22	114 300,00
60633 - Fournitures de voirie	-	6 657,44	-
60636 - Habillement et vêtements de travail	6 450,00	7 591,05	1 400,00
6064 - Fournitures administratives	14 670,00	14 774,67	15 270,00
6065 - Livres, disques, cassettes...	1 600,00	1 878,47	2 300,00
60668 - Autres produits pharmaceutiques	3 650,00	1 502,70	3 300,00
6068 - Autres matières et fournitures	-	12,30	-
611 - Contrats de prestations de services	461 264,00	382 363,63	630 001,00
61221 - Matériel roulant	8 300,00	8 203,68	7 000,00
61351 - Matériel roulant	10 200,00	-	9 600,00
61358 - Autres	49 500,00	59 429,57	42 400,00
61521 - Terrains	108 000,00	126 298,75	125 500,00
615221 - Bâtiments publics	104 087,41	94 615,92	88 700,00
615228 - Autres bâtiments	-	456,00	-
615231 - Voiries	434 307,85	398 773,57	386 860,26
615232 - Réseaux	39 392,10	26 145,66	28 000,00
61524 - Bois et forêts	19 710,00	13 237,81	19 930,00
61551 - Matériel roulant	14 500,00	7 920,60	23 500,00
61558 - Autres biens mobiliers	2 000,00	2 623,09	2 000,00
6156 - Maintenance	118 587,00	121 014,88	104 565,00
6161 - Multirisques	132 100,00	132 734,03	140 000,00
6162 - Assurance obligatoire	8 600,00	-	-
617 - Etudes et recherches	143 702,61	114 206,64	202 848,00
6182 - Documentation générale et technique	19 710,00	10 611,63	17 800,00
6183 - Frais de formation (personnel extérieur)	20 000,00	-	32 500,00
6184 - Versements aux organismes de formation	15 000,00	24 757,23	10 000,00
6185 - Frais de colloques et de séminaires	1 250,00	990,00	2 250,00
6188 - Autres frais divers	65 035,00	41 382,55	61 600,00
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	5 100,00	5 756,54	100,00
62268 - Autres honoraires, conseils	36 500,00	52 946,00	20 000,00
6227 - Frais d'actes et de contentieux	-	-	15 000,00
6228 - Divers	45 000,00	27 385,00	45 000,00
6231 - Annonces et insertions	1 755,00	9 315,20	732,00
6232 - Fêtes et cérémonies	45 320,00	30 254,92	55 250,00
6233 - Foires et expositions	20 000,00	11 577,96	20 000,00
6234 - Réceptions	-	8 539,88	-
6236 - Catalogues et imprimés	27 830,00	28 562,43	45 430,00
6237 - Publications	3 000,00	2 520,00	-
6238 - Divers	23 700,00	17 904,98	6 830,00
6245 - Transports de personnes extérieures	10 000,00	9 818,20	-
6248 - Divers	44 300,00	33 836,62	43 000,00
6251 - Voyages, déplacements et missions	13 050,00	10 470,15	17 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	-	7 705,48	-
6262 - Frais de télécommunications	31 970,00	23 010,34	29 310,00
627 - Services bancaires et assimilés	5 900,00	12 018,23	6 450,00
6281 - Concours divers (cotisations)	15 000,00	20 143,11	20 700,00
6283 - Frais de nettoyage des locaux	257 950,00	221 256,36	295 335,00
62875 - Aux communes membres du GFP	60 985,59	43 638,69	31 200,00
6288 - Autres	111 427,00	101 125,20	112 480,00
63512 - Taxes foncières	-	7 693,00	7 500,00
6378 - Autres impôts et versements assimilés	1 400,00	1 650,00	1 700,00
TOTAL charges à caractère général (chapitre 011)	3 712 040,56	3 311 983,36	3 905 961,26



Le budgété progresse de + 193 920 euros (tenant compte des différentes variations par imputation) principalement composé de :

- Une hausse des fluides de + 32 940 euros (notamment électricité) liée à l'extension du siège (année pleine de fonctionnement) et à la prise en charge (contre refacturation) de l'électricité du musée Fossilea,
- La hausse des contrats de prestation de service (+ 168 737 euros) et études (+ 59 145 euros) du fait de la mise en place de services ponctuels bénéficiant pour certains de financement :
 - o Plusieurs actions en matière de mobilité, notamment vélo (financement partiel par l'appel à projet A VELO 3) : 102 980 euros,
 - Service de location longue durée de vélos,
 - Dispositif un jeune / un vélo,
 - Stratégie de communication vélo,
 - o Des crédits dédiés au recrutement d'apprentis via Genipluri : 60 000 euros pour 4 apprentis (dont un en informatique ayant permis de réduire les coûts d'infogérance jusqu'alors externalisés),
 - o Des études de bilan et de diagnostic : 30 100 euros,
 - Marathon de la Biodiversité,
 - Stratégie foncière.

Le détail des charges est présenté dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.



▪ *Charges de personnel*

Le chapitre 012 – charges de personnel s’élève à 7 948 943 euros en 2026. Les hypothèses retenues sont conformes à celles présentées dans le cadre du débat d’orientations budgétaires.

De budget à budget, les crédits augmentent de 322 584 euros, du fait de :

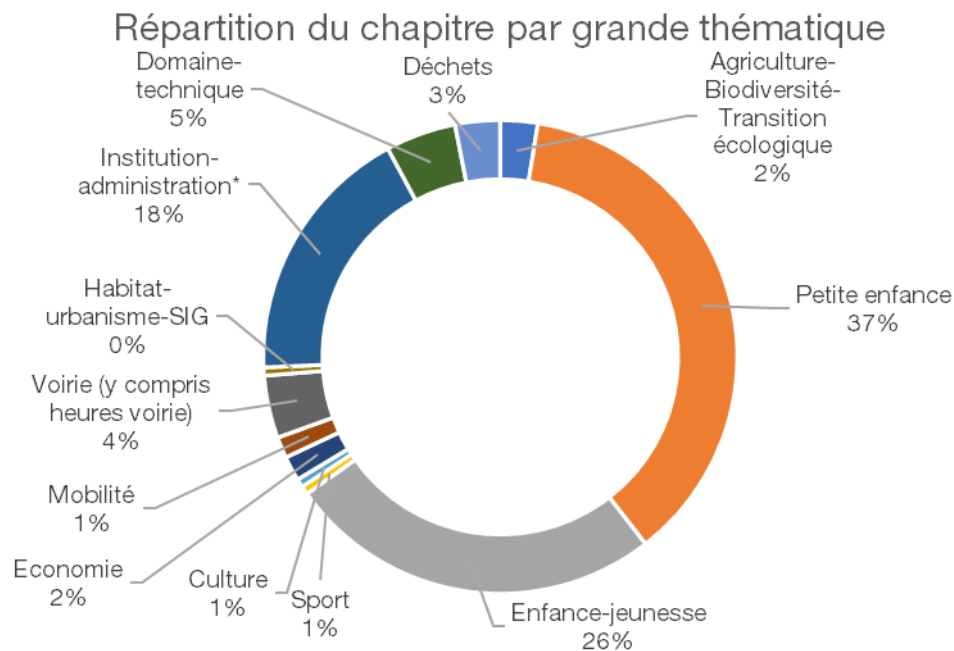
- La hausse des charges patronales CNRACL : 70 000 euros,
- L’impact du glissement vieillesse technicité (GVT) : 71 000 euros,
- L’évolution des rémunérations internes (modification du temps de travail, attribution de nouvelles bonifications indiciaires, revalorisation indemnitaire) : 52 000 euros,
- La prise en charge en année pleine de postes recrutés courant 2025 et un nouveau poste consacré au programme alimentaire territorial : 59 000 euros,
- Les remplacements programmés (longue maladie, maternité) : 35 000 euros,
- La mise en place de dispositifs sociaux (participation employeur à la couverture santé et prévoyance, forfait mobilité, etc.) : 35 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
6215 - Personnel affecté par la commune du GFP	274 023,64	247 492,32	320 673,64
6218 - Autre personnel extérieur	65 800,00	57 137,80	-
6331 - Versement mobilité	33 454,00	34 652,28	39 476,00
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	20 924,00	21 338,74	21 937,00
6336 - Cotisations au CNFPT et au CDG	91 230,00	84 389,08	95 660,00
6338 - Autres impôts sur rému.	14 996,00	12 225,56	13 163,00
64111 - Rémunération principale	2 056 181,00	2 093 617,78	2 132 716,00
64112 - Supp. Fam. de traitement et résidence	70 435,00	64 174,98	65 438,00
64113 - NBI	21 806,00	22 047,48	24 514,00
64118 - Autres indemnités	442 022,00	416 967,94	483 067,00
64131 - Rémunérations	2 243 694,00	2 095 847,86	2 194 684,00
64132 - Supp. Fam. de traitement et résidence	37 550,00	35 128,56	65 548,00
64138 - Primes et autres indemnités	179 117,00	276 749,50	211 796,00
6417 - Rémunérations des apprentis	34 595,00	40 423,02	15 640,00
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	736 564,00	825 992,56	777 296,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	806 989,00	793 886,41	893 103,00
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	98 594,00	95 262,87	100 520,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	63 600,00	91 464,14	77 625,00
6456 - Versement au F.N.C. du supp. familial	219 709,00	-	228 920,00
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	12 785,00	17 129,17	17 967,00
6474 - Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	31 894,00	35 000,00
6475 - Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	13 999,00	19 100,00
6478 - Autres charges sociales diverses	60 609,00	103 540,39	110 192,00
6484 - Congé pour difficulté opérationnelle	378,00	-	-
6488 - Autres	1 302,98	-	4 907,00
TOTAL charges de personnel (chapitre 012)	7 626 358,62	7 475 361,44	7 948 942,64



En dehors des rémunérations, ce chapitre comporte l'assurance statutaire (77 625 euros) et la médecine du travail (19 100 euros).

Le chapitre est réparti comme suit par grande thématique :



*y compris charges non ventilées (assurance statutaire, médecine du travail, œuvres sociales)

▪ Atténuations de produits

Les attributions de compensation positives (versées aux communes par la CCBPD) sont stables en 2026. 20 000 euros ont été provisionnés en cas de régularisation du montant des fractions de taxe sur la valeur ajoutée perçues en 2025.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
7391118 - Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes	-	8 511,00	-
739211 - Attribution de compensation	5 363 001,30	5 363 001,30	5 363 001,30
73951 - Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation	-	-	20 000,00
7398 - Reversements, restitutions et prélèvements divers	9 500,00	-	10 000,00
TOTAL atténuations de produits (chapitre 014)	5 372 501,30	5 371 512,30	5 393 001,30

▪ Versements aux organismes externes & Autres charges de gestion courante

Les versements aux organismes externes se composent de :

- Des compensations de délégation de service public : 1 152 470 euros,



- Des contributions aux Syndicats mixtes et établissements publics auxquels la CCBPD adhère (SYTRAL Mobilités, GEMAPI, Fossilea, Pays d'Art et d'Histoire, etc.) : 1 257 777 euros,
- Des subventions aux associations : 459 483 euros.

Ce chapitre comporte également :

- Les frais de logiciel en nuage : 125 810 euros,
- Les indemnités de fonctions des élus : 276 608 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
65311 - Indemnités de fonction	194 443,20	224 044,84	204 443,20
65312 - Frais de mission et de déplacement	2 000,00	-	2 000,00
65313 - Cotisations de retraite	34 582,29	14 087,34	69 164,59
65314 - Cotisations de sécurité sociale	34 582,30	32 929,55	
65315 - Formation	1 000,00	-	1 000,00
653172 - Cotisations au fonds fin de mandat	-	837,89	
6541 - Créances admises en non-valeur	1 000,00	-	
65568 - Autres contributions	1 332 787,00	1 351 575,80	1 242 776,00
6568 - Autres participations	13 000,00	12 750,00	1 000,00
657358 - Autres groupements	56 532,00	36 858,50	14 000,00
65736211 - Non dotés de la personnalité morale	679 000,00	679 000,00	-
65743 - Fermiers et concessionnaires	1 153 700,00	1 130 065,11	1 152 470,00
65748 - Autres personnes de droit privé	537 258,25	529 010,17	459 483,25
65811 - Droits d'utilisation informatique en nuage	118 404,00	121 325,30	125 810,00
65818 - Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6585 - Intérêts moratoires	26 500,00	14 865,47	
65883 - Déficit sur opérations de gestion	-	235,00	
65888 - Autres	-	4 199,71	
TOTAL autres charges de gestion courante (chapitre 65)	4 185 789,04	4 152 784,68	3 273 147,04

▪ Charges financières

Les intérêts de la dette sont valorisés à hauteur de 456 517 euros intégrant l'ensemble des prêts souscrits courant 2024 et 2025, y compris le prêt relais dont le remboursement interviendra nécessairement en 2026 (représentant 52 000 euros de frais financiers sans remboursement anticipé).

15 000 euros ont également été prévus concernant les frais de la ligne de trésorerie.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	382 584,99	393 435,12	440 600,00
66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	-	(5 296,66)	-
6615 - Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	5 050,00	13 254,27	15 000,00
6618 - Intérêts des autres dettes	15 000,00	-	917,00
6688 - Autres	-	1 211,03	-
TOTAL charges financières (chapitre 66)	402 634,99	402 603,76	456 517,00



▪ *Provisions et amortissements*

L'amortissement des biens de la CCBPD est évalué à 920 000 euros pour 2026.

Aucune provision pour risque n'a été identifiée à ce stade.

b. Section d'investissement

Investissements programmés

Les dépenses d'équipement du budget principal pour 2026 s'élèvent à 8 994 974 euros. Ce volume est réparti :

- Au sein d'opérations d'équipement (dont certaines sont gérées de façon pluriannuelle en APCP) : 8 558 704 euros,
- Au sein des chapitres budgétaires : 435 270 euros.

	Budgété 26
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - Travaux de voirie	3 854 146,91
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	-
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL par opération d'équipement	8 558 704,07

Les investissements détaillés sont présentés dans la partie c. Présentation synthétique par politique publique.

Remboursement de la dette

Le capital remboursé au titre de l'année 2026 s'élève à 3 261 000 euros, dont 2 000 000 euros au titre du prêt relais à rembourser avant fin novembre 2026.



Modalités de financement

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement du budget principal repose sur :

- Des mouvements théoriques :
 - o Le virement de la section de fonctionnement à l'investissement : 5 420 709 euros,
 - o Les dotations aux amortissements : 920 000 euros,
- Des financements réels :
 - o Des subventions d'investissement nouvelles concernant la crèche de Chessy-les-Mines (demande auprès de la Caisse d'allocations familiales) : 260 000 euros et des subventions liées au dispositif A VELO 3 : 17 500 euros,
 - o Des participations au titre de la voirie : 266 667 euros liés à la convention avec SYTRAL Mobilités,
- Aucune recette n'est valorisée au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,
- L'emprunt d'équilibre évalué à 5 518 811 euros.

Création et mise à jour des autorisations de programme

Les autorisations de programme sont mises à jour :

- Bordelan (opération 52) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et le CP 2026 et l'AP sont augmentés de + 50 000 euros,
- Crèche de Anse 2 (opération 53) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 6 974,37 euros,
- Réhabilitation et extension de l'Espace Pierres Folles (opération 55) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 435 468,87 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Réhabilitation gymnase Chazay (opération 56) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 42 102,44 euros,
- Agrandissement du siège (opération 57) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 336 642,79 euros et de 40 000,00 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,
- Voirie 2022-2025 (opération 35) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 3 854 146,91 euros correspondant au solde de l'AP votée pour la période 2022-2025. Le montant inscrit pour 2026 correspond donc au solde de l'AP sans intégration à ce stade d'une nouvelle enveloppe,
- Amélioration technique de la piscine (opération 58) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 450 852,20 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Crèche de Chessy (opération 59) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 500 000 euros et de 2 792 968 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,



- Rénovation énergétique des bâtiments (opération 64) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 453 000 euros et de 636 692 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé.

AP N°	INTITULE OPERATION	CP antérieurs à 2024	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	TOTAL AP
7	52 - Bordelan	1 500 000,00	200 000,00	100 000,00	50 000,00		1 850 000,00
8	53 - Crèche Anse 2	2 338 928,43	394 907,67	24 189,53	clôture		2 758 025,63
9	54 - Crèche Chazay 2	192 082,99	1 368 986,98	1 033 786,73	205 143,30		2 800 000,00
10	55- Réhabilitation extension EPF	3 830 816,12	5 372 951,43	2 640 763,58	435 468,87		12 280 000,00
11	56 - Réhabilitation gymnase Chazay	391 668,39	1 653 008,97	77 897,56	clôture		2 122 574,92
12	57 - Agrandissement du siège	192 213,09	2 966 987,61	1 994 922,60	336 642,79	39 999,91	5 530 766,00
13	35- Voirie 2022-2025	7 378 895,37	2 723 949,20	4 697 000,96	3 854 146,91		18 653 992,44
14	58 - Amélioration technique de la piscine	51 277,38	750 284,16	3 360 440,80	450 852,20		4 612 854,54
15	59 - Crèche Chessy (à 54 places)	5 760,00	4 272,49	27 000,00	500 000,00	2 792 967,51	3 330 000,00
16	64 - Rénovation énergétique des bâtiments	0,00		20 308,00	453 000,00	636 692,00	1 110 000,00
	TOTAL ANNUEL	15 881 641,77	15 435 348,51	13 976 309,76	6 285 254,07	3 469 659,42	55 048 213,53

Opérations pour compte de tiers

Les opérations pour compte de tiers sont portées par la CCBPD pour le compte de tiers en matière de voirie (vis-à-vis des communes uniquement) et en matière de transition écologique (portage du marathon de la biodiversité et des conventions liées au fonds Chêne).

Ces opérations sont neutres budgétaires pour la CCBPD qui se fait rembourser à l'euro l'euro les dépenses engagées.

Ces opérations comptabilisent un montant de 463 595 euros en dépenses pour 2026 et de 487 923 euros en recettes (le décalage est lié au délai entre le décaissement de la dépense et l'encaissement de la recette).



c. Présentation synthétique par politique publique

La présentation synthétique par politique publique fait état des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement affectées directement à la politique publique donnée.

Un solde entre recettes et dépenses est établi pour chacune et est financé par les recettes non affectées de la CCBPD (fiscalité, dotations de l'Etat notamment).

Flux réels 2026 - section de fonctionnement

	Recettes affectées	Dépenses affectées*	Solde (R - D)	Recettes non affectées
Administration & instances	155k€	3 249k€	-3 094k€	15 876k€
Agriculture & biodiversité	48k€	238k€	-190k€	
Déchets (hors budget annexe)	289k€	243k€	46k€	
Développement économique	15k€	402k€	-388k€	
Domaine des communes	25k€	158k€	-133k€	
Enfance-jeunesse	2 306k€	2 936k€	-630k€	
Equipements culturels	50k€	608k€	-558k€	
Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	55k€	941k€	-886k€	
Gens du voyage	6k€	82k€	-76k€	
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	508k€	508k€	0k€	
Habitat-urbanisme	213k€	403k€	-190k€	
Mobilité	319k€	429k€	-110k€	
Petite enfance	2 920k€	4 051k€	-1 131k€	
Social	0k€	29k€	-29k€	
Tourisme	110k€	276k€	-166k€	
Transition écologique	132k€	308k€	-176k€	
Voirie	0k€	723k€	-723k€	
Attributions de compensation	528k€	5 363k€	-4 835k€	
		Epargne brute	2 608k€	

Administration & instances

En dépenses, ce poste englobe les charges de l'administration support (services administratifs et institutionnels et techniques), les frais de représentation de l'institution (événements officiels, communication), les frais support (assurances, véhicules de service, gestion



informatique, affranchissement, gestion des instances) et les charges liées au siège de la CCBPD.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêts de la dette notamment liés au siège) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux services mutualisés de la commande publique et de la prévention ainsi qu'aux remboursements liés aux charges de personnel.

Administration & instances	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	155k€
Dépenses réelles de fonctionnement	3 249k€
Solde (R - D)	-3 094k€

En investissement, sont programmés :

- Extension du siège : 326 643 euros pour la finalisation des travaux (solde de marché, levé de réserves),
- Refonte du site internet : 60 000 euros,
- Mise en place du nouveau logiciel dédié au système d'information géographique : 60 000 euros,
- Enveloppe pour des réparations et entretiens sur le siège (ancienne partie) : 51 500 euros,
- Acquisition de logiciels métiers : 40 000 euros,
- Renouvellement du matériel informatique : 21 900 euros,
- Enveloppe pour du mobilier ergonomique sur prescription de la médecine du travail : 3 000 euros.

Agriculture, biodiversité & forêt

Les dépenses comportent :

- Plusieurs actions de lutte contre les nuisibles (frelon asiatique, moustique tigre) : 30 000 euros,
- Les frais d'entretien de la forêt de la Flachère (convention avec l'office national des forêts, entretien des sanitaires, etc.) : 34 940 euros,
- Le dispositif paragrêle : 19 500 euros,
- L'élaboration du plan alimentaire territorial : 25 000 euros,
- Le bilan du marathon de la biodiversité : 10 000 euros,
- Des subventions à des organismes externes (dont Semons l'avenir pour 4 000 euros) : 18 000 euros,
- L'organisation d'événements (Vis ma vie entre autres) : 7 700 euros,
- Des subventions à des associations : 1 500 euros,
- Le soutien aux filières agricoles du Beaujolais : 11 000 euros,
- Des frais d'études (SAFER, CCA) : 10 000 euros,





- Les charges de personnel affectées, la convention de veille foncière avec la SAFER et d'autres frais support.

En 2026, des financements sont prévus pour le programme alimentaire territorial (37 428 euros) et le bilan du marathon de la biodiversité (8 000 euros).

Agriculture & biodiversité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	48k€
Dépenses réelles de fonctionnement	238k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés :

- Des interventions (reprise des balisages, divers travaux de signalétique, amélioration des mares) à la forêt de la Flachère : 15 500 euros,
- La poursuite du marathon de la biodiversité : 110 775 euros en dépenses (géré en opération pour compte de tiers).

Déchets (hors budget annexe)

Les flux comptabilisés sur le budget principal au titre du service de gestion des déchets concernent principalement la masse salariale et son remboursement par le budget annexe.

Le différentiel entre recettes et dépenses s'explique par la non ventilation des charges de personnel support refacturées au budget annexe.

Déchets (hors budget annexe)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	289k€
Dépenses réelles de fonctionnement	243k€
Solde (R - D)	46k€

L'ensemble des investissements du service de gestion des déchets est porté sur le budget annexe déchets.

Développement économique

Les dépenses de fonctionnement comportent :

- Des frais d'entretien courant des zones d'activités communautaires (espaces verts, voirie, déshuileurs, etc.) : 130 200 euros,
- Des frais d'animation et d'événements : 23 000 euros,
- Des subventions à diverses entités : 93 500 euros,



- Des frais d'études : 10 000 euros,
- La contribution au Syndicat mixte du Bordelan : 9 900 euros,
- Les frais d'entretien du local économique de Légny : 1 990 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes propres en fonctionnement correspondent à la subvention régionale versée au titre du forum emploi (3 000 euros), la participation du Syndicat du Bordelan aux frais de portage et de gestion administrative, et au loyer du local de Légny (9 500 euros).

Développement économique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	15k€
Dépenses réelles de fonctionnement	402k€
Solde (R - D)	-388k€

En investissement, sont programmés :

- Les aides aux très petites entreprises : 45 000 euros,
- La subvention d'équipement au Syndicat mixte du Bordelan (AP) : 50 000 euros,
- Des installations de voirie : 20 000 euros,
- Les frais d'études relatifs à la voirie du Pontet : 10 000 euros.

Domaine des communes

Les dépenses liées au fonctionnement du domaine (hors siège administratif ici) comportent :

- Les fluides : 92 500 euros,
- Le ménage spécialisé et ponctuel : 5 000 euros,
- L'achat de petit équipement et une dotation pour réparations : 32 500 euros,
- La maintenance et les contrôles obligatoires : 20 000 euros,
- Les taxes foncières : 7 500 euros.

Les charges de personnel et frais annexes (intérêt de la dette notamment) sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes liées à la location du domaine et aux refacturations de ménage sont estimées à 25 000 euros.

Domaine des communes	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	25k€
Dépenses réelles de fonctionnement	158k€
Solde (R - D)	-133k€



En investissement, sont programmés :

- L'installation de sondes et de capteurs pour le superviseur fluides : 10 000 euros ;
- Des réparations diverses (notamment du portail) : 10 000 euros,
- Des remplacements de portes et extincteurs : 9 000 euros,
- Des acquisitions de matériel : 2 200 euros.

Enfance-jeunesse

Les dépenses de fonctionnement du service comportent :

- Les 11 accueils de loisirs gérés en régie directe : 2 744 993 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique et administratif, les achats permettant l'organisation des ateliers et des camps ou sorties, les locations de matériel et de véhicules, etc.
- Les charges de coordination de la politique publique : 142 430 euros,
- Le centre de loisirs jeunes de Cap Générations : 48 133 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 1 520 000 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 831 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Enfance-jeunesse	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 306k€
Dépenses réelles de fonctionnement	2 936k€
Solde (R - D)	-630k€

En investissement, les centres de loisirs bénéficient d'une dotation pour le renouvellement du matériel : 5 520 euros.

Equipements culturels d'intérêt communautaire & culture

Les dépenses comportent :

- La participation à Fossilea : 440 000 euros,



- La contribution au titre du Géoparc versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 58 279 euros,
- Les frais d'électricité de Fossilea (remboursé par l'établissement public) : 45 000 euros,
- Les dépenses du dispositif Pays d'Art et d'Histoire : 62 125 euros,
- Le partenariat auprès du réseau des bibliothèques du territoire : 1 200 euros.

Equipements culturels	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	50k€
Dépenses réelles de fonctionnement	608k€
Solde (R - D)	-558k€

En investissement, est prévue la finalisation des travaux de l'espace Pierres Folles : 435 469 euros.

Equipements sportifs d'intérêt communautaire

Les dépenses comportent :

- La compensation versée au délégataire de la piscine Aquazergues : 630 248 euros,
- Les frais de réparation, de maintenance et de fonctionnement courant des salles de sport et de la piste d'athlétisme : 276 143 euros,
- La participation à la natation scolaire à la piscine Aquaval de Tarare (pour une partie des écoles du territoire non accueillies à Anse) : 35 000 euros.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Equipements sportifs (y compris apprentissage de la natation)	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	55k€
Dépenses réelles de fonctionnement	941k€
Solde (R - D)	-886k€

En investissement, sont programmés :

- La finalisation des travaux de rénovation énergétique et de reprise des désordres de la piscine Aquazergues : 450 852 euros,
- La mise en place du contrôle d'accès des sites : 33 000 euros,
- La provision pour les systèmes de chauffage au gymnase de Chatillon d'Azergues (radiants gaz) et à celui de Chazay d'Azergues (chauffage) : 120 000 euros,
- La construction de vestiaires à la piste d'athlétisme : 70 000 euros.



Gens du voyage

Les dépenses comportent :

- Les frais d'entretien des terrains familiaux : 9 250 euros,
- Les frais d'entretien et de remise en état de l'aire de grand passage : 72 500 euros (dont 10 000 euros de gestion).

Gens du voyage	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	6k€
Dépenses réelles de fonctionnement	82k€
Solde (R - D)	-76k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Seules les contributions des syndicats mixtes et de l'établissement public de bassin versant sont comptabilisées en dépenses. La recette de taxe GEMAPI a vocation à couvrir la dépense.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	508k€
Dépenses réelles de fonctionnement	508k€
Solde (R - D)	0k€

Les investissements sont portés par les Syndicats et l'établissement public de bassin.

Habitat & urbanisme

Les dépenses comportent :

- Les dépenses liées au conseil en rénovation énergétique de l'habitat (convention ALTE et SOLIHA) : 206 880 euros, bénéficiant de subventions à hauteur de 177 919 euros,
- La contribution au titre du SCOT versée au Syndicat mixte du Beaujolais : 116 558 euros,
- Les frais de gestion du système d'information géographique (SIG) : 25 000 euros,
- Le coût du service d'instruction des autorisations d'urbanisme : 54 760 euros (pour 35 000 euros de recettes).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.



Habitat-urbanisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	213k€
Dépenses réelles de fonctionnement	403k€
Solde (R - D)	-190k€

En investissement, sont programmés des mises à jour des réseaux au sein du SIG (9 000 euros) et les enveloppes d'aide à la rénovation énergétique (120 000 euros).

Mobilité

Les dépenses comportent :

- La contribution annuelle versée à SYTRAL mobilités : 109 963 euros,
- La création d'un service de location de vélo : 48 000 euros (et subventionné à hauteur de 20 000 euros) pour 5 800 euros de recettes tarifaires,
- Le fonctionnement du transport pour personnes isolées : 40 000 euros (pour 3 000 euros de recettes tarifaires),
- Les frais de fonctionnement du dispositif « En Covoit' RDV » : 32 548 euros,
- La mise en place d'un dispositif « 1 jeune / 1 vélo » : 20 000 euros (subventionné à hauteur de 10 000 euros),
- Des frais d'animation vélo et de sensibilisation et communication : 61 180 euros (subventionné à hauteur de 28 750 euros),
- Le soutien à la ligne TER Lyon-Paray-le-Monial : 3 000 euros,
- La finalisation du schéma directeur cyclable et l'encaissement d'une subvention afférente de 32 500 euros (la dépense ayant été comptabilisée en 2025).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous. Une subvention de 29 000 euros est prévue au titre du poste de chargé de mission vélo.

En recettes, en dehors des subventions présentées en amont, la quote-part de versement mobilité pour 2026 a été valorisée à hauteur de 190 000 euros.

Mobilité	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	319k€
Dépenses réelles de fonctionnement	429k€
Solde (R - D)	-110k€

En investissement, sont programmés :

- La création de la voie Vélotaf n°1 à Civrieux d'Azergues : 964 800 euros,



- L'acquisition d'arceaux vélo dont une partie mise à disposition des communes : 43 750 euros, bénéficiant de 15 000 euros de subvention,
- Un dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique : 5 000 euros,
- Des achats de matériel et de signalétique : 11 000 euros.

Petite enfance

Les dépenses de fonctionnement de la petite enfance concernent :

- Les 4 crèches gérées en régie directe : 3 047 926 euros,
 - o Les dépenses englobent les frais de fonctionnement des équipements (fluides, maintenance, ménage en partie externalisé, etc.), la fourniture des repas, des couches et produits d'hygiène et de pharmacie, l'ensemble du matériel pédagogique (livres, matériel Snoezelen) et administratif, les achats permettant l'organisation d'événements et d'ateliers (goûter de Noël, spectacles de Noël, projet jardinage) comme de sorties (petit train de Anse, ferme pédagogique, etc.).
- Les relais petite enfance intercommunaux : 218 251 euros,
- Les compensations de service public versées aux délégataires au titre des 9 crèches gérées en délégation de service public : 545 370 euros,
- Les charges de coordination de la politique publique : 239 625 euros,
 - o Il s'agit d'événements sur le territoire (journée de l'enfance, quinzaine de la parentalité), etc.

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Les recettes de fonctionnement concernent :

- Les recettes tarifaires des familles : 738 900 euros,
- Les prestations de service de la caisse d'allocations familiales et bonus territoire : 2 181 545 euros.

Petite enfance	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	2 920k€
Dépenses réelles de fonctionnement	4 051k€
Solde (R - D)	-1 131k€

En investissement, sont programmés :

- Le démarrage des travaux de la crèche de Chessy-les-Mines : 500 000 euros,
 - o Une demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales est à réaliser, celle-ci a été valorisée à hauteur de 260 000 euros.



- La réalisation d'un bouquet de travaux de rénovation énergétique des crèches Les papillons (Anse) et La vallée des p'tits bouchons (Porte des Pierres Dorées): 453 000 euros,
- L'aménagement de la crèche de Marcilly-d'Azergues : 392 000 euros,
- Le solde des travaux de la crèche de Chazay-d'Azergues : 205 143 euros,
- Des travaux de réparation et d'amélioration : 129 700 euros,
- De l'acquisition de matériel et de mobilier : 36 150 euros.

Transition écologique

Les dépenses comportent :

- Une étude de bilan du plan climat air énergie territorial (PCAET) et d'analyse de l'adaptation de notre territoire au changement climatique: 125 000 euros bénéficiant d'une subvention de 100 000 euros,
- La mise en place du programme Territoire Engagé en Transition Ecologique (TETE) : 40 000 euros subventionné à hauteur de 28 000 euros,
- Des adhésions à des réseaux (TEPOS, AURA EE, CEREMA) et des frais d'événements : 10 450 euros,
- Des frais de communication autour du PCAET : 10 000 euros,
- Des formations d'acteurs : 2 500 euros,
- La mise en place d'une mallette pédagogique : 5 300 euros (financée à hauteur de 3 500 euros).

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Transition écologique	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	132k€
Dépenses réelles de fonctionnement	308k€
Solde (R - D)	-176k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Tourisme

Les dépenses comportent :

- La subvention versée à Destination Beaujolais et à la marque territoriale : 273 000 euros,
- Certains partenariats (Voie bleue et Tour du Beaujolais) : 3 500 euros.

En recettes, la taxe de séjour est comptabilisée (dont 10 000 euros reversés au département).



Tourisme	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	110k€
Dépenses réelles de fonctionnement	276k€
Solde (R - D)	-166k€

Aucun investissement n'est programmé en 2026.

Social & jeunesse

Les dépenses comportent :

- Des subventions principalement (Bip Bop, centre d'accueil des jeunes, espace de vie sociale et point info jeunes de Cap Générations, FAJ de la mission locale de Villefranche-sur-Saône) : 22 700 euros,
- Les aides aux RASED : 6 100 euros,
- L'adhésion à l'UNICEF : 500 euros.

Social	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	29k€
Solde (R - D)	-29k€

Aucune dépense d'investissement n'est identifiée.

Voirie d'intérêt communautaire

Le budget de fonctionnement de la voirie comptabilise :

- Les frais d'entretien en contrats de prestation de service : 368 000 euros,
- Les remboursements d'heures voirie aux communes : 244 600 euros,

Les charges de personnel et frais annexes sont également inclus dans le volume de dépenses présenté ci-dessous.

Voirie	Budgété 2026
Recettes réelles de fonctionnement	0k€
Dépenses réelles de fonctionnement	723k€
Solde (R - D)	-723k€



En investissement, sont programmés :

- 3 854 147 euros correspondant au solde de l'autorisation de programme liée aux travaux de voirie entre 2022 et 2025,
- Hors autorisations de programme,
 - o 100 000 euros pour l'aménagement du giratoire Le Pressoir à Châtillon d'Azergues,
 - o La poursuite de la convention avec SYTRAL Mobilités : 320 000 euros prévus pour 266 700 euros de subventions.

Plusieurs opérations pour compte de tiers liées à des aménagements communaux sont créées :

- La Sautière à Lozanne : 20 000 euros,
- Chemin de la Croix Marval à Les Chères : 30 000 euros.



d. Synthèse budgétaire

Budget principal

**CREDITS VOTES
2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	3 905 961,26
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 948 942,64
014 - Atténuations de produits	5 393 001,30
65 - Autres charges de gestion courante	3 273 147,04
66 - Charges financières	456 517,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	20 977 569,24
023 - Virement à la section d'investissement	5 420 709,10
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	6 340 709,10
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	27 318 278,34

013 - Atténuations de charges	90 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 660 990,00
73 - Impôts et taxes	7 387 492,86
731 - Fiscalité locale	6 859 448,91
74 - Dotations et participations	6 549 279,28
75 - Autres produits de gestion courante	37 875,00
77 - Produits spécifiques	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	23 585 086,05
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	180 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 553 192,29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	27 318 278,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	3 261 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	170 500,00
204 - Subventions d'équipement versées	220 000,00
21 - Immobilisations corporelles	44 770,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
TOTAL HORS OPERATION D'EQUIPEMENT	3 696 270,00
20DOM - Domaine des communes	75 700,00
35 - AP Travaux de voirie 2022-2025	3 854 146,91
36 - Piscine	0,00
37 - Aire de grand passage	0,00
44 - Sports	223 700,00
45 - zones économiques	75 000,00
51 - Crèches	554 500,00
52 - AP Bordelan	50 000,00



53 - AP Crèche d'Anse 2	0,00
54 - AP crèche de Chazay 2	205 143,30
55 - AP Extension réhabilitation de l'Espace Pierres Folles	435 468,87
56 - AP Réhabilitation du gymnase de Chazay	0,00
57 - AP Agrandissement du siège	336 642,79
58 - AP Amélioration niveau technique de la piscine	450 852,20
59 - AP crèche de Chessy 2	500 000,00
60 - Piscine Aquazergues- Ombrières	0,00
61 - Mobilité - Voies douces	1 024 550,00
62 - Voirie - SYTRAL - Arrêts de Bus	320 000,00
63 - Voirie - Giratoire BEAULIEU	0,00
64 - AP Rénovation énergétique des bâtiments communautaires	453 000,00
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	8 558 704,07
4581 - Opérations sous mandat	463 595,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	12 718 569,07
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	680 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 777 847,85
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	1 186 216,75
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	25 362 633,67

10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 471 898,14
13 - Subventions d'investissement	551 125,67
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 518 811,30
4582 - Opérations sous mandat	487 923,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	14 029 758,11
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 420 709,10
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	920 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	6 840 709,10
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	4 492 166,46
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	25 362 633,67





IV. Budget annexe déchets

Le budget annexe déchets présente un volume total de 8 529 k€ dont :

- 7 722 k€ en section de fonctionnement,
- 807 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Fonctionnement		7 722k€	7 722k€
Fiscalité	4 898k€	6 920k€	Charges à caractère général
Autres impôts et taxes	0k€	302k€	Charges de personnel
Dotations et participations	0k€	0k€	Reversements aux communes
Produits des services et du domaine	545k€	21k€	Autres charges de gestion courante
Autres recettes	1 467k€	0k€	Charges financières
Atténuations de charges	20k€	0k€	Charges exceptionnelles
		0k€	Provisions pour risques
Reprises de subventions	20k€	400k€	Amortissements
Résultat reporté n-1	772k€	79k€	Virement à l'investissement
Investissement		807k€	807k€
Virement du fonctionnement	79k€	464k€	Investissements 2026
Subventions reçues	5k€	0k€	Enveloppe gérée en AP/CP
FCTVA	0k€		
Affectation de l'excédent de fonctionnement	223k€	207k€	Déficit reporté n-1
Emprunt d'équilibre	0k€	0k€	Remboursement du capital de la dette
Amortissements	400k€	20k€	Reprises de subventions
Opérations patrimoniales	100k€	100k€	Opérations patrimoniales
Restes à réaliser	0k€	16k€	Restes à réaliser

Pour 2026, il est à relever que :

- La mise en place du dispositif « FICHA » destiné à analyser les erreurs de tri lors des collectes de déchets sur le territoire (via une solution d'intelligence artificielle),
- L'impact du marché de collecte des déchets suite au renouvellement intervenu au 1^{er} décembre 2025,
- Les coûts de traitement progressent, notamment en lien avec la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

a. Section de fonctionnement

En recettes

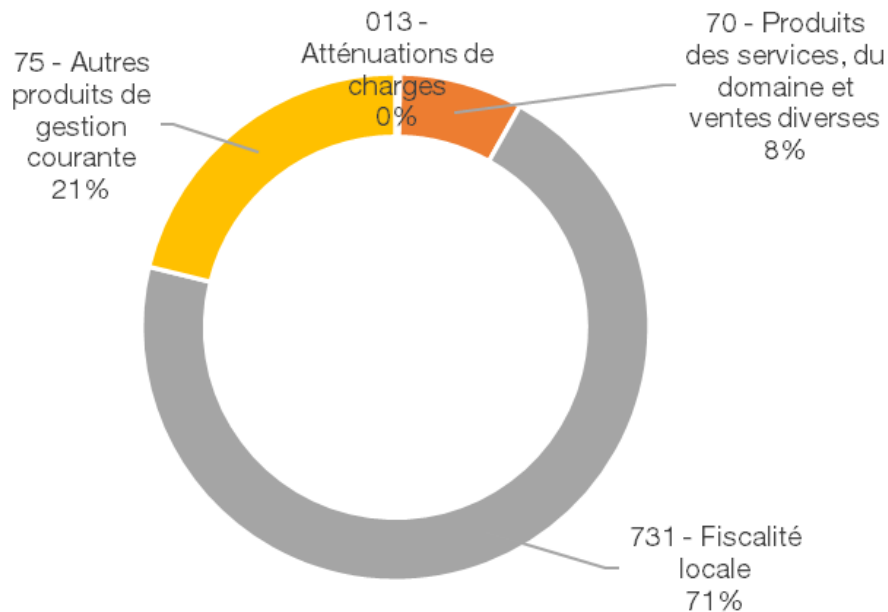
Les recettes de fonctionnement proviennent de plusieurs postes :

- Les soutiens des éco-organismes porteurs des différentes filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) ;



- Les recettes des reprises matières issues des collectes sélectives ;
- La Redevance Spéciale (RS) de deux exercices ;
- La régie de recette d'accès aux déchetteries ;
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ;
- Les reversements divers du Syndicat mixte d'élimination de Traitement et de Valorisation des Déchets Beaujolais Dombes (SYTRAIVAL).

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



▪ **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**

Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM 2025 s'élève à 4 859 015 euros.

En appliquant une revalorisation nominale des bases fiscales (+0,8%), le produit de TEOM est estimé à 4 897 990 euros en 2026 et représente 71% des recettes réelles de fonctionnement.

▪ **Redevance Spéciale (RS)**

Les recettes liées à la RS au budget 2026 comptabilisent deux années de facturation (2024 et 2025) afin de reprendre un rythme de croisière.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70612 - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	210 000,00	244 161,23	468 000,00



▪ *Recettes liées à la régie de recette déchèterie*

La régie de recettes des déchèteries comprend les recettes liées à l'accueil des artisans et entreprises en déchèteries, à la vente de cartes de déchèteries et de conteneurs à ordures ménagères.

Chaque année, environ 1 000 apports sont payants sur le réseau des 4 déchèteries de la CCBPD. Cela représente une recette estimée à 51 000 euros par an.

300 cartes de déchèterie sont vendues chaque année pour un prix unitaire de 20 euros. La recette pour l'année 2025 est estimée à 6 000 euros.

Les recettes de fonctionnement associées aux accès en déchèteries s'élèvent à 57 000 euros.

A cela, s'ajoute la recette de fonctionnement au titre de l'accueil des résidents de la commune de Jarnioux (par convention avec la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône), soit 20 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
70613 - Abonnement ou redevance pour enlèvement des déchets industriels et commerciaux	56 000,00	62 580,00	57 000,00
7088 - Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes d'ouvrages...)	20 000,00	-	20 000,00

▪ *Soutiens reversés par les éco-organismes & reprises de matières*

Pour 2026, les soutiens des éco-organismes ont été valorisés à :

- 990 000 euros au titre des versements CITEO pour les emballages ménagers,
- 73 000 euros pour les filières du mobilier, des matériaux de construction et équipements électriques (Ecomobilier, Valobat, Ecosystem).

Les reprises de matière suivent les cours de rachat et entraînent une forte fluctuation des recettes liées aux reprises de matériaux.

Les recettes suivantes ont été valorisées :

- Emballages : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 50 000 euros,
- Cartons : 63 000 euros,
- Verre : 33 000 euros,
- Ferraille : 43 000 euros.

	Budgété 25	Réalisé prov. 25	Budgété 26
75888 - Autres	1 487 000,00	1 578 349,18	1 467 000,00



▪ *Reversements divers du SYTRAIVAL*

La CCBPD bénéficie de plusieurs reversements liés à la péréquation du transport des déchets verts ainsi qu'à la contribution au fonctionnement des quais de transfert.

Les recettes associées aux reversements divers du SYTRAIVAL s'élèvent à 78 000 euros.

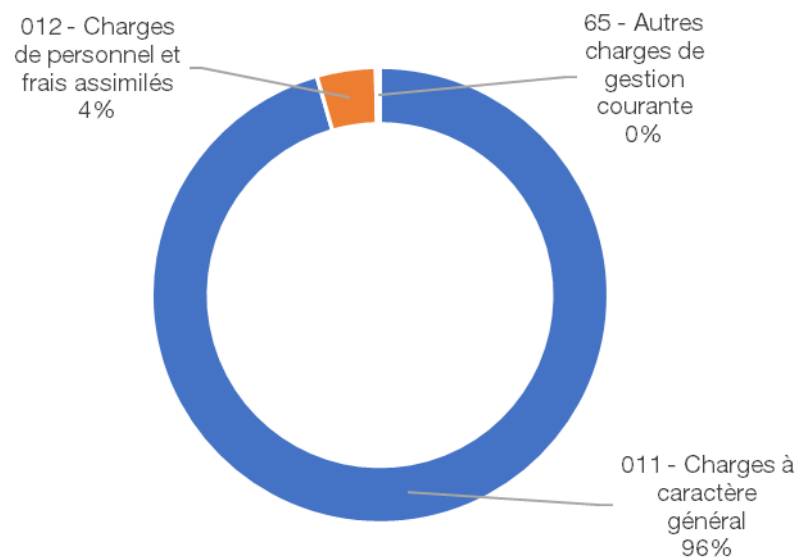
▪ *Autres recettes*

Les recettes de la section de fonctionnement concernent :

- Les atténuations de charges : 20 000 euros,
- Les reprises de subventions (opérations d'ordre) : 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



▪ *Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des Emballages Légers en porte à porte*

Le marché de collecte en porte à porte a été renouvelé au 1^{er} décembre 2025.

- Le budget alloué à la collecte des OMR s'élève à 1 810 000 euros,
- Le budget alloué à la collecte des emballages légers s'élève à 802 000 euros.

Dans le cadre du nouveau marché, un dispositif d'intelligence artificielle a été sollicité afin de pouvoir analyser les déchets collectés et identifier les erreurs de tri (dispositif FICHA). Ce dispositif représente un montant de 198 000 euros au budget 2026.



▪ *Collecte sélective en apport volontaire (PAV)*

Le SYTRIVAL porte pour le compte de la CCBPD la collecte en apport volontaire du papier et du verre ménager. Ces lignes incluent le coût de la collecte et du traitement. Le budget a été évalué comme suit :

- Verre : 137 000 euros,
- Journaux et magazines : 53 000 euros,

Une collecte spécifique des papiers produits par les administrations et les groupes scolaires complète la collecte des JRM en PAV et représente 20 000 euros en 2026.

Sont prévus 1 500 euros pour la réparation et le démantèlement de bornes et 6 000 euros pour leur éventuel déplacement.

▪ *Traitement des déchets collectés en porte à porte (PAP)*

Le prix de traitement des OMR sur l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Villefranche-sur-Saône est de 104 €HT en 2025 (contre 101 euros HT en 2024). Ce tarif serait porté à 105 euros HT en 2026. La TGAP va augmenter de 1€/t passant de 15 à 16 euros par tonne incinérée en 2026 (elle était de 14 euros en 2024).

Dès lors le prix de traitement par incinération des OMR s'élèverait à 121 euros par tonne (TGAP incluse) hors taxe.

Le budget alloué au traitement des OMR s'élève à 1 300 000 euros.

Concernant le prix de traitement des emballages légers sur le centre de tri de Saint-Fons, le coût pris en compte pour 2026 s'élève à 294 euros par tonne hors taxe (contre 290 euros en 2025 et 257 euros en 2024).

Le budget alloué au traitement des emballages légers s'élève à 731 000 euros.

Enfin, le taux de refus de tri est de 78 600 euros au budget 2026 (en légère baisse mais reste élevé).

▪ *Gestion de la Redevance Spéciale Obligatoire*

La CCBPD s'est équipé du logiciel Ecocito de gestion de la redevance spéciale (RS). Les charges de fonctionnement liées à l'hébergement des données, ainsi qu'à la location et à la maintenance du support utilisateur s'élèvent à 8 700 euros en 2026.

▪ *Exploitation des déchèteries*

Le contrat d'exploitation des déchèteries de la CCBPD renouvelé depuis le 1^{er} février 2023 est organisé en différents lots :



- Exploitation des hauts de quais et des bas de quais des déchèteries de la CCBPD ;
- Reprise ferraille ;
- Collecte et du traitement des DDS ;
- Traitement du bois B.

Par ailleurs, selon la même logique de suivi des coûts, la CCBPD a souhaité passer d'une tarification forfaitaire à une tarification à la tonne de déchets transportés et à la tonne de déchets traités.

Le budget 2026 d'exploitation des déchèteries de la CCBPD s'élève à 835 000 euros.

S'ajoutent quelques frais relatifs à la déchetterie de Theizé (en régie) au titre des fluides, de l'entretien d'espaces verts, de réparation de dommages, équipements de protection, etc. à hauteur de 25 300 euros.

6 000 euros sont alloués au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le marché d'exploitation des déchetteries arrivant à son terme en février 2027, une assistance à maîtrise d'ouvrage sera sollicitée pour accompagner la CC à la définition du besoin et à la passation. Le budget est de 20 000 euros.

▪ *Collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) de déchèterie*

Cette prestation comprend la collecte et le traitement des DDS qui n'entrent pas dans le périmètre de l'Eco-organisme EcoDDS avec lequel la CCBPD a conventionné en août 2022.

En raison de la forte production d'emballages souillés, le budget doit être réévalué notamment pour intégrer des collectes supplémentaires sur les déchèteries de Chazay d'Azergues et de Theizé.

En 2026, le budget alloué est de 131 000 euros.

▪ *Reprise du bois B de déchèteries*

Le bois B de déchèterie est déferrailé, broyé et criblé pour être valorisé énergétiquement ou sous forme de panneaux de particules.

Le budget alloué à cette prestation s'élève à 110 000 euros.

▪ *Traitement des déchets collectés en déchèterie*

Concernant les déchets issus des déchèteries dont le traitement est porté par le SYTRIVAL une augmentation de 3,5% est appliquée aux tarifs 2025 (déchets verts, gravats, déchets non recyclables). Le budget associé est de 539 000 euros.



Chaque année, une benne de pneus non conformes aux prescriptions de l'éco-organisme Aliapur doit être traitée sur le centre TFM pneus. Par ailleurs, d'autres déchets divers peuvent occasionnellement être traités et collectés hors marché (fibre de verre, béton cellulaire, etc.).

A cet effet, une ligne pour la collecte et le traitement de déchets divers est inscrite à hauteur de 2 000 euros.

▪ *Gestion des biodéchets*

Le déploiement des composteurs étant largement avancé, les crédits prévus à cet effet concernent principalement :

- L'entretien des sites de compostage partagé : 30 000 euros,
- Une subvention à ABC21 : 1 500 euros,
- La signalétique et d'éventuels déplacements de site : 3 800 euros.

▪ *Actions concourant au réemploi et à l'amélioration des performances de tri des déchets*

Les enjeux liés à la gestion des déchets ménagers sont multiples. Ils portent sur la prévention « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », sur le remploi et sur le tri à la source pour permettre un traitement adapté par valorisation matière ou énergétique.

La CCBPD prévoit donc un certain nombre d'actions pour 2026 (dont des renouvellements d'actions) qui doivent permettre d'améliorer l'information et la sensibilisation des administrés ainsi que l'adaptation du service aux objectifs de performances à atteindre.

- Animations de sensibilisation au tri des emballages ménagers auprès des établissements scolaires 6 000 euros pour un équivalent de 100 à 150 animations par an,
- Caractérisation des bennes DNR pour améliorer le tri des apports en déchèteries : 18 000 euros,
- Location des bennes de collecte des pneumatiques selon le référentiel Aliapur : 2 400 euros.

▪ *Gestion des contenants de pré-collecte*

Une enveloppe de 4 000 euros est consacrée à l'achat de pièces détachées pour la maintenance du parc de conteneurs à ordures ménagères.

▪ *Collecte et traitement de fibrociment composé d'amiante lié*

2 campagnes de collecte de l'amiante lié sont prévues par an en général. Le budget alloué à cette prestation s'élève à 22 000 euros.



▪ *Charges de personnel*

Les charges de personnel affectées au service de gestion des déchets feront l'objet de refacturation par le budget principal pour un montant de 258 000 euros.

Seront également refacturées les charges de personnel support (gestionnaire administrative de la direction infrastructures et ingénierie, directeur général des services techniques, services finances, ressources humaines, prévention et commande publique-juridique) pour un montant de 44 000 euros.

D'autres charges seront comptabilisées à ce poste : assurance statutaire, médecine du travail.

Le budget alloué aux charges de personnel s'élève à 302 300 euros.

▪ *Autres frais du service*

Les frais de gestion support du service s'élèvent à 21 410 euros et englobent :

- La réparation d'éventuels sinistres,
- Les frais de télécommunications,
- Des adhésions à des associations,
- Des fournitures administratives,
- Les assurances.

▪ *Amortissements*

Les dotations aux amortissements sont estimées à 400 000 euros pour 2026 du fait de l'amortissement en une année de l'achat des lots de composteurs individuels.

b. Section d'investissement

En investissement, sont programmés les projets suivants :

- Composteurs individuels : 121 000 euros,
- Travaux dans les déchetteries : 114 540 euros,
- Composteurs partagés : 23 000 euros,
- Bacs équipés de puces : 73 000 euros,
- Colonne PAV : 70 000 euros,
- Outils pédagogiques : 6 000 euros,
- Dispositif de suivi de la pré-collecte : 22 100 euros,
- Travaux de mise en conformité de déchetteries : 30 000 euros,
- Petit matériel : 3 740 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 78 529,98 euros,
- Aucun fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,



- Une subvention au titre des composteurs partagés (SYTRAIVAL) : 5 362 euros,
- L'excédent de fonctionnement affecté à l'investissement : 222 676,62 euros,
- Les amortissements : 400 000 euros,
- Aucun emprunt d'équilibre.



c. Synthèse budgétaire

Budget annexe déchets

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	6 919 868,72
012 - Charges de personnel et frais assimilés	302 300,00
65 - Autres charges de gestion courante	21 290,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	7 243 458,72
023 - Virement à la section d'investissement	78 529,98
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	478 529,98
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	7 721 988,70

013 - Atténuations de charges	20 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	545 000,00
731 - Fiscalité locale	4 897 990,54
75 - Autres produits de gestion courante	1 467 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	6 929 990,54
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	771 998,16
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	7 721 988,70

SECTION D'INVESTISSEMENT

20 - Immobilisations incorporelles	22 100,00
21 - Immobilisations corporelles	441 791,80
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	463 891,80
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	120 000,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	207 094,53
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	15 582,09
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001 + RAR)	806 568,42

10 - Dotations, fonds divers et réserves	222 676,62
13 - Subventions d'investissement	5 361,82
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	228 038,44
021 - Virement de la section de fonctionnement	78 529,98
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	578 529,98
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + RAR)	806 568,42



V. Budget annexe hôtel d'entreprises la Buissonnière

Le budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière présente un volume total de 1 232 k€ dont :

- 582 k€ en section de fonctionnement,
- 649 k€ en section d'investissement.

a. Section de fonctionnement

En recettes

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées de :

- Les loyers : 150 000 euros,
- Le remboursement des charges locatives : 13 500 euros.

Les recettes de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement de subventions d'équipement pour un montant de 20 000 euros.

En dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont composées de :

- Frais d'entretien du site (espaces verts, dératissage, entretien des menuiseries, curage) : 26 000 euros,
- Assurance du bien : 4 000 euros,
- Convention avec la Chambre des métiers en vue de l'extension du site : 6 000 euros,
- Frais d'avocat dans le cadre de litige : 2 000 euros,
- Taxe foncière : 12 000 euros,
- Annulation de loyers irrécouvrables : 1 000 euros,
- Intérêts de la dette et frais bancaires : 1 000 euros.

Une enveloppe pour constitution de provision est inscrite à hauteur de 10 000 euros.

Les dépenses de la section de fonctionnement sont complétées par l'amortissement des immobilisations pour un montant de 80 000 euros.

b. Section d'investissement

Sont programmés les éléments suivants :

- Une étude préalable pour l'extension du site : 10 000 euros,
- Des plantations d'arbres : 10 000 euros,
- La mise en place de sondes d'ambiance : 20 000 euros,
- Des crédits permettant le remboursement des cautions : 40 000 euros,



- Une réserve en prévision du projet d'extension du site : 514 280 euros.

Le remboursement du capital de la dette est valorisé à hauteur de 15 000 euros.

La section d'investissement sera financée par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 440 823 euros,
- Les amortissements : 80 000 euros.

c. Synthèse budgétaire

Budget annexe hôtel d'entreprises La Buissonnière

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	50 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	500,00
67 - Charges spécifiques	1 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 000,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	61 500,00
023 - Virement à la section d'investissement	440 822,64
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	520 822,64
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	582 322,64

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 500,00
75 - Autres produits de gestion courante	150 000,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	163 500,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	20 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	398 822,64
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	582 322,64

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	55 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00
21 - Immobilisations corporelles	30 000,00
23 - Immobilisations en cours	534 281,55
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	629 281,55
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	20 000,00
RESTES A REALISER EN DEPENSES (RAR)	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + RAR)	649 281,55



10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	440 822,64
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	520 822,64
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	128 458,91
RESTES A REALISER EN RECETTES (RAR)	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H + 001 + RAR)	649 281,55



VI. Budgets annexes de stock

a. Zone d'activités La Babette à Les Chères

En 2026, le projet de création de zone d'activités 'La Babette' à Les Chères sera en phase d'études. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 194 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 194 k€ en fonctionnement,
- 237 k€ en investissement.

Budget annexe ZA La Babette

**CREDITS VOTES
2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	149 999,97
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	149 999,97
023 - Virement à la section d'investissement	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	43 639,96
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,03
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B + 002)	193 639,96

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	193 639,96
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D)	193 639,96

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	193 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	193 639,96
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	43 639,96
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	237 279,92

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	193 639,96
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	193 639,96
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00



040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 639,96
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	43 639,96
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	237 279,92

b. Zone d'activités Champ de Cruy à Porte des Pierres Dorées

En 2026, le projet de création de zone à Porte des Pierres Dorées se poursuit étant en phase de viabilisation. Le budget s'équilibre à ce stade avec un emprunt (type prêt relais) de 883 k€. Le budget présente les volumes suivants :

- 1 131 k€ en fonctionnement,
- 1 924 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Champ de Cruy

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	90 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges spécifiques	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	90 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	96 770,93
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 040 982,49
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 130 982,49

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	1 034 211,56
002 - Résultat de fonctionnement reporté	96 770,93
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 130 982,49

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 034 211,56



041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	1 034 211,56
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	889 586,21
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 923 797,77

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	882 815,28
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	882 815,28
021 - Virement de la section de fonctionnement	96 770,93
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	944 211,56
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 040 982,49
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 923 797,77

c. Zone d'activités Le Maupas à Theizé

En 2025, le projet de création de zone d'activités est en phase d'étude. Le budget s'équilibre avec un emprunt (type prêt relais) de 252 k€.

Le budget présente les volumes suivants :

- 1 140 k€ en fonctionnement,
- 1 287 k€ en investissement.

Budget annexe ZA Le Maupas

**CREDITS
VOTES 2026**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	105 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	105 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	269 365,06
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 035 300,79
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 140 300,79

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	870 935,73
002 - Résultat de fonctionnement reporté	269 365,06
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 140 300,79

SECTION D'INVESTISSEMENT



16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	870 935,73
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	415 935,73
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 286 871,46

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	251 570,67
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	251 570,67
021 - Virement de la section de fonctionnement	269 365,06
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 035 300,79
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 286 871,46





V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 55

VOTES :

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026

Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),
A Anse, le 18/02/2026



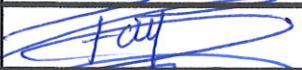




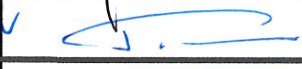
















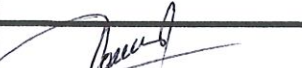


Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	
BAY Pascale	
BAZIN Michèle	Absente Possibilité donnée à Bruno Fouillet
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas	Absent
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier	Absent
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESSE Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

DUPERRIER Thomas	
FADY Jean-François	
FAYE Nathalie	
FELIX Séverine	
FELIX Xavier	
FOUILLET Bruno	
GALLET Christian	
GASQUET Jean-Paul	Absent donne Pouvoir à Régine GAUTHIERGUDIN 
GAUTHIER GUDIN Régine	
GUTTY Raphaël	
HERAUD Nathalie	
HYVERNAT Jean-Paul	
JOVILLARD Sylvie	
LAFOND Jean-Luc	
LE CALVÉ Jean-Philippe	Absent donne Pouvoir à Solène DUCRAY 
LEBRUN Pascal	
LECCIA Olivier	Absent remplacé par Jean-Paul THIBOUTET suppléant 
LEGLISE Gaëlle	
LEROY Bertrand	Absent donne Pouvoir à Daniel PORTOLET 
MINGEARD Jean Louis	
MOINE Catherine	Absente
NEYRA Marc	
OBERGER Geneviève	
PADILLA Thierry	Absent donne Pouvoir à Gaëlle LEGLISE 
PAQUET Marie-Claire	Absente
PARIOST Jacques	
PEIGNÉ Claire	
PERRIER Annick	
PERRIER Hervé	



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/02/2026, et de la publication le : 26/02/26

A Anse, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ, **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),

Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)

Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),

Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),

Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET ANNEXE ZA LE MAUPAS A THEIZÉ

VU

- la délibération 2026-006 du 28 janvier 2026 actant la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2026 ;
- l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- la proposition de reprise anticipée des résultats 2025,

L'approbation du budget primitif doit intervenir avant le 15 avril et dans les dix semaines qui suivent la tenue du débat sur les orientations budgétaires. Ce délai est porté au 30 avril les années de renouvellement des exécutifs communaux et communautaires.

Le budget annexe ZA Le Maupas présente un volume total de 2 427 k€ dont :

- 1 140 k€ en section de fonctionnement,
- 1 287 k€ en section d'investissement.

L'équilibre est le suivant :

Budget annexe ZA Le Maupas

CREDITS VOTES 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	105 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges financières	0,00
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	105 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	269 365,06
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (B)	1 035 300,79
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= A + B)	1 140 300,79

70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (C)	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (D)	870 935,73
002 - Résultat de fonctionnement reporté	269 365,06
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (= C + D + 002)	1 140 300,79

SECTION D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE



16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00
21 - Immobilisations corporelles	0,00
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (E)	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	870 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (F)	870 935,73
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	415 935,73
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (= E + F + 001)	1 286 871,46

10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	251 570,67
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (G)	251 570,67
021 - Virement de la section de fonctionnement	269 365,06
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	765 935,73
041 - Opérations patrimoniales	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (H)	1 035 300,79
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (= G + H)	1 286 871,46

La maquette budgétaire et une note explicative sont jointes en annexe.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2026 du budget annexe ZA Le Maupas tel que présenté.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

**CCBPD
EPCI**

Numéro SIRET : 20004057400077
Poste comptable : SGC VILLEFRANCHE SUR SAONE

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget annexe : ZA DU MAUPAS- THEIZE

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	113
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	115
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	117
B3.1 - Etat des provisions constituées	118
B3.2 - Etalement des provisions	119
B4 - Etat des charges transférées	120
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	121
B6 - Prêts	122
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	123
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	124
B7.3 - Etat des emprunts garantis	125
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	126
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	127
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	128
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	129
B7.8 - Autres engagements donnés	130
B7.9 - Autres engagements reçus	131
B8 - Subventions versées	135
B9 - Etat du personnel	136
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	137
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	138
B11.2 - Liste des établissements publics créés	139
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	140
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	143
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	144
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	145
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	146
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	147
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	148
D3 - Décisions en matière de taux	149
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	151
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	152
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	153
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	154
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	155

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A****Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	57452

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	298.47

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1.83
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****C1****RESULTAT DE L'EXERCICE N-1**

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 531 871,46	1 705 333,76	-320 032,97	A1 -146 570,67
Investissement	765 935,73	761 935,73	(3) -411 935,73	A2 -415 935,73
Fonctionnement	765 935,73	943 398,03	(4) 91 902,76	A3 269 365,06

RESTES A REALISER N-1

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)

TOTAL	A1 + B1	-146 570,67
Investissement	A2 + B2	-415 935,73
Fonctionnement	A3 + B3	269 365,06

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	870 935,73	1 286 871,46
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 415 935,73	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 286 871,46	1 286 871,46
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 140 300,79	870 935,73
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 269 365,06
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 140 300,79	1 140 300,79
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		2 427 172,25	2 427 172,25

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AP VOTEES****B1**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AE VOTEES****B2**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	943 935,73		870 935,73	870 935,73	870 935,73
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		943 935,73		870 935,73	870 935,73	870 935,73

TOTAL	943 935,73	0,00	870 935,73	870 935,73	870 935,73
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	415 935,73
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 286 871,46
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	502 032,97	0,00	251 570,67	251 570,67	251 570,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		502 032,97	0,00	251 570,67	251 570,67	251 570,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		502 032,97	0,00	251 570,67	251 570,67	251 570,67

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	91 902,76		269 365,06	269 365,06	269 365,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	761 935,73		765 935,73	765 935,73	765 935,73
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		853 838,49		1 035 300,79	1 035 300,79	1 035 300,79

TOTAL	1 355 871,46	0,00	1 286 871,46	1 286 871,46	1 286 871,46
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 286 871,46
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	164 365,06
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	182 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		182 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		182 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	91 902,76		269 365,06	269 365,06	269 365,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	761 935,73		765 935,73	765 935,73	765 935,73
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		853 838,49		1 035 300,79	1 035 300,79	1 035 300,79

TOTAL	1 035 838,49	0,00	1 140 300,79	1 140 300,79	1 140 300,79
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 140 300,79
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	943 935,73		870 935,73	870 935,73	870 935,73
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		943 935,73		870 935,73	870 935,73	870 935,73

TOTAL	943 935,73	0,00	870 935,73	870 935,73	870 935,73
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	269 365,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 140 300,79
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	164 365,06
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		870 935,73	870 935,73
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	870 935,73	870 935,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	415 935,73
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 286 871,46
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	105 000,00		105 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		70 690,94	70 690,94
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		695 244,79	695 244,79
023	Virement à la section d'investissement		269 365,06	269 365,06
Dépenses de fonctionnement – Total		105 000,00	1 035 300,79	1 140 300,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 140 300,79
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	251 570,67	0,00	251 570,67
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		765 935,73	765 935,73
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		269 365,06	269 365,06
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		251 570,67	1 035 300,79	1 286 871,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 286 871,46

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		70 690,94	70 690,94
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		800 244,79	800 244,79
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	0,00		
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			269 365,06
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 140 300,79

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		943 935,73	0,00	0,00	870 935,73	870 935,73	0,00	870 935,73	870 935,73
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	943 935,73			870 935,73	870 935,73		870 935,73	870 935,73
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		943 935,73			870 935,73	870 935,73		870 935,73	870 935,73
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								415 935,73	

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	(RAR N-1 (Vote))
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 286 871,46

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

Besler
Levrault

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 355 871,46	0,00	1 286 871,46	1 286 871,46	1 286 871,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	502 032,97	0,00	251 570,67	251 570,67	251 570,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		502 032,97	0,00	251 570,67	251 570,67	251 570,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		502 032,97	0,00	251 570,67	251 570,67	251 570,67
021	Virement de la section de fonctionnement	91 902,76		269 365,06	269 365,06	269 365,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	761 935,73		765 935,73	765 935,73	765 935,73
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		853 838,49		1 035 300,79	1 035 300,79	1 035 300,79

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)**0,00****Affectation au compte 1068 (8)****0,00**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

Berser
Levrault

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée délibérante	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 286 871,46

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		943 935,73	0,00	0,00	870 935,73	870 935,73	0,00	870 935,73	870 935,73
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote III = I + II
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	943 935,73			870 935,73	870 935,73		870 935,73	870 935,73
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	943 935,73			870 935,73	870 935,73		870 935,73	870 935,73
315	Terrains à aménager	182 690,94			70 690,94	70 690,94		70 690,94	70 690,94
3351	Terrains	415 218,19			415 218,19	415 218,19		415 218,19	415 218,19
3354	Etudes et prestations de services	184 765,00			158 765,00	158 765,00		158 765,00	158 765,00
3355	Travaux	159 887,60			224 887,60	224 887,60		224 887,60	224 887,60
33581	Frais accessoires	1 374,00			1 374,00	1 374,00		1 374,00	1 374,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		943 935,73			870 935,73	870 935,73		870 935,73	870 935,73

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2
--	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 355 871,46	0,00	1 286 871,46	1 286 871,46	1 286 871,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	502 032,97	0,00	251 570,67	251 570,67	251 570,67
1641	Emprunts en euros	502 032,97	0,00	251 570,67	251 570,67	251 570,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		502 032,97	0,00	251 570,67	251 570,67	251 570,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		502 032,97	0,00	251 570,67	251 570,67	251 570,67
021	Virement de la section de fonctionnement	91 902,76		269 365,06	269 365,06	269 365,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	761 935,73		765 935,73	765 935,73	765 935,73
315	Terrains à aménager	70 690,94		70 690,94	70 690,94	70 690,94
3351	Terrains	415 218,19		415 218,19	415 218,19	415 218,19
3354	Etudes et prestations de services	114 765,00		118 765,00	118 765,00	118 765,00
3355	Travaux	159 887,60		159 887,60	159 887,60	159 887,60
33581	Frais accessoires	1 374,00		1 374,00	1 374,00	1 374,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

Berser
Levrault

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'ordre	853 838,49		1 035 300,79	1 035 300,79	1 035 300,79

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****B****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 035 838,49	0,00	0,00	1 140 300,79	1 140 300,79	0,00	1 140 300,79	1 140 300,79
011	Charges à caractère général (3)	182 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		182 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		182 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
023	Virement à la section d'investissement	91 902,76			269 365,06	269 365,06		269 365,06	269 365,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	761 935,73			765 935,73	765 935,73		765 935,73	765 935,73
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		853 838,49			1 035 300,79	1 035 300,79		1 035 300,79	1 035 300,79
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE



Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	dépenses gérées hors AE	Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									1 140 300,79

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		943 935,73	0,00	870 935,73	870 935,73	870 935,73
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	943 935,73	0,00	870 935,73	870 935,73	870 935,73
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		943 935,73	0,00	870 935,73	870 935,73	870 935,73

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	269 365,06
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 140 300,79
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 035 838,49	0,00	0,00	1 140 300,79	1 140 300,79	0,00	1 140 300,79	1 140 300,79
011	Charges à caractère général (4)	182 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
6015	Terrains à aménager	112 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
6045	Achats études et prestations de services	70 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		182 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		182 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
023	Virement à la section d'investissement	91 902,76			269 365,06	269 365,06		269 365,06	269 365,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	761 935,73			765 935,73	765 935,73		765 935,73	765 935,73
60315	Variation stocks terrains à aménager	70 690,94			70 690,94	70 690,94		70 690,94	70 690,94

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

Berger
Levrault

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
7133	Variat° en-cours de production biens	691 244,79			695 244,79	695 244,79		695 244,79	695 244,79
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		853 838,49			1 035 300,79	1 035 300,79		1 035 300,79	1 035 300,79

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE****B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		943 935,73	0,00	870 935,73	870 935,73	870 935,73
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	943 935,73		870 935,73	870 935,73	870 935,73
60315	Variation stocks terrains à aménager	182 690,94		70 690,94	70 690,94	70 690,94
7133	Variat° en-cours de production biens	761 244,79		800 244,79	800 244,79	800 244,79
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		943 935,73		870 935,73	870 935,73	870 935,73

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	251 570,67	0,00	0,00		251 570,67
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	251 570,67	0,00	0,00		251 570,67
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
 Reçu en préfecture le 26/02/2026
 Publié le 26/02/2026
 ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.901****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							256 CNFPT - Formation des actifs occupés					2571 Concours	2572 Missions administratives	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	251 570,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	251 570,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251 570,67
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251 570,67

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00		105 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00		105 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

CCBPD - ZA DU MAUPAS- THEIZE - BP - 2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.931****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.934-3****FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					63 Actions sectorielles			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres							
DEPENSES		0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00			
Taux variable simple (total)					0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00			
Total					0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13912-1-O	1	01/01/2000
L	204xx1	5	01/01/2000
L	204XX2	30	01/01/2000
L	204XX3	40	01/01/2000
L	2113 DECHETTERIE	10	01/01/2000
L	2128	15	01/01/2000
L	2121	15	01/01/2000
L	21314 10 ANS	10	01/01/2000
L	21314 15 ANS	15	01/01/2000
L	21321	30	01/01/2000
L	21328	30	01/01/2000
L	2175731	5	01/01/2000
L	2175738	2	01/01/2000
L	21784X	2	01/01/2000
L	21828	5	01/01/2000
L	2032	2	01/01/2000
L	2041512	15	01/01/2000
L	21314 5 ANS	5	01/01/2000
L	215738	2	01/01/2000
L	21732X	30	01/01/2000
L	21782X	5	01/01/2000
L	21785	2	01/01/2000
L	21788	2	01/01/2000
L	21838	2	01/01/2000
L	installations voirie mises a dispo	5	01/01/2000
L	202	2	01/01/2000
L	2051	3	01/01/2000
L	21314 30 ANS	30	01/01/2000
L	21314 50 ANS	50	01/01/2000
L	21318 15 ANS DECHETTERIE	15	01/01/2000

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Délibéré au Conseil
Levraut

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
L	21578		2	01/01/2000
L	21728		15	01/01/2000
L	21742		30	01/01/2000
L	217578		2	01/01/2000
L	21783X		2	01/01/2000
L	2181		5	01/01/2000
L	21848		5	01/01/2000
L	2185		2	01/01/2000
L	2188		2	01/01/2000
L	204XX PCAET/PLH/ECO		5	01/01/2000
L	2031		2	01/01/2000
L	2088		2	01/01/2000
L	21352		30	01/01/2000
L	2142		30	01/01/2000
L	215731		5	01/01/2000
L	21721		15	01/01/2000
L	C-21838-2-02		2	01/01/2000
L	13911-30ANS		30	01/01/2000
L	1312 REGION ACTIFS AMORT		6	01/01/2000
L	13912- SUB REGION AMORT.		4	01/01/2000
L	2158		5	01/01/2000
L	1391 Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortiss		5	01/01/2000
L	SUB AMORTISSABLE ETAT		2	01/01/2000
L	1316 Autres établissements publics locaux		5	01/01/2000
L	21838BIS		3	05/02/2014
L	Installations de voirie		5	13/07/2023
L	2188 BACS ROULANTS OM		3	13/07/2023
L	21758		5	13/07/2023
L	2188 BENNES DECHETTERIE		10	13/07/2023
L	1318 autres subsentions amort...		2	10/07/2025

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

SCLD

de Laverdun

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

Berser
Levrault

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****B5****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****B6****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.1****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.4****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.5****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.7****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.8****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****B7.9****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****B8****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i
+ j + k + l)**

0,00

0,00

0,00

0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****B11.1****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES****B11.2****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
--------------------------------------	--	-------------------------	-----------------------------	--	------------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****B11.3****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-415 935,73	-415 935,73
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-415 935,73	-415 935,73

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-415 935,73	-415 935,73
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-415 935,73	-415 935,73

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	269 365,06	269 365,06
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	269 365,06	269 365,06

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES****C1.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTESIV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		269 365,06	III 269 365,06
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		269 365,06	269 365,06
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	269 365,06	269 365,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

Berser
Levrault

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

RECETTES (1)

Article (2)	Libellé (2)	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE

CCBPD - ZA DU MAUPAS- THEIZE - BP - 2026

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTES :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026

Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),

A Anse, le 18/02/2026

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	
BAY Pascale	
BAZIN Michèle	
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas	
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier	
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESSE Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

DUPERRIER Thomas	
FADY Jean-François	
FAYE Nathalie	
FELIX Séverine	
FELIX Xavier	
FOUILLET Bruno	
GALLET Christian	
GASQUET Jean-Paul	
GAUTHIER GUDIN Régine	
GUTTY Raphaël	
HERAUD Nathalie	
HYVERNAT Jean-Paul	
JOVILLARD Sylvie	
LAFOND Jean-Luc	
LE CALVÉ Jean-Philippe	
LEBRUN Pascal	
LECCIA Olivier	
LEGLISE Gaëlle	
LEROY Bertrand	
MINGEARD Jean Louis	
MOINE Catherine	
NEYRA Marc	
OBERGER Geneviève	
PADILLA Thierry	
PAQUET Marie-Claire	
PARIOST Jacques	
PEIGNÉ Claire	
PERRIER Annick	
PERRIER Hervé	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/02/2026, et de la publication le 24/03/2025

A Anse, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 55

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026

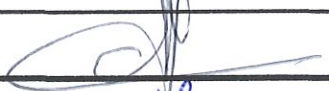















Présenté par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1),

A Anse, le 18/02/2026

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées(2), réunie en session ordinaire

A Anse, le 18/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (2),(3).

ADAMO Alix	
ANTHOINE Pascale	
BAY Pascale	
BAZIN Michèle Absente Pour vote donné à Bruno Feuilles	
BLAISE Liliane	
BLANCHET René	
BLANCHON Frédéric	
BORY Nicolas Absent	
BOUTEILLE Philippe	
CHALANDON Yves	
CHAMBRU Alain	
CHARDON Gérard	
CHAVAND Didier Absent	
DE RAMBUTEAU Charles	
DEBIESSE Jean-Pierre	
DUBUY Laurent	
DUGELAY Valérie	
DUMAS Bernard	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026



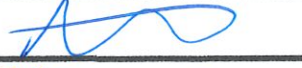





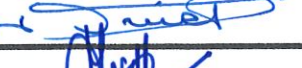


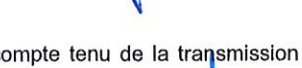
Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026034-DE



DUPERRIER Thomas		
FADY Jean-François		
FAYE Nathalie		
FELIX Séverine		
FELIX Xavier		
FOUILLET Bruno		
GALLET Christian		
GASQUET Jean-Paul	Absent donne Pouvoir à Régine GAUTHIER GUDIN	
GAUTHIER GUDIN Régine		
GUTTY Raphaël		
HERAUD Nathalie		
HYVERNAT Jean-Paul		
JOVILLARD Sylvie		
LAFOND Jean-Luc		
LE CALVÉ Jean-Philippe	Absent donne Pouvoir à Solène DUGRAY	
LEBRUN Pascal		
LECCIA Olivier	Absent remplacé par Jean-Paul Triboulet, suppléant	
LEGLISE Gaëlle		
LEROY Bertrand	Absent donne Pouvoir à Daniel PORTERET	
MINGEARD Jean Louis		
MOINE Catherine	Absente	
NEYRA Marc		
OBERGER Geneviève		
PADILLA Thierry	Absent donne Pouvoir à Gaëlle LEGLISE	
PAQUET Marie-Claire	Absente	
PARIOST Jacques		
PEIGNÉ Claire		
PERRIER Annick		
PERRIER Hervé		

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

PLACE Monique	
POMERET Daniel	
RAVIER Daniel	
REBUT Pierre	
ROCHETTE Myriam	
SAMYN Matthias	
SOLER Philippe	
TERRIER Pascal	
TEYSSIER Marie-Pierre	
TRICOT Jean-Luc	
VAN DER HAM Alain	
VIVIER MERLE Christian	

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/02/2026, et de la publication le 26/02/26

A Anse, le 18/02/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026035-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

CREATION ET MISE A JOUR DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT – BUDGET PRINCIPAL

VU

- l'approbation de budget primitif 2026 du budget principal ;
- l'article L2311-3 du Code général des collectivités territoriales ;
- l'instruction budgétaire et comptable M57,

La Communauté de Communes a mis en place des autorisations de programme concernant les grands projets pluriannuels.

Il est rappelé que :

- Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements sur plusieurs années. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année lors d'une décision budgétaire.
- Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme. Le budget de N ne tient compte que des CP de l'année.

La délibération n° DEL 2025-176 du 5 novembre 2025 relative à la modification des autorisations de programme et des crédits de paiement arrête les montants, pluriannuels (autorisation de programme) et annuels (crédit de paiement), suivants :

AP N°	INTITULE OPERATION	CP antérieurs à 2023	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP2026	TOTAL AP
7	52 - Bordelan	1 250 000	250 000	200 000,00	100 000,00	0	1 800 000
8	53 - Crèche Anse 2	1 298 487	1 040 441	394 907,67	31 163,90	0	2 765 000
9	54 - Crèche Chazay 2	180 980	11 103	1 368 986,98	1 099 960,00	138 970	2 800 000
10	55- Réhabilitation extension EPF	1 723 056	2 107 760	5 372 951,43	3 060 000,00	16 232	12 280 000
11	56 - Réhabilitation gymnase Chazay	0	391 668	1 653 008,97	120 000,00	0	2 164 677
12	57 - Agrandissement du siège	18 134	174 080	2 966 987,61	2 370 000,00	1 565	5 530 766
13	35- Voirie 2022-2025	2 731 418	4 650 660	2 671 007,97	5 088 458,00	3 512 448	18 653 992
14	58 - Amélioration technique de la piscine	864	50 413	750 284,16	3 798 822,00	12 470	4 612 854
15	59 - Crèche Chessy (à 54 places)	//	5 760	4 272,49	50 000,00	3 269 968	3 330 000

16	64 - Rénovation énergétique des bâtiments	//	//	//	148 370,00		
	TOTAL	7 202 938	8 691 886	15 382 407	15 866 774	7 913 283	55 047 289

Au regard de l'évolution des projets, les autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP) sont revus tels que présentés dans le tableau ci-après en cohérence avec le vote du budget primitif 2026 du budget principal.

AP N°	INTITULE OPERATION	CP antérieurs à 2024	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	TOTAL AP
7	52 - Bordeïan	1 500 000,00	200 000,00	100 000,00	50 000,00		1 850 000,00
8	53 - Crèche Anse 2	2 338 928,43	394 907,67	24 189,53	clôture		2 758 025,63
9	54 - Crèche Chazay 2	192 082,99	1 368 986,98	1 033 786,73	205 143,30		2 800 000,00
10	55- Réhabilitation extension EPF	3 830 816,12	5 372 951,43	2 640 763,58	435 468,87		12 280 000,00
11	56 - Réhabilitation gymnase Chazay	391 668,39	1 653 008,97	77 897,56	clôture		2 122 574,92
12	57 - Agrandissement du siège	192 213,09	2 966 987,61	1 994 922,60	336 642,79	39 999,91	5 530 766,00
13	35- Voirie 2022-2025	7 378 895,37	2 723 949,20	4 697 000,96	3 854 146,91		18 653 992,44
14	58 - Amélioration technique de la piscine	51 277,38	750 284,16	3 360 440,80	450 852,20		4 612 854,54
15	59 - Crèche Chessy (à 54 places)	5 760,00	4 272,49	27 000,00	500 000,00	2 792 967,51	3 330 000,00
16	64 - Rénovation énergétique des bâtiments	0,00		20 308,00	453 000,00	636 692,00	1 110 000,00
	TOTAL ANNUEL	15 881 641,77	15 435 348,51	13 976 309,76	6 285 254,07	3 469 659,42	55 048 213,53

Les modifications portent sur les autorisations de programme et crédits de paiement suivants :

- Bordelan (opération 52) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et le CP 2026 et l'AP sont augmentés de + 50 000 euros,
- Crèche de Anse 2 (opération 53) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 6 974,37 euros,
- Réhabilitation et extension de l'Espace Pierres Folles (opération 55) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 435 468,87 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Réhabilitation du gymnase de Chazay (opération 56) : l'AP est clôturée en 2026, conduisant à une diminution du montant de l'AP de - 42 102,44 euros,
- Agrandissement du siège (opération 57) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 336 642,79 euros et de 40 000,00 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,
- Voirie 2022-2025 (opération 35) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 3 854 146,91

euros correspondant au solde de l'AP votée pour 2025. Le montant inscrit pour 2026 correspond donc au solde de l'AP sans intégration à ce stade d'une nouvelle enveloppe,

- Amélioration technique de la piscine (opération 58) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et celui 2026 est revu à hauteur de 450 852,20 euros, le montant de l'AP est inchangé,
- Crèche de Chessy (opération 59) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux de 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 500 000 euros et de 2 792 968 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé,
- Rénovation énergétique des bâtiments (opération 64) : le CP 2025 est mis à jour au regard du réalisé et ceux 2026 et 2027 sont revus à hauteur de 453 000 euros et de 636 692 euros respectivement, le montant de l'AP est inchangé.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Révise les autorisations de programme comme ci-après,

AP N°	INTITULE OPERATION	CP antérieurs à 2024	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	TOTAL AP
7	52 - Bordelan	1 500 000,00	200 000,00	100 000,00	50 000,00		1 850 000,00
8	53 - Crèche Anse 2	2 338 928,43	394 907,67	24 189,53	clôture		2 758 025,63
9	54 - Crèche Chazay 2	192 082,99	1 368 986,98	1 033 786,73	205 143,30		2 800 000,00
10	55- Réhabilitation extension EPF	3 830 816,12	5 372 951,43	2 640 763,58	435 468,87		12 280 000,00
11	56 - Réhabilitation gymnase Chazay	391 668,39	1 653 008,97	77 897,56	clôture		2 122 574,92
12	57 - Agrandissement du siège	192 213,09	2 966 987,61	1 994 922,60	336 642,79	39 999,91	5 530 766,00
13	35- Voirie 2022-2025	7 378 895,37	2 723 949,20	4 697 000,96	3 854 146,91		18 653 992,44
14	58 - Amélioration technique de la piscine	51 277,38	750 284,16	3 360 440,80	450 852,20		4 612 854,54
15	59 - Crèche Chessy (à 54 places)	5 760,00	4 272,49	27 000,00	500 000,00	2 792 967,51	3 330 000,00
16	64 - Rénovation énergétique des bâtiments	0,00		20 308,00	453 000,00	636 692,00	1 110 000,00
	TOTAL ANNUEL	15 881 641,77	15 435 348,51	13 976 309,76	6 285 254,07	3 469 659,42	55 048 213,53

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 44
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026036-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES :** Nathalie FAYE, **ANSE :** Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS :** Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES :** Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET :** Alain CHAMBRU, **CHARNAY :** Laurent DUBUY, **CHASSELAY :** Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES :** Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES :** Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES :** Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES :** Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS :** Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE :** Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL :** Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY :** Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES :** Alix ADAMO, **LOZANNE :** Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY :** Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES :** Frédéric BLANCHON, **MARCY :** Philippe SOLER, **MOIRÉ :** Raphaël GUTTY, **MORANCÉ :** Claire PEIGNÉ **POMMIERS :** René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES :** Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES :** Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE :** Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND :** Gérard CHARDON, **TERNAND :** Bernard DUMAS, **THEIZÉ :** Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT :** Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),

Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)

Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),

Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),

Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A PLUSIEURS ENTITES DE DROIT PRIVE ET DE DROIT PUBLIC AU TITRE DE L'EXERCICE 2026

Vu l'article L2311-7 du Code général des collectivités territoriales,

L'article L2311-7 du Code général des collectivités territoriales précise que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget, sauf à les inclure dans un état annexé au budget pour les subventions qui ne sont pas assorties de conditions d'octroi.

Il est proposé au conseil communautaire d'attribuer les subventions suivantes :

Nom de l'organisme	Libellé de la subvention	Montant en euros
Etablissements de droit privé		
Mission Locale Plateau Nord Val de Saône	Subvention de fonctionnement	3 503,78
Mission Locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais	Subvention de fonctionnement	6 412,88
Mission Locale Avenir Jeunes Villefranche Beaujolais	Subvention de fonctionnement	49 779,18
Mission Locale Avenir Jeunes Villefranche Beaujolais	Fonds d'aide aux jeunes	1 200,00
ABC 21	Subvention de fonctionnement (budget annexe déchets)	1 500,00
Initiative Beaujolais	Subvention de fonctionnement 2026	15 000,00
ADIE	Subvention de fonctionnement 2026	4 000,00
Réseau entreprendre	Subvention de fonctionnement 2026	4 000,00
Comité organisateur du Tour du Beaujolais	Subvention de fonctionnement 2026	2 500,00
Solidarités paysans	Subvention de fonctionnement 2026	1 500,00
Cap Générations	Accueil de loisirs ados	48 133,25
Cap Générations	Espace de vie sociale	12 000,00
Cap Générations	Point info jeune	4 000,00
RASED Anse	Subvention de fonctionnement (1,10€ par enfant)	4 340,60

RASED Val d'Oingt	Subvention de fonctionne (1,10€ par enfant)	
Etablissements de droit public		
CCAS de Légny	Plateforme Bip Bop 2026	5 000,00
EPCC Fossilea	Participation statutaire 2026	440 000,00
Territoire d'industrie	Participation 2026	13 000,00

Mission Locale Avenir Jeunes Villefranche Beaujolais : Sylvie JOVILLARD, Valérie DUGELAY, Jean-Luc TRICOT, Annick PERRIER, Gaëlle LEGLISE ne prennent pas part au vote.

Mission Locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais : Alix ADAMO ne prend pas part au vote.

Cap Générations : Valérie DUGELAY, Bruno FOUILLET, Pascal TERRIER, Hervé PERRIER ne prennent pas part au vote.

CCAS de Légny : Sylvie JOVILLARD ne prend pas part au vote.

ABC 21 : René BLANCHET et Marc NEYRA ne prennent pas part au vote.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions telles que présentées ci-dessus pour l'exercice 2026.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,


Jacques PARIOST.



Le Président,


Daniel POMERET.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026036-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026037-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES** : Nathalie FAYE, **ANSE** : Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS** : Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES** : Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET** : Alain CHAMBRU, **CHARNAY** : Laurent DUBUY, **CHASSELAY** : Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES** : Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES** : Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSÉ, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES** : Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES** : Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS** : Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE** : Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL** : Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY** : Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES** : Alix ADAMO, **LOZANNE** : Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY** : Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES** : Frédéric BLANCHON, **MARCY** : Philippe SOLER, **MOIRÉ** : Raphaël GUTTY, **MORANCÉ** : Claire PEIGNÉ **POMMIERS** : René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES** : Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES** : Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE** : Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND** : Gérard CHARDON, **TERNAND** : Bernard DUMAS, **THEIZÉ** : Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT** : Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAF AU TITRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE CRECHE DE 54 BERCEAUX A CHESSY LES MINES

I. Exposé des motifs :

Actuellement, la crèche « Le Petit Chessillon » est organisée autour de 4 bâtiments répartis sur les communes de CHESSY LES MINES et de CHATILLON D'AZERGUES.

Cette organisation engendre des surcoûts de fonctionnement liés à une logistique importante ainsi qu'à une répartition de l'équipe entre chacun des sites. La répartition actuelle est la suivante :

- Deux structures type multi-accueil : « côté cour » et « côté jardin », situées à CHESSY LES MINES, d'une capacité d'accueil de chacune 15 berceaux et dont les bâtiments, actuellement propriétés de la Communauté de Communes, nécessitent des travaux de rénovation conséquents ;
- Deux jardins passerelle, l'un à CHATILLON D'AZERGUES, l'autre à CHESSY LES MINES, accueillis au sein des établissements scolaires de premier degré.

La Communauté de Communes est confrontée à un enjeu de mise aux normes sous différents aspects :

- Les deux jardins passerelle ne sont plus conformes aux critères de financement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et appellent ainsi une refonte de l'organisation afin de préserver les financements d'exploitation attribués par la CAF ; Les deux jardins passerelle étaient jusque-là accueillis dans les locaux communaux, la Communauté de Communes n'est donc pas propriétaire des lieux ;
- Les deux multi-accueils sont abrités dans des bâtiments devant faire l'objet d'une rénovation thermique pour répondre aux besoins d'économie d'énergie et être conformes au référentiel EAJE 2021.

Face à cette multitude d'enjeux et dans une logique d'amélioration du service rendu, la Communauté de Communes envisage donc la construction d'une crèche de 54 berceaux, destinée à remplacer les 4 sites et à renforcer sa capacité d'accueil du jeune enfant en apportant un service de qualité dans un bassin très demandeur.

Cette démarche est conçue de façon vertueuse et en faveur du Climat Air Energie Territorial. Des solutions pour limiter le CO² et la production de CO² pendant le chantier et durant la vie du bâtiment seront recherchées. Le projet devra être, en tous points, conforme au référentiel EAJE 2021 d'une part, et, à la RE2020 d'autre part.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 2 800 000 euros hors taxes. Cette estimation a été élaborée sur la base d'études menées en lien avec le maître d'œuvre. Au regard de ces caractéristiques, ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de la part de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération comporte :

- Une subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2025 (notifiée) : 272 839 euros,
- Une subvention de l'ADEME en cas d'option pour la géothermie : 20 000 euros.

Le reliquat est financé par fonds propres de la Communauté de Communes et emprunt, le cas échéant.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Lancement du marché de travaux : juin 2026
- Démarrage des travaux : octobre 2026
- Réception des travaux : novembre 2027
- Ouverture du site : janvier 2028

Cette opération d'investissement est portée par le budget principal de la Communauté de Communes. Une autorisation de programme a d'ores et déjà été créée.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la réalisation du projet présenté estimé à 2 800 000 euros hors taxes,
- Approuve le plan de financement exposé ci-dessus,
- Autorise le Président à solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026037-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026038-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES :** Nathalie FAYE, **ANSE :** Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS :** Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES :** Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET :** Alain CHAMBRU, **CHARNAY :** Laurent DUBUY, **CHASSELAY :** Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES :** Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES :** Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES :** Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES :** Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS :** Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE :** Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL :** Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY :** Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES :** Alix ADAMO, **LOZANNE :** Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY :** Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES :** Frédéric BLANCHON, **MARCY :** Philippe SOLER, **MOIRÉ :** Raphaël GUTTY, **MORANCÉ :** Claire PEIGNÉ **POMMIERS :** René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES :** Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES :** Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE :** Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND :** Gérard CHARDON, **TERNAND :** Bernard DUMAS, **THEIZÉ :** Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT :** Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),

Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)

Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),

Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),

Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAF AU TITRE DE L'AMENAGEMENT D'UNE MICRO-CRECHE DE 12 BERCEAUX A MARCILLY D'AZERGUES

La Communauté de Communes souhaite apporter une réponse à la problématique de garde d'enfants sur le secteur de MARCILLY D'AZERGUES et profiter de la création d'un immeuble où un espace est réservé en rez-de-jardin par la mairie de MARCILLY D'AZERGUES pour créer une micro-crèche. La commune de MARCILLY D'AZERGUES met à disposition de la Communauté de Communes un plateau de 250 m² dans le bâtiment construit par un promoteur privé au 132 chemin Profond (parcelle A1543) à MARCILLY D'AZERGUES. Cet espace comprend une surface intérieure de 151 m² et un espace extérieur comprenant terrasse et jardin d'environ 101m².

La Communauté de Communes souhaite également être vertueuse et en phase avec son Plan Climat Air Energie Territorial. Ainsi, des solutions pour limiter les dépenses d'énergie et la production de CO² pendant le chantier et durant la vie du bâtiment seront recherchées. Le coût prévisionnel du projet est estimé à 380 000 euros hors taxes. Cette estimation a été élaborée sur la base d'études menées en lien avec le maître d'œuvre. Au regard de ces caractéristiques, ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de la part de la Caisse d'Allocations Familiales. Le reliquat est financé par fonds propres de la Communauté de Communes et emprunt, le cas échéant.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Lancement du marché de travaux : avril 2026
- Démarrage des travaux : juillet 2026
- Réception des travaux : novembre 2026
- Ouverture du site : janvier 2027

Cette opération d'investissement est portée par le budget principal de la Communauté de Communes.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la réalisation du projet présenté estimé à 380 000 euros hors taxes,
- Autorise le Président à solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Président,

Daniel POMERET.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026039-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES :** Nathalie FAYE, **ANSE :** Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS :** Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES :** Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET :** Alain CHAMBRU, **CHARNAY :** Laurent DUBUY, **CHASSELAY :** Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES :** Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES :** Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES :** Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES :** Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS :** Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE :** Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL :** Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY :** Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES :** Alix ADAMO, **LOZANNE :** Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY :** Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES :** Frédéric BLANCHON, **MARCY :** Philippe SOLER, **MOIRÉ :** Raphaël GUTTY, **MORANCÉ :** Claire PEIGNÉ **POMMIERS :** René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES :** Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES :** Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE :** Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND :** Gérard CHARDON, **TERNAND :** Bernard DUMAS, **THEIZÉ :** Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT :** Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),
 Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)
 Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),
 Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),
 Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

OCTROI D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT A ALLIADE HABITAT POUR LA CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS SITUES ROUTE DE CHARNAY A MARCY

VU

- les articles L5111-4 et L5214-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;
- l'article 2305 du Code civil ;
- le Contrat de Prêt N° 176016 en annexe et signé entre ALLIADE HABITAT, ci-après l'Emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations ;

Alain VAN DER HAM explique que la société ALLIADE HABITAT, bailleur social de la Région Auvergne Rhône Alpes, sollicite la Communauté de Communes Beaujolais pour l'octroi d'une garantie d'emprunt pour le financement de 6 logements situés Route de Charnay à MARCY.

La demande porte sur 25 % du montant total du prêt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. La garantie de la commune de MARCY a été sollicitée à hauteur de 25% et une hypothèque pour les 50 % restants.

Le prêt est composé de 2 lignes pour un montant total de 665 242 euros. La garantie accordée par la Communauté de Communes porte donc sur un montant total de 166 310,50 euros répartis comme suit :

- PLUS FONCIER pour 28 059 euros,
- PLUS pour 138 251,50 euros.

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

- La garantie de la Communauté de Communes est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité ;
- Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;

- La garantie de la collectivité est accordée à hauteur principal de 166 310,50 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde sa garantie à hauteur de 25 %, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 665 242 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 176016 constitué de 2 Lignes du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 166 310,50 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre de contrat de Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

- Accorde sa garantie pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et portant sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026039-DE

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026039-DE



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Olivier MOREL
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Signé électroniquement le 15/12/2025 11:03:11

Nadege GERARD

ALLIADE HABITAT
Signé électroniquement le 19/12/2025 10 18 :36

CONTRAT DE PRÊT

N° 176016

Entre

ALLIADE HABITAT - n° 000287007

Et

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CONTRAT DE PRÊT

Entre

ALLIADE HABITAT, SIREN n°: 960506152, sis(e) 173 AVENUE JEAN JAURES 69007 LYON,
Ci-après indifféremment dénommé(e) « **ALLIADE HABITAT** » ou « **l'Emprunteur** »,

DE PREMIÈRE PART,

et :

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, établissement spécial créé par la loi du 28 avril 1816, codifiée aux articles L. 518-2 et suivants du Code monétaire et financier, sise 56 rue de Lille, 75007 PARIS,

Ci-après indifféremment dénommée « **la Caisse des Dépôts** », « **la CDC** » ou « **le Prêteur** »

DE DEUXIÈME PART,

Indifféremment dénommé(e)s « **les Parties** » ou « **la Partie** »



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

PRÉAMBULE

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays : la Caisse des Dépôts assure ses missions d'intérêt général en appui des politiques publiques, nationales et locales, notamment au travers de sa direction, la Banque des Territoires (ci-après « Banque des Territoires »).

La Banque des Territoires accompagne les grandes évolutions économiques et sociétales du pays. Ses priorités s'inscrivent en soutien des grandes orientations publiques au service de la croissance, de l'emploi et du développement économique et territorial du pays.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

SOMMAIRE

ARTICLE 1	OBJET DU PRÊT	P.5
ARTICLE 2	PRÊT	P.5
ARTICLE 3	DURÉE TOTALE	P.5
ARTICLE 4	TAUX EFFECTIF GLOBAL	P.5
ARTICLE 5	DÉFINITIONS	P.6
ARTICLE 6	CONDITIONS DE PRISE D'EFFET ET DATE LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRAT	P.9
ARTICLE 7	CONDITIONS SUSPENSIVES AU VERSEMENT DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.10
ARTICLE 8	MISE À DISPOSITION DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.10
ARTICLE 9	CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.12
ARTICLE 10	DÉTERMINATION DES TAUX	P.13
ARTICLE 11	CALCUL ET PAIEMENT DES INTÉRÊTS	P.14
ARTICLE 12	AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL	P.15
ARTICLE 13	RÈGLEMENT DES ÉCHÉANCES	P.15
ARTICLE 14	COMMISSIONS, PENALITES ET INDEMNITES	P.15
ARTICLE 15	DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR	P.16
ARTICLE 16	GARANTIES	P.19
ARTICLE 17	REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS ET LEURS CONDITIONS FINANCIÈRES	P.19
ARTICLE 18	RETARD DE PAIEMENT - INTÉRÊTS MORATOIRES	P.22
ARTICLE 19	DISPOSITIONS DIVERSES	P.22
ARTICLE 20	DROITS ET FRAIS	P.24
ARTICLE 21	NOTIFICATIONS ET DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL	P.24
ARTICLE 22	ÉLECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE	P.25
ANNEXE	CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE	
L' ANNEXE EST UNE PARTIE INDISSOCIABLE DU PRÉSENT CONTRAT DE PRÊT		

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 1 OBJET DU PRÊT

Le présent Contrat est destiné au financement de l'opération POT 7573, Parc social public, Construction de 6 logements situés Route de Charnay 69480 MARCY.

ARTICLE 2 PRÊT

Le Prêteur consent à l'Emprunteur qui l'accepte, un Prêt d'un montant maximum de six-cent-soixante-cinq mille deux-cent-quarante-deux euros (665 242,00 euros) constitué de 2 Lignes du Prêt.

Ce Prêt est destiné au financement de l'opération visée à l'Article « **Objet du Prêt** » et selon l'affectation suivante :

- PLUS, d'un montant de cinq-cent-cinquante-trois mille six euros (553 006,00 euros) ;
- PLUS foncier, d'un montant de cent-douze mille deux-cent-trente-six euros (112 236,00 euros) ;

Le montant de chaque Ligne du Prêt ne pourra en aucun cas être dépassé et il ne pourra pas y avoir de fongibilité entre chaque Ligne du Prêt.

ARTICLE 3 DURÉE TOTALE

Le Contrat entre en vigueur suivant les dispositions de l'Article « **Conditions de Prise d'Effet et Date Limite de Validité du Contrat** » pour une durée totale allant jusqu'au paiement de la dernière échéance du Prêt.

Le présent Contrat n'est en aucun cas susceptible de renouvellement ou reconduction tacite.

ARTICLE 4 TAUX EFFECTIF GLOBAL

Le Taux Effectif Global (TEG) ainsi que le taux de période applicable au Prêt, figurant à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** », sont donnés en respect des dispositions de l'article L. 313-4 du Code monétaire et financier.

Le TEG de chaque Ligne du Prêt est calculé pour leur durée totale sans remboursement anticipé, sur la base du taux d'intérêt initial auquel s'ajoutent les frais, commissions ou rémunérations de toute nature, directs ou indirects, nécessaires à l'octroi du Prêt.

L'Emprunteur reconnaît que, conformément à la réglementation en vigueur, le TEG susmentionné, calculé selon un mode proportionnel au taux de période établi à partir d'une période de mois normalisés et rapporté à une année civile, est fourni en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt.

L'Emprunteur reconnaît avoir procédé personnellement à toutes les estimations et investigations qu'il considère nécessaires pour apprécier le coût total de chaque Ligne du Prêt et reconnaît avoir obtenu tous les renseignements nécessaires de la part du Prêteur.

Pour l'avenir, le Prêteur et l'Emprunteur reconnaissent expressément pour chaque Ligne du Prêt que :

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- le TEG du fait des particularités de taux notamment en cas de taux variable, ne peut être fourni qu'à titre indicatif ;
- le calcul est effectué sur l'hypothèse d'un unique Versement, à la date de signature du Contrat qui vaut, pour les besoins du calcul du TEG, date de début d'amortissement théorique du Prêt.

Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

Les éventuels frais de garantie, visés ci-dessus, sont intégrés pour le calcul du TEG sur la base du montage de garantie prévu à l'Article « **Garanties** ».

ARTICLE 5 DÉFINITIONS

Pour l'interprétation et l'application du Contrat, les termes et expressions ci-après auront la signification suivante :

Les « **Autorisations** » désignent tout agrément, permis, certificat, autorisation, licence, approbation, notariation ou enregistrement.

La « **Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS)** » est l'organisme qui accorde sa Garantie, totale ou partielle, à des Prêts consentis par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction, de l'acquisition ou de l'amélioration de logements locatifs sociaux.

Le « **Contrat** » désigne le présent Contrat de Prêt, son annexe et ses éventuels avenants.

La « **Courbe de Taux de Swap Euribor** » désigne la courbe formée par la structure par termes des Taux de Swap Euribor.

En cas d'absence de publication de ces taux pour une maturité donnée, la Courbe de Taux de Swap Euribor sera déterminée par interpolation linéaire réalisée à partir des Taux de Swap Euribor (taux swap « ask ») publiés pour une durée immédiatement inférieure et de ceux publiés pour une durée immédiatement supérieure.

La « **Courbe de Taux de Swap Inflation** » désigne la courbe formée par la structure par termes des Taux de Swap Inflation.

En cas d'absence de publication de ces taux pour une maturité donnée, la Courbe de Taux de Swap Inflation sera déterminée par interpolation linéaire réalisée à partir des Taux de Swap Inflation (taux swap « ask ») publiés pour une durée immédiatement inférieure et de ceux publiés pour une durée immédiatement supérieure.

La « **Date de Début de la Phase d'Amortissement** » correspond au premier jour du mois suivant la Date d'Effet du Contrat additionnée, dans le cas d'une Ligne du Prêt avec une Phase de Préfinancement, de la Durée de la Phase de Préfinancement.

Les « **Dates d'Echéances** » correspondent, pour une Ligne du Prêt, aux dates de paiement des intérêts et/ou de remboursement du capital pendant la Phase d'Amortissement.

Selon la périodicité choisie, la date des échéances est déterminée à compter de la Date de Début de la Phase d'Amortissement.

La « **Date d'Effet** » du Contrat est la date de réception, par le Prêteur, du Contrat signé par l'ensemble des Parties et ce, dès lors que la (ou les) condition(s) stipulée(s) à l'Article « **Conditions de Prise d'Effet et Date Limite de Validité du Contrat** » a (ont) été remplie(s).

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Date Limite de Mobilisation** » correspond à la date de fin de la Phase de Mobilisation d'une Ligne du Prêt et est fixée soit deux mois avant la date de première échéance si la Ligne du Prêt ne comporte pas de Phase de Préfinancement, soit au terme de la Durée de la Phase de Préfinancement si la Ligne du Prêt comporte une Phase de Préfinancement.

La « **Durée de la Ligne du Prêt** » désigne, pour chaque Ligne du Prêt, la durée comprise entre la Date de Début de la Phase d'Amortissement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Durée totale du Prêt** » désigne la durée comprise entre le premier jour du mois suivant sa Date d'Effet et la dernière Date d'Echéance.

La « **Durée de la Phase d'Amortissement de la Ligne du Prêt** » désigne la durée comprise entre la Date de Début de la Phase d'Amortissement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Garantie** » est une sûreté accordée au Prêteur qui lui permet d'obtenir le paiement de sa créance en cas de défaillance de l'Emprunteur.

La « **Garantie publique** » désigne l'engagement par lequel une collectivité publique accorde sa caution à l'Emprunteur en garantissant au Prêteur le remboursement de la Ligne du Prêt en cas de défaillance de sa part.

L'« **Hypothèque Légale** », prévue à l'article L431-1 du Code de la construction et de l'habitation, est une Garantie réelle immobilière inscrite par la Caisse des dépôts et consignations à la demande de la CGLLS sur les immeubles faisant l'objet du Prêt.

L'« **Index** » désigne, pour une Ligne du Prêt, l'Index de référence appliqué en vue de déterminer le taux d'intérêt.

L'« **Index Livret A** » désigne le taux du Livret A, exprimé sous forme de taux annuel, calculé par les pouvoirs publics sur la base de la formule en vigueur décrite à l'article 3 du règlement n°86-13 modifié du 14 mai 1986 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit.

A chaque Révision de l'Index Livret A, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant la nouvelle valeur applicable à la prochaine Date d'Echéance. En cas d'indisponibilité temporaire de l'Index, l'Emprunteur ne pourra remettre en cause la Consolidation de la Ligne du Prêt ou retarder le paiement des échéances. Celles-ci continueront à être appelées aux Dates d'Echéances contractuelles, sur la base du dernier Index publié et seront révisées lorsque les nouvelles modalités de révision seront connues.

Si le Livret A servant de base aux modalités de révision de taux vient à disparaître avant le complet remboursement du Prêt, de nouvelles modalités de révision seront déterminées par le Prêteur en accord avec les pouvoirs publics. Dans ce cas, tant que les nouvelles modalités de révision ne seront pas définies, l'Emprunteur ne pourra user de la faculté de rembourser par anticipation qu'à titre provisionnel ; le décompte de remboursement définitif sera établi dès détermination des modalités de révision de remplacement.

Le « **Jour ouvré** » désigne tout jour de la semaine autre que le samedi, le dimanche ou jour férié légal.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Ligne du Prêt** » désigne la ligne affectée à la réalisation de l'opération ou à une composante de celle-ci. Elle correspond à un produit déterminé et donne lieu à l'établissement d'un tableau d'amortissement qui lui est propre. Son montant correspond à la somme des Versements effectués entre la Date d'Effet et la Date Limite de Mobilisation auquel sont ajoutés le cas échéant, pour une Ligne du Prêt avec une Phase de Préfinancement, les intérêts capitalisés liés aux Versements.

Le « **Livret A** » désigne le produit d'épargne prévu par les articles L. 221-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Les « **Normes en matière de lutte contre la corruption** » signifient (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre la corruption, notamment celles contenues au titre III du livre IV du code pénal, à la section 3 du Chapitre II (« manquements au devoir de probité »), ainsi qu'à la section 1 du chapitre V (« corruption des personnes n'exerçant pas une fonction publique ») du titre IV, (ii) la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II ; (iii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre la corruption dans la mesure où celles-ci sont applicables.

Le « **Pays Sanctionné** » signifie tout pays ou territoire faisant l'objet, au titre des Réglementations Sanctions, de restrictions générales relatives aux exportations, importations, financements ou investissements.

La « **Phase d'Amortissement pour une Ligne du Prêt sans Phase de Préfinancement** » désigne, pour chaque Ligne du Prêt, la période débutant au premier jour du mois suivant la Date d'Effet, durant laquelle l'Emprunteur rembourse le capital prêté dans les conditions définies à l'Article « **Règlement des Echéances** », et allant jusqu'à la dernière Date d'Echéance.

La « **Phase de Mobilisation pour une Ligne du Prêt sans Phase de Préfinancement** » désigne la période débutant dix (10) Jours ouvrés après la Date d'Effet et s'achevant 2 mois avant la date de première échéance de la Ligne du Prêt. Durant cette phase, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer des demandes de Versement.

Le « **Prêt** » désigne la somme mise à disposition de l'Emprunteur sous la forme d'une ou plusieurs Lignes du Prêt. Son montant ne peut pas excéder celui stipulé à l'Article « **Prêt** ».

Le « **Prêt Locatif à Usage Social** » (**PLUS**) est défini à l'article R. 331-14 du Code de la construction et de l'habitation. Il est destiné à l'acquisition, à la construction et à l'amélioration de logements locatifs à usage social.

La « **Réglementation relative à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT)** » signifie (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, notamment celles contenues au Livre III, titre II « Des autres atteintes aux biens » du Code pénal, et relatives à la lutte contre le financement du terrorisme, notamment celles contenues au Livre IV, Titre II « Du Terrorisme » du Code pénal ainsi que celles contenues au Livre V, Titre VI « Obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement des activités terroristes, les loteries, jeux et paris prohibés et l'évasion et la fraude fiscale » du Code monétaire et financier et (ii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans la mesure où celles-ci sont applicables.

La « **Réglementation Sanctions** » signifie les mesures restrictives adoptées, administrées, imposées ou mises en oeuvre par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et/ou l'Union Européenne et/ou la République Française au travers de la Direction Générale du Trésor (DGT) et/ou le gouvernement américain au travers de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Trésor américain et/ou toute autre autorité équivalente prononçant des mesures restrictives, dans la mesure où celles-ci sont applicables.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Révision** » consiste à prendre en compte la nouvelle valeur de l'Index de référence selon les modalités de révision ci-dessous :

La « **Double Révisabilité** » (**DR**) signifie que, pour une Ligne du Prêt, le taux d'intérêt actuariel annuel ainsi que le taux de progressivité des échéances sont révisés en cas de variation de l'Index.

Le « **Taux de Swap Euribor** » désigne à un moment donné, en euro et pour une maturité donnée, le taux fixe en fine qui sera échangé contre l'Index Euribor par référence aux taux composites Bloomberg pour la Zone euro disponibles pour les maturités allant de 1 à 50 ans (taux swap « ask »), tels que publiés sur les pages Bloomberg accessibles à l'aide de la fonction <IRSB>, ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg ou Thomson Reuters ou d'autres contributeurs financiers agréés qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur.

Le « **Taux de Swap Inflation** » désigne, à un moment donné et pour une maturité donnée, le taux (exprimé en pourcentage ou en points de base par an) fixe zéro coupon (déterminé lors de la conclusion d'un contrat de swap) qui sera échangé contre l'inflation cumulée sur la durée du swap, par référence aux taux London composites swap zéro coupon pour l'inflation hors tabac disponibles pour des maturités allant de 1 à 50 ans (taux swap « ask »), tels que publiés sur les pages Bloomberg accessibles à l'aide des codes <FRSWI1 Index> à <FRSWI50 Index>, ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg ou Thomson Reuters ou d'autres contributeurs financiers agréés qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur.

La « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt** » désigne, pour une Ligne du Prêt, à une date donnée, la valeur actualisée de chacun des flux de Versements et de remboursements en principal et intérêts restant à courir.

Dans le cas d'un Index révisable ou variable, les échéances seront recalculées sur la base de scénarios déterminés :

- sur la Courbe de Taux de Swap Euribor dans le cas de l'Index Euribor ;
- sur la Courbe de Taux de Swap Inflation dans le cas de l'Index Inflation ;
- sur une combinaison des Courbes de Taux de Swap des indices de référence utilisés au sein des formules en vigueur, dans le cas des Index Livret A ou LEP.

Les échéances calculées sur la base du taux fixe ou des scénarios définis ci-dessus, sont actualisées sur la Courbe de Taux de Swap Euribor zéro coupon.

Les courbes utilisées sont celles en vigueur le jour du calcul des sommes dues.

Le « **Versement** » désigne, pour une Ligne du Prêt, la mise à disposition de l'Emprunteur de tout ou partie du montant en principal de la Ligne du Prêt.

ARTICLE 6 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET ET DATE LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRAT

Le présent contrat et l'annexe devront être retournés signés au Prêteur

- soit par courrier : le Contrat devra alors être dûment complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière page ;
- soit électroniquement via le site www.banquedesterritoires.fr si l'Emprunteur a opté pour la signature électronique : la signature sera alors apposée électroniquement sans qu'il soit besoin de parapher les pages.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Le contrat prendra effet à la date de réception du Contrat signé par l'ensemble des Parties et après réalisation, à la satisfaction du Prêteur, de la (ou des) condition(s) ci-après mentionnée(s).

A défaut de réalisation de cette (ou de ces) condition(s) à la date du **10/03/2026** le Prêteur pourra considérer le présent Contrat comme nul et non avenu.

La prise d'effet est subordonnée à la réalisation de la (ou des) condition(s) suivante(s) :

- la production de (ou des) acte(s) conforme(s) habilitant le représentant de l'Emprunteur à intervenir au présent contrat.

ARTICLE 7 CONDITIONS SUSPENSIVES AU VERSEMENT DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Il est précisé que le Versement d'une Ligne du Prêt est subordonné au respect des dispositions suivantes :

- que l'autorisation de prélèvement soit retournée au Prêteur signée par un représentant de l'Emprunteur habilité ;
- qu'il n'y ait aucun manquement de l'Emprunteur à l'un quelconque des engagements prévus à l'Article « **Déclarations et Engagements de l'Emprunteur** » ;
- qu'aucun cas d'exigibilité anticipée, visé à l'Article « **Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières** », ne soit survenu ou susceptible de survenir ;
- que l'Emprunteur ne soit pas en situation d'impayé, de quelque nature que ce soit, vis-à-vis du Prêteur ;
- que l'Emprunteur justifie au Prêteur l'engagement de l'opération financée tel que précisé à l'Article « **Mise à Disposition de chaque Ligne du Prêt** » ;
- que l'Emprunteur produise au Prêteur la (ou les) pièce(s) suivante(s) :
 - Justificatifs des autres financements
 - Garanties collectivités territoriales (délibération exécutoire de garantie initiale)
 - Contrat de garantie CGLLS
 - Contrat de prêt(s) signé de l'ensemble des parties

A défaut de réalisation des conditions précitées au moins dix (10) Jours ouvrés avant la date souhaitée pour le premier Versement, le Prêteur sera dans l'impossibilité de procéder au Versement des fonds à cette date.

ARTICLE 8 MISE À DISPOSITION DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Chaque Ligne du Prêt est mise à disposition pendant la Phase de Mobilisation du Contrat. Les Versements sont subordonnés au respect de l'Article « **Conditions Suspensives au Versement de chaque Ligne du Prêt** », à la conformité et à l'effectivité de la (ou des) Garantie(s) apportée(s), ainsi qu'à la justification, par l'Emprunteur, de l'engagement de l'opération financée notamment par la production de l'ordre de service de démarrage des travaux, d'un compromis de vente ou de toute autre pièce préalablement agréée par le Prêteur.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Le premier Versement est subordonné à la prise d'effet du Contrat et ne peut intervenir moins de dix (10) Jours ouvrés après la Date d'Effet et le dernier Versement doit intervenir avant la Date Limite de Mobilisation.

Il appartient à l'Emprunteur de s'assurer que l'échéancier de Versements correspond à l'opération financée ou de le modifier dans les conditions ci-après :

toute modification du ou des échéanciers de Versements doit être :

- soit adressée par l'Emprunteur au Prêteur par lettre parvenue au moins dix (10) Jours ouvrés avant la date de Versement prévue initialement,
- soit réalisée par l'Emprunteur directement sur le site : www.banquedesterritoires.fr en respectant un délai de trois (3) Jours ouvrés entre la date de demande et la nouvelle date de réalisation du Versement souhaitée.

Le Prêteur se réserve le droit de requérir de l'Emprunteur les justificatifs de cette modification de l'échéancier.

A la date limite de mobilisation de chaque Ligne du Prêt, si la somme des Versements est inférieure au montant de la Ligne du Prêt, le montant de la Ligne du Prêt sera ramené au montant effectivement versé dans les conditions figurant à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

En cas de retard dans le déroulement de l'opération, l'Emprunteur s'engage à avertir le Prêteur et à adapter le ou les échéanciers de Versements prévisionnels aux besoins effectifs de décaissements liés à l'avancement des travaux.

Le Prêteur a la faculté, pour des raisons motivées, de modifier une ou plusieurs dates prévues à l'échéancier de Versements voire de suspendre les Versements, sous réserve d'en informer préalablement l'Emprunteur par courrier ou par voie électronique.

Les Versements sont domiciliés sur le compte dont l'intitulé exact est porté sur l'accusé de réception transmis à l'Emprunteur à la prise d'effet du Contrat.

L'Emprunteur a la faculté de procéder à un changement de domiciliation en cours de Versement du Prêt sous réserve d'en faire la demande au Prêteur, par lettre parvenue au moins vingt (20) Jours ouvrés avant la nouvelle date de réalisation du Versement.

Le Prêteur se réserve, toutefois, le droit d'agrèer les établissements teneurs des comptes ainsi que les catégories de comptes sur lesquels doivent intervenir les Versements.

En cas de mobilisation des fonds du Prêt après la date d'achèvement des travaux « **DAT** », par dérogation aux dispositions ci-dessus, les fonds de chaque Ligne de Prêt seront versés par le Prêteur en une seule fois sous la forme d'un unique Versement et sous réserve du respect des dispositions de l'Article « **Conditions Suspensives au Versement de chaque Ligne de Prêt** » ainsi que de la conformité et de l'effectivité de la (ou des) Garantie(s) apportée(s).

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 9 CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Les caractéristiques financières de chaque Ligne du Prêt sont les suivantes :

Offre CDC				
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PLUS	PLUS foncier		
Enveloppe	-	-		
Identifiant de la Ligne du Prêt	5624730	5624729		
Montant de la Ligne du Prêt	553 006 €	112 236 €		
Commission d'instruction	0 €	0 €		
Commission CGLLS	5 530,06 €	1 122,36 €		
Durée de la période	Annuelle	Annuelle		
Taux de période	2,36 %	2,34 %		
TEG de la Ligne du Prêt	2,36 %	2,34 %		
Phase d'amortissement				
Durée	40 ans	60 ans		
Index¹	Livret A	Livret A		
Marge fixe sur index	0,6 %	0,6 %		
Taux d'intérêt²	2,3 %	2,3 %		
Périodicité	Annuelle	Annuelle		
Profil d'amortissement	Échéance et intérêts prioritaires	Échéance et intérêts prioritaires		
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)		
Modalité de révision	DR	DR		
Taux de progressivité de l'échéance	0 %	0 %		
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent		
Base de calcul des intérêts	30 / 360	30 / 360		

1 A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission du présent Contrat est de 1,7 % (Livret A).

2 Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction des variations de l'Index de la Ligne du Prêt.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 10 DÉTERMINATION DES TAUX**MODALITÉS D'ACTUALISATION DU TAUX VARIABLE**

A chaque variation de l'Index, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant les nouvelles valeurs applicables à la prochaine Date d'Echéance de chaque Ligne du Prêt.

Selon les caractéristiques propres à chaque Ligne du Prêt, l'actualisation du (ou des) taux applicable(s) s'effectue selon les modalités de révisions ci-après.

Le taux d'intérêt et, le cas échéant, le taux de progressivité de l'échéance indiqués à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** », font l'objet d'une actualisation de leur valeur, à la Date d'Effet du Contrat, en cas de variation de l'Index.

Les valeurs actualisées sont calculées par application des formules de révision indiquées ci-après.

MODALITÉS DE RÉVISION DU TAUX VARIABLE

Pour chaque Ligne du Prêt révisée selon la modalité « Double Révisibilité », le taux d'intérêt actuariel annuel (I) et le taux annuel de progressivité (P) indiqués à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et actualisés, comme indiqué ci-dessus, sont révisés à la Date de Début de la Phase d'Amortissement puis à chaque Date d'Echéance de la Ligne du Prêt, dans les conditions ci-après définies :

- Le taux d'intérêt révisé (I') de la Ligne du Prêt est déterminé selon la formule : $I' = T + M$

où T désigne le taux de l'Index en vigueur à la date de Révision et M la marge fixe sur Index prévue à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » en vigueur à la Date d'Echéance de la Ligne du Prêt.

Le taux ainsi calculé correspond au taux actuariel annuel pour la Durée de la Ligne du Prêt restant à courir. Il s'applique au capital restant dû et, le cas échéant, à la part des intérêts dont le règlement a été différé.

- Le taux annuel de progressivité révisé (P') des échéances, est déterminé selon la formule : $P' = (1+I') (1+P) / (1+I) - 1$

Les taux révisés s'appliquent au calcul des échéances relatives à la Phase d'Amortissement restant à courir.

En tout état de cause, en Phase d'Amortissement ainsi qu'en Phase de Préfinancement éventuelle, le taux d'intérêt de chaque Ligne du Prêt ne saurait être négatif et le cas échéant sera ramené à 0 %.

SUBSTITUTION DE L'INDEX ET/OU AUTRE(S) INDICE(S) EN CAS DE DISPARITION DÉFINITIVE DE L'INDEX ET/OU AUTRE(S) INDICE(S)

L'Emprunteur reconnaît que les Index et les indices nécessaires à la détermination de la Courbe de Taux de Swap Euribor, de la Courbe de Taux de Swap Inflation et/ou le cas-échéant de la Courbe de Taux OAT sont susceptibles d'évoluer en cours d'exécution du présent Contrat.

En particulier,

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- si un Index ou un indice nécessaire à la détermination de la Courbe de Taux de Swap Inflation, de la Courbe de Taux de Swap Euribor et/ou le cas-échéant de la Courbe de Taux OAT cesse d'être publié de manière permanente et définitive,

- s'il est publiquement et officiellement reconnu que ledit indice a cessé d'être représentatif du marché ou de la réalité économique sous-jacent qu'il entend mesurer ; ou

- si son administrateur fait l'objet d'une procédure de faillite ou de résolution ou d'un retrait d'agrément (ci-après désignés comme un « Événement »),

le Prêteur désignera l'indice qui se substituera à ce dernier à compter de la disparition effective de l'indice affecté par un Événement (ou à toute autre date antérieure déterminée par le Prêteur) parmi les indices de référence officiellement désignés ou recommandés, par ordre de priorité :

(1) par l'administrateur de l'indice affecté par un Événement ;

(2) en cas de non désignation d'un successeur dans l'administration de l'indice affecté par un Événement, par toute autorité compétente (en ce compris la Commission Européenne ou les pouvoirs publics) ; ou

(3) par tout groupe de travail ou comité mis en place ou constitué à la demande de l'une quelconque des entités visées au (1) ou au (2) ci-dessus comme étant le (ou les) indices de référence de substitution de l'indice affecté par un Événement, étant précisé que le Prêteur se réserve le droit d'appliquer ou non la marge d'ajustement recommandée.

Le Prêteur, agissant de bonne foi, pourra en outre procéder à certains ajustements relatifs aux modalités de détermination et de décompte des intérêts afin de préserver l'équilibre économique des opérations réalisées entre l'Emprunteur et le Prêteur.

En particulier, si l'Index Euribor est affecté par un Événement, le Prêteur pourra substituer au Taux de Swap Euribor le taux fixe in fine qui sera échangé contre l'indice de substitution choisi. L'indice de substitution et les éventuels ajustements y afférents seront notifiés à l'Emprunteur.

Afin de lever toute ambiguïté, il est précisé que le présent paragraphe (Substitution de l'Index – disparition permanente et définitive de l'Index et/ou autres indices) et l'ensemble de ses stipulations s'appliqueront mutatis mutandis à tout taux successeur de l'Index initial et/ou des autres indices initiaux qui serait à son tour affecté par un Événement.

ARTICLE 11 CALCUL ET PAIEMENT DES INTÉRÊTS

Les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances sont déterminés selon la ou les méthodes de calcul décrites ci-après.

Où (I) désigne les intérêts calculés à terme échu, (K) le capital restant dû au début de la période majoré, le cas échéant, du stock d'intérêts et (t) le taux d'intérêt annuel sur la période.

- Méthode de calcul selon un mode équivalent et une base « 30 / 360 » :

$$I = K \times [(1 + t) \text{ "base de calcul" } - 1]$$

La base de calcul « 30 / 360 » suppose que l'on considère que tous les mois comportent 30 jours et que l'année comporte 360 jours.

Pour chaque Ligne du Prêt, les intérêts seront exigibles selon les conditions ci-après.

Pour chaque Ligne du Prêt ne comportant pas de Phase de Préfinancement, les intérêts dus au titre de la première échéance seront déterminés prorata temporis pour tenir compte des dates effectives de Versement des fonds.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

De la même manière, les intérêts dus au titre des échéances suivantes seront déterminés selon les méthodes de calcul ci-dessus et compte tenu des modalités définies à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

ARTICLE 12 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL

Pour chaque Ligne du Prêt, l'amortissement du capital se fera selon le ou les profils d'amortissements ci-après.

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt avec un profil « échéance et intérêts prioritaires », les intérêts et l'échéance sont prioritaires sur l'amortissement de la Ligne du Prêt. Ce dernier se voit déduit et son montant correspond à la différence entre le montant de l'échéance et celui des intérêts.

La séquence d'échéance est fonction du taux de progressivité des échéances mentionnées aux Articles « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et « **Détermination des Taux** ».

Si les intérêts sont supérieurs à l'échéance, le montant de l'échéance est alors égal au montant des intérêts. Le montant amorti au titre de la période est donc nul.

ARTICLE 13 RÈGLEMENT DES ÉCHÉANCES

L'Emprunteur paie, à chaque Date d'Echéance, le montant correspondant au remboursement du capital et au paiement des intérêts dus. Ce montant est déterminé selon les modalités définies à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

Le tableau d'amortissement de chaque Ligne du Prêt indique le capital restant dû et la répartition des échéances entre capital et intérêts, et le cas échéant du stock d'intérêts, calculée sur la base d'un Versement unique réalisé en Date de Début de la Phase d'Amortissement.

Les paiements font l'objet d'un prélèvement automatique au bénéfice du Prêteur. Ce prélèvement est effectué conformément à l'autorisation reçue par le Prêteur à cet effet.

Les paiements sont effectués de sorte que les fonds parviennent effectivement dans les écritures comptables de la Caisse des Dépôts au plus tard le jour de l'échéance ou le premier jour ouvré suivant celui de l'échéance si ce jour n'est pas un jour ouvré.

ARTICLE 14 COMMISSIONS, PENALITES ET INDEMNITES

Le présent Prêt n'est soumis à la perception d'aucune commission d'instruction.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 15 DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR**15.1 Déclarations de l'Emprunteur :**

L'Emprunteur déclare et garantit au Prêteur :

- avoir pris connaissance de ses obligations prévues à l'article 1112-1 du Code civil et avoir échangé à cette fin avec le Prêteur toutes les informations qu'il estimait, au regard de leur importance, déterminantes pour le consentement de l'autre Partie ;
- avoir pris connaissance de toutes les dispositions et pièces formant le Contrat et les accepter ;
- qu'il a la capacité de conclure et signer le Contrat auquel il est Partie, ayant obtenu toutes les autorisations nécessaires à cet effet, ainsi que d'exécuter les obligations qui en découlent ;
- qu'il renonce expressément à bénéficier d'un délai de rétractation à compter de la conclusion du contrat ;
- qu'il a une parfaite connaissance et compréhension des caractéristiques financières et des conditions de remboursement du Prêt et qu'il reconnaît avoir obtenu de la part du Prêteur, en tant que de besoin, toutes les informations utiles et nécessaires ;
- la conformité des décisions jointes aux originaux et rendues exécutoires ;
- la sincérité des documents transmis et notamment de la certification des documents comptables fournis et l'absence de toute contestation à leur égard ;
- qu'il n'est pas en état de cessation de paiement et ne fait l'objet d'aucune procédure collective ;
- qu'il n'a pas déposé de requête en vue de l'ouverture d'une procédure amiable le concernant ;
- l'absence de recours de quelque nature que ce soit à l'encontre de l'opération financée ;
- qu'il disposera de toutes les Autorisations nécessaires au financement de l'opération visée à l'Article « **Objet du Prêt** », et notamment les autorisations d'urbanisme, les justificatifs d'autorisations administratives purgées de tous recours et de tout retrait, les titres conférant les droits réels immobiliers (droits de propriété par exemple) nécessaires à la réalisation de l'opération financée, ainsi que, le cas échéant si l'objet de financement l'exige, les agréments ou décisions attributives de subventions (DAS) émanant de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) ou les titres conférant des droits pour les baux et l'usufruit locatif social (ULS). A défaut de disposer de tels documents justificatifs, l'Emprunteur s'expose aux conséquences d'une déchéance du terme du crédit octroyé par le Prêteur dans les conditions prévues à l'Article 17.2.1 du présent Contrat ;
- que les informations communiquées à la CDC sont exactes, sincères et exhaustives, et s'engage à informer immédiatement la CDC de toute évolution ou événement susceptible de remettre en cause les déclarations effectuées ou d'affecter l'exécution du présent Contrat.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

15.2 Engagements de l'Emprunteur :

Sous peine de déchéance du terme de remboursement du Prêt, l'Emprunteur s'engage à :

- affecter les fonds exclusivement au projet défini à l'Article « **Objet du Prêt** » du Contrat. Cependant, l'utilisation des fonds par l'Emprunteur pour un objet autre que celui défini à l'Article précité ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du Prêteur ;
- rembourser le Prêt aux Dates d'Echéances convenues ;
- assurer les immeubles, objet du présent financement, contre l'incendie et à présenter au Prêteur un exemplaire des polices en cours à première réquisition ;
- ne pas consentir, sans l'accord préalable du Prêteur, de garantie ou sûreté de toute nature portant sur et/ou en lien avec le bien financé, pendant toute la durée de remboursement du Prêt, à l'exception des garanties hypothécaires sur le foncier et/ou les immeubles financés qui pourraient être prises, le cas échéant, par le(s) garant(s) en contrepartie de l'engagement constaté par l'Article « **Garanties** » du Contrat ;
- transmettre à la demande du Prêteur, notamment à des fins de contrôle, tous droits immobiliers, permis et Autorisations nécessaires, s'assurer et /ou faire en sorte que ceux-ci nécessaires ou requis pour réaliser l'opération sont délivrés et maintenus en vigueur ;
- transmettre à la demande du Prêteur, notamment à des fins de contrôle, le titre définitif conforme conférant les droits réels immobiliers pour l'opération financée dans les cas où celui-ci n'a pas été préalablement transmis et conserver, sauf accord préalable écrit du Prêteur, la propriété de tout ou partie significative des biens financés par le Prêt ;
- souscrire et maintenir, le cas échéant, pendant toute la durée du chantier et jusqu'à l'achèvement des ouvrages financés par le Prêteur, une police d'assurance tous risques chantier, pour son compte et celui de tous les intervenants à la construction, garantissant les ouvrages en cours de construction contre tous dommages matériels, ainsi que la responsabilité de l'Emprunteur comme de tous les intervenants pour tous dommages aux avoisinants ou aux existants ;
- entretenir, réparer et renouveler les actifs utilisés dans le cadre de l'opération ;
- apporter, le cas échéant, les fonds propres nécessaires à l'équilibre financier de l'opération ;
- informer, le cas échéant, préalablement (et au plus tard dans le mois précédant l'évènement) le Prêteur et obtenir son accord sur tout projet :
 - de transformation de son statut, ou de fusion, absorption, scission, apport partiel d'actif, transfert universel de patrimoine ou toute autre opération assimilée ;
 - de modification relative à son actionnariat de référence et à la répartition de son capital social telle que cession de droits sociaux ou entrée au capital d'un nouvel associé/actionnaire ;
 - de signature ou modification d'un pacte d'associés ou d'actionnaires, et plus spécifiquement s'agissant des SA d'HLM au sens des dispositions de l'article L.422-2-1 du Code de la construction et de l'habitation ;
- maintenir, pendant toute la durée du Contrat, la vocation sociale de l'opération financée et justifier du respect de cet engagement par l'envoi, au Prêteur, d'un rapport annuel d'activité ;

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- produire à tout moment au Prêteur, sur sa demande, les documents financiers et comptables des trois derniers exercices clos ainsi que, le cas échéant, un prévisionnel budgétaire ou tout ratio financier que le Prêteur jugera utile d'obtenir ;
- fournir à la demande du Prêteur, les pièces attestant de la réalisation de l'objet du financement visé à l'Article « **Objet du Prêt** », ainsi que les documents justifiant de l'obtention de tout financement permettant d'assurer la pérennité du caractère social de l'opération financée ;
- fournir au Prêteur, dans les deux années qui suivent la date d'achèvement des travaux, le prix de revient définitif de l'opération financée par le Prêt ;
- tenir des écritures comptables de toutes les transactions financières et dépenses faites dans le cadre de l'opération financée et conserver lesdits livres comptables ;
- fournir, soit sur sa situation, soit sur les projets financés, tout renseignement et document budgétaire ou comptable à jour que le Prêteur peut être amené à lui réclamer notamment, une prospective actualisée mettant en évidence sa capacité à moyen et long terme à faire face aux charges générées par le projet, et à permettre aux représentants du Prêteur de procéder à toutes vérifications qu'ils jugeraient utiles ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur sans délai, de toute décision tendant à déférer les délibérations de l'assemblée délibérante de l'Emprunteur autorisant le recours au Prêt et ses modalités devant toute juridiction, de même que du dépôt de tout recours à l'encontre d'un acte détachable du Contrat ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur, sans délai, de l'ouverture d'une procédure amiable à sa demande ou de l'ouverture d'une procédure collective à son égard, ainsi que de la survenance de toute procédure précontentieuse, contentieuse, arbitrale ou administrative devant toute juridiction ou autorité quelconque ;
- informer préalablement, le cas échéant, le Prêteur de tout projet de nantissement de ses parts sociales ou actions ;
- informer, dès qu'il en a connaissance, le Prêteur de la survenance de tout évènement visé à l'article « **Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières** » ;
- informer le Prêteur dès qu'il en a connaissance, de tout évènement susceptible de retarder le démarrage de l'opération financée, d'en suspendre momentanément ou durablement voire d'en annuler la réalisation, ou d'en modifier le contenu ;
- informer le Prêteur de la date d'achèvement des travaux, par production de la déclaration ad hoc, dans un délai maximum de trois mois à compter de celle-ci ;
- respecter les dispositions réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux et transmettre au Prêteur, en cas de réalisation de logements locatifs sociaux sur le(s) bien(s) immobilier(s) financé(s) au moyen du Prêt, la décision de subvention ou d'agrément ouvrant droit à un financement de la Caisse des Dépôts ou d'un établissement de crédit ayant conclu une convention avec celle-ci ;
- réaliser au moyen des fonds octroyés une opération immobilière conforme aux exigences de l'un des référentiels suivants : PERENE pour la Réunion, ECODOM + pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique ou tout autre référentiel reconnu par la Caisse des Dépôts et présentant des niveaux d'exigences équivalents ou supérieurs aux référentiels précités.
- rembourser au Prêteur la pénalité due à la CGLLS, en cas de manquement aux diligences nécessaires pour l'inscription de l'Hypothèque Légale dans le délai d'un an à compter de la Date d'Effet du Contrat.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 16 GARANTIES

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles au titre du présent contrat sont garantis comme suit :

Type de Garantie	Dénomination du garant / Désignation de la Garantie	Quotité Garantie (en %)
Collectivités locales	COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES	25,00
Collectivités locales	COMMUNE DE MARCY	25,00
CGLLS	CAISSE DE GARANTIE DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL	50,00
Hypothèque légale	Route de Charnay 69480 MARCY	100,00

Les Garants du Prêt s'engagent, pendant toute la durée du Prêt, au cas où l'Emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes contractuellement dues ou devenues exigibles, à en effectuer le paiement en ses lieu et place et sur simple demande du Prêteur, sans pouvoir exiger que celui-ci discute au préalable les biens de l'Emprunteur défaillant.

Les engagements de ces derniers sont réputés conjoints, de telle sorte que la Garantie de chaque Garant est due pour la totalité du Prêt à hauteur de sa quote-part expressément fixée aux termes de l'acte portant Garantie au Prêt.

ARTICLE 17 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS ET LEURS CONDITIONS FINANCIÈRES

Tout remboursement anticipé devra être accompagné du paiement, le cas échéant, des intérêts différés correspondants. Ce montant sera calculé au prorata des capitaux remboursés en cas de remboursement partiel.

Tout remboursement anticipé doit être accompagné du paiement des intérêts courus contractuels correspondants.

Le paiement des intérêts courus sur les sommes ainsi remboursées par anticipation, sera effectué dans les conditions définies à l'Article « **Calcul et Paiement des Intérêts** ».

Le remboursement anticipé partiel ou total du Prêt, qu'il soit volontaire ou obligatoire, donnera lieu, au règlement par l'Emprunteur d'une indemnité dont les modalités de calcul sont détaillées selon les différents cas, au sein du présent Article.

L'indemnité perçue par le Prêteur est destinée à compenser le préjudice financier résultant du remboursement anticipé du Prêt avant son terme, au regard de la spécificité de la ressource prêtée et de son remplacement sur les marchés financiers.

L'Emprunteur reconnaît avoir été informé des conditions financières des remboursements anticipés et en accepte les dispositions.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS**17.1 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS VOLONTAIRES****17.1.1 Conditions des demandes de remboursements anticipés volontaires**

Pour chaque Ligne du Prêt comportant une indemnité actuarielle, dont les modalités de calculs sont stipulées ci-après, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer, en Phase d'amortissement, des remboursements anticipés volontaires totaux ou partiels à chaque Date d'Echéance moyennant un préavis de quarante cinq (45) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée.

La date du jour de calcul des sommes dues est fixée quarante (40) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée.

Toute demande de remboursement anticipé volontaire notifiée conformément à l'Article « **Notifications** » doit indiquer, pour chaque Ligne du Prêt, la date à laquelle doit intervenir le remboursement anticipé volontaire, le montant devant être remboursé par anticipation et préciser la (ou les) Ligne(s) du Prêt sur laquelle (ou lesquelles) ce(s) remboursement(s) anticipé(s) doit(doivent) intervenir.

Le Prêteur lui adressera, trente cinq (35) jours calendaires avant la date souhaitée pour le remboursement anticipé volontaire, le montant de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire calculé selon les modalités détaillées ci-après au présent article.

L'Emprunteur devra confirmer le remboursement anticipé volontaire par courriel ou par télécopie, selon les modalités définies à l'Article « **Notifications** », dans les cinq (5) jours calendaires qui suivent la réception du calcul de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire.

Sa confirmation vaut accord irrévocable des Parties sur le montant total du remboursement anticipé volontaire et du montant de l'indemnité.

17.1.2 Conditions financières des remboursements anticipés volontaires

Les conditions financières des remboursements anticipés volontaires définies ci-dessous et applicables à chaque Ligne du Prêt sont détaillées à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires donnent également lieu à la perception, par le Prêteur, d'une indemnité actuarielle dont le montant sera égal à la différence, uniquement lorsque celle-ci est positive, entre la « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt** » et le montant du capital remboursé par anticipation, augmenté des intérêts courus non échus dus à la date du remboursement anticipé.

En cas de remboursement anticipé partiel, les échéances ultérieures sont recalculées, par application des caractéristiques en vigueur à la date du remboursement, sur la base, d'une part, du capital restant dû majoré, le cas échéant, des intérêts différés correspondants et, d'autre part, de la durée résiduelle du Prêt.

17.2 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS OBLIGATOIRES**17.2.1 Premier cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire**

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre du Contrat deviendront immédiatement exigibles en cas de :

- tout impayé à Date d'Echéance, ces derniers entraîneront également l'exigibilité d'intérêts moratoires ;

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- perte par l'Emprunteur de sa qualité le rendant éligible au Prêt ;
- dévolution du bien financé à une personne non éligible au Prêt et/ou non agréée par le Prêteur en raison de la dissolution, pour quelque cause que ce soit, de l'organisme Emprunteur ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales ne contractualisant pas avec la Caisse des Dépôts pour l'acquisition desdits logements ;
- non respect par l'Emprunteur des dispositions légales et réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux ;
- non utilisation des fonds empruntés conformément à l'objet du Prêt tel que défini à l'Article « **Objet du Prêt** » du Contrat ;
- non respect de l'un des engagements de l'Emprunteur énumérés à l'Article « **Déclarations et Engagements de l'Emprunteur** », ou en cas de survenance de l'un des événements suivants :
 - dissolution, liquidation judiciaire ou amiable, plan de cession de l'Emprunteur ou de l'un des associés de l'Emprunteur dans le cadre d'une procédure collective ;
 - la(les) Garantie(s) octroyée(s) dans le cadre du Contrat, a(ont) été rapportée(s), cesse(nt) d'être valable(s) ou pleinement efficace(s), pour quelque cause que ce soit.

- Fausse déclaration de l'Emprunteur ayant permis d'obtenir l'octroi du Prêt ;

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur d'une pénalité égale à 7 % du montant total des sommes exigibles par anticipation.

17.2.2 Deuxième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre du Contrat deviendront immédiatement exigibles dans les cas suivants :

- cession, démolition ou destruction du bien immobilier financé par le Prêt, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires ou renonciation expresse du Prêteur ;
- transfert, démembrement ou extinction, pour quelque motif que ce soit, des droits réels immobiliers détenus par l'Emprunteur sur le bien financé ;
- action judiciaire ou administrative tendant à modifier ou à annuler les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- modification du statut juridique, du capital (dans son montant ou dans sa répartition), de l'actionnaire de référence, du pacte d'actionnaires ou de la gouvernance de l'Emprunteur, n'ayant pas obtenu l'accord préalable du Prêteur ;
- nantissement des parts sociales ou actions de l'Emprunteur.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts sur les sommes remboursées par anticipation, calculée au taux du Prêt en vigueur à la date du remboursement anticipé.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

17.2.3 Troisième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

L'Emprunteur s'oblige, au plus tard dans les deux (2) années qui suivent la date de déclaration d'achèvement des travaux ou dans l'année qui suit l'élaboration de la fiche de clôture d'opération, à rembourser les sommes trop perçues, au titre du Contrat, lorsque :

- le montant total des subventions obtenues est supérieur au montant initialement mentionné dans le plan de financement de l'opération ;
- le prix de revient définitif de l'opération est inférieur au prix prévisionnel ayant servi de base au calcul du montant du Prêt.

A défaut de remboursement dans ces délais une indemnité, égale à celle perçue en cas de remboursements anticipés volontaires, sera due sur les sommes trop perçues remboursées par anticipation.

Donnent lieu au seul paiement des intérêts contractuels courus correspondants, les cas de remboursements anticipés suivants :

- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes physiques ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales contractualisant avec la Caisse des Dépôts, dans les conditions d'octroi de cette dernière, pour l'acquisition desdits logements ;
- démolition pour vétusté et/ou dans le cadre de la politique de la ville (Zone ANRU).

ARTICLE 18 RETARD DE PAIEMENT - INTÉRÊTS MORATOIRES

Toute somme due au titre de chaque Ligne du Prêt indexée sur Livret A, non versée à la date d'exigibilité, porte intérêt de plein droit, dans toute la mesure permise par la loi, à compter de cette date, au taux du Livret A majoré de 6 % (600 points de base).

La date d'exigibilité des sommes remboursables par anticipation s'entend de la date du fait générateur de l'obligation de remboursement, quelle que soit la date à laquelle ce fait générateur a été constaté par le Prêteur.

La perception des intérêts de retard mentionnés au présent article ne constituera en aucun cas un octroi de délai de paiement ou une renonciation à un droit quelconque du Prêteur au titre du Contrat.

Sans préjudice de leur exigibilité à tout moment, les intérêts de retard échus et non-payés seront capitalisés avec le montant impayé, s'ils sont dus pour au moins une année entière au sens de l'article 1343-2 du Code civil.

ARTICLE 19 DISPOSITIONS DIVERSES

19.1 Non renonciation

Le Prêteur ne sera pas considéré comme ayant renoncé à un droit au titre du Contrat ou de tout document s'y rapportant du seul fait qu'il s'abstient de l'exercer ou retarde son exercice.

L'exercice partiel d'un droit ne sera pas un obstacle à son exercice ultérieur, ni à l'exercice, plus généralement, des droits et recours prévus par toute réglementation.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS**19.2 Imprévision**

Sans préjudice des autres stipulations du Contrat, chacune des Parties convient que l'application des dispositions de l'article 1195 du Code civil à ses obligations au titre du présent contrat est écartée et reconnaît qu'elle ne sera pas autorisée à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 dudit code.

19.3 Nullité

Même si l'une des clauses ou stipulations du Contrat est réputée, en tout ou partie, nulle ou caduque, la validité du Contrat n'est pas affectée.

19.4 Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) et lutte anti-corruption (LAC)

L'Emprunteur déclare que lui-même, ses filiales, leurs représentants, mandataires sociaux, dirigeants ou représentants légaux et agents ou employés respectifs ne se sont comportés d'une manière susceptible d'enfreindre les Réglementations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux, et de financement du terrorisme (LCB-FT), ou aux normes en matière de lutte anti-corruption (LAC) qui leur sont applicables.

En outre, l'Emprunteur a pris et maintient toutes les mesures nécessaires et a notamment adopté et met en oeuvre des procédures et lignes de conduite adéquates afin de prévenir toute violation de ces lois, réglementations et règles.

L'Emprunteur s'engage :

(i) à ne pas utiliser, directement ou indirectement, tout ou partie du produit du Prêt pour prêter, apporter ou mettre à disposition d'une quelconque manière ledit produit à toute personne ou entité ayant pour effet d'entraîner un non-respect des Réglementations relatives à la LCB-FT ou à la LAC.

(ii) à informer sans délai le Prêteur ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, de toute plainte, action, procédure, mise en demeure ou investigation relative à une violation des lois et/ou réglementations en matière de LCB-FT ou de LAC concernant une des personnes susmentionnées.

En vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à LCB-FT et des sanctions pénales y attachées, le Prêteur a l'obligation de maintenir une connaissance actualisée de l'Emprunteur, de s'informer de l'identité véritable des personnes au bénéfice desquelles les opérations sont réalisées le cas échéant (bénéficiaires effectifs) et de s'informer auprès de l'Emprunteur lorsqu'une opération lui apparaît inhabituelle en raison notamment de ses modalités ou de son montant ou de son caractère exceptionnel. A ce titre, le Prêteur, ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, sera notamment tenu de déclarer les sommes ou opérations pouvant provenir de toute infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an ou qui pourraient participer au financement du terrorisme.

Dans le respect des lois et réglementations en vigueur, pendant toute la durée du Contrat de Prêt, l'Emprunteur (i) est informé que, pour répondre à ses obligations légales, le Prêteur, ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, met en oeuvre des traitements de surveillance ayant pour finalité la LCB-FT, (ii) s'engage à communiquer à première demande au Prêteur, ou à l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, tout document ou information nécessaires aux fins de respecter toute obligation qui lui est imposée par toute disposition légale ou réglementaire relative à la LCB-FT, (iii) s'engage à ce que les informations communiquées soient exactes, complètes et à jour et (iv) reconnaît que l'effet des règles ou décisions des autorités françaises, internationales ou étrangères peuvent affecter, suspendre ou interdire la réalisation de certaines opérations.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

19.5 Sanctions internationales

L'Emprunteur déclare que lui-même, ses filiales, leurs représentants, mandataires sociaux, dirigeants ou représentants légaux et agents ou employés respectifs (i) ne sont actuellement pas visés par les, ou soumis aux, Réglementations Sanctions, (ii) ne sont actuellement pas situés, organisés ou résidents dans un pays ou territoire qui est visé par ou soumis à, ou dont le gouvernement est visé par ou soumis à, l'une des Réglementations Sanctions et/ou (iii) ne sont pas engagés dans des activités qui seraient interdites par les Réglementations Sanctions.

L'Emprunteur s'engage à respecter l'ensemble des Réglementations Sanctions et à ne pas utiliser, prêter, investir, ou mettre autrement à disposition le produit du prêt (i) dans un Pays Sanctionné ou (ii) d'une manière qui entraînerait une violation par l'Emprunteur des Réglementations Sanctions.

L'Emprunteur s'engage à informer sans délai le Prêteur ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, de tout soupçon ou connaissance qu'il pourrait avoir sur le fait que l'une des personnes susmentionnées est en violation des Réglementations Sanctions.

19.6 Cession

L'Emprunteur ne pourra en aucun cas céder ni transférer l'un quelconque de ses droits ou de l'ensemble de ses droits ou obligations en vertu du présent contrat sans avoir au préalable obtenu l'accord écrit du Prêteur.

Le Prêteur pourra céder ou transférer tout ou partie de ses droits et/ou obligations découlant du présent contrat.

ARTICLE 20 DROITS ET FRAIS

L'Emprunteur prend à sa charge les droits et frais présents et futurs qui peuvent résulter du Contrat et notamment les frais de gestion et les commissions prévues à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et, le cas échéant, à l'Article « **Commissions, pénalités et indemnités** ».

Les frais de constitution des Garanties, de réalisation des formalités de publicité éventuelles et les frais liés à leur renouvellement seront supportés par l'Emprunteur.

Les impôts et taxes présents et futurs, de quelque nature que ce soit, et qui seraient la suite ou la conséquence du Prêt seront également acquittés par l'Emprunteur ou remboursés au Prêteur en cas d'avance par ce dernier, et définitivement supportés par l'Emprunteur.

ARTICLE 21 NOTIFICATIONS ET DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Toutes les communications entre l'Emprunteur et le Prêteur (y compris les demandes de Prêt(s)) peuvent être effectuées soit par courriel soit via le site www.banquedesterritoires.fr par un représentant de l'Emprunteur dûment habilité. A cet égard, l'Emprunteur reconnaît que toute demande ou notification émanant de son représentant dûment habilité et transmise par courriel ou via le site indiqué ci-dessus l'engagera au même titre qu'une signature originale et sera considérée comme valable, même si, pour la bonne forme, une lettre simple de confirmation est requise.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Par ailleurs, l'Emprunteur est avisé que les informations résultant de la législation et de la réglementation concernant les données personnelles, et notamment, le règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du Traitement des Données à caractère personnel et à la libre circulation de ces Données, applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le RGPD »), font l'objet d'une notice, consultable sur le site www.banquedesterritoires.fr/donnees-personnelles.

ARTICLE 22 ÉLECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Le Contrat est soumis au droit français.

Pour l'entière exécution des présentes et de leur suite, les Parties font élection de domicile, à leurs adresses ci-dessus mentionnées.

En cas de différends sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, les Parties s'efforceront de trouver de bonne foi un accord amiable.

A défaut d'accord trouvé, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de Paris.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026039-DE

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026039-DE



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES



ALLIADE HABITAT
173 AVENUE JEAN JAURES
69007 LYON

à CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
44 rue de la Villette
Immeuble Aquilon
69425 Lyon cedex 03

CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

U124767, ALLIADE HABITAT

Objet : Contrat de Prêt n° 176016, Ligne du Prêt n° 5624730

Je confirme l'autorisation donnée à la Caisse des Dépôts de recouvrer les échéances, les commissions, les frais et accessoires, ainsi que les indemnités, pénalités et toutes autres sommes éventuellement dues au titre de la Ligne du Prêt visée en objet et ce, par prélèvement direct sur le compte référencé CEPAFRPP382/FR7613825002000877910594569 en vertu du mandat n° ??DPH2013319003892 en date du 15 novembre 2013.

Si vous souhaitez changer de domiciliation bancaire de recouvrement, nous vous invitons à nous retourner le relevé d'identité bancaire correspondant afin que nous puissions établir le cas échéant le mandat SEPA correspondant.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026039-DE

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026039-DE

Berger
Levrault



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES



ALLIADE HABITAT
173 AVENUE JEAN JAURES
69007 LYON

à CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
44 rue de la Villette
Immeuble Aquilon
69425 Lyon cedex 03

CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

U124767, ALLIADE HABITAT

Objet : Contrat de Prêt n° 176016, Ligne du Prêt n° 5624729

Je confirme l'autorisation donnée à la Caisse des Dépôts de recouvrer les échéances, les commissions, les frais et accessoires, ainsi que les indemnités, pénalités et toutes autres sommes éventuellement dues au titre de la Ligne du Prêt visée en objet et ce, par prélèvement direct sur le compte référencé CEPAFRPP382/FR7613825002000877910594569 en vertu du mandat n° ??DPH2013319003892 en date du 15 novembre 2013.

Si vous souhaitez changer de domiciliation bancaire de recouvrement, nous vous invitons à nous retourner le relevé d'identité bancaire correspondant afin que nous puissions établir le cas échéant le mandat SEPA correspondant.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026039-DE

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 10/12/2025

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES



Emprunteur : 0287007 - ALLIADE HABITAT
N° du Contrat de Prêt : 176016 / N° de la Ligne du Prêt : 5624730
Opération : Construction
Produit : PLUS

Capital prêté : 553 006 €
Taux actuariel théorique : 2,30 %
Taux effectif global : 2,36 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	10/12/2026	2,30	21 294,16	8 575,02	12 719,14	0,00	544 430,98	0,00
2	10/12/2027	2,30	21 294,16	8 772,25	12 521,91	0,00	535 658,73	0,00
3	10/12/2028	2,30	21 294,16	8 974,01	12 320,15	0,00	526 684,72	0,00
4	10/12/2029	2,30	21 294,16	9 180,41	12 113,75	0,00	517 504,31	0,00
5	10/12/2030	2,30	21 294,16	9 391,56	11 902,60	0,00	508 112,75	0,00
6	10/12/2031	2,30	21 294,16	9 607,57	11 686,59	0,00	498 505,18	0,00
7	10/12/2032	2,30	21 294,16	9 828,54	11 465,62	0,00	488 676,64	0,00
8	10/12/2033	2,30	21 294,16	10 054,60	11 239,56	0,00	478 622,04	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 10/12/2025

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
9	10/12/2034	2,30	21 294,16	10 285,85	11 008,31	0,00	468 336,19	0,00
10	10/12/2035	2,30	21 294,16	10 522,43	10 771,73	0,00	457 813,76	0,00
11	10/12/2036	2,30	21 294,16	10 764,44	10 529,72	0,00	447 049,32	0,00
12	10/12/2037	2,30	21 294,16	11 012,03	10 282,13	0,00	436 037,29	0,00
13	10/12/2038	2,30	21 294,16	11 265,30	10 028,86	0,00	424 771,99	0,00
14	10/12/2039	2,30	21 294,16	11 524,40	9 769,76	0,00	413 247,59	0,00
15	10/12/2040	2,30	21 294,16	11 789,47	9 504,69	0,00	401 458,12	0,00
16	10/12/2041	2,30	21 294,16	12 060,62	9 233,54	0,00	389 397,50	0,00
17	10/12/2042	2,30	21 294,16	12 338,02	8 956,14	0,00	377 059,48	0,00
18	10/12/2043	2,30	21 294,16	12 621,79	8 672,37	0,00	364 437,69	0,00
19	10/12/2044	2,30	21 294,16	12 912,09	8 382,07	0,00	351 525,60	0,00
20	10/12/2045	2,30	21 294,16	13 209,07	8 085,09	0,00	338 316,53	0,00
21	10/12/2046	2,30	21 294,16	13 512,88	7 781,28	0,00	324 803,65	0,00
22	10/12/2047	2,30	21 294,16	13 823,68	7 470,48	0,00	310 979,97	0,00
23	10/12/2048	2,30	21 294,16	14 141,62	7 152,54	0,00	296 838,35	0,00
24	10/12/2049	2,30	21 294,16	14 466,88	6 827,28	0,00	282 371,47	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 10/12/2025

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
25	10/12/2050	2,30	21 294,16	14 799,62	6 494,54	0,00	267 571,85	0,00
26	10/12/2051	2,30	21 294,16	15 140,01	6 154,15	0,00	252 431,84	0,00
27	10/12/2052	2,30	21 294,16	15 488,23	5 805,93	0,00	236 943,61	0,00
28	10/12/2053	2,30	21 294,16	15 844,46	5 449,70	0,00	221 099,15	0,00
29	10/12/2054	2,30	21 294,16	16 208,88	5 085,28	0,00	204 890,27	0,00
30	10/12/2055	2,30	21 294,16	16 581,68	4 712,48	0,00	188 308,59	0,00
31	10/12/2056	2,30	21 294,16	16 963,06	4 331,10	0,00	171 345,53	0,00
32	10/12/2057	2,30	21 294,16	17 353,21	3 940,95	0,00	153 992,32	0,00
33	10/12/2058	2,30	21 294,16	17 752,34	3 541,82	0,00	136 239,98	0,00
34	10/12/2059	2,30	21 294,16	18 160,64	3 133,52	0,00	118 079,34	0,00
35	10/12/2060	2,30	21 294,16	18 578,34	2 715,82	0,00	99 501,00	0,00
36	10/12/2061	2,30	21 294,16	19 005,64	2 288,52	0,00	80 495,36	0,00
37	10/12/2062	2,30	21 294,16	19 442,77	1 851,39	0,00	61 052,59	0,00
38	10/12/2063	2,30	21 294,16	19 889,95	1 404,21	0,00	41 162,64	0,00
39	10/12/2064	2,30	21 294,16	20 347,42	946,74	0,00	20 815,22	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 10/12/2025

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
40	10/12/2065	2,30	21 294,16	20 815,22	478,94	0,00	0,00	0,00
Total			851 766,40	553 006,00	298 760,40	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index en vigueur lors de l'émission du présent contrat est de 1,70 % (Livret A).

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 10/12/2025

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Emprunteur : 0287007 - ALLIADE HABITAT
N° du Contrat de Prêt : 176016 / N° de la Ligne du Prêt : 5624729
Opération : Construction
Produit : PLUS foncier

Capital prêté : 112 236 €
Taux actuariel théorique : 2,30 %
Taux effectif global : 2,34 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	10/12/2026	2,30	3 467,53	886,10	2 581,43	0,00	111 349,90	0,00
2	10/12/2027	2,30	3 467,53	906,48	2 561,05	0,00	110 443,42	0,00
3	10/12/2028	2,30	3 467,53	927,33	2 540,20	0,00	109 516,09	0,00
4	10/12/2029	2,30	3 467,53	948,66	2 518,87	0,00	108 567,43	0,00
5	10/12/2030	2,30	3 467,53	970,48	2 497,05	0,00	107 596,95	0,00
6	10/12/2031	2,30	3 467,53	992,80	2 474,73	0,00	106 604,15	0,00
7	10/12/2032	2,30	3 467,53	1 015,63	2 451,90	0,00	105 588,52	0,00
8	10/12/2033	2,30	3 467,53	1 038,99	2 428,54	0,00	104 549,53	0,00
9	10/12/2034	2,30	3 467,53	1 062,89	2 404,64	0,00	103 486,64	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 10/12/2025

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
10	10/12/2035	2,30	3 467,53	1 087,34	2 380,19	0,00	102 399,30	0,00
11	10/12/2036	2,30	3 467,53	1 112,35	2 355,18	0,00	101 286,95	0,00
12	10/12/2037	2,30	3 467,53	1 137,93	2 329,60	0,00	100 149,02	0,00
13	10/12/2038	2,30	3 467,53	1 164,10	2 303,43	0,00	98 984,92	0,00
14	10/12/2039	2,30	3 467,53	1 190,88	2 276,65	0,00	97 794,04	0,00
15	10/12/2040	2,30	3 467,53	1 218,27	2 249,26	0,00	96 575,77	0,00
16	10/12/2041	2,30	3 467,53	1 246,29	2 221,24	0,00	95 329,48	0,00
17	10/12/2042	2,30	3 467,53	1 274,95	2 192,58	0,00	94 054,53	0,00
18	10/12/2043	2,30	3 467,53	1 304,28	2 163,25	0,00	92 750,25	0,00
19	10/12/2044	2,30	3 467,53	1 334,27	2 133,26	0,00	91 415,98	0,00
20	10/12/2045	2,30	3 467,53	1 364,96	2 102,57	0,00	90 051,02	0,00
21	10/12/2046	2,30	3 467,53	1 396,36	2 071,17	0,00	88 654,66	0,00
22	10/12/2047	2,30	3 467,53	1 428,47	2 039,06	0,00	87 226,19	0,00
23	10/12/2048	2,30	3 467,53	1 461,33	2 006,20	0,00	85 764,86	0,00
24	10/12/2049	2,30	3 467,53	1 494,94	1 972,59	0,00	84 269,92	0,00
25	10/12/2050	2,30	3 467,53	1 529,32	1 938,21	0,00	82 740,60	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 10/12/2025

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
26	10/12/2051	2,30	3 467,53	1 564,50	1 903,03	0,00	81 176,10	0,00
27	10/12/2052	2,30	3 467,53	1 600,48	1 867,05	0,00	79 575,62	0,00
28	10/12/2053	2,30	3 467,53	1 637,29	1 830,24	0,00	77 938,33	0,00
29	10/12/2054	2,30	3 467,53	1 674,95	1 792,58	0,00	76 263,38	0,00
30	10/12/2055	2,30	3 467,53	1 713,47	1 754,06	0,00	74 549,91	0,00
31	10/12/2056	2,30	3 467,53	1 752,88	1 714,65	0,00	72 797,03	0,00
32	10/12/2057	2,30	3 467,53	1 793,20	1 674,33	0,00	71 003,83	0,00
33	10/12/2058	2,30	3 467,53	1 834,44	1 633,09	0,00	69 169,39	0,00
34	10/12/2059	2,30	3 467,53	1 876,63	1 590,90	0,00	67 292,76	0,00
35	10/12/2060	2,30	3 467,53	1 919,80	1 547,73	0,00	65 372,96	0,00
36	10/12/2061	2,30	3 467,53	1 963,95	1 503,58	0,00	63 409,01	0,00
37	10/12/2062	2,30	3 467,53	2 009,12	1 458,41	0,00	61 399,89	0,00
38	10/12/2063	2,30	3 467,53	2 055,33	1 412,20	0,00	59 344,56	0,00
39	10/12/2064	2,30	3 467,53	2 102,61	1 364,92	0,00	57 241,95	0,00
40	10/12/2065	2,30	3 467,53	2 150,97	1 316,56	0,00	55 090,98	0,00
41	10/12/2066	2,30	3 467,53	2 200,44	1 267,09	0,00	52 890,54	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 10/12/2025

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
42	10/12/2067	2,30	3 467,53	2 251,05	1 216,48	0,00	50 639,49	0,00
43	10/12/2068	2,30	3 467,53	2 302,82	1 164,71	0,00	48 336,67	0,00
44	10/12/2069	2,30	3 467,53	2 355,79	1 111,74	0,00	45 980,88	0,00
45	10/12/2070	2,30	3 467,53	2 409,97	1 057,56	0,00	43 570,91	0,00
46	10/12/2071	2,30	3 467,53	2 465,40	1 002,13	0,00	41 105,51	0,00
47	10/12/2072	2,30	3 467,53	2 522,10	945,43	0,00	38 583,41	0,00
48	10/12/2073	2,30	3 467,53	2 580,11	887,42	0,00	36 003,30	0,00
49	10/12/2074	2,30	3 467,53	2 639,45	828,08	0,00	33 363,85	0,00
50	10/12/2075	2,30	3 467,53	2 700,16	767,37	0,00	30 663,69	0,00
51	10/12/2076	2,30	3 467,53	2 762,27	705,26	0,00	27 901,42	0,00
52	10/12/2077	2,30	3 467,53	2 825,80	641,73	0,00	25 075,62	0,00
53	10/12/2078	2,30	3 467,53	2 890,79	576,74	0,00	22 184,83	0,00
54	10/12/2079	2,30	3 467,53	2 957,28	510,25	0,00	19 227,55	0,00
55	10/12/2080	2,30	3 467,53	3 025,30	442,23	0,00	16 202,25	0,00
56	10/12/2081	2,30	3 467,53	3 094,88	372,65	0,00	13 107,37	0,00
57	10/12/2082	2,30	3 467,53	3 166,06	301,47	0,00	9 941,31	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 10/12/2025

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
58	10/12/2083	2,30	3 467,53	3 238,88	228,65	0,00	6 702,43	0,00
59	10/12/2084	2,30	3 467,53	3 313,37	154,16	0,00	3 389,06	0,00
60	10/12/2085	2,30	3 467,53	3 389,06	78,47	0,00	0,00	0,00
Total			208 051,80	112 236,00	95 815,80	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index en vigueur lors de l'émission du présent contrat est de 1,70 % (Livret A).

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026039-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES
DOMAINE DES COMMUNES – 69480 ANSE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

Nombre de Conseillers : 59
Nombre de Conseillers en exercice : 59
Nombre de présents : 50
Nombre d'exprimés : 55
Date de convocation : 11 février 2026

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE



L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février, à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, dûment convoqué, s'est réuni au Domaine des Communes à ANSE, sous la présidence de Daniel POMERET, Président.

Étaient Présents :

ALIX : Pascal LEBRUN, **AMBÉRIEUX D'AZERGUES :** Nathalie FAYE, **ANSE :** Daniel POMERET, Liliane BLAISE, Jean-Luc LAFOND, Nathalie HERAUD, Pierre REBUT, Xavier FELIX, Pascale ANTHOINE, **BAGNOLS :** Jean-François FADY, **BELMONT D'AZERGUES :** Jean-Luc TRICOT, **CHAMELET :** Alain CHAMBRU, **CHARNAY :** Laurent DUBUY, **CHASSELAY :** Jacques PARIOST, Monique PLACE, Geneviève OBERGER, **CHATILLON D'AZERGUES :** Bruno FOUILLET, **CHAZAY D'AZERGUES :** Pascale BAY, Yves CHALANDON, Séverine FELIX, Jean-Pierre DEBIESSE, Daniel RAVIER, **CHESSY LES MINES :** Gaëlle LÉGLISE, **CIVRIEUX D'AZERGUES :** Marie-Pierre TEYSSIER, **FRONTENAS :** Thomas DUPERRIER, **LACHASSAGNE :** Jean-Paul HYVERNAT, **LE BREUIL :** Charles DE RAMBUTEAU, **LÉGNY :** Sylvie JOVILLARD, **LES CHÈRES :** Alix ADAMO, **LOZANNE :** Christian GALLET, Annick PERRIER, Matthias SAMYN, **LUCENAY :** Valérie DUGELAY, **MARCILLY D'AZERGUES :** Frédéric BLANCHON, **MARCY :** Philippe SOLER, **MOIRÉ :** Raphaël GUTTY, **MORANCÉ :** Claire PEIGNÉ **POMMIERS :** René BLANCHET, Myriam ROCHETTE, Marc NEYRA, **PORTE DES PIERRES DORÉES :** Régine GAUTHIER-GUDIN, Jean-Louis MINGEARD, **SAINT JEAN DES VIGNES :** Philippe BOUTEILLE, **SAINTE-PAULE :** Jean-Paul TRIBOULET (Suppléant), **SAINT-VÉRAND :** Gérard CHARDON, **TERNAND :** Bernard DUMAS, **THEIZÉ :** Christian VIVIER-MERLE, **VAL D'OINGT :** Pascal TERRIER, Hervé PERRIER, Alain VAN DER HAM.

Pouvoirs :

Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES) donne pouvoir à Bruno FOUILLET (CHATILLON D'AZERGUES),

Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES) donne pouvoir à Gaëlle LÉGLISE (CHESSY LES MINES)

Jean-Philippe LE CALVÉ donne pouvoir à Valérie DUGELAY (LUCENAY),

Jean-Paul GASQUET (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Régine GAUTHIER-GUDIN (PORTE DES PIERRES DORÉES),

Bertrand LEROY (PORTE DES PIERRES DORÉES) donne pouvoir à Daniel POMERET (ANSE)

Absents excusés : Marie-Claire PAQUET (ANSE), Michèle BAZIN (CHATILLON D'AZERGUES), Thierry PADILLA (CHESSY LES MINES), Didier CHAVAND (LÉTRA), Jean-Philippe LE CALVÉ (LUCENAY), Nicolas BORY (MORANCÉ), Jean-Paul GASQUET, Bertrand LEROY, (PORTE DES PIERRES DORÉES), Olivier LECCIA (SAINTE PAULE), Catherine MOINE (VAL D'OINGT).

Secrétaire de séance : Jacques PARIOST

Pauline LANDRY-TEMPOREL, Directrice Générale Adjointe, Evelyne TOURETTE, Responsable budgétaire et comptable, assistent au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

OCTROI D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT A ALLIADE HABITAT POUR LA CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS SITUES 115 ROUTE DE MONTEZAIN A MARCY

VU

- les articles L5111-4 et L5214-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;
- l'article 2305 du Code civil ;
- le Contrat de Prêt N° 178336 en annexe signé entre ALLIADE HABITAT, ci-après l'Emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Alain VAN DER HAM explique que la société ALLIADE HABITAT, bailleur social de la Région Auvergne Rhône Alpes, sollicite la Communauté de Communes pour l'octroi d'une garantie d'emprunt pour le financement de l'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 7 logements situés 115 Route de Montezain à MARCY.

La demande porte sur 25 % du montant total du prêt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. La garantie de la commune de MARCY a été sollicitée à hauteur de 25% et une hypothèque pour les 50 % restants.

Le prêt est composé de 4 lignes pour un montant total de 1 080 987 euros. La garantie accordée par la Communauté de Communes porte donc sur un montant total de 270 246,75 euros répartis comme suit : PLAI pour 56 093,25 euros , PLAI FONCIER pour 28 139,50 euros, PLUS 118 206,75 euros et PLUS FONCIER pour 67 807,25 euros.

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

- La garantie de la Communauté de Communes est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
- Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- La garantie de la collectivité est accordée à hauteur principal de 270 246,75 euros augmentée de l'é pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde sa garantie à hauteur de 25 %, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 080 987 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 178336 constitué de 4 Lignes du Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 270 246,75 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre de contrat de Prêt.

- Accorde sa garantie pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- S'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Fait à ANSE, le 18/02/2026

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PARIOST.



Le Président,

Daniel POMERET.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Olivier MOREL
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Signé électroniquement le 26/09/2025 17:55:50

Nadege GERARD

ALLIADE HABITAT
Signé électroniquement le 15/10/2025 20 37 :37

CONTRAT DE PRÊT

N° 178336

Entre

ALLIADE HABITAT - n° 000287007

Et

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CONTRAT DE PRÊT

Entre

ALLIADE HABITAT, SIREN n°: 960506152, sis(e) 173 AVENUE JEAN JAURES 69007 LYON,
Ci-après indifféremment dénommé(e) « **ALLIADE HABITAT** » ou « **l'Emprunteur** »,

DE PREMIÈRE PART,

et :

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, établissement spécial créé par la loi du 28 avril 1816, codifiée aux articles L. 518-2 et suivants du Code monétaire et financier, sise 56 rue de Lille, 75007 PARIS,

Ci-après indifféremment dénommée « **la Caisse des Dépôts** », « **la CDC** » ou « **le Prêteur** »

DE DEUXIÈME PART,

Indifféremment dénommé(e)s « **les Parties** » ou « **la Partie** »



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

PRÉAMBULE

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays : la Caisse des Dépôts assure ses missions d'intérêt général en appui des politiques publiques, nationales et locales, notamment au travers de sa direction, la Banque des Territoires (ci-après « Banque des Territoires »).

La Banque des Territoires accompagne les grandes évolutions économiques et sociétales du pays. Ses priorités s'inscrivent en soutien des grandes orientations publiques au service de la croissance, de l'emploi et du développement économique et territorial du pays.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

SOMMAIRE

ARTICLE 1	OBJET DU PRÊT	P.5
ARTICLE 2	PRÊT	P.5
ARTICLE 3	DURÉE TOTALE	P.5
ARTICLE 4	TAUX EFFECTIF GLOBAL	P.5
ARTICLE 5	DÉFINITIONS	P.6
ARTICLE 6	CONDITIONS DE PRISE D'EFFET ET DATE LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRAT	P.9
ARTICLE 7	CONDITIONS SUSPENSIVES AU VERSEMENT DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.10
ARTICLE 8	MISE À DISPOSITION DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.11
ARTICLE 9	CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT	P.13
ARTICLE 10	DÉTERMINATION DES TAUX	P.14
ARTICLE 11	CALCUL ET PAIEMENT DES INTÉRÊTS	P.15
ARTICLE 12	AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL	P.16
ARTICLE 13	RÈGLEMENT DES ÉCHÉANCES	P.16
ARTICLE 14	COMMISSIONS, PENALITES ET INDEMNITES	P.16
ARTICLE 15	DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR	P.17
ARTICLE 16	GARANTIES	P.19
ARTICLE 17	REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS ET LEURS CONDITIONS FINANCIÈRES	P.20
ARTICLE 18	RETARD DE PAIEMENT - INTÉRÊTS MORATOIRES	P.23
ARTICLE 19	DISPOSITIONS DIVERSES	P.23
ARTICLE 20	DROITS ET FRAIS	P.25
ARTICLE 21	NOTIFICATIONS ET DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL	P.25
ARTICLE 22	ÉLECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE	P.25
ANNEXE	CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE	
L' ANNEXE EST UNE PARTIE INDISSOCIABLE DU PRÉSENT CONTRAT DE PRÊT		

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 1 OBJET DU PRÊT

Le présent Contrat est destiné au financement de l'opération POT 7591, Parc social public, Acquisition en VEFA de 7 logements situés 115 route de Montezain 69480 MARCY.

Ce Prêt concourt au financement de l'opération comportant au total 8 logements.

ARTICLE 2 PRÊT

Le Prêteur consent à l'Emprunteur qui l'accepte, un Prêt d'un montant maximum d'un million quatre-vingts mille neuf-cent-quatre-vingt-sept euros (1 080 987,00 euros) constitué de 4 Lignes du Prêt.

Ce Prêt est destiné au financement de l'opération visée à l'Article « **Objet du Prêt** » et selon l'affectation suivante :

- PLAI, d'un montant de deux-cent-vingt-quatre mille trois-cent-soixante-treize euros (224 373,00 euros) ;
- PLAI foncier, d'un montant de cent-douze mille cinq-cent-cinquante-huit euros (112 558,00 euros) ;
- PLUS, d'un montant de quatre-cent-soixante-douze mille huit-cent-vingt-sept euros (472 827,00 euros) ;
- PLUS foncier, d'un montant de deux-cent-soixante-et-onze mille deux-cent-vingt-neuf euros (271 229,00 euros) ;

Le montant de chaque Ligne du Prêt ne pourra en aucun cas être dépassé et il ne pourra pas y avoir de fongibilité entre chaque Ligne du Prêt.

ARTICLE 3 DURÉE TOTALE

Le Contrat entre en vigueur suivant les dispositions de l'Article « **Conditions de Prise d'Effet et Date Limite de Validité du Contrat** » pour une durée totale allant jusqu'au paiement de la dernière échéance du Prêt.

Le présent Contrat n'est en aucun cas susceptible de renouvellement ou reconduction tacite.

ARTICLE 4 TAUX EFFECTIF GLOBAL

Le Taux Effectif Global (TEG) ainsi que le taux de période applicable au Prêt, figurant à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** », sont donnés en respect des dispositions de l'article L. 313-4 du Code monétaire et financier.

Le TEG de chaque Ligne du Prêt est calculé pour leur durée totale sans remboursement anticipé, sur la base du taux d'intérêt initial auquel s'ajoutent les frais, commissions ou rémunérations de toute nature, directs ou indirects, nécessaires à l'octroi du Prêt.

L'Emprunteur reconnaît que, conformément à la réglementation en vigueur, le TEG susmentionné, calculé selon un mode proportionnel au taux de période établi à partir d'une période de mois normalisés et rapporté à une année civile, est fourni en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'Emprunteur reconnaît avoir procédé personnellement à toutes les estimations et investigations qu'il considère nécessaires pour apprécier le coût total de chaque Ligne du Prêt et reconnaît avoir obtenu tous les renseignements nécessaires de la part du Prêteur.

Pour l'avenir, le Prêteur et l'Emprunteur reconnaissent expressément pour chaque Ligne du Prêt que :

- le TEG du fait des particularités de taux notamment en cas de taux variable, ne peut être fourni qu'à titre indicatif ;
- le calcul est effectué sur l'hypothèse d'un unique Versement, à la date de signature du Contrat qui vaut, pour les besoins du calcul du TEG, date de début d'amortissement théorique du Prêt.

Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

Les éventuels frais de garantie, visés ci-dessus, sont intégrés pour le calcul du TEG sur la base du montage de garantie prévu à l'Article « **Garanties** ».

ARTICLE 5 DÉFINITIONS

Pour l'interprétation et l'application du Contrat, les termes et expressions ci-après auront la signification suivante :

Les « **Autorisations** » désignent tout agrément, permis, certificat, autorisation, licence, approbation, notariation ou enregistrement.

La « **Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS)** » est l'organisme qui accorde sa Garantie, totale ou partielle, à des Prêts consentis par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction, de l'acquisition ou de l'amélioration de logements locatifs sociaux.

Le « **Contrat** » désigne le présent Contrat de Prêt, son annexe et ses éventuels avenants.

La « **Courbe de Taux de Swap Euribor** » désigne la courbe formée par la structure par termes des Taux de Swap Euribor.

En cas d'absence de publication de ces taux pour une maturité donnée, la Courbe de Taux de Swap Euribor sera déterminée par interpolation linéaire réalisée à partir des Taux de Swap Euribor (taux swap « ask ») publiés pour une durée immédiatement inférieure et de ceux publiés pour une durée immédiatement supérieure.

La « **Courbe de Taux de Swap Inflation** » désigne la courbe formée par la structure par termes des Taux de Swap Inflation.

En cas d'absence de publication de ces taux pour une maturité donnée, la Courbe de Taux de Swap Inflation sera déterminée par interpolation linéaire réalisée à partir des Taux de Swap Inflation (taux swap « ask ») publiés pour une durée immédiatement inférieure et de ceux publiés pour une durée immédiatement supérieure.

La « **Date de Début de la Phase d'Amortissement** » correspond au premier jour du mois suivant la Date d'Effet du Contrat additionnée, dans le cas d'une Ligne du Prêt avec une Phase de Préfinancement, de la Durée de la Phase de Préfinancement.

Les « **Dates d'Echéances** » correspondent, pour une Ligne du Prêt, aux dates de paiement des intérêts et/ou de remboursement du capital pendant la Phase d'Amortissement.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Selon la périodicité choisie, la date des échéances est déterminée à compter de la Date de Début de la Phase d'Amortissement.

La « **Date d'Effet** » du Contrat est la date de réception, par le Prêteur, du Contrat signé par l'ensemble des Parties et ce, dès lors que la (ou les) condition(s) stipulée(s) à l'Article « **Conditions de Prise d'Effet et Date Limite de Validité du Contrat** » a (ont) été remplie(s).

La « **Date Limite de Mobilisation** » correspond à la date de fin de la Phase de Mobilisation d'une Ligne du Prêt et est fixée soit deux mois avant la date de première échéance si la Ligne du Prêt ne comporte pas de Phase de Préfinancement, soit au terme de la Durée de la Phase de Préfinancement si la Ligne du Prêt comporte une Phase de Préfinancement.

La « **Durée de la Ligne du Prêt** » désigne, pour chaque Ligne du Prêt, la durée comprise entre la Date de Début de la Phase d'Amortissement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Durée totale du Prêt** » désigne la durée comprise entre le premier jour du mois suivant sa Date d'Effet et la dernière Date d'Echéance.

La « **Durée de la Phase d'Amortissement de la Ligne du Prêt** » désigne la durée comprise entre la Date de Début de la Phase d'Amortissement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Garantie** » est une sûreté accordée au Prêteur qui lui permet d'obtenir le paiement de sa créance en cas de défaillance de l'Emprunteur.

La « **Garantie publique** » désigne l'engagement par lequel une collectivité publique accorde sa caution à l'Emprunteur en garantissant au Prêteur le remboursement de la Ligne du Prêt en cas de défaillance de sa part.

L'« **Hypothèque Légale** », prévue à l'article L431-1 du Code de la construction et de l'habitation, est une Garantie réelle immobilière inscrite par la Caisse des dépôts et consignations à la demande de la CGLLS sur les immeubles faisant l'objet du Prêt.

L'« **Index** » désigne, pour une Ligne du Prêt, l'Index de référence appliqué en vue de déterminer le taux d'intérêt.

L'« **Index Livret A** » désigne le taux du Livret A, exprimé sous forme de taux annuel, calculé par les pouvoirs publics sur la base de la formule en vigueur décrite à l'article 3 du règlement n°86-13 modifié du 14 mai 1986 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit.

A chaque Révision de l'Index Livret A, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant la nouvelle valeur applicable à la prochaine Date d'Echéance. En cas d'indisponibilité temporaire de l'Index, l'Emprunteur ne pourra remettre en cause la Consolidation de la Ligne du Prêt ou retarder le paiement des échéances. Celles-ci continueront à être appelées aux Dates d'Echéances contractuelles, sur la base du dernier Index publié et seront révisées lorsque les nouvelles modalités de révision seront connues.

Si le Livret A servant de base aux modalités de révision de taux vient à disparaître avant le complet remboursement du Prêt, de nouvelles modalités de révision seront déterminées par le Prêteur en accord avec les pouvoirs publics. Dans ce cas, tant que les nouvelles modalités de révision ne seront pas définies, l'Emprunteur ne pourra user de la faculté de rembourser par anticipation qu'à titre provisionnel ; le décompte de remboursement définitif sera établi dès détermination des modalités de révision de remplacement.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Le « **Jour ouvré** » désigne tout jour de la semaine autre que le samedi, le dimanche ou jour férié légal.

La « **Ligne du Prêt** » désigne la ligne affectée à la réalisation de l'opération ou à une composante de celle-ci. Elle correspond à un produit déterminé et donne lieu à l'établissement d'un tableau d'amortissement qui lui est propre. Son montant correspond à la somme des Versements effectués entre la Date d'Effet et la Date Limite de Mobilisation auquel sont ajoutés le cas échéant, pour une Ligne du Prêt avec une Phase de Préfinancement, les intérêts capitalisés liés aux Versements.

Le « **Livret A** » désigne le produit d'épargne prévu par les articles L. 221-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Les « **Normes en matière de lutte contre la corruption** » signifient (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre la corruption, notamment celles contenues au titre III du livre IV du code pénal, à la section 3 du Chapitre II (« manquements au devoir de probité »), ainsi qu'à la section 1 du chapitre V (« corruption des personnes n'exerçant pas une fonction publique ») du titre IV, (ii) la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II ; (iii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre la corruption dans la mesure où celles-ci sont applicables.

Le « **Pays Sanctionné** » signifie tout pays ou territoire faisant l'objet, au titre des Réglementations Sanctions, de restrictions générales relatives aux exportations, importations, financements ou investissements.

La « **Phase d'Amortissement pour une Ligne du Prêt sans Phase de Préfinancement** » désigne, pour chaque Ligne du Prêt, la période débutant au premier jour du mois suivant la Date d'Effet, durant laquelle l'Emprunteur rembourse le capital prêté dans les conditions définies à l'Article « **Règlement des Echéances** », et allant jusqu'à la dernière Date d'Echéance.

La « **Phase de Mobilisation pour une Ligne du Prêt sans Phase de Préfinancement** » désigne la période débutant dix (10) Jours ouvrés après la Date d'Effet et s'achevant 2 mois avant la date de première échéance de la Ligne du Prêt. Durant cette phase, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer des demandes de Versement.

Le « **Prêt** » désigne la somme mise à disposition de l'Emprunteur sous la forme d'une ou plusieurs Lignes du Prêt. Son montant ne peut pas excéder celui stipulé à l'Article « **Prêt** ».

Le « **Prêt Locatif à Usage Social** » (**PLUS**) est défini à l'article R. 331-14 du Code de la construction et de l'habitation. Il est destiné à l'acquisition, à la construction et à l'amélioration de logements locatifs à usage social.

Le « **Prêt Locatif Aidé d'Intégration** » (**PLAI**) est défini à l'article R. 331-14 du Code de la construction et de l'habitation. Il est destiné à l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements locatifs très sociaux.

La « **Réglementation relative à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT)** » signifie (i) l'ensemble des dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, notamment celles contenues au Livre III, titre II « Des autres atteintes aux biens » du Code pénal, et relatives à la lutte contre le financement du terrorisme, notamment celles contenues au Livre IV, Titre II « Du Terrorisme » du Code pénal ainsi que celles contenues au Livre V, Titre VI « Obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement des activités terroristes, les loteries, jeux et paris prohibés et l'évasion et la fraude fiscale » du Code monétaire et financier et (ii) les réglementations étrangères relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans la mesure où celles-ci sont applicables.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Réglementation Sanctions** » signifie les mesures restrictives adoptées, administrées, imposées ou mises en œuvre par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et/ou l'Union Européenne et/ou la République Française au travers de la Direction Générale du Trésor (DGT) et/ou le gouvernement américain au travers de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Trésor américain et/ou toute autre autorité équivalente prononçant des mesures restrictives, dans la mesure où celles-ci sont applicables.

La « **Révision** » consiste à prendre en compte la nouvelle valeur de l'Index de référence selon les modalités de révision ci-dessous :

La « **Double Révisibilité** » (**DR**) signifie que, pour une Ligne du Prêt, le taux d'intérêt actuariel annuel ainsi que le taux de progressivité des échéances sont révisés en cas de variation de l'Index.

Le « **Taux de Swap Euribor** » désigne à un moment donné, en euro et pour une maturité donnée, le taux fixe in fine qui sera échangé contre l'Index Euribor par référence aux taux composites Bloomberg pour la Zone euro disponibles pour les maturités allant de 1 à 50 ans (taux swap « ask »), tels que publiés sur les pages Bloomberg accessibles à l'aide de la fonction <IRSB>, ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg ou Thomson Reuters ou d'autres contributeurs financiers agréés qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur.

Le « **Taux de Swap Inflation** » désigne, à un moment donné et pour une maturité donnée, le taux (exprimé en pourcentage ou en points de base par an) fixe zéro coupon (déterminé lors de la conclusion d'un contrat de swap) qui sera échangé contre l'inflation cumulée sur la durée du swap, par référence aux taux London composites swap zéro coupon pour l'inflation hors tabac disponibles pour des maturités allant de 1 à 50 ans (taux swap « ask »), tels que publiés sur les pages Bloomberg accessibles à l'aide des codes <FRSWI1 Index> à <FRSWI50 Index>, ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg ou Thomson Reuters ou d'autres contributeurs financiers agréés qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur.

La « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt** » désigne, pour une Ligne du Prêt, à une date donnée, la valeur actualisée de chacun des flux de Versements et de remboursements en principal et intérêts restant à courir.

Dans le cas d'un Index révisable ou variable, les échéances seront recalculées sur la base de scénarios déterminés :

- sur la Courbe de Taux de Swap Euribor dans le cas de l'Index Euribor ;
- sur la Courbe de Taux de Swap Inflation dans le cas de l'Index Inflation ;
- sur une combinaison des Courbes de Taux de Swap des indices de référence utilisés au sein des formules en vigueur, dans le cas des Index Livret A ou LEP.

Les échéances calculées sur la base du taux fixe ou des scénarios définis ci-dessus, sont actualisées sur la Courbe de Taux de Swap Euribor zéro coupon.

Les courbes utilisées sont celles en vigueur le jour du calcul des sommes dues.

Le « **Versement** » désigne, pour une Ligne du Prêt, la mise à disposition de l'Emprunteur de tout ou partie du montant en principal de la Ligne du Prêt.

ARTICLE 6 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET ET DATE LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRAT

Le présent contrat et l'annexe devront être retournés signés au Prêteur

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- soit par courrier : le Contrat devra alors être dûment complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière page ;
- soit électroniquement via le site www.banquedesterritoires.fr si l'Emprunteur a opté pour la signature électronique : la signature sera alors apposée électroniquement sans qu'il soit besoin de parapher les pages.

Le contrat prendra effet à la date de réception du Contrat signé par l'ensemble des Parties et après réalisation, à la satisfaction du Prêteur, de la (ou des) condition(s) ci-après mentionnée(s).

A défaut de réalisation de cette (ou de ces) condition(s) à la date du **25/12/2025** le Prêteur pourra considérer le présent Contrat comme nul et non avenu.

La prise d'effet est subordonnée à la réalisation de la (ou des) condition(s) suivante(s) :

- la production de (ou des) acte(s) conforme(s) habilitant le représentant de l'Emprunteur à intervenir au présent contrat.

ARTICLE 7 CONDITIONS SUSPENSIVES AU VERSEMENT DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Il est précisé que le Versement d'une Ligne du Prêt est subordonné au respect des dispositions suivantes :

- que l'autorisation de prélèvement soit retournée au Prêteur signée par un représentant de l'Emprunteur habilité ;
- qu'il n'y ait aucun manquement de l'Emprunteur à l'un quelconque des engagements prévus à l'Article « **Déclarations et Engagements de l'Emprunteur** » ;
- qu'aucun cas d'exigibilité anticipée, visé à l'Article « **Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières** », ne soit survenu ou susceptible de survenir ;
- que l'Emprunteur ne soit pas en situation d'impayé, de quelque nature que ce soit, vis-à-vis du Prêteur ;
- que l'Emprunteur justifie au Prêteur l'engagement de l'opération financée tel que précisé à l'Article « **Mise à Disposition de chaque Ligne du Prêt** » ;
- que l'Emprunteur produise au Prêteur la (ou les) pièce(s) suivante(s) :
 - Contrat de prêt(s) signé de l'ensemble des parties
 - Garanties collectivités territoriales (délibération exécutoire de garantie initiale)
 - Contrat de garantie CGLLS
 - Attestation du caractère définitif du permis de construire

A défaut de réalisation des conditions précitées au moins dix (10) Jours ouvrés avant la date souhaitée pour le premier Versement, le Prêteur sera dans l'impossibilité de procéder au Versement des fonds à cette date.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 8 MISE À DISPOSITION DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Chaque Ligne du Prêt est mise à disposition pendant la Phase de Mobilisation du Contrat. Les Versements sont subordonnés au respect de l'Article « **Conditions Suspensives au Versement de chaque Ligne du Prêt** », à la conformité et à l'effectivité de la (ou des) Garantie(s) apportée(s), ainsi qu'à la justification, par l'Emprunteur, de l'engagement de l'opération financée notamment par la production de l'ordre de service de démarrage des travaux, d'un compromis de vente ou de toute autre pièce préalablement agréée par le Prêteur.

Le premier Versement est subordonné à la prise d'effet du Contrat et ne peut intervenir moins de dix (10) Jours ouvrés après la Date d'Effet et le dernier Versement doit intervenir avant la Date Limite de Mobilisation.

Il appartient à l'Emprunteur de s'assurer que l'échéancier de Versements correspond à l'opération financée ou de le modifier dans les conditions ci-après :

toute modification du ou des échéanciers de Versements doit être :

- soit adressée par l'Emprunteur au Prêteur par lettre parvenue au moins dix (10) Jours ouvrés avant la date de Versement prévue initialement,
- soit réalisée par l'Emprunteur directement sur le site : www.banquedesterritoires.fr en respectant un délai de trois (3) Jours ouvrés entre la date de demande et la nouvelle date de réalisation du Versement souhaitée.

Le Prêteur se réserve le droit de requérir de l'Emprunteur les justificatifs de cette modification de l'échéancier.

A la date limite de mobilisation de chaque Ligne du Prêt, si la somme des Versements est inférieure au montant de la Ligne du Prêt, le montant de la Ligne du Prêt sera ramené au montant effectivement versé dans les conditions figurant à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

En cas de retard dans le déroulement de l'opération, l'Emprunteur s'engage à avertir le Prêteur et à adapter le ou les échéanciers de Versements prévisionnels aux besoins effectifs de décaissements liés à l'avancement des travaux.

Le Prêteur a la faculté, pour des raisons motivées, de modifier une ou plusieurs dates prévues à l'échéancier de Versements voire de suspendre les Versements, sous réserve d'en informer préalablement l'Emprunteur par courrier ou par voie électronique.

Les Versements sont domiciliés sur le compte dont l'intitulé exact est porté sur l'accusé de réception transmis à l'Emprunteur à la prise d'effet du Contrat.

L'Emprunteur a la faculté de procéder à un changement de domiciliation en cours de Versement du Prêt sous réserve d'en faire la demande au Prêteur, par lettre parvenue au moins vingt (20) Jours ouvrés avant la nouvelle date de réalisation du Versement.

Le Prêteur se réserve, toutefois, le droit d'agréer les établissements teneurs des comptes ainsi que les catégories de comptes sur lesquels doivent intervenir les Versements.

En cas de mobilisation des fonds du Prêt après la date d'achèvement des travaux « **DAT** », par dérogation aux dispositions ci-dessus, les fonds de chaque Ligne de Prêt seront versés par le Prêteur en une seule fois sous la forme d'un unique Versement et sous réserve du respect des dispositions de l'Article « **Conditions Suspensives au Versement de chaque Ligne de Prêt** » ainsi que de la conformité et de l'effectivité de la (ou des) Garantie(s) apportée(s).

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le 26/02/2026
ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE

Berger
Levrault



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 9 CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT

Les caractéristiques financières de chaque Ligne du Prêt sont les suivantes :

Offre CDC				
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PLAI	PLAI foncier	PLUS	PLUS foncier
Enveloppe	-	-	-	-
Identifiant de la Ligne du Prêt	5680971	5680970	5680967	5680966
Montant de la Ligne du Prêt	224 373 €	112 558 €	472 827 €	271 229 €
Commission d'instruction	0 €	0 €	0 €	0 €
Commission CGLLS	0 €	0 €	4 728,27 €	2 712,29 €
Durée de la période	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Taux de période	1,3 %	2,1 %	2,36 %	2,14 %
TEG de la Ligne du Prêt	1,3 %	2,1 %	2,36 %	2,14 %
Phase d'amortissement				
Durée	40 ans	60 ans	40 ans	60 ans
Index¹	Livret A	Livret A	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	- 0,4 %	0,4 %	0,6 %	0,4 %
Taux d'intérêt²	1,3 %	2,1 %	2,3 %	2,1 %
Périodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Profil d'amortissement	Échéance et intérêts prioritaires	Échéance et intérêts prioritaires	Échéance et intérêts prioritaires	Échéance et intérêts prioritaires
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	DR	DR	DR	DR
Taux de progressivité de l'échéance	0 %	0 %	0 %	0 %
Mode de calcul des intérêts	Equivalent	Equivalent	Equivalent	Equivalent
Base de calcul des intérêts	30 / 360	30 / 360	30 / 360	30 / 360

1 A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission du présent Contrat est de 1,7 % (Livret A).

2 Le(s) taux indiqué(s) ci-dessus est (sont) susceptible(s) de varier en fonction des variations de l'Index de la Ligne du Prêt.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Les Lignes du Prêt finançant le foncier, indiquées ci-dessus, s'inscrivent dans le cadre de la politique d'accélération de la production de logement social. A cet effet, la marge fixe sur Index qui leur est appliquée correspond à la moyenne des marges de ces Lignes du Prêt pondérée par le montant de la part foncière financée par lesdites lignes.

ARTICLE 10 DÉTERMINATION DES TAUX

MODALITÉS D'ACTUALISATION DU TAUX VARIABLE

A chaque variation de l'Index, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant les nouvelles valeurs applicables à la prochaine Date d'Echéance de chaque Ligne du Prêt.

Selon les caractéristiques propres à chaque Ligne du Prêt, l'actualisation du (ou des) taux applicable(s) s'effectue selon les modalités de révisions ci-après.

Le taux d'intérêt et, le cas échéant, le taux de progressivité de l'échéance indiqués à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** », font l'objet d'une actualisation de leur valeur, à la Date d'Effet du Contrat, en cas de variation de l'Index.

Les valeurs actualisées sont calculées par application des formules de révision indiquées ci-après.

MODALITÉS DE RÉVISION DU TAUX VARIABLE

Pour chaque Ligne du Prêt révisée selon la modalité « Double Révisibilité », le taux d'intérêt actuariel annuel (I) et le taux annuel de progressivité (P) indiqués à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et actualisés, comme indiqué ci-dessus, sont révisés à la Date de Début de la Phase d'Amortissement puis à chaque Date d'Echéance de la Ligne du Prêt, dans les conditions ci-après définies :

- Le taux d'intérêt révisé (I') de la Ligne du Prêt est déterminé selon la formule : $I' = T + M$

où T désigne le taux de l'Index en vigueur à la date de Révision et M la marge fixe sur Index prévue à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » en vigueur à la Date d'Echéance de la Ligne du Prêt.

Le taux ainsi calculé correspond au taux actuariel annuel pour la Durée de la Ligne du Prêt restant à courir. Il s'applique au capital restant dû et, le cas échéant, à la part des intérêts dont le règlement a été différé.

- Le taux annuel de progressivité révisé (P') des échéances, est déterminé selon la formule : $P' = (1+I') (1+P) / (1+I) - 1$

Les taux révisés s'appliquent au calcul des échéances relatives à la Phase d'Amortissement restant à courir.

En tout état de cause, en Phase d'Amortissement ainsi qu'en Phase de Préfinancement éventuelle, le taux d'intérêt de chaque Ligne du Prêt ne saurait être négatif et le cas échéant sera ramené à 0 %.

SUBSTITUTION DE L'INDEX ET/OU AUTRE(S) INDICE(S) EN CAS DE DISPARITION DÉFINITIVE DE L'INDEX ET/OU AUTRE(S) INDICE(S)



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'Emprunteur reconnaît que les Index et les indices nécessaires à la détermination de la Courbe de Taux de Swap Euribor, de la Courbe de Taux de Swap Inflation et/ou le cas-échéant de la Courbe de Taux OAT sont susceptibles d'évoluer en cours d'exécution du présent Contrat.

En particulier,

- si un Index ou un indice nécessaire à la détermination de la Courbe de Taux de Swap Inflation, de la Courbe de Taux de Swap Euribor et/ou le cas-échéant de la Courbe de Taux OAT cesse d'être publié de manière permanente et définitive,
- s'il est publiquement et officiellement reconnu que ledit indice a cessé d'être représentatif du marché ou de la réalité économique sous-jacent qu'il entend mesurer ; ou
- si son administrateur fait l'objet d'une procédure de faillite ou de résolution ou d'un retrait d'agrément (ci-après désignés comme un « Événement »),

le Prêteur désignera l'indice qui se substituera à ce dernier à compter de la disparition effective de l'indice affecté par un Événement (ou à toute autre date antérieure déterminée par le Prêteur) parmi les indices de référence officiellement désignés ou recommandés, par ordre de priorité :

- (1) par l'administrateur de l'indice affecté par un Événement ;
- (2) en cas de non désignation d'un successeur dans l'administration de l'indice affecté par un Événement, par toute autorité compétente (en ce compris la Commission Européenne ou les pouvoirs publics) ; ou
- (3) par tout groupe de travail ou comité mis en place ou constitué à la demande de l'une quelconque des entités visées au (1) ou au (2) ci-dessus comme étant le (ou les) indices de référence de substitution de l'indice affecté par un Événement, étant précisé que le Prêteur se réserve le droit d'appliquer ou non la marge d'ajustement recommandée.

Le Prêteur, agissant de bonne foi, pourra en outre procéder à certains ajustements relatifs aux modalités de détermination et de décompte des intérêts afin de préserver l'équilibre économique des opérations réalisées entre l'Emprunteur et le Prêteur.

En particulier, si l'Index Euribor est affecté par un Événement, le Prêteur pourra substituer au Taux de Swap Euribor le taux fixe in fine qui sera échangé contre l'indice de substitution choisi. L'indice de substitution et les éventuels ajustements y afférents seront notifiés à l'Emprunteur.

Afin de lever toute ambiguïté, il est précisé que le présent paragraphe (Substitution de l'Index – disparition permanente et définitive de l'Index et/ou autres indices) et l'ensemble de ses stipulations s'appliqueront mutatis mutandis à tout taux successeur de l'Index initial et/ou des autres indices initiaux qui serait à son tour affecté par un Événement.

ARTICLE 11 CALCUL ET PAIEMENT DES INTÉRÊTS

Les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances sont déterminés selon la ou les méthodes de calcul décrites ci-après.

Où (I) désigne les intérêts calculés à terme échu, (K) le capital restant dû au début de la période majoré, le cas échéant, du stock d'intérêts et (t) le taux d'intérêt annuel sur la période.

- Méthode de calcul selon un mode équivalent et une base « 30 / 360 » :

$$I = K \times [(1 + t)^{\text{"base de calcul"}} - 1]$$

La base de calcul « 30 / 360 » suppose que l'on considère que tous les mois comportent 30 jours et que l'année comporte 360 jours.

Pour chaque Ligne du Prêt, les intérêts seront exigibles selon les conditions ci-après.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Pour chaque Ligne du Prêt ne comportant pas de Phase de Préfinancement, les intérêts dus au titre de la première échéance seront déterminés prorata temporis pour tenir compte des dates effectives de Versement des fonds.

De la même manière, les intérêts dus au titre des échéances suivantes seront déterminés selon les méthodes de calcul ci-dessus et compte tenu des modalités définies à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

ARTICLE 12 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL

Pour chaque Ligne du Prêt, l'amortissement du capital se fera selon le ou les profils d'amortissements ci-après.

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt avec un profil « échéance et intérêts prioritaires », les intérêts et l'échéance sont prioritaires sur l'amortissement de la Ligne du Prêt. Ce dernier se voit déduit et son montant correspond à la différence entre le montant de l'échéance et celui des intérêts.

La séquence d'échéance est fonction du taux de progressivité des échéances mentionnées aux Articles « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et « **Détermination des Taux** ».

Si les intérêts sont supérieurs à l'échéance, le montant de l'échéance est alors égal au montant des intérêts. Le montant amorti au titre de la période est donc nul.

ARTICLE 13 RÈGLEMENT DES ÉCHÉANCES

L'Emprunteur paie, à chaque Date d'Echéance, le montant correspondant au remboursement du capital et au paiement des intérêts dus. Ce montant est déterminé selon les modalités définies à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

Le tableau d'amortissement de chaque Ligne du Prêt indique le capital restant dû et la répartition des échéances entre capital et intérêts, et le cas échéant du stock d'intérêts, calculée sur la base d'un Versement unique réalisé en Date de Début de la Phase d'Amortissement.

Les paiements font l'objet d'un prélèvement automatique au bénéfice du Prêteur. Ce prélèvement est effectué conformément à l'autorisation reçue par le Prêteur à cet effet.

Les paiements sont effectués de sorte que les fonds parviennent effectivement dans les écritures comptables de la Caisse des Dépôts au plus tard le jour de l'échéance ou le premier jour ouvré suivant celui de l'échéance si ce jour n'est pas un jour ouvré.

ARTICLE 14 COMMISSIONS, PENALITES ET INDEMNITES

Le présent Prêt n'est soumis à la perception d'aucune commission d'instruction.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 15 DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR**15.1 Déclarations de l'Emprunteur :**

L'Emprunteur déclare et garantit au Prêteur :

- avoir pris connaissance de ses obligations prévues à l'article 1112-1 du Code civil et avoir échangé à cette fin avec le Prêteur toutes les informations qu'il estimait, au regard de leur importance, déterminantes pour le consentement de l'autre Partie ;
- avoir pris connaissance de toutes les dispositions et pièces formant le Contrat et les accepter ;
- qu'il a la capacité de conclure et signer le Contrat auquel il est Partie, ayant obtenu toutes les autorisations nécessaires à cet effet, ainsi que d'exécuter les obligations qui en découlent ;
- qu'il renonce expressément à bénéficier d'un délai de rétractation à compter de la conclusion du contrat ;
- qu'il a une parfaite connaissance et compréhension des caractéristiques financières et des conditions de remboursement du Prêt et qu'il reconnaît avoir obtenu de la part du Prêteur, en tant que de besoin, toutes les informations utiles et nécessaires ;
- la conformité des décisions jointes aux originaux et rendues exécutoires ;
- la sincérité des documents transmis et notamment de la certification des documents comptables fournis et l'absence de toute contestation à leur égard ;
- qu'il n'est pas en état de cessation de paiement et ne fait l'objet d'aucune procédure collective ;
- qu'il n'a pas déposé de requête en vue de l'ouverture d'une procédure amiable le concernant ;
- l'absence de recours de quelque nature que ce soit à l'encontre de l'opération financée ;

15.2 Engagements de l'Emprunteur :

Sous peine de déchéance du terme de remboursement du Prêt, l'Emprunteur s'engage à :

- affecter les fonds exclusivement au projet défini à l'Article « **Objet du Prêt** » du Contrat. Cependant, l'utilisation des fonds par l'Emprunteur pour un objet autre que celui défini à l'Article précité ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du Prêteur ;
- rembourser le Prêt aux Dates d'Echéances convenues ;
- assurer les immeubles, objet du présent financement, contre l'incendie et à présenter au Prêteur un exemplaire des polices en cours à première réquisition ;
- ne pas consentir, sans l'accord préalable du Prêteur, de garantie ou sûreté de toute nature portant sur et/ou en lien avec le bien financé, pendant toute la durée de remboursement du Prêt, à l'exception des garanties hypothécaires sur le foncier et/ou les immeubles financés qui pourraient être prises, le cas échéant, par le(s) garant(s) en contrepartie de l'engagement constaté par l'Article « **Garanties** » du Contrat ;

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- obtenir tous droits immobiliers, permis et Autorisations nécessaires, s'assurer et /ou faire en sorte que celles-ci nécessaires ou requises pour réaliser l'opération sont délivrées et maintenues en vigueur ;
- justifier du titre définitif conforme conférant les droits réels immobiliers pour l'opération financée dans les cas où celui-ci n'a pas été préalablement transmis et conserver, sauf accord préalable écrit du Prêteur, la propriété de tout ou partie significative des biens financés par le Prêt ;
- souscrire et maintenir, le cas échéant, pendant toute la durée du chantier et jusqu'à l'achèvement des ouvrages financés par le Prêteur, une police d'assurance tous risques chantier, pour son compte et celui de tous les intervenants à la construction, garantissant les ouvrages en cours de construction contre tous dommages matériels, ainsi que la responsabilité de l'Emprunteur comme de tous les intervenants pour tous dommages aux avoisinants ou aux existants ;
- entretenir, réparer et renouveler les actifs utilisés dans le cadre de l'opération ;
- apporter, le cas échéant, les fonds propres nécessaires à l'équilibre financier de l'opération ;
- informer, le cas échéant, préalablement (et au plus tard dans le mois précédant l'évènement) le Prêteur et obtenir son accord sur tout projet :
 - de transformation de son statut, ou de fusion, absorption, scission, apport partiel d'actif, transfert universel de patrimoine ou toute autre opération assimilée ;
 - de modification relative à son actionnariat de référence et à la répartition de son capital social telle que cession de droits sociaux ou entrée au capital d'un nouvel associé/actionnaire ;
 - de signature ou modification d'un pacte d'associés ou d'actionnaires, et plus spécifiquement s'agissant des SA d'HLM au sens des dispositions de l'article L.422-2-1 du Code de la construction et de l'habitation ;
- maintenir, pendant toute la durée du Contrat, la vocation sociale de l'opération financée et justifier du respect de cet engagement par l'envoi, au Prêteur, d'un rapport annuel d'activité ;
- produire à tout moment au Prêteur, sur sa demande, les documents financiers et comptables des trois derniers exercices clos ainsi que, le cas échéant, un prévisionnel budgétaire ou tout ratio financier que le Prêteur jugera utile d'obtenir ;
- fournir à la demande du Prêteur, les pièces attestant de la réalisation de l'objet du financement visé à l'Article « **Objet du Prêt** », ainsi que les documents justifiant de l'obtention de tout financement permettant d'assurer la pérennité du caractère social de l'opération financée ;
- fournir au Prêteur, dans les deux années qui suivent la date d'achèvement des travaux, le prix de revient définitif de l'opération financée par le Prêt ;
- tenir des écritures comptables de toutes les transactions financières et dépenses faites dans le cadre de l'opération financée et conserver lesdits livres comptables ;
- fournir, soit sur sa situation, soit sur les projets financés, tout renseignement et document budgétaire ou comptable à jour que le Prêteur peut être amené à lui réclamer notamment, une prospective actualisée mettant en évidence sa capacité à moyen et long terme à faire face aux charges générées par le projet, et à permettre aux représentants du Prêteur de procéder à toutes vérifications qu'ils jugeraient utiles ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur sans délai, de toute décision tendant à déferer les délibérations de l'assemblée délibérante de l'Emprunteur autorisant le recours au Prêt et ses modalités devant toute juridiction, de même que du dépôt de tout recours à l'encontre d'un acte détachable du Contrat ;

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- informer, le cas échéant, le Prêteur, sans délai, de l'ouverture d'une procédure amiable à sa demande ou de l'ouverture d'une procédure collective à son égard, ainsi que de la survenance de toute procédure précontentieuse, contentieuse, arbitrale ou administrative devant toute juridiction ou autorité quelconque ;
- informer préalablement, le cas échéant, le Prêteur de tout projet de nantissement de ses parts sociales ou actions ;
- informer, dès qu'il en a connaissance, le Prêteur de la survenance de tout évènement visé à l'article « **Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières** » ;
- informer le Prêteur dès qu'il en a connaissance, de tout évènement susceptible de retarder le démarrage de l'opération financée, d'en suspendre momentanément ou durablement voire d'en annuler la réalisation, ou d'en modifier le contenu ;
- informer le Prêteur de la date d'achèvement des travaux, par production de la déclaration ad hoc, dans un délai maximum de trois mois à compter de celle-ci ;
- respecter les dispositions réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux et transmettre au Prêteur, en cas de réalisation de logements locatifs sociaux sur le(s) bien(s) immobilier(s) financé(s) au moyen du Prêt, la décision de subvention ou d'agrément ouvrant droit à un financement de la Caisse des Dépôts ou d'un établissement de crédit ayant conclu une convention avec celle-ci ;
- rembourser au Prêteur la pénalité due à la CGLLS, en cas de manquement aux diligences nécessaires pour l'inscription de l'Hypothèque Légale dans le délai d'un an à compter de la Date d'Effet du Contrat.

ARTICLE 16 GARANTIES

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles au titre du présent contrat sont garantis comme suit :

Type de Garantie	Dénomination du garant / Désignation de la Garantie	Quotité Garantie (en %)
Collectivités locales	COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES	25,00
Collectivités locales	COMMUNE DE MARCY	25,00
CGLLS	CAISSE DE GARANTIE DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL	50,00
Hypothèque légale	115 route de Montezain 69480 MARCY	100,00

Les Garants du Prêt s'engagent, pendant toute la durée du Prêt, au cas où l'Emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes contractuellement dues ou devenues exigibles, à en effectuer le paiement en ses lieu et place et sur simple demande du Prêteur, sans pouvoir exiger que celui-ci discute au préalable les biens de l'Emprunteur défaillant.

Les engagements de ces derniers sont réputés conjoints, de telle sorte que la Garantie de chaque Garant est due pour la totalité du Prêt à hauteur de sa quote-part expressément fixée aux termes de l'acte portant Garantie au Prêt.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 17 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS ET LEURS CONDITIONS FINANCIÈRES

Tout remboursement anticipé devra être accompagné du paiement, le cas échéant, des intérêts différés correspondants. Ce montant sera calculé au prorata des capitaux remboursés en cas de remboursement partiel.

Tout remboursement anticipé doit être accompagné du paiement des intérêts courus contractuels correspondants.

Le paiement des intérêts courus sur les sommes ainsi remboursées par anticipation, sera effectué dans les conditions définies à l'Article « **Calcul et Paiement des Intérêts** ».

Le remboursement anticipé partiel ou total du Prêt, qu'il soit volontaire ou obligatoire, donnera lieu, au règlement par l'Emprunteur d'une indemnité dont les modalités de calcul sont détaillées selon les différents cas, au sein du présent Article.

L'indemnité perçue par le Prêteur est destinée à compenser le préjudice financier résultant du remboursement anticipé du Prêt avant son terme, au regard de la spécificité de la ressource prêtée et de son remplacement sur les marchés financiers.

L'Emprunteur reconnaît avoir été informé des conditions financières des remboursements anticipés et en accepte les dispositions.

17.1 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS VOLONTAIRES

17.1.1 Conditions des demandes de remboursements anticipés volontaires

Pour chaque Ligne du Prêt comportant une indemnité actuarielle, dont les modalités de calculs sont stipulées ci-après, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer, en Phase d'amortissement, des remboursements anticipés volontaires totaux ou partiels à chaque Date d'Echéance moyennant un préavis de quarante cinq (45) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée. Les remboursements anticipés volontaires sont pris en compte pour l'échéance suivante si le Versement effectif des sommes est constaté dans les écritures comptables de la Caisse des Dépôts au moins deux mois avant cette échéance.

La date du jour de calcul des sommes dues est fixée quarante (40) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée.

Toute demande de remboursement anticipé volontaire notifiée conformément à l'Article « **Notifications** » doit indiquer, pour chaque Ligne du Prêt, la date à laquelle doit intervenir le remboursement anticipé volontaire, le montant devant être remboursé par anticipation et préciser la (ou les) Ligne(s) du Prêt sur laquelle (ou lesquelles) ce(s) remboursement(s) anticipé(s) doit(doivent) intervenir.

Le Prêteur lui adressera, trente cinq (35) jours calendaires avant la date souhaitée pour le remboursement anticipé volontaire, le montant de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire calculé selon les modalités détaillées ci-après au présent article.

L'Emprunteur devra confirmer le remboursement anticipé volontaire par courriel ou par télécopie, selon les modalités définies à l'Article « **Notifications** », dans les cinq (5) jours calendaires qui suivent la réception du calcul de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire.

Sa confirmation vaut accord irrévocable des Parties sur le montant total du remboursement anticipé volontaire et du montant de l'indemnité.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

17.1.2 Conditions financières des remboursements anticipés volontaires

Les conditions financières des remboursements anticipés volontaires définies ci-dessous et applicables à chaque Ligne du Prêt sont détaillées à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** ».

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires donnent également lieu à la perception, par le Prêteur, d'une indemnité actuarielle dont le montant sera égal à la différence, uniquement lorsque celle-ci est positive, entre la « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt** » et le montant du capital remboursé par anticipation, augmenté des intérêts courus non échus dus à la date du remboursement anticipé.

En cas de remboursement anticipé partiel, les échéances ultérieures sont recalculées, par application des caractéristiques en vigueur à la date du remboursement, sur la base, d'une part, du capital restant dû majoré, le cas échéant, des intérêts différés correspondants et, d'autre part, de la durée résiduelle du Prêt.

17.2 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS OBLIGATOIRES

17.2.1 Premier cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre du Contrat deviendront immédiatement exigibles en cas de :

- tout impayé à Date d'Echéance, ces derniers entraîneront également l'exigibilité d'intérêts moratoires ;
- perte par l'Emprunteur de sa qualité le rendant éligible au Prêt ;
- dévolution du bien financé à une personne non éligible au Prêt et/ou non agréée par le Prêteur en raison de la dissolution, pour quelque cause que ce soit, de l'organisme Emprunteur ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales ne contractualisant pas avec la Caisse des Dépôts pour l'acquisition desdits logements ;
- non respect par l'Emprunteur des dispositions légales et réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux ;
- non utilisation des fonds empruntés conformément à l'objet du Prêt tel que défini à l'Article « **Objet du Prêt** » du Contrat ;
- non respect de l'un des engagements de l'Emprunteur énumérés à l'Article « **Déclarations et Engagements de l'Emprunteur** », ou en cas de survenance de l'un des événements suivants :
 - dissolution, liquidation judiciaire ou amiable, plan de cession de l'Emprunteur ou de l'un des associés de l'Emprunteur dans le cadre d'une procédure collective ;
 - la(les) Garantie(s) octroyée(s) dans le cadre du Contrat, a(ont) été rapportée(s), cesse(nt) d'être valable(s) ou pleinement efficace(s), pour quelque cause que ce soit.
- Fausse déclaration de l'Emprunteur ayant permis d'obtenir l'octroi du Prêt ;

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur d'une pénalité égale à 7 % du montant total des sommes exigibles par anticipation.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

17.2.2 Deuxième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre du Contrat deviendront immédiatement exigibles dans les cas suivants :

- cession, démolition ou destruction du bien immobilier financé par le Prêt, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires ou renonciation expresse du Prêteur ;
- transfert, démembrement ou extinction, pour quelque motif que ce soit, des droits réels immobiliers détenus par l'Emprunteur sur le bien financé ;
- action judiciaire ou administrative tendant à modifier ou à annuler les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- modification du statut juridique, du capital (dans son montant ou dans sa répartition), de l'actionnaire de référence, du pacte d'actionnaires ou de la gouvernance de l'Emprunteur, n'ayant pas obtenu l'accord préalable du Prêteur ;
- nantissement des parts sociales ou actions de l'Emprunteur.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts sur les sommes remboursées par anticipation, calculée au taux du Prêt en vigueur à la date du remboursement anticipé.

17.2.3 Troisième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

L'Emprunteur s'oblige, au plus tard dans les deux (2) années qui suivent la date de déclaration d'achèvement des travaux ou dans l'année qui suit l'élaboration de la fiche de clôture d'opération, à rembourser les sommes trop perçues, au titre du Contrat, lorsque :

- le montant total des subventions obtenues est supérieur au montant initialement mentionné dans le plan de financement de l'opération ;
- le prix de revient définitif de l'opération est inférieur au prix prévisionnel ayant servi de base au calcul du montant du Prêt.

A défaut de remboursement dans ces délais une indemnité, égale à celle perçue en cas de remboursements anticipés volontaires, sera due sur les sommes trop perçues remboursées par anticipation.

Donnent lieu au seul paiement des intérêts contractuels courus correspondants, les cas de remboursements anticipés suivants :

- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes physiques ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales contractualisant avec la Caisse des Dépôts, dans les conditions d'octroi de cette dernière, pour l'acquisition desdits logements ;
- démolition pour vétusté et/ou dans le cadre de la politique de la ville (Zone ANRU).

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 18 RETARD DE PAIEMENT - INTÉRÊTS MORATOIRES

Toute somme due au titre de chaque Ligne du Prêt indexée sur Livret A, non versée à la date d'exigibilité, porte intérêt de plein droit, dans toute la mesure permise par la loi, à compter de cette date, au taux du Livret A majoré de 6 % (600 points de base).

La date d'exigibilité des sommes remboursables par anticipation s'entend de la date du fait générateur de l'obligation de remboursement, quelle que soit la date à laquelle ce fait générateur a été constaté par le Prêteur.

La perception des intérêts de retard mentionnés au présent article ne constituera en aucun cas un octroi de délai de paiement ou une renonciation à un droit quelconque du Prêteur au titre du Contrat.

Sans préjudice de leur exigibilité à tout moment, les intérêts de retard échus et non-payés seront capitalisés avec le montant impayé, s'ils sont dus pour au moins une année entière au sens de l'article 1343-2 du Code civil.

ARTICLE 19 DISPOSITIONS DIVERSES**19.1 Non renonciation**

Le Prêteur ne sera pas considéré comme ayant renoncé à un droit au titre du Contrat ou de tout document s'y rapportant du seul fait qu'il s'abstient de l'exercer ou retarde son exercice.

L'exercice partiel d'un droit ne sera pas un obstacle à son exercice ultérieur, ni à l'exercice, plus généralement, des droits et recours prévus par toute réglementation.

19.2 Imprévision

Sans préjudice des autres stipulations du Contrat, chacune des Parties convient que l'application des dispositions de l'article 1195 du Code civil à ses obligations au titre du présent contrat est écartée et reconnaît qu'elle ne sera pas autorisée à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 dudit code.

19.3 Nullité

Même si l'une des clauses ou stipulations du Contrat est réputée, en tout ou partie, nulle ou caduque, la validité du Contrat n'est pas affectée.

19.4 Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) et lutte anti-corruption (LAC)

L'Emprunteur déclare que lui-même, ses filiales, leurs représentants, mandataires sociaux, dirigeants ou représentants légaux et agents ou employés respectifs ne se sont comportés d'une manière susceptible d'enfreindre les Réglementations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux, et de financement du terrorisme (LCB-FT), ou aux normes en matière de lutte anti-corruption (LAC) qui leur sont applicables.

En outre, l'Emprunteur a pris et maintient toutes les mesures nécessaires et a notamment adopté et met en oeuvre des procédures et lignes de conduite adéquates afin de prévenir toute violation de ces lois, réglementations et règles.

L'Emprunteur s'engage :

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

(i) à ne pas utiliser, directement ou indirectement, tout ou partie du produit du Prêt pour prêter, apporter ou mettre à disposition d'une quelconque manière ledit produit à toute personne ou entité ayant pour effet d'entraîner un non-respect des Réglementations relatives à la LCB-FT ou à la LAC.

(ii) à informer sans délai le Prêteur ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, de toute plainte, action, procédure, mise en demeure ou investigation relative à une violation des lois et/ou réglementations en matière de LCB-FT ou de LAC concernant une des personnes susmentionnées.

En vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à LCB-FT et des sanctions pénales y attachées, le Prêteur a l'obligation de maintenir une connaissance actualisée de l'Emprunteur, de s'informer de l'identité véritable des personnes au bénéfice desquelles les opérations sont réalisées le cas échéant (bénéficiaires effectifs) et de s'informer auprès de l'Emprunteur lorsqu'une opération lui apparaît inhabituelle en raison notamment de ses modalités ou de son montant ou de son caractère exceptionnel. A ce titre, le Prêteur, ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, sera notamment tenu de déclarer les sommes ou opérations pouvant provenir de toute infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an ou qui pourraient participer au financement du terrorisme.

Dans le respect des lois et réglementations en vigueur, pendant toute la durée du Contrat de Prêt, l'Emprunteur (i) est informé que, pour répondre à ses obligations légales, le Prêteur, ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, met en oeuvre des traitements de surveillance ayant pour finalité la LCB-FT, (ii) s'engage à communiquer à première demande au Prêteur, ou à l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, tout document ou information nécessaires aux fins de respecter toute obligation qui lui est imposée par toute disposition légale ou réglementaire relative à la LCB-FT, (iii) s'engage à ce que les informations communiquées soient exactes, complètes et à jour et (iv) reconnaît que l'effet des règles ou décisions des autorités françaises, internationales ou étrangères peuvent affecter, suspendre ou interdire la réalisation de certaines opérations.

19.5 Sanctions internationales

L'Emprunteur déclare que lui-même, ses filiales, leurs représentants, mandataires sociaux, dirigeants ou représentants légaux et agents ou employés respectifs (i) ne sont actuellement pas visés par les, ou soumis aux, Réglementations Sanctions, (ii) ne sont actuellement pas situés, organisés ou résidents dans un pays ou territoire qui est visé par ou soumis à, ou dont le gouvernement est visé par ou soumis à, l'une des Réglementations Sanctions et/ou (iii) ne sont pas engagés dans des activités qui seraient interdites par les Réglementations Sanctions.

L'Emprunteur s'engage à respecter l'ensemble des Réglementations Sanctions et à ne pas utiliser, prêter, investir, ou mettre autrement à disposition le produit du prêt (i) dans un Pays Sanctionné ou (ii) d'une manière qui entraînerait une violation par l'Emprunteur des Réglementations Sanctions.

L'Emprunteur s'engage à informer sans délai le Prêteur ou l'établissement gestionnaire du Prêteur le cas échéant, de tout soupçon ou connaissance qu'il pourrait avoir sur le fait que l'une des personnes susmentionnées est en violation des Réglementations Sanctions.

19.6 Cession

L'Emprunteur ne pourra en aucun cas céder ni transférer l'un quelconque de ses droits ou de l'ensemble de ses droits ou obligations en vertu du présent contrat sans avoir au préalable obtenu l'accord écrit du Prêteur.

Le Prêteur pourra céder ou transférer tout ou partie de ses droits et/ou obligations découlant du présent contrat.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 20 DROITS ET FRAIS

L'Emprunteur prend à sa charge les droits et frais présents et futurs qui peuvent résulter du Contrat et notamment les frais de gestion et les commissions prévues à l'Article « **Caractéristiques Financières de chaque Ligne du Prêt** » et, le cas échéant, à l'Article « **Commissions, pénalités et indemnités** ».

Les frais de constitution des Garanties, de réalisation des formalités de publicité éventuelles et les frais liés à leur renouvellement seront supportés par l'Emprunteur.

Les impôts et taxes présents et futurs, de quelque nature que ce soit, et qui seraient la suite ou la conséquence du Prêt seront également acquittés par l'Emprunteur ou remboursés au Prêteur en cas d'avance par ce dernier, et définitivement supportés par l'Emprunteur.

ARTICLE 21 NOTIFICATIONS ET DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Toutes les communications entre l'Emprunteur et le Prêteur (y compris les demandes de Prêt(s)) peuvent être effectuées soit par courriel soit via le site www.banquedesterritoires.fr par un représentant de l'Emprunteur dûment habilité. A cet égard, l'Emprunteur reconnaît que toute demande ou notification émanant de son représentant dûment habilité et transmise par courriel ou via le site indiqué ci-dessus l'engagera au même titre qu'une signature originale et sera considérée comme valable, même si, pour la bonne forme, une lettre simple de confirmation est requise.

Par ailleurs, l'Emprunteur est avisé que les informations résultant de la législation et de la réglementation concernant les données personnelles, et notamment, le règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du Traitement des Données à caractère personnel et à la libre circulation de ces Données, applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le RGPD »), font l'objet d'une notice, consultable sur le site www.banquedesterritoires.fr/donnees-personnelles.

ARTICLE 22 ÉLECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Le Contrat est soumis au droit français.

Pour l'entière exécution des présentes et de leur suite, les Parties font élection de domicile, à leurs adresses ci-dessus mentionnées.

En cas de différends sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, les Parties s'efforceront de trouver de bonne foi un accord amiable.

A défaut d'accord trouvé, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents dans le ressort des juridictions du second degré de Paris.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
Délégation de LYON



ALLIADE HABITAT
173 AVENUE JEAN JAURES
69007 LYON

à CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
44 rue de la Villette
Immeuble Aquilon
69425 Lyon cedex 03

CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

U103531, ALLIADE HABITAT

Objet : Contrat de Prêt n° 178336, Ligne du Prêt n° 5680971

Je confirme l'autorisation donnée à la Caisse des Dépôts de recouvrer les échéances, les commissions, les frais et accessoires, ainsi que les indemnités, pénalités et toutes autres sommes éventuellement dues au titre de la Ligne du Prêt visée en objet et ce, par prélèvement direct sur le compte référencé CEPAFRPP382/FR7613825002000877910594569 en vertu du mandat n° ??DPH2013319003892 en date du 15 novembre 2013.

Si vous souhaitez changer de domiciliation bancaire de recouvrement, nous vous invitons à nous retourner le relevé d'identité bancaire correspondant afin que nous puissions établir le cas échéant le mandat SEPA correspondant.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE

Berger
Levrault



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
Délégation de LYON



ALLIADE HABITAT
173 AVENUE JEAN JAURES
69007 LYON

à CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
44 rue de la Villette
Immeuble Aquilon
69425 Lyon cedex 03

CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

U103531, ALLIADE HABITAT

Objet : Contrat de Prêt n° 178336, Ligne du Prêt n° 5680970

Je confirme l'autorisation donnée à la Caisse des Dépôts de recouvrer les échéances, les commissions, les frais et accessoires, ainsi que les indemnités, pénalités et toutes autres sommes éventuellement dues au titre de la Ligne du Prêt visée en objet et ce, par prélèvement direct sur le compte référencé CEPAFRPP382/FR7613825002000877910594569 en vertu du mandat n° ??DPH2013319003892 en date du 15 novembre 2013.

Si vous souhaitez changer de domiciliation bancaire de recouvrement, nous vous invitons à nous retourner le relevé d'identité bancaire correspondant afin que nous puissions établir le cas échéant le mandat SEPA correspondant.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
Délégation de LYON



ALLIADE HABITAT
173 AVENUE JEAN JAURES
69007 LYON

à CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
44 rue de la Villette
Immeuble Aquilon
69425 Lyon cedex 03

CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

U103531, ALLIADE HABITAT

Objet : Contrat de Prêt n° 178336, Ligne du Prêt n° 5680967

Je confirme l'autorisation donnée à la Caisse des Dépôts de recouvrer les échéances, les commissions, les frais et accessoires, ainsi que les indemnités, pénalités et toutes autres sommes éventuellement dues au titre de la Ligne du Prêt visée en objet et ce, par prélèvement direct sur le compte référencé CEPAFRPP382/FR7613825002000877910594569 en vertu du mandat n° ??DPH2013319003892 en date du 15 novembre 2013.

Si vous souhaitez changer de domiciliation bancaire de recouvrement, nous vous invitons à nous retourner le relevé d'identité bancaire correspondant afin que nous puissions établir le cas échéant le mandat SEPA correspondant.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
Délégation de LYON



ALLIADE HABITAT
173 AVENUE JEAN JAURES
69007 LYON

à CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
44 rue de la Villette
Immeuble Aquilon
69425 Lyon cedex 03

CONFIRMATION D'AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

U103531, ALLIADE HABITAT

Objet : Contrat de Prêt n° 178336, Ligne du Prêt n° 5680966

Je confirme l'autorisation donnée à la Caisse des Dépôts de recouvrer les échéances, les commissions, les frais et accessoires, ainsi que les indemnités, pénalités et toutes autres sommes éventuellement dues au titre de la Ligne du Prêt visée en objet et ce, par prélèvement direct sur le compte référencé CEPAFRPP382/FR7613825002000877910594569 en vertu du mandat n° ??DPH2013319003892 en date du 15 novembre 2013.

Si vous souhaitez changer de domiciliation bancaire de recouvrement, nous vous invitons à nous retourner le relevé d'identité bancaire correspondant afin que nous puissions établir le cas échéant le mandat SEPA correspondant.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON



Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

Emprunteur : 0287007 - ALLIADE HABITAT
 N° du Contrat de Prêt : 178336 / N° de la Ligne du Prêt : 5680971
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : PLAI

Capital prêté : 224 373 €
 Taux actuariel théorique : 1,30 %
 Taux effectif global : 1,30 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	25/09/2026	1,30	7 229,16	4 312,31	2 916,85	0,00	220 060,69	0,00
2	25/09/2027	1,30	7 229,16	4 368,37	2 860,79	0,00	215 692,32	0,00
3	25/09/2028	1,30	7 229,16	4 425,16	2 804,00	0,00	211 267,16	0,00
4	25/09/2029	1,30	7 229,16	4 482,69	2 746,47	0,00	206 784,47	0,00
5	25/09/2030	1,30	7 229,16	4 540,96	2 688,20	0,00	202 243,51	0,00
6	25/09/2031	1,30	7 229,16	4 599,99	2 629,17	0,00	197 643,52	0,00
7	25/09/2032	1,30	7 229,16	4 659,79	2 569,37	0,00	192 983,73	0,00
8	25/09/2033	1,30	7 229,16	4 720,37	2 508,79	0,00	188 263,36	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

Caisse des dépôts et consignations
 44 rue de la Villette - Immeuble Aquilon - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48
 auvergne-rhone-alpes@caissedesdepots.fr

banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
9	25/09/2034	1,30	7 229,16	4 781,74	2 447,42	0,00	183 481,62	0,00
10	25/09/2035	1,30	7 229,16	4 843,90	2 385,26	0,00	178 637,72	0,00
11	25/09/2036	1,30	7 229,16	4 906,87	2 322,29	0,00	173 730,85	0,00
12	25/09/2037	1,30	7 229,16	4 970,66	2 258,50	0,00	168 760,19	0,00
13	25/09/2038	1,30	7 229,16	5 035,28	2 193,88	0,00	163 724,91	0,00
14	25/09/2039	1,30	7 229,16	5 100,74	2 128,42	0,00	158 624,17	0,00
15	25/09/2040	1,30	7 229,16	5 167,05	2 062,11	0,00	153 457,12	0,00
16	25/09/2041	1,30	7 229,16	5 234,22	1 994,94	0,00	148 222,90	0,00
17	25/09/2042	1,30	7 229,16	5 302,26	1 926,90	0,00	142 920,64	0,00
18	25/09/2043	1,30	7 229,16	5 371,19	1 857,97	0,00	137 549,45	0,00
19	25/09/2044	1,30	7 229,16	5 441,02	1 788,14	0,00	132 108,43	0,00
20	25/09/2045	1,30	7 229,16	5 511,75	1 717,41	0,00	126 596,68	0,00
21	25/09/2046	1,30	7 229,16	5 583,40	1 645,76	0,00	121 013,28	0,00
22	25/09/2047	1,30	7 229,16	5 655,99	1 573,17	0,00	115 357,29	0,00
23	25/09/2048	1,30	7 229,16	5 729,52	1 499,64	0,00	109 627,77	0,00
24	25/09/2049	1,30	7 229,16	5 804,00	1 425,16	0,00	103 823,77	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
25	25/09/2050	1,30	7 229,16	5 879,45	1 349,71	0,00	97 944,32	0,00
26	25/09/2051	1,30	7 229,16	5 955,88	1 273,28	0,00	91 988,44	0,00
27	25/09/2052	1,30	7 229,16	6 033,31	1 195,85	0,00	85 955,13	0,00
28	25/09/2053	1,30	7 229,16	6 111,74	1 117,42	0,00	79 843,39	0,00
29	25/09/2054	1,30	7 229,16	6 191,20	1 037,96	0,00	73 652,19	0,00
30	25/09/2055	1,30	7 229,16	6 271,68	957,48	0,00	67 380,51	0,00
31	25/09/2056	1,30	7 229,16	6 353,21	875,95	0,00	61 027,30	0,00
32	25/09/2057	1,30	7 229,16	6 435,81	793,35	0,00	54 591,49	0,00
33	25/09/2058	1,30	7 229,16	6 519,47	709,69	0,00	48 072,02	0,00
34	25/09/2059	1,30	7 229,16	6 604,22	624,94	0,00	41 467,80	0,00
35	25/09/2060	1,30	7 229,16	6 690,08	539,08	0,00	34 777,72	0,00
36	25/09/2061	1,30	7 229,16	6 777,05	452,11	0,00	28 000,67	0,00
37	25/09/2062	1,30	7 229,16	6 865,15	364,01	0,00	21 135,52	0,00
38	25/09/2063	1,30	7 229,16	6 954,40	274,76	0,00	14 181,12	0,00
39	25/09/2064	1,30	7 229,16	7 044,81	184,35	0,00	7 136,31	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
40	25/09/2065	1,30	7 229,16	7 136,31	92,85	0,00	0,00	0,00
Total			289 166,40	224 373,00	64 793,40	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index en vigueur lors de l'émission du présent contrat est de 1,70 % (Livret A).

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

Emprunteur : 0287007 - ALLIADE HABITAT
N° du Contrat de Prêt : 178336 / N° de la Ligne du Prêt : 5680970
Opération : Acquisition en VEFA
Produit : PLAI foncier

Capital prêté : 112 558 €
Taux actuariel théorique : 2,10 %
Taux effectif global : 2,10 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	25/09/2026	2,10	3 316,94	953,22	2 363,72	0,00	111 604,78	0,00
2	25/09/2027	2,10	3 316,94	973,24	2 343,70	0,00	110 631,54	0,00
3	25/09/2028	2,10	3 316,94	993,68	2 323,26	0,00	109 637,86	0,00
4	25/09/2029	2,10	3 316,94	1 014,54	2 302,40	0,00	108 623,32	0,00
5	25/09/2030	2,10	3 316,94	1 035,85	2 281,09	0,00	107 587,47	0,00
6	25/09/2031	2,10	3 316,94	1 057,60	2 259,34	0,00	106 529,87	0,00
7	25/09/2032	2,10	3 316,94	1 079,81	2 237,13	0,00	105 450,06	0,00
8	25/09/2033	2,10	3 316,94	1 102,49	2 214,45	0,00	104 347,57	0,00
9	25/09/2034	2,10	3 316,94	1 125,64	2 191,30	0,00	103 221,93	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
10	25/09/2035	2,10	3 316,94	1 149,28	2 167,66	0,00	102 072,65	0,00
11	25/09/2036	2,10	3 316,94	1 173,41	2 143,53	0,00	100 899,24	0,00
12	25/09/2037	2,10	3 316,94	1 198,06	2 118,88	0,00	99 701,18	0,00
13	25/09/2038	2,10	3 316,94	1 223,22	2 093,72	0,00	98 477,96	0,00
14	25/09/2039	2,10	3 316,94	1 248,90	2 068,04	0,00	97 229,06	0,00
15	25/09/2040	2,10	3 316,94	1 275,13	2 041,81	0,00	95 953,93	0,00
16	25/09/2041	2,10	3 316,94	1 301,91	2 015,03	0,00	94 652,02	0,00
17	25/09/2042	2,10	3 316,94	1 329,25	1 987,69	0,00	93 322,77	0,00
18	25/09/2043	2,10	3 316,94	1 357,16	1 959,78	0,00	91 965,61	0,00
19	25/09/2044	2,10	3 316,94	1 385,66	1 931,28	0,00	90 579,95	0,00
20	25/09/2045	2,10	3 316,94	1 414,76	1 902,18	0,00	89 165,19	0,00
21	25/09/2046	2,10	3 316,94	1 444,47	1 872,47	0,00	87 720,72	0,00
22	25/09/2047	2,10	3 316,94	1 474,80	1 842,14	0,00	86 245,92	0,00
23	25/09/2048	2,10	3 316,94	1 505,78	1 811,16	0,00	84 740,14	0,00
24	25/09/2049	2,10	3 316,94	1 537,40	1 779,54	0,00	83 202,74	0,00
25	25/09/2050	2,10	3 316,94	1 569,68	1 747,26	0,00	81 633,06	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

Caisse des dépôts et consignations
 44 rue de la Villette - Immeuble Aquilon - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48
 auvergne-rhone-alpes@caissedesdepots.fr

banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
26	25/09/2051	2,10	3 316,94	1 602,65	1 714,29	0,00	80 030,41	0,00
27	25/09/2052	2,10	3 316,94	1 636,30	1 680,64	0,00	78 394,11	0,00
28	25/09/2053	2,10	3 316,94	1 670,66	1 646,28	0,00	76 723,45	0,00
29	25/09/2054	2,10	3 316,94	1 705,75	1 611,19	0,00	75 017,70	0,00
30	25/09/2055	2,10	3 316,94	1 741,57	1 575,37	0,00	73 276,13	0,00
31	25/09/2056	2,10	3 316,94	1 778,14	1 538,80	0,00	71 497,99	0,00
32	25/09/2057	2,10	3 316,94	1 815,48	1 501,46	0,00	69 682,51	0,00
33	25/09/2058	2,10	3 316,94	1 853,61	1 463,33	0,00	67 828,90	0,00
34	25/09/2059	2,10	3 316,94	1 892,53	1 424,41	0,00	65 936,37	0,00
35	25/09/2060	2,10	3 316,94	1 932,28	1 384,66	0,00	64 004,09	0,00
36	25/09/2061	2,10	3 316,94	1 972,85	1 344,09	0,00	62 031,24	0,00
37	25/09/2062	2,10	3 316,94	2 014,28	1 302,66	0,00	60 016,96	0,00
38	25/09/2063	2,10	3 316,94	2 056,58	1 260,36	0,00	57 960,38	0,00
39	25/09/2064	2,10	3 316,94	2 099,77	1 217,17	0,00	55 860,61	0,00
40	25/09/2065	2,10	3 316,94	2 143,87	1 173,07	0,00	53 716,74	0,00
41	25/09/2066	2,10	3 316,94	2 188,89	1 128,05	0,00	51 527,85	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

Caisse des dépôts et consignations
 44 rue de la Villette - Immeuble Aquilon - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48
 auvergne-rhone-alpes@caissedesdepots.fr

banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
42	25/09/2067	2,10	3 316,94	2 234,86	1 082,08	0,00	49 292,99	0,00
43	25/09/2068	2,10	3 316,94	2 281,79	1 035,15	0,00	47 011,20	0,00
44	25/09/2069	2,10	3 316,94	2 329,70	987,24	0,00	44 681,50	0,00
45	25/09/2070	2,10	3 316,94	2 378,63	938,31	0,00	42 302,87	0,00
46	25/09/2071	2,10	3 316,94	2 428,58	888,36	0,00	39 874,29	0,00
47	25/09/2072	2,10	3 316,94	2 479,58	837,36	0,00	37 394,71	0,00
48	25/09/2073	2,10	3 316,94	2 531,65	785,29	0,00	34 863,06	0,00
49	25/09/2074	2,10	3 316,94	2 584,82	732,12	0,00	32 278,24	0,00
50	25/09/2075	2,10	3 316,94	2 639,10	677,84	0,00	29 639,14	0,00
51	25/09/2076	2,10	3 316,94	2 694,52	622,42	0,00	26 944,62	0,00
52	25/09/2077	2,10	3 316,94	2 751,10	565,84	0,00	24 193,52	0,00
53	25/09/2078	2,10	3 316,94	2 808,88	508,06	0,00	21 384,64	0,00
54	25/09/2079	2,10	3 316,94	2 867,86	449,08	0,00	18 516,78	0,00
55	25/09/2080	2,10	3 316,94	2 928,09	388,85	0,00	15 588,69	0,00
56	25/09/2081	2,10	3 316,94	2 989,58	327,36	0,00	12 599,11	0,00
57	25/09/2082	2,10	3 316,94	3 052,36	264,58	0,00	9 546,75	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
58	25/09/2083	2,10	3 316,94	3 116,46	200,48	0,00	6 430,29	0,00
59	25/09/2084	2,10	3 316,94	3 181,90	135,04	0,00	3 248,39	0,00
60	25/09/2085	2,10	3 316,94	3 248,39	68,55	0,00	0,00	0,00
Total			199 016,40	112 558,00	86 458,40	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index en vigueur lors de l'émission du présent contrat est de 1,70 % (Livret A).

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

Emprunteur : 0287007 - ALLIADE HABITAT
 N° du Contrat de Prêt : 178336 / N° de la Ligne du Prêt : 5680967
 Opération : Acquisition en VEFA
 Produit : PLUS

Capital prêté : 472 827 €
 Taux actuariel théorique : 2,30 %
 Taux effectif global : 2,36 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	25/09/2026	2,30	18 206,77	7 331,75	10 875,02	0,00	465 495,25	0,00
2	25/09/2027	2,30	18 206,77	7 500,38	10 706,39	0,00	457 994,87	0,00
3	25/09/2028	2,30	18 206,77	7 672,89	10 533,88	0,00	450 321,98	0,00
4	25/09/2029	2,30	18 206,77	7 849,36	10 357,41	0,00	442 472,62	0,00
5	25/09/2030	2,30	18 206,77	8 029,90	10 176,87	0,00	434 442,72	0,00
6	25/09/2031	2,30	18 206,77	8 214,59	9 992,18	0,00	426 228,13	0,00
7	25/09/2032	2,30	18 206,77	8 403,52	9 803,25	0,00	417 824,61	0,00
8	25/09/2033	2,30	18 206,77	8 596,80	9 609,97	0,00	409 227,81	0,00
9	25/09/2034	2,30	18 206,77	8 794,53	9 412,24	0,00	400 433,28	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

Caisse des dépôts et consignations
 44 rue de la Villette - Immeuble Aquilon - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48
 auvergne-rhone-alpes@caissedesdepots.fr

banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
10	25/09/2035	2,30	18 206,77	8 996,80	9 209,97	0,00	391 436,48	0,00
11	25/09/2036	2,30	18 206,77	9 203,73	9 003,04	0,00	382 232,75	0,00
12	25/09/2037	2,30	18 206,77	9 415,42	8 791,35	0,00	372 817,33	0,00
13	25/09/2038	2,30	18 206,77	9 631,97	8 574,80	0,00	363 185,36	0,00
14	25/09/2039	2,30	18 206,77	9 853,51	8 353,26	0,00	353 331,85	0,00
15	25/09/2040	2,30	18 206,77	10 080,14	8 126,63	0,00	343 251,71	0,00
16	25/09/2041	2,30	18 206,77	10 311,98	7 894,79	0,00	332 939,73	0,00
17	25/09/2042	2,30	18 206,77	10 549,16	7 657,61	0,00	322 390,57	0,00
18	25/09/2043	2,30	18 206,77	10 791,79	7 414,98	0,00	311 598,78	0,00
19	25/09/2044	2,30	18 206,77	11 040,00	7 166,77	0,00	300 558,78	0,00
20	25/09/2045	2,30	18 206,77	11 293,92	6 912,85	0,00	289 264,86	0,00
21	25/09/2046	2,30	18 206,77	11 553,68	6 653,09	0,00	277 711,18	0,00
22	25/09/2047	2,30	18 206,77	11 819,41	6 387,36	0,00	265 891,77	0,00
23	25/09/2048	2,30	18 206,77	12 091,26	6 115,51	0,00	253 800,51	0,00
24	25/09/2049	2,30	18 206,77	12 369,36	5 837,41	0,00	241 431,15	0,00
25	25/09/2050	2,30	18 206,77	12 653,85	5 552,92	0,00	228 777,30	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

Caisse des dépôts et consignations
 44 rue de la Villette - Immeuble Aquilon - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48
 auvergne-rhone-alpes@caissedesdepots.fr

banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
26	25/09/2051	2,30	18 206,77	12 944,89	5 261,88	0,00	215 832,41	0,00
27	25/09/2052	2,30	18 206,77	13 242,62	4 964,15	0,00	202 589,79	0,00
28	25/09/2053	2,30	18 206,77	13 547,20	4 659,57	0,00	189 042,59	0,00
29	25/09/2054	2,30	18 206,77	13 858,79	4 347,98	0,00	175 183,80	0,00
30	25/09/2055	2,30	18 206,77	14 177,54	4 029,23	0,00	161 006,26	0,00
31	25/09/2056	2,30	18 206,77	14 503,63	3 703,14	0,00	146 502,63	0,00
32	25/09/2057	2,30	18 206,77	14 837,21	3 369,56	0,00	131 665,42	0,00
33	25/09/2058	2,30	18 206,77	15 178,47	3 028,30	0,00	116 486,95	0,00
34	25/09/2059	2,30	18 206,77	15 527,57	2 679,20	0,00	100 959,38	0,00
35	25/09/2060	2,30	18 206,77	15 884,70	2 322,07	0,00	85 074,68	0,00
36	25/09/2061	2,30	18 206,77	16 250,05	1 956,72	0,00	68 824,63	0,00
37	25/09/2062	2,30	18 206,77	16 623,80	1 582,97	0,00	52 200,83	0,00
38	25/09/2063	2,30	18 206,77	17 006,15	1 200,62	0,00	35 194,68	0,00
39	25/09/2064	2,30	18 206,77	17 397,29	809,48	0,00	17 797,39	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
40	25/09/2065	2,30	18 206,77	17 797,39	409,38	0,00	0,00	0,00
Total			728 270,80	472 827,00	255 443,80	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index en vigueur lors de l'émission du présent contrat est de 1,70 % (Livret A).

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

Emprunteur : 0287007 - ALLIADE HABITAT
N° du Contrat de Prêt : 178336 / N° de la Ligne du Prêt : 5680966
Opération : Acquisition en VEFA
Produit : PLUS foncier

Capital prêté : 271 229 €
Taux actuariel théorique : 2,10 %
Taux effectif global : 2,14 %

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
1	25/09/2026	2,10	7 992,76	2 296,95	5 695,81	0,00	268 932,05	0,00
2	25/09/2027	2,10	7 992,76	2 345,19	5 647,57	0,00	266 586,86	0,00
3	25/09/2028	2,10	7 992,76	2 394,44	5 598,32	0,00	264 192,42	0,00
4	25/09/2029	2,10	7 992,76	2 444,72	5 548,04	0,00	261 747,70	0,00
5	25/09/2030	2,10	7 992,76	2 496,06	5 496,70	0,00	259 251,64	0,00
6	25/09/2031	2,10	7 992,76	2 548,48	5 444,28	0,00	256 703,16	0,00
7	25/09/2032	2,10	7 992,76	2 601,99	5 390,77	0,00	254 101,17	0,00
8	25/09/2033	2,10	7 992,76	2 656,64	5 336,12	0,00	251 444,53	0,00
9	25/09/2034	2,10	7 992,76	2 712,42	5 280,34	0,00	248 732,11	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
10	25/09/2035	2,10	7 992,76	2 769,39	5 223,37	0,00	245 962,72	0,00
11	25/09/2036	2,10	7 992,76	2 827,54	5 165,22	0,00	243 135,18	0,00
12	25/09/2037	2,10	7 992,76	2 886,92	5 105,84	0,00	240 248,26	0,00
13	25/09/2038	2,10	7 992,76	2 947,55	5 045,21	0,00	237 300,71	0,00
14	25/09/2039	2,10	7 992,76	3 009,45	4 983,31	0,00	234 291,26	0,00
15	25/09/2040	2,10	7 992,76	3 072,64	4 920,12	0,00	231 218,62	0,00
16	25/09/2041	2,10	7 992,76	3 137,17	4 855,59	0,00	228 081,45	0,00
17	25/09/2042	2,10	7 992,76	3 203,05	4 789,71	0,00	224 878,40	0,00
18	25/09/2043	2,10	7 992,76	3 270,31	4 722,45	0,00	221 608,09	0,00
19	25/09/2044	2,10	7 992,76	3 338,99	4 653,77	0,00	218 269,10	0,00
20	25/09/2045	2,10	7 992,76	3 409,11	4 583,65	0,00	214 859,99	0,00
21	25/09/2046	2,10	7 992,76	3 480,70	4 512,06	0,00	211 379,29	0,00
22	25/09/2047	2,10	7 992,76	3 553,79	4 438,97	0,00	207 825,50	0,00
23	25/09/2048	2,10	7 992,76	3 628,42	4 364,34	0,00	204 197,08	0,00
24	25/09/2049	2,10	7 992,76	3 704,62	4 288,14	0,00	200 492,46	0,00
25	25/09/2050	2,10	7 992,76	3 782,42	4 210,34	0,00	196 710,04	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

Caisse des dépôts et consignations
 44 rue de la Villette - Immeuble Aquilon - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48
 auvergne-rhone-alpes@caissedesdepots.fr

banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
26	25/09/2051	2,10	7 992,76	3 861,85	4 130,91	0,00	192 848,19	0,00
27	25/09/2052	2,10	7 992,76	3 942,95	4 049,81	0,00	188 905,24	0,00
28	25/09/2053	2,10	7 992,76	4 025,75	3 967,01	0,00	184 879,49	0,00
29	25/09/2054	2,10	7 992,76	4 110,29	3 882,47	0,00	180 769,20	0,00
30	25/09/2055	2,10	7 992,76	4 196,61	3 796,15	0,00	176 572,59	0,00
31	25/09/2056	2,10	7 992,76	4 284,74	3 708,02	0,00	172 287,85	0,00
32	25/09/2057	2,10	7 992,76	4 374,72	3 618,04	0,00	167 913,13	0,00
33	25/09/2058	2,10	7 992,76	4 466,58	3 526,18	0,00	163 446,55	0,00
34	25/09/2059	2,10	7 992,76	4 560,38	3 432,38	0,00	158 886,17	0,00
35	25/09/2060	2,10	7 992,76	4 656,15	3 336,61	0,00	154 230,02	0,00
36	25/09/2061	2,10	7 992,76	4 753,93	3 238,83	0,00	149 476,09	0,00
37	25/09/2062	2,10	7 992,76	4 853,76	3 139,00	0,00	144 622,33	0,00
38	25/09/2063	2,10	7 992,76	4 955,69	3 037,07	0,00	139 666,64	0,00
39	25/09/2064	2,10	7 992,76	5 059,76	2 933,00	0,00	134 606,88	0,00
40	25/09/2065	2,10	7 992,76	5 166,02	2 826,74	0,00	129 440,86	0,00
41	25/09/2066	2,10	7 992,76	5 274,50	2 718,26	0,00	124 166,36	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

Caisse des dépôts et consignations
 44 rue de la Villette - Immeuble Aquilon - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48
 auvergne-rhone-alpes@caissedesdepots.fr

banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
 Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
42	25/09/2067	2,10	7 992,76	5 385,27	2 607,49	0,00	118 781,09	0,00
43	25/09/2068	2,10	7 992,76	5 498,36	2 494,40	0,00	113 282,73	0,00
44	25/09/2069	2,10	7 992,76	5 613,82	2 378,94	0,00	107 668,91	0,00
45	25/09/2070	2,10	7 992,76	5 731,71	2 261,05	0,00	101 937,20	0,00
46	25/09/2071	2,10	7 992,76	5 852,08	2 140,68	0,00	96 085,12	0,00
47	25/09/2072	2,10	7 992,76	5 974,97	2 017,79	0,00	90 110,15	0,00
48	25/09/2073	2,10	7 992,76	6 100,45	1 892,31	0,00	84 009,70	0,00
49	25/09/2074	2,10	7 992,76	6 228,56	1 764,20	0,00	77 781,14	0,00
50	25/09/2075	2,10	7 992,76	6 359,36	1 633,40	0,00	71 421,78	0,00
51	25/09/2076	2,10	7 992,76	6 492,90	1 499,86	0,00	64 928,88	0,00
52	25/09/2077	2,10	7 992,76	6 629,25	1 363,51	0,00	58 299,63	0,00
53	25/09/2078	2,10	7 992,76	6 768,47	1 224,29	0,00	51 531,16	0,00
54	25/09/2079	2,10	7 992,76	6 910,61	1 082,15	0,00	44 620,55	0,00
55	25/09/2080	2,10	7 992,76	7 055,73	937,03	0,00	37 564,82	0,00
56	25/09/2081	2,10	7 992,76	7 203,90	788,86	0,00	30 360,92	0,00
57	25/09/2082	2,10	7 992,76	7 355,18	637,58	0,00	23 005,74	0,00

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

Caisse des dépôts et consignations
 44 rue de la Villette - Immeuble Aquilon - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48
 auvergne-rhone-alpes@caissedesdepots.fr

banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
Délégation de LYON

Tableau d'Amortissement En Euros

Edité le : 25/09/2025

N° d'échéance	Date d'échéance (*)	Taux d'intérêt (en %)	Echéance (en €)	Amortissement (en €)	Intérêts (en €)	Intérêts à différer (en €)	Capital dû après remboursement (en €)	Stock d'intérêts différés (en €)
58	25/09/2083	2,10	7 992,76	7 509,64	483,12	0,00	15 496,10	0,00
59	25/09/2084	2,10	7 992,76	7 667,34	325,42	0,00	7 828,76	0,00
60	25/09/2085	2,10	7 992,76	7 828,76	164,00	0,00	0,00	0,00
Total			479 565,60	271 229,00	208 336,60	0,00		

(*) Les dates d'échéances indiquées dans le présent tableau d'amortissement sont des dates prévisionnelles données à titre indicatif.

A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index en vigueur lors de l'émission du présent contrat est de 1,70 % (Livret A).

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026



ID : 069-200040574-20260218-DEL2026040-DE